
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE LA STATISTIQUE

Corbeil, typogr. et stér. de Crété.

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE LA STATISTIQUE

POUR

1857

PAR MM. M[ce] BLOCK ET GUILLAUMIN.

1re Partie. — France, Documents officiels.
2e Partie. — Ville de Paris. — 3e Partie. — Pays étrangers
4e Partie. — Variétés.

QUATORZIÈME ANNÉE.

PARIS

GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES,
Éditeurs du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes,
du Dictionnaire de l'Économie politique, etc.
RUE RICHELIEU, 14.

1857

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

POUR 1857.

PREMIERE PARTIE.

France. — Documents officiels.

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE

pendant l'année 1854.

DÉPARTEMENTS.	Population recensée en 1851.	NAISSANCES [1]. Enfants légitimes.	NAISSANCES [1]. Enfants naturels.	Total des naissances.	Enfants mort-nés.	Décès [2].	Mariages.
Ain	372,939	7,624	365	7,789	323	9,220	2,397
Aisne	558,989	12,827	1,152	13,979	750	15,488	4,828
Allier	336,758	9,086	484	9,570	364	7,366	3,265
Alpes (Basses-)	152,070	3,957	78	4,035	147	5,587	1,281
Alpes (Hautes-)	132,038	3,600	60	3.700	172	5,210	827
Ardèche	386,559	11,293	352	11,645	155	11,556	3,013
Ardennes	331,296	6,988	474	7,472	374	7,625	2,408
Ariége	267,435	5,984	370	6,354	162	17,148	1,595
Aube	265,247	5,267	342	5,609	268	8,343	2,253
Aude	289,747	7,159	339	7,528	173	8,837	2,105
Aveyron	394,183	9,648	394	10,042	263	12,719	2,314
Bouches-du-Rh.	428,989	12,350	1,355	13,705	826	20,073	3,353
Calvados	491,210	8,264	1,015	9,279	433	10,461	3,616
Cantal	253,329	5,706	381	6,087	158	5,915	1,589
Charente	382,912	8,643	491	9,134	308	8,234	2,969
Charente-Infér.	469,992	10,540	409	10,949	426	10,571	4,082
Cher	306,261	8,684	613	9,297	296	6,838	2,675
Corrèze	320,864	9,106	475	9,581	176	8,403	2,422
Corse	236,251	6,657	430	7,087	94	6,644	1,691
Côte-d'Or	400,297	8,023	693	8,716	344	12,704	2,853
Côtes-du-Nord	632,613	17,792	672	18,464	862	16,174	3,722
Creuse	287,075	5,607	433	6,040	170	5,760	1,903
Dordogne	505,789	13,181	526	13,707	360	10,513	3,745
Doubs	296,679	6,158	676	6,834	335	8,123	1,766
Drôme	326,846	8.016	413	8,429	213	9,758	2,588
Eure	415,777	7,284	654	7,938	375	9,065	3,430
Eure-et-Loir	294,892	6,645	385	7,030	259	6,828	2,488
Finistère	617,710	18,374	851	19,225	1,062	17,679	4,054
Gard	408,163	8,246	426	12,672	398	15,288	3,285
Garonne (Hte-)	481,610	9,398	782	10,100	421	12,983	3,643
Gers	307,479	5,835	275	6,610	163	5,907	2,448

[1] Moins les mort-nés et les enfants décédés avant la déclaration de la naissance.

[2] Et décédés avant la déclaration de la naissance.

DÉPARTEMENTS.	Population recensée en 1851.	NAISSANCES Enfants légitimes.	NAISSANCES Enfants naturels.	Total des naissances.	Enfants mort-nés.	Décès.	Mariages.
Gironde........	614,387	12,807	1,172	13,979	626	12,963	5,382
Hérault........	389,286	10,070	412	10,482	432	15,676	3,301
Ille-et-Vilaine..	574,618	15,387	452	15,839	1,015	14,413	3,919
Indre......	271,938	7,302	456	7,758	174	6,174	2,385
Indre-et-Loire..	315,641	6,217	389	6,606	223	6,015	2,577
Isère...........	603,497	15,462	822	14,284	709	16,242	4,020
Jura...........	313,299	6,180	375	6,655	354	11,341	1,921
Landes.........	302,196	7,778	930	8,708	183	5,775	2,360
Loir-et-Cher....	261,892	6,358	421	6,779	224	5,721	2,345
Loire..........	472,588	15,108	653	15,761	597	13,709	4,295
Loire (Haute-).	304,615	8,024	293	8,307	194	7,309	1,991
Loire-Inférieure	535,664	13,820	712	14,532	700	11,844	3,617
Loiret.........	341,029	9,050	1,095	10,145	384	9,821	3,115
Lot............	296,224	6,614	186	6,800	193	6 554	2,119
Lot-et-Garonne.	341,345	6,185	222	6,407	185	6,661	2,957
Lozère.........	144,705	4,027	170	4,197	106	4,062	919
Maine-et-Loire..	515,452	10,984	577	11,561	523	9,730	3,670
Manche.........	600,882	»	»	»	»	»	»
Marne	373,302	8,754	898	9,652	571	14,307	3,034
Marne (Haute-).	268,398	5,233	317	5,550	296	14,963	1,833
Mayenne.......	374,566	8,647	463	9,110	401	7.376	2,404
Meurthe........	450,423	8,823	1,089	9,962	730	14,256	2,944
Meuse.........	328,657	6,639	395	7,034	355	15,062	2,245
Morbihan.......	478,172	13,545	407	13,952	663	11,841	2,576
Moselle	459,684	10,815	711	11,526	478	12,915	2,637
Nièvre.........	327,161	8,460	478	8,938	312	8,042	2.689
Nord	1,138,283	34,305	3,396	37,701	1,816	31 549	8,461
Oise...........	403,857	8,497	655	9,152	408	10,776	3,527
Orne	439,884	7,923	410	8,333	325	8,453	3,106
Pas-de-Calais...	692,994	17,141	1.773	18,914	831	18,198	4,929
Puy-de-Dôme ..	596,897	13,316	523	13,839	673	14,090	4,830
Pyrénées (B.-)..	446,997	9.368	958	10,326	132	9,063	2,693
Pyrénées (H.-)..	250,934	4,781	366	5,147	177	5,009	1,520
Pyrénées-Orient.	181,953	5,572	301	5,873	200	7,750	1,395
Rhin (Bas-).....	494,147	15,162	1,631	16,793	749	14,960	3,283
Rhin (Haut-)...	587,434	12,582	1,231	13,813	805	14,414	2,924
Rhône..........	574,745	14,717	2,434	17,151	1,019	15,803	5,000
Saône (Haute-).	347,469	6,606	566	7,172	397	17,801	2,022
Saône-et-Loire.	574,720	»	»	»	»	»	»
Sarthe	473,071	9,387	752	10,139	489	10,322	3,935
Seine..........	1,422,065	36,911	13,797	50,708	3,433	55,244	15,673
Seine-et-Marne.	345,076	7,985	439	8,424	309	10,321	3,120
Seine-et-Oise...	472,554	»	»	»	»	»	»
Seine-Infér.....	762,039	19,007	2,373	21,380	1,032	19,531	5,643
Sèvres (Deux-).	323,615	7,291	376	7 667	233	6,531	2,462
Somme.........	570,641	12,474	1,210	13,684	561	14,479	4,400
Tarn...........	363,073	7,829	265	8,094	248	10,107	2,257
Tarn-et-Garonne	237,553	4,528	183	4,711	184	5,302	1,785
Var............	357,967	7,858	391	8.249	378	14,114	2,663
Vaucluse.......	264,618	7,717	349	8,066	433	10,315	2,209
Vendée	383,734	9,933	299	10,232	334	8,234	2,731
Vienne.	317,303	7,601	442	8,043	218	6,121	2,422
Vienne (Haute-).	319,379	8,401	620	9,021	331	8,974	2,360
Vosges........	427,409	8,836	880	9,716	686	15,423	2,683
Yonne.........	381,133	8,115	376	8,491	325	11,764	3,199
TOTAUX...	35,783,170	816,114	67,466	883,580	38,184	954,640	257,393

I. Observations générales.

Le fait le plus remarquable du mouvement de la population en 1854 est l'excédant considérable des décès sur les naissances. Ce fait *se produit en France pour la première fois depuis* 54 *ans.* Lors même que, de 1800 à 1815, on ajouterait aux décès constatés en France la totalité des décès militaires, dont on a lieu de penser qu'une partie seulement a été inscrite sur les registres de l'état civil, on n'arriverait probablement pas à un chiffre supérieur à celui des naissances, dont le nombre a été particulièrement considérable dans cette période.

Depuis, l'excédant des naissances a toujours été le résultat normal et dominant du relevé de l'état civil. Cet excédant s'est produit même dans les années signalées, soit par de grandes chertés (1816-1817, 1846-1847), soit par l'invasion de l'épidémie cholérique (1832, 1834, 1849).

Pour 83 départements, au moment où nous écrivons [1], l'excédant des décès sur les naissances a été de 71,060. Si l'on considère l'année 1852 comme ordinaire (le choléra ayant sévi en 1853 dans quelques départements), on constate que l'excédant des naissances a été, cette même année, dans les 83 départements qui nous occupent, de 149,361 ; on peut donc évaluer la perte de population, en 1854, pour ces départements, au chiffre énorme de 220,421 décès. Trois causes ont concouru à ce résultat affligeant : 1° le choléra ; 2° les pertes subies par notre armée et notre flotte dans la guerre d'Orient [2] ; 3° la cherté.

---

[1] Le mouvement de la population ne nous est pas encore parvenu pour les départements de la Manche, de Saône-et-Loire, de Seine-et-Oise. Nous espérons pouvoir le donner dans l'Appendice.

[2] C'est pour la première fois, peut-être, que les décès militaires du dehors ont été enregistrés en France avec autant d'exactitude, et nous croyons que le bureau de la statistique de France n'est pas complétement étranger à cette mesure. Dès la déclaration de la guerre, en effet, une lettre préparée par les soins de ce bureau, et signée de M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics appela l'attention du ministre de la guerre sur la convenance d'assurer, par des instructions précises, l'exécution de l'art. 96 du Code Napoléon. On y rappelait les graves inconvénients qui étaient ré-

Les décès provenant du choléra ne sont pas et ne pouvaient être tous connus, l'insuffisance du service médical dans les campagnes n'ayant pas permis de les constater exactement. D'après les renseignements que nous avons sous les yeux, le nombre de ces décès aurait été, pour 83 départements, de 138,887. Pour nous, nous croyons rester en deçà de la vérité en portant ce chiffre à 150,000 ; ce qui laisserait 80,000 décès à la charge de la mortalité militaire et de la mortalité extraordinaire résultant de la cherté. Cette cherté, commencée en 1852, assez sensible en 1853, a atteint, comme on sait, en 1854, un haut degré d'intensité. Pour se rendre compte des vides que ce fléau, presque aussi redoutable que les épidémies, a pu laisser dans la population, il faut se reporter aux années 1846-1847, et déterminer la différence que l'on constate dans la mortalité de ces deux années par rapport aux deux précédentes. Or, la moyenne des décès qui avait été, pour 1844 et 1845, de 755,005, s'est élevée, pour 1846 et 1847, à 834,986 ; différence : 79,981, ou environ 75,000 pour 83 départements. Il est vrai que la cherté de 1854 ayant été prévue, l'organisation des secours publics a plus efficacement répondu qu'à aucune autre époque, aux besoins des classes nécessiteuses. D'un autre côté, les travaux publics ayant eu un développement inusité en 1854, les effets de la crise des subsistances n'ont pas dû être aussi cruels qu'en 1846-1847 où, par suite d'une sécurité générale, la charité publique et privée fut presque prise au dépourvu. Peut-être n'est-on pas éloigné de la vérité en évaluant à 60,000 la mortalité résultant de la cherté en 1854, et à 20,000 la mortalité militaire inscrite sur les registres de l'état civil.

En examinant les circonstances dans lesquelles s'est produite, pour la troisième fois en France, l'épidémie cho-

---

sultés, au point de vue administratif et statistique, de l'application très-inexacte de cet article pendant les guerres du premier empire. Le ministre de la guerre répondit immédiatement, en informant son collègue qu'il allait prendre les dispositions nécessaires pour que tous les décès militaires fussent inscrits, autant que possible, au dernier domicile connu en France.

lérique, on ne peut s'empêcher d'être frappé de ce fait, que c'est toujours à une époque de cherté résultant soit de l'insuffisance des récoltes, soit (ce qui est équivalent) de l'insuffisance du travail industriel, qu'elle a sévi. Ainsi, en 1832 et 1849, une crise industrielle très-intense réduit les populations ouvrières aux plus cruelles nécessités, et le fléau apparaît, décimant ces mêmes populations qu'ont affaiblies les privations et la misère. En 1854, mêmes privations, même misère, mais cette fois, par suite d'une cherté qui, chose tristement nouvelle, porte sur presque tous les objets nécessaires à la vie, et le fléau apparaît encore, appelé sans doute par la même cause, c'est-à-dire par l'affaiblissement général de la santé publique et l'aptitude spéciale aux maladies épidémiques que contractent les organisations débilitées.

D'après l'état, assez incomplet d'ailleurs, que nous avons sous les yeux, les vingt départements qui ont été le plus atteints (d'une manière absolue) par le choléra, sont : l'Ariége (11,197), la Seine (11,025), la Haute-Marne (10,362), la Haute-Saône (10,017), la Meuse (8,457), les Vosges (6,013), la Marne (5,653), la Côte-d'Or (4,366), les Bouches-du-Rhône (4,286), l'Aude (4,073), la Meurthe (3,962), le Var (3,648), l'Yonne (3,418), les Pyrénées-Orientales (3,215), la Moselle (3,025), l'Aube (2,966), le Vaucluse (2,858), le Gard (2,654), le Jura (2,653), l'Hérault (2,503).

II. Naissances.

	ENFANTS		
	légitimes.	naturels.	mort-nés.
Garçons.........	418,878	34,282	22,640
Filles...........	397,236	33,184	15,544
	816,114	67,466	38,184
	921,764		

Les naissances s'étant élevées, en 1853, pour le même nombre de départements, à 937,053, il en résulte, pour 1854, une diminution de 15,389 enfants, diminution assez faible, puisqu'elle dépasse à peine 1,50 pour 100. Ainsi, cette année encore, la constance dans le chiffre absolu des

naissances ne s'est pas démentie, et c'est un fait qu'il est important de noter, car il prouve que les progrès continus de la population française doivent être attribués principalement à la prolongation de la durée moyenne de la vie.

Les rapports des deux sexes donnent les résultats suivants :

Pour 100 filles	légitimes, on a compté	105,45	garçons.
	naturelles, —	103,31	—
	mort-nées, —	145,65	—

Pour 100 naissances de filles, le nombre des garçons est de 105,28. Ce dernier chiffre avait été, en 1853, de 107,69. Ainsi la prédominance masculine dans les naissances a sensiblement diminué, relativement à l'année précédente. Il est vrai qu'en 1853, cette prédominance avait notablement dépassé la moyenne constatée depuis 1817 qui est de 106,25. L'accroissement des naissances masculines en 1854 est, par rapport à cette moyenne, 1 pour 100.

On remarquera de plus que, dans les naissances naturelles, le rapport sexuel tend beaucoup plus à l'égalité que dans les naissances légitimes. Le contraire se produit pour les mort-nés où la prédominance masculine est considérable.

On constate, en 1854, une très-légère augmentation dans le rapport des naissances naturelles aux légitimes. En 1853, en effet, on avait compté sur 102 naissances, 7,47 enfants naturels ; ce rapport s'est élevé à 7,52 en 1854. C'est 1 enfant naturel sur 13 naissances ; mais ce rapport oscillant depuis longtemps entre 14 et 13, on ne saurait voir dans ce fait un accroissement réel du nombre des naissances naturelles.

Il n'en est pas tout à fait de même ainsi en ce qui regarde les mort-nés.

Le nombre des mort-nés était, en 1853, pour 100 naissances (mort-nés non compris), de 3,85, il s'est élevé, en 1854 à 4,14. Cet accroissement ne serait-il pas dû à la même cause qui a produit, en dehors du choléra et de la guerre, la mortalité extraordinaire de 1854, la cherté ? L'insuffisance de nourriture, les travaux excessifs pour se procurer à un prix très-élevé le pain de chaque jour, les

perplexités résultant de la misère ne doivent-elles pas atteindre aussi l'enfant dans le sein de sa mère?

Ce sont les naissances naturelles qui, comme nous l'avons déjà plusieurs fois constaté, donnent lieu au plus grand nombre des mort-nés. — Ainsi, tandis qu'on ne compte que 1 mort-né sur 25,88 naissances légitimes, il meurt en naissant 1 enfant naturel sur 13,54.

Le rapport des naissances à la population n'a pas changé par rapport à 1853 : il est de 1 sur 37 habitants, si on tient compte des mort-nés, et de 1 sur 38,6, si on les élimine. Rappelons que ce dernier chiffre peut, dans l'hypothèse d'une population stationnaire, être considéré comme l'expression assez exacte de la durée de la vie moyenne, et que si l'on se reporte au commencement du siècle, on constate dans cette durée, un accroissement de près de sept années.

III. Mariages.

L'année 1847, avait vu descendre, sous l'influence de la cherté, le rapport des mariages à la population à 1 sur 142, tandis que ce rapport est, en moyenne, en France, de 1 sur 126 habitants. L'année 1853 ayant fourni 1 mariage sur 127,52, pouvait être considérée comme s'écartant peu de cette moyenne; mais il n'en est pas de même de l'année 1854. Par suite d'une nouvelle cherté, portant, comme nous l'avons déjà dit, sur tous les objets de consommation alimentaire et compliquée d'un recrutement extraordinaire destiné à presque doubler l'effectif de notre armée, ce rapport est descendu à 1 sur 132,62 habitants.

Ces mêmes causes ont dû stimuler l'esprit de prévoyance qui tend à proportionner le nombre des naissances aux ressources des familles. On voit, en effet, que le rapport des naissances légitimes aux mariages est plus faible en 1854 que l'année précédente. De 3,23, il est descendu à 3,17.

Nous n'avons, d'ailleurs, aucune modification à signaler, par comparaison avec les années précédentes, dans le rapport du nombre des mariages à l'état-civil des conjoints, en d'autres termes, dans le rapport des premiers aux seconds mariages. Nous ne pourrions, à ce sujet, que

répéter textuellement les observations déjà faites dans l'*Annuaire* de 1854, 1855 et 1856.

IV. Décès.

	Décès ordinaires.	Mort-nés.
Sexe masculin	378,352	22,640
Sexe féminin............	476,288	15,544
TOTAUX......	954,640	38,884
	992,764	

En rapportant ce dernier nombre à la population correspondante, on trouve 1 décès sur 34,38 habitants.

A. LEGOYT.

Résumé du mouvement de la population de la France de 1817 à 1852.

Dans le tableau qui suit, les enfants mort-nés, que l'on comprenait dans les décès ordinaires, sont inscrits à part depuis l'année 1839. Cette confusion avait l'inconvénient de faire paraître plus faible qu'il n'était en réalité l'accroissement de la population, qui est représenté par l'excès des naissances sur les décès.

Années.	Naissances.	Enfants mort-nés.	Décès.	Excédant des naissances	Mariages.
1817	944,125	»	748,223	195.902	205,244
1818	913,855	»	751,907	161.948	212,979
1819	987,918	»	788,055	199,863	215,088
1820	958,933	»	770,706	188,227	208,893
1821	963,358	»	751,214	212,144	221,868
1822	972,796	»	774,162	198,634	247,495
1823	964 021	»	742,735	221,286	262,020
1824	984,152	»	763,606	220,546	231,680
1825	973,986	»	798,012	175.974	243,674
1826	993,191	»	835,658	157,533	247,194
1827	980,196	»	791,125	189,071	255,738
1828	976,547	»	837,145	139,402	246,839
1829	964,527	»	803,453	161,074	248,796
1830	967,824	»	809,830	157,994	270,900
1831	986,709	»	802,761	183,948	246,438
1832	938,186	»	933,733	4,453	242,041
1833	969,983	»	812,548	157,435	264,061
1834	986,490	»	917,828	68,662	271,222
1835	993,833	»	816,413	177,420	275,008
1836	979,820	»	771,700	208,120	274,145
1837	943,349	»	878,701	64,648	266,554
1838	961,476	»	846,199	115,277	273,174
1839	957,740	27,490	780,600	177,140	266,890
1840	952,318	29,278	816,486	135,832	281,998

1841	976,929	29,090	804,762	172,167	283,902
1842	982,896	30,666	836,152	146,744	280,412
1843	983,107	30,274	811,435	171,672	285,399
1844	967,324	31,160	776,526	190,798	279,667
1845	992,033	30,768	754,701	237,332	284,286
1846	983,473	29,874	831,498	151,975	270,633
1847	918,581	27,730	856,026	62,555	249,797
1848	948,748	29,463	844,158	104,590	292,977
1849	995,466	31,398	982,008	13,458	278,644
1850	962,972	29,073	775,653	187,319	297,657
1851	979,907	31,665	817,449	162,458	286,984
1852	965,080	37,901	810,695	154,385	281,360
1853	936,967	38,664	795,596	141,371	280,609

Rapport des naissances des deux sexes.

La totalité des enfants nés en France, pendant ces 37 années, comprend 18,433,317 garçons et 17,375,499 filles. Le rapport du premier nombre au second est à très-peu près égal à 17/16. Ainsi les naissances moyennes annuelles des garçons excèdent d'un seizième celles des filles.

Les naissances des enfants naturels des deux sexes paraissent s'écarter du rapport de 17 à 16. Depuis 1817 jusqu'à 1853, ces naissances, dans toute la France, ont été de 1,308,659 garçons et 1,258,365 filles. Le rapport du premier nombre au second diffère peu de celui de 26 à 25, ce qui semble indiquer que dans cette classe d'enfants les naissances des filles se rapprochent plus de celles des garçons que dans le cas des enfants légitimes.

Dans ces mêmes 37 années, il est arrivé cinquante-trois fois que les naissances annuelles des filles ont surpassé celles des garçons dans quelques départements :

Alpes (Basses-)......	4 fois.
Alpes (Hautes-)......	4
Ardennes..........	1
Bouches-du-Rhône...	1
Cantal.............	1
Charente...........	1
Cher...............	2
Corrèze............	6
Corse..............	4
Côte-d'Or..........	1
Dordogne..........	1
Finistère..........	1
Hérault............	2
Isère..............	1
Loire (Haute-)......	1
Loire-Inférieure.....	1 fois.
Loiret.............	1
Landes.............	3
Lot-et-Garonne.....	4
Manche............	1
Marne.............	2
Meurthe...........	1
Nord..............	1
Orne..............	1
Pyrénées-Orientales..	1
Rhône.............	1
Saône (Haute-)......	2
Var...............	1
Yonne.............	2
	53 fois.

Tableau de la population de la France par départements,
D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1856.

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE EN 1856 des Arrondiss.	Cantons.	Communes.	POPULATION EN 1856.	POPULATION EN 1851.
Ain	5	35	447	370,919	372,939
Aisne	5	37	837	555,539	558,989
Allier	4	26	317	352,241	336,758
Alpes (Basses-)	5	30	255	149,670	152,070
Alpes (Hautes-)	3	24	189	129,556	132,038
Ardèche	3	31	339	385,835	386,559
Ardennes	5	31	478	322,138	331,296
Ariége	3	20	336	251,318	267,435
Aube	5	26	446	261,673	265,247
Aude	4	31	434	282,833	289,747
Aveyron	5	42	282	393,890	394,183
Bouches-du-Rhône	3	27	106	473,365	428,989
Calvados	6	37	784	478,397	491,210
Cantal	4	23	259	247,665	253,329
Charente	5	29	433	378,721	382,912
Charente-Inférieure	5	40	480	474,828	469,992
Cher	3	29	290	314,844	306,261
Corrèze	3	29	286	314,982	320,864
Corse	5	61	354	240,183	236,251
Côte-d'Or	4	36	727	385,131	400,297
Côtes-du-Nord	5	48	379	621,573	632,613
Creuse	4	25	261	278,889	287,075
Dordogne	5	47	584	504,651	505,789
Doubs	4	27	639	286,888	296,679
Drôme	4	29	365	324,760	326,846
Eure	5	36	701	404,665	415,777
Eure-et-Loir	4	24	427	291,074	294,892
Finistère	5	43	283	606,552	617,710
Gard	4	38	348	419,697	408,163
Garonne (Haute-)	4	39	578	481,247	481,610
Gers	5	29	466	304,497	307,479
Gironde	6	48	546	640,757	614,387
Hérault	4	36	330	400,424	389,286
Ille-et-Vilaine	6	43	350	580,898	574,618
Indre	4	23	246	273,479	271,938
Indre-et-Loire	3	24	281	318,442	315,641
Isère	4	45	547	576,637	603,497
Jura	4	32	584	296,701	313,299
Landes	3	28	353	309,832	302,196
Loir-et-Cher	3	24	296	264,043	261,892
Loire	3	28	317	505,260	472,588
Loire (Haute-)	3	28	258	300,994	304,615

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE DES Arrondiss.	Cantons.	Communes.	POPULATION EN 1856.	POPULATION EN 1851.
Loire-Inférieure...	5	45	208	555,996	535,664
Loiret............	4	31	348	345,115	341,029
Lot	3	29	315	293,753	296,224
Lot-et-Garonne....	4	35	315	340,041	341,345
Lozère............	3	24	193	140,819	144,705
Maine-et-Loire	5	34	376	524,387	515,452
Manche...........	6	48	643	595,202	600,882
Marne	5	32	669	372,050	373,302
Marne (Haute-)....	3	28	550	256,512	268,398
Mayenne..........	3	27	274	373,841	374,566
Meurthe	5	29	714	424,373	450,423
Meuse	4	28	587	305,727	328,657
Morbihan.........	4	37	234	473,932	478,172
Moselle...........	4	27	628	451,152	459,684
Nièvre............	4	25	317	326,086	327,161
Nord	7	60	663	1,212,353	1,158,285
Oise..............	4	35	700	396,085	403,857
Orne	4	36	512	430,127	439,884
Pas-de-Calais	6	43	903	712,846	692,994
Puy-de-Dôme......	5	50	443	590,062	596,897
Pyrénées (Basses-).	5	40	560	436,442	446,997
Pyrénées (Hautes-).	3	26	480	245,856	250,934
Pyrénées-Orientales	3	17	228	183,056	181,955
Rhin (Bas-).......	4	33	543	563,855	494,147
Rhin (Haut-).......	3	29	490	499,442	587,434
Rhône............	2	27	258	625,991	574,745
Saône (Haute-)....	3	28	583	312,397	347,469
Saône-et-Loire.....	5	48	585	575,018	574,720
Sarthe............	4	33	389	467,193	473,071
Seine.............	3	20	81	1,727,419	1,422,065
Seine-Inférieure...	5	50	760	769,450	345,076
Seine-et-Marne....	5	29	527	341,382	472,554
Seine-et-Oise......	6	36	684	484,179	762,039
Sèvres (Deux-)....	4	31	355	327,846	323,615
Somme	5	41	832	566,619	570,641
Tarn	4	35	316	354,832	363,073
Tarn-et-Garonne ..	3	24	193	234,782	237,553
Var	4	35	203	371,820	357,967
Vaucluse..........	4	22	149	268,994	264,618
Vendée...........	3	30	297	389,683	383,734
Vienne...........	5	31	296	322,585	317,305
Vienne (Haute-)....	4	27	199	319,787	319,379
Vosges	5	30	546	405,708	427,409
Yonne............	5	37	482	368,901	381,133
TOTAL GÉNÉRAL..	363	2,850	36,826	36,039,364	35,783,170

DE QUELQUES PARTICULARITÉS DU MOUVEMENT DE LA POPULATION EN FRANCE EN 1853.

I. Observations générales.

Le relevé du mouvement de l'état civil, en 1853, que va publier le Bureau de la statistique générale de France doit présenter, avec les documents analogues déjà émanés du même service, des différences ou plutôt des améliorations qu'il peut être utile de faire connaître.

Depuis le commencement de ce siècle, les préfets sont tenus de préparer, chaque année, avec les états que leur adressent les maires, et de transmettre à l'administration un tableau récapitulatif, pour leur département, indiquant pour chaque mois : 1° les mariages par état civil (entre garçons et filles, entre garçons et veuves, entre veufs et filles, entre veufs et veuves); 2° les naissances légitimes et naturelles par sexe ; 3° les décès par sexe, par état civil et par âge.

Les principaux changements introduits dans la forme de ce tableau semi-séculaire par diverses instructions ministérielles, mais surtout par la plus récente de toutes, celle du 24 septembre 1853, portent sur les points suivants :

Les mort-nés, qui prennent depuis quelques années une place considérable dans les études biostatiques, n'étaient pas toujours relevés avec une exactitude suffisante. Dans quelques communes, par une fausse interprétation des circulaires, on les avait, à tort, distingués des enfants décédés avant la déclaration de naissance. Ailleurs, on les avait confondus dans les décès ordinaires. La forme du cadre appliqué en 1853 doit prévenir, autant que possible, le retour de semblables erreurs.

Le relevé des mariages contient pour la première fois, en 1853, en outre de leur nombre absolu et de l'état civil des époux, l'âge respectif de ces derniers, selon qu'ils contractent un premier ou un second mariage. Ce nouveau renseignement doit donner lieu à des observations pleines d'intérêt. Il en sera probablement de même de ceux que l'administration fera désormais recueillir régu-

lièrement sur le nombre : 1° des conjoints qui n'ont pu signer leur acte de mariage, sorte d'indice de l'état de l'instruction primaire en France ; 2° des mariages précédés d'actes respectueux ; 3° des mariages qui ont été l'objet d'oppositions ; 4° des mariages contractés entre parents et alliés ; 5° des mariages qui ont donné lieu à un contrat ; 6° des mariages par lesquels des enfants naturels ont été légitimés.

Mais l'amélioration la plus considérable aux anciens cadres est, sans contredit, la division de la population, au point de vue de son mouvement annuel, en deux catégories : *urbaine* et *rurale.* Cette distinction a été ainsi faite : on a considéré comme population urbaine celle de toute commune ayant, d'après le dénombrement de 1851, au moins 2,000 habitants agglomérés, et, par conséquent, comme population rurale celle des autres communes.

Les anciens cadres ont encore été modifiés, mais provisoirement et à titre d'essai, par la substitution, dans le tableau des décès, de l'indication de l'âge *année par année* à la même indication par *périodes quinquennales.* Cette substitution permettra peut-être, un jour, d'établir sans interpolations, les tables mortuaires de notre pays année par année, et, par suite, de déterminer, avec plus de précision que par le passé, la durée probable ou moyenne de la vie, en France, à chaque âge.

C'est également à partir de 1853 qu'on a cherché à prévenir les doubles emplois résultant des inscriptions de décès faites tant à la commune du décès qu'à la commune du domicile, en vertu des articles 80 et 84 du code Napoléon. Ces décès devant être désormais relevés à part, on pourra en connaître le nombre et le distraire du total général.

L'application, en 1853, de ces diverses améliorations communique au relevé de l'état civil de cette année un intérêt particulier. Nous allons résumer rapidement les observations auxquelles il donne lieu, en comparant entre elles : 1° la population urbaine ; 2° la population rurale ; 3° la population du département de la Seine en bloc ; 4° celle de la France entière. Ces observations emprun-

tent une valeur particulière de ce fait que l'année 1853 est une année normale, régulière, pendant laquelle il ne s'est produit aucun fait économique de nature à exercer une influence perturbatrice sur les lois qui président au mouvement de la population en France.

II. Résumé du mouvement de la population en 1853.

Accroissement de la population. — Une population s'accroît de deux manières : 1° par l'excédant des naissances sur les décès ; 2° par l'excédant de l'immigration sur l'émigration. Nous n'étudierons ici que le premier de ces deux modes d'accroissement; les moyens de constater le second manquant à peu près complétement en France, surtout depuis l'établissement des chemins de fer.

Le tableau qui suit permet de déterminer l'excédant des naissances sur les décès par nature de population, et de rapporter cet excédant aux populations correspondantes calculées, pour 1853, d'après la moyenne de l'accroissement annuel constaté par les dénombrements de 1846 et 1851.

	POPULATION CALCULÉE POUR 1853.	EXCÉDANT des NAISSANCES SUR LES DÉCÈS.
Département de la Seine.	1,501,000	2,377
Population urbaine.....	8,330,000	24,484
Population rurale.......	26,394,000	114,499
France entière.	36,225,000	141,360

On en déduit pour 100 habitants les accroissements suivants :

Département de la Seine...........	0,1556
Population urbaine................	0,2939
Population urbaine................	0,4338
Moyenne pour la France......	0.3896

Il résulte de ce tableau que, si le mouvement de la population en France, n'était déterminé que par l'excédant des naissances, celle du département de la Seine resterait presque stationnaire. La population rurale, au contraire,

tendrait à s'augmenter dans une plus forte proportion que celle des villes. C'est donc à l'immigration que les populations urbaines, et particulièrement celle de Paris, doivent la plus forte partie de leur accroissement.

La proportion d'accroissement de la population par l'excédant des naissances, en 1853, est une des plus faibles que l'on ait constatées depuis longtemps. Elle avait été, en 1852, de 0,4287, chiffre qui représente assez exactement, à quelques oscillations près, la moyenne relevée pour la période décennale 1844-1853.

III. Naissances.

Le nombre des naissances s'est élevé, en 1853, à 975,537. Il se répartit ainsi qu'il suit entre les trois populations que nous comparons :

Département de la Seine...........	49,878
Population urbaine................	252,006
Population rurale.................	673,653
TOTAL....	975,537

Ce nombre est inférieur de 27,444 à celui de l'année précédente bien que le chiffre des mariages n'ait été supérieur en 1852 que de 751 seulement. Il diffère très-peu, d'ailleurs, de la moyenne constatée depuis plus de 50 ans, circonstance remarquable qui ne se produit peut-être dans aucun pays.

Fécondité absolue. — On évalue ordinairement la fécondité d'une population en rapportant les naissances au nombre des habitants dans l'année que l'on considère et en éliminant les mort-nés. En appliquant cette méthode, on constate les faits suivants pour 1853 :

	Nés vivants.	Population en 1853.	Rapports généraux de la popul.
Département de la Seine.	46,707	1,501,000	1 sur 32
Population urbaine.....	239,615	8,330,000	1 — 35
Population rurale	650,645	26,394,000	1 — 41
France entière...	936,967	36,225,000	1 sur 39

En multipliant par les nombres qui expriment les rapports ci-dessus les naissances correspondantes, on reproduit les populations sur lesquelles on a opéré. D'un autre côté, dans une population considérée comme à

peu près stationnaire, la population est égale aux naissances annuelles multipliées par la vie moyenne. Ceci posé, les rapports 32, 35, 41 et 39 représentent la durée de la vie moyenne dans chacune de ces populations.

On remarque qu'elle est plus longue dans les campagnes que dans les villes, et dans les villes que dans le département de la Seine.

Si l'on prend le rapport des naissances à la population dans l'année 1820, par exemple, on ne trouve que 32 ans pour durée de la vie moyenne en France, tandis que nous venons de voir qu'elle s'élève à 39 ans en 1853. C'est un accroissement de 7 ans en un tiers de siècle.

Fécondité relative ou légitime. — C'est en divisant par les mariages d'une année les conceptions légitimes de la même année, qu'on mesure généralement la fécondité des mariages. Ce calcul prête à la critique, surtout par cette raison que le plus grand nombre des naissances enregistrées dans l'année que l'on considère, provient de mariages antérieurs. Toutefois, quand on opère sur une certaine période, cette cause d'inexactitude est notablement atténuée. Appliquée aux trois catégories de population que nous étudions, cette méthode suffit, d'ailleurs, pour caractériser les différences qu'elles présentent au point de vue de la fécondité légitime. Les chiffres ci-après établissent cette différence.

	Nombres absolus.	Nombre de naissances par mariage.
Département de la Seine...	36,245	2.31
Population urbaine.......	221,010	3.24
Population rurale.........	645,415	3.28
France entière.....	902,670	3.21

Ainsi c'est dans les populations agglomérées que la fécondité des mariages paraît être la plus faible, probablement par suite de ce fait que la population se proportionne aux subsistances, ou, plus exactement, aux moyens d'existence, moins abondants, plus difficiles à se procurer dans les villes, dans les grandes villes surtout, que dans les autres localités.

Si, malgré cette moindre fécondité des mariages, la fé-

condité absolue de la population est plus grande dans les populations compactes, c'est qu'elles offrent comparativement un plus grand nombre de naissances illégitimes.

Rapport sexuel dans les naissances. — Un fait remarquable et observé depuis longtemps, c'est la supériorité numérique des garçons sur les filles dans les naissances. Cette supériorité s'est maintenue, depuis 36 ans, et presque uniformément, dans le rapport exprimée par la fraction 17/16, soit un excédant d'un seizième.

La prédominance du sexe masculin varie selon qu'on étudie le rapport sexuel dans les naissances d'enfants vivants ou dans les mort-nés, dans les naissances légitimes ou dans les naissances naturelles, dans les naissances du département de la Seine, ou dans celles soit des villes soit des campagnes.

Le tableau suivant indique les différences constatées à ce sujet entre ces diverses catégories de naissances :

	NÉS VIVANTS.	MORT-NÉS.	NAISSANCES TOTALES.
Enfants légitimes.			
Départ. de la Seine..	105.70	126.19	106 84
Population urbaine...	104 57	141.09	106.05
Population rurale....	106.55	163 54	108.04
Moyenne...	106.03	153.57	107.50
Enfants naturels.			
Départ. de la Seine..	102.99	125.60	104.39
Population urbaine..	106.86	116.33	107.43
Population rurale....	108.47	113.55	108.61
Moyenne...	106.75	116.16	107.31
Naissances totales.			
Départ. de la Seine..	104.95	125.85	106.17
Population urbaine..	104 85	136.83	106.22
Population rurale....	106.63	158.90	108.06
Moyenne...	106.08	148.47	107.48

On voit que la prépondérance masculine est extrême dans les mort-nés. Elle n'est pas moindre, comme nous le dirons plus tard, dans les enfants décédés en bas âge. Pour les enfants nés viables, le rapport est identiquement le même que celui qui a été déduit, en France, d'observations recueillies depuis 1817; mais il varie avec le degré d'agglomération de la population. Ainsi, il est plus fort dans les villes que dans les campagnes, et dans les villes que dans le département de la Seine. Quelques statisticiens ont cru devoir en conclure que les travaux de l'agriculture, qui ont une si grande influence sur le développement de la force musculaire, favorisent la prédominance des conceptions masculines. Cette prédominance n'aurait-elle pas plutôt pour cause le double fait, dont nous démontrerons plus loin l'existence, d'une moindre disproportion dans l'âge des époux et d'un âge moins élevé au moment du mariage, au sein des populations rurales?...

Dans les naissances naturelles, le rapport sexuel n'est plus de 17/16, mais bien de 26/25, observation qui a également été faite de 1817 à 1852. Il en résulte que, dans ces naissances, l'écart entre les deux sexes est moindre que dans les naissances légitimes. Aucune explication satisfaisante n'a encore été donnée de cette différence.

En 1853, par une exception singulière, la prédominance masculine est plus marquée dans les enfants naturels nés viables que dans les enfants légitimes de la même catégorie. Elle l'est un peu moins, au contraire, lorsque l'on considère les conceptions; on rentre alors dans le fait généralement observé.

Rapport des naissances naturelles aux naissances légitimes. — On compte généralement, en France, 1 naissance naturelle pour 13 naissances légitimes. En 1853, le rapport a été de 1 pour 12,39 et si l'on ne tient compte que des nés vivants, de 1 pour 12,71. C'est un rapport un peu plus fort que la moyenne observée depuis 50 ans.

En divisant séparément, pour chacune des populations qui nous occupent, les naissances légitimes et naturelles par l'ensemble des naissances, on obtient les rapports suivants, établis sur 100 naissances.

	NÉS VIVANTS.		MORTS-NÉS.		NAISSANCES TOTALES.	
	légitimes.	naturels.	légitimes.	naturels.	légitimes.	naturels.
D^t de la Seine.	72.81	27.19	70.54	29.46	72.07	27.93
Pop. urbaine.	87.88	12.82	84.28	15.72	87.30	12.30
Pop. rurale..	95.91	4 09	92 81	7.19	95.81	4.19
Moyenne g^e.	92.71	7.29	88 24	11.76	92 53	7 47

Ces rapports sont significatifs; ils prouvent que le nombre des enfants naturels, nés vivants ou mort-nés, est très-faible dans les campagnes et trois fois plus considérable dans les villes. Quant au département de la Seine, il fournit 29,93 enfants naturels pour 72,07 enfants légitimes, soit 1 enfant naturel pour 2,58 enfants légitimes. Ce département voit donc naître de six à sept fois plus d'enfants naturels que la partie rurale de la population française. Mais il faut dire qu'un certain nombre de naissances illégitimes enregistrées dans les villes n'appartiennent pas à leur population sédentaire. Beaucoup de filles-mères des campagnes viennent y faire leurs couches, et les localités voisines fournissent à leurs hospices une partie notable des enfants trouvés qu'ils reçoivent annuellement; or, ces enfants sont inscrits comme s'ils étaient nés dans la commune de l'hospice dépositaire Ce n'est, toutefois, qu'une atténuation, le fait d'un grand nombre de naissances naturelles pouvant être considéré comme spécial aux populations urbaines, par des raisons trop faciles à déduire pour que nous les énumérions.

Ajoutons que, d'après des observations nombreuses, un grand nombre d'enfants conçus *illégitimes*, dans les campagnes, naissent *légitimes*, par suite d'une plus grande disposition du père, sous la pression de l'opinion, à réparer par le mariage les conséquences de la séduction.

Enfants naturels reconnus et non reconnus. — Sans compter les enfants naturels légitimés par le mariage de leurs parents, un certain nombre de ces enfants est reconnu, soit par le père, soit par la mère, soit par les deux parents à la fois. Le tableau ci-après indique dans quelles

proportions ces reconnaissances ont lieu dans la population urbaine et dans la population rurale. (Ce document nous manque pour le département de la Seine.)

	ENFANTS RECONNUS				ENFANTS NON reconnus.
	par LE PÈRE.	par LA MÈRE.	par LES DEUX.	TOTAL.	TOTAL.
Pop. urbaine..	7.79	18.43	4.53	30.75	69.25
Pop. rurale....	5.11	46.40	8.94	60.45	39.55
	6.55	31.75	6 63	44 93	55 07

On voit, par ces rapports, qu'en général c'est par la mère qu'a lieu le plus grand nombre de reconnaissances. Sur 100 enfants naturels, le père n'en reconnait que 7 et les deux parents réunis à peu près autant.

Toutefois, il importe de remarquer que l'on a considéré ici comme reconnus, non-seulement les enfants qui l'ont été par un acte authentique, mais encore ceux dont les parents ont été seulement *déclarés* par les témoins de l'acte de naissance. Il est vrai que ces déclarations, bien que ne constituant pas des reconnaissances dans le sens légal du mot, en produisent généralement tous les effets pour les enfants qui, ostensiblement élevés par les parents, acquièrent la possession d'état et en recueillent le plus souvent tous les avantages.

Mort-nés. — Si l'on rapproche le nombre total des mort-nés du chiffre absolu des naissances, on obtient les résultats suivants :

	Naissances.	Mort-nés.	Nombre de naissances pour 1 mort-né.
Département de la Seine.	49,878	3,171	15.73
Population urbaine......	252,006	12,391	20.34
Population rurale.......	673.653	23,008	29,28
France entière....	975,537	38,570	25,29

Ici encore se manifeste l'influence favorable des campagnes, et on ne peut s'empêcher d'être frappé, en voyant le rapport afférent au département de la Seine, des dan-

gers qui, au sein des centres de population, menacent l'enfant soit avant même qu'il ait vu le jour, soit dans les premiers moments de sa naissance.

Nous avons déjà constaté que cette mortalité spéciale s'attache aux garçons de préférence aux filles.

Parmi les circonstances particulières qui paraissent influer sur le nombre des mort-nés, l'une des plus importantes, est l'illégitimité de la conception. Le tableau suivant met ce fait dans tout son jour.

	ENFANTS LÉGITIMES.		ENFANTS NATURELS.		NOMBRE de mort-nés pour 100 naissances.	
	Naissances	Mort-nés.	Naissances	Mort-nés.	Légitimes.	Naturelles
Dt de la Seine.	36,245	2,237	13,633	934	6.17	6.85
Popul. urbaine.	221,010	10,444	30,996	1,947	4.72	6.28
Popul. rurale .	645,415	21,354	28,238	1,654	3.31	5.86
France entière.	902,670	34,035	72,867	4,535	3.77	6,24

Ainsi les mort-nés sont plus nombreux dans les naissances illégitimes. On conçoit, en effet, que les circonstances qui déterminent généralement la mort de l'enfant avant, pendant ou peu d'instants après la naissance, doivent se produire plus souvent dans les unions illégitimes que dans le mariage. Ces circonstances sont : les excès de toute nature ou les privations excessives, la dissimulation prolongée de la grossesse par les expédients les plus dangereux pour la santé de l'enfant, les tentatives d'avortement, les accouchements clandestins, etc.

Les campagnes conservent ici leur avantage sur les villes, bien que l'insuffisance du service médical doive y rendre fréquents les décès d'enfants par le fait d'accouchements contre les règles de l'art, et que les travaux pénibles auxquels les mères restent généralement occupées pendant la durée de leur grossesse, soient de nature à provoquer de nombreux et graves accidents.

Influence des saisons sur le nombre des conceptions. — Le tableau ci-après permet de déterminer l'existence et la mesure de cette influence. Le nombre des naissances y

a été réduit à 12,000 et les mois ramenés à un nombre uniforme de 31 jours.

MOIS.	NAISSANCES MOYENNES.				MOIS de la CONCEPTION
	Départ. de la Seine	Population urbaine.	Population rurale.	France entière.	
Janvier....	1,013	1,028	1,060	1,050	Avril.
Février	1,010	1,033	1,061	1,051	Mai.
Mars......	1,034	1,094	1,147	1,128	Juin.
Avril......	1,022	1,051	1,102	1,085	Juillet.
Mai.......	966	995	1,014	1,007	Août.
Juin	976	970	944	952	Septembre.
Juillet.....	981	953	914	928	Octobre.
Août......	989	966	951	957	Novembre.
Septembre.	1,011	990	997	996	Décembre.
Octobre...	1,036	983	986	988	Janvier.
Novembre.	995	965	924	938	Février.
Décembre.	967	972	900	920	Mars.
Total...	12,000	12,000	12,000	12,000	

On voit tout d'abord que l'influence des saisons est beaucoup plus prononcée dans les campagnes que dans les villes, et surtout que dans le département de la Seine ce qui semble naturel, puisque dans les campagnes, on n'a pas les mêmes moyens que dans les villes, et surtout dans les grandes villes, de se préserver de l'inégalité des températures.

Un premier maximum des naissances, et c'est le plus considérable, se manifeste, pour les populations rurales et urbaines, au mois de mars, et, par conséquent, pour les conceptions, au mois de juin, c'est-à-dire à l'époque de l'année où les forces vives de la nature atteignent, dans les deux règnes, après le sommeil de l'hiver, leur plus grande énergie. Déjà même les mois d'avril et de mai présentent un très-grand nombre de conceptions, et ce fait est général, à des degrés divers, quelle que soit la population que l'on considère.

Le minimum des naissances arrive quatre mois après, en juillet, et, par conséquent, le minimum des conceptions en octobre. Pour Paris, ce minimum est plus rap-

proché; il correspond au mois de mai pour les naissances et au mois d'août pour les conceptions. Cette différence s'explique peut-être par le grand nombre de personnes qui sont absentes de la capitale à cette époque de l'année.

Un deuxième maximum, mais beaucoup moins prononcé que le premier, se déclare en septembre pour les naissances, en décembre, pour les conceptions. C'est, pour les campagnes, l'époque de l'interruption des travaux agricoles, de la réunion prolongée des membres de la famille au foyer domestique. A cette même époque, les émigrants à l'intérieur, si nombreux dans les départements montagneux, reviennent au pays natal, pour ne le quitter de nouveau qu'au printemps suivant. Le second minimum correspondant tombe en novembre pour la population urbaine, en décembre pour la population rurale, et, en ce qui concerne les conceptions, en février et en mars, c'est-à-dire en carême.

Quant au département de la Seine, son plus grand maximum se trouve en octobre pour les naissances, et, par conséquent, en janvier pour les conceptions. C'est l'époque où l'agglomération urbaine a atteint sa plus forte densité, et où les plaisirs propres à la saison amènent, dans les diverses classes de la société, les relations les plus fréquentes. Le mois de mars, époque du carême, est, comme dans le reste de la France, celui qui présente à Paris et dans sa banlieue le minimum des conceptions.

Les conceptions se classent comme il suit par saisons climatériques [1] dans les trois catégories de population que nous étudions :

	Département de la Seine.	Population urbaine.	Population rurale.
Hiver.....	3,042	3,140	3,263
Été........	3,022	3,033	3,021
Printemps.	2,990	2,938	2,907
Automne..	2,946	2,889	2,809
TOTAL.	12,000	12,000	12,000

1 Les saisons atmosphériques, par opposition aux saisons astronomiques, comprennent les mois suivants : Hiver (décembre, janvier, février); — Printemps (mars, avril, mai); — Été (juin, juillet, août); — Automne (septembre, octobre, novembre).

La différence entre la saison la plus favorable et celle qui l'est le moins est, pour le département de la Seine, de 96; pour la population urbaine de 251, et pour les campagnes de 454.

Si l'on compare maintenant les conceptions des six mois de la belle saison (mai à octobre) aux six mois qui, dans nos climats, constituent la saison froide ou humide (novembre à avril), on constate que, dans le département de la Seine, pour 12,000 conceptions, il s'en trouve 122 de plus dans la partie la plus froide de l'année; les mois chauds donnent, au contraire, un excédant de 192 dans les villes et de 364 dans les campagnes. On serait tenté d'en conclure qu'une température douce est essentiellement favorable à la fécondité humaine, surtout dans les campagnes. Quoique cette influence soit encore sensible dans le département de la Seine, des causes purement artificielles paraissent y jouer, sous ce rapport, le rôle le plus important.

Il n'existe pas de rapport de cause à effet, comme on pourrait le croire, entre les mois maxima des mariages et les mois maxima des conceptions. En effet, si, comme nous le verrons plus loin, le mois de mars qui offre le moins de mariages, est également celui qui offre le moins de conceptions, février qui voit se conclure le plus grand nombre de mariages, est au dixième rang dans l'ordre des conceptions.

De la répartition des naissances entre les heures de jour et de nuit. — Les heures de jour voient-elles naître plus d'enfants que les heures de nuit? Nous n'avons, à cet égard, qu'un assez petit nombre d'observations, dont le tableau ci-après fait connaître, pour les villes et les campagnes, le résumé par périodes de six heures et par 12,000 naissances journalières.

Heures.	Population urbaine.	Population rurale.
Après minuit...	3,637	3,528
Avant midi......	3,070	3,053
Après midi	2,561	2,811
Avant minuit...	2,732	2,608
Total..	12,000	12,000

On voit que les naissances sont plus nombreuses la nuit que le jour. Le rapport est de 1,13 pour les villes et 1,05 pour les campagnes. Il résulte des mêmes observations que le maximum des naissances a lieu, dans les deux populations, de 1 à 2 heures du matin, et le minimum de 11 heures à midi. Les heures qui donnent le moins de naissances sont, par ordre décroissant, de midi à 1 heure, de 11 heures à minuit, et de minuit à 1 heure du matin. Ainsi, par une coïncidence singulière, c'est vers les heures de midi et de minuit que l'on compte le moins de naissances. C'est de 1 heure à 6 heures du matin qu'il y en a le plus.

IV. Mariages.

Le nombre des mariages a été, en 1853, de 280,609; c'est 751 seulement de moins qu'en 1852. Ce nombre n'éprouve, du reste, que des oscillations annuelles assez faibles et moins marquées notamment que celles des décès. Ainsi, bien que, dans le mariage, la volonté de l'homme semble jouer le rôle le plus considérable, cependant, cette volonté est subordonnée, à son insu, à des lois particulières.

Ces 280,609 mariages se répartissent ainsi qu'il suit par nature de population :

Départ. de la Seine..	15,675	ou 1 mariage p.	96 habit.
Population urbaine..	68,209	—	122 —
Population rurale...	196,725	—	134 —
France entière...	280,609		129 habit.

Mariages par l'état civil.— Le tableau suivant indique dans quelle proportion ont lieu, dans les trois catégories de population, les mariages entre célibataires et veufs.

Mariages entre :	Seine.	Population urbaine.	Population rurale.	La France entière.
Garçons et filles...	81.33	8.179	83.60	83.03
Garçons et veuves..	5.03	4.70	3.58	3.94
Veufs et filles......	9.93	9.78	9 31	9.46
Veufs et veuves....	3.71	3.73	3.51	3.57
TOTAL...	100 00	100 00	100 00	100 00

Les premiers mariages (ou mariages contractés en premières noces par les deux conjoints) sont, comme on le

voit, plus nombreux dans les campagnes que dans les villes, et dans les villes que dans le département de la Seine. Les seconds mariages (contractés par des veufs ou veuves) étant pris pour unité, les premiers mariages sont respectivement :

Départ. de la Seine..........	4.35
Population urbaine..........	4.49
Population rurale...........	5.10

Si l'on examine maintenant, pour chaque sexe séparément, le nombre des premiers (M′) et des seconds mariages (M″), on trouve, pour 100 mariages, le résultat ci-après :

	Sexe masculin.	Sexe féminin.
Départ. de la Seine.	86.36 M′	91.26 M′
	et 13.64 M″	et 8.74 M″
Population urbaine.	86.49 M′	91.57 M′
	et 13.51 M″	et 8.43 M″
Population rurale..	87.18 M′	92.91 M′
	et 12.82 M″	et 7.09 M″

Le nombre des seconds mariages étant pris pour unité, les mariages de garçons et de filles sont respectivement :

	Mariages de garçons.	Mariages de filles.
Départ. de la Seine..	6.33	10.44
Population urbaine..	6.40	10.86
Population rurale...	6.80	13.10

Ces rapports sont remarquables; ils prouvent que l'homme se remarie plus fréquemment que la femme. On voit, en effet, qu'il y a un second mariage en moyenne pour 6,51 hommes et pour 11,47 femmes seulement. La plus grande tendance de l'homme à se remarier est donc bien établie, et elle doit tenir à une loi physiologique de notre nature, ou du moins à une loi sociale; car la femme ayant à peu près à tous les âges, comme on le verra plus loin, une plus longue vie moyenne et probable, il y a plus de femmes qui survivent à leurs maris que de maris à leurs femmes. Ce résultat contribue à expliquer la supériorité numérique des veuves sur les veufs, que l'on constate dans tous les recensements de la population.

En étudiant le même fait d'après la nature des popula-

tions, on remarque que la tendance des hommes à se remarier est plus faible dans les campagnes que dans les villes et le département de la Seine. Même observation en ce qui concerne les femmes, mais avec des différences plus marquées ; ainsi, dans le département de la Seine, il se remarie une femme sur 10, tandis que dans les campagnes il ne s'en remarie qu'une sur 13.

Age absolu des époux. — Nous ne pouvons reproduire ici, faute d'espace, les documents généraux qui font connaître cet âge. Bornons-nous à constater que, considérés dans leur ensemble, les mariages présentent, à ce point de vue, une régularité remarquable.

Age relatif moyen des époux. — Si l'on prend l'âge que chaque marié des deux sexes avait au jour du mariage, pour additionner ensuite ces âges et diviser la somme par le nombre des mariés, le résultat donne l'âge moyen cherché. Les tableaux officiels ne fournissant pas les âges des mariés par mois et jours, mais seulement pour certaines périodes, on ne peut avoir cet âge moyen que par approximation ; il n'en donne pas moins lieu à des comparaisons intéressantes entre les diverses catégories de population qui forment l'objet de cette étude. Ces comparaisons sont indiquées dans le tableau suivant :

MARIAGES ENTRE :		AGE RELATIF MOYEN AU MOMENT DU MARIAGE. De l'homme. ans.	mois.	De la femme. ans.	mois.
Garçons et filles..	Départ. de la Seine.	29	4	25	4
	Population urbaine.	28	7	24	9
	Population rurale..	27	11	24	3
Garçons et veuves.	Départ. de la Seine.	36	7	37	4
	Population urbaine.	34	7	34	11
	Population rurale..	33	5	33	8
Veufs et filles.....	Départ. de la Seine.	41	7	32	0
	Population urbaine.	40	6	32	2
	Population rurale..	39	10	31	1
Veufs et veuves...	Départ. de la Seine.	48	10	44	6
	Population urbaine.	47	4	43	1
	Population rurale..	47	0	42	5

Si, d'après ce tableau, l'homme, ce que tout le monde

sait, se marie plus tard que la femme, il existe cependant une exception à cette règle à la fois dans les villes et dans les campagnes : c'est celle que présentent les mariages contractés entre garçons et veuves. On voit aussi qu'on se marie plus jeune dans les campagnes que dans les villes et surtout que dans le département de la Seine. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si nous avons constaté plus haut une plus grande fécondité des mariages dans la population rurale.

Si l'on compare maintenant, au point de vue de l'âge relatif des époux, les premiers aux seconds mariages, on constate que les mariages entre garçons et filles ont lieu environ 6 ans avant les mariages entre garçons et veuves, 10 ans avant les mariages entre filles et veufs, et près de 20 ans avant les mariages entre veufs et veuves.

Le tableau qui précède montre encore que, dans les départements autres que la Seine, les mariages en premières noces ont lieu (en chiffres ronds) entre des hommes de 28 ans et des femmes de 24 ans 1/2. Or à 28 ans, l'homme ayant, comme il sera dit plus loin, une vie probable de 36 ans, tandis que la vie probable d'une femme de 24 ans 1/2 est d'environ 41 ans, il en résulte que la femme, en se mariant, a une probabilité de vie supérieure de 5 ans à celle de son mari ; ce qui lui donne un peu plus de 13 chances contre 12 de lui survivre. Cependant nous avons fait remarquer que le mari qui survit à sa femme a plus de chances de se remarier que la femme qui survit à son mari, et cela dans la proportion de 6 à 10.

Disproportion d'âge entre les époux. — Nous avons dit qu'il y a des mariages où la femme est plus âgée que son conjoint. Le tableau proportionnel suivant permet non-seulement d'en connaître le nombre relatif, mais encore de calculer, aux diverses époques de la vie, la disproportion d'âge qui existe, au moment du mariage, entre les deux époux. Le calcul est établi sur *tous les mariages;* seulement on en a éliminé, pour plus d'exactitude, les âges extrêmes, c'est-à-dire les mariages contractés par des hommes de moins de 20 ans et de plus de 50 ans.

Il est facile de voir, en jetant un coup d'œil sur ce tableau, qu'en général la proportion des femmes plus âgées

que leurs maris est à peu près la même, quelle que soit la population que l'on considère. Toutefois, on en compte

AGE DE L'HOMME.	PROPORTION pour 100 mariages, des femmes. Plus jeunes.	Du même âge.	Plus âgé de :	AGE MOYEN RELATIF De l'homme.	De la femme.	DISPROPORTION D'AGE DES ÉPOUX.
DÉPARTEMENT de la Seine.				ans. mois.	ans. mois.	ans. mois
20.25	37	46	17	22 6	21 10	0 8
25 30	60	25	15	27 6	24 6	3 0
30.35	72	18	10	32 6	26 6	6 0
35.40	74	15	11	37 6	30 6	7 0
40.50	71	23	6	45 0	35 4	9 8
TOTAUX et moyennes.	60	27	13	31 9	27 4	4 5
POPULATION urbaine.				ans. mois.	ans. mois	ans. mois
20.25	31	52	17	22 6	22 1	0 5
25 30	60	30	10	27 6	22 4	5 2
30.35	70	21	9	32 6	27 2	5 4
35 40	74	17	9	37 6	30 5	7 1
40.50	70	25	5	45 0	35 5	9 7
TOTAUX et moyennes.	56	32	12	30 4	26 8	3 8
POPULATION rurale.				ans. mois.	ans. mois	ans. mois.
20.25	29	54	17	22 6	22 2	0 4
25 30	61	29	10	27 6	25 10	1 8
30.35	73	20	7	32 6	26 7	5 11
35.40	77	17	6	37 6	29 5	8 1
40.50	73	23	4	45 0	34 6	10 6
TOTAUX.	56	33	11	29 7	25 10	3 9

un peu moins dans les campagnes que dans les villes et que dans le département de la Seine. — On constate aussi que leur nombre diminue rapidement à mesure que le mari avance en âge. Le nombre des femmes plus jeunes va

croissant jusqu'à ce que l'homme ait atteint l'âge de 30 ans. Cet âge atteint, il subit une diminution marquée; mais cette diminution devient surtout sensible quand le mari atteint 40 ans.

En ce qui concerne l'âge relatif des époux au moment de leur mariage, on remarque que la disproportion de cet âge, très-faible d'abord, croît très-vite avec l'âge du mari. Ainsi, tandis que, de 20 à 25 ans, la femme n'a pas un an de moins que son mari, la femme épousée par l'homme qui a dépassé la cinquantaine est plus jeune de près de 10 ans. — Ce fait se manifeste avec plus d'évidence encore dans les mariages entre garçons et filles. Les garçons au-dessous de 20 ans épousent seuls des filles plus âgées qu'eux; mais, dès qu'ils ont atteint cet âge, les femmes sont plus jeunes, et la disproportion de leur âge avec celui de leurs époux va toujours croissant à mesure que ces derniers avancent dans la vie. Pour les hommes de 60 ans et au-dessus, la différence est de plus de 20 ans.

Les garçons, jusqu'à 30 ans, épousent des veuves plus âgées qu'eux. Quand ils ont atteint cet âge, les veuves qu'ils épousent sont plus jeunes qu'eux, et cette disproportion d'âge va croissant, mais un peu moins rapidement que dans le cas précédent. — La loi des mariages, quant aux âges, entre veufs et filles est à peu près la même qu'entre garçons et filles; seulement la disproportion des âges, quoique croissant d'après les mêmes principes, est un peu moindre. — Enfin, c'est dans le mariage des veufs et veuves que la disproportion des âges est le moins marquée. Jusqu'à 30 et même 35 ans, les femmes sont plus âgées que leurs maris; elles sont plus jeunes ensuite de quelques mois, puis de quelques années.

Les observations qui précèdent s'appliquent aussi bien aux villes qu'aux campagnes, et le département de la Seine ne fait pas exception. C'est dans ce département que la disproportion absolue des âges des époux est le plus grande. Il y a presque égalité, sous ce rapport, entre les populations urbaine et rurale.

En éliminant du total des mariages ceux que l'âge avancé des époux ou de l'un d'eux paraît devoir rendre peu productifs, on remarque que c'est la population rurale

qui présente les mariages les moins disproportionnés.

Influence de l'âge des époux au mariage sur le sexe des enfants. — Si l'on se reporte au tableau des naissances, où se trouve déterminé le rapport sexuel des enfants légitimes, on voit que ce sont les campagnes qui produisent le plus de garçons ; le département de la Seine occupe à cet égard le second rang, et la population urbaine le dernier. Cette circonstance ne viendrait-elle pas à l'appui de l'opinion qui soutient que ce sont les mariages contractés à l'âge moyen le moins avancé pour les deux époux qui donnent lieu au plus grand nombre de naissances masculines?

Durée moyenne des mariages. — Lorsque le nombre annuel des mariages varie dans des limites assez faibles pour qu'on puisse le considérer comme à peu près constant, on obtiendrait, en le multipliant par la durée moyenne des mariages, si on la connaissait, celui des couples mariés qui existent dans un pays à un moment donné. Réciproquement, cette durée se déduit de la connaissance du nombre des couples existants, divisé par le nombre des mariages célébrés dans l'année que l'on considère. — Ceci posé, et le nombre des couples mariés pouvant être évalué, en 1853, à 7,015,525 ; d'un autre côté, le nombre des mariages contractés cette année étant de 288,609, la durée moyenne des mariages serait, en 1853, de 25 ans. Ce résultat est supérieur à celui que l'on déduit des divers recensements depuis 1836. On voit, en effet, que la durée moyenne des mariages ainsi calculée était, en 1836, de 23 ans; en 1841, de 23,53; en 1846, de 24,40; en 1851, de 24,69.

Mariages par mois. — En ramenant les mois à 31 jours et le nombre total annuel des mariages à 12,000, on obtient, pour chacune des populations que nous étudions, les résultats ci-après :

MOIS.	DÉPARTEMENT de la Seine.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.
Janvier......	864	1,126	1,074
Février	1.142	1,783	1,815
Mars	787	553	454
Avril	1,056	694	690
Mai	1,112	1,186	1,265

Juin........	1,022	1,181	1,417
Juillet......	1,031	869	1,018
Août.......	1,017	745	565
Septembre..	1,049	827	673
Octobre.....	1,092	1,023	965
Novembre...	967	1,448	1,499
Décembre...	861	565	565
TOTAL ..	12,000	12,000	12,000

Il semble résulter de ce tableau que les époques qui correspondent à certains usages religieux exercent, en France, une grande influence sur le nombre des mariages. Le maximum tombe en effet sur février, époque du carnaval, et le minimum au mois de mars, c'est-à-dire pendant le carême. Une légère diminution dans le nombre des mariages se fait également remarquer dans la saison des récoltes. Ces faits sont du reste plus caractérisés dans les campagnes que dans les villes et surtout que dans le département de la Seine.

Renseignements divers sur les mariages. — L'instruction des époux n'a été constatée que pour 82 départements et 256,663 mariages ou 513,326 conjoints. Sur ce dernier nombre, 170,172 maris ont pu signer de leur nom l'acte de mariage; 86,491 ont déclaré ne savoir pas signer. — 116,133 femmes ont signé; 140,530 ne l'ont pu. La proportion pour 100 mariages est celle-ci :

	Maris.	Femmes.
Ayant signé............	66.30	45.25
Et n'ayant pas signé....	33.70	54.75
	100.00	100.00

Ainsi, près du tiers des hommes et plus de la moitié des femmes qui se sont mariés en 1853 ne savaient ni lire ni écrire !...

Parmi les 256,663 mariages, 1,492 avaient été précédés d'actes respectueux; 104 avaient été l'objet d'oppositions. — 38 avaient eu lieu entre neveux et tantes, 107 entre oncles et nièces, 629 entre beaux-frères et belles-sœurs, 2,309 entre cousins germains. — 7,699 enfants naturels avaient été légitimés par 7,160 mariages; c'est 107,52 enfants légitimés pour 100 mariages.

V. Décès.

Intensité de la mortalité. — On a enregistré, en 1853, 834,177 décès se répartissant ainsi qu'il suit entre les campagnes, les villes et département de la Seine.

Départ. de la Seine	47,501
Population urbaine	227,522
Population rurale	559,154
	834,177

Ce chiffre est inférieur de 14,419 à celui de l'année précédente. Du reste, le nombre des décès ne présente pas, dans notre pays, la même constance que les naissances, et ses variations d'une année à l'autre sont beaucoup plus marquées.

La mortalité se mesure, en général, en rapportant les décès à la population; mais ici, comme pour les naissances, on doit déduire du nombre absolu des décès celui des enfants mort-nés, qui ne sauraient être assimilés aux autres décédés. Cette élimination faite, on constate, pour les trois catégories de population, les coefficients de mortalité ci-après :

	Population calculée en 1853.	Nombre absolu des décès.	Nombre d'habitants pour 1 décès.
Départ. de la Seine	1,051,000	44,330	34
Population urbaine	8,330,000	215,131	39
Population rurale	26,394,000	536,146	49
France entière	36,225,000	795,607	45

Cette série de rapports se rapproche de ceux qui expriment la fécondité absolue des mêmes populations, et ils se placent dans le même ordre. Il paraît donc exister un rapport direct entre l'intensité de la mortalité et celle de la fécondité. Il doit en effet en être ainsi : pour qu'une population reste stationnaire ou tende à augmenter, il faut, lorsque les décès y sont nombreux, que les générations se succèdent rapidement. Du reste, l'enfance étant soumise à une mortalité exceptionnelle, il y a un plus grand nombre de décès là où il naît un plus grand nombre d'enfants.

Rapport des décès aux naissances. — En France, le nom-

bre des naissances a toujours été supérieur, même dans les années de mortalité exceptionnelle, à celui des décès. Par conséquent, l'accroissement de population déterminé par l'excédant des naissances n'a jamais été interrompu. Pour 100 naissances on constate, en 1852, dans le département de la Seine, 94,91 décès; dans les villes, 89,78 ; dans les campagnes, 82,40; dans la France entière, 84,91. Les mêmes faits se reproduisent lorsqu'on a égard au sexe des décédés.

	SEXES masculin.	SEXES féminin.
Départ. de la Seine...........	94.54	95.30
Villes.....................	87.60	92.05
Campagnes..................	79.18	85.52
France......................	82.29	87.69

On remarque que les décès féminins se rapprochent beaucoup plus des naissances féminines que les décès masculins des naissances masculines. La population masculine tend donc à s'accroître plus rapidement que la population féminine, et, toutes choses égales d'ailleurs, on devrait trouver dans la population, en France, un excédant normal au profit du sexe masculin, si ce résultat n'était incessamment prévenu par les guerres, les émigrations, etc., qui l'atteignent plus spécialement.

Décès par état civil. — En rapportant les décès par état civil au total des décès, on obtient le tableau proportionnel suivant :

	Seine.	Villes.	Campagnes.
Enfants (de 0 à 15 ans).	40.78	37.77	34.43
Célibataires..........	21.45	17.88	13.25
Mariés...............	25.11	25.98	30.79
Veufs................	12.66	18.37	21.53
	100,00	100,00	100,00

Des quatre catégories de décès auxquelles ce tableau se rapporte, c'est l'enfance qui en fournit le plus grand nombre. Viennent ensuite, par ordre décroissant, les décès des mariés, des veufs et des célibataires. La part de l'enfance et du célibat est plus forte à Paris que dans les autres villes, dans les villes que dans les campagnes.

L'inverse se produit pour les gens mariés et les veufs. Dans les décès des enfants, des célibataires et même des mariés, c'est l'élément masculin qui domine ; on compte, en revanche, plus de décès féminins dans l'état de veuvage. Cela suffit pour déterminer l'excédant de décès féminins que l'on remarque dans les villes et surtout dans les campagnes. C'est qu'en effet, il meurt proportionnellement plus de veuves dans les campagnes que dans les villes, et dans celles-ci plus encore que dans le département de la Seine.

Rapport des décès par état civil à la population par état civil. — Si l'on rapporte les décès par état civil à la population par état civil en 1851, on obtient les résultats suivants qui font connaître le rapport de la mortalité pour chacune des quatre catégories de l'état civil :

Sexes.	Enfants.	Célibat.	Mariés.	Veufs.	Total.
Masculin.	38.62	70.03	56.25	13.64	44.83
Féminin.	36.84	74.22	64.39	17.03	44.12
Moyenne.	37.73	72.12	60.32	15.72	44.98

On remarque que ces rapports indiquent une mortalité particulièrement défavorable pour les veufs et les enfants, et une plus grande longévité apparente pour les mariés, mais surtout pour les célibataires. Toutefois cette indication ne suffit pas pour donner des notions précises sur l'influence que l'enfance, le célibat, le mariage ou le veuvage peuvent avoir sur le nombre des décès, le problème se compliquant d'une question d'âge. En effet, s'il meurt plus de veufs et d'enfants, c'est que ces deux catégories appartiennent aux âges extrêmes de la vie, c'est-à-dire aux âges de la plus grande mortalité. Il serait donc nécessaire, pour constater cette influence, si elle existe, de pouvoir rapprocher les décès *par âge* des célibataires, mariés, veufs, aux célibataires, veufs, mariés, *par âge*. Malheureusement la table de population par âge, d'après le recensement de 1851, laisse trop à désirer pour fournir les éléments d'une solution satisfaisante sur ce point.

Mortalité comparée des enfants légitimes et naturels. — D'après le tableau des décès aux premiers âges, si l'on prend pour unité 1 décès d'enfant légitime, la mortalité

des enfants naturels est représentée aux diverses périodes de l'extrême enfance, par les rapports suivants :

En naissant.	1.66	Dans la 1re année. 2,11
De 3 à 8 jours	1.81	
De 8 à 15 jours	2.48	
De 15 jours à 1 mois	2.76	
De 1 à 3 mois......	2.44	
De 3 à 6 mois......	2.07	
De 6 mois à un an,.	1.58	

Ce qui montre qu'à égalité numérique des naissances des deux catégories, la mortalité des enfants dans l'extrême enfance est double de celle des enfants légitimes.

Influence des saisons sur les décès. — Le tableau ci-après fait connaître la nature et l'intensité de cette influence. Les mois sont réduits à 31 jours et les décès à 12,000.

	DÉPARTEM. de la Seine.	POPULATION urbaine.	POPULATION rurale.	FRANCE entière.
Janvier ...	991	1,010	1,039	1,029
Février....	1,157	1,132	1,251	1,214
Mars......	1,364	1,232	1,342	1,313
Avril	1,236	1,129	1,222	1,198
Mai..... ..	1,115	1,010	1,011	1,016
Juin......	904	913	913	912
Juillet. ...	805	889	818	836
Août......	786	966	826	863
Septembre.	817	964	880	899
Octobre...	760	862	841	842
Novembre.	851	853	834	840
Décembre .	1,214	1,040	1,023	1,038
TOTAL...	12,000	12,000	12,000	12,000

Ces chiffres montrent que, dans les trois catégories de population, le maximum des décès a lieu au mois de mars; un second maximum se produit dans les villes en août ; dans les campagnes et la Seine en septembre. Ce maximum est assez peu prononcé. Mais il en est autrement d'un troisième maximum qui se manifeste exclusivement dans les campagnes au mois de décembre, et on voit combien il est tranché, surtout dans le département de la Seine. Les minima (absolu ou relatif) se trouvent partout en juillet et en novembre.

Les décès par mois se divisent en deux périodes : l'une croissante, l'autre décroissante. La première commence en novembre et finit en mars. La seconde commence en mars et s'arrête en juillet ; elle est suivie d'une recrudescence qui détermine le maximum d'août et de septembre et s'arrête en novembre.

En résumé, la mortalité est forte pendant les mois froids (hiver et commencement du printemps) ; elle est plus faible pendant la belle saison ; mais elle reprend en août et septembre, c'est-à-dire vers la fin des plus fortes chaleurs.

Il est remarquable que les mois de juin et de juillet, qui ont le plus de conceptions, sont aussi ceux qui ont le moins de décès ; d'un autre côté, le mois de mars, qui offre le plus petit nombre de conceptions, est, au contraire, celui qui présente le plus de décès. Cette sorte d'antagonisme s'explique probablement par ce fait que la force qui, au printemps, produit un nombre exceptionnel de conceptions, amène également une amélioration sensible de la santé publique. Une autre observation non moins intéressante, c'est que les mois maxima sont les mêmes pour les naissances et les décès. Ainsi mars, avril, février et même mai voient à la fois le plus grand nombre de naissances et de décès. Cette concordance des mois maxima a évidemment pour cause la mortalité exceptionnelle qui sévit en hiver, 1° sur les nouveaux nés ; 2° sur les vieillards. Il n'en est pas moins remarquable que ce soit précisément dans la saison pendant laquelle la population fait les pertes les plus considérables, qu'a lieu le plus grand nombre de naissances.

Rapport des décès féminins aux décès masculins. — Pour 1000 décès masculins on trouve 1002 féminins dans les villes et 1009 dans les campagnes. Ce rapport, comme on va le voir, varie légèrement avec les saisons.

Population urbaine.		Population rurale.	
Hiver......	1,015	Hiver......	1,017
Printemps..	1,004	Printemps..	1,019
Automne...	993	Automne...	1,001
Eté........	992	Eté........	993
	1,002		1,009

Les femmes paraissent donc mourir sensiblement en plus grand nombre que les hommes dans la mauvaise saison et éprouver aussi à un plus haut degré l'influence favorable des mois chauds. Cette double influence est, du reste, comme on devait s'y attendre, plus marquée dans les campagnes que dans les villes.

Influence des saisons sur les décès aux divers âges. — Les tableaux qui constatent cette influence étant trop étendus pour pouvoir trouver place ici, nous devons nous borner à les analyser.

On constate deux et quelquefois trois maxima à tous les âges de la vie, sauf pendant la période de 5 à 10 ans qui n'offre qu'un maximum. Dans les villes, le maximum principal se présente, dès la naissance, au mois de mars et y reste jusqu'à l'âge de 10 ans ; à partir de cette époque, il se déclare en avril et y reste jusqu'à l'âge de 40 ans. A cet âge, il revient à son point de départ, c'est-à-dire au mois de mars et s'y maintient jusqu'au terme le plus éloigné de l'existence. Un deuxième maximum très-marqué se manifeste, dès la naissance, au mois d'août. Il conserve une très-grande intensité pendant plus de cinq ans, et disparaît de 5 à 10 ans pour reparaître à l'époque de la puberté, mais très-notablement affaibli ; il disparaît après diverses oscillations, entre 50 et 60 ans. A l'âge de 40 ans, un maximum spécial se produit en décembre et va toujours croissant jusqu'à la fin de la vie.

Quant au minimum absolu, à partir de la première année, il se place en juin jusqu'à 5 ans ; il recule à partir de dix ans et se place en août où il reste définitivement. Le minimum secondaire ou relatif se place en novembre jusqu'à 50 ans, âge auquel il se confond avec le minimum précédent.

L'écart entre les minima et les maxima correspondants est, d'ailleurs, d'autant plus grand qu'on se rapproche plus de la vieillesse et de l'extrême enfance.

Les observations qui précèdent s'appliquent assez exactement aux décès dans les campagnes. Seulement la valeur des maxima y est, en général, plus forte que dans les villes, surtout aux âges extrêmes.

En résumé, qu'il s'agisse des villes ou des campagnes,

l'influence des saisons est surtout sensible dans la vieillesse et l'enfance ; à aucun âge elle ne l'est moins qu'entre 20 et 40 ans, lorsque l'homme physique entièrement développé jouit de la plénitude de sa force; c'est immédiatement après les rigueurs de l'hiver que sévit la plus grande mortalité à tous les âges, mais surtout dans la vieillesse. Quant aux enfants en bas âge, leur saison critique est, pour les villes, à un très-haut degré, et, pour les campagnes, à un degré moindre, la saison des fortes chaleurs. Ces chaleurs conviennent, au contraire, aux vieillards, tandis que l'automne ou la fin du printemps est la saison la plus favorable à la santé générale.

Dans le département de la Seine, la marche des *maxima* et *minima* des décès paraît suivre une loi beaucoup plus compliquée que dans le reste de la France, et cette loi ne pourrait être exactement déterminée que si l'on opérait sur plusieurs années d'observations. Le maximum du printemps, après deux légers déplacements, l'un entre 5 et 10 ans, l'autre entre 60 et 70 ans, se place définitivement en mars ; mais, fait remarquable que l'on ne trouve ni dans les villes, ni dans les campagnes, il se manifeste entre 10 et 20 ans et 20 et 30 ans, c'est-à-dire à l'époque de la puberté et à l'âge des plus vives passions. Le maximum de l'hiver se place en décembre et frappe tous les âges, les adultes surtout, résultat qu'il faut sans doute attribuer à l'existence des deux hospices pour la vieillesse du département.

Répartition des décès entre les heures de jour et de nuit. — Cette répartition est indiquée par le petit tableau ci-après :

Heures.	Villes.	Campagne
Après minuit............	2,628	2,923
Avant midi..............	3,161	3,297
Après midi..............	3,701	3,162
Avant minuit............	2,510	2,618
	12,000	12,000

Contrairement à ce qui a été constaté pour les naissances, les décès sont plus nombreux le jour que la nuit. Pour 1 décès de nuit, on compte 1,33 décès de jour dans les villes et 1,19 dans les campagnes. On remarquera que,

dans les villes, c'est dans l'après-midi que l'on meurt le plus; tandis que, dans les campagnes, c'est le matin. Le maximum a lieu, dans les villes, entre 4 et 5 heures du soir, et dans les campagnes, de 8 à 9 heures du matin; le maximum se trouve vers *midi* et *minuit*, comme pour les naissances, quelle que soit la population que l'on considère.

Influence de l'âge sur les décès. — La longueur de la *vie moyenne* obtenue en suivant la méthode ordinaire qui consiste à diviser par le nombre des décédés la somme des années vécues par chacun d'eux, est, pour la France (la Seine mise à part), de 38 ans 2 mois à la naissance. Ce nombre se rapproche beaucoup de celui que l'on déduit du rapport des naissances à la populatiou qui est de 39 ans, ou plus exactement, en opérant une réduction de six mois, conformément à un principe qu'il serait trop long d'expliquer ici, de 38 ans 6 mois. Cette coïncidence est remarquable. Le résultat qu'elle met en relief n'est pas moins satisfaisant. Au surplus, la constance du nombre absolu des naissances, en France, depuis 50 ans, rapprochée de l'augmentation progressive de la population pouvait le faire prévoir, en admettant, ce qui est probable, que les immigrations et les émigrations se compensent. Les naissances étant, en effet, à peu près les mêmes, l'accroissement de la population ne peut provenir que de la prolongation de l'existence des individus vivants, c'est-à-dire de l'augmentation de la vie moyenne de chacun d'eux.

La *vie probable* à un âge déterminé est égale, comme on sait, au nombre d'années qui doivent s'écouler pour que le nombre des vivants de cet âge soit réduit de moitié.

Les deux tableaux ci-contre font connaître, pour chaque sexe séparément, la marche parallèle aux divers âges, d'après les décès par âge de 1853, des vies moyenne et probable.

Il résulte du 1er tableau, que la vie probable est constamment supérieure à la vie moyenne pour les deux sexes, excepté à 60 ans pour l'homme et la femme et à la naissance pour l'homme; 2° que la plus grande in-

tensité de la vie moyenne et probable est à 5 ans pour les deux sexes; 3° que la femme, à la naissance, a une vie moyenne de 3 ans 9 mois et une vie probable supérieure de 7 ans 7 mois aux vies moyenne et probable de l'homme. C'est surtout dans l'enfance que se manifeste le plus sensiblement cette supériorité de vitalité de la femme; elle se continue, d'ailleurs, à tous les âges de la vie.

	VIE MOYENNE de l'homme.		VIE MOYENNE de la femme.		Excédant en faveur de la femme.		VIE PROBABLE de l'homme.		VIE PROBABLE de la femme.		Excédant en faveur de la femme.	
	ans	mois	ans	mois	ans	m.	ans	mois	ans	mois	ans	m.
Naissance.	36	3	40	»	3	9	35	3	42	10	7	7
1 ans	44	3	46	3	2	0	49	10	53	4	3	6
5 —	47	5	48	9	1	4	51	11	55	»	3	1
10 —	44	10	46	1	1	3	48	9	51	3	2	6
20 —	37	11	39	8	1	9	41	2	43	9	2	7
30 —	32	6	33	7	1	1	34	11	36	2	1	3
40 —	25	10	27	1	1	3	27	4	28	4	1	»
50 —	19	2	20	»	0	10	19	11	20	4	0	5
60 —	13	4	13	6	0	2	13	»	13	»	0	0

Le tableau qui suit indique le danger de mourir ou, en d'autres termes, la viabilité de chaque sexe à différents âges de la vie.

AGES.	Nombre de vivants pour 1 décès, du sexe masc.	fémin.	AGES.	Nombre de vivants pour un décès, du sexe masc.	fémin.
ans.			ans.		
De 1 »	5	6	De 30 à 40	87	83
5 »	55	60	40 à 50	67	80
10 »	124	129	50 à 60	39	48
15 »	158	128	60 à 70	24	23
20 »	101	102	70 à 80	10	10
20 à 25	73	93	80 à 90	5	6
25 à 30	85	92	90 à 100	3	3

Ce tableau confirme le fait déjà établi de la grande mortalité des enfants, et surtout des garçons. La mortalité va diminuant jusqu'à l'âge de la puberté, où elle présente un minimum bien caractérisé. D'après les tableaux de détail que leur longueur ne nous a pas

permis de reproduire, la mortalité reprend après l'âge de la puberté, et cette augmentation est surtout sensible pour le sexe féminin jusqu'à l'âge de 20 ans. De 20 à 25 ans, on constate pour les hommes un maximum qui ne se produit pas pour les femmes. L'époque de ce maximum coïncide avec celle où l'homme se livre avec le plus d'ardeur à ses passions. Peut-être aussi, bien que nous manquions de documents précis à ce sujet, la mortalité spéciale à l'armée contribue-t-elle pour une certaine part à la formation de ce maximum. — La mortalité diminue ensuite insensiblement, et elle est l'objet, pour le même sexe, d'un nouveau minimum entre 30 et 40 ans. De 20 à 30 ans, la mortalité du sexe féminin, tout en suivant un mouvement ascendant continu, est cependant inférieure à celle de l'homme; mais elle la surpasse entre 30 et 40 ans. A partir de cet âge, c'est le fait contraire qui se produit. Ainsi, l'âge du retour ne paraît pas avoir d'influence prononcée sur la mortalité féminine. Enfin, à partir de 60 ans, la mortalité des deux sexes paraît être la même.

Si l'on étudie l'influence de l'agglomération sur les décès par âge, on constate que la durée de la vie humaine, qu'on la mesure par la vie moyenne ou par la vie probable, est plus grande dans les campagnes que dans les villes, mais surtout que dans le département de la Seine. A tous les âges de la vie, sauf aux âges avancés où les conditions de la mortalité sont les mêmes partout, c'est dans ce département que la mortalité sévit avec le plus d'intensité. De 2 à 5 ans, le danger annuel de mourir y est deux fois plus grand que dans les campagnes. Les campagnes présentent cependant une plus forte mortalité dans la première année de la vie, ce qui s'explique facilement par le grand nombre d'enfants des villes qui y sont envoyés en nourrice. Le minimum de mortalité se produit, dans les trois populations, entre 10 et 15 ans. Le premier maximum (entre 20 et 25 ans) est naturellement plus prononcé dans les villes que dans les campagnes, et à Paris plus que partout ailleurs. On doit ajouter que la période suivante (de 25 à 30 ans) donne lieu, dans la capitale, à une mortalité exceptionnelle ; elle peut s'expliquer par le

grand nombre d'adultes de cet âge qui figurent habituellement dans sa population flottante.

Si l'on compare la Seine, les villes et les campagnes au point de vue des survivants aux âges les plus avancés, on constate, pour 10,000 naissances, les différences ci-après :

	Seine.	Villes.	Campagnes.	France.
A 70 ans.	1,137	1,892	2,309	2,190
80 —	372	653	771	738
90 —	33	70	79	77
100 —	0	1	3	2

A. LEGOYT.

BUDGETS DE LA FRANCE.

Budget provisoire de 1857.

La loi du 14 juillet 1856 a ainsi évalué la base du budge de l'année 1857 :

	Budget total.	Recettes et dépenses d'ordre.	Charges et ressources de l'État.
Dépenses ord. et extr.	1,698,904,664	523,935,438	1,174,969,226
Voies et moyens ord. et extraordinaires.	1,709,874,512	523,935,438	1,185,939,074
Excéd. de recettes.	10,969,848	»	10,969,848

Divisé en service ordinaire et service extraordinaire, le budget total donne les résultats suivants :

	SERVICE Ordinaire.	SERVICE Extraordinaire.
Dépenses.................	1,645,340,664	53,564,000
Recettes..................	1,708,745,226	1,129,286
Excédant de recettes.....	63,404,562	»
Excédant de dépenses....	»	52,434,714
	10,969,848	

Voici le résumé sommaire, puis l'état détaillé des recettes présumées et des dépenses évaluées du budget total de 1857 :

RÉSUMÉ SOMMAIRE.

Dépenses.

I. Dette publique.............................. 511,225,062

II. Dotations	39,470,080
III. Service des ministères	813,844,134
IV. Frais de régie des impôts	170,562,241
V. Remboursements et restitutions	110,389,147
Total du service ordinaire	1,645,490,664
Travaux extraordinaires	53,414,000
Total général des dépenses	1,698,904,664

Recettes.

I. Contributions directes	438,369,947
II. Enregistrement, timbre et domaines	353,842,046
III. Produits des forêts et de la pêche	25,942,500
IV. Douanes et sels	231,716,000
V. Contributions indirectes	404,482,000
VI. Produits des postes	56,259,000
VII. Divers revenus	163,009,545
VIII. Produits divers	35,124,188
Total des voies et moyens ordinaires	1,708,745,226
Ressources extraordinaires	1,129,286
Total général des recettes	1,709,874,512

DÉPENSES DÉTAILLÉES PAR CHAPITRES.

I. Dette publique.

Dette consolidée (4 1/2 p. 0/0, 4 p. 0/0 et 3 p. 0/0)	308,645,291
Amortissement	86,560,932
Emprunts spéciaux pour canaux et travaux divers	10,306,627
Intérêts de capitaux remboursables à divers titres	37,500,000
Dette viagère	68,212,212

II. Dotations et dépenses des pouvoirs législatifs.

Liste civile de l'Empereur	25,000,000
Dotation des princes et princesses de la famille impériale	1,500,000
Dotation du sénat	4,980,000
Dépenses administratives du sénat	1,180,080
Dépenses administratives du Corps législatif et indemnités des députés	2,750,000
Supplément à la dotation de la Légion d'honneur	4,060,000

III. Service des ministères.

Ministère d'État.

Administration centrale	553,600
Conseil d'État	2,119,000

Archives	124,000
Beaux-arts et théâtres	3,302,900
Bâtiments civils	2,058,800
Monuments historiques	870,000
Total....	9,028,300

Ministère de la justice.

Administration centrale	608,600
Cours et tribunaux	21,597,670
Frais de justice	5,200,000
Dépenses diverses	70,000
Dépenses des exercices clos et périmés	mémoire.
Total....	27,476,270

Ministère des affaires étrangères.

Administration centrale	896,800
Traitement des agents du service extérieur	5,386,800
Dépenses variables	3,623,000
Service extraordinaire	120,000
Total....	10,006,600

Ministère de l'intérieur.

Services imputables sur les fonds généraux du budget	42,116,080
Service départemental sur ressources spéciales :	
Dépenses ordinaires	33,286,500
— facultatives	15,367,000
— extraordinaires	27,833,000
— spéciales	23,213,000
Total....	141,815,580

Ministère des finances.

Cour des comptes	1,271,700
Administration centrale des finances	7,401,434
Monnaies et médailles (service des établissements monétaires)	178,000
Service de trésorerie	10,029,000
Exercices clos et périmés	313,400
Total....	19,193,534

Ministère de la guerre.

Administration centrale	2,470,718
Dépenses diverses	313,422,365

3.

Algérie	24,330,060
Services divers	mémoire.
Total....	340,223,143

Ministère de la marine et des colonies.

Service marine	104,144,321
— colonial	17,543,500
Total....	121,687,821

Ministère de l'instruction publique et des cultes.

Première partie. — Instruction publique.

Dépenses imputables sur les fonds généraux de l'État	13,648,750
-- sur des ressources spéciales	5,740,000
Total....	19,388,750

Deuxième partie. — Cultes.

Administration centrale	217,500
Culte catholique	42,698,800
Cultes non catholiques	1,540,336
Services divers	677,200
Total....	45,133,836

Récapitulation du ministère de l'instruction publique et des cultes.

Instruction publique	19,388,750
Cultes	45,133,836
Total....	64,522,586

Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

Administration centrale	1,203,450
Agriculture et commerce	15,191,850
Travaux publics	63,495,000
Total....	79,890,300

Récapitulation du service des ministères.

Ministère d'État	9,028,300
— de la justice	27,476,270
— des affaires étrangères	10,006,600
— de l'intérieur	141,815,580
— des finances	19,193,534

Ministère de la guerre	340,223,143
— de la marine et des colonies	121,687,821
— de l'instruction publique et des cultes	64,522,586
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics	72,890,300

IV. Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics.

Contributions directes, taxes perçues en vertu de rôles et cadastres	16,530,506
Enregistrement, domaines et timbre	11,831,130
Forêts	6,255,800
Douanes et contributions indirectes	102,071,972
Postes	33,872,833

V. Remboursements et restitutions, non-valeurs, primes et escomptes.

Remboursements et non-valeurs sur les contributions directes, et sur les taxes perçues en vertu de rôles	67,067,147
Remboursements des produits indirects et divers	2,600,000
Répartition des produits de plombage et d'estampillage, etc., en matière de douanes	790,000
Répartition des produits d'amendes, saisies et confiscations attribuées à divers	5,666,000
Primes à l'exportation de marchandises	32,600,000
Escomptes sur divers droits	1,666,000

Travaux extraordinaires.

Ministère d'État	4,000,000
— de la marine et des colonies	3,000,000
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics	46,414,000

RECETTES DÉTAILLÉES PAR CHAPITRES.

I. Contributions directes.

Contribution foncière	271,648,873
— personnelle et mobilière	66,061,571
— des portes et fenêtres	40,326,708
— des patentes	59,462,795
Taxe de premier avertissement	870,000

II. Enregistrement, timbre et domaines.

Droits d'enregistrement, de greffe, d'hypothèques, et perceptions diverses	286,553,000

Droit de timbre	52,000,000
Revenus et prix de vente de domaines	10,013,000
Prix de vente d'objets mobiliers provenant des ministères	3,714,600
Produits d'établissements spéciaux régis ou affermés par l'Etat	1,561,446

III. Produits des forêts et de la pêche.

Produits des coupes de bois	21,869,500
Produits divers et droits de pêche	3,048,000
Contributions des communes et établissements publics pour frais de régie de leurs bois	1,025,000

IV. Douanes et sels.

Droits de douanes à l'importation :	
Marchandises diverses	118,781,000
Sucres coloniaux	39,457,000
Sucres étrangers	37,310,000
Droits de douanes à l'exportation	1,454,000
Droits de navigation	3,395,000
Droits et produits divers de douanes	3,109,000
Taxe de consommation de sels perçue dans le rayon des douanes	28,210,000

V. Contributions indirectes.

Droits sur les boissons	137,911,000
Taxe de consommation des sels perçue hors du rayon des douanes	6,932,000
Droits de fabrication sur les sucres indigènes	36,365,000
Droits divers et recettes à différents titres	50,474,000
Produit de la vente des tabacs	164,000,000
Produit de la vente des poudres à feu	8,800,000

VI. Produits des postes.

Produit de la taxe des lettres	52,938,000
Droit de 2 p. 100 sur les envois d'argent	1,662,000
Droit de transit des correspondances étrangères	1,260,000
Recettes diverses	399,000

VII. Divers revenus.

Produits éventuels affectés au service départemental.	17,100,000
Produits et revenus de l'Algérie	18,470,000
Recettes et autres produits affectés au service des pensions civiles	12,239,000
Produit de la réserve de l'amortissement	115,200,545

Ressources extraordinaires.

Produit des obligations de la compagnie du chemin de fer du Nord	500,000
Produit des obligations de la compagnie du chemin de fer de Paris à Strasbourg	629,286

SERVICES SPÉCIAUX RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUDGET.

Dépenses et recettes.

Ministère d'État.	
Légion d'honneur	11,059,950
Ministère de la justice.	
Imprimerie impériale	3,298,500
Ministère des affaires étrangères.	
Chancelleries consulaires	500,000
Ministère des finances.	
Fabrication des monnaies et médailles	1,213,358
Ministère de la marine et des colonies.	
Caisse des invalides de la marine	10,576,000
Ministère de l'instruction publique et des cultes.	
Etablissements d'enseignement supérieur	3,985,261
	30,633,069

SERVICE DÉPARTEMENTAL.

Recettes et dépenses.

Ministère des finances	25,000
— de l'intérieur	99,699,500
— de l'instruction publique	5,740,000
	105,464,500

A. Courtois fils.

BUDGET DÉFINITIF DE 1853

INDIQUANT

LE CHIFFRE DES RECETTES ET DES DÉPENSES EFFECTUÉES.

Dépenses.

La loi du 8 juillet 1852, avait provisoirement arrêté les dépenses à faire à 1,485,013,325 fr.

La loi du 25 juin 1856, qui a réglé définitivement

l'exercice 1853, a arrêté le montant des dépenses à 1,525,674,684 fr. 29 c.

Quant aux dépenses restant à payer et montant à 5,026,835 fr. 69 c., elles seront ordonnancées sur les fonds de l'exercice courant.

Voici le tableau comparatif des dépenses présumées et des crédits accordés par la loi de budget du 8 juillet 1852, et des dépenses payées et définitivement arrêtées par la loi du 25 juin 1856.

	Loi de 1852.	Loi de 1856.
Dette publique	372,314,577	374,484,506 74
Dotations	17,268,580	35,803,946 18
Ministère d'État	6,145,650	8,438,135 59
— de la justice	26,628,045	27,626,783 09
— des affaires étrangères	9,109,600	9,260,625 10
— de l'instruction publique et des cultes	66,490,331	67,137,814 81
— de l'intérieur	147,978,226	135,426,655 91
— de la police générale	3,992,690	»
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics	58,982,442	76,314,922 25
— de la guerre	324,232,663	322,740,809 73
— de la marine	114,776,001	95,801,786 44
— des finances	29,317,868	34,224,736 21
Frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts et revenus publics	151,095,335	151,190,564 98
Remboursements et restitut., non-valeurs, primes et escomptes	83,942,983	98,568,907 49
Total du service ordinaire	1,412,274,991	1,437,020,194 52
Ministère d'État	6,000,000	10,767,163 45
— de l'agriculture, du commerce et des travaux publics	64,333,334	74,493,147 61
— de la marine	2,405,000	3,394,178 71
Total des travaux extraord.	72,738,334	88,654,489 77
Total général	1,485,013,325	1,525,674,684 29

N. B. Le ministère de l'agriculture et du commerce qui, dans la loi de 1852, est réuni au ministère de l'intérieur, dans la loi de 1856 est joint à celui des travaux

publics. Le ministère de la police générale qui a son budget à part dans la loi de 1852, a depuis été supprimé et réuni en majeure partie au ministère de l'intérieur.

Recettes.

La loi du 8 juillet 1852 avait évalué approximativement les recettes à 1,450,820,531 fr.

La loi du 25 juin 1856 a fixé les recettes effectuées à la clôture de l'exercice à 1,516,769,831 fr. 47 c.

Voici le tableau des recettes présumées d'après la loi du 8 juillet 1852 et de celles arrêtées définitivement d'après la loi du 25 juin 1856.

		Loi de 1852.	Loi de 1856.
	Contributions directes.........	413,733,283	421,048,676 16
	Produit des domaines.........	17,634,254	13,070,489 69
	Produit des forêts et de la pêche.	33,420,580	34,823,777 32
Impôts et revenus indirects.	Enregistrem. et timbre.	266,500,000	283,861,439 52
	Douanes et sels.......	161,372,000	177,938,026 66
	Contribut. indirectes..	324,770,000	341,263,232 11
	Postes...............	50,809,000	49,396,176 62
Divers revenus.	Taxe annuelle sur les biens de mainmorte.	3,100,000	3,069,383 42
	Produits universitaires.	1,750,156	2,070,349 »
	Produits éventuels affectés au service départemental........	19,100,000	16,171,792 47
	Produits et revenus de l'Algérie...........	12,740,000	12,021,820 82
	Produit de la rente de l'Inde..............	1,050,000	1,065,198 26
	Recettes des colonies régies par la loi du 25 juin 1841...........	5,921,700	»
	Produits divers...............	19,430,012	27,645,782 47
	Produit de la réserve de l'amortissement................	78,616,911	78,428,741 18
	Ressources spéciales..........	40,972,635	54,894,945 77
	Total............	1,450,820,531	1,516,769,831 47

Si aux ressources totales..................	1,516,769,831 47
on ajoute les fonds non employés à la clôture des exercices 1851 et 1852 sur les crédits affectés au service départemental et à divers services spéciaux..................................	12,204,690 25
on a................................	1,528,974,521 72

Sur cette somme, on a prélevé et transporté aux exercices 1854 et 1855, pour servir à payer les dépenses du service départemental et des autres services spéciaux restant à solder à la clôture de l'exercice 1853, savoir :

A l'exercice 1854........	6,567,013 48	11,575,260 57
— 1855........	5,008,247 09	

Les recettes de l'exercice 1853 montant ainsi à..	1,517,399,261 15
s'accroissent en outre des fonds généraux du budget de 1852, que le règlement définitif du service colonial de cet exercice a laissés disponibles..	1,127,502 61
il reste pour les voies et moyens de l'exercice 1853..	1,518,526,763 76

Si on compare alors les recettes et les dépenses totales de l'exercice 1852, on a :

Dépenses..	1,525,674,684 29
Recettes..	1,518,526,763 76
Différence.........	7,147,920 53
Excédant de dépenses du service colonial......	16,000,625 »
	23,148,545 53

transporté parmi les avances et découverts du Trésor qui demeurent provisoirement à la charge de la dette flottante.

SERVICES SPÉCIAUX RATTACHÉS POUR ORDRE AU BUDGET.

Recettes et dépenses (Exercice 1853).

	Loi de 1852.	Loi de 1856.
Légion d'honneur..................	6,846,911	7,943,921 38
Imprimerie impériale..............	3,353,500	2,963,942 68
Caisse des invalides de la marine....	9,476,000	9,249,615 33
Service de la fabrication des monnaies et médailles...............	1,250,494	1,578,915 90
Total.......	20,926,905	21,736,395 29

(Exercice 1852.)

	Décret de 1852.	Loi de 1856.
Chancelleries consulaires...........	450,000	1,117,328 94

Service départemental (Exercice 1853).

	Loi de 1852.	Loi de 1856.
Ministère de l'intérieur.............	98,805,700	106,666,183 38

Ministère de l'instruction publique..	5,355,000	6,525,788 46
— des finances........... .	50,000	519,452 48
Total.......	104,210,700	113,711,424 32

Service colonial (Exercice 1852).

	Décret de 1852.	Loi de 1856.
Service colonial...................	21,356,789	21,623,804 08

A. Courtois fils.

BILAN GÉNÉRAL DE L'ADMINISTRATION DES FINANCES

AU 1er JANVIER 1856.

Actif.

Valeurs de caisse et portefeuille..............	
Caissier payeur central du Trésor public.... — Numéraire...............	3,364,703 41
— Portefeuille.............	107,553,456 67
— Numéraire en dépôt à la Banque...............	28,714,602 10
Receveurs généraux des finances............	30,333,136 38
Receveurs des impôts et revenus directs......	12,386,056 14
Directeurs de la fabrication des monnaies...	1,693,117 43
Payeurs du Trésor public................	37,071,385 12
Comptables en Algérie..................	26,331,882 28
Directeurs de la fabrication des monnaies (matières d'or et d'argent à convertir en espèces).	15,967,224 04
Valeurs en route.........................	43,447,751 87
Total des *valeurs de caisse et de portefeuille*.................. 306,863,315 44	
Créances actives :	
Avances pour divers services...............	6,107,478 49
Créances administratives..................	1,787,358 90
Débets et créances litigieuses..............	1,994,615 99
Compte entre le Trésor public et l'ancien Trésor de la couronne....................	3,498,847 52
Total des *créances actives*..... 13,388,300 90	
Découverts et avances du Trésor :	
Période antérieure à 1848................	292,543,003 18
Budget de 1848.........................	3,005,050 51
— 1849	214,625,477 32
— 1850	41,014,767 28
— 1851	100,728,868 78
— 1852	25,759,013 54
— 1853	23,148,545 53
— 1854	186,033,322 74
Remboursement de capitaux de rentes 5 p. 100	

(Décret du 14 mars 1852)		78,653,400 18
Total des *découverts et avances du Trésor*	965,511,449 06	
Total de l'actif		1,285,763,065 40

Passif.

Dette flottante :		
Bons du Trésor représentant la réserve de l'amortissement pour les six derniers mois de l'année 1855		44,785,634 53
Bons de garantie remis aux comptoirs d'escompte		8,083,068 83
Effets émis par le caissier payeur du Trésor		333,404,315 70
Effets émis par les comptables extérieurs		8,775,582 »
Correspondants du Trésor		413,985,049 46
Correspondants des comptables des finances.		13,956,271 68
Fonds particuliers des comptables des finances.		73,823,424 48
Total de la *dette flottante*	896,813,346 68	
Budgets et services spéciaux :		
Budgets des exercices en cours d'exécution (solde)		330,680,227 19
Services spéciaux (solde)		58,269,491 53
Total des *budgets et services spéciaux*	388,949,718 72	
Total du passif		1,285,763,065 40

A. C. f.

COMPTE DES OPÉRATIONS DU TRÉSOR EN 1855.

Recettes.

Valeurs de caisse et de portefeuille au 1er janvier 1855 :		
Numéraire	68,408,256 95	235,912,520 81
Effets à recevoir	159,041,717 43	
Matières d'or et d'argent à convertir en espèces monnayées	8,462,546 43	
Contributions et revenus publics :		
Exercices 1854	108,473,589 61	2,524,079,483 77
— 1855	2,415,584,115 84	
— 1856	21,778 32	
Service colonial. — Recette en atténuation du prélèvement qui a été effectué sur les fonds généraux du budget de 1853, pour couvrir l'excédant de dépense de ce service		420,299 90
Services spéciaux		676,273,702 25

Opérations de trésorerie :		
Bons du Trésor remis à la caisse d'amortissement.	88,574,050 33	
Bons du Trésor remis aux comptoirs d'escompte..	»	
Recettes en augmentation des créances passives...	5,268,878,526 65	9,526,694,469 79
Recettes en atténuation des créances actives.......	55,891,465 40	
Mouvements de fonds entre les comptables des finances (fonds reçus)...	4,113,350,427 41	
	Total.........	12,963,380,476 52

Dépenses.

Dépenses publiques :		
Exercice 1854...........	306,016,056 21	
— 1855...........	2,049,863,042 02	2,379,060,566 95
— 1856...........	23,181,468 72	
Service colonial. — Prélèvements effectués sur les fonds généraux du budget de 1855 pour couvrir l'excédant présumé des dépenses de ce service..........................		2,244,000 »
Services spéciaux..........................		688,977,108 26
Opérations de trésorerie :		
Bons du Trésor remis à la caisse d'amortissement.	84,961,902 19	
Bons du Trésor remis aux comptoirs d'escompte..	11,923,300 »	
Payements en atténuation des créances passives..	5,351,732,051 50	9,629,683,237 74
Payements en augmentation des créances actives................	53,552,231 03	
Mouvements de fonds entre les comptables des finances (fonds envoyés).	4,127,513,753 02	
Valeurs de caisse et de portefeuille au 31 décembre 1855 :		
Numéraire..............	88,248,782 96	
Effets à recevoir.........	159,199,556 57	263,415,563 57
Matières d'or et d'argent à convertir en espèces monnayées...........	15,967,224 04	
	Total.......	12,963,380,476 52

A. C. f.

SITUATION DE LA DETTE CONSOLIDÉE AU 1er JANVIER DES ANNÉES SUIVANTES :

	1852	1853	1854	1855	1856
			Nombre d'inscriptions.		
5 0/0. 4 1/2 0/0 (1852)..	711,751 »	625,698 »	651,785 »	651,852 »	780,215 »
4 1/2 0/0 (1825)........	1,621 »	1,994 »	1,907 »	1,881 »	1,979 »
4 0/0................	3,858 »	3,803 »	2,617 »	2,650 »	2,653 »
3 0/0................	93,671 »	93,695 »	128,934 »	178,774 »	235,491 »
Total.....	810,901 »	725,190 »	785,243 »	835,157 »	1,020,338 »
			Montant des rentes.		
5 0/0. 4 1/2 0/0 (1852).	182,318,194 60	155,138,808 54	155,131,086 81	159,219,079 »	171,132,165 »
4 1/2 0/0 (1825).......	895,302 »	895,302 »	886,196 »	884,560 »	884,560 »
4 0/0................	2,371,911 »	2,371,911 »	2,363,326 »	2,354,227 »	2,353,568 »
3 0/0................	53,719,120 »	61,523,464 »	64,305,634 »	73,984,966 »	110,298,232 »
Total.....	239,304,527 60	219,929,485 54	222,686,242 81	236,442,772 »	284,668,525 »
			Capital nominal des rentes.		
5 0/0. 4 1/2 0/0 (1852).	3,646,363,892 »	3,447,529,078 66	3,447,357,484 66	3,538,201,755 55	3,802,937,000 »
4 1/2 0/0 (1825).......	19,895,600 »	19,895,600 »	19,693,244 44	19,656,888 88	19,656,888 88
4 0/0................	59,297,775 »	59,297,775 »	59,083,150 »	58,855,675 »	58,839,200 »
3 0/0................	1,790,637,333 33	2,050,782,133 33	2,143,521,133 33	2,466,163,533 33	3,676,607,733 33
Total.....	5,516,194,600 33	5,577,504,586 99	5,669,655,012 44	6,082,877,852 77	7,558,040,822 22

A. C. f.

MOUVEMENTS DES RENTES DU 1er AVRIL 1814 AU 1er JANVIER 1856.

	5 0/0. 4 1/2 0/0. 1852.	4 1/2 0/0. 1825.	4 0/0.	3 0/0.	Total.
Première période.					
(1er av. 1814.— 31 juill. 1830)...					
Situation au 1er avril 1814......	63 307,637 »	»	»	»	63,307,637 »
Rentes créées..................	135,632,645 »	1,034,764 »	3,134,950 »	47,505,695 »	187,308,054 »
Total.....	198,940,282 »	1,034,764 »	3,134,950 »	47,505,695 »	250,615,691 »
Rentes annulées................	35,177,914 »	7,068 »	9,740 »	16,003,761 »	51,198,483 »
Deuxième période.					
(1er août 1830. — 23 févr. 1848.)					
Situation au 1er août 1830......	163,762,368 »	1,027,696 »	3,125,210 »	31,501,934 »	199,417,208 »
Rentes créées..................	15,794,762 »	»	23,387,067 »	38,564,235 »	77,746,064 »
Total.....	179,557,130 »	1,027,696 »	26,512,277 »	70,066,169 »	277,163,272 »
Rentes annulées................	32,807,539 »	1,096 »	4,902 »	62,529 »	32,876,066 »
Troisième période.					
(24 fév. 1848. — 31 déc. 1855.)					
Situation au 24 février 1848......	146,749,591 »	1,026,600 »	26,507,375 »	70,003,640 »	244,287,206 »
Rentes créées..................	222,261,232 68	»	»	91,250,700	313,511,932 68
Total.....	369,010,823 68	1,026,600 »	26,507,375 »	161,254,340 »	557,799,138 68
Rentes annulées................	197,878,658 68	142,040 »	24,153,807 »	50,956,108 »	273,130,613 68
Situation au 1er janvier 1856.....	171,132,165 »	884,560 »	2,353,568 »	110,298,232 »	284,668,525 »

A. C. f.

IMPOTS ET REVENUS INDIRECTS.

État comparatif des recettes de l'année 1856 avec celles de 1855.

DÉSIGNATION DES IMPOTS.	PRODUIT DES IMPOTS INDIRECTS. 1856.	1855.
Droits d'enregistrement, de greffe, d'hypothèques, etc.	285,769,000	266,778,000
Droit de timbre	54,391,000	51,329,000
Droits de douanes à l'importation. Céréales	2,670,000	697,000
Droits de douanes à l'importation. Marchandises diverses	113,937,000	117,314,000
Droits de douanes à l'importation. Sucres des colon. franç.	40,951,000	37,191,000
Droits de douanes à l'importation. Sucres étrangers	19,405,000	35,199,000
Droits de douanes à l'exportation	1,661,000	1,374,000
Droits de navigation	3,514,000	3,255,000
Droits et produits divers de douanes	2,580,000	3,096,000
Taxe de consommation des sels perçue dans le rayon des douanes	28,208,000	28,210,000
Droits sur les boissons	141,306,000	114,870,000
Taxe de consommation des sels perçue hors du royaume des douanes	7,054,000	6,932,000
Droit de fabric. sur les sucres indigènes.	45,510,000	27,818,000
Droits divers et recettes à différents titres.	50,731,000	43,704,000
Produit de la vente des tabacs	163,433,000	152,524,000
Produit de la vente des poudres	11,069,000	8,800,000
Produit de la taxe des lettres	51,435,000	49,145,000
Droit de 2 p. 0/0 sur les envois d'argent.	1,721,000	1,662,000
Produit des places dans les malles-postes.	143,000	268,000
Produit des places dans les paquebots	»	8,000
Droit de transit des correspond. étrang.	676,000	659,000
Recettes accidentelles	43,000	46,000
Totaux	1,026,207,000[1]	950,879,000
La différence constate une augmentation de	75,328,000	

Elle se divise ainsi :

Augmentation pendant les 9 premiers mois de 1856. (Voir le *Moniteur* du 15 octobre 1856.) 54,429,000

Augmentation pendant le 4e trimestre de 1856. 20,899,000

Augmentation pendant l'année 1856 75,328,000

[1] Cette somme s'accroîtra des restes à recouvrer au 31 décembre 1856 sur les droits et produits de ladite année, lesquels restes

OPÉRATIONS
DE LA CAISSE D'AMORTISSEMENT
ET DE LA CAISSE DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS
EN 1854.

(Extrait du rapport fait au Corps législatif par la Commission de surveillance.)

I. Caisse d'amortissement.

Nous n'arrêterons pas longtemps l'attention sur les mouvements des valeurs, pour ainsi dire nominales, qui représentent fictivement aujourd'hui le service de l'amortissement, et nous nous bornerons à en constater les résultats généraux.

Les entrées journalières en bons du Trésor représentatifs de la dotation et des intérêts échus sur les rentes qui s'y ajoutent périodiquement par la consolidation semestrielle de ces bons transitoires, se sont élevées en 1855 à 88,574,050 f. 33 c.

Le reliquat de ces mêmes bons du Trésor était au 31 décembre 1854 de.............. 41,173,486 39

Le capital à consolider s'est ainsi élevé pendant l'année dernière à.................... 129,747,536 72

Sa conversion en rentes n'a été que de.... 84,961,902 19

Il est resté au portefeuille un solde de.... 44,785,634 53
à convertir en rentes pendant l'année suivante.

La dotation de l'amortissement, fixée au 1er janvier 1855 (y compris les arrérages des rentes 3 p. 100 consolidées) au chiffre de................ 85,206,287 f. » c.
a été accrue dans la proportion de 1 p. 100 du capital nominal des rentes émises, pour les deux derniers emprunts, montant ensemble à 1,250,000,000 fr., de la somme de........... 18,617,285 »

Les consolidations des bons du Trésor en rentes 3 p. 100 ont fait inscrire sur le grand-livre de la dette publique.................. 3,780,473 »

Le total des ressources de l'amortissement est donc parvenu au 1er janvier 1856 à...... 107,604,045 »
(non compris le solde en bons du Trésor restant à consolider à la même époque pour 44,785,634 fr. 53 c.).

---

sont évalués à 5,548,000 fr. La recette de l'exercice 1856 sera, en conséquence, de 1,031,755,000 fr.

Ces ressources se composent de la manière suivante :

	4 1/2 p. 100.	4 p. 100.	3 p. 100.	Total.
	fr.	fr.	fr.	fr
Dotation.......	44,157,775	821,439	41,581,738	86,560,932
Arrérages de rentes 3 p. 100.	13,678,223	256,434	7,108,456	21,043,113
Total.....	57,835,978	1,077,873	48,690,194	107,604,045

Les seules opérations qui produisent un véritable amortissement de la dette inscrite, sont les annulations de rentes acquises avec les fonds déposés dans la Caisse de la vieillesse et qui sont rayées du grand-livre, en exécution de la loi du 28 mai 1853, au fur et à mesure de l'inscription des pensions viagères des déposants. Cette sorte d'amortissement a porté en 1855 sur 29,505 fr. de rentes au capital nominal de 919,330 fr. 56 c., et s'est déjà réalisée, depuis l'institution de la Caisse des retraites dans les proportions ci-après :

543,605 f. de rente	4 1/2 p. 100	au capital nominal de	12,080,111 f. 11 c.	
18,343	—	4 p. 100 *id.*	458,575	»
334,944	—	3 p. 100 *id.*	11,164,800	»

Total au 31 décembre 1855.. 896,892 f. de rentes au capital nominal de............................ 23,703,486 f. 11 c.

On voit par les explications précédentes que la dette de l'État n'a cessé de s'accroître sous l'empire des nécessités publiques, et qu'elle n'a éprouvé qu'une diminution presque insensible depuis la conversion du 5 p. 100 en 4 1/2 p. 100. On s'est en effet borné, par les lois de finances subséquentes à consacrer en principe et seulement pour la forme, tre système d'amortissement dans le budget de chaque exercice, et à confirmer virtuellement la promesse de lui restituer une action sérieuse et libératoire, aussitôt que le Trésor aura retrouvé l'excédant annuel de recettes, devenu chaque jour plus nécessaire pour alléger le fardeau de nos engagements progressifs et pour procurer une réserve prévoyante aux besoins de l'avenir.

II. Caisse des dépôts et consignations.

Nous examinerons successivement les mouvements et la

situation de chacun des services confiés à la Caisse des dépôts, et qui s'accroissent chaque année en nombre et en importance. Nous commencerons par exposer les opérations qui lui procurent ses ressources ; nous expliquerons ensuite la destination qui leur a été donnée en conformité des lois et règlements, et nous compléterons le résumé de son actif et de son passif par les valeurs conservées dans sa caisse et dans son portefeuille.

Passif.

Consignations judiciaires et administratives. — Les consignations ont éprouvé, en 1855, une diminution dont les résultats sont détaillés par articles dans le tableau suivant. (Voy. ci-après page 62.)

La cause de la réduction de près de 5 millions survenue dans les consignations de prix d'immeubles doit être attribuée principalement à des retraits de fonds supérieurs aux versements faits pour les expropriations d'utilité publique de la ville de Paris ; celle de 2,681,000 fr. sur les dépôts de faillites provient de la liquidation d'une grande maison de banque de la capitale ; celle de 1,600,000 fr. sur les cautionnements a été occasionnée par la restitution des garanties données à l'exécution de diverses entreprises de chemins de fer et de bateaux à vapeur. Nous devons ajouter, que, tandis que l'importance de ces capitaux tendait momentanément à se réduire, le nombre des parties s'accroissait dans une proportion assez considérable.

Nous avons eu le regret de ne pas voir s'étendre au delà de Paris et de cinq autres villes de l'Empire l'application tutélaire de l'art. 489 du Code de commerce qu autorise les juges commissaires à faire opérer directement aux parties, par la Caisse des dépôts et consignations, le remboursement des fonds de faillites.

	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE. 1854.	SOLDE AU 31 DÉCEMBRE. 1855.	AUGMENTATION.	DIMINUTION.
1° Prix d'immeubles..............	41,517,819 65	36,731,704 83	»	4,786,114 82
2° Prix de ventes mobilières.......	3,068,223 77	2,846,246 75	»	221,977 02
3° Produits de successions vacantes ou bénéficiaires.............	12,597,598 97	12,087,671 44	»	509,927 53
4° Fonds de faillites et de concordats.	13,390,255 25	10,709,118 20	»	2,681,137 05
5° Cautionnements de comptables...	715,799 06	736,339 03	20,539 97	»
6° Cautionnements d'adjudicataires et d'entrepreneurs.............	27,634,488 36	25,992,431 82	»	1,642,056 54
7° Cautionnements judiciaires et de surenchères................	1,858,178 85	1,471,009 81	»	387,169 04
8° Loyers, fermages, deniers saisis, etc.....................	20,692,758 54	19,876,753 80	»	816,004 74
9° Retenues sur traitements civils et militaires..................	2,387,274 44	2,425,295 94	38,021 50	» »
10° Consignations administratives diverses....................	5,282,689 55	5,328,767 55	46,078 »	» »
	129,145,086 44	118,205,339 17	104,639 47	11,044,386 74
Diminution en 1855...	10,939,747 fr. 27 c.		10,939,747 fr. 27 c.	

Les consignations présentent en définitive un solde créancier de..................... 118,205,359 f. 17 c.

Caisses d'épargne et de prévoyance. — Les caisses d'épargne ont éprouvé, dans les circonstances économiques et financières de 1855,

des fluctuations qui se sont élevées en recette et en dépense à près de 50 millions, mais dont le résultat au 31 décembre a été d'élever leur solde final de 1,395,378 fr. 83 c., et de le porter (y compris les dépôts en numéraire en suspens pour des causes litigieuses) à.......... 266,781,296 78
nonobstant l'abaissement du prix de la rente et l'ouverture des emprunts de l'État qui pouvaient détourner les capitaux de ce genre de placement.

Les achats de rentes demandés par les déposants ont été moins nombreux et moins importants que l'année précédente, où cependant les versements avaient fléchi de 19 millions.

Il a été acheté pour 12,669 déposants 456,642 f. de rentes, qui ont coûté 9,528,815 f. 95 c., ce qui a fait ressortir un taux moyen d'intérêt de 4 fr. 79 c. p. 100, tandis qu'il était resté en 1854 dans la proportion de 4 fr. 71 c. p. 100, et en 1853 de 4 fr. 31 c. p. 100.

Caisses d'épargne des instituteurs. — Les instituteurs ont été admis, par un décret du 8 août 1855, à participer aux conditions stipulées pour les caisses d'épargne ou à profiter de celles qui sont accordées à la Caisse de la vieillesse sur les fonds qu'ils versaient jusqu'alors à leur caisse spéciale de retraites. L'option entre ces deux modes leur a été laissée dans le délai d'un mois à partir de la notification de leur compte individuel.

Les variations qui se sont manifestées sur ces dépôts n'ont amené qu'une diminution de 225,000 fr., qui a réduit le solde, au 31 décembre 1855, à.......................... 8,385,302 83

Caisse des retraites de la vieillesse. — Le rapport détaillé présenté et publié par la commission spéciale chargée de la surveillance de la caisse des retraites de la vieillesse doit réduire notre examen aux résultats généraux de cette institution, savoir :

La caisse des retraites a reçu :

31,007 versements montant à.........	1,443,548 »
C'est 2,563 versements, et environ 140,000 fr. de moins qu'en 1854.	
Elle a perçu en arrérages de rentes...	916,428 50
Total des recettes...	2,359,976 50

Dont il faut déduire :		
Les remboursements de capitaux réservés......	721,628 50	736,364 40
Id. de versements irréguliers ou dépassant le maximum.............	14,735 90	
Reste à employer en achats de rentes.........................		1,623,612 10

Les achats correspondants à cette recette ont eu lieu comme il suit :

Rentes 4 1/2 p. 100 ancien...........	8,927	ayant coûté	176,842 50
Rentes 4 1/2 p. 100 nouveau........	49,990	*id.*	1,034,437 58
Rentes 4 p. 100....	20,128	*id.*	412,321 25
	79,045		1,623,611 33

L'intérêt commun des placements a été de 4 fr. 87 c. p. 100, c'est-à-dire de 0,37 c. p. 100 au-dessus du taux des tarifs. Il en est résulté un bénéfice de plus de 8 p. 100 qui a excédé les frais d'administration de cette caisse des retraites.

On peut remarquer, en comparant le nombre des parties versantes, le total des versements convertis en rentes viagères, et le montant des rentes perpétuelles amorties et annulées pendant les deux années 1854 et 1855, que les opérations de cette dernière année ont été moins importantes que celles de la précédente, par une conséquence naturelle des restrictions prononcées en vertu de la loi du 7 mai 1853, qui a prescrit un délai de 2 à 3 ans, au moins, entre le versement et la jouissance, de la rente viagère, en même temps qu'elle a fixé un maximum très-réduit à la quotité des versements annuels.

Les résultats et les enseignements déjà obtenus par quelques années d'expérience de cette bienfaisante institution, permettront bientôt au gouvernement d'en perfectionner encore le système.

Les recettes de ce service (versements et arrérages) présentent au 31 déc. 1855 un solde de. 43,708,434 f. 12 c.

Dont il convient de déduire le capital des rentes transférées à la caisse

d'amortissement en compensation des rentes viagères inscrites au grand-livre.................. 21,217,457 11

Reste disponible... 22,490,977 01 ci. 22,490,977 01

Pensions de retraites sur fonds spéciaux. — La loi du 9 juin 1853, qui a supprimé les caisses spéciales de retraites de la plupart des serviteurs de l'État, pour en réunir les ressources et les besoins au budget général, a néanmoins laissé 225 caisses particulières de retraites sous l'administration de la caisse des dépôts, et le nombre en a même été augmenté par la fondation faite en vertu du décret du 28 juillet 1853 au profit des desservants.

Ce service de pensions a provoqué en 1855 un mouvement de fonds de près de 9 millions, qui comprend un achat de 42,644 fr. de rentes au capital de 890,848 fr. 84 c.

Le solde créancier de ce compte est, au 31 décembre 1855, de........................ 1,597,107 54

Sociétés de secours mutuels. L/C de dépôts. —Les sociétés de secours mutuels en relations avec la caisse des dépôts, au nombre de 83 avant 1855, se sont élevées à celui de 124 pendant le cours de cette année, et ont porté leurs dépôts de 412,000 fr. à celle de...... 662,365 31

Sociétés de secours mutuels, L/C de dotation. — La dotation de 10 millions qui leur a été affectée par le décret du 22 janvier 1852 a produit des intérêts qui présentent un solde disponible de............................ 684,850 »

sur lesquels 131,800 fr. ont été accordés à titre de subvention, par le ministre de l'intérieur, à quatre cents sociétés de secours mutuels autorisées. Une décision récente, qui a été rendue à l'occasion de la naissance du prince impérial, vient de disposer, sur les fonds restés disponibles, d'une somme de 500,000 fr. pour fonder des pensions viagères en faveur des sociétaires les plus âgés.

Les comptes ouverts aux établissements publics se sont élevés, en 1855, de 821 à 956, et ont ajouté plus d'un million à leurs ressources antérieures, qui sont aujourd'hui de.. 7,712,633 83

Les versements nouveaux ont été faits principalement par les caissiers des caisses d'épargne, assujettis à fournir des cautionnements, par les compagnies de gendarmerie et par les donateurs des enfants de troupe. Ces deux derniers dépôts étant de nature à se réunir au fonds de la dotation de l'armée, y seront rattachés aussitôt que ce virement de compte aura obtenu l'approbation du ministre de la guerre.

Domaine extraordinaire. — Le reliquat des fonds du domaine extraordinaire du premier empire reste, depuis un grand nombre d'années, à la disposition des donataires pour... 81,967 97

Indemnités aux colons de Saint-Domingue. — Les fonds versés au 31 décembre 1854, pour le paiement des indemnités dues aux anciens colons de Saint-Domingue,

s'élevaient à............	901,861 f. 25 c.	
Les recettes de 1855 se composent :		
1° Des sommes applicables à l'annuité de 1853..	1,800,000 »	
2° Des sommes applicables à l'annuité de 1854...	1,800,000 »	
3° Des sommes à valoir ur l'annuité de 1855....	883,109 46	
4° Des intérêts dus sur le premier cinquième.......	7,940 06	
5° Des intérêts dus sur les quatre derniers cinquièmes.................	17,519 15	
6° Des fonds applicables au remboursement de l'emprunt de 1825.......	400,500 »	
Total...	5,810,929 92	
Payements effectués sur le premier cinquième, 25,143 f. 08. Payements effectués sur les quatre derniers cinquièmes 3,256,638 42. Il reste disponibles, au 31 déc. 1855.	2,529,148 42	2,529,148 42

Ce service a donné lieu, en 1855, à la mise en payement de deux annuités réparties sur

près de 27,000 certificats délivrés par la caisse des dépôts au profit des colons ou de leurs ayants cause.

Compagnie des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing. — La compagnie des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing possédait, au 31 décembre 1854, un solde créancier de..... 3,668,291 f. 39 c.

Ses versements ayant été, en 1855, de 1,005,202 fr. 72 c. et ses dépenses de 2,791,750 48. Ce qui constitue un excédant de dépense de............... 1,786,547 76

Il en résulte qu'elle n'a plus à la caisse des dépôts, au 31 décembre 1855, que. 1,881,743 63 — 1,881,743 63

Cautionnements de soumissionnaires de travaux et de fournitures. — Les cautionnements des soumissionnaires de travaux et de fournitures ont donné lieu, en 1855, à une entrée de 3,009,647 fr., et à une sortie de 3,818,478 fr. 92 c., qui ont réduit leur solde, au 31 décembre, à...................... 138,149 72

Fonds appartenant à des militaires décédés ou congédiés. — Les fonds appartenant aux militaires décédés ou congédiés se sont accrus de 146,740 fr. 40 c. en 1855, par suite de la guerre d'Orient, et sont parvenus, à l'expiration de l'année, à..................... 926,362 25

Légion d'honneur. — La portion des revenus de la Légion d'honneur, qui est restée disponible à leur compte courant, après un mouvement de plus de 8 millions en recette et en dépense, a été, au 31 décembre 1855, de 2,455,853 f. 92 c. Les avances faites à la grande chancellerie, en exécution de la loi du 21 juin 1845, ayant été de 1,489,009 29

Les fonds libres au 31 décembre s'élèvent à 966,844 63

Dépôts volontaires. — Les modifications apportées aux conditions des dépôts volontaires, en vertu du décret du 11 janvier 1854, avaient offert aux capitaux qui cherchent plutôt la sécurité et la disponibilité que l'élévation de l'intérêt, un placement sûr et commode, et les avaient appelés jusqu'à concurrence de 45

millions vers la fin de cette même année. Mais la prudence administrative ayant conseillé d'élever à vingt jours le délai d'avertissement du retrait des fonds, qui n'était précédemment que de dix jours, et de prélever en outre vingt jours sur les intérêts de 4 p. 100 alloués aux déposants, a contribué, par cette double mesure suivie, en 1855, de l'ouverture de deux emprunts de l'Etat, de la baisse des effets publics, et de l'élévation du prix des reports, à faire descendre le solde de ce compte spécial, au 31 décembre 1855, à la somme de........ 21,613,403 55

Intérêts échus. — Nous devons ajouter aux soldes créanciers de tous les comptes ouverts par la caisse des dépôts les intérêts échus au 31 décembre 1855, qui doivent accroître leurs ressources jusqu'à concurrence de........... 24,400,390 06

Bénéfices de la caisse des dépôts. — Les bénéfices de la caisse des dépôts ont dû ressentir l'influence du ralentissement inévitable que les circonstances extraordinaires de l'année 1855 ont imprimé à la marche habituelle de son service.

Le compte de profits et pertes a supporté d'ailleurs une dépense de 350,000 fr., qui représente la différence du coût des rentes achetées avec les fonds des caisses d'épargne, et du prix de celles qui ont été transférées au nom de chaque déposant.

Toutefois, les frais administratifs intérieurs et extérieurs ont éprouvé une diminution de 96,000 fr. comparativement à l'année précédente.

En définitive, les bénéfices de l'exercice 1855, qui avaient été prévus au budget pour 2 millions, n'ont procuré que................ 1,736,497 81

Receveurs généraux, L/C courant. — Les relations des receveurs généraux avec la caisse des dépôts les ont constitués en avance, au 31 décembre 1855, de................. 1,565,085 33

Total du passif ou des ressources dont la caisse des dépôts devait justifier l'existence ou l'emploi à l'époque du 31 décembre 1855..... 482,359,465 84

Actif.

Les services publics auxquels la Caisse des dépôts a

accordé en 1855 des subventions qui ont utilisé l'emploi de ses capitaux disponibles, et qui lui ont procuré des bénéfices faisant retour au Trésor, sont les suivants :

Prêts aux départements, aux communes et aux établissements publics — Les prêts faits aux départements, aux communes et à divers établissements ont été moins nombreux et moins importants sous l'influence des événements de l'année 1855. Cependant, nonobstant la diminution de 900 à 500 qui s'est manifestée dans les subventions réclamées pour des œuvres d'intérêt local, le mouvement de ce service a été entretenu, autant que possible, par des avances nouvelles ou par la prolongation des échéances fixées pour le remboursement des prêts antérieurs. Ces avances sont ainsi descendues, en 1855, du chiffre de 21 millions à celui de 12 millions, quoique le montant des sommes prêtées ait encore surpassé celui des restitutions opérées de 3,190,268 fr. 66 c., et que leur total se soit élevé, au 31 décembre, de 44 millions à........................ 47,785,382 f. 91 c.

Avances à la dotation de l'armée. — La loi du 27 avril 1855, qui a institué la dotation de l'armée, en a confié la gestion financière à la caisse des dépôts, et lui a imposé en même temps l'obligation de pourvoir en 1855 aux avances de fonds nécessaires pour acquitter les primes et les hautes payes assurées aux militaires qui se rengageraient dans les conditions déterminées par cette loi. Ces avances, au surplus, devaient trouver plus tard un gage certain de remboursement dans les produits de l'exonération du service militaire réalisables en 1856.

La guerre d'Orient, qui a fait élever à 2,300 fr. la prime de rengagement dont le minimum avait été évalué pour le temps de paix à 1,000 fr. et le grand nombre de rengagements demandés par d'anciens soldats, ont successivement élevé le montant des avances réclamées par ce nouveau service au delà des prévisions administratives, en les portant, au 31 décembre dernier, à.................... 11,382,353 04 et à plus de 19 millions dans les trois mois suivants.

Cette disposition a momentanément épuisé les ressources libres de la caisse des dépôts, et l'a obligée à prélever une provision extraordinaire de 10 millions sur les fonds des caisses

d'épargne versés au Trésor, en transférant, pour la garantie de cet emprunt temporaire, une portion des rentes de son portefeuille représentant le même capital.

Nous devons compléter ces renseignements en ajoutant que les rentrées déjà obtenues pendant le premier trimestre de 1856 s'élèvent à 65 millions, et ont permis de retirer la garantie donnée.

Créances arriérées. — Nous ne mentionnons ici que pour ordre plusieurs créances arriérées dont la caisse des dépôts reste encore à découvert jusqu'à concurrence de..........	54,624	76
Compte courant du Trésor pour la caisse des dépôts. — Indépendamment des avances productives d'intérêts qui font fructifier les capitaux versés à la caisse des dépôts et consignations, le Trésor reçoit en compte courant, au taux de 4 p. 100, le fonds de roulement qu'elle est dans l'usage de réserver pour les besoins journaliers de son service, et qui s'élevait au 31 décembre 1855 à............	19,179,841	10
Compte courant du Trésor pour les caisses d'épargne. — C'est également dans un second compte courant spécial qui lui est ouvert par le Trésor, qu'elle place à 4 p. 100 les fonds libres des caisses d'épargne, montant au 31 décembre dernier à......................	181,729,300	07
Divers, L/C de compte courant. — Nous devons ajouter encore à l'actif le capital représentatif 1° des rentes déposées à titre de cautionnement de surenchère, 2° des cautionnements versés par les caissiers des caisses d'épargne, et 3° des dépôts trentenaires de ces mêmes caisses, ci......................	669,491	16
Total des créances actives.......	260,800,993	04

Valeurs de caisse et de portefeuille. — Le surplus des capitaux reçus par l'administration des dépôts et consignations est représenté dans sa caisse et dans son portefeuille par les valeurs ci-après :

Effets publics. — Rentes.

17,993 fr. de rentes 4 1/2 p. 100 ancien, appartenant à la caisse S.C.P., ayant coûté.............. 396,802 f. 71

2,356,642 fr. de rentes 4 1/2 p. 100 nouveau......	49,918,770	43
605,665 fr. de rentes 4 p. 100 nouveau............	13,078,140	79
610,450 fr. de rentes 3 p. 100 nouveau............	16,314,934	65
	79,708,648	58

Rentes appartenant à la caisse de retraites pour la vieillesse :

81,958 fr. de rentes 4 1/2 p. 100 ancien, ayant coûté.........	1,796,127 f.	55	22,221,730	16
544,015 fr. de rent. 4 1/2 p. 100 nouv.	12,009,867	38		
127,749 fr. de rentes 4 p. 100......	2,888,042	72		
202,256 fr. de rentes 3 p. 100.....	5,527,692	51		

Rentes provenant des fonds des caisses d'épargne :

2,498,475 f. de rentes 4 1/2 p. 100 nouveau, ayant coûté.........	55,201,294 f.	»	80,474,654	26
1,089,330 fr. de rentes 3 p. 100...	25,273,360	26		

Valeurs diverses appartenant à la caisse S. C. P.:

3,539 actions et 3,539 primes des Trois-Canaux, ayant coûté 3,851,875 f. » 7,581 act. et 7,595 primes des Quatre-Canaux, ayant coûté 8,151,288 55. 53 obligations de la Compagnie du chemin de fer du Nord, s'élevant à 13,335,957 42. Ensemble.. 25,339,120 97

Numéraire et effets à recevoir.

Numéraire en caisse...	439,610 f.	77	555,388	45
Numéraire à la banque.	115,777	68		

Effets à recevoir.....	13,204,325	83	13,258,930	38		
Effets en recouvrement......	54,604	55				
Total......			221,558,472	80	221,558,472	80
					482,359,465	84

On voit par les détails qui précèdent, 1° que les effets publics existant dans le portefeuille de la caisse des dépôts représentent à la fois des fonds appartenant à ses divers services, pour 102,696,384 f. 42 c. et des capitaux qui lui appartiennent et qu'elle a convertis en rentes aux taux moyens ci-après :

17,993 4 1/2 ancien au cours moyen de 99-24..	396,802	71
2,356,642 4 1/2 nouveau au cours moyen de 95-32.................	49,918,770	43
605,665 4 p. 100 au cours moyen de 86-37..	13,078,140	79
610,450 3 p. 100 au cours moyen de 80-18..	16,314,934	65
Ensemble...	182,405,033	»

2° Que les valeurs diverses dont elle est aussi propriétaire représentent un capital de 25,339,122 fr. 97 c., dont le placement a été fait aux prix moyens suivants :

3,529 actions des Trois-Canaux au cours de 1,088-41...............	3,851,875 f.	» c.
7,581 actions des Quatre-Canaux au cours de 1,075-23...	8,151,288	55
53 obligations de la Compagnie du chemin de fer du Nord, s'élevant ensemble, y compris les intérêts, à.............	13,335,957	42

Les bons de la boulangerie, montant à 4,500,000 fr., ont été acquis avec les fonds libres des caisses d'épargne, d'après l'autori-

sation du ministre des finances et sous la garantie de la ville de Paris, pour concourir à l'exécution de ce nouveau service municipal. Ces bons donnent un intérêt de 4 1/2 et de 5 p. 100.

La caisse des dépôts a en outre escompté dans le cours de l'année 1855 plus de 7 millions de bons du Trésor aux taux de 4 1/2 et de 5 p. 100, dont les échéances successives ont été calculées de manière à lui procurer des intérêts sans la priver trop longtemps de ses ressources courantes, et n'ont laissé dans son portefeuille, au 31 décembre dernier, qu'un solde de 3,312,488 fr. 10 c.

(Le montant de ces bons est compris dans la somme de 13,204,325 fr. 83 c. portée au chapitre Effets à recevoir.)

TOTAL de l'actif égal au passif...	482,359,465 84

Résumé.

Nous terminerons ce rapport par quelques considérations générales sur la situation actuelle des deux caisses.

La *Caisse d'amortissement* a continué à grossir fictivement les ressources inactives de sa dotation nominale par l'addition récente de 1 p. 100 calculé sur les capitaux des nouveaux emprunts du gouvernement, et par la consolidation semestrielle de ses revenus apparents, en attendant que le rétablissement de l'équilibre du budget et d'une réserve prévoyante lui permette, après les découverts et les emprunts, de recommencer la libération graduelle de la dette de l'État.

La *Caisse des dépôts et consignations* voit incessamment se développer la mission tutélaire qu'elle a reçue de la loi du 28 avril 1816 pour gérer avec prudence et régularité les fonds libres des services spéciaux placés en dehors du budget, et pour prêter aux départements, aux communes, aux établissements de bienfaisance et à toutes les institutions particulières d'utilité publique, le secours de son administration vigilante et productive pour tous les intérêts.

Les nouvelles attributions qui sont ajoutées chaque année à ses travaux antérieurs, soit pour assurer l'exécu-

tion des lois récentes sur la caisse de la vieillesse et sur la dotation de l'armée, soit pour satisfaire à l'accroissement naturel du mouvement de ses recettes et de ses dépenses depuis les quarante années de son existence, toujours plus active et plus laborieuse, ne permettent pas sans danger de prolonger plus longtemps son séjour dans le local provisoire et insuffisant où elle a déjà supporté plusieurs années de gêne et d'embarras matériels. La Commission de surveillance, en rendant l'hommage le mieux mérité au zèle et à la capacité éprouvée du directeur général de cet établissement, croit devoir déclarer qu'il épuiserait vainement les efforts de son dévouement pour surmonter les difficultés inhérentes à sa situation actuelle, et qu'il est, plus que jamais, urgent de lui procurer une résidence plus conforme aux convenances du public et aux nécessités de ses nombreux services.

DES MONNAIES D'OR ET D'ARGENT

FRAPPÉES EN FRANCE DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DU SYSTÈME DÉCIMAL.

Cinq grammes d'argent au titre de neuf dixièmes, c'est-à-dire 4 grammes 1/2 d'argent fin et 1/2 gr. d'alliage, composent le *franc*, base du système monétaire français [1].

La loi du 15 août 1795 (28 thermidor an III) décréta la fabrication de pièces d'argent de 5, 2 et 1 francs. Mais jusqu'à l'an XI on ne frappa que des pièces de 5 francs (dites d'Hercule à cause de leur effigie).

La loi du 28 mars 1803 ordonna la fabrication de pièces d'argent de 5, 2 et 1 franc, 3/4, 1/2 et 1/4 de franc. Les pièces de 3/4 de franc, qu'il ne faut pas confondre avec celles dites de 15 sous fabriquées en 1790 et 1791, ne furent jamais frappées.

---

[1] Les décrets des 1er août 1793 et 7 octobre 1793 (16 vendémiaire an II) avaient d'abord établi, pour unité monétaire, une pièce d'argent pesant 10 grammes (un centi-grame), mais ces décrets ne furent pas exécutés ; la loi du 7 avril 1795 (18 germinal an III) remplaça le mot livre appliqué à l'unité monétaire par le mot franc. Ce fut la loi du 28 mars 1803 (7 germinal an XI) qui définit le franc tel qu'il existe actuellement.

Le décret du 3 mai 1848 arrêta la fabrication des pièces de 20 centimes pour remplacer celles de 25 centimes. Ces dernières furent démonétisées par le décret du 30 avril 1852 et cessèrent d'avoir cours à partir du 1er octobre 1852.

La fabrication de la monnaie d'or ne fut exécutée qu'à partir de la loi du 28 mars 1803. Deux lois antérieures (7 octobre 1793 et 15 août 1795) avaient bien décidé que l'on fabriquerait des pièces d'or au poids décimal de 10 grammes (toujours le centi-grame), mais malheureusement ce système de liberté des deux métaux ne fut pas mis à exécution et la loi précitée (28 mars 1803) détermina que l'on frapperait des pièces de 40 et 20 francs, en partant de ce point que 1 kilogramme d'or (155 pièces de 20 francs ou 77 1/2 de 40) équivaudrait à 15 kil. 1/2 d'argent (3100 francs), le titre des deux monnaies étant d'ailleurs le même (900 millièmes de fin).

Le décret du 3 mai 1848 [1] arrête la fabrication de pièces d'or de 10 francs; celui du 12 janvier 1854, de pièces d'or de 5 francs, et celui du 12 décembre 1854, de 100 et 50 francs. Ce dernier décret décida également qu'il ne serait plus frappé de pièces de 40 francs; en fait, depuis 1839, la fabrication de cette pièce d'or avait cessé. Néanmoins, ces pièces ont encore cours et ne sont toujours pas retirées de la circulation.

Les frais de fabrication ont subi les variations suivantes :

Antérieurement à la loi du 28 mars 1803, ils étaient de 3 pour 100 environ, soit pour l'or, soit pour l'argent [2].

La loi du 28 mars 1803 les avait fixés à 3 francs pour l'argent et 9 francs pour l'or (par kilogramme).

L'ordonnance du 25 février 1835 les a réduits à partir du 1er juillet 1835, à 2 fr. pour l'argent et 6 fr. pour l'or.

L'arrêté du 22 mai 1849 a ordonné que pour l'argent ils ne seraient plus que de 1 fr. 50, à partir du 1er octobre 1849.

---

[1] Une ordonnance du 30 novembre 1830 avait décidé la fabrication de pièces de 100 et 10 francs en or; elles auraient eu le diamètre de 0.032 et 0.018; il ne fut pas donné suite à cette décision.

[2] Compte rendu de l'administration des finances de la République française pour l'an XI, page 28.

Enfin le décret impérial du 22 mars 1854 a décidé qu'à partir du 1er avril 1854, les frais de fabrication de l'or seraient de 6 fr. 70 c.

Ainsi donc, actuellement les frais de fabrication par kilogramme sont, pour l'argent, 1 franc 50 c., pour l'or, 6 fr. 70 c.

La loi a reconnu deux sortes de tolérance, l'une de poids et l'autre de titre.

Avant la loi du 28 mars 1803, la tolérance de poids était pour l'or de 0,0025 et pour l'argent de 0,005.

La loi du 28 mars 1803 a établi les tolérances de poids suivantes :

Pièces d'argent de 5 francs...........	0.003
— 2 —	0.005
— 1 —	0.005
— 1/2 —	0.007
— 1/4 —	0.010
Pièces d'or de toute valeur.............	0.002

Le décret du 31 juillet 1850 a fixé la tolérance de poids de la pièce d'argent de 20 centimes à 0,010.

Les décrets des 12 janvier et 12 décembre 1854 ont établi, pour les pièces d'or de 5 fr. et de 100 fr., les tolérances de poids suivantes, les autres pièces d'or continuent à avoir la tolérance établie par la loi du 28 mars 1803.

Pièces d'or de 5 francs.............	0.003
— 100 —	0.001

Avant la loi du 28 mars 1803, les tolérances de titres étaient :

Pour les pièces d'argent...............	0.007
Pour les pièces d'or..................	0.005

La loi du 28 mars 1803 a établi pour l'argent la tolérance de titre de 0,003, et pour l'or celle de 0,002.

Enfin l'arrêté du 22 mai 1849 a décidé qu'à partir du 1er janvier 1850, la tolérance du titre pour l'or ou pour l'argent serait de 0,002.

Toutes ces tolérances de poids ou de titre sont tant en dessous qu'en dessus du poids ou titre légal.

Voici les diamètres et poids des diverses espèces décimales françaises :

Argent.	Diamètre.	Poids.
Pièces de 5 francs	0.037	25 gr.
— 2 —	0 027	10
— 1 —	0.023	5
— 50 cent.	0.018	2.50
— 25 — (retir. de la circul.)	0.015	1.25
— 20 —	0.015	1

Or.	Diamètre.	Poids.
Pièces de 100 francs	0.035	32.2580 gr.
— 50 —	0.028	16.1290
— 40 —	0 026	12.9032
— 20 —	0.021	6.4516
— 10 —	0.018	3 2258
— 10 — (retir. de la circul.)	0.017	
— 10 —	0.019	
— 5 —	0.014	1,6129
— 5 —	0.017	

Les pièces de 10 francs furent d'abord fabriquées avec le diamètre de 18 millimètres (décret du 3 mai 1848); puis avec celui de 17 (décret du 12 janvier 1854), en même temps on fabriquait des pièces de 5 francs au diamètre de 14 (décret du 12 janvier 1854). Mais ces dernières ayant été reconnues trop petites [1], un décret du 7 avril 1855 démonétisa les pièces de 10 francs au diamètre de 17 et ordonna la fabrication de pièces de 10 francs au diamètre de 19 et de pièces de 5 francs au diamètre de 17; les pièces de 10 francs au diamètre de 17, n'ont plus eu cours à partir du 15 octobre 1855; celles de 5 francs au diamètre de 14 ont encore cours. Ainsi donc il y a en circulation des pièces de 10 francs aux diamètres de 18 et 19 millimètres; les premières sont faciles à reconnaître, elles ont toutes été frappées sous la république et portent la tête de la Liberté; il y a également en circulation des pièces de 5 fr. en or aux diamètres de 14 et 17 millimètres.

Les Hôtels des monnaies établis en France sont actuellement au nombre de sept, ils furent jadis au nombre de treize et même dix-huit; on y comprenait les hôtels des

---

[1] Aux États-Unis, on a frappé des 1/2 et 1/4 de dollars (pièces de 2 fr. 50 c. et 1 fr. 25 c.) en or; par un contraste singulier, le même pays a également frappé des pièces d'or de 50 dollars (250 fr.).

monnaies dans les pays annexés à la France sous le premier Empire.

Voici actuellement quelles sont les sommes monnayées chaque année, en France, depuis l'établissement du système monétaire décimal :

	Or.	Argent.	Total.
An IV.........	»	15,920,305,00	15,920,305,00
— V.........	»	25,470,980,00	25.470,980,00
— VI........	»	11,917,315,00	11,917,315,00
— VII.......	»	18,979,705,00	18,979,705,00
— VIII......	»	13,952,230,00	13,952,230,00
— IX........	»	3,816,595,00	3,816,595,00
— X.........	»	4,888,910,00	4,888,910,00
Du 1er vend. an XI au 7 germ. an XI.	»	11,389,715,00	11,389,715,00
Du 8 germ. an XI au 1er frim. an XII.	15,400,200	29,888,831,00	45,289,031,00
Du 2 frim. an XII au 24 frim. an XIII.	38,410,580	52,446,707,75	90,857,287,75
Du 25 frim. an XIII au 2 frim. an XIV.	18,463,480	39,874,592,50	58,338,072,50
Du 3 frim. an XIV au 14 mars 1807.	40,562,660	21,006,462,75	61,569,122,75
Du 15 mars 1807 au 16 sept. 1808....	37,872,240	40.521,587,50	78,393,827,50
Du 17 sept. 1808 au 28 oct. 1809....	17,737,920	66,360,355,00	84,098,275,00
Du 29 oct. 1809 au 30 nov. 1810....	43 328,900	54,659,288,50	97,988,188,50
Du 1er déc. 1810 au 5 avril 1811......	38,823,500	47,805,479,50	86,628,979,50
Du 6 avril 1811 au 19 déc. 1812.......	195,723,940	370,350,365,00	566,074,305,00
Du 20 déc. 1812 au 1er oct. 1813....	45,078,100	112,979,895,50	158,057,995,50
Du 2 oct. 1813 au 31 déc. 1813.......	19,127,460	30,584,243,50	49,711,703,50
Du 1er janv. 1814 au 5 mai 1815.....	79,806,840	75,690,536,00	155,497,376,00
Du 6 mai 1815 au 31 déc. 1818.......	204,151,160	109,923,798,50	314,074,958,50
Années 1819......	51,829,580	21,842,366,25	73,671,946,25
— 1820......	27,656,920	18,683,501,50	46,340,421,50
— 1821......	398,780	66.776.238,00	67,078,018,00

Total frs [illegible]

Années 1822......	[illegible]	100,619,623,25	105,337,723,25
— 1823......	408,180	82,063,797,00	82,471,977,00
— 1824......	7,041,880	113,165,820,50	120,207,700,50
— 1825......	45,646,180	76,989,167,00	122,635,347,00
— 1826......	2,636,140	89,327,955,25	91,963,195,25
— 1827......	3,160.940	154,284,791,25	157,445,731,25
— 1828......	8,025,740	161,367,861,75	169,393,601,75
— 1829......	1,118,180	103,619,722,25	104,737,902,25
— 1830......	23,516,640	119,301,948,75	142,818,588,75
— 1831......	49,641,380	204,978,198,50	254,619,578,50
— 1832......	2,011,000	142,117,038,50	144,128,038,50
— 1833......	16,835,040	156,439,506,00	173,274,546,00
— 1834......	30,231,200	217,788,921,75	248,020,121,75
— 1835......	4,550,060	101,964,982,25	106,515,042,25
— 1836......	5,097,040	42,852,031,25	47,949,071,15
— 1837......	2,026,740	112,355.739,75	114,382,479,75
— 1838......	4.940,140	87,959,375,75	92,899,515,75
— 1839......	20,076,500	73,522,760,50	93,599,260,50
— 1840......	41,591,740	64,596,462,00	106,188,202,00
— 1841......	12,375,060	77,517,941,00	89,893,001,00
— 1842......	1,852,720	68,391,170,25	70,243,890,25
— 1843......	2,826,600	74,148,998,25	76,975,598,25
— 1844......	2,742,260	69,134,980,00	71,877,240,00
— 1845......	119,140	89,967,609,50	90,086,749,50
— 1846......	2,086,420	47,886,145,50	49,972,565,50
— 1847......	7,706,020	78,285,157,00	85,991,177,00
— 1848......	39,697,740	119,731,095,25	159,428,835.25
— 1849......	27,109,560	206,548,663,90	233,658,223,90
— 1850......	85,192,390	86,458,485,20	171,650,875,20
— 1851......	269,709.570	59,327,308,90	329,036,878,90
— 1852......	27,028,270	71,918,445,50	98,946,715,50
— 1853......	312,964,020	20,099,488,20	333,063,508,20
— 1854......	526,528,200	2,123,887,20	528,652,087,20
— 1855......	447,427,820	25,500,305,50	472,928,125,50
Totaux.....	2,913,010,870	4,567,987,488,15	7,480,998,358,15

Du total de l'or...........................	2,913,010,870,00
il faut retrancher..........................	48,589,920,00
pour les pièces de 10 francs au diamètre de 17 millimètres démonétisées et retirées de la circulation, il reste:........................	2,864,420,950,00

Du total de l'argent........................ 4,567,987,488,15
il faut retrancher............... 98,500 »
pour une différence non expliquée
entre les chiffres antérieurs à 1814

Tn. 1.939.055.060

7.15 1,939.055.05

et ceux depuis cette époque, et...	7,671,101,25	7,769,601,25
pour les pièces de 25 centimes retirées de la circulation, on a alors........................		4,560,217,886,90
pour TOTAL conforme aux documents officiels.		
En réunissant la monnaie d'or...............		2,864,420,950,00
à la monnaie d'argent.........................		4,560,217,886,90
on a pour TOTAL DÉFINITIF [1]....................		7,424,638,836,90

Ce total se divise ainsi quant aux types :

	Or.	Argent.	Total.
Première république (Hercule)..	»	106,237,255,00	106,237,255,00
Bonaparte et Napoléon Bonaparte.........	528,024,440	887,582,321,50	1,415,606,761,50
Louis XVIII.....	389,333,060	614,668,520,00	1,004,001,580,00
Charles X.......	52,918,920	631,914,637,50	684,833.557,50
Louis-Philippe...	215,912,800	1,750,273,238,50	1,966,186,038,50
Deuxième république (Hercule pour l'argent et le Génie p. l'or).	56,921,220	259,628,845,00	316,550,065,00
République (tête de la Liberté)..	370,361,640	199,619,436,60	569,981,076,60
Louis Bonaparte et Napoléon III.	1,250,948,870	110,293,632,80	1,361,242,502,80
	2,864,420,950	4,560,217,886,90	7,424,638,836,90

Et comme il suit quant à l'importance nominale des pièces frappées :

	Or.	Argent.
Pièces de 100 francs..........	5,507,400	»
— 60 —	7,740,250	»
— 40 —	204,432,360	»
— 20 —	2,535,264,520	»
— 10 —	88,976,720	»
— 5 —	22,499,700	4,387,773,570,00
— 2 —	»	69,844,202,00
— 1 —	»	66,540,584,00

[1] Voir le compte général de l'administration des finances, rendu pour l'année 1855, par le ministre secrétaire d'État des finances, pages 674 et 675.

Pièces de 50 cent	»	33,541,731,50
— 20 —	»	2,517,799,40
	2,864,420,950	4,560,217,886,90

Et enfin de la manière suivante quant aux lieux de fabrication :

	Hôtel des monnaies avec lettres et signes indicatifs (conservés).	
A	Paris (un Coq)	4,745,254,012,65
K	Bordeaux (un Poisson).................	156,269,377,20
W	Lille (un Caducée)...................	966,720,374,00
D	Lyon (une Mouche)....................	154,452,771,50
MA[1]	Marseille (une Étoile)................	99,906,493,50
B	Rouen (un Agneau portant une bannière).	458,152,319,25
BB	Strasbourg (une Gerbe de blé)..........	232,324,818,30
	(Supprimés.)	
L	Bayonne (une Tulipe)..................	106,796,642,50
H	La Rochelle (S. B.)..................	79,467,089,00
I	Limoges (deux Mains entrelacées)........	107,631,601,50
T	Nantes (une Ancre)....................	65,254,255,50
Q	Perpignan (une Grappe de raisin).......	106,300,215,50
M	Toulouse (une Vache)..................	134,535,922,00
CC	Gênes (une Proue de navire)............	315,238,50
G	Genève (un Livre).....................	225,153,00
	Rome................................	725,625,00
N	Turin (un Cœur)......................	6,229,819,00
	Utrecht..............................	4,077,109,00
	TOTAL...........................	7,424,638,836,90

Quant à la quantité de ces pièces fondue en dehors des hôtels de monnaie français, on comprend qu'elle nous échappe complétement même par approximation.

A. COURTOIS FILS.

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE EN 1855.

Sans nous appesantir sur les causes générales qui, en 1855, ont influencé notre commerce extérieur (la guerre et la crise alimentaire), nous constaterons que le chiffre total de nos échanges a offert en cette année, relative-

1 Entrelacés.

ment à 1854, un progrès de 569 millions de francs. Voici du reste le résultat des trois derniers exercices :

1853...............	3,749	millions de francs.
1854...............	3,758	—
1855...............	4,327	—

Ces chiffres sont ceux des valeurs *réelles*.

Voici, pour 1855, le détail de ces données en valeurs tant officielles que réelles :

	COMMERCE GÉNÉRAL.		COMMERCE SPÉCIAL.	
	Valeurs officielles.	Valeurs réelles.	Valeurs officielles.	Valeurs réelles.
	Valeurs exprimées en millions de francs.			
Importation...	1,952	2,160	1,366	1.594
Exportation...	2,027	2,167	1,442	1,558
	3,979	4,327	2,808	3,152

La valeur *réelle* offre assurément un grand intérêt, car elle donne l'expression exacte de l'importance des échanges effectués durant l'exercice. La valeur *officielle*, toutefois, a sur elle cet avantage de mieux faire ressortir les différences en plus ou en moins qui, d'une année à l'autre, se produisent dans les mouvements du commerce : invariable de sa nature [1], et formant une sorte *d'unité* permanente, elle représente en effet, sous forme de valeur, la *quantité* des marchandises échangées. Nous sommes donc naturellement amenés à préférer ici la valeur officielle comme base des comparaisons qui vont suivre.

On vient de voir que le dernier exercice accuse une valeur officielle de 3,979 millions de francs. Si l'on remonte aux quinze années qui ont précédé 1855, c'est-à-dire à 1840 on obtient :

Pour une 1re période	1840-1844	une moyenne de	2,170	millions de fr.
Pour une 2e —	1845-1849	—	2,512	—
Pour une 3e —	1850-1854	—	3,120	—

La progression suivie par notre commerce est, on le voit, des plus remarquables. Tandis que la différence de la deuxième période sur la première est de 11 pour 100,

[1] On sait que la valeur officielle a été fixée en 1826.

celle de la troisième sur la deuxième donne un rapport de 20 pour 100.

L'année 1855 présente sur ces trois périodes une supériorité :

Sur la première de 83 p. 100.
Sur la deuxième de 58 p. 100.
Sur la troisième de 27 p. 100.

Il est à remarquer que près des trois quarts de notre commerce s'effectuent *par mer*. En 1855, 28 p. 100 seulement des échanges appartenaient aux frontières de terre. Voici, du reste, la répartition entre ces deux voies :

	Valeurs officielles.	Valeurs réelles.
Commerce par mer...	2,858 millions de fr.	3,104 millions de fr.
— par terre..	1,121 —	1,223 —
	3,979	4,327

Relativement à 1854, c'est un progrès de 16 p. 100 pour les transports maritimes, et de 8 p. 100 seulement pour les transports par terre.

Cette supériorité du commerce de mer s'explique aisément. Non-seulement nos relations d'outre-mer ont par elles-mêmes une grande importance, mais la plupart des pays qui nous sont limitrophes emploient aussi dans leurs transactions la voie maritime que facilite notre triple littoral : ainsi les Pays-Bas, l'Espagne, les États-Sardes, sur un chiffre collectif de 459 millions de francs d'échanges, ont importé ou exporté par mer, dans leurs relations avec nous, pour une valeur de 268 millions. C'est ce qui ressort du tableau suivant :

Valeurs officielles (Importation et exportation réunies).

	Par mer.	Par terre.	TOTAL.
Espagne....	150,163,821 fr.	61,853,679 fr.	212,017,500 fr.
États-Sardes.	65,665,836	128,861,148	194,526,984
Pays-Bas...	52,140,533	26,385	52,165,918

Nos relations avec l'Europe l'emportent sur celles que nous entretenons avec les autres parties du monde. Et pourtant c'est en Europe que nous rencontrons le plus de concurrents ; mais c'est un résultat dont il faut s'applaudir ; l'intérêt bien entendu d'un peuple est plutôt de hercher à développer ses échanges avec les nations voi-

sines que de s'efforcer de leur nuire par une rivalité mal entendue. Il est remarquable que les contrées européennes, dont la plupart envoient des produits similaires aux nôtres sur les marchés extérieurs, comptent, dans nos tableaux de douanes, pour 2,517 millions de valeurs tant importées qu'exportées, dont la répartition s'établit ainsi entre les diverses régions :

Région septentrionale..	755	millions de francs.
— centrale.......	1,028	—
— méridionale...	734	—
TOTAL......	2,517	

En Europe, nos relations les plus étendues sont celles qui ont lieu avec l'Angleterre ; elles s'élèvent à 712 millions de francs (plus des 94 centièmes du mouvement de la région septentrionale); c'est, relativement à 1854, un accroissement de 12 p. 100. Les États-Unis occupent le deuxième rang : 517 millions. Puis viennent :

La Belgique..............	412	millions de francs.
La Suisse................	332	—
Le Zollverein............	213	—
L'Espagne................	212	—
Les États-Sardes.........	195	—
La Turquie...............	168	—
Les Deux-Siciles.........	63	—

Si l'on y ajoute le Brésil (85 millions de francs) et les Indes anglaises (60 millions), on trouve que ces neuf puissances absorbaient à elles seules les 76 centièmes de notre commerce de 1855.

Nos colonies et possessions entrent de leur côté pour 9 centièmes dans le résultat général; elles le doivent principalement à l'Algérie, qui occupe aujourd'hui le septième rang parmi les puissances avec lesquelles nous commerçons. Voici la valeur des échanges de chacune de nos colonies avec la métropole :

Algérie............................	199	millions de fr.
Réunion............................	59	—
Martinique.........................	34	—
Guadeloupe.........................	32	—
Sénégal............................	23	—
Saint-Pierre, Miquelon, Grande-Pêche.	14	—

Indes françaises....................	12 millions de fr.
Cayenne..........................	5 » —
Sainte-Marie, Mayotte, Nossi-Bé......	0,7 —

L'examen du double mouvement dont se composent nos relations extérieures fait voir que, pour un certain nombre de pays, la valeur des importations dépasse celle des exportations; ce sont principalement :

	Importation.	Exportation.	Différence en plus pour l'import.
	Millions de francs.		
Belgique............	261,5	150,9	110,6
Suisse..............	193,5	138,9	54,6
Association allemande.	139,1	74,0	65,1
États-Sardes.........	112,7	81,8	30,9
Deux-Siciles.........	32,5	30,3	2,2
Indes anglaises......	53,3	7,1	46,2
Pays-Bas...........	30,7	21,5	9,2
Possessions espagnoles en Amérique......	26,9	19,1	6,8
Égypte.............	24,5	12,2	12,3

Toute proportion gardée, ce sont les Indes anglaises qui offrent la différence la plus considérable. Le Zollwerein et la Belgique viennent après.

D'autres pays, au contraire, offrent une exportation supérieure à l'importation.

	Importation.	Exportation.	Différence en plus des exp. sur les imp.
	—	—	
	Valeurs officielles en millions de francs.		
Angleterre.....	344,4	377,1	42,7
États-Unis.....	225,0	341,5	116,5
Espagne.......	91,1	120,9	29,8
Turquie........	78,4	89,7	11,3
Brésil..........	34,1	50,7	16,6
Pérou.........	2,9	31,9	22,0
Chili...........	4,7	28,3	23,6
Mexique........	5,9	26,1	20,2
Rio-de-la-Plata.	15,1	17,1	2,0
Russie.........	5,4	13,8	8,4
Autriche.......	7,4	11,4	4,0
Portugal.......	3,6	10,8	7,2

Au commerce général de nos possessions coloniales, on constate pour l'importation en France une valeur de

134,800,000 francs contre 242,700,000 francs. L'avantage pour ce dernier mouvement est, on le voit, de 80 p. 100. Le tableau suivant permettra d'en juger :

	Importation. Millions de fr.	Exportation. Millions de fr.
Algérie	38,7	160,2
Réunion	35,7	23,2
Martinique	14,4	19,4
Guadeloupe	14,3	17,3
Cayenne	1,0	4,2
Sénégal	11,4	11,3
Sainte-Marie, Mayotte, Nossi-Bé.	0,5	0,2
Établissements dans l'Inde	11,6	0,6
Saint-Pierre, Miquelon, Grande-Pêche	7,2	6,3
	134,8	242,7

C'est l'Algérie principalement qui offre la différence la plus notable.

Les 160 millions de marchandises exportées de France en Algérie donnent la mesure de ce qu'est déjà et de ce que peut devenir cette riche contrée pour notre débouché manufacturier. Nous y versons chaque année une valeur considérable de produits que l'Algérie nous paye en grains, en laines, tabacs, etc., etc. En un mot, l'agriculture y prend un accroissement que la fertilité du sol et les progrès de la colonisation étendent tous les jours.

Telle est la situation de notre *commerce général* avec les pays étrangers. Quant au *commerce spécial*, dont nous avons plus haut donné les valeurs, on a pu voir qu'il formait les trois quarts environ du total de nos échanges, soit 2 milliards 808 millions de francs, en valeurs officielles, et 3 milliards 152 millions, en valeurs réelles, ce qui laisse au transit étranger intervenant dans nos échanges, ou à la réexportation, une somme de 1 milliard 171 millions (valeurs officielles) soit 30 p. 100 du total général.

Nous allons maintenant examiner la marche qu'ont suivie, en 1855, les diverses espèces de produits tant à l'importation qu'à l'exportation, et nous nous en tiendrons comme précédemment aux valeurs officielles qui permettent le mieux la comparaison avec le passé.

Importations.— Nous avons constaté qu'elles formaient

presque la moitié du mouvement total (1,952 millions). Sur ce chiffre, les *matières nécessaires à l'industrie* comptaient, au commerce général, pour 1,083 millions, sur laquelle nos usines, ateliers et manufactures prenaient pour 925 millions. Quant aux *objets fabriqués* étrangers, dont nos tarifs repoussent les plus importants, ils entrent, comme on le pense bien, pour une part comparativement faible dans notre consommation nationale. Sur une importation de 444 millions, 82 millions seulement ont été consommés en France.

Restent à l'importation les *objets de consommation naturels* dont le mouvement s'établit ainsi :

Au commerce général..	425	millions de francs.
— spécial...	359	—

Parmi les matières *nécessaires à l'industrie* que nous importons, les soies occupent le premier rang. Viennent ensuite : le coton dont les États-Unis et l'Égypte seuls nous ont envoyé la totalité, à 2 centièmes près ; les laines en masse aussi présentent un accroissement de 50 p. 100 sur 1854. Le tabac, la houille, les poils propres à la filature, les métaux, en un mot, presque toutes les matières premières sont en progrès, à l'exception toutefois des cendres et regrets d'orfévre et du nitrate de soude. Qu'on en juge par les résultats suivants, qui donnent l'importation des principales matières premières, durant la période quinquennale 1850-1854 et l'exercice 1855.

Commerce général (Valeurs officielles).

Produits importés. —	Moyenne quinquennale. 1850-1854.	Exercice 1855.
Soies	137,2	188,9
Coton et laine	136,5	146,5
Laines en masse	68,3	100,1
Tabac en feuilles	30,4	62,2
Houille crue	42,3	60,8
Peaux brutes	35,1	42,3
Bois communs	41,7	40,7
Poils propres à la filature ou à la chapellerie	17,6	27,5
Huile d'olive	20,2	23,7
Métaux	58,2	99,1
Cendres et regrets d'orfévres...	28,5	22,6

Nous devons mentionner, en outre, les suifs et le saindoux qui présentent un progrès de 300 p. 100 sur la période quinquennale, 7,600,000 francs en 1855 contre une moyenne de 1,900,000 fr. durant la période 1850-1854.

Aux *objets de consommation naturels*, les céréales, le riz, les poissons de mer accusent seuls une décroissance qui, relativement à l'exercice précédent (1854), offrent les proportions suivantes :

	Commerce général.	Commerce spécial.
Céréales................	25 p. 100	34 p. 100
Riz....................	24 —	29 —
Poissons de mer.........	13 —	15 —

Les denrées coloniales font remarquer, au contraire, une forte augmentation. Ainsi, de 164 millions de francs, en 1854, au commerce général, l'importation s'élève à 207 millions en 1855, soit un accroissement de 26 p. 100; au commerce spécial, l'excédant est de 27 p. 100. On doit mentionner, en particulier, les sucres, dont il est entré pour une valeur de 95 millions de francs, ainsi répartie :

Sucres des colonies françaises.......	58 millions.
— étrangers..................	37 —

Il en a été consommé en France pour une valeur de 76,500,000 francs.

Le progrès de nos importations s'est naturellement résolu en surcroît d'activité, de travail et de production. C'est ce que démontrent les données ci-après.

Les *exportations*, on se le rappelle, se sont élevées, en 1855, à 2,027 millions de francs, savoir :

	Commerce général.	Commerce spécial.
Produits naturels......	507 millions de fr.	287 millions de fr.
— manufacturés.	1,520 —	1,155 —
Total........	2,027	1,442

La première de ces deux divisions (*Produits naturels*) a, comme on le pense bien, souffert de l'insuffisance de nos récoltes. Le relevé comparatif qui suit permettra d'en juger. Il s'applique à notre commerce spécial.

	1853	1855	Décroissance
	Millions	de fr.	de 1855 sur 1853.
Vins.........................	76,2	54,9	21,3
Eaux-de-vie, esprit-de-vin......	23,3	12,8	10,5

Céréales......................	29,9	2,4	27,5
Chevaux, mules, mulets, bestiaux.	14,0	10.4	3,6
Beurre......................	5,7	5,3	0,4
Œufs.........................	6,8	6,1	0,7

D'un autre côté, on constate un accroissement, *au commerce spécial*, sur l'exportation des soies, peaux tannées, corroyées, mégissées ou maroquinées, garance, poils propres à la filature, etc.

Nous n'envisagerons de même pour les *produits manufacturés* que le commerce spécial dont les résultats mettent mieux à même de juger du degré d'activité qui a régné dans nos usines et manufactures. Nous remonterons, à cet effet, à cinq années en arrière, c'est-à-dire à 1850 :

1850..............	799	millions de francs.
1851..............	852	—
1852..............	872	—
1853..............	1,019	—
1854..............	981	—

C'est, pour la moyenne quinquennale, un chiffre de 905 millions. La sortie de ces produits s'étant élevée, en 1855, à 1,080 millions, a réalisé un progrès de 28 p. 100; mais en limitant la comparaison à l'exercice précédent (1854), la différence n'est plus que de 18 p. 100.

Dans nos exportations spéciales de 1855, les *tissus* comptent à eux seuls pour une somme de 719 millions de francs, c'est-à-dire qu'ils n'en forment rien moins que les 2/3, les fils de coton, de laine, de lin ou de chanvre y ajoutent un chiffre collectif de 10,600,000 francs. Viennent ensuite la tabletterie, les peaux ouvrées, le sucre raffiné, la poterie, les verres et cristaux, les ouvrages en métaux, etc.

Primes. — On sait que le gouvernement, dans le but d'encourager l'industrie française, rembourse, sous forme de *primes*, à la sortie de certains produits, les sommes payées au fisc pour l'introduction des matières premières employées à la fabrication de ces mêmes produits. Le total des sommes ainsi payées s'élève, en 1855, à 41 millions de francs, non compris les primes pour les viandes et les beurres salés, ni celles pour différents produits à base de sel, ni les primes pour la grande pêche.

C'est, relativement à 1854, une différence en plus excédant 7 millions.

Ce total de 41 millions de francs s'est principalement réparti entre les produits suivants :

Produits.		Primes payées.	Principaux pays de destination.
		francs.	
Sucre raffiné		27,348,528	Turquie, Algérie, Suisse, Etats-Sardes, États Romains, Autriche, Deux-Siciles, Angleterre, Grèce.
Tissus	de laine	8,662,695	Angleterre, États-Unis, Belgique, Espagne, Algérie, Suisse, Pérou.
	de coton	2,214,616	Algérie, Espagne, île de la Réunion, Angleterre, États-Unis, États-Sardes.
Fils	de laine	885,324	Zollverein, Belgique.
	de coton	44,743	Zollverein, Algérie, Sénégal, Suisse.
Savons ordinaires		799,076	Algérie, Suisse, États-Unis, États-Sardes.

Quant aux salaisons et autres produits dérivés du sel (pour lesquels il a été payé une somme de 832,000 francs), les principaux pays de destination étaient l'Angleterre, les États-Unis, la Belgique, le Zollwerein, les État-Sardes.

Aux *admissions temporaires* on comptait environ 25 millions de francs de matières premières auxquelles la main-d'œuvre est venue ajouter une valeur de près de 8 millions, soit 32 p. 100.

Grande-Pêche.— Le Trésor alloue, en outre, une prime d'encouragement aux armateurs des bâtiments destinés à la pêche de la morue ainsi qu'aux exportations des produits de cette pêche. L'État a réparti de cette manière, en 1855, une somme de 2,777,856 francs pour un poids total de 152,368 quintaux métriques de morues exportées. Cette pêche a nécessité, en 1855, l'armement de 352 bâtiments montés par 9,476 hommes d'équipage ; c'est 30 bâtiments de moins qu'en 1854.

Au total, c'est une somme de 44,635,808 francs que le Trésor public a répartie à titre d'indemnité et en vue d'encourager l'industrie et la marine nationales.

Entrepôts. — 13,830,151 quintaux métriques d'une

valeur de 798 millions, sont entrés dans les divers entrepôts français, en 1855. Ce mouvement a présenté de l'activité, principalement à Marseille, au Havre, à Bordeaux, à Nantes, à Paris et à Dunkerque. Ces divers entrepôts ont reçu:

Marseille...	5,247,000 Qx. mét.	d'une val. de	274	mill. de fr.
Le Havre..	3,554,500	—	246	—
Bordeaux..	883,000	—	50	—
Nantes.....	831,000	—	32	—
Paris......	391,000	—	41	—
Toulon...	288,000	—	6	—
Dunkerque.	275,000	—	11	—
Boulogne...	228,000	—	2	—

L'infériorité que Toulon et Boulogne présentent à la valeur s'explique par la nature même des arrivages qui ont lieu dans ces ports, lesquels consistent principalement en houille et en fers, produits non-seulement lourds et encombrants, mais d'une valeur relativement minime.

En résumé, on constate, dans le mouvement des entrepôts, une augmentation de 32 p. 100 quant au poids, et de 9 p. 100 quant à la valeur, sur la moyenne quinquennale 1850-1854.

Transit. — Il a été transporté, en 1855, à travers le territoire de la France un poids total de 760,434 quintaux métriques dont la valeur, totale aussi, s'élève à 375 millions, savoir :

Pour les produits naturels......	85	millions.
— manufacturés.	290	—

Voici le mouvement comparatif des principales marchandises du transit :

	MOYENNE QUINQUENNALE 1850-1854.		ANNÉE 1855.	
	POIDS.	VALEURS.	POIDS.	VALEURS.
	Quint. mét.	Mill. de fr.	Quint. mét.	Mill. de fr.
Fonte............	23,153	1,4	172,396	5,7
Coton en laine.....	70,335	14,1	111,805	22,4
Café............	30,526	3,4	33,831	4,1
Tissus de coton..	18,355	50,8	19,912	54,5
Tissus de laine...	13,019	33,9	16,736	43,3
Laines en masses..	11,079	4,4	10,600	4,2
Tissus de soie.....	8,659	97,6	10,357	116,4
Sucre brut et terré.	10,621	1,0	10,307	0,8

Ces divers produits nous arrivaient spécialement de Suisse, de Belgique et de l'Association commerciale allemande, pour être dirigés, en majeure partie, vers les États-Unis, l'Angleterre et la Confédération helvétique.

Le Havre, Marseille, Valenciennes, Strasbourg, Boulogne, Dieppe, Saint-Louis, Dunkerque, Rouen, Paris, ont reçu, à eux seuls, près des 95 centièmes (720,459 quintaux métriques) du total des marchandises entrées en France à destination des pays étrangers.

En tête des vingt départements par lesquels sont dirigés à l'extérieur les produits qui sont l'objet du transit, il faut placer celui du Haut-Rhin, qui est la route des fortes expéditions de cotons et d'autres matières faites sur la Suisse.

On remarquera que dans ces chiffres ne sont pas comprises les admissions temporaires *réexportées par transit;* elles représentent un poids de 123,997 quintaux métriques et une valeur réelle de 12 millions de francs.

Droits de douane. — Le fisc n'a pas été sans se ressentir de l'accroissement notable de transactions dont nous venons de donner un aperçu. En droits de douanes proprement dits, l'administration a perçu 192 millions de francs, dont 190,400,000 francs à l'entrée (les sucres et le café seuls y ont contribué pour 97 millions) et 1,400,000 fr. à la sortie. En y joignant les droits de navigation, les droits et produits accessoires et la taxe de consommation des sels, le Trésor se trouve avoir touché, en 1855, une somme de 226 millions de francs.

Voici, du reste, pour 1855, les résultats que donnent les tableaux de l'administration des douanes :

Droits de douane proprement dits.	Droits d'entrée.	190,398,745 fr.
	Droits de sortie.	1,373,792
Droits de navigation		3,256,971
Droits et produits accessoires		3,104,203
Taxe de consommation sur les sels		28,231,147
Total		226,364,858

Navigation. — La situation de notre commerce, en 1855, a nécessairement exercé une influence salutaire sur la navigation. Le mouvement général qui, en 1850, pré-

sentait (entrée et sortie réunies) un chiffre de 31,926 navires jaugeant 3,735,000 tonneaux, dont la valeur en marchandises était de 1,955 millions de francs, s'élève, en 1855, à 36,757 bâtiments, d'une capacité collective de 5,333,000 tonneaux et d'une valeur de 3,103,500 francs. C'est donc, en cinq ans seulement, un progrès.

Pour le nombre de bâtiments de..	15	p. 100
— le tonnage de...............	43	—
— la valeur des marchandises de	59	—

On conçoit aisément que, dans le développement de notre commerce, ce soient les *valeurs* qui offrent l'accroissement le plus sensible (bien que nous n'ayons pas à nous préoccuper des variations que chaque jour amène dans le prix des marchandises, car il n'est question ici que des valeurs officielles). Nos produits d'exportation, en effet, sont généralement des articles de haut prix, comparativement à leur poids ou à leur volume, de sorte que notre transport maritime ne saurait s'accroître dans la même relation que le trafic.

Le rapport des navires et du tonnage montre la tendance de notre marine marchande à employer des bâtiments d'un tonnage de plus en plus considérable. C'est ce dont on se persuadera quand nous donnerons l'effectif de la marine marchande.

Voici comment l'entrée et la sortie se partagent le mouvement total :

	Entrée.	Sortie.	Total.
Bâtiments.............	22,987 fr.	13,770 fr.	36,757 fr.
Tonnage..............	3,302,000	2,031,000	5,333,000
Valeur des marchandises	1,412,000	1,696,200	3,103,500

Ainsi, au *tonnage*, l'avantage est du côté de l'entrée; aux *valeurs* il est du côté de la sortie, nouvelle preuve de ce que nous disions tout à l'heure et qui caractérise le genre particulier de l'industrie française, dont la spécialité est de donner, à force d'art et de bon goût, de la valeur aux choses les plus ordinaires.

Si, à ces résultats, on joint le nombre de bâtiments sur lest, on obtient un total général de 49,849 navires.

Voici, pour 1855, dans quelle proportion les pavillons

tant français qu'étrangers se sont partagé le mouvement des bâtiments chargés.

	BATIMENTS.		TONNAGE.		VALEURS.	
	Nombre de navires.	Proportion p. 100.	Tonneaux.	Proportion p. 100.	Francs.	Proportion p. 100.
Pavillon français	15,355	41.7	2,182,034	40.9	1,239	43.4
Pavillon étranger.........	21,402	58.3	3,151,232	59.1	1,617	56.6
Totaux...	36,757	100 »	5,333,266	100 »	2,856	100 »

Sur les 21,402 bâtiments qui ont visité nos ports, 11,504 étaient anglais. Cette supériorité des Anglais est d'autant plus digne de remarque qu'elle n'est pas le résultat d'un fait accidentel. Ainsi, en 1853, sur 20,425 navires d'origine étrangère, on en comptait 10,482 sur lesquels flottait le pavillon britannique. C'est donc là un fait permanent qui s'explique en partie, il est vrai, par la nature même des apports qui se font d'Angleterre en France. Les principaux se composant de produits lourds et encombrants tels que fer, fonte, acier, houilles, laines en masse, etc., ce qui nécessite un nombreux matériel, recruté naturellement là où il est le meilleur marché. Aussi le tonnage collectif de ces bâtiments s'élève-t-il à 1,539,000 tonnes métriques. Viennent ensuite, par rang d'importance, les pavillons

Américain qui couvre		493,077	tonnes de marchandises.
Norwégien	—	169,654	—
Sicilien	—	154,219	—
Sarde	—	143,836	—
Hollandais	—	74,775	—
Grec	—	71,645	—
du Zollverein	—	68,261	—

Sur les 36,757 bâtiments chargés, entrés et sortis de nos ports, on en comptait 29,730 jaugeant 3,607,000 tonneaux de provenance ou de destination européenne, et 7,027 bâtiments et 1,726,000 tonneaux de provenance ou de destination extra-européenne.

		NAVIRES.	TONNAGE.
Pays hors d'Europe.	Navigation réservée [1]..	3,748	628,000
	— de concurrence....	3,279	1,098,000
Pays d'Europe........................		29,730	3,607,000
	TOTAL......	36,757	5,333,000

Sur ces 36,757 bâtiments et ces 5,333,000 tonneaux, on comptait 27,797 bâtiments à voiles jaugeant 3,515,000 tonneaux, et 8,960 navires à vapeur jaugeant 1,818,000 tonneaux; c'est, relativement à la moyenne quinquennale, 1850-1854, un progrès pour les premiers (bâtiments à voiles) de 14 p. 100, au tonnage, et pour les seconds de 54 p. 100.

Voici comment se répartissaient, en 1855, ces résultats généraux :

	BATIMENTS A VOILES.		BATIMENTS A VAPEUR.	
	NOMBRE.	TONNAGE.	NOMBRE.	TONNAGE.
	navires.	tonneaux.	navires.	tonneaux.
Navig. hors d'Europe. réservée..	3,345	506,000	403	122,000
Navig. hors d'Europe. de concurrence...	3,104	977,000	175	121,000
Navigation d'Europe....	21,348	2,032,000	8,382	1,575,000
	27,797	3,515,000	8,960	1,818,000

On remarquera que les bâtiments à vapeur sont beaucoup plus appliqués à la navigation d'Europe qu'à la navigation extra-européenne. On a, en effet, relativement au mouvement total, les proportions suivantes *pour le tonnage*. (Voy. le tableau p. 96.)

En un mot, la navigation à vapeur contribue pour près de moitié aux transports qui s'effectuent entre la France et les pays d'Europe, tandis qu'elle n'entre que pour la septième partie dans nos rapports avec les pays situés hors d'Europe.

---

1 Cette navigation, qui ne s'effectue que sous pavillon français, comprend nos colonies et nos possessions.

	PART PROPORTIONNELLE du tonnage DANS LE MOUVEMENT extra-européen.	européen.
Bâtiments à voiles..........	86 p. 100	56 p. 100
— à vapeur........	14 —	44 —
	100 p. 100	100 p. 100

Il est un fait important sur lequel nous avons déjà appelé l'attention, c'est la tendance de notre marine marchande à accroître le tonnage des bâtiments qu'elle emploie. Ainsi, au 31 décembre, des trois exercices 1853, 1854, 1855, on comptait tant en vapeurs qu'en navires à voiles :

ANNÉES.	BATIMENTS A VOILES. navires.	tonnage.	BATIMENTS A VAPEUR. navires.	tonnage.	TOTAL. navires.	tonnage.
1853	14,545	757.897	174	4,808	14,719	762,705
1854	14,199	800,580	197	19,102	14,396	819,682
1855	14,023	848,254	225	23,902	14,248	872,156

En trois ans seulement, c'est, pour le nombre des bâtiments, une différence en moins de 471, tandis que le tonnage s'est accru de 109,451 tonneaux.

Le rapprochement qui suit expliquera ce changement :

	AU 31 DÉCEMBRE 1853. Nombre de bâtim.	Tonnage.	AU 31 DÉCEMBRE 1855. Nombre de bâtim.	Tonnage.
Au-dessus de 500 tonneaux..............	51	31,612	120	75,638
De 100 à 500 tonneaux.	2,307	456,471	2,544	532,236
Au-dessous de 100 tonneaux	12,361	274.622	11,584	264,282

C'est-à-dire que le nombre des bâtiments au-dessus de 100 tonneaux s'est accru de 13 p. 100 et leur tonnage de 9 p. 100, et que, pour les bâtiments au-dessous de 100 tonneaux, on a une différence en moins de 6 p. 100 au nombre des bâtiments, et de 4 p. 100 au tonnage.

L'effectif de 1855 (navires à voile) se répartissait ainsi entre nos principaux ports [1].

	NAVIRES.	TONNAGE.
Marseille	822	101,242
Bordeaux	426	99,271
Havre	383	93,248
Nantes	593	87,440
Saint-Malo	225	34,896
Dunkerque	282	24,667
Granville	336	23,737
Rouen	100	14,694
Agde	191	13,068
Autres ports	10,665	334,400
	14,023	826,663

Quant à nos 225 *bâtiments à vapeur*, voici également leur répartition :

	NAVIRES.	TONNAGE.
Marseille	91	29,618
Nantes	20	4,124
Rouen	27	2,832
Havre	28	2,728
Arles	6	1,032
Bordeaux	8	942
Dunkerque	4	743
Calais	3	344
Autres ports	38	3,130
	225	45,493

En résumé, le commerce français possédait au 31 décembre 1855, dans chacune des deux mers, l'Océan et la Méditerranée :

[1] *Annales du commerce extérieur.* Septembre 1856.

	NAVIRES À VOILES.		NAVIRES À VAPEUR.		TOTAL.	
	Nombre de bâtim.	Tonnage.	Nombre de bâtim.	Tonnage.	Bâtim.	Tonnage
Océan........	10,245	633,788	108	12,984	10,353	646,272
Méditerranée..	3,778	192,875	117	32,509	3,895	225,384
	14,023	826,663	225	45,493	14,248	872,156

Algérie.

Nous ne saurions mieux rendre compte de l'état commercial de l'Algérie qu'en reproduisant le rapport publié au *Moniteur* par le département de la Guerre, le 19 juillet 1856. On pourra suivre dans ce document, qui est du plus haut intérêt, les diverses phases du commerce algérien depuis l'annexion de cette contrée à la France et à travers les divers régimes de douanes auxquels a successivement été soumise notre colonie de l'Afrique du Nord :

« L'examen qu'on va faire portera sur les quatre périodes du régime commercial de l'Algérie, en commençant à l'occupation et en finissant au 31 décembre 1855, époque où s'arrêtent les derniers documents, fournis par la douane algérienne. La première période comprend les années 1831 à 1835, pendant lesquelles des arrêtés du gouverneur général constituèrent la base du régime commercial de l'Algérie avec les contrées transméditerranéennes. La seconde période, ouverte par l'ordonnance royale du 11 novembre 1835, embrasse huit années, de 1836 à 1843. La troisième période, ouverte par les ordonnances du 16 décembre 1843, compte sept années du 1er janvier 1844 au 31 décembre 1850. La quatrième période, enfin, a vu s'ouvrir le régime consacré par la loi de douane du 11 janvier 1851, et comprend les faits commerciaux correspondant aux années 1851, 1852, 1853, 1854 et 1855.

« Pendant la période de 1831 à 1835, le mouvement commercial de l'Algérie avec le dehors s'est élevé, en moyenne annuelle, à près de 11 millions, dont plus de

9 millions représentent le chiffre des importations, et environ 2 millions celui des exportations. Il faut dire, cependant, que les importations de 1831, y compris celles des premiers mois de l'occupation en 1830, n'ont pas excédé 6 millions 1/2, tandis qu'elles se sont élevées graduellement jusqu'à plus de 8 millions 1/2 en 1834, et jusqu'à près de 17 millions en 1835. Cette augmentation du double d'une année à l'autre s'explique par l'attente où l'on était alors du nouveau tarif de douane, qui fut mis en vigueur par l'ordonnance du 11 novembre 1835, et qui vint frapper de droits plus élevés un grand nombre de marchandises étrangères. Un arrêté du général en chef de l'armée d'occupation du 22 septembre 1830 avait imposé un droit de 8 p. 100 sur les marchandises d'origine étrangère importées en Algérie par navires français ou algériens, à l'exclusion des bâtiments étrangers. Un autre arrêté, en date du 30 octobre 1830, permit aux navires étrangers d'importer indistinctement les marchandises d'origine française et d'origine étrangère, mais en assujettissant les unes et les autres au droit de 8 p. 100. En vertu du même arrêté, les marchandises françaises apportées par bâtiments français ne devaient payer que 4 p. 100. C'était une faveur accordée au pavillon national plutôt qu'à la marchandise métropolitaine. L'ordonnance du 11 novembre 1835 fit disparaître les droits qui frappaient les marchandises françaises, et frappa d'une taxe de 12 ou 15 p. 100 les marchandises étrangères prohibées en France. Les marchandises non prohibées devaient payer le *cinquième* ou le *quart* des droits fixés par le tarif métropolitain. Ces taxes différentielles s'appliquaient suivant que les marchandises étrangères arrivaient des entrepôts français ou directement des pays étrangers. Les sucres et les cafés eurent leur tarification spéciale; les grains, farines, foin, paille, fourrages, légumes, fruits, bois à brûler, bois de construction, charbons de bois et de terre, matériaux à bâtir, fontes, fers ou aciers fondus et forgés, fer-blanc, plomb, cuivre, zinc à l'état brut, tirés ou laminés; les chevaux et les bestiaux, et enfin les plants d'arbres et les graines pour semence furent affranchis de tous droits d'entrée en Algérie. L'arrêté du 17 octobre 1830 imposa

une taxe de 1 p. 100 de la valeur sur les produits algériens exportés par des navires français ou algériens, et de 2 1/2 p. 100 sur les produits exportés par des navires étrangers. Le chiffre des exportations algériennes, qui s'était élevé à 1,500,000 francs en 1831, fléchit en 1832 et 1833, pour remonter à 2,377,000 francs en 1834, et à 2,597,000 francs en 1835. On peut évaluer à 1,637,000 fr. les produits expédiés pour France cette même année, et à 961,000 francs les produits expédiés à l'étranger. L'ordonnance du 11 novembre 1835 affranchit de tout droit de sortie les produits algériens expédiés en France et les grains et les farines expédiés à l'étranger. Tous les autres produits de l'Algérie chargés à destination des pays étrangers furent soumis aux droits de sortie établis par le tarif général de France, ou à 15 p. 100 de leur valeur, quand les similaires étaient prohibés à la sortie des ports français. D'un autre côté, l'ordonnance du 11 novembre 1835 exempta de toute taxe de douane les produits français importés en Algérie, tandis que les produits algériens importés en France restèrent passibles des mêmes droits que les produits similaires des pays étrangers, droits souvent fort élevés, ce qui fit faire alors cette remarque que, « contrairement aux autres colonies, l'Algérie n'était « protégée, *pour elle-même*, ni par des prohibitions, ni « par des priviléges, et qu'il n'existait de priviléges que « pour la France, dont les produits étaient reçus en toute « franchise en Algérie [1]. »

« Sous le régime de l'ordonnance du 11 novembre 1835, le mouvement des importations et des exportations prend un caractère plus prononcé. Les importations s'élèvent progressivement, dans l'intervalle de huit années (1836 à 1843), de 22 millions 1/2 à près de 79 millions. Si la France participe à ce mouvement ascensionnel, comme dans la période précédente, les pays étrangers, soit d'une manière directe, soit par l'intermédiaire des entrepôts français, prennent la plus grande part dans les importations algériennes. Ainsi, sur les 79 millions qui représen-

---

[1] *Tableau des établissements français en Algérie*. 1er vol., p. 385, années 1830 à 1837.

tent les importations de 1843, les pays étrangers ont figuré pour 47 millions et la France pour 32 millions seulement.

« Une grande disproportion se manifeste également dans la moyenne générale annuelle des importations pour toute la période 1836-1843, c'est-à-dire que, sur un chiffre moyen annuel de 51 millions, l'étranger a importé pour 30 millions et la France pour 21 millions. Durant la même période, les exportations de l'Algérie se sont élevées de 3,435,000 fr. en 1836, à 7,782,000 fr. en 1843. La moyenne générale annuelle a été de 4,865,000 fr., valeur à peu près partagée entre la France et les pays étrangers. Les exportations à destination de la France consistaient exclusivement en produits algériens, tandis que les exportations à l'étranger consistaient en produits algériens, en produits français et en produits étrangers tirés des entrepôts réels. En somme, le régime de l'ordonnance de 1835 avait été plus favorable au commerce des pays étrangers qu'au commerce de la France et au commerce de l'Algérie, et l'on dut songer à y apporter des modifications indispensables.

« Deux ordonnances rendues sous la date du 16 décembre 1843 ont donc inauguré la troisième période du régime commercial de l'Algérie. L'une a réglé les importations en Algérie de la manière suivante : 1° admission en franchise des produits du sol et de l'industrie de la France et des produits étrangers nationalisés en France par le paiement des droits, ainsi que des grains et des farines, des légumes secs, des matériaux de construction, bois, métaux et pierres, des chevaux, des bestiaux, des plants d'arbres, des graines pour semences, venus de l'étranger; 2° aggravation de droits pour beaucoup de produits étrangers, tels que tissus de coton et de laine, poterie de grès fin, sucres bruts, cafés, fourrages, etc., etc.; 3° prohibition d'autres produits étrangers, tels que sucres raffinés, armes, munitions et projectiles de guerre, contrefaçons en matière de librairie, de typographie et de gravure. La seconde ordonnance a réglé les importations de l'Algérie en France. La plupart des produits bruts et naturels de la colonie avaient à payer la moitié des droits fixés par le tarif métropolitain pour la provenance étrangère la plus

favorisée. C'étaient les laines en masse, les huiles d'olive, les peaux, les fruits frais ou secs, le liége, le corail, la soie en cocons et la soie grége, les minerais de toutes sortes, etc. D'autres produits, tels que les grandes peaux brutes, la cire non ouvrée, les dents d'éléphant, les arachides, le coton, les filaments végétaux payaient les mêmes droits que les produits similaires importés du Sénégal et des colonies françaises. Enfin, tous les autres produits importés d'Algérie en France, y compris les céréales et les farines, avaient à payer les droits du tarif général de France. Quant à l'exportation, les produits de l'Algérie expédiés en France étaient affranchis des droits de sortie. Les produits expédiés à l'étranger, à l'exception des grains et des farines qui jouissaient aussi de la franchise, payaient : celles qui n'étaient pas prohibées à la sortie de France, les droits du tarif général; et celles dont la sortie était prohibée, 15 p. 100 de la valeur. En résumé, aggravation de taxe sur les marchandises étrangères importées dans la colonie, pour favoriser les marchandises similaires françaises; et, d'un autre côté, abaissement du tarif pour certains produits algériens importés dans la métropole, les autres continuant à être considérés comme produits étrangers.

« On voit, sous ce régime, les importations générales de l'Algérie atteindre le chiffre de 83 millions en 1844, de 79 millions en 1845, de 115 millions en 1846, pour redescendre à 96 millions en 1847, à 86 millions en 1848, à 65 millions en 1849, et à 72 millions en 1850, soit un chiffre de 88 millions pour la moyenne générale de 1844 à 1850. On se rappelle que la moyenne annuelle de la période de 1836 à 1843 n'avait pas dépassé 51 millions. C'est au profit des marchandises d'origine ou de fabrique française surtout qu'a lieu l'accroissement, bien que les importations étrangères prennent encore une très-grande part dans le mouvement commercial algérien. Ainsi, les importations de France, qui n'avaient pas dépassé 34 millions en 1843, atteignent le chiffre de 46 millions en 1844 et de 70 millions en 1846, pour redescendre les années suivantes, et donner une moyenne générale annuelle de 52 millions pour la période de 1844 à 1850. Quant aux

exportations d'Algérie, elles prennent un peu plus de développement sous le régime des ordonnances de 1843, et dans les dernières années surtout. Du chiffre de 7,780,000 fr. en 1843, elles s'élèvent progressivement à celui de 13,700,000f. en 1849, et la moyenne annuelle pour la période de 1844 à 1850 est de 9,800,000 francs. Les exportations pour France profitent exclusivement de cette augmentation, grâce aux achats d'huile d'olive et de laines que notre commerce va faire en Algérie. Cependant une disproportion trop grande existait encore entre le chiffre des importations et le chiffre des exportations de la colonie. Ses rapports commerciaux avec la mère-patrie étaient entravés par des tarifications exorbitantes pour l'une et sans raison d'être pour l'autre, tandis que, pour ses productions les plus essentielles, telles que les céréales et les farines, l'Algérie se voyait dominée et écrasée chez elle par la production étrangère, ce qui brisait du même coup l'essor de son commerce d'échanges et celui de son agriculture.

« On a pu dire avec vérité que l'Algérie avait à lutter alors contre une triple impossibilité : impossibilité de vendre chez elle ses propres produits qui y rencontraient la concurrence des produits similaires étrangers apportés librement ; impossibilité de les expédier avec avantage à l'étranger, où ils étaient considérés comme produits français, et à ce titre frappés de droits de douane ; impossibilité, enfin, de les vendre en France, d'où on les repoussait comme produits étrangers, et où tout au moins, on leur appliquait des tarifications onéreuses, au lieu de leur ouvrir les portes à doubles battants. Cette situation n'était pas tenable pour l'Algérie, où les efforts les plus persévérants et les plus énergiques se voyaient constamment paralysés, et où capitaux et labeurs allaient s'engloutir inutilement dans les entreprises de la colonisation. On voyait ainsi la terre la plus fertile du monde condamnée à la stérilité et à une fatale impuissance. Le département de la Guerre avait souvent signalé la grandeur du mal, et tout le monde sentait la nécessité d'y apporter un remède prompt et efficace. C'est sous l'empire de cette préoccupation que fut préparée une nouvelle législation douanière pour l'Algérie. On avait proposé un moyen aussi

simple que rationnel : c'était d'assimiler entièrement l'Algérie et la France sous le rapport commercial, en sorte qu'il pût y avoir entière liberté d'échanges entre les deux pays. On eût rendu applicable en Algérie le tarif français, pour défendre tout à la fois la colonie et la métropole contre les efforts de la production étrangère, et pour donner à leur propre production les plus grands développements possibles.

« C'était aussi le moyen d'appeler en Algérie les capitaux et les bras qui fondent les grandes entreprises coloniales et opèrent avec d'autant plus de fruit qu'ils trouvent pour se mouvoir, un terrain plus net et plus dégagé d'entraves. De toutes parts on criait à l'Algérie : « Produisez donc et donnez des preuves de votre fécondité, afin que l'on puisse avoir foi en vous. » L'Algérie répondait à la France : « Je le veux bien, mais la condition essentielle et vitale de toute production étant la certitude d'écouler le produit, ouvrez-moi vos marchés sans restriction et sans limite, comme les miens sont ouverts aux productions métropolitaines, et je vous fournirai bientôt les preuves que vous me demandez. » Une première satisfaction fut donnée à l'Algérie; on limita à ses *produits naturels* proprement dits la faculté qu'elle demandait pour toute sa production, soit agricole, soit industrielle. L'expérience a prouvé que c'était lui créer d'autres embarras par la nécessité de distinguer entre telle et telle production, et gêner ainsi l'essor général du travail colonial. Il faut cependant se hâter de reconnaître que la loi de douanes du 11 janvier 1851 fut un très-grand bienfait pour l'Algérie. C'était un premier pas dans la voie de l'assimilation commerciale, et il devait en résulter bientôt les plus excellents fruits. En effet, l'agriculture algérienne avait vu s'ouvrir devant elle le marché français, où des débouchés immenses s'offraient à ses produits. Elle en profita, et la France accueillit avec bienveillance et satisfaction ces témoignages de sa fécondité. La loi douanière de 1851 eut un autre effet avantageux pour l'Algérie, celui d'écarter du marché colonial les produits étrangers qui faisaient à sa production agricole une concurrence désastreuse, notamment les céréales en grains et en fari-

nes, qui furent assujetties à la tarification de l'échelle mobile française. On va voir quelle influence a eue sur le mouvement commercial de l'Algérie le régime douanier de 1851. Ce qui frappe tout d'abord, c'est que les produits d'origine française prennent dans les apports généraux de la colonie une part comparativement beaucoup plus grande que celle des produits étrangers, qui fléchit de plus de moitié dans le cours de la période 1851-1855. Ainsi la moyenne annuelle des importations algériennes pour toute cette période s'élève à plus de 78 millions. La part de la France dans ce chiffre est de 62 millions et celle de l'étranger de 16 millions ou de *un cinquième* seulement. Dans la période précédente, la part de l'étranger s'était élevée à plus des 2/5 des importations. Si l'on s'arrête plus particulièrement aux importations de 1855, on voit qu'elles ont dépassé le chiffre de 105 millions. Jamais elles n'avaient été aussi élevées, sinon en 1846, époque de la grande fièvre des spéculations en Algérie, époque aussi de nos plus grands armements militaires en ce pays. La part de la France de 1855 a été de 82 millions, et la part de l'étranger de 23 millions. Mais ce en quoi la législation de 1851 a été surtout utile à l'Algérie, c'est pour ses exportations, qui se sont élevées graduellement de 10 millions en 1850, à plus de 49 millions en 1855, savoir : 37 millions à destination de France, 6 millions à destination de notre armée d'Orient, et 6 millions à destination de l'étranger. Les importations et les exportations réunies de l'Algérie, en 1855, ont présenté une valeur de près de 155 millions. Tous ces chiffres résultent des documents fournis par la douane algérienne.

« Voyons maintenant quelle a été l'importance du commerce extérieur de l'Algérie pendant la grande période de 1831 à 1855 inclusivement. Le mouvement commercial algérien, pendant toute cette période, s'est élevé à 1,742 millions de francs[1], dont 1,463 millions ont affecté les

[1] Si l'on tenait compte de la *valeur réelle* plutôt que de la *valeur officielle* de la marchandise, on pourrait estimer à 2 milliards au moins le mouvement commercial de l'Algérie depuis 1830.

importations et 279 millions les exportations. Les *importations* se subdivisent de la manière suivante : 1° marchandises d'origine et de fabrique françaises, 866 millions; 2° marchandises étrangères et des colonies françaises, apportées des entrepôts de France par navires français, 188 millions ; 3° marchandises étrangères venant directement de l'étranger, 374 millions; 4° marchandises étrangères déposées dans les entrepôts algériens pour la consommation du pays et pour le commerce de réexportation, 55 millions. Quant aux *exportations*, elles se partagent comme on va voir : 1° produits algériens, à destination de France, 191 millions ; 2° produits algériens et français, et marchandises étrangères extraites des entrepôts réels, à destination des pays étrangers, 88 millions. Les marchandises qui ont fait principalement la matière des importations en Algérie pendant la grande période de 1831 à 1855 sont : les *tissus*, les *grains*, *farines* et *autres denrées alimentaires*, les *vins* et *spiritueux*, les *matériaux de construction*, les *fontes*, les *fers*, les *aciers*, les *bois*, les *sucres*, les *cafés*, les *tabacs*, les *peaux préparées* et les *ouvrages en peaux*, la *quincaillerie* et la *mercerie*. En tissus seulement, l'Algérie a tiré de la France pour une valeur de plus de 290 millions ; en vins et spiritueux, pour 135 millions. Elle a tiré de l'étranger, de 1835 à 1851, pour plus de 200 millions de céréales en grains et en farines. Les principales matières d'exportation ont été les *huiles*, les *laines*, la *cire*, les *peaux brutes*, les *minerais de fer*, *de cuivre*, *de plomb auro-argentifère*, et aussi dans les dernières années, les *blés*, les *orges*, les *farines*, les *tabacs*, la *soie*, les *cotons*, la *cochenille*, la *garance*, etc.

« On vient de voir que l'Algérie allait avant la loi de douane de 1851, chercher à l'étranger, tous les ans, pour environ 12 à 14 millions de blés et de farines dont elle avait besoin pour nourrir sa population civile et militaire. A partir de la promulgation de cette loi, les choses changent entièrement de face : l'Algérie n'importe plus de céréales, elle se nourrit elle-même et elle en exporte ! Ainsi, en 1851, elle expédie au dehors 108,000 hectolitres de blé et 27,000 hectolitres d'orge, évalués 2,200,000 fr.;

en 1852, 364,000 hectolitres de blé et 98,000 hectolitres d'orge, évalués 6 millions; en 1853, 513,000 hectolitres de blé et 500,000 hectolitres d'orge évalués 12 millions; en 1854, 1,048,000 hectolitres de blé, dont 848,000 pour France et 200,000 pour l'armée d'Orient, et 550,000 hectolitres d'orge, dont 312,000 hectolitres pour France, et 239,000 hect. pour l'armée d'Orient; plus, 4,187,000 kil. de farines, dont 345,000 pour France et 3,841,000 pour l'armée d'Orient. Valeur totale 21 millions. En 1855, 1,232,000 hectolitres de blé à destination de France; 647,000 hectolitres d'orge, dont 284,000 pour France et 263,000 pour l'armée d'Orient; 4,158,000 kilogrammes de farine, dont 573,000 pour France et 3,585,000 pour l'armée d'Orient. Valeur totale : 24 millions. Encore faut-il observer que les évaluations de 1854 et de 1855 ont été faites au-dessous du cours réel et officiel des céréales, c'est-à-dire pour les blés à raison de 15 francs l'hectolitre, et pour les orges à raison de 7 francs l'hectolitre.

« D'après le taux réel de ces denrées, il faudrait accuser pour 1854, une valeur de 35 millions, et, pour 1855, une valeur de 45 millions. Enfin, l'Algérie a exporté, en 1854, 9,460,000 kilogrammes de fourrages, dont 9 millions pour l'armée d'Orient et le reste pour la France; en 1855, 19,650,000 kilogrammes de fourrages presque entièrement destinés à l'armée d'Orient. De tout cela il ressort un double enseignement; c'est que l'Algérie, depuis la loi de douane de 1851, a conservé annuellement 12 à 14 millions qu'elle consacrait auparavant à l'achat de grains et de farines à l'étranger, et qu'elle a encaissé aussi depuis lors environ 100 millions, soit, en moyenne annuelle, 20 millions pour les céréales qu'elle a vendues à la France, soit pour elle-même, soit pour son armée d'Orient. Il est vrai qu'une grande partie de cet argent est allée entre les mains des Arabes, qui n'ont pas donné à leurs achats de nos produits une valeur correspondante; mais une grande partie aussi est allée aux mains du commerce et de l'agriculture coloniale, qui ont su en tirer parti pour imprimer à leurs opérations l'essor qu'on leur a vu prendre. Tout cela indique encore le bel avenir qui est destiné à l'Algérie et les grandes ressources que peut attendre d'elle la

France, en aidant de tout son pouvoir au développement des forces productrices de cet admirable pays, qui vient de révéler coup sur coup, au monde entier, dans les dernières expositions universelles, par combien de côtés utiles cette vie d'expansion peut se produire.

« A l'égard des mesures à prendre pour arriver à cette fin, le département de la Guerre avait signalé maintes fois la nécessité de faire un nouveau pas dans la voie de l'assimilation commerciale, c'est-à-dire d'étendre à un certain nombre de produits fabriqués en Algérie l'entrée en franchise accordée aux produits naturels par la loi de douane du 11 janvier 1851. Le pouvoir législatif a voté dans ce sens une disposition qui est présentement soumise aux délibérations du sénat. Au moyen de cette disposition, il suffira d'un décret impérial pour faire admettre la libre importation de tel ou tel produit fabriqué en Algérie. pour lequel il eût fallu recourir à la législature, ce qui entraîne toujours de longs retards et arrête dans leur principe et dans leur essor des industries comme celles qui transforment les matières élémentaires pour leur donner une valeur commerciale. L'intérêt du peuplement, qui exige que l'on fournisse du travail aux aptitudes industrielles aussi bien qu'aux aptitudes agricoles, et le besoin d'offrir un bon emploi aux capitaux rendaient cette même disposition indispensable, à défaut de la liberté entière des échanges entre la France et l'Algérie. Il y a lieu d'espérer que son application multipliée donnera de nouveaux développements à la production algérienne et augmentera la source des produits échangeables avec la métropole et avec les pays étrangers.

« Il a été dit que le mouvement commercial de l'Algérie s'était élevé, en 1855, à une valeur de 155 millions, dont 105 millions pour les importations et environ 50 millions pour les exportations. Il a été dit aussi que la part de la France avait été : 1° dans les importations, de 82 millions pour les marchandises d'origine et de fabrique nationales, et de 4 millions 1/2 pour les marchandises étrangères ou des colonies tirées de nos entrepôts ; 2° dans les exportations, de 37 millions en produits algériens, composés principalement de céréales, de laines, de dépouilles d'a-

nimaux, de tabacs, d'huiles d'olive, de fourrages, de minerais, de corail, etc. La part du commerce étranger dans les importations algériennes de 1855 a représenté une valeur de 18 millions 1/2. Sa part dans les exportations a été de 12 millions, desquels il faut déduire 6 millions représentant la valeur des denrées expédiées à l'armée d'Orient, sous le titre de Turquie.

« Les droits de douanes perçus pendant la même année sur les marchandises importées en Algérie se sont élevés à 2 millions 1/2; les droits de navigation à 320,000 francs, et les recettes accessoires et accidentelles à 269,000 francs, ce qui porte à 3,129,000 francs les recettes effectuées par la douane algérienne, au profit du Trésor. Les droits d'octroi également perçus par la douane algérienne, mais au profit de la colonie, sur certains produits et denrées importés par mer, se sont élevés à 2,382,000 fr. En sorte que le chiffre total des taxes de toute nature perçues par la douane sur les marchandises et denrées des diverses provenances importées en 1855 et à titre de taxes de navigation, a dépassé 5 millions 1/2.

« Voici maintenant la nomenclature des principales marchandises qui ont formé la matière du mouvement commercial de l'Algérie en 1855 :

1° Importations.

Tissus...	de coton....	francs	22 309,000
	de laine..............	—	7,154,000
	de soie................	—	3,047,000
	de lin et de chanvre....	—	2,263,000
Peaux préparées et ouvr. en peaux.		—	3,560,000
Ouvrages en métaux.............		—	1,205,000
Merceries		—	1,400,000
Matériaux de construction.........		—	1,123,000
Fonte, fer et acier................		kilogr.	2,280,000
Bois	à const., bruts ou équarris	stères	22,000
	sciés.................	mètres	2,875,000
Houille.........................		quint. m.	399,120
Viandes salées		kilogr.	538,000
Saindoux......................		—	467,000
Fromages		—	736,000
Poissons.......................		—	626,000
Farines........................		—	680,000
Pommes de terre................		—	3,027,000

Légumes secs et leurs farines......	kilogr.	1,044.000
Riz............................	—	1,256,000
Fruits... frais.................	—	3,510,000
Fruits... secs ou tapés..........	—	507,000
Fruits... oléagineux	—	494,000
Sucre brut......................	—	791,000
Sucres raffinés.................	—	5,153,000
Café	—	1,807,000
Tabacs..........................	—	1,160,000
Huile d'olive...................	—	715,000
Huiles de graines grasses.........	—	768,000
Savons ordinaires...............	—	2,280,000
Acide stéarique ouvré...........	—	402,000
Vins de toute sorte.............	hectolit.	202,000
Eaux-de-vie et alcools..........	—	14,500
Poterie de terre grossière.........	kilogr.	579,000
Faïence, porcelaine et grès commun.	—	807,000
Verres et cristaux..............	—	804,000
Papier et carton................	—	656,000
Meubles.........................	francs.	774,000
Autres articles.................	—	30,725,000

2° Exportations.

Chevaux.........................	nombre	507
Bestiaux........................	—	133
Bêtes à laine...................	—	25,864
Sangsues........................	—	1,374,000
Peaux brutes....................	kilogr.	625,000
Laines en masse.................	—	2,837,000
Soie............................	—	3,000
Cire brute......................	—	64,724
Graisses de toute sorte.........	—	295,000
Poissons de toute sorte.........	—	45,000
Corail brut.....................	—	11,243
Sabots et cornes de bétail.......	—	764
Blé.............................	hectolit.	1,235,000
Orge............................	—	546,647
Maïs............................	—	829
Avoine..........................	—	10,292
Farines.........................	kilogr.	4,158,000
Pain et biscuit de mer..........	—	1.692,000
Légumes secs....................		2,927,000
Fruits... frais.................	—	425,000
Fruits... secs ou tapés.........	—	107,000
Tabac... en feuilles............	—	2,814,000
Tabac... fabriqué...............	—	203,000

Huile d'olive		kilogr.	1,518,000
Fourrages		—	19,642,000
Drilles		—	175,000
Minerai..	de fer	—	1,478,000
	de cuivre	—	847,000
	de plomb auro-argentifère	—	5,471,000
	d'antimoine	—	2,041
Marbres		—	200,000
Coton		—	82.000
Vannerie		—	15,575
Feuilles du palmier nain		—	295,000
Crin végétal de feuille de palmier nain		—	328,000
Autres articles		francs.	8,700,000

« *Navigation.* — Le mouvement de la navigation de l'Algérie avec la France et les pays étrangers a pris de l'extension depuis 1851, et dans les deux dernières années surtout, à cause des transports maritimes nécessités par l'état de guerre en Orient. En effet, on voit que les arrivages de 1854 comportent 3,129 navires jaugeant 326,426 tonneaux et portant 34,429 hommes d'équipage. Les navires venant des ports français de la Méditerranée étaient au nombre de 1,341 jaugeant 132,040 tonneaux et portant 17,521 hommes. Les navires venant des ports français de l'Océan étaient au nombre de 76, jaugeant 11,871 tonneaux avec 836 hommes d'équipage. Les navires venant de l'étranger étaient au nombre de 1,712, jaugeant 132,515 tonneaux et portant 16,072 hommes d'équipage. Les arrivages de 1855 ont comporté 3,157 navires jaugeant 396,997 tonneaux avec 36,840 hommes d'équipage. Les navires venant des ports français de la Méditerranée étaient au nombre de 1,201 jaugeant 217,041 tonneaux et portant 17,816 hommes. Les navires venant des ports français de l'Océan, au nombre de 112 jaugeant 15,874 tonneaux, portaient 1,059 hommes. Les navires venant des pays étrangers, au nombre de 1,821 jaugeant 164,082 tonneaux, portaient 17,965 hommes d'équipage. Beaucoup de ces navires sont repartis sur lest ou avec des portions de chargement, faute d'objets de retour en suffisance. Cela est très-regrettable, en ce sens que la mar-

chandise apportée supporte les frais d'aller et de retour de la navigation ; ce qui n'aurait pas lieu, si les navires pouvaient emporter des produits du pays après leur déchargement. Cependant, un fait intéressant s'est produit dans le mouvement de la navigation algérienne, eu égard au nombre de navires partis de l'Algérie à destination des ports français de l'Océan. On n'en comptait que 6 en 1851 ; on en a compté 13 en 1852, 30 en 1853, 46 en 1854, et 119 en 1855. Cela prouve que des relations commerciales s'établissent entre l'Algérie et ces ports, qui ne veulent pas laisser aux ports du midi de la France le monopole exclusif du commerce de ce pays avec sa grande possession africaine. Il convient, en effet, que toutes les parties de la France participent aux avantages que promet le développement incessant de toutes les forces productives de l'Algérie, comme elles ont pris part aux charges qu'ont occasionnées les œuvres de la conquête et de la colonisation, et comme elles partagent les sympathies qu'inspirent si justement ces grandes et utiles œuvres. Le commerce de cabotage entre les ports de l'Algérie a participé au mouvement ascensionnel de la navigation coloniale. On a constaté l'entrée dans ces ports, en 1854, de 3,688 bâtiments jaugeant 111,426 tonneaux, et en 1855, de 4,362 bâtiments jaugeant 147,432 tonneaux. On sait que les navires étrangers ont, comme les navires français et les sandales algériennes, la faculté d'exercer le cabotage d'un port à l'autre de la colonie, tandis que les transports entre la France et l'Algérie, *et vice versâ*, ne peuvent s'effectuer que par navires français.

« *Pêche du corail.* — Les opérations de la pêche du corail sur les côtes de l'Algérie ont subi un certain ralentissement en 1855. Le nombre de bateaux employés à cette pêche a fléchi tout à coup. Il est tombé à 73, tandis qu'on en comptait environ 200 en 1852 et 1853, et 226 en 1854. Plus de cent bateaux napolitains ont fait défaut en 1855. On attribue cette abstention à la non-vente du produit des précédentes pêches, et au bruit répandu, on ne sait pourquoi, que le gouvernement français était disposé à conférer le monopole de la pêche du corail à une compagnie française. Ce dernier motif surtout aurait porté, dit-on,

les armateurs napolitains à chercher ailleurs qu'en Algérie des bancs de corail pour y installer leur pêche. Pourtant il n'y avait rien de fondé dans ce bruit, et aucune compagnie n'a obtenu de monopole. Le gouvernement français a pu songer très-sagement à ce que les armâteurs nationaux vinssent prendre une part plus grande, si c'était possible, dans les opérations de la pèche du corail sur la côte d'Afrique, mais il y a loin de là à la concession d'un monopole exclusif. Il se peut, d'ailleurs, que le ralentissement de la pêche du corail dans la Méditerranée ait été causé par les opérations maritimes auxquelles a donné lieu, en 1855 surtout, la guerre d'Orient, opérations qui ont exigé de toutes parts un grand concours de marins, et déterminé le complétement des armements maritimes chez toutes les nations de l'Europe. Le rétablissement de la paix, en mettant fin à un tel état de choses, ramènera sans aucun doute les bateaux corailleurs dans les eaux algériennes.

« Avant de clore ce travail par le tableau synoptique des opérations commerciales de l'Algérie depuis le temps de l'occupation jusqu'à la fin de 1855, on croit devoir appeler l'attention sur l'utilité qu'il y a pour la France de posséder un marché qui ouvre actuellement à ses produits des débouchés très-considérables, débouchés qui grandiront encore quand l'Algérie aura été placée dans les conditions les plus favorables à sa vie d'expansion et de développement, c'est-à-dire, quand une forte population coloniale, aidée des populations indigènes, aura pu donner un plus vaste essor aux entreprises colonisatrices qui créent les besoins et nécessitent des consommations. Si l'on interroge le dernier tableau du commerce, publié par l'administration des douanes métropolitaines sur le rang qu'occupe l'Algérie dans le commerce de la France avec les pays extérieurs, on voit qu'elle tient le quatrième rang quant au mouvement général des *exportations françaises*. Elle vient immédiatement après l'Angleterre, les États-Unis et la Belgique. Si l'Algérie n'occupe que le onzième rang dans le mouvement général des *importations françaises*, il n'a pas dépendu d'elle qu'il en fût autrement, et un jour viendra où elle saura mesurer d'une manière

avantageuse pour elle-même et pour la mère-patrie l'importance de ses envois à l'importance de ses retours. La nouvelle loi votée par la législature va permettre au gouvernement de l'empereur de lever successivement toutes les barrières qui gênent encore les relations commerciales de l'Algérie avec la France, et nul ne peut prévoir tous les avantages qui en résulteront pour l'un et pour l'autre pays. »

Marchandises vendues à l'exposition universelle. — Nous ne terminerons pas cet aperçu sans mentionner un appendice très-digne d'intérêt que l'administration a placé à la fin de son tableau du commerce de 1855, et qui, grâce à sa source officielle, ne saurait être suspecté de partialité. L'exposition universelle, en laissant pénétrer en France les produits étrangers de toutes natures et de toutes provenances, avait été l'occasion d'un décret en vertu duquel les marchandises prohibées pourraient être vendues moyennant un droit *ad valorem* de 20 p. 100 (22 y compris le décime). C'était là, on ne peut le nier, un droit assez minime comparé à la prohibition. Or, combien a-t-il été consommé sur 22 millions de produits que la douane nous dit avoir été importés à l'exposition? 2 millions seulement. Et cependant ces mêmes produits, placés à côté des nôtres, étalaient leur richesse aux yeux d'un public accouru de tous les points du globe; ils étaient le résultat industriel de 39 États, parmi lesquels figuraient nos principaux rivaux en industrie : l'Angleterre, le Zollverein, la Belgique, l'Autriche, la Suisse.

L'Angleterre, par exemple, malgré une supériorité qu'exagèrent parfois à dessein certaines personnes, n'a pu, sur les 11 millions de produits qu'elle nous a envoyés, en placer que pour une valeur de 1 million; le Zollverein, seulement 600,000 francs sur les 3 millions qu'elle exposait; la Belgique, 156,000 francs sur près de 2 millions; l'Autriche 249,000 francs sur 1,500,000 francs; la Suisse, 40,000 francs sur 1 million.

Quant aux produits prohibés, les *tissus de coton*, dont la quantité importée était estimée à 660,000 francs, n'ont fait concurrence aux nôtres que pour une somme de 117,000 francs; les *tissus de laine*, pour 463,000 francs sur 1 mil-

lion; les *ouvrages en métaux* pour 78,000 francs sur 613,000 francs; les autres ventes se présentent dans la même proportion.

Voici, pour terminer, ce que les principaux pays ont ainsi importé et vendu en France à l'occasion de l'exposition universelle de 1855.

	IMPORTÉ.	VENDU.	VALEURS IMPORTÉES.	VALEURS VENDUES.
	fr.	fr.	fr.	fr.
Angleterre..	11,336,981	1,079,738	12.169,777	1,176,960
Comptoirs anglais dans l'Inde.....	727,413	88,515		
Id. d'Amérique[1]..	105,383	8,707		
Zollverein			3,310,765	573,323
Belgique			1,836,225	155,900
Autriche			1,556,710	249,465
Suisse			1,037,909	40,994
Toscane			474,517	1,437
Suède et Norwége			452,453	19,721
Pays-Bas			420,807	15,866
Espagne			231,155	5,433
Portugal			224,882	2,848
États-Sardes			127,697	3,653
Hanovre			95,918	1,087
États-Unis			87,851	26,643
Autres pays			414,703	206,779 [1]
TOTAL......			22,441,369	2,470,109

LÉON CHEMIN DUPONTÈS.

1 Dans ce chiffre est comprise la valeur de tous les produits exposés par la Turquie, l'Égypte, les Etats barbaresques, ces produits ayant été offerts à la loterie de l'Exposition. Cette somme ne ve pas à moins de 153,801 fr.

TABLEAU des import. par pays de proven. (Comm. spéc.)
[Valeurs exprimées en millions.]

RANG d'import. 1855.	PAYS DE PROVENANCE.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	VALEURS officielles. 1854.	VALEURS actuelles. 1855.
1	Angleterre	89.4	244.4	278.2
2	Etats-Unis	152.8	205.2	176.1
3	Belgique	120.4	145.8	197.3
4	Etats-Sardes, Monaco	91.6	102.0	114.7
5	Associations commerc. allemandes	44.8	77.5	108.1
6	Espagne	38.5	65.8	95.2
7	Turquie	43.8	54.5	62.2
8	Indes anglaises	38.8	52.2	50.9
9	Suisse	30.1	39.4	48.6
10	Algérie	19.5	37.3	53.4
11	Ile de la Réunion	19.3	36.1	33.5
12	Deux-Siciles	19.1	27.2	31.2
13	Pays-Bas	16.3	23.0	30.1
14	Possess. espagnoles en Amérique	12.5	19.4	28.9
15	Brésil	13.6	18.4	25.0
16	Egypte	10.8	17.7	20.0
17	Côte occidentale d'Afrique	14.3	15.8	7.3
18	Toscane, Lucques	12.3	15.5	16.4
19	Martinique	13.4	15.1	20.9
20	Etats barbaresques	8.1	14.4	17.7
21	Guadeloupe	10.6	13.4	17.0
22	Norwége	14.6	11.3	17.1
23	Sénégal	6.5	10.7	5.9
24	Rio de la Plata	7.2	9.3	10.0
25	Haïti	61.9	8.8	10.9
26	St-Pierre et Miquel. et Gr. Pêche	10.0	7.1	15.3
27	Villes anséatiques	5.4	6.8	10.2
28	Possessions françaises dans l'Inde	6.7	6.5	6.2
29	Autriche	7.8	6.4	11.0
30	Indes hollandaises	5.6	5.8	7.4
31	Mexique	5.2	5.5	3.9
32	Suède	5.0	5.0	8.0
33	Ile Maurice et cap de B.-Espér.	0.2	4.8	6.6
34	Russie	37.3	4.4	3.1
35	Vénézuéla	3.1	4.2	5.8
36	Uruguay	2.7	3.7	4.4
37	Autres pays d'Afrique	1.2	3.7	2.8
38	Pérou	3.4	3.4	7.8
39	Chili	2.1	3.2	4.6
40	Portugal	1.8	2.9	4.0
41	Chine, Cochinchine et Océanie	1.5	2.6	2.4
42	Grèce	1.1	2.5	5.5
43	Etats romains	1.5	1.8	2.5
44	Nouvelle Grenade	1.6	1.1	0.7
45	Philippines	1.0	1.1	1.3
46	Guatémala	0.3	1.0	1.2
47	Danemarck	0.9	0.6	0.6
48	Epaves et sauvetages	0.2	0.5	0.5
49	Cayenne	0.6	0.4	0.5
50	Equateur	0.2	0.3	0.5
51	Possessions holland. en Amérique	0.1	0.2	0.2
52	Possessions danoises en Amérique	0.1	0.1	0.2
53	Possessions anglaises en Amériq.	0.0	0.1	0.2
54	Mecklenbourg-Schwérin	0.1	0.0	0.0
55	Hanovre	0.0	0.0	0.1
56	Bolivie	0.0	0.0	0.0
	TOTAUX	961.9	1,365.9	1,594.1

TABLEAU des export. par pays de destination. (C. spécial.)

[Valeurs exprimées en millions.]

RANG d'import. 1855.	PAYS DE DESTINATION.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	VALEURS officielles. 1855.	VALEURS actuelles. 1855.
1	Angleterre	270.1	250.9	307.4
2	Etats-Unis	174.7	203.8	246.8
3	Algérie	101.7	155.8	104.2
4	Belgique	118.7	131.2	151.2
5	Espagne	66.9	92.7	81.8
6	Suisse	56.1	65.4	69.7
7	Associat. commerciale allemande	45.9	61.0	65.5
8	Turquie	22.8	61.0	76.2
9	Etats-Sardes, Monaco	63.1	57.1	63.6
10	Brésil	30.1	33.4	35.4
11	Pérou	15.7	27.5	28.3
12	Chili	17.1	23.2	24.8
13	Ile de la Réunion	18.1	22.9	20.9
14	Deux-Siciles	15.6	20.9	20.2
15	Martinique	23.1	18.7	17.8
16	Mexique	17.0	16.9	17.1
17	Guadeloupe	17.8	16.8	16.0
18	Toscane, Lucques	15.0	15.3	16.7
19	Possessions espag. en Amérique	14.4	15.1	16.6
20	Rio de la Plata	11.8	11.7	13.9
21	Sénégal	7.7	9.7	7.3
22	Egypte	6.1	9.6	9.8
23	Pays-Bas	14.4	9.3	13.3
24	Russie	12.0	8.0	18.0
25	Villes anséatiques	12.6	7.8	11.2
26	Uruguay	6.0	7.8	9.5
27	Portugal	4.7	7.4	7.9
28	Haïti	5.5	7.4	5.2
29	Indes anglaises	4.0	6.1	7.3
30	Vénézuéla	4.6	5.9	5.9
31	Etats barbaresques	3.4	8.9	5.6
32	St-Pierre et Miquel. et Gr. Pêche	5.7	5.8	6.3
33	Ile Maurice et Cap de B.-Espér.	5.6	5.5	8.0
34	Etats romains	4.4	5.4	4.9
35	Nouvelle Grenade	3.4	5.4	5.9
36	Autriche	5.4	5.0	4.7
37	Possessions danoises en Amérique	5.1	4.9	5.0
[illegible]	Grèce	2.4	4.5	4.3
39	Cayenne	3.5	4.2	4.6
40	Norwége	1.8	2.3	3.1
41	Côte occidentale d'Afrique	1.2	1.9	1.6
42	Danemarck	1.5	1.8	3.3
43	Suède	1.0	1.6	2.5
44	Guatémala	0.7	1.5	1.5
45	Indes hollandaises	1.0	1.3	1.9
46	Chine, Cochinchine et Océanie	1.4	1.2	1.6
47	Possessions anglaises en Amér.	1.1	1.1	1.6
48	Equateur	0.1	0.3	0.7
49	Possessions françaises dans l'Inde	0.4	0.6	0.8
50	Autres pays d'Afrique	0.4	0.3	0.3
51	Philippines	0.2	0.3	0.3
52	Bolivie	0.2	0.1	0.1
53	Hanovre	0.3	0.1	0.3
54	Possessions hollandaises en Amér.	0.0	0.0	0.0
55	Mecklenbourg-Schwérin	0.2	0.0	0.0
	TOTAUX.	1,243.7	1,444.3	1,567.2

TABLEAU des princip. marchand. importées. (C. spéc.)

[Valeurs exprimées en millions.]

RANG d'import. 1855.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	VALEURS officielles 1855.	VALEURS actuelles. 1855.
1	Soies.	117.6	153.2	176.2
2	Coton et laine	119.4	135.1	121.1
3	Céréales	43.8	75.7	122.7
4	Laines en masse	48.6	68.9	68.9
5	Sucre des colonies françaises. . .	40.0	59.5	62.8
6	Tabac en feuilles.	27.3	58.4	27.4
7	Houille crue.	40.2	57.3	89.3
8	Graines oléagineuses	30.2	42.8	24.1
9	Bois communs	41.2	40.1	69.7
10	Peaux brutes.	26.6	34.3	49.4
11	Sucre étranger.	14.1	27.0	37.1
12	Bestiaux	9.2	26.1	57.9
13	Cuivre	17.3	25.9	41.8
14	Café.	17.0	23.3	34.3
15	Indigo	20.8	22.9	19.1
16	Cendres et regrets d'orfèvre . . .	28.6	22.6	22.6
17	Arachid. et noix de touloucouna. .	16.3	21.0	6.7
18	Poils propr. à la fil. et à la chapel.	11.8	20.9	4.1
19	Lin	20.2	20.4	30.7
20	Huile d'olives	16.8	19.6	29.9
21	Fer (autre que la fonte brute) . .	3.3	18.6	16.6
22	Fonte brute.	7.9	17.7	20.1
23	Fruits de table.	8.0	15.1	19.1
24	Plomb	9.1	14.5	17.6
25	Riz	10.4	13.2	17.7
26	Zinç	6.9	10.3	15.9
27	Tissus de lin ou de chanvre . . .	12.6	10.0	7.7
28	Tissus de soie	6.9	9.4	11.8
29	Bois exotiques	6.9	9.3	9.0
30	Nattes de paille, d'éc. ou de sparte.	6.4	9.0	4.3
31	Horlogerie	6.7	9.1	7.3
32	Chevaux	6.1	8.7	18.5
33	Graines à ensemencer.	3.9	7.4	7.4
34	Suif brut et saindoux	1.5	6.4	15.5
35	Cochenille	5.7	5.6	1.9
36	Poissons de mer	7.1	5.3	11.4
37	Pelleteries.	2.9	5.3	4.0
38	Etain brut	4.5	4.8	7.7
39	Cacao	2.5	4.0	6.7
40	Ecorces de quinquina.	2.6	3.6	[illegible].8
41	Machines et mécaniques.	2.5	3.5	3.5
42	Soufre	2.7	3.4	4.4
43	Gommes exotiques	2.5	3.3	2.6
44	Chapeaux de paille, d'éc., de sparte.	2.7	3.1	1.0
45	Fromages.	3.5	2.8	6.4
46	Poivre et piment.	3.1	2.8	2.8
47	Nitrate de soude	2.1	2.7	3.7
48	Rogues de morue et de maquereau.	2.4	2.7	1.3
49	Fils de lin et de chanvre.	3.5	2.5	2.4
50	Fils de poils de chèvre	1.9	2.4	3.5
51	Graisse de poisson	2.4	2.1	5.0
52	Beurre	2.1	2.0	3.4
53	Poils de porc et de sanglier. . . .	1.1	1.0	1.8
54	Nitrate de potasse	1.0	1.9	3.4
55	Chanvre	1.9	1.5	2.2
56	Bimbeloterie et mercerie	1.1	1.5	1.7
57	Thé	0.9	1.1	0.7
58	Inst. ar., lim., râpes, scies et out.	0.9	0.1	1.1
59	Fils de coton	0.8	0.9	0.9
60	Armes	0.7	0.8	0.7
—	Autres marchandises	93.4	179.5	225.1
	TOTAUX. . .	962.9	1365.9	1,594.1

TABLEAU des import. et export. réunies. (Comm. spécial.)
[Valeurs exprimées en millions.]

RANG d'import. 1855.	PAYS DE PROVENANCE ET DE DESTINATION.	MOYENNE des 5 ans. précéd.	VALEURS officielles. 1855.	VALEURS actuelles. 1855.
1	Angleterre	359.5	495.3	585.6
2	Etats-Unis	327.5	409.0	422.9
3	Belgique	239.1	277.0	348.5
4	Algérie	121.2	193.1	157.6
5	Etats-Sardes, Monaco	154.7	159.1	178.3
6	Espagne	105.4	158.6	176.5
7	Association commerc. allemande	90.7	138.5	173.6
8	Turquie	66.6	115.5	138.4
9	Suisse	86.2	104.8	118.3
10	Ile de la Réunion	37.4	59.0	54.4
11	Indes anglaises	42.8	58.3	58.2
12	Brésil	43.8	51.8	60.4
13	Deux-Siciles	34.7	48.1	57.4
14	Possess. espagnoles en Amérique	26.9	34.5	45.5
15	Martinique	36.5	33.8	38.7
16	Pays-Bas	30.8	32.3	43.4
17	Pérou	19.1	30.9	36.1
18	Toscane, Lucques	27.3	30.8	33.1
19	Guadeloupe	28.4	30.2	33.0
20	Egypte	16.8	27.3	29.8
21	Chili	19.3	26.4	29.4
22	Mexique	22.2	22.4	21.0
23	Rio de la Plata	19.0	21.0	23.9
24	Etats barbaresques	11.6	20.4	23.3
25	Sénégal	14.2	19.9	13.2
26	Côte occidentale d'Afrique	15.6	17.8	8.9
27	Haïti	12.4	16.2	16.1
28	Villes anséatiques	18.0	14.6	21.4
29	Norwége	16.4	13.6	20.2
30	St-Pierre et Miquelon, et Gr. Pêche.	15.6	12.9	21.6
31	Russie	49.3	12.4	21.1
32	Uruguay	8.7	11.5	13.9
33	Autriche	13.2	11.4	15.7
34	Portugal	6.4	10.3	11.9
35	Ile Maurice et Cap de Bonne-Esp.	5.8	10.3	14.6
36	Vénésuéla	7.6	10.1	11.7
37	Etats romains	5.9	7.2	7.4
38	Possessions françaises dans l'Inde.	7.0	7.1	7.0
39	Indes hollandaises	6.6	7.1	9.3
40	Grèce	3.5	7.0	9.8
41	Suède	6.0	6.7	10.5
42	Nouvelle-Grenade	5.0	6.5	6.6
43	Possessions danoises en Amérique.	5.2	5.0	5.2
44	Cayenne	4.2	4.6	5.1
45	Autres pays d'Afrique	1.1	4.1	3.1
46	Chine, Cochinchine et Océanie	2.9	3.8	4.0
47	Guatémala	1.0	2.5	2.7
48	Danemarck	2.4	2.4	3.9
49	Philippines	1.2	1.4	1.6
50	Possessions anglaises en Amérique.	1.1	1.2	1.8
51	Equateur	0.5	1.0	1.2
52	Epaves et sauvetages	0.2	0.5	0.5
53	Possess. hollandaises en Amérique.	0.1	0.2	0.2
54	Bolivie	0.2	0.1	0.1
55	Hanovre	0.3	0.1	0.4
56	Mecklenbourg-Schwérin	0.3	0.0	0.0
	TOTAUX	2,205.9	2,807.6	3,152.0

TABLEAU des princip. marchand. exportées. (C. spécial.)

[Valeurs exprimées en millions.]

RANG d'import. 1855.	DÉSIGNATION DES MARCHANDISES.	MOYENNE des 5 ann. précéd.	VALEURS officielles. 1855.	VALEURS actuelles. 1855.
1	Tissus de soie et de fleuret. . . .	237.1	307.0	358.3
2	Tissus de coton	154.8	196.0	74.1
3	Tissus de laine.	137.2	171.1	159.7
4	Tablet., bimbelot., mercer., parapl.	43.0	57.1	87.0
5	Vins.	74.1	54.9	167 9
6	Peaux ouvrées.	38.5	45.2	51.5
7	Tissus de lin et de chanvre. . . .	30.4	42.2	19.0
8	Linge et habillements.	27.3	41.5	45.0
9	Sucre raffiné.	20.9	38.7	25.8
10	Poteries, verres et cristaux. . . .	34.5	36.8	25.4
11	Papier et ses applications	28.8	32.7	31.0
12	Soies	12.9	26.2	29.8
13	Ouvrages en métaux	19.3	22.3	50.4
14	Peaux tannées, corroyées, etc. . .	14.9	16.6	31.0
15	Garance	13.5	16.2	14.6
16	Couleurs	11.7	13.9	8.9
17	Poils propr. à la fil. et à la chapel.	11.0	13.6	4.4
18	Eau-de-vie et esprit-de-vin. . . .	23.5	12.8	41.3
19	Parfumerie	12.4	12.8	10.9
20	Orfévrerie et bijouterie	7.8	12.2	12.4
21	Graines à ensemencer.	8.9	10.9	11.6
22	Chevaux, mules, mulets et best. .	12.7	10.4	23.7
23	Fils de coton et fils de laine . . .	8.6	9.8	6.2
24	Huiles volatiles	8.5	9.4	0.6
25	Modes et fleurs artificielles. . . .	7.1	9.1	9.1
26	Bois communs	7.1	8.7	8.9
27	Poissons de mer et poiss. marinés.	6.8	8.2	11.1
28	Médicaments composés	5.8	8.0	7.4
29	Fruits de table.	8.2	7.9	10.1
30	Extraits de bois de teinture . . .	7.9	7.4	4.9
31	Œufs	6.4	6.1	8.8
32	Beurre	4.6	5.3	9.2
33	Graines et fruits oléagineux . . .	6.2	5.3	6.2
34	Savons	3.7	4.4	6.0
35	Machines et mécaniques.	3.7	3.9	3.9
36	Sel de marais ou de saline	2.6	3.5	2.1
37	Horlogerie	2.9	3.1	4.6
38	Art. divers de l'industr. parisienne.	3.2	2.8	2.8
39	Viandes salées	3.3	2.7	3.7
40	Liqueurs	1.6	2.7	2.3
42	Coutellerie	1.7	2.5	2.3
42	Céréales	52.7	2.4	6.2
43	Tissus de poils.	0.5	2.4	2.6
44	Huile d'olives	1.9	2.2	2.4
45	Fers	1.8	1.8	2.4
46	Chardons cardières.	2.1	1.6	1.5
47	Or battu, laminé ou filé.	1.4	1.5	1.5
48	Tourteaux de graines oléagineuses.	0.8	1.4	4.6
49	Armes	1.5	1.3	1.6
50	Plaqués.	1.2	1.1	1.1
51	Fils de lin ou de chanvre	0.9	0.3	0.6
52	Peaux brutes et pelleteries. . . .	1.2	0.7	0.8
53	Chandelles	0.8	0.5	0.8
54	Laines	0.8	0.2	0.1
55	Lin	0.8	0.0	0.0
—	Autres marchandises	100.4	121.9	137.8
	TOTAUX. . .	1,243.9	1,441.7	1,557.9

MOUVEMENT DU CABOTAGE EN 1855.

Le mouvement général des marchandises et denrées de toute nature expédiées par cabotage, soit dans la même mer, soit d'une mer dans l'autre, représente, pour l'année 1855, 2,231,724 tonnes. Il ne s'était élevé, en 1854, qu'à 2,202,376 tonnes. Dans le chiffre de 2,231,724 tonnes précité, la part de l'Océan est de 1,597,916 tonnes, et celle de la Méditerranée de 633,808 tonnes.

Les opérations de grand cabotage s'élèvent, dans leur ensemble, à 106,102 tonnes ; c'est 47,244 tonnes, ou 31 p. 100, et 88,769 tonnes, ou 46 p. 100 de moins qu'en 1854. La part des ports de l'Océan dans ce chiffre est de 32,515 tonnes. Celle des ports de la Méditerranée s'élève à 73,587 tonnes.

Les mouvements du petit cabotage ont porté sur 2,125,622 tonnes qui se répartissent de la manière suivante entre les deux mers : Océan, 1,565,401 tonnes; Méditerranée, 560,221 tonnes.

Sur l'ensemble du cabotage, qui est, avons-nous dit, de 2,231,724 tonnes, le port de Marseille a expédié 229,855, le Havre 192,055, Nantes 144,181, Bordeaux 133,119, et Rouen 95,501 tonnes; puis se succèdent, par rang d'importance, Arles, Charente, Cette, Port-de-Bouc, Honfleur, Dunkerque et Plagne, qui ont expédié de 91,068 à 50,519 tonnes.

Huit autres ports ont expédié de 46,058 à 21,725 tonnes. Ces ports sont, par rang d'importance, Rochefort, Caen, Libourne, Bayonne, Saint-Vaast, Agde, Ars et le Croisic.

Le port de Rouen occupe le premier rang parmi les ports de destination; sa part dans le poids total des marchandises reçues est de 211,827 tonnes. Viennent ensuite Marseille avec 199,955 tonnes, Bordeaux avec 167,051 tonnes, le Havre avec 153,914 tonnes, Toulon avec 140,478 tonnes, Dunkerque avec 130,555 tonnes, et Nantes avec 105,506 tonnes. Brest, Rochefort, Cette, Arles et Caen suivent avec un contingent qui varie de 67,484 à 55,873 tonnes.

Les marchandises embarquées en 1855 dans les ports de l'Océan, à destination des ports de la Méditerranée, formaient 32,515 tonnes, et celles qui ont été dirigées des ports de la Méditerranée sur ceux de l'Océan 73,587 tonnes.

Nantes, comme port d'expédition, absorbe 27 centièmes, et, comme port de destination, 10 centièmes des chargements ; Dunkerque, 11 et 22 centièmes; le Havre, 7 et 9 centièmes; Rouen, 5 1/2 et 25 centièmes; Bayonne, qui figure au deuxième rang comme port d'expédition, avec près de 14 centièmes, et Marans, au quatrième, avec près de 8 centièmes, n'atteignent pas, réunis, à 1 centième, comme port de destination, et ont été compris, par suite, dans le groupe des ports non désignés.

Dans le chiffre de 73,587 tonnes qui est l'expression des envois des ports de la Méditerranée à ceux de l'Océan, Marseille figure pour 30,051 tonnes. Puis viennent Cette, Port-de-Bouc, Salins-d'Hyères, Cannes.

Quatre ports se sont partagés la totalité des marchandises venues de l'Océan. Ce sont Marseille (20,271 t.), Toulon (9,184 t.), Cette (2,730 t.), et Cannes (330 t.)

Sur les 1,565,401 tonnes qui ont composé, en 1855, les mouvements du petit cabotage de l'Océan, la part du Havre s'élève à 12 centièmes au départ et à 9 1/2 cent. à l'arrivée; celle de Nantes, à 8 1/2 et 6 cent.; celle de Bordeaux, à 8 1/2 et 10 1/2 cent.; celle de Rouen, à 6 et 12 1/2 cent.; celle de Charente, à 5 1/2 et 3 cent.; celle de Honfleur, à 4 et 1 cent.; celle de Brest, à 1 et 4 1/2 cent.; celle de Dunkerque, à 3 et 7 cent.; celle de Rochefort, à 3 et 4 cent., et celle de Caen, à 3 et 3 1/2 cent. Ces dix ports se partagent ainsi les 54 cent. à l'expédition, et les 62 cent. à la destination du poids total des marchandises qui ont alimenté le petit cabotage de l'Océan.

Dans le chiffre de 560,221 tonnes qui représente l'ensemble des transports effectués par petit cabotage dans la Méditerranée, six ports en ont expédié à eux seuls les 77 centièmes. Ce sont Marseille (36 cent.), Arles (16 cent.), Cette (10 cent.), Port-de-Bouc (8 cent.), Agde (4 cent.), et la Nouvelle (3 cent.). A l'arrivée, les mêmes ports figurent dans ce mouvement pour 58 cent. seulement, savoir : Marseille, 32 cent.; Arles et Cette, 10 1/2 cent. chacun; Port-de-Bouc et la Nouvelle, ensemble, 5 cent. Ici, la part de Toulon atteint la proportion de 23 1/2 cent., alors même que, comme port d'expédition, son mouvement ne représente qu'un peu plus de 2 cent.

Parmi les marchandises qui ont concouru à former, en 1855, l'ensemble des mouvements généraux du cabotage, les bois communs occupent encore le premier rang avec 354,307 tonnes. Les grains se maintiennent au deuxième rang avec 276,023 tonnes. Viennent ensuite les matériaux avec 240,699 tonnes, le sel marin et le sel gemme avec 214,308 tonnes, les vins avec 158,969 tonnes, et la houille avec 147,240 tonnes. La réunion des six articles qui précèdent représente les 62 1/2 centièmes du poids total des marchandises transportées. Les fontes, fers et aciers, les savons, les huîtres et les engrais représentent 10 centièmes.

Sur les 32,515 tonnes dont se composent les chargements dirigés de l'Océan vers la Méditerranée, 13,386 tonnes consistent en grains et farines, 4,494 tonnes en bois communs, et 3,887 tonnes en résines de pin et de sapin.

Les bois communs, les matériaux, les grains et farines, le sel marin et le sel gemme et les vins sont les produits qui ont servi le principal aliment au petit cabotage dans l'Océan. Ils représentent ensemble 889,134 tonnes, soit 57 centièmes du total.

Sur les 560,221 tonnes de marchandises qui ont constitué le petit cabotage dans la Méditerranée en 1855, 60 centièmes consistaient en bois communs (133,888 tonnes), en houille (86,740 tonnes), en vins (60,907 tonnes), et en grains et farines (55,214 tonnes).

La totalité des transports par cabotage, soit d'une mer dans l'autre, soit dans la même mer, a occasionné, en 1855, un mouvement de navires s'élevant à 69,732 voyages, et représentant une jauge de capacité de 2,651,336 tonneaux.

724 voyages et 94,722 tonneaux sont l'expression de la part prise par le grand cabotage dans les chiffres ci-dessus. Ces 724 voyages et ces 94,722 tonneaux se répartissent ainsi entre les deux mers : Océan dans la Méditerranée, 238 voyages et 29,913 tonneaux ; Méditerranée dans l'Océan, 486 voyages et 64,809 tonneaux.

Les navires affectés aux opérations du petit cabotage ont accompli 69,132 voyages, et leur jauge s'est élevée à 2,556,614 tonneaux. Ce mouvement se répartit de la manière suivante : 57,942 navires et 1,758,150 tonneaux

pour les transports effectués dans l'Océan, et 11,790 navires et 798,464 tonneaux pour les transports dans la Méditerranée ; ce qui fait ressortir la part proportionnelle de l'Océan à 83 et 69 centièmes, et celle de la Méditerranée à 17 et 31 centièmes.

Dans les 70,456 expéditions qui forment l'ensemble du grand et du petit cabotage réunis pour les deux mers, Nantes figure pour 7,340, Bordeaux pour 7,141, Marseille pour 3,973, Brest pour 3,919 et le Havre pour 3,030.

Bordeaux, Nantes, Marseille, le Havre, Brest, Rouen et Toulon figurent en première ligne parmi les ports de destination. Ils comprennent 23,590 voyages, soit 30 1/2 centièmes.

Les expéditions de grand cabotage se sont particulièrement effectuées à Marseille, qui compte 245 navires, à Cette, 77 navires, à Port-de-Bouc, 62 navires, et à Nantes, 43. La part proportionnelle de ces quatre ports est de 59 centièmes.

Sur les 69,732 expéditions de petit cabotage qui ont été constatées, il en revient à Nantes 7,297 ; à Bordeaux, 7,135 ; à Brest, 3,919 ; à Marseille, 3,728 ; et enfin au Havre, 2,997 : c'est ensemble 25,076 voyages, représentant 36 centièmes des voyages.

Dans le chiffre général du tonnage, qui s'élève, comme on l'a vu plus haut, à 2,651,336 tonneaux, viennent se classer par ordre d'importance les sept ports d'expédition suivants : Marseille, le Havre, Bordeaux, Rouen, Nantes, Arles et Cette.

Marseille, Cette, Port-de-Bouc et Nantes se trouvent en première ligne, en 1855 comme en 1854, dans les expéditions de grand cabotage ; Marseille avec 31,135 tonneaux, Cette avec 11,896 ; Port-de-Bouc avec 8,610 et Nantes avec 5,821.

Dans l'ensemble du mouvement du petit cabotage dans les deux mers (2,556,614 tonneaux), Marseille figure pour 304,424 tonneaux au départ et pour 284,427 tonneaux à l'arrivée ; le Havre, pour 220,617 et 176,491 ; Bordeaux, pour 211,554 et 159,810 ; Rouen, pour 119,836 et 136,207 ; Nantes, pour 109,524 et 129,364 ; Arles, pour 107,211 et 94,642, et Cette, pour 86,634 et 80,563.

Algérie.

Le mouvement général des produits de toute espèce expédiés par cabotage, d'un port à l'autre de l'Algérie, s'élève, pour l'année 1855, à 58,681 tonnes. Il avait été, en 1854, de 48,300 tonnes, et, pour 1853, de 31,993 tonnes seulement. D'où une augmentation de 21 pour 100 sur la première année et de 83 pour 100 sur la seconde.

Les grains et farines, les pommes de terre et légumes secs (40,277 tonnes) composent ensemble les 68 1/2 centièmes du poids des marchandises transportées, contre 67 en 1854 et 51 en 1853. Viennent ensuite le sel marin et le sel gemme, les matériaux, les bois communs, les vins, l'huile d'olive et les fruits de table.

Parmi les ports d'expédition, Tenez se place au premier rang avec 13,791 tonnes; Mostaganem au second avec 12,939 tonnes; Alger au troisième avec 7,470 tonnes; Nemours au quatrième avec 6,966 et Mers-el-Kébir (Oran) au cinquième avec 4,418 tonnes.

Comme port de destination, Alger à lui seul absorbe plus de 55 centièmes (32,508 tonnes); Mers-el-Kébir, 18 centièmes (10,712 tonnes). Les ports qui se classent après sont Dellys, Tenez, Nemours, Bougie et Bône.

RÉSULTATS DE L'ADMINISTRATION
DE LA JUSTICE CIVILE ET COMMERCIALE
PENDANT L'ANNÉE 1854 [1].

SOMMAIRE. — I. Cour de cassation. — II. Cours impériales. — III. Tribunaux civils. — IV. Juridictions commerciales. — V. Juges de paix. — VI. Appendice : Actes notariés, assistance judiciaire, contrainte par corps, admission à domicile, naturalisations, dispenses pour mariage, administration de la justice en Algérie.

I. Cour de cassation.

Le nombre des pourvois en cassation inscrits, en 1854, au rôle de la chambre des requêtes a été de 576, ou 38 de moins qu'en 1853. En 1852, il n'en avait été inscrit que 489. Les 576 pourvois de 1854 se divisent en 399

1 Extrait du *Compte général de la justice civile et commerciale en France*, etc. Doc. off. Paris, Impr. impér., 1856, gr. in-4.

pourvois dirigés contre des arrêts des cours impériales, 120 contre des jugements des tribunaux civils, 11 contre des jugements des tribunaux de commerce, 1 contre un jugement d'un tribunal de paix, 1 contre une décision de chambre de notaires, et 44 enfin contre des décisions du jury d'expropriation. On compte, en moyenne, en 1854, moins de 5 pourvois par 100 arrêts des cours impériales (46 sur 1,000). En 1852, le rapport était le même; mais, en 1853, il y en avait eu 55 sur 1,000. Les jugements des tribunaux civils sont moins fréquemment attaqués par cette voie. On ne compte qu'environ 1 pourvoi par 1,000 jugements, en 1854; les décisions des tribunaux de commerce et des tribunaux de paix ne donnent presque jamais lieu à des pourvois en cassation. La chambre des requêtes a statué, en 1854, sur 523 pourvois; elle a prononcé 345 arrêts de rejet (66 sur 100) et 178 arrêts d'admission (34 sur 100). En 1853, elle avait rendu 64 arrêts de plus; et, en 1852, 14 de moins.

La chambre civile a rendu 230 arrêts définitifs: 102 de rejet (443 sur 1,000) et 128 de cassation (557 sur 1,000). Elle avait prononcé 19 arrêts de plus en 1853, et 36 de moins en 1852. Le nombre proportionnel des arrêts de cassation a encore diminué en 1854. Il était de 635 et de 639 sur 1,000 en 1851 et en 1852; en 1853 et en 1854, il n'a plus été que de 602 et 557 sur 1,000. Il a été rendu 3 arrêts définitifs en chambres réunies, 1 de rejet et 2 de cassation.

La chambre des requêtes et la chambre civile ont vu diminuer leur arriéré en 1854. La première ne restait saisie, le 31 décembre, que de 287 pourvois au lieu de 311, au 31 décembre 1853; de 336, au 31 décembre 1852; et de 389, au 31 décembre 1851. Le nombre des pourvois attendant une solution au rôle de la chambre civile, qui était de 244 le 31 décembre 1851, n'était plus que de 126 le 31 décembre 1854. La chambre des requêtes et la chambre civile ont statué définitivement, en 1854, sur 578 pourvois, dont 448 (775 sur 1,000) ont été rejetés par l'une et l'autre des deux chambres, et 130 (225 sur 1,000) suivis de cassation. Chaque année, les arrêts définitifs se classent d'une manière assez uniforme, eu égard à leur

résultat. Ainsi, de 1851 à 1854, le nombre proportionnel des arrêts de cassation n'a varié que de 235 à 225 sur 1,000, soit : 1 p. 100.

II. Cours impériales.

Il a été porté devant les 27 cours impériales 9,999 affaires nouvelles, en 1854 ; c'est seulement 232 de plus qu'en 1853 : en 1852, ces cours n'avaient été saisies que de 9,057 affaires ; et en 1851, de 9,415. Il y a donc eu une augmentation d'environ 600 en 4 années, moins de 6 p. 100. Les mêmes cours étaient restées saisies de 5,032 affaires, le 31 décembre 1853 ; et pendant l'année 1854, il en a été réinscrit à leurs rôles 255 qui avaient été précédemment rayées : 109 à la suite d'arrêts par défaut considérés à tort comme définitifs ; et 146, parce qu'elles paraissaient terminées par transaction ou abandon. Ces divers nombres formaient ensemble un total de 15,286 affaires à juger dans l'année, savoir : 11,179 appels en matière civile, 3,480 en matière commerciale, 337 appels de sentences arbitrales et 290 causes portées directement devant les cours, et relatives soit à des questions de frais et dépens, soit à l'exécution d'arrêts précédents. Les appels en matière civile forment plus des deux tiers (731 sur 1,000) du nombre total des causes soumises aux cours impériales, et les appels en matière commerciale, un peu plus du cinquième (227 sur 1,000). Relativement à leur importance, les affaires introduites par appel devant les cours impériales se divisent en 9,453 affaires ordinaires (645 sur 1,000) et 5,206 affaires sommaires (355 sur 1000).

Affaires terminées. — Les cours impériales ont statué définitivement, en 1854, sur 10,389 des 15,286 affaires qu'elles avaient à juger : plus des deux tiers. Elles en ont terminé 7,646 (736 sur 1,000) par des arrêts contradictoires, 642 (62 sur 1,000) par des arrêts par défaut, 2,101 (202 sur 1,000) par radiation à la suite d'abandon ou de transaction. Elles avaient terminé 304 affaires de moins en 1853, et près de 1,000 de moins en 1852 et en 1851. Le nombre des arrêts contradictoires a augmenté de 785 en quatre années.

Affaires restant à juger. — Il restait 4,897 causes à juger, aux rôles des vingt-sept cours impériales, le 31 décembre 1854. C'est 134 de moins qu'à la fin de l'année précédente, 185 de moins qu'à la fin de 1852, et 282 de moins qu'à la fin de 1851.

Durée des procès devant les cours impériales. — Les 10,389 affaires terminées en 1854 par les cours impériales l'ont été :

2,453 (236 sur 1,000) dans les 3 mois de leur inscription au rôle;
2,290 (220 sur 1,000) du 3e au 6e mois inclusivement;
2,979 (287 sur 1,000) du 7e au 12e mois;
2,194 (211 sur 1,000) du 12e au 24e mois;
473 (46 sur 1,000) après deux ans d'inscription.

Les 4,897 affaires restant à juger le 31 décembre 1854 étaient inscrites :

2,358 (482 sur 1,000) depuis moins de trois mois ;
951 (195 sur 1,000) depuis trois mois jusqu'à six ;
869 (177 sur 1,000) depuis six mois jusqu'à douze;
462 (94 sur 1,000) depuis un an jusqu'à deux,
257 (52 sur 1,000) depuis plus de deux ans.

La moitié des affaires des deux dernières catégories (356) appartient à la cour de Caen, qui tous les ans présente un arriéré considérable. Les causes restant à juger le 31 décembre 1854 formaient près du tiers (328 sur 1,000) du nombre total de celles sur lesquelles les cours impériales ont eu à statuer pendant l'année. Mais l'arriéré était loin d'être le même devant toutes les cours. Celles qui en présentent le plus sont :

Caen.........	509 sur 1,000	Nîmes........	397 sur 1,000
Montpellier....	506 sur 1,000	Poitiers.......	381 sur 1,000
Toulouse	485 sur 1,000	Bourges.......	333 sur 1,000
Grenoble	435 sur 1,000	Paris	321 sur 1,000

Les cours qui, au 31 décembre 1854, laissaient le moindre nombre proportionnel de causes à juger étaient les suivantes :

Nancy........	115 sur 1,000	Colmar.......	212 sur 1,000
Bastia........	167 sur 1,000	Rennes.......	215 sur 1,000
Orléans.......	179 sur 1,000	Metz..........	226 sur 1,000
Angers ..... / Dijon	191 sur 1,000	Aix..........	232 sur 1,000
		Besançon	236 sur 1,000
Amiens... ...	193 sur 1,000	Douai........	243 sur 1,000

Il convient de faire remarquer que la plupart des cours qui présentent relativement une proportion plus forte de causes arriérées sont, en général, beaucoup plus occupées que les autres.

III. Tribunaux civils.

Affaires nouvelles inscrites aux rôles. — Les 361 tribunaux civils ont reçu, en 1854, sur leurs rôles, 114,592 affaires nouvelles. Ils avaient été de 113,753, en 1853, de 113,286, en 1852, et de 115,942, en 1851. Il y a donc eu, en 1854, une légère augmentation comparativement à 1853 et à 1852; mais, malgré cet accroissement, le total de 1854 reste encore inférieur de 1,350 à celui de 1851, qui lui-même était inférieur de 5 à 6,000 à la moyenne annuelle des années 1846 à 1850. Les mêmes tribunaux ont eu à juger, outre les 114,592 affaires nouvelles, 49,469 causes anciennes, dont 39,600 étaient restées de l'année 1853, et 9,869 ont été réinscrites en 1854, après avoir été rayées antérieurement, comme terminées : 7,950 par abandon ou arrangement, et 1,919 par des jugements par défaut qui avaient été considérés à tort comme définitifs. Soit, ensemble, 164,061 affaires du rôle général, dont 83,606 (51 sur 100) étaient des causes ordinaires et 80,455 (49 sur 100) des causes sommaires.

Résultat des affaires. — Sur les 164,061 affaires du rôle, tant anciennes que nouvelles, dont les tribunaux ont eu à s'occuper en 1854, ils en ont terminé 125,872 pendant l'année : plus des trois quarts (767 sur 1,000).

63,425 (504 sur 1,000) par des jugements contradictoires ;
29,392 (233 sur 1,000) par des jugements par défaut,
et 33,055 (263 sur 1,000) par radiation à la suite de désistement ou de transaction.

Le nombre proportionnel des jugements contradictoires a augmenté de 3 pour 100 de 1851 à 1854. De 472 et 471 sur 1,000, en 1851 et 1852, il s'est élevé à 491 en 1853 et à 504 en 1854. Le nombre proportionnel des jugements par défaut a diminué de 2 pour 100; celui des radiations à la suite d'abandon ou de désistement de 1 sur 100.

Jugements de premier et de dernier ressort. — Des 92,817 jugements définitifs, contradictoires ou par défaut,

rendus en 1854 par les tribunaux de première instance, 51,008 (55 sur 100) étaient en premier ressort, et 41,809 (45 sur 100) en dernier ressort. Le nombre proportionnel des jugements en premier ressort a augmenté de 14 sur 1,000 en quatre années. Il était de 536 sur 1,000 en 1851.

Appels. — Il a été interjeté 7,036 appels contre des jugements des tribunaux civils, en 1854. Ce nombre comparé à celui des jugements susceptibles d'être attaqués par cette voie (51,008), donne, en moyenne, 138 appels par 1,000 jugements. En 1853, c'était 142 sur 1,000, et 137 et 140 sur 1,000, en 1852 et en 1851. La proportion varie donc peu d'une année à l'autre.

Affaires restant à juger. — Le 31 décembre 1854, il était resté 38,189 affaires à juger sur les rôles des trois cent soixante-un tribunaux civils. C'est un peu moins du quart (233 sur 1,000) du nombre total. La proportion était de 240 sur 1,000, le 31 décembre 1853; de 245 sur 1,000, le 31 décembre 1852; enfin, de 251 sur 1,000, le 31 décembre 1851. Ainsi, chaque année, l'arriéré diminue, quoique faiblement.

L'état ci-après indique comment les affaires qui restaient à juger le 31 décembre 1854 se distribuaient, eu égard à la durée de leur inscription au rôle, et le rapprochement des deux dernières colonnes fait connaître que la situation des tribunaux, considérés ensemble sous ce rapport, était presque la même à la fin de 1854, qu'à la fin de l'année précédente.

DURÉE DE L'INSCRIPTION AUX RÔLES.	NOMBRE DES AFFAIRES qui restaient à juger le 31 décembre 1854.	NOMBRE PROPORTION. sur 1,000.	NOMBRE PROPORTION. correspondant de l'année 1853.
Moins de trois mois...	14,439	378	373
De trois à six mois.....	7,093	186	192
De six mois à douze....	8,050	211	211
D'un an à deux	5,325	139	140
Plus de deux ans......	3,282	86	84
Totaux ..	38,189	1,000	1,000

Beaucoup de tribunaux ne laissaient à juger, le 31 décembre 1854, qu'un très-petit nombre d'affaires; deux n'en avaient aucune (Montmorillon et Guingamp); 75 autres en comptaient moins de 20.

Jugements sur requête ou sur rapport. — Outre les affaires du rôle, les tribunaux civils en jugent chaque année un nombre assez élevé qui sont introduites sur requête ou sur rapport, sans avoir été préalablement inscrites au rôle général. Ce sont des affaires urgentes ou qui, n'offrant rien de contentieux, sont terminées par des jugements de pure forme. Le nombre des affaires de cette catégorie n'a pas cessé de décroître depuis 1850. Ainsi, de 55,799, en 1851, il est descendu à 53,302, en 1852, à 51,727, en 1853, et à 49,657, en 1854. La diminution doit être attribuée à ce que, pendant ces dernières années, le nombre des expropriations forcées, et par suite celui des ordres, a été moins élevé. Ces deux espèces de procédure donnent naissance à de nombreux incidents qui sont jugés sur rapport, et se classent parmi les affaires portées devant les tribunaux sans inscription préalable au rôle général.

Jugements préparatoires, interlocutoires ou sur demande incidente. — Pendant l'année 1854, les tribunaux civils ont rendu 27,564 jugements préparatoires ou interlocutoires, et 5,589 jugements sur demandes incidentes : ensemble 33,153 jugements d'avant-faire-droit dans les affaires qui leur étaient soumises. C'est, à 352 près en moins, le même nombre qu'en 1853. Les avant-faire-droit prononcés en 1854 sont au nombre des affaires terminées pendant l'année, dans le rapport de 263 sur 1,000. En 1853 et 1852, c'était 267 et 265 sur 1,000. Les jugements d'avant-faire-droit de 1854 ont ordonné : 7,202, des expertises; 535, des descentes sur les lieux; 4,594, des enquêtes sommaires ou par écrit; 893, des interrogatoires sur faits et articles; 1,678, la comparution personnelle des parties; 724, des prestations de serment; 242, des vérifications d'écriture; 6,538, des jonctions de défaut; 650, le payement de provisions alimentaires, etc.

Ordonnances des présidents des tribunaux. — Les ordonnances rendues en 1854 par les présidents des tribu-

naux civils, dans leurs attributions personnelles, ont atteint le chiffre de 189,833. Le relevé de 1853 ne s'élevait qu'à 165,243; mais il était moins complet que celui de 1854 en ce qui concerne les ordonnances de taxes de frais. Voici comment se classent, quant à leur nature, les ordonnances rendues chacune des deux années :

	1853	1854
Ordonnances de taxes de frais en matière civile	40,669	71,507
— d'assignation à bref délai	19,202	18,986
— en matière de séparation de corps	4,333	4,102
— relatives à l'ouverture de testaments olographes	9,046	10,173
— relatives à l'ouverture des testaments mystiques	239	312
— d'envoi en possession de legs universels	2,578	2,760
— autorisant des saisies-arrêts ou gageries	19,090	19,032
Ordres d'arrestation par voie de correction paternelle, de garçons	525	620
Idem de filles	431	537
Autres ordonnances sur référé ou sur requête	69,130	61,804
TOTAUX	165,243	189,833

Demandes en séparation de corps. — Le nombre des demandes en séparation de corps, qui n'avait pas cessé de s'accroître, chaque année, depuis que la loi sur l'assistance judiciaire du 22 janvier 1851 a facilité à tous les justiciables l'accès des tribunaux, a un peu diminué en 1854. Il n'en a été introduit que 1,681, au lieu de 1,722, en 1853. En 1852, il en avait été formé 1,477; et 1,191, en 1851. Les 1,681 demandes de 1854 ont été introduites : 1,510 par les femmes, et 171 par les maris. Elles étaient fondées : 46 sur la condamnation de l'un des époux à une peine afflictive et infamante; 1,410 sur des sévices ou injures graves; 116 sur l'adultère de la femme, et 109 sur celui du mari. Les tribunaux ont accueilli 1,242 demandes de séparation, et ils en ont rejeté 174 seulement. 265 ont été rayées des rôles par suite de réconciliation ou d'abandon.

Demandes en séparation de biens. — Les tribunaux qui avaient statué en 1853 sur 4,283 demandes en séparation de biens en ont jugé 4,293 en 1854, soit 10 de plus. En 1852 et 1851, ils en avaient jugé 4,680 et 4,775; en 1850 et 1849, jusqu'à 5,310 et 5,874. Toutes les demandes formées en 1854 ont été accueillies, à l'exception de 128; environ 3 sur 100.

Ventes judiciaires. — Les ventes judiciaires ont diminué de 1,991 en 1854, comparativement à 1853, et de 6,700, comparativement à 1850, ainsi qu'il résulte du rapprochement des colonnes du tableau ci-après, lequel présente, classées d'après leur nature, les ventes judiciaires effectuées pendant les cinq dernières années. Cette diminution porte en grande partie sur les ventes par suite de saisie immobilière, dont le nombre est descendu en cinq années de 12,589 à 7,046.

Ventes	1850	1851	1852	1853	1854
sur saisie immobilière..	12,589	11,015	9,383	7,928	7,046
sur licitation..........	7,293	6,864	6,843	7,787	7,069
de biens de mineurs ou d'interdits...........	2,155	1,953	1,759	1,849	1,756
par suite de surenchère sur aliénation volontaire (art. 2185 du Code Nap.).........	722	685	684	651	509
de biens dépendant de successions bénéficiaires.................	1,021	920	1,001	991	825
idem de successions vacantes..............	325	284	307	332	292
d'immeubles dotaux....	239	220	225	234	254
de biens de faillis......	509	401	394	352	413
Autres espèces de ventes.	50	63	57	70	39
TOTAUX.....	24,903	22,405	20,653	20,194	18,203

Incidents sur ventes judiciaires. — Les ventes judiciaires de 1854 ont été faites : 10,804 à la barre du tribunal, et 7,399 devant des notaires commis par les tribunaux. Elles ont donné lieu à 5,832 demandes incidentes réglées par un nombre égal de jugements. C'est en moyenne 1 incident pour 3 ventes (320 sur 1,000). Le nombre

de ces jugements n'a pas cessé de diminuer depuis 1850. Il y en avait eu 419 par 1,000 ventes en 1851, soit 10 p. 100 de plus qu'en 1854. Ceux de cette dernière année ont ordonné ou autorisé : 166 des expertises ; 328 des distractions d'immeubles ; 834 des conversions de saisie en ventes volontaires ; 2,013 des surenchères ; 341 des reventes sur folle enchère ; 1,026 des baisses de mises à prix ; 716 des sursis, etc.

Produit des ventes judiciaires. — Les ventes judiciaires de 1854 dont le prix a été constaté, au nombre de 18,083, ont produit ensemble 183,314,837 francs ; soit en moyenne, 10,137 francs par vente. Le produit moyen des ventes de 1853 et de 1852 avait été de 12,121 et de 12,151 francs. Les frais de ventes de 1854 se sont élevés à 8,797,615 francs, soit 486 fr. par vente, en moyenne. Voici comment se classent, eu égard à l'importance des immeubles adjugés, les ventes des cinq dernières années.

	1850	1851	1852	1853	1854
Ventes dont le produit					
n'a pas dépassé 500 fr..	1,980	1,855	1,743	1,595	1,556
a été de 501 à 1,000 fr.	2,335	2,226	2,152	1,929	1,889
de 1,001 à 2,000 fr....	4,181	3,890	3,399	3,539	3,069
de 2,001 à 5,000 fr....	6,706	6,045	5,380	5,541	4,888
de 5,001 à 10,000 fr....	4,331	3,765	3,586	3,395	3,105
de 10,001 à 20,000 fr..	2,668	2,325	2,049	2,043	1,790
de 20,001 à 50,000 fr...	1,688	1,484	1,340	1,275	1,202
de 50,001 à 100,000 fr..	600	460	478	434	356
a excédé 100,000 fr....	403	315	377	365	228
TOTAUX....	24,892	22,365	20,504	20,116	18,083

Ordres et contributions. — Les procédures d'ordre ont, comme les ventes judiciaires, subi une nouvelle diminution en 1854. Il n'en a été ouvert que 8,053, au lieu de 9,589, en 1853 ; de 10,574, en 1852 ; et de 11,944, en 1851. Les procédures de contribution ont, au contraire, augmenté. Il en a été ouvert 1,588, en 1854, au lieu de 1,297, en 1853 ; de 1,315, en 1852 ; et de 1,295, en 1851. Les tribunaux qui, en 1853, avaient eu à régler 23,993 procédures d'ordre et de contribution tant anciennes que nouvelles, n'en ont eu que 20,880 en 1854. Ils en ont terminé 11,144, et ils en laissaient en cours de règlement

9,736, le 31 décembre 1854. Le nombre de procédures d'ordre et de contribution restant à régler, à la fin de chaque année, a diminué d'une manière notable depuis 1851, où il était de 14,542. Les 7,945 ordres qui ont été terminés, en 1854, par des règlements définitifs ont eu pour résultat la répartition de 87,272,632 francs entre 54,628 créanciers hypothécaires, lesquels réclamaient 146,612,663 francs. La perte serait donc de 40 p. 100 environ pour la masse des créanciers. Dans les 1,022 procédures de contribution terminées par règlement définitif, il y avait 11,386 créanciers produisant. Ils réclamaient 38,864,088 fr., et ils n'ont reçu que 5,954,372 fr.; soit 15 fr. 32 c. p. 100. Les frais, dans les procédures d'ordre, se sont élevés à 2,897,473 fr.; et, dans celles de contribution, à 390,209 fr.

IV. Juridiction commerciale.

Le nombre des causes commerciales a augmenté d'une manière très-sensible en 1854. Il en a été introduit 196,191 nouvelles, au lieu de 156,922, en 1853; de 142,670, en 1852; et de 138,898, en 1851. L'augmentation de 1854, comparativement à 1853, est de 25 p. 100; comparativement à 1851, elle est de 41 p. 100. Outre les affaires nouvelles portées en 1854 devant les tribunaux de commerce, ces tribunaux ont eu à statuer sur 10,282 affaires, dont ils étaient restés saisis le 31 décembre 1853, ou qui ont été réinscrites à leurs rôles après avoir été rayées précédemment comme terminées. Ils ont donc eu à juger 206,473 causes anciennes ou nouvelles, qui ont été portées : 178,880 (866 sur 1,000) devant 221 tribunaux spéciaux de commerce; et 27,593 (134 sur 1,000) devant 170 tribunaux civils jugeant commercialement.

Sur les 206,473 causes commerciales qui étaient à juger, 197,499 (près de 96 sur 100) avaient reçu une solution le 31 décembre 1854. Elles avaient été :

53,767 (272 sur 1,000) jugées contradictoirement;
95,801 (485 sur 1,000) jugées par défaut;
2,436 (12 sur 1,000) renvoyées devant des arbitres;
45,495 (231 sur 1,000) rayées des rôles par suite de transaction ou abandon.

Le résultat des affaires commerciales avait été absolument le même en 1853.

Parmi les jugements contradictoires ou par défaut, il y en avait 21,094 (141 sur 1,000) en premier ressort, et 128,474 (859 sur 1,000) en dernier ressort. Les 21,094 jugements en premier ressort ont donné lieu à 2,525 appels, soit 12 sur 100; la proportion était de 13 sur 100 en 1853. En matière civile, le rapport a été, en 1854, de 14 sur 100.

Les tribunaux de commerce ont rendu, en outre, 18,278 jugements sur requête ou sur rapport, savoir : 14,294 en matière de faillite, et 3,984 en toute autre matière.

Faillites. — Ainsi qu'il arrive toujours quand le commerce et l'industrie reçoivent de larges développements, le nombre des faillites a beaucoup augmenté en 1854. Il en a été ouvert 3,691 nouvelles, tandis qu'il n'y en avait eu que 2,671 en 1853, ou 1,020 de moins. On n'en comptait même que 2,478 en 1852, et 2,305 en 1851. Outre les 3,691 faillites nouvelles, les tribunaux de commerce avaient à s'occuper, en 1854, de 5,855 faillites anciennes, ensemble 9,546. Ils n'en ont terminé, pendant l'année, que 3,353, un peu plus du tiers (351 sur 1,000). 6,193 restaient en cours de liquidation le 31 décembre 1854. Ce qui prouve malheureusement que les faillites se règlent avec plus de lenteur encore que les procédures d'ordre et de contribution devant les tribunaux civils.

Les faillites terminées l'ont été :

1,392 (415 sur 1,000) par concordat;
1,163 (347 sur 1,000) par liquidation après contrat d'union;
659 (197 sur 1,000) par déclaration d'insuffisance d'actif;
139 (41 sur 1,000) par annulation des jugements déclaratifs.

Les 2,555 faillites terminées par concordat ou liquidation de l'union présentaient ensemble 41,757,667 fr. d'actif immobilier ou mobilier, à partager entre des créanciers qui réclamaient 115,006,484 fr., savoir : les créanciers hypothécaires, 11,042,607 fr.; les créanciers privilégiés, 4,464,308 fr.; les autres, 99,499,569 fr. Ces derniers n'ont reçu, en moyenne, que 26 fr. 38 c. p. 100 de leurs créances. Les créanciers chirographaires avaient reçu un peu moins de 18 p. 100 en 1853 et 1851 ; et moins de 20 p. 100 en 1852.

Sociétés commerciales. — Il s'est formé 3,328 sociétés commerciales nouvelles en 1854, savoir : 2,453 sociétés en nom collectif; 534 sociétés en commandite; 305 sociétés par actions, dont 106 nominatives et 199 au porteur; enfin, 36 sociétés anonymes. Le nombre de ces sociétés avait été plus élevé en 1853, où leur chiffre atteignait 3,539; mais il n'en avait été formé que 2,827, en 1852; et 2,287, en 1851.

Sentences arbitrales. — En matière de sociétés, les différends sont portés devant des tribunaux d'arbitres. Ces tribunaux ont été saisis, en 1854, de 868 affaires, qu'ils ont terminées par autant de sentences arbitrales rendues : 737 par les deux arbitres primitivement désignés; et 131 avec l'assistance d'un tiers arbitre appelé conformément à l'art. 60 du Code de commerce[1]. Le nombre des sentences arbitrales était de 857 en 1853, de 763 en 1852, et de 785 en 1851.

V. Juges de paix.

Les travaux des juges de paix doivent être considérés sous un triple point de vue, en raison des différentes attributions de ces magistrats. Ils sont, en effet, d'abord conciliateurs, puis juges; et enfin ils remplissent des fonctions extrajudiciaires.

1° *Attributions conciliatoires.* — Pour obéir à la loi du 25 mai 1838, les 2,849 juges de paix ont délivré 2,803,047 billets d'avertissement, en 1854, pour appeler les parties devant eux et essayer de les concilier avant qu'aucuns frais aient été faits : c'est 2,000 de moins qu'en 1853. Ces billets sont restés le plus souvent sans effet, car 1,370,088 seulement, moins de la moitié, ont amené la comparution des parties devant les juges de paix, *en dehors de l'audience.* Et ces magistrats, après avoir entendu le demandeur et le défendeur, ont réussi à concilier 1,019,671 affaires. Leurs efforts conciliateurs ont échoué dans 350,417 affaires seulement : le quart du nombre total (256 sur 1,000).

---

[1] Cet article a été modifié par une loi rendue dans la session de 1856; l'arbitrage forcé n'existe plus.

Dans les affaires dont on vient de parler, la comparution des parties devant les juges de paix est tout à fait volontaire, mais dans 57,317 autres affaires de la compétence des tribunaux de première instance, cette comparution est obligatoire aux termes des art. 48 et suiv. du Code de procédure civile, et les parties sont citées à comparaître à l'audience. Dans 42,671 de ces affaires, les défendeurs ont comparu personnellement, et ils se sont fait représenter par des mandataires dans 5,385 autres. Ils ont fait défaut dans 9,261, et pour cette désobéissance à la loi ils ont été condamnés à l'amende de 10 fr. Les juges de paix ont arrangé 21,177 seulement (44 sur 100) des 48,056 affaires de cette catégorie, dans lesquelles ils ont pu entendre le demandeur et le défendeur. Le nombre des affaires portées en conciliation à l'audience des juges de paix en 1854 est, à 563 près en plus, le même qu'en 1853.

2° *Attributions judiciaires des juges de paix.* — Les juges de paix, dans leurs attributions judiciaires, ont eu à connaître, en 1854, de 534,679 affaires, dont 10,018 étaient de l'année précédente. Les autres avaient été introduites dans l'année : 11,400 par la comparution volontaire des parties, et 513,261 sur citation. En 1853, les juges de paix avaient été saisis de 15,724 affaires de moins. Ces magistrats ont terminé 525,106 des 534,679 affaires qu'ils avaient à juger en 1854 ; soit 98 sur 100. Elles ont été :

168,547 (321 sur 1,000) jugées contradictoirement ;
100,504 (191 sur 1,000) jugées par défaut ;
181,944 (347 sur 1,000) arrangées à l'amiable ;
74,111 (141 sur 1,000) suivies de désistement.

Jugements d'avant-faire-droit. — Il a été prononcé 70,010 jugements d'avant-faire-droit par les juges de paix, en 1854. Ils ont ordonné 30,785 enquêtes, 8,837 expertises, 16,340 transports sur les lieux, 14,048 autres moyens d'instruction. Le nombre des avant-faire-droit est à celui des affaires terminées dans le rapport de 133 sur 1,000. Il avait été plus élevé les années précédentes. Ainsi, en 1851, il était de 160 sur 1,000, et de 148 et 145 sur 1,000, en 1852 et en 1853.

Appels. — Des 269,051 jugements contradictoires ou par défaut rendus en 1854 par les tribunaux de paix, 76,077 seulement, moins de 3/10 (283 sur 1,000), étaient en premier ressort, et par conséquent susceptibles d'appel. 4,415, environ 6 sur 100, comme en 1853, ont été attaqués par cette voie. 5/10 des appels ont été suivis de confirmation, 3/10 d'infirmation, et 2/10 de désistement.

3° *Attributions extrajudiciaires des juges de paix.* — Dans l'exercice de leurs fonctions extrajudiciaires, les juges de paix ont convoqué et présidé 90,149 conseils de famille ; délivré 9,846 actes de notoriété, et 8,392 actes d'émancipation ; enfin, ils ont procédé à 20,778 appositions et autant de levées de scellés. Les années précédentes, il y avait eu un quart d'appositions et de levées de scellés de moins, et les assemblées des conseils de famille avaient été aussi moins fréquentes.

VI. Conseils de prud'hommes.

Les conseils de prud'hommes sont, comme les juges de paix, tantôt conciliateurs, tantôt juges. Les 71 conseils qui ont siégé en 1854 ont eu à connaître, en *bureau particulier* ou comme conciliateurs, de 42,499 contestations soulevées entre fabricants, ouvriers et apprentis. Ils en ont arrangé 29,721 ou 7/10. 10,935 affaires ont été retirées ou abandonnées par les parties, qui ont sans doute mis à profit les observations des prud'hommes pour terminer leurs différends à l'amiable ; et 1,843 affaires seulement ont été jugées en *bureau général*. Elles ont donné lieu à 1,495 jugements en dernier ressort, et à 348 jugements en premier ressort, dont 34 seulement ont été frappés d'appel. Les quatre conseils de Paris ont été saisis de 20,014 affaires, près de la moitié du nombre total.

VII. Appendice.

Actes notariés. — Le nombre des actes notariés a continué d'augmenter en 1854. Les 9,730 notaires en exercice en ont reçu 3,662,389, au lieu de 3,491,327, en 1853 ; de de 3,350,813, en 1852 ; et de 3,173,135, en 1851. On compte, en moyenne, 376 actes par chaque notaire, en 1854 ; et 102 par 1,000 habitants.

Assistance judiciaire.—Bureau de première instance.—

Les bureaux d'assistance judiciaire institués par la loi du 22 janvier 1851 ont été saisis, en 1854, d'un nombre à peu près égal de demandes qu'en 1853 et en 1852. Il en a été porté 9,088 devant les bureaux de première instance. La moyenne des deux années précédentes était de 8,825. Les 9,088 demandes de 1854 avaient pour objet : 8,132, des actions civiles; 174, des actions commerciales; et 782, des actions de la compétence des tribunaux de paix. Les bureaux ont statué sur 6,984 demandes. Ils en ont admis à l'assistance, 3,817 (547 sur 1,000), et rejeté 3,167 (453 sur 1,000). 732 demandes ont été renvoyées à d'autres bureaux qui étaient seuls compétents ; 738 ont été retirées par les parties, et 634 étaient encore à l'étude, le 31 décembre 1854. Le rapport entre les demandes admises et les demandes rejetées se maintient à peu près le même depuis 1851. Cependant les admissions ont été un peu moins fréquentes en 1854 qu'en 1853, où l'on en comptait 567 sur 1,000, en moyenne.

Bureaux d'appel. — Les bureaux établis près des cours impériales n'ont été saisis que de 313 demandes, en 1854. Ils en ont accueilli 169 (585 sur 1,000), et rejeté 120 (415 sur 1,000). 8 ont été renvoyées aux bureaux compétents et 4 retirées par les parties. Il restait à statuer sur 12, le 31 décembre 1854.

Retraits d'assistance. — Il a été prononcé 33 retraits d'assistance judiciaire en 1854, par les bureaux de première instance : 3 à la demande des défendeurs, et 30 d'office ou à la requête du ministère public.

Nature des demandes. — C'est toujours en matière de séparation de corps que les demandes d'assistance judiciaire sont les plus fréquentes. Il y en a eu 1,998 en 1854. Le nombre semble cependant tendre à diminuer chaque année, car il était de 2,080 en 1853, et de 2,577 en 1852. Les bureaux en admettent un peu moins de la moitié. Après les demandes en séparation de corps, celles qui ont été les plus nombreuses, en 1854, sont les demandes de sommes dues, 1,431 ; de pension alimentaire, 1,363; les actions en partage, 731 ; en dommages-intérêts, 457 ; en revendication de propriété, 502; en séparation de biens, 366. Les demandes de pension alimentaire ont beaucoup

augmenté de 1852 à 1854, par suite, sans nul doute, de la cherté des subsistances, qui, en accroissant les besoins des parents, diminuait pour leurs enfants les moyens d'y satisfaire.

Contrainte par corps. — La contrainte par corps a été exercée, en 1854, contre 1,732 débiteurs, savoir : 1,279 en matière commerciale; 192 en matière civile, et 261 en matière de deniers et effets mobiliers publics. Elle l'avait été contre 1,515 et 1,518 en 1853 et 1852, et contre 1,352 seulement en 1851. Les 1,732 individus arrêtés en 1854 se divisent sous le rapport du sexe en 1,629 hommes et 103 femmes; sous le rapport de la nationalité, en 1,617 Français et 115 étrangers. La détention de 305 individus n'avait pas cessé le 31 décembre 1854. Les 1,427 qui ont été mis en liberté avaient été détenus :

547 (386 sur 1,000) moins d'un mois;
652 (457 sur 1,000) d'un mois à six;
158 (111 sur 1,000) de six mois à douze;
58 (41 sur 1,000) d'un an à deux;
12 (8 sur 1,000) de deux ans à trois.

Ils ont été élargis : 436, 3/10, après le payement de leurs dettes : 304, par suite du défaut de consignation d'aliments; 5 en raison de leur âge; et 682 par le bénéfice du terme ou pour divers autres motifs.

Admissions à domicile. — *Naturalisation.* — Le nombre des admissions à domicile accordées à des étrangers, conformément à l'article 13 du C. Napoléon, a été de 252 en 1854. Il n'était que de 132 en 1853; de 217 en 1852, et de 132 en 1851. La naturalisation n'a été accordée qu'à 35 étrangers en 1854; elle l'avait été à 51 en 1853; à 50 en 1852, et à 76 en 1851. Il y a eu 13 refus d'admission à domicile et 5 de naturalisation en 1854.

Dispenses pour mariage. — Les demandes de dispenses pour mariage formées en 1854 se sont élevées à 957, dont 110 ont été rejetées et 847 accueillies. C'est 40 de moins qu'en 1853 et en 1852. Les dispenses accordées en 1854 avaient pour objet : 9, des dispenses d'âge; 45 de parenté et 793 d'alliance.

ALGÉRIE. — *Cour impériale d'Alger.* — La cour impériale d'Alger, qui n'avait eu que 580 affaires à juger en

1853, en a eu 616 en 1854, savoir : 454 appels en matière civile, 140 appels en matière commerciale, 14 appels de sentences arbitrales, et 8 contestations relatives à des questions de frais ou d'exécution d'arrêts précédents. Elle a terminé 368 de ces affaires (597 sur 1,000) ; et il en restait 248 (403 sur 1,000) à juger le 31 décembre 1854. A la fin de l'année 1853, l'arriéré était moins considérable. Les affaires terminées en 1854 l'ont été : 268 (73 sur 100) par des arrêts contradictoires ; 47 par des arrêts par défaut, et 53 par radiation à la suite de transaction ou d'abandon. Parmi les cours du continent, 8 seulement ont prononcé, en 1854, un nombre d'arrêts contradictoires plus élevé que celui de la cour d'Alger.

Tribunaux civils. — Les six tribunaux civils de l'Algérie ont eu à statuer, en 1854, sur 5,089 causes civiles, savoir : 3,760 causes du rôle général et 1,329 affaires portées devant eux sans inscription préalable au rôle général. En 1853, ils avaient eu à connaître de 3,791 causes du rôle et de 1,097 causes non inscrites aux rôles ; ensemble : 4,888 ou 201 de moins. Les affaires non inscrites aux rôles ont été toutes terminées, dans l'année, par des jugements prononcés : 1,115 en audience publique, et 214 en chambre du conseil. Parmi les affaires du rôle général, 765, un cinquième, restaient à juger le 31 décembre 1854. Les 2,995 autres avaient été terminées dans l'année :

1,400 (467 sur 1,000) par des jugements contradictoires ;
982 (328 sur 1,000) par des jugements par défaut;
613 (205 sur 1,000) par radiation à la suite de transaction ou de désistement.

Ces résultats sont à peu près les mêmes que ceux qui avaient été constatés en 1853 ; et ils ne diffèrent de ceux qui sont obtenus chaque année, devant les tribunaux français, que par l'élévation du nombre des jugements par défaut, et la faiblesse relative du nombre des affaires rayées du rôle après transaction ou abandon. Les tribunaux de l'Algérie ont prononcé 518 jugements d'avant-faire-droit, soit en moyenne 173 sur 1,000 affaires du rôle. En 1853, ils atteignaient le chiffre proportionnel de 193 sur 1,000.

Ventes judiciaires. — Le nombre des ventes judiciaires,

en Algérie, a été de 207, en 1854 ; c'est, à 2 unités près en plus, le même nombre qu'en 1853. Et, comme cette dernière année, elles ont toutes été faites à la barre des tribunaux, à l'exception de 3, qui ont été renvoyées devant des notaires, 150 étaient des ventes sur saisie immobilière. Les 207 ventes ont produit ensemble : 1,774,169 fr.; soit 8,570 fr. chacune en moyenne. Les frais se sont élevés à 117,554 fr., ou 567 fr. par vente : 81 fr. de plus qu'en France.

Ordres et contributions. — Sur 409 procédures d'ordre et 95 de contribution : ensemble 504, dont les tribunaux d'Algérie ont eu à s'occuper en 1854, ils en ont terminé 228 seulement, moins de la moitié. 212 ont été terminées par des règlements définitifs, et 16 par abandon ou règlement amiable. Les créanciers hypothécaires ont reçu ensemble près de 54 pour 100 de leurs créances dans les ordres réglés définitivement. Les créanciers chirographaires ont reçu, dans les contributions, 32 pour 100.

Tribunaux de commerce. — Les affaires commerciales sont jugées, en Algérie, par deux tribunaux spéciaux, ceux d'Alger et d'Oran ; et par les tribunaux civils de Blidah, de Bone, de Constantine et de Philippeville. Ces six tribunaux ont été saisis ensemble de 4,745 affaires de commerce : 187 de plus qu'en 1853. Elles ont toutes reçu une solution dans l'année, à l'exception de 217. Les 4,528 affaires terminées en 1854 l'ont été :

1,342 (296 sur 1,000) par des jugements contradictoires ;
2,274 (502 sur 1,000) par des jugements par défaut ;
65 (14 sur 1,000) par renvoi devant arbitres ;
847 (188 sur 1,000) par radiation à la suite de transaction ou de désistement.

Ces résultats sont à peu près les mêmes que devant les tribunaux français.

Faillites. — Le nombre des faillites n'a pas augmenté en Algérie comme en France, en 1854. Il en avait été ouvert 88 nouvelles en 1853, et il n'y en a eu que 75 en 1854. Mais il en restait 192 des années précédentes, et les tribunaux ont eu à s'occuper par conséquent de 267. Il en a été terminé 59 dans l'année : 29 par concordat, 7 par liquidation de l'union, 20 par déclaration d'insuffisance

d'actif et 3 par annulation des jugements déclaratifs. Il en restait 208 en cours de règlement, le 31 décembre 1854.

Juges de paix. — L'Algérie comptait 25 juges de paix en 1854. Ces 25 magistrats ont, comme ceux de France, des attributions conciliatrices, judiciaires et extrajudiciaires.

Comme conciliateurs, ils ont délivré, pendant l'année 24,241 billets d'avertissement pour appeler les parties devant eux sans frais. 14,985 de ces avertissements ayant amené les demandeurs et les défendeurs devant les juges de paix, *en dehors de l'audience*, 8,864 contestations ont pu être arrangées à leur début. Dans 6,121, les parties ont refusé de terminer leurs différends à l'amiable.

Les mêmes juges de paix ont eu également à connaître comme conciliateurs, *mais en audience publique*, de 431 affaires de la compétence des tribunaux de première instance : ils en ont concilié 114 seulement, environ un quart.

Enfin, comme juges, ils ont été saisis de 9,058 affaires de leur compétence. Ils en ont jugé 4,274 contradictoirement et 2,992 par défaut. 903 ont été arrangées à l'amiable par leurs soins ; et 778 ont été terminées par le désistement du demandeur. Il n'en restait que 111 à juger le 31 décembre 1854.

Les travaux des juges de paix de l'Algérie ont été, sous ces divers points de vue, à peu près les mêmes en 1854 qu'en 1853.

Le tableau suivant fait connaître comment se classent, sous le rapport de la nationalité, les parties intéressées dans les procès jugés en Algérie en 1853 et 1854, ainsi que dans les actes reçus par les notaires.

TABLEAU.

NATIONALITÉ DES PARTIES entre lesquelles les procès ont eu lieu ou les actes ont été reçus.	ANNÉE 1854. AFFAIRES JUGÉES PAR la cour impériale.	les tribunaux civils.	de commerce.	ACTES reçus par les notaires.
Français entre eux............	137	1,922	2,223	10,874
— et autres Européens...	30	270	482	673
— et musulmans	20	232	138	974
— et israélites...........	20	198	263	326
Autres Européens entre eux....	24	126	175	529
— et musulmans ou israélites...............	» 7	85	158	283
Musulmans entre eux[1].........	9	»	»	70
— et israélites...........	4	38	77	243
Israélites entre eux............	11	518	100	352
TOTAUX.....	262	3,387	3,616	14,324

RÉSULTATS
DE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE CRIMINELLE EN FRANCE
PENDANT L'ANNÉE 1854 [2].

I. Cours d'assises. — II. Tribunaux correctionnels. — III. Récidives. — IV. Tribunaux de simple police. — V. Instruction criminelle. — VI. Cour de cassation. — VII. Appendice : Extradition, Suicides, Grâces collectives, Frais de justice, Contrainte par corps, Travaux de la Cour et des Tribunaux d'Algérie.

I. Cour d'assises.

Nombre des accusations. — Les cours d'assises ont jugé 5,525 accusations contradictoires en 1854. Le nombre de ces accusations avait été de 5,440, en 1853, de 5,340 en 1852 et de 5,287 en 1851 ; c'est donc, en trois années,

[1] Les musulmans soumettent rarement les contestations qui s'élèvent entre eux aux tribunaux français. Ils ont conservé leurs juridictions propres.

[2] Extrait du *Compte général de l'administration de la justice criminelle*, etc. Document off. Paris, Impr. imp. 1856. — Dans l'Annuaire de 1856, page 90, 3e ligne, lisez : *pendant l'année* 1853 et non 1854.

une augmentation de 238, ou 4 1/2 pour 100. La seule mauvaise récolte de 1846 avait déterminé, en 1847, une augmentation de 780 accusations, soit 15 pour 100.

Un fait bien digne de remarque ressort du tableau suivant, où les accusations jugées durant les quatre dernières années sont classées d'après la nature des crimes. C'est la diminution graduelle, depuis 1851, du nombre des crimes graves, de ceux qui sont dirigés contre les personnes et qui intéressent plus spécialement de l'ordre public.

ACCUSATIONS	NOMBRE DES ACCUSATIONS			
	En 1851.	En 1852.	En 1853.	En 1854.
d'assassinat	280	238	235	215
de meurtre	196	169	147	87
d'empoisonnement	38	25	39	36
de parricide	20	14	20	14
d'infanticide	164	184	196	198
de coups et blessures suivis de mort sans l'intention de la donner	130	104	97	75
d'autres coups et bless. graves.	157	128	116	60
de coups et blessures envers un ascendant	110	109	99	82
de rébellion ou de violences graves envers des fonctionn., etc.	51	52	28	23
de viol ou attentat à la pudeur sur des adultes	242	228	212	174
de viol ou attentat à la pudeur sur des enfants	615	611	573	581
de faux témoignage et de subornation	82	72	69	68
de fausse monnaie	72	54	57	72
de faux divers	462	450	506	532
de vols qualifiés	2,233	2,411	2,543	2,768
d'incendie	218	260	244	286
de banqueroute frauduleuse	62	72	93	103
de tous autres crimes	155	159	166	151
TOTAUX	5,287	5,340	5,440	5,525

L'augmentation des crimes et délits contre les propriétés est très-regrettable sans doute, mais ce serait une erreur grave que d'y voir les signes d'un progrès incontes-

table des passions cupides. Une large part des vols commis pendant ces dernières années ne peut être attribuée qu'à la misère résultant de la cherté des subsistances. Ce qui le prouve, c'est que le nombre des vols de blé et de farine déférés aux cours d'assises, qui était de 161, en 1851, s'est élevé à 502, en 1854. Produits de circonstances accidentelles, les crimes et délits que le besoin a inspirés, disparaîtront avec ces circonstances, et nous verrons sûrement diminuer les infractions à la loi dictées par la cupidité, comme nous avons vu décroître celles qui puisent leur source dans les passions violentes, sous l'influence du rétablissement de l'ordre, de l'apaisement des haines sociales et du raffermissement du principe d'autorité. Les relevés qu'il a été possible de faire des travaux des cours et des tribunaux, pendant l'année 1855, ne permettent guère d'en douter. Ainsi les cours d'assises ont jugé pendant cette dernière année un sixième d'accusations et d'accusés de moins qu'en 1854.

Nombre des accusés. — Le nombre des accusés impliqués dans les accusations contradictoires, qui était de 7,071 en 1851, de 7,096 en 1852, et de 7,317 en 1853, s'est élevé à 7,556 en 1854 ; c'est en trois années un accroissement de 485, soit 7 pour 100.

Les 7,556 accusés de 1854 se divisent en 2,083 accusés de crimes contre les personnes (28 sur 100) et 5,473 accusés de crimes contre les propriétés (72 sur 100).

On comptait 2,403 accusés de crimes contre les personnes en 1853 (33 sur 100) ; 2,487 en 1852 (35 sur 100), et 2,773 en 1851 (39 sur 100).

Les accusés jugés pendant l'année 1854 sont classés, dans l'état ci-après, eu égard à la nature des crimes, au sexe, à l'âge, à l'état civil, à l'origine, au domicile, à la profession et au degré d'instruction.

		NOMBRES réels.	NOMBRES proportionnels (sur 1,000).
Nombre total des accusés jugés contradictoirement		7,556	»
Nature des crimes.	Accusés jugés pour des crimes contre les personnes.	2,083	276
	Accusés jugés pour des crimes contre les propriétés	5,473	724

Sexe des accusés	Hommes	6,158	815
	Femmes	1,398	185
Age des accusés	Agés de moins de 21 ans	1,131	150
	— de 21 à 40 ans	4,224	559
	— de 40 à 60 ans	1,918	254
	— de plus de 60 ans	283	37
État civil	Célibataires	3,927	520
	Mariés	3,211	425
	Veufs	418	55
Origine	Nés dans le département où ils ont été jugés	5,072	671
	Domiciliés dans ce département, mais nés dans un autre	1,486	197
	Nés et domiciliés hors du département où ils ont été jugés, ou bien sans domicile	998	132
Domicile	Habitant des communes rurales	4,297	569
	Habitant des communes urbaines	2,860	378
	Sans domicile fixe	399	53
Profession	Occupés des travaux des champs, journaliers, manœuvres, etc	2,952	390
	Ouvriers des diverses espèces d'industries	2,492	330
	Domestiques attachés à la personne	550	73
	Négociants, marchands, logeurs, aubergistes	685	91
	Appartenant aux professions libérales	430	57
	Vagabonds, gens sans aveu	447	59
Degré d'instruction	Complétement illettrés	3,611	478
	Sachant lire ou écrire et lire imparfaitement	3,080	408
	Sachant bien lire et écrire	603	79
	Ayant reçu un degré d'instruction supérieur	262	35

Rapport des accusés à la population. — Le nombre des accusés jugés en 1854 est au chiffre total de la population, telle qu'elle a été fixée par le dernier recense-

ment, dans le rapport de 4,736 habitants pour un accusé.

Ce rapport varie beaucoup d'un département à l'autre; ainsi on ne compte que 1,701 habitants pour un accusé dans la Seine, 1,985 dans la Corse, 2,313 dans les Bouches-du-Rhône, 2,821 dans le Finistère, 2,916 dans la Marne, 3,084 dans l'Aube.

Ce sont les 6 départements où l'on trouve, en 1854, le nombre proportionnel le plus élevé d'accusés jugés contradictoirement. Les 6 où l'on en trouve au contraire le nombre proportionnel le plus faible, sont : le Nord, 13,244 habitants pour un accusé; le Pas-de-Calais, 11,177; la Creuse, 10,288; le Cher, 9,879; Indre-et-Loire, 9,284; Saône-et-Loire, 9,270.

Résultat des accusations. — Le jury a admis entièrement 3,703 des 5,525 accusations contradictoires qui lui ont été soumises en 1854 ; savoir : 3,307 à l'égard du seul accusé ou de tous les accusés qu'elles comprenaient, et 396 à l'égard seulement d'une partie des accusés. Il n'a admis 776 accusations qu'avec des modifications qui conservaient aux faits le caractère de crime, pour 436, et qui les réduisaient à de simples délits, pour 340. Enfin, il a rejeté entièrement 1,046 accusations.

Le nombre proportionnel des accusations entièrement admises est de 671 sur 1,000, et celui des accusations rejetées, de 189 sur 1,000. En 1853, il n'y avait eu que 626 accusations sur 1,000 d'admises, et 212 avaient été rejetées. En 1852, c'étaient 581 accusations admises et 252 rejetées sur 1,000. Enfin, 545 accusations admises et 269 sur 1,000 rejetées en 1851.

Résultat des poursuites relativement aux accusés. — Les 7,556 accusés impliqués dans les 5,525 accusations jugées contradictoirement en 1854 ont été : 1,883 (249 sur 1,000) acquittés; 2,813 (372 sur 1,000) condamnés à des peines afflictives et infamantes; enfin, 2,860 (379 sur 1,000) condamnés à des peines correctionnelles. En 1853, on comptait en moyenne, sur 1,000 accusés, 277 acquittés, 359 condamnés à des peines afflictives ou infamantes, et 364 condamnés à des peines correctionnelles. En 1852, il y avait eu 311 acquittés, 341 condamnés à des peines

afflictives et infamantes, et 348 condamnés à des peines correctionnelles. Enfin, en 1851, les proportions étaient 333 acquittés, 312 condamnés à des peines afflictives et infamantes, et 355 condamnés à des peines correctionnelles.

L'état ci-après fait connaître la distribution des 5,673 condamnés de 1854, eu égard à la nature des peines prononcées.

Condamnés à mort		79
—	à la déportation	1
—	aux travaux forcés à perpétuité	227
—	aux travaux forcés à temps	1,377
—	à la réclusion	1,126
—	à la détention	3
—	au bannissement	»
—	à la dégradation civique	»
—	à l'emprisonnement	2,795
—	à l'amende seulement	8
Enfants de moins de 16 ans, acquittés comme ayant agi sans discernement, mais envoyés dans des maisons d'éducation pénitentiaire		57
	Totaux	5,673

37 condamnations à mort seulement, sur les 79 prononcées par le jury, ont été exécutées ; 41 condamnés ont obtenu la commutation de la peine capitale : 39 en celle des travaux forcés à perpétuité, et 2 en celle de la réclusion perpétuelle, en raison de leur âge. Le 79e s'est suicidé après le rejet de son pourvoi en cassation.

Les 37 condamnés à mort exécutés avaient été reconnus coupables : 15 d'assassinat accompagné de vol ; 1 du même crime précédé de viol ; 6 d'assassinat de proches parents ou de conjoints, pour recueillir des successions ou tirer vengeance de dissensions domestiques ou de discussions d'intérêt ; 4 d'empoisonnement de parents ou de conjoints, pour les mêmes motifs ; 1 d'empoisonnement commis par une domestique sur cinq membres de la famille de ses maîtres ; 1 de deux infanticides (c'était le père des enfants homicidés) ; 1 de nombreux incendies ; 3 de meurtre précédé de vol, ou commis sur des agents de la force publique ; 5 enfin de parricide.

Circonstances atténuantes. — Le bénéfice des circonstances atténuantes a été accordé, en 1854, à 3,515 condamnés; soit 671 sur 1,000 des accusés reconnus coupables de crimes. Il l'avait été à 691 sur 1,000 en 1853; à 672 et 685 sur 1,000, en 1852 et en 1851. De 1846 à 1850, la proportion était de 719 sur 1,000. Les cours d'assises se sont montrées, en 1854, plus indulgentes qu'en 1853 et en 1852, dans l'abaissement des peines encourues par suite de l'admission des circonstances atténuantes. Ainsi, elles ont réduit la peine de deux degrés à l'égard de 410 condamnés sur 1,000, au lieu de 368, en 1853; et de 366, en 1852. Elles n'ont abaissé la peine que d'un seul degré quand elles pouvaient la faire descendre de deux, à l'égard de 209 au lieu de 239 condamnés sur 1,000 en 1853; et de 224, en 1852.

Répression par nature de crimes. — Les crimes qui ont trouvé le jury plus sévère en 1854 sont : 1° le parricide, il n'a été acquitté en moyenne que 12 sur 100 des accusés de cette espèce de crime; 2° les vols commis à l'aide d'escalade et d'effraction dans des édifices habités, 14 acquittés sur 100; 3° les viols et attentats à la pudeur sur des enfants, 19 sur 100; les vols sur les chemins publics et les vols commis par des serviteurs à gages, 20 sur 100; les meurtres et les coups et blessures envers des ascendants, 22 sur 100; les vols à l'aide de violence, 23 sur 100; les assassinats, 24 sur 100. Les accusations qui ont été suivies au contraire du plus grand nombre proportionnel d'acquittements sont celles de faux témoignage et de subornation de témoins, 60 acquittés sur 100 accusés; de banqueroute frauduleuse, 55 sur 100; de faux en écriture authentique et publique, et de faux en matière de recrutement, 49 sur 100; de coups et blessures suivis d'incapacité de travail pendant plus de vingt jours, 48 sur 100; de fausse monnaie, 43 sur 100; d'incendie, d'abus de confiance par des serviteurs à gages et d'extorsion de titres ou signatures, 38 sur 100; de viol et d'attentat à la pudeur sur des adultes, 37 sur 100. Les accusations dans lesquelles la déclaration du jury a entraîné le plus fréquemment l'application de peines correctionnelles sont celles de vol domestique, 60 sur 100; de faux

en écriture privée, 58 sur 100 ; de coups et blessures envers des ascendants, 57 sur 100 ; d'abus de confiance par des serviteurs à gages, 49 sur 100.

Répression par département. — Le nombre proportionnel des acquittements a diminué dans 60 départements en 1854, comparativement à 1853, et dans plusieurs d'une manière sensible. Il a augmenté dans 26 seulement. Dans 24 départements, le nombre proportionnel des acquittements n'a pas dépassé 20 sur 100, ou 1/5, en 1854. Cette faible proportion d'acquittés ne se rencontrait que dans 15 départements en 1853 ; dans 13, en 1852 ; et dans 6 seulement, en 1851. Le nombre proportionnel des acquittements dépassait 30 sur 100 dans 57 départements en 1851 ; dans 46, en 1852 ; dans 31, en 1853 ; et dans 19 seulement, en 1854. Dans le petit tableau ci-après, on met en parallèle les départements où le jury s'est montré le plus sévère, et ceux où il a été le plus indulgent.

DÉPARTEMENTS DANS LESQUELS LE NOMBRE PROPORTIONNEL DES ACQUITTEMENTS A ÉTÉ

Le plus faible.		Le plus élevé.	
Rhône	8/00	Pyrénées-Orientales	54/00
Allier	9	Deux-Sèvres	42
Saône-et-Loire	10	Gers, Haute-Loire	40
Indre-et-Loire	12	Bouches-du-Rhône	39
Pas-de-Calais	13	Nièvre	38
Bas-Rhin, H.-Marne, Hérault	14	Aube	37
Calvados, H.-Vienne, Loire, Meuse, Loire-Inférieure	15	Corrèze, Seine-et-Oise	36
Jura, Manche	16	Hautes-Alpes	35
Aisne, Seine-Infér.	17	Corse, Ardennes, Aveyron, Lozère, Landes	33
Lot, Lot-et-Garonne, Ardèche	18	Basses-Alpes, Yonne	32
Dordogne, Morbihan	19	Seine, B.-Pyrénées	31
Haute-Saône, Côte-d'Or	20		

Répression par nature de crimes. — Le tableau suivant montre comment la répression semble se modifier

devant le jury, d'après la nature des crimes, le sexe, l'âge et le degré d'instruction des accusés.

RÉPRESSION suivant la nature des crimes, le sexe, l'âge, le degré d'instruction.	NOMBRES PROPORTIONNELS sur 1,000 accusés.		
	DES ACQUITTÉS.	DES CONDAMNÉS à des peines afflictives et infamantes	DES CONDAMNÉS à des peines correctionnelles.
Répression pour les accusés sans distinction	349	372	379
Répression d'après la nature des crimes.			
Accusés de crimes contre les personnes	301	393	306
Accusés de crimes contre les propriétés	230	364	406
Répression d'après le sexe.			
Hommes accusés	226	389	385
Femmes accusées	352	300	348
Répression d'après l'âge.			
Accusés de moins de 21 ans	218	207	575
— de 21 à 40 ans	251	389	360
— de 40 à 60 ans	247	439	314
— de plus de 60 ans	360	329	311
Répression d'après le degré d'instruction.			
Accusés entièrement illettrés	214	406	380
— sachant imparfaitement lire et écrire	254	362	384
Accusés sachant assez bien lire et écrire	351	279	370
Accusés ayant reçu un degré d'instruction supérieur	439	252	309

Contumax. — Le nombre des accusations jugées par contumace s'est maintenu, à 5 près en plus, le même en 1854 qu'en 1853. Il en a été jugé 399, qui comprenaient 444 accusés. En 1851 et en 1852, le nombre de ces accusations avait été d'un quart, ou 25 p. 100 plus élevé qu'en 1853 et en 1854. C'est un progrès dont il y a lieu de s'applaudir, puisqu'il atteste que la justice a été moins

fréquemment impuissante à atteindre les auteurs des crimes qui lui ont été dénoncés.

Le tiers des accusés contumax jugés en 1854 : 140, l'ont été par la cour d'assises de la Seine; 28 ont été jugés par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône; 14, par celle du Rhône, et 13, par celle des Ardennes. Il n'y en a eu que 8 dans la Corse, où l'on en comptait 78 en 1852. Il y avait 91 accusés de banqueroute frauduleuse parmi les contumax; 98 accusés de vols domestiques ou d'abus de confiance par des serviteurs à gages; 95 accusés d'autres vols qualifiés, et 72 accusés de faux. Les cours d'assises n'ont acquitté que 2 accusés contumax; elles en ont condamné 19 à mort; 22 aux travaux forcés à perpétuité; 258 aux travaux forcés à temps; 141 à la réclusion, et 2 à l'emprisonnement.

Un tiers à peine des contumax est repris ou se représente spontanément pour purger l'arrêt rendu par contumace. En 1854, il en a comparu 135 devant les assises; 38 avaient été jugés par contumace depuis moins d'une année; 50 depuis plus d'un an et moins de cinq; 25 depuis plus de cinq ans et moins de dix; 22 depuis plus de dix ans. C'est la cour d'assises de la Seine qui a jugé le moindre nombre proportionnel de contumax repris. Elle en a jugé 21, à peine 1/7 du nombre des condamnés jugés par contumace.

II. Tribunaux correctionnels.

Les tribunaux correctionnels qui, en 1853, avaient jugé 208,699 affaires comprenant 261,147 prévenus, n'ont jugé, en 1854, que 206,794 affaires et 256,670 prévenus. Il y a donc eu une diminution de 1,905 affaires (1 p. 100), et de 4,477 prévenus (environ 2 p. 100).

Nombre des affaires et des prévenus. — Voici le tableau par nature de délits et de contraventions, des affaires et des prévenus jugés en 1854.

	AFFAIRES.	PRÉVENUS.
Rupture de ban de surveillance........	4,348	4,423
Vagabondage	7,242	7,738
Mendicité............................	6,852	8,089
Rébellion............................	1,925	2,635

Outrages et violences envers des fonctionnaires publics	6,250	7,221
Religion (Délits contre la) et outrages envers les ministres des cultes	148	243
Coups et blessures volontaires	9,599	13,072
Délits divers contre les mœurs	2,005	2,827
Diffamation et injures, dénonciation calomnieuse	3,111	4,047
Vols simples	39,484	50,622
Banqueroute simple	552	619
Escroquerie	2,629	3,269
Abus de confiance	2,420	2,796
Tromperie sur la nature, la qualité et la quantité des choses vendues, détention de poids et balances faux	7,831	8,946
Dévastation et destruction de récoltes, d'arbres, de clôtures, d'animaux	1,139	1,602
Délits politiques de toute espèce, contraventions électorales	724	1,228
Colportage et distribution d'imprimés sans autorisation	281	325
Cabarets et cafés (Ouverture illicite de)	1,335	1,402
Armes et poudre de guerre (fabrication et détention d'). — Armes prohibées (port et détention d')	470	561
Chasse et port d'armes	25,728	30,231
Délits ruraux et maraudage	1,145	1,591
Douanes, contribut. indirectes, octrois	3,559	3,736
Pêche (Contraventions aux lois sur la)	4,474	6,242
Postes. Usage de timbres-postes ayant déjà servi	2,063	2,102
Postes. (Autres contraventions aux lois sur les)	538	553
Forêts (Contraventions aux lois sur les)	60,857	77,330
Roulage (Contraventions à la loi sur le)	1,999	2,162
Autres délits et contraventions de toute espèce	8,086	11,058
	206,794	256,670

Distinction des prévenus d'après la qualité des parties poursuivantes. — Les 256,670 prévenus jugés en 1854 étaient poursuivis :

164,263 (640 sur 1,000) à la requête du ministère public;
8,513 (33 sur 1,000) à celle des parties civiles;
83,894 (327 sur 1,000) à celle des administrations publiques.

Le premier de ces trois nombres était, en 1853, le même, à 848 près, en moins. Le nombre des prévenus jugés à la requête des parties civiles a diminué de 1,223 (13 p. 100), et celui des prévenus jugés à la requête des administrations publiques, de 4,102, près de 5 p. 100. La réduction du nombre des prévenus poursuivis par les parties civiles est due à ce que ces parties poursuivent principalement, chaque année, des délits contre les personnes, des coups et blessures, et des diffamations ; et que ces deux espèces de délits ont sensiblement diminué depuis trois années. La réduction du nombre des prévenus jugés sur les poursuites des administrations publiques doit être attribuée, sans doute, à ce que l'administration des forêts, prenant en considération la difficulté des temps, a recommandé à ses agents de mettre plus de réserve dans leurs poursuites.

Prévenus par département. — Le nombre des prévenus jugés à la requête du ministère public a été à peu près le même en 1854 qu'en 1853 dans 24 départements ; il a diminué dans 31, et augmenté dans un nombre égal. Le département de la Gironde est celui de tous qui présente la plus forte augmentation. Il a été jugé par les six tribunaux correctionnels de ce département, à la requête du ministère public : 3,811 prévenus en 1854, au lieu de 2,913, en 1853; de 2,279, en 1852, et de 2,042, en 1851. Ainsi, en trois ans, l'accroissement est de 1,769, ou 88 p. 100. L'arrondissement de Bordeaux seul a contribué pour une moitié à cet accroissement considérable. Les délits de vol, de chasse, de tromperie sur la nature des choses vendues y ont plus que doublé. Dans le département de la Dordogne, on remarque aussi une augmentation de 399 prévenus : 2,232 au lieu de 1, 833 : soit 22 p. 100. Les cinq tribunaux correctionnels de la Corse n'ont jugé, en 1854, que 1,162 prévenus sur les poursuites du ministère public, tandis qu'ils en avaient jugé 1558, en 1853 ; et 1,484, en 1852. Il y a donc eu une réduction de 25 p. 100. Le tribunal correctionnel de la Seine a jugé 12,161 prévenus, à la requête du ministère public, en 1854. Il en avait jugé 11,887, ou 274 de moins, en 1853; et 13,283, ou 1,122 de plus, en 1851. Daus les autres départements, la dimi-

nution ou l'augmentation qui se sont produites en 1854, comparées à 1853, sont généralement peu importantes et ne dépassent pas 10 p. 100.

Sexe des prévenus. — Les 256,670 prévenus jugés en 1854 se divisent en 205,871 hommes (80 sur 100) et 50,799 femmes (20 sur 100). Le nombre proportionnel des femmes s'est encore élevé en 1854. En 1851, on ne comptait que 17 femmes sur 100 prévenus; 18, en 1852, et 19 en 1853. Ainsi, en trois ans, l'augmentation a été de 3/100. Elle est due évidemment à ce que, pendant ces trois années, il y a eu accroissement du nombre des délits que les femmes commettent proportionnellement le plus : les vols simples, les fraudes dans le commerce de détail, etc., et diminution du nombre des délits qu'elles commettent proportionnellement le moins : les délits de coups et blessures, de rébellion, d'outrages et violences envers les fonctionnaires ou agents de la force publique, etc. La misère paraît aussi avoir exercé une influence marquée sur l'accroissement du nombre des femmes jugées de 1852 à 1854. Ainsi, en 1851, on comptait 26 femmes seulement sur 100 prévenues de vol; en 1852, c'était 27 sur 100; en 1853, 28; et enfin, 30 sur 100, en 1854. Sur 100 prévenus de mendicité, on ne comptait que 17 femmes en 1851. En 1852, il y en eut 18; et jusqu'à 24 et 26 sur 100, en 1853 et en 1854.

Prévenus classés d'après l'âge. — Sous le rapport de l'âge, les prévenus se distribuent d'une manière assez uniforme, chaque année. Les 160,118 prévenus dont l'âge a pu être constaté en 1854, et ce sont presque tous les prévenus de délits communs, se divisent ainsi qu'il suit :

Prévenus âgés	de moins de 16 ans.	8,538	(53 sur 1,000).
—	de 16 à 20 ans.....	19,342	(121 sur 1,000).
—	de plus de 21 ans..	132,238	(826 sur 1,000).

Les rapports entre les trois catégories n'ont varié depuis 1851 qu'en ce que le nombre proportionnel des jeunes délinquants s'est accru d'une manière assez sensible, ainsi que le constate le tableau ci-contre :

TABLEAU.

	PENDANT LES ANNÉES			
	1851	1852	1853	1854
Prévenus âgés de moins de 16 ans	41	43	45	53
— de 16 à 21 ans....	115	113	115	121
— de plus de 21 ans..	844	844	840	826
Totaux....	1,000	1,000	1,000	1,000

Résultat des poursuites pour tous les prévenus sans distinction en 1854. — Il se trouve indiqué dans le tableau suivant :

		NOMBRES réels des prévenus.	NOMBRES proportionn. des prévenus.
Condamnés à un an et plus d'emprisonnem.		11,260	44
— à moins d'un an d'emprisonnem.		80,584	314
— à l'amende seulement..........		138,223	539
Enfants âgés de moins de 16 ans reconnus avoir agi sans discernement.........	Envoyés en correction...........	3,312	13
	Remis à leurs parents..........	2,133	8
Acquittés..............................		21,158	82
Totaux...............		256,670	1,000

Circonstances atténuantes. — Des circonstances atténuantes ont été accordées à 73,938 condamnés, en 1854 ; ce nombre n'avait été que de 68,906 en 1853 ; de 60,103 en 1852, et de 53,162 en 1851 : c'est près de 40 p. 100 d'augmentation en trois années.

Résultat des poursuites eu égard à la qualité des parties poursuivantes. — Ce résultat est indiqué sur le tableau qui suit : (Voir le tableau à la page 159.)

Appels de police correctionnelle. — Il a été interjeté et jugé 9,973 appels de jugements de police correctionnelle en 1854. Ces appels sont, au nombre total des jugements de première instance, dans le rapport de 48 sur 1,000. Le rapport était à un millième près en plus, le même en 1853 et en 1852 ; en 1851, il était de 53 sur 1,000. De ces 9,973 appels, 6,214, plus des trois cinquièmes, ont été portés devant les 27 cours impériales, et 3,759 devant les 59 tribunaux de chefs-lieux, qui sont juges d'appels dans les départements où il n'y a pas de cours impériales. De-

vant les cours comme devant les tribunaux d'appel, il y a eu en moyenne 63 appels sur 100 suivis de confirmation ; et 37 sur 100, d'infirmation.

PREVENUS JUGÉS A LA REQUÊTE		NOMBRE DES PREVENUS.		
		ACQUITTÉS.	CONDAMNÉS à l'empr'onn.	CONDAMNÉS à l'amende.
1° du ministère public	Nombre réel.....	17,330	93,081	53,842
	Nombre proport..	105	567	328
2° des parties civiles..	Nombre réel.....	3,911	570	4,032
	Nombre proport..	459	67	474
3° des admin. publiq..	Nombre réel.....	2,040	1,505	80,349
	Nombre proport..	24	18	958
TOTAUX.......	Nombre réel.....	23,281	95,156	138,223
	Nombre proport..	91 [1]	371	538

III. Des récidives.

Nombre des récidivistes. — Le nombre des récidivistes jugés de nouveau en 1854 a été de 38,479, tandis qu'il n'était que de 35,700 en 1853, de 33,005 en 1852, et de 28,548 en 1851 ; eu égard à la nature des peines qu'ils avaient précédemment subies, les récidivistes de 1854 se distribuent ainsi :

Libérés des travaux forcés.............................	1,179
— de la réclusion..............................	856
— de plus d'un an d'emprisonnement..............	8,416
— d'un an et moins d'emprisonnement.............	24,457
Qui n'avaient été précédemment condamnés qu'à l'amende.	3,571
TOTAL....................	38,479

Le nombre proportionnel des récidivistes parmi les ac-

1 Le nombre des acquittements se trouve ici grossi par l'addition des jeunes délinquants remis à leurs parents ; et celui des condamnés à l'emprisonnement comprend ceux qui ont été envoyés en correction.

cusés était de 283 sur 1,000 en 1851, de 311 en 1852, et de 328 en 1853. L'année 1854, comparée à 1851, présente donc une augmentation de plus d'un vingtième (51 sur 1,000).

Un accroissement analogue se remarque dans le nombre proportionnel des prévenus en récidive devant la juridiction correctionnelle, mais il est moins fort. Ainsi, après avoir été de 199 sur 1,000 en 1851, ce nombre s'est élevé à 206 en 1852, à 204 en 1853, et à 219 en 1854 : c'est un accroissement de 2 centièmes seulement.

Sexes des récidivistes. — Les 38,479 récidivistes de 1854 se divisent en 31,907 hommes et 6,572 femmes. Ces dernières forment un sixième (171 sur 1,000) du nombre total des accusés et des prévenus en récidive. Parmi ceux qui ont été jugés pour la première fois en 1854, la proportion des femmes est de 192 sur 1,000, près d'un cinquième.

Nombre des condamnations antérieures subies par chaque récidiviste. — Un peu plus des deux cinquièmes des récidivistes : 16,936, n'avaient subi qu'une condamnation antérieure; 7,483 en avaient subi deux; 4,299, trois; 2,562, quatre; 1,792, cinq; 1,322, six; 946, sept; 657, huit; 538, neuf; et 1,944, de dix à cinquante.

Nature des crimes et délits qui avaient motivé les premières condamnations et les dernières poursuites. — Les récidivistes jugés en 1854 avaient été condamnés la première fois : 16,503 (43 sur 100) pour des vols simples ou qualifiés; 7,240 (19 sur 100) pour vagabondage ou mendicité; 3,684 (près de 10 sur 100) coups et blessures et homicides; 2,231 (près de 6 sur 100) pour rébellion, outrages et violences envers des fonctionnaires ou agents de la force publique; 872 pour escroquerie; 644 pour abus de confiance; 586 pour des crimes et délits contre les mœurs, etc.

Des vols simples ou qualifiés ont motivé les dernières poursuites dirigées en 1854 contre 14,218 récidivistes (37 sur 100) : 11,933 (31 sur 100) étaient poursuivis pour mendicité, vagabondage ou rupture de ban; 2,034 (un peu plus de 5 pour 100) pour coups et blessures et homicides; 1,932 (5 sur 100) pour rébellion, outrages et vio-

lences envers des fonctionnaires ou agents de la force publique; 1,955 pour chasse et port d'armes; 1,220 pour escroquerie ou faux; 594 pour abus de confiance; 613 pour fraude dans le commerce; 635 pour des crimes ou délits contre les mœurs, etc.

Des faits de la même nature avaient motivé les premières et les dernières poursuites à l'égard de 14,767 récidivistes, près des deux cinquièmes.

Résultat des poursuites à l'égard des accusés et des prévenus en récidive. — Les 2,524 accusés jugés en récidive ont été: 301 seulement (12 sur 100) acquittés; 1,505 (60 sur 100) condamnés à des peines afflictives et infamantes; et 718 (28 pour 100) à des peines correctionnelles. Le scours d'assises se sont donc montrées justement sévères envers les repris de justice.

Devant les tribunaux correctionnels, les 35,955 prévenus que n'avaient pas amendés les précédentes condamnations ont aussi trouvé, jusqu'à un certain point, des juges sévères. Il n'y en a eu, en effet, que 1,362 d'acquittés, moins de 4 sur 100; les autres ont été condamnés: 3,251 à l'amende seulement; 24,480 à moins d'un an d'emprisonnement; 855 à un an, 5,212 d'un an à cinq; 667 à cinq ans; 128 à plus de cinq ans.

Toutefois, si les tribunaux correctionnels acquittent très-rarement les prévenus en récidive, il est regrettable qu'ils se bornent trop souvent à infliger des peines d'emprisonnement de très-courte durée à ceux qu'ils reconnaissent coupables. Les effets de cette indulgence sont mis en évidence tous les ans par un tableau du compte, dans lequel les récidivistes sont distribués d'après le nombre de fois qu'ils comparaissent devant la justice *durant la même année.*

Ainsi, en 1854, on en compte 3,449 jugés deux fois; 582, trois fois; 79, quatre fois; 16, cinq fois; et 3 jusqu'à six fois, *dans le cours de l'année*, soit par le même tribunal, soit par des tribunaux différents. Un semblable mépris des avertissements de la justice appelle l'attention la plus sérieuse de la part des magistrats.

Maisons centrales. — Le nombre toujours croissant des récidivistes indique assez que le système de répres-

sion auquel ils sont soumis n'agit pas efficacement sur les condamnés.

Près d'un cinquième, 18 sur 100, de ceux qui sortent de nos maisons centrales deviennent l'objet de nouvelles poursuites dès la première année de leur libération; 14 à 15 sur 100, dans la seconde année: et avant l'expiration de la troisième année, les deux cinquièmes ont été repris. Les libérés de Poissy de 1852 ont fourni 48 récidivistes sur 100, en trois années; ceux de Gaillon, 47; ceux de Loos, 45; ceux de Melun, 43; ceux d'Ensisheim, 42 sur 100.

Pour les femmes, la proportion des récidives parmi les libérées des maisons centrales de 1852 n'a été que de 25 sur 100, dans le même laps de temps.

La population des établissements pénitentiaires consacrés aux jeunes détenus était, le 31 décembre 1854, de 7,011 garçons et de 900 filles, ensemble 7,911; elle n'était que de 5,500 à la fin de 1851. C'est 2,400 d'augmentation en 3 années.

Les jeunes détenus sont enfermés ou dans des quartiers séparés de quelques-unes de nos maisons centrales et départementales, ou dans des établissements spéciaux, industriels ou agricoles. D'après la dernière statistique publiée par le ministère de l'intérieur, il existait 12 établissements publics d'éducation pénitentiaire, et 34 établissements privés. Il sera intéressant de comparer ces deux ordres d'établissements au point de vue de l'influence qu'ils exercent sur les jeunes détenus qui y sont renfermés; et pour y parvenir je fais constater avec soin les récidivistes parmi les libérés de chacun d'eux. Mais la plupart des établissements privés sont ouverts depuis trop peu de temps, et il en est sorti trop peu d'enfants pour qu'il soit encore possible de juger d'une manière certaine par les récidives de l'efficacité de leur régime. Parmi les jeunes garçons libérés, de 1852 à 1854, des établissements publics, au nombre de 1,489, il y a eu pendant les trois années 203 récidivistes (près de 14 sur 100). Sur 1,550 jeunes garçons libérés des établissements privés pendant les mêmes années, il y a eu 151 récidivistes (soit 10 sur 100 seulement). Mais le nombre proportionnel des

récidives varie beaucoup d'un établissement à l'autre. Ainsi, tandis que les jeunes détenus de Strasbourg ont donné 25, et ceux de Loos 21 récidives sur 100, ceux de Clairvaux et de Gaillon n'en ont donné que 15, ceux de la Roquette 11, et ceux de Fontevrault 9 sur 100. Parmi les établissements privés de garçons, c'est celui de Petit-Bourg qui présente le plus grand nombre proportionnel de récidivistes : 15 sur 100 ; ceux de Bordeaux, de Mettray et de Toulouse en ont donné 11 sur 100.

IV. Tribunaux de simple police.

Nombre des jugements. — Les tribunaux de simple police ont rendu 403,235 jugements en 1854. En 1853, ils en avaient rendu 419,055, ou 15,820 de plus. Mais l'année 1853 présentait une augmentation de près de 100,000, comparativement à 1852, et de 180,000 comparativement à 1851.

Ces tribunaux se sont déclarés incompétents à l'égard de 1,177 inculpés ; ils en ont acquitté 35,074 (68 sur 1,000), et condamné 454,146 (882 sur 1,000) à l'amende, et 25,621 (50 sur 1,000) à des peines d'emprisonnement d'un jour à cinq. Le résultat des poursuites varie très-peu d'une année à l'autre. Cependant, en 1853, il y avait 78 acquittés sur 1,000 inculpés, soit 1 sur 100 de plus qu'en 1854.

Les 9 tribunaux de simple police du département de la Seine ont rendu 45,627 jugements en 1854, au lieu de 41,722 en 1853.

V. Instruction criminelle.

Agents auxiliaires de la police judiciaire, etc. — Les divers fonctionnaires et agents auxiliaires du ministère public, dans la recherche et la constatation des crimes et délits, sont énumérés dans le tableau ci-après ; et il indique, en même temps que le nombre des agents de chaque catégorie, celui des procès-verbaux qu'ils ont transmis en 1854 au ministère public, donnant ainsi la mesure du concours de chacun. La plus large part dans l'œuvre commune appartient, tous les ans, d'abord à la gendarmerie, qui rédige la moitié des procès-verbaux, puis aux commissaires de police assistés de leurs agents.

DESIGNATION DES AGENTS.	NOMBRE des AGENTS de chaque classe	NOMBRE DES PROCÈS-VERBAUX rédigés par chaque classe d'agents [1].	rédigés par un agent de chaque classe en moyenne.
Juges de paix	2,849	11,586	4 1/10
Maires	36,835	19,015	0 5/10
Commissaires de police	1,857	85,964	9 9/10
Agents de police	6,784		
Gendarmes, divisés en 3,346 brigades	18,295	129,373	7 1/10
Gardes champêtres communaux	34,611	14,572	0 4/10
TOTAUX	101,231	260,510	»

Nombre total des plaintes, procès-verbaux et dénonciations. — Le ministère public avait eu à s'occuper de 294,073 procès-verbaux, plaintes et dénonciations en 1853. En 1854, il a dû donner ses soins à 296,631. C'est 2,558 de plus : environ un centième. L'année 1853, comparée à l'année précédente, présentait une augmentation de plus de 20,000.

Ceux de ces procès-verbaux, plaintes et dénonciations qui avaient pour objet des faits graves, ou dont les auteurs devaient être détenus parce qu'ils étaient sans domicile, ont été, au nombre de 90,079, près du tiers du nombre total (305 sur 1,000) communiqués par le ministère public aux juges d'instruction. 75,513 affaires (256 sur 1,000) ont été portées directement à l'audience par le ministère public, et 6,818 (23 sur 1,000) par les parties civiles. 7,209 (24 sur 1,000) ont été renvoyées aux tribunaux de simple police ou à d'autres juridictions compé-

[1] Il n'est, en général, fait mention, dans la troisième colonne de ce tableau, que des procès-verbaux constatant des crimes ou des delits communs. Ceux qui constatent des contraventions de simple police n'y sont pas relevés. On n'y porte pas non plus les contraventions forestières et les contraventions fiscales, poursuivies directement par les administrations compétentes.

tentes. Enfin, 115,724 (392 sur 1,000 ont été, après information, classées au parquet comme n'étant pas susceptibles d'être poursuivies. Le ministère public n'avait pas encore pris de détermination au sujet de 1,288 procès-verbaux ou plaintes, le 31 décembre 1854.

Juges d'instruction. — Les juges d'instruction ont eu à informer, en 1854, sur 95,401 affaires, en y comprenant celles dont ils étaient restés saisis le 31 décembre 1853. Les cours impériales en ont évoqué 30, et il en restait 5,079 en cours d'instruction à la fin de l'année.

Sur les rapports des juges d'instruction, les chambres du conseil ont renvoyé 5,707 affaires (63 sur 1,000) aux chambres d'accusation comme étant de la compétence des cours d'assises, 58,686 (639 sur 1,000) en police correctionnelle, 1,068 (12 sur 1,000) devant d'autres juridictions compétentes ; enfin, elles ont déclaré n'y avoir pas lieu à suivre sur 25,831 affaires (286 sur 1,000): ensemble 90,292.

Les chambres d'accusation, saisies de 6,073 affaires en 1854, les ont réglées par un même nombre d'arrêts ; elles en ont renvoyé 5,620 aux cours d'assises, 153 en police correctionnelle, et 12 devant d'autres juridictions. Elles ont rendu des arrêts de non-lieu à suivre à l'égard de 288.

Le nombre des procès-verbaux, plaintes et dénonciations qui sont laissés sans poursuite, après information préalable faite soit par le ministère public seul, soit avec le concours du juge d'instruction, est tous les ans très-considérable. En 1854, il est de 141,721 : près de la moitié (48 sur 100) du nombre total de ceux dont le ministère public a eu à s'occuper. 115,724 ont été abandonnés par le ministère public, après un examen éclairé à l'aide de renseignements recueillis près de ses auxiliaires; 25,709 l'ont été en vertu d'ordonnances de non-lieu des chambres du conseil, et 288 en vertu d'arrêts de non-lieu des chambres d'accusation.

Les affaires ainsi abandonnées avaient pour objet : 16,846, des faits qui présentaient au début le caractère de crime, et 124,875, le caractère de délits ou contraventions. On comptait dans ce nombre :

38,660 vols simples; 9,324 vols qualifiés; 3,420 abus de con-

fiance; 3,525 escroqueries; 1,679 fraudes commerciales; 14,868 faits de vagabondage; 4,568 faits de mendicité; 12,241 incendies, la plupart accidentels; 12,223 coups et blessures volontaires ou involontaires; 4,291 délits ruraux, destructions de clôtures, d'arbres; etc.; 3,710 diffamations et injures; 3,843 faits de chasse; 1,158 menaces écrites ou verbales; 1,838 rébellions, outrages et violences envers des agents de la force publique; 12,456 faits qui ne constituaient ni crimes, ni délits : morts accidentelles, suicides, etc.

Ces affaires sont restées impoursuivies :

64,159 (453 sur 1,000) parce que les faits incriminés ont été reconnus ne constituer ni crimes ni délits.
28,805 (203 sur 1,000) parce que les faits étaient sans gravité et n'intéressaient pas essentiellement l'ordre public; ou que les charges recueillies contre les auteurs désignés étaient insuffisantes.
37,563 (265 sur 1,000) parce que les auteurs des crimes ou délits reconnus constants n'ont pas été découverts.
11,194 autres (79 sur 1,000) par divers autres motifs : auteurs décédés ou en démence, impossibilité d'administrer la preuve, etc.

141,721

A l'égard des crimes et délits laissés sans poursuites parce que les auteurs sont restés inconnus, il y a lieu de remarquer que les investigations de la justice ne sont pas suspendues, et que beaucoup d'affaires ainsi classées sont reprises ultérieurement lorsque les délinquants sont découverts.

Détention préventive. — Jusqu'ici, la durée de la détention préventive n'avait été indiquée dans les comptes généraux de la justice qu'à l'égard des inculpés déchargés des poursuites ou des prévenus et accusés acquittés. Il a paru utile de la faire connaître aussi pour les prévenus et les accusés condamnés. La mesure de la détention préventive a été appliquée à 84,161 individus en 1854; elle l'avait été à 85,314 en 1853, et à 85,626 en 1852.

Sur les 84,161 prévenus arrêtés préventivement en 1854, il n'y en a que 964 qui aient demandé et obtenu leur mise en liberté provisoire sous caution, conformément à l'article 114 du Code d'instr. criminelle; 174 autres y ont été mis sans caution en vertu de l'art. 131. Les autres ont été :

18,619 déchargés des poursuites par des ordonnances de non-lieu des chambres du conseil ou des arrêts des chambres d'accusation;
4,057 acquittés par les tribunaux de police correctionnelle;
1,883 acquittés par les cours d'assises;
5,673 condamnés par les mêmes cours à diverses peines;
52,125 condamnés à l'emprisonnement par les tribunaux correctionnels;

Enfin, 666 condamnés à l'amende par les mêmes tribunaux. Ces derniers ont presque tous été jugés à la requête de l'administration des douanes et des contributions indirectes. C'étaient des fraudeurs d'habitude arrêtés en flagrant délit.

Pour ceux qui ont été déchargés des poursuites par les chambres du conseil et d'accusation, la durée de la détention préventive a été de très-courte durée :

9,912 (541 sur 1,000) n'ont été détenus que d'un jour à quinze;
5,088 (277 sur 1,000) l'ont été de quinze jours à un mois;
2,484 (127 sur 1,000) d'un mois à deux ;
766 (37 sur 1,000) de deux mois à trois;
227 (12 sur 1,000) de trois à quatre mois;
72 (3 sur 1,000) de quatre à cinq mois;
47 (2 sur 1,000) de cinq à six mois;
23 (1 sur 1,000) plus de six mois.

Ainsi les huit dixièmes ont été détenus moins d'un mois.

Pour ceux qui ont été jugés par les tribunaux correctionnels et par les cours d'assises, la détention a été nécessairement un peu plus prolongée. Voici quelle a été pour tous ensemble la durée moyenne :

D'un jour à quinze, pour 352 sur 1,000;
De seize jours à trente, pour 352;
D'un mois à deux, pour 194;
De deux mois à trois, pour 61;
De trois mois à quatre, pour 22;
De quatre mois à cinq, pour 10;
De cinq mois à six, pour 6;
De plus de six mois pour 3.

VI. Cour de cassation.

La chambre criminelle de la Cour de cassation a été saisie, en 1854, de 1,466 pourvois, en matière criminelle,

correctionnelle et de simple police. Elle en avait reçu 1,456, ou 10 de moins, en 1853.

Les pourvois de 1854 avaient été formés : 264 seulement par le ministère public, et 1,202 par les condamnés ou par les parties civiles, mais en très-petit nombre par celles-ci. Ils étaient dirigés :

925 contre des arrêts criminels (des chambres d'accusation ou des cours d'assises);
352 contre des jugements ou arrêts correctionnels ;
170 contre des jugements de simple police;
19 enfin contre des décisions des conseils de discipline de la garde nationale.

Il a été rendu en 1854, par la chambre criminelle, 1,412 arrêts statuant sur un nombre égal de pourvois, savoir : 237 arrêts de cassation; 926 arrêts de rejet; 249 arrêts de non-lieu à statuer.

Les arrêts de cassation forment un sixième du nombre total. Mais leur nombre proportionnel varie suivant les juridictions dont les décisions sont attaquées. Ainsi on ne compte, en 1854, que 97 arrêts de cassation sur 1,000, en matière criminelle, tandis qu'il y en a eu 196 sur 1,000 en matière de police correctionnelle; et 535 sur 1,000 en matière de simple police, où les pourvois sont beaucoup moins fréquents. La même chambre criminelle a statué, pendant l'année 1854, sur 40 demandes en règlement de juges et sur 3 demandes en renvoi d'un tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime. Elle a admis 37 des premières et 2 des dernières.

VII. Appendice.

Extradition. — Le nombre des extraditions d'accusés demandées par la France aux gouvernements étrangers, qui avait été de 60 en 1853, est descendu à 46 en 1854. Celui des extraditions accordées est également descendu de 101 à 75. Les 46 extraditions demandées l'ont été : 16 à la Belgique, 8 à l'Espagne, 8 à la Sardaigne, 7 à la Suisse, 3 à l'Angleterre, 3 à la Hollande, 1 à l'Autriche. Les 75 extraditions accordées l'ont été : 22 à la Sardaigne, 9 à la Belgique, 7 à l'Espagne, 6 au Wurtemberg, 5 au grand-duché de Hesse, 5 à la Prusse, 5 à la Suisse, 3 à

l'Autriche, 3 au grand-duché de Bade, 3 à la Bavière et 7 à sept autres États. Des 121 accusés dont l'extradition a été demandée ou accordée, 36 étaient poursuivis pour vols qualifiés, 29 pour meurtre, assassinat ou empoisonnement, 26 pour banqueroute frauduleuse, 21 pour faux ou fausse monnaie, 9 pour divers autres crimes,

Suicides. — Le nombre des suicides constatés en 1854 a été de 3,700; c'est 285 de plus qu'en 1853; mais, cette dernière année, il y en eu 259 de moins que l'année précédente, et 1854 n'offre en réalité que 26 suicides de plus qu'en 1852, et 102 de plus qu'en 1851. Les femmes étaient au nombre de 993 parmi les suicidés de 1854: c'est plus du quart (268 sur 1,000) du nombre total. La proportion n'était que de 257 sur 1,000 en 1853; de 243, en 1852; et de 239, en 1851. Pendant ces quatre années, le nombre des femmes qui se sont suicidées a augmenté de 132, tandis que celui des hommes est resté stationnaire. Le département de la Seine compte à lui seul 642 suicides en 1854: plus du sixième du nombre total.

Grâces collectives. — A l'occasion de l'anniversaire du 15 août, l'empereur a accordé des remises et commutations de peine à 122 forçats détenus dans les bagnes de Brest et de Toulon, à 38 déportés de Cayenne, à 317 détenus des maisons centrales, et à 123 condamnés à de courtes peines d'emprisonnement qu'ils subissaient dans les maisons départementales ou de correction. 600 condamnés ont ainsi obtenu de l'empereur: 272, la remise du reste de leur peine, et 328, la réduction de cette peine ou une commutation. En 1853, il n'avait été accordé de grâces entières ou réductions de peine qu'à 505 condamnés.

Frais de justice. — Les frais de justice payés en 1854 par les receveurs de l'enregistrement se sont élevés à 5,159,448 fr. C'est 100,722 fr. de plus qu'en 1853. Il a été recouvré, à titre de frais de justice, 3,817,491 fr., et à titre d'amendes, 3,283,830 fr.: ensemble, 7,101,321 fr., près de 200,000 fr. de plus qu'en 1853. L'État a donc recouvré, en 1854, près de 2 millions de plus qu'il n'a avancé. Mais une assez grande partie des amendes recouvrées a dû être versée dans la caisse des communes.

Contrainte par corps. — La contrainte par corps a été exercée, en 1854, contre 7,421 condamnés pour le recouvrement des frais ou de l'amende, savoir : 2,687 délinquants forestiers et 4,734 condamnés pour délits communs. En 1852, cette mesure rigoureuse avait été appliquée à 8,446 condamnés : 1,025 de plus.

Travaux de la cour d'Alger et des tribunaux de l'Algérie. Affaires criminelles. — La chambre criminelle de la cour impériale d'Alger et les quatre tribunaux de première instance de Bône, de Constantine, d'Oran et de Philippeville, qui, jusqu'au 1er janvier 1855, connaissaient des affaires criminelles, ont jugé ensemble 248 accusations et 358 accusés, en 1854. Les 248 accusations avaient pour objet : 70 (28 sur 100) des crimes contre les personnes, et 178 (72 sur 100) des crimes contre les propriétés. Ces proportions sont absolument les mêmes que celles que présentent les accusations jugées en France pendant la même année. En 1853, il n'avait été jugé en Algérie que 51 accusations de crimes contre les personnes et 103 accusations de crimes contre les propriétés ; ensemble 154, ou 94 de moins qu'en 1854.

Il y avait 27 femmes (8 sur 100) parmi les 358 accusés jugés en 1854. Sous le rapport de la nationalité, ces 358 accusés se divisent en 88 Français, 62 Européens d'autres États et 208 indigènes, dont 190 musulmans et 18 juifs. Il y a eu 63 accusés d'acquittés (18 sur 100), 93 de condamnés à des peines afflictives et infamantes (26 sur 100), et 202 de condamnés à des peines correctionnelles (56 sur 100). Ces résultats diffèrent très-peu de ceux de l'année 1853.

Affaires correctionnelles. — Les six tribunaux correctionnels d'Alger, de Blidah, de Bône, de Constantine, d'Oran et de Philippeville ont jugé ensemble 1,841 affaires correctionnelles, comprenant 2,267 prévenus, en 1854. C'est 269 affaires et 375 prévenus de plus qu'en 1853. Les 2,267 prévenus de 1854 se divisent en 2,046 hommes (90 sur 100) et 221 femmes (10 sur 100). Il n'a été possible de constater la nationalité que pour 1,861 prévenus : 668 étaient Français, 403 Européens originaires d'autres États, et 790 indigènes, dont 594 musulmans et 196 juifs.

Les tribunaux ont acquitté 406 prévenus. Ils en ont condamné 100 à un an et plus d'emprisonnement, 989 à moins d'un an, et 758 à l'amende seulement; enfin, ils ont déclaré, à l'égard de 14 jeunes délinquants, qu'ils avaient agi sans discernement, et ils en ont rendu 9 à leurs parents qui les réclamaient, renvoyant les 5 autres dans une maison d'éducation correctionnelle. Le nombre proportionnel des acquittements a été de 18 sur 100. En 1853, il avait été de 20 sur 100.

Tribunaux de simple police. — Les 21 tribunaux de simple police de l'Algérie ont rendu 9,347 jugements en 1854, au lieu de 8,044 en 1853. Ils ont jugé 11,067 inculpés, dont 9,488 ont été condamnés à l'amende seulement. Les autres ont été : 3,854 condamnés à l'emprisonnement, et 1,156 acquittés. Il est intervenu des déclarations d'incompétence à l'égard de 39.

STATISTIQUE DE L'ARMÉE FRANÇAISE EN 1854 [1].

Recrutement et effectif de l'armée. — Le contingent à appeler, en 1854, sur la classe de 1853, avait d'abord été fixé, comme pour les années précédentes, à 80,000 hommes pour les troupes de terre et de mer, en vertu de la loi du 23 avril 1853 ; mais, en raison de l'état de guerre, ce contingent a été élevé à 140,000 hommes par la loi du 13 avril 1854.

Le nombre des jeunes gens qui ont été rayés des tableaux de recensement ou des listes de tirage comme étant étrangers a été de 936 ; il n'avait été, pour la classe de 1852, que de 860. Le nombre de ceux qui ont été maintenus sur les listes comme étant devenus Français, conformément à l'article 9 du C. Napoléon, a été de 451; la classe de 1852 en comprenait 576.

L'effectif entretenu sous les drapeaux pendant l'année 1854, en vertu des lois de finances, a été, en moyenne, de 472,734 officiers, sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats ; il avait été, en 1853, de 361,468.

---

1 Extrait du *Compte rendu sur le recrutement de l'armée pendant l'année* 1854, publié par le Ministère de la Guerre.

Au 1er janvier 1855, après la libération de 13,554 hommes de la classe de 1847, l'armée active avait un effectif de 555,289 hommes, savoir :

Dans les corps de l'intérieur	375,231
Dans les corps de l'armée d'Afrique	64,893
Dans les corps de l'armée d'Orient	104,692
Dans les corps de la division d'occupat. en Italie.	10,473
Total...	555,289
La réserve se composait, à la même époque, de sur lesquels 287 seulement avaient déjà servi. Dans ce chiffre de 39,439 hommes, le contingent de la classe de 1848, dont une partie seulement a été appelée à l'activité, figure pour 26,532 hommes.	39,439
L'effectif général de nos forces militaires était donc, au 1er janvier 1855, de	594,728

Exemptions et dispenses. — Le nombre des exemptions accordées aux jeunes gens de la classe de 1853 a été de 117,485 ; il avait été, pour la classe de 1852, de 79,780. Cette différence est la conséquence toute naturelle de l'augmentation du contingent de la classe de 1853, qui a été porté de 80,000 hommes à 140,000. Voici du reste, les chiffres de ces exemptions, classées par ordre de catégorie.

1. Pour défaut de taille	15,329
2. Pour infirmités	62,376
3. Comme aînés d'orphelins	2,717
4. Comme fils ou petits-fils de veuves	16,648
5. *Id.* de septuagénaires ou d'aveugles	1,175
6. Comme puînés de frères aveugles ou impotents.	88
7. Comme aînés de deux frères appelés à faire partie du même tirage, et désignés tous deux par le sort	127
8. Comme frères de militaires sous les drapeaux, à tout autre titre que pour remplacement	16,806
9. Comme frères de militaires morts en activité de service, ou réformés, ou admis à la retraite pour blessures reçues dans un service commandé, ou pour infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer	2,219
Total des exemptés	117,485

Aux chiffres précédents il faut ajouter les jeunes gens ayant obtenu la dispense du servicee militaire, en vertu de l'art. 14 de la loi du 21 mars 1832.

Déjà liés au service dans les armées de terre ou de mer, en vertu	d'un engagement volontaire.	10,139
	d'un brevet ou d'une commission	91
Inscrits maritimes et charpentiers de navires, perceurs, voiliers et calfats immatriculés		3,245
Elèves de l'Ecole polytechnique		51
Membres de l'instruction publique ou instituteurs adjoints; maîtres d'études, régents et professeurs des colléges et lycées; membres ou novices des associations religieuses vouées à l'enseignement et reconnues par la loi comme établissements d'utilité publique		1,442
Elèves de l'Ecole normale de Paris, de celle des jeunes professeurs de langues et des institutions impériales de sourds-muets		24
Elèves des grands séminaires		1,197
Etant autorisés à continuer leurs études pour se vouer au ministère dans les autres cultes salariés par l'Etat		27
Ayant obtenu des grands prix de l'Institut ou de l'Université		3
TOTAL		16,219

Réformes. — L'instruction ministérielle du 3 mai 1844 a établi deux espèces de congés de réforme : les congés de réforme n° 1 et les congés de réforme n° 2.

Les congés de réforme n° 1 sont délivrés pour blessures reçues dans un service commandé, ou pour infirmités contractées dans les armées de terre ou de mer. Ils donnent droit à l'exemption prévue par le paragraphe 7 de l'article 13 de la loi. Le nombre des militaires qui ont obtenu des congés de réforme n° 1 s'est élevé, en 1854, à 1,495 ; il avait été, en 1853, de 1,591.

Les congés de réforme n° 2 sont délivrés aux hommes que les commissions spéciales créées par l'instruction du 3 mai 1844 reconnaissent impropres au service militaire pour des causes antérieures soit à leur admis-

sion dans les contingents, soit à leur mise en activité. Ils ne donnent pas droit à l'exemption. Le nombre des hommes sur lesquels les commissions spéciales ont eu à statuer, en 1854, a été de 6,605.

Sur ce nombre :

5,521 ont reçu des congés de réforme n° 2 ;
911 ont été reconnus propres au service, et, par suite, maintenus sous les drapeaux ;
173 ont été ajournés et n'avaient pas encore été l'objet de décisions définitives au 1er janvier 1855.

6,605 TOTAL ÉGAL.

Le nombre des 5,521 hommes réformés se compose de :

2,524 hommes incorporés, dont 137 remplaçants ;
2,997 hommes non incorporés, dont 60 remplaçants.

En 1853, le nombre des réformes sur lesquelles ont eu à statuer les commissions spéciales avait été seulement de 1,638, ce qui constitue une différence en plus de 4,967 pour l'année 1854. Cette différence provient de l'élévation à 140,000 hommes du contingent qu'a dû fournir la classe de 1853, et de l'appel à l'activité, qui a été fait, en 1854, de la totalité de ce contingent, ainsi que de toutes les portions de contingent disponibles sur quatre classes antérieures (réserves de 1852, 1851, 1850 et 1849).

Convocation et examen des jeunes gens. — Après rectification des tableaux de recensement et des listes de tirage de la classe de 1853, le chiffre total des inscrits a été de 301,295. Il est supérieur de 5,533 à celui de la classe de 1852, qui, se composant des individus nés en 1832, époque du choléra, avait dû, en raison de ce fléau, éprouver une notable diminution. Sur les 301,295 jeunes gens formant la force totale de la classe, il en a été examiné 255,749 pour arriver à la formation du contingent.

Parmi les jeunes gens appelés à faire partie du contingent, 4,425 ne se sont pas présentés. Ce nombre est supérieur de 1,998 à celui des absents de la classe de 1852, qui était de 2,427. Cependant, eu égard à l'augmentation du contingent de la classe de 1853, le chiffre des absents doit être considéré comme présentant peu de différence avec celui de l'année précédente.

La moyenne des jeunes gens examinés par séance a été de 75 ; elle avait été de 46 pour la classe de 1852.

Substitutions et remplacements. — Au 1er juillet 1854, trente-trois jours après la formation de la liste du contingent départemental, les conseils avaient admis 16,546 substituants ou remplaçants pour la classe de 1853, savoir :

Substituants.......... 853
Remplaçants.......... 15,693 dont 4,582 avaient déjà servi.

Six mois plus tard, le 1er janvier 1855, le nombre des substituants et des remplaçants s'était élevé à 21,614, savoir :

Substituants.......... 921
Remplaçants.......... 20,693 dont 5,835 avaient déjà servi.

Au 1er janvier 1855, l'armée active, dont l'effectif était de 507,432 sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, comptait 7,063 substituants et 119,706 remplaçants.

Répartition du contingent entre les différents corps des armées de terre et de mer. — Il a été procédé, de la manière suivante, à la répartition, entre les différents corps des armées de terre et de mer, des 140,000 hommes formant le contingent de la classe :

Armée de mer.		
Infanterie de marine..............	1,550	7,915 hommes.
Compagnies de mécaniciens........	300	
Equipages de ligne................	5,700	
Artillerie de marine..............	200	
Ouvriers d'artillerie de marine......	165	
Armée de terre.		
Infanterie.......................	114,702	132,085 hommes.
Cavalerie........................	3,363	
Artillerie........................	9,705	
Génie............................	1,348	
Équipages militaires..............	2,967	
Total égal......		140,000 hommes.

1 Dans ce chiffre ne sont pas compris l'état-major général et le corps d'état-major, l'intendance militaire, l'état-major des places, les états-majors particuliers de l'artillerie et du génie, la gendarmerie, les officiers des corps de toutes armes, les vétérinaires, les parcs de construction, les services administratifs et les enfants de troupe, soit, en totalité, 47,857.

Appel à l'activité du contingent et des réserves. — Les 7,915 hommes affectés à l'armée de mer ont été appelés à l'activité en vertu d'un décret du 1er mai 1854. Leur départ a eu lieu du 5 au 15 juin suivant. Les 132,085 hommes affectés à l'armée de terre ont été appelés à l'activité en deux portions, savoir : 72,085 en vertu du décret précité du 1er mai 1854, et 60,000 en vertu d'un décret du 14 septembre suivant. La mise en route a eu lieu, pour les premiers, du 5 au 15 juin ; pour les seconds, du 5 au 10 octobre de la même année. Cet appel extraordinaire avait déjà été précédé de celui des réserves des classes de 1852, 1851, 1850 et 1849. Les hommes compris dans l'appel de ces réserves, et s'élevant au nombre total de 158,500, ont été répartis entre les corps de l'armée de terre de la manière suivante :

Infanterie..................	110,260	hommes.
Cavalerie..................	33,216	—
Artillerie..................	9,637	—
Génie.....................	2,598	—
Equipages militaires........	2,789	—
Total égal...	158,500	hommes.

La mise en route de ces hommes a été effectuée, pour la classe de 1852, du 5 au 10 février 1854 ; pour la classe de 1851, du 20 au 25 du même mois, et pour les classes de 1850 et de 1849, du 25 au 30 mars suivant.

Ces mesures bienveillantes ont été accueillies avec reconnaissance par la population.

Situation de la classe de 1853, *sous le rapport de l'instruction.* — Sur 301,295 jeunes gens maintenus sur les tableaux de recensement et sur les listes de tirage, il y en avait :

Ne sachant ni lire ni écrire.......	99,548	33.04 p. 100
Sachant lire seulement...........	10,445	3.47 —
Sachant lire et écrire............	181,917	60.38 —
Dont on n'a pu vérifier l'instruction.	9,385	3.11 —
Totaux...	301,295	100.00 p. 100

Quant aux jeunes gens compris dans le contingent, il y en avait :

Ne sachant ni lire ni écrire.......	41,417	30.02 p. 100
Sachant lire seulement...........	4,463	3.24 —
Sachant lire et écrire............	86,843	62.94 —
Dont on n'a pu vérifier l'instruction.	5,248	3.80 —
TOTAUX [1]...	137,971	100.00 p. 100

Composition du contingent sous le rapport de la taille et des professions. — La moyenne de la taille, pour la classe de 1853, a été, à peu de chose près, la même que pour la classe de 1852 (1 mètre 654.42). Elle avait été pour cette dernière de 1 mètre 656 millimètres.

Voici la répartition par profession du contingent appelé en 1854.

Ouvriers en bois.................	9,173	6.65 p. 100
Ouvriers en fer et autres métaux..	5,952	4.31 —
Ouvriers en cuir.................	4,179	3.03 —
Ouvriers en pierre et mineurs.....	5,401	3.92 —
Employés aux trav. de la campagne.	71,660	51.94 —
Ecrivains ou commis de bureau....	4,239	3.07 —
Tailleurs d'habits................	1,522	1.10 —
Bateliers ou mariniers............	3,500	2.54 —
Professions autres que celles spécifiées ci-dessus..............	26,479	19.19 —
Sans profession et vivant de leur revenu.....................	5,866	4.25 —
TOTAUX...	137,971	100.00 p. 100
A ajouter : Nombre d'hommes que des cantons n'ont pas pu fournir, attendu l'épuisement de la classe.	2,029	
TOTAL égal au contingent.	140,000	

Libération du service militaire. — Le nombre des hommes qui ont été libérés dans le cours et à la fin de l'année 1854 a été de 13,554 ; savoir :

Sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats des corps employés dans l'intérieur..............	9,111
Idem à l'armée d'Algérie......................	1,587

[1] La différence entre ce chffire et celui du contingent (140,000) provient de l'impossibilité où se sont trouvés certains cantons de fournir le nombre d'hommes qui leur avait été assigné par la répartition.

Sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats des corps à l'armée d'Orient	2,598
Idem à la division d'occupation en Italie	258
TOTAL des libérations...	13,554 [1]

Engagements et rengagements. — Le nombre des engagements volontaires, pendant l'année 1854, a éprouvé une augmentation considérable, comparativement à celui des engagements de l'année précédente. Il a été de 16,676, savoir :

A l'intérieur	16,566	16,676 [2]
En Algérie	110	

Il avait été, pour 1853, de 8,600, savoir :

A l'intérieur	8,489	8,600
En Algérie	111	
DIFFÉRENCE en plus pour 1854		8,076

Les rengagements ont aussi éprouvé, en 1854, une augmentation : ils ont été de 7,807. En 1853, ils avaient été de 6,003.

Ces 7,807 rengagements ont été contractés, savoir :

Par des sous-officiers	3,941	7,807
Par des caporaux ou brigadiers et soldats	3,866	
Pour le même corps	5,612	7,807
Pour d'autres corps	2,195	
Pour deux et trois ans	6,869	7,807
Pour quatre et cinq ans	938	

Insoumis. — Le nombre de jeunes soldats signalés comme insoumis sur les classes de 1841 à 1853 s'élevait, au 1er janvier 1855, à 13,111.

---

1 Ces libérations comprennent les militaires qui, servant au titre de rengagés ou d'engagés volontaires, avaient atteint le terme de leur service dans le cours et à la fin de l'année 1854. — Les hommes de la classe de 1847 ont été maintenus sous les drapeaux par décision impériale du 9 novembre 1854, en vertu de l'art. 30 de la loi du 21 mars 1832, sur le recrutement de l'armée.

2 Dans le nombre de 16,676 ne sont pas compris les engagements contractés pour la légion étrangère, et qui se sont élevés à 2,624. En 1853, le chiffre des engagements souscrits pour la même légion avait été de 1,575. C'est donc encore sur ce point une augmentation de 1,049 engagés.

Sur ce nombre, 3,752 avaient été arrêtés ou s'étaient présentés volontairement, et les conseils de guerre avaient prononcé 1,855 condamnations.

Sur le même nombre de 13,111 insoumis, 1,212 avaient été rayés des contrôles de l'insoumission pour diverses causes (décès, erreur d'inscription, etc.), sans avoir été mis en jugement.

Quant aux insoumis restant à rechercher à la même époque (1er janvier 1855), ils étaient au nombre de 8,147.

La classe de 1853 comprend 1,366 insoumis, sur lesquels 1,168 restent à rechercher.

Condamnations pour délits divers. — 72 jeunes soldats, dont 69 appartiennent à la classe de 1853, ont été déférés aux tribunaux comme prévenus de s'être rendus impropres au service; 37 ont été condamnés.

Au 1er janvier 1855, 10,389 militaires en activité avaient une prolongation de service à faire, par suite de condamnations judiciaires. Dans ce nombre figurent 4,306 hommes appartenant, savoir :

158 aux compagnies de discipline;
4,148 aux bataillons d'infanterie légère d'Afrique, qui reçoivent tous les hommes ayant subi des condamnations correctionnelles plus graves que celles de trois mois de prison.

41 individus ont été l'objet de poursuites judiciaires pour substitutions ou remplacements frauduleux; 32 ont été condamnés.

27 actes de remplacement ont été déférés à l'examen des tribunaux comme étant entachés de fraude; 25 ont été annulés et 2 maintenus.

19 individus ont été poursuivis pour des délits autres que ceux spécifiés ci-dessus; 13 ont été condamnés.

En résumé, 150 affaires judiciaires ont été déférées aux tribunaux en 1854 :

85 ont donné lieu à des condamnations;

50 ont été suivies d'acquittement;

15 restaient à juger au 1er janvier 1855.

Sous ce rapport, les résultats sont un peu moins satisfaisants que pour 1853, où il n'y avait eu que 76 affaires soumises aux tribunaux.

Instruction régimentaire. — Les hommes qui ont profité de l'enseignement régimentaire, en 1854, sont au nombre de 88,424, savoir :

Hommes ayant suivi les cours du 1er degré...	63,249
Hommes ayant suivi les cours du 2e degré....	25,175

Le nombre des hommes qui avaient suivi les cours du premier et du deuxième degré, en 1853, avait été de 80,732. Différence en plus pour l'année 1854, 7,692.

OPÉRATIONS
DE LA BANQUE DE FRANCE ET DE SES SUCCURSALES
Pendant l'année 1856.

(*Rapport annuel de* M. D'ARGOUT, *gouverneur.*)

Situation générale de la Banque. — La Banque, dans le cours de l'exercice dernier, a eu à lutter contre des difficultés aussi sérieuses que pendant l'année précédente; sous quelques points de vue, elles se sont même aggravées. Nous jouissons, il est vrai, des bienfaits de la paix ; mais après les dépenses de la guerre, nous sommes sous l'influence des mauvaises récoltes, de la cherté des denrées alimentaires, des grands travaux qui se font à l'intérieur et à l'étranger, toutes causes qui contribuent à la dispersion du numéraire. La Chine et l'Indoustan surtout, attirent des sommes considérables, accrues cette année par les demandes de soie. Ces envois, faits dans des contrées qui n'admettent que la monnaie d'argent, contribuent beaucoup à raréfier en France les écus de 5 fr.

Qu'avons-nous fait pour défendre la Banque? Nous avons eu recours aux deux mesures que nous avions adoptées en 1855, c'est-à-dire aux restrictions que nos statuts autorisent, et aux achats, à l'extérieur, d'une plus grande quantité de lingots.

Des mesures restrictives. — En ce qui concerne les échéances, elles ont été prorogées, le 14 février 1856, de 5 jours à 90.

Le 5 octobre, elles ont été restreintes de 90 jours à 60, et elles ont été reportées de 60 à 75 le 21 décembre dernier.

En ce qui concerne le taux de l'intérêt, il a été réduit de 6 fr. à 5 fr. le 31 mars 1856, et le 25 septembre il a été reporté de 5 à 6. Veuillez remarquer que dans d'autres contrées, l'intérêt a été élevé plus haut.

Des achats de lingots. — La récapitulation suivante vous fera connaître dans quelle proportion ces achats de lingots ont été effectués, à partir du 11 juillet 1855 jusqu'à la fin de décembre 1856 :

	LINGOTS ACHETÉS.	PRIMES PAYÉES.
2e semestre de 1855........	254,400,000	3,920,600
1er et 2e semestres de 1856 [1].	547,300,000	6,143,300
Du 26 au 31 décembre 1856..	12,600,000	106,500
A quoi il faut ajouter les frais de transport d'espèces de Paris sur succursales et de succursales sur succursales.........	»	1,044,600
TOTAUX.....	814,300,000	11,215,000

De la masse des opérations de la Banque. — Au moyen de ces puissantes ressources, à quel chiffre est montée la masse des opérations de la Banque en 1856 ? — Déjà, en 1855, cette masse s'était élevée à la somme anormale de 4 milliards 863 millions. En 1856, ce total est parvenu au chiffre inouï de 5 *milliards* 809 *millions.*

De l'escompte des effets et de leur marche mensuelle. — Comparativement à l'année précédente, l'escompte des effets de commerce s'est accru presque dans la même proportion que la masse générale des opérations.

Le chiffre des escomptes en 1855, tant à la Banque centrale que dans les succursales, s'était élevé à..................................	3,762,000,000
En 1856, ce chiffre est monté à..............	4,674,000,000
Augmentation.......	912,000,000

Les escomptes des mois de juillet et d'octobre ont été de 494 millions et de 493 millions.

Les escomptes opérés à Paris dans les dix derniers jours de l'année 1856, se sont élevés en moyenne à 11,800,000 fr. Il a été présenté à l'escompte, le 30 dé-

[1] Dont 496 millions d'or et 51 millions d'argent.

cembre, la somme de 31 millions, ce qui ne s'était jamais vu.

Du portefeuille. — Le portefeuille de la Banque centrale et des succursales a toujours marché en croissant.

Ainsi, au 22 juin 1856, ce portefeuille s'élevait à...	422 millions.
Au 20 novembre, il est monté à..................	575 —
Et enfin au commencement de janvier il est parvenu au chiffre de..................................	605 —

Des avances sur les effets publics, chemins de fer et autres valeurs. — Au commencement de 1855 les avances sur ces diverses valeurs s'élevaient à une centaine de millions. C'est pour faciliter les emprunts du trésor que nous avons considérablement augmenté ces opérations : bientôt elles ont monté à la somme de 198 millions. Ce fardeau était trop pesant pour être supporté plus longtemps ; à la fin de la même année il se trouvait descendu à 93 millions.

L'exercice de 1856 a suivi une marche presque identique, qui a dû faciliter le paiement des termes de ces mêmes emprunts. En juin de la dernière année, les avances ont remonté jusqu'à 190 millions, mais elles ne pouvaient rester à des chiffres aussi forts. La Banque a dû successivement les réduire, et à la fin de décembre elles étaient descendues à 62 millions.

Dans le cours de l'année il a été avancé sur rentes, actions des canaux et obligations de la ville de Paris.	526 millions.
Et sur chemins de fer..........................	308 —
Non compris les valeurs de même nature provenant du sous-comptoir des chemins de fer et négociées à la Banque par le comptoir d'Escompte...............	48 —
Total....	882 millions.

Des transactions avec le trésor. — Le 1er juillet 1856, le quatrième remboursement de 5 millions a été fait par le trésor à la Banque, sur les 75 millions qu'il lui devait en vertu du traité du 3 mars 1852. Cette dette se trouve donc aujourd'hui réduite à 55 millions.

Indépendamment de ces 55 millions, le trésor nous doit le montant d'un bon de 40 millions renouvelé tous les trois mois pendant le cours de 1856.

Dès réserves métalliques. — A la date du 5 juin 1856, les réserves métalliques de la Banque et des succursales se sont élevées à 294 millions. C'est le chiffre maximum de l'année. — Au 16 octobre, ces mêmes réserves étaient descendues à 159 millions. C'est le chiffre minimum de l'année. — Au 25 décembre, époque de la clôture de l'exercice, ce chiffre s'était relevé à 210 millions.

L'encaisse est aujourd'hui, 29 janvier, de 197 millions.

De la circulation des billets. — La circulation des billets émis par la Banque centrale et par les succursales a souvent varié, et quelquefois de sommes considérables, à des intervalles rapprochés.

Le 19 juin, la circulation s'élevait à............	600 millions.
Dès le 31 juillet suivant le chiffre est monté à...	667 —
Le 16 octobre, à..........................	619 —
A la clôture de l'exercice, la circulation était descendue à..................................	585 —
Aujourd'hui, 29 janvier, elle s'élève à..........	615 —

Des mouvements généraux des espèces, des billets et des virements dans la Banque centrale. — Ces divers mouvements montent à des sommes surprenantes, et qui augmentent chaque année. Il suffit de savoir que leur total a offert : En 1854, un chiffre de 25 milliards ; en 1855, 30 ; et enfin, en 1856, ils ont dépassé 35 1/2.

Des effets au comptant. — En 1855, le nombre des effets encaissés a été de 813,000, formant ensemble la somme de 1,074,000,000 fr.

En 1856, le nombre des effets encaissés a été de 814,000, formant ensemble la somme de 1,121,000,000 fr.

Des comptes courants. — En 1855, le maximum des comptes courants avec le commerce a été de 167,990,000 la date du 6 mars, et le minimum de 92,279,000 à la date du 14 décembre.

En 1856, le maximum a été de 189,768,000 à la date du 5 juillet, et le minimum de 93,115,000 à la date du 16 septembre.

Des billets à ordre tirés de la Banque centrale sur les succursales, et vice versâ. — Le chiffre total de ces billets à ordre s'était élevé, en 1855, à la somme de 376 millions.

L'année dernière, les billets à ordre délivrés par la Banque centrale sur les succursales ont donné le chiffre de....................................	298 millions.
Et par les succursales sur Paris, celui de.........	215 —
TOTAL.................	513 —
Augmentation de 1856 sur 1855................	137 —

Du service des recettes en ville dans Paris. — Le plus fort encaissement de fin de mois dans la ville de Paris, en 1855, s'était élevé à 65,400,000 fr. divisés en 54,692 effets répartis dans 22,632 domiciles.

Dans l'exercice dernier, et à la date du 31 octobre, la Banque a eu à encaisser 74,531,000 fr. divisés en 61,017 effets répartis en 24,122 domiciles. — L'encaissement du 31 décembre dernier a donné des chiffres presque semblables. — Il est à remarquer que les paiements se sont opérés avec une grande exactitude.

Des effets en souffrance dans la Banque centrale. — Aucune faillite digne de remarque n'a eu lieu à Paris dans le cours de l'exercice dernier. — Au contraire, nous avons recouvré 100,305 fr. sur de vieilles créances qui remontaient à 1848.

Du service de la caisse des dépôts de titres. — Ce service difficile, compliqué et compromettant, entrepris dans l'unique intérêt du public, a pris d'énormes proportions ; il a été l'objet de toute notre sollicitude. Une organisation nouvelle lui a été donnée afin de prévenir, autant que possible, toute confusion et tout dommage. Le nombre des employés a été augmenté, et comme la rétribution ne couvrait pas les frais, le tarif a été doublé. Cette mesure n'a pas, jusqu'à présent, réduit le chiffre des dépôts. Les titres déposés sont au nombre d'environ 1,100,000, et leur valeur représente une somme de plus d'un milliard.

Des succursales. — Les opérations des succursales ont donné en 1855, un total de............	2,745,000,000 f.
Ce total, pour 1856, offre le chiffre de	3,071,800,000
Augmentation en faveur de 1856.............	326,800,000

Les produits, de 1855 à 1856, sont montés de la somme de 12 millions à 16. Augmentation, 4 millions.

Nous vous avions annoncé, à votre précédente assemblée que, sous la date du 13 juin 1855, un décret impérial nous avait autorisés à créer trois nouvelles succursales, savoir : à Arras, à Dijon et à Dunkerque. Elles ont commencé à fonctionner : Dunkerque, le 25 février 1856 ; Dijon, le 1er septembre, et Arras, le 9 du même mois. — Un autre décret, en date du 29 novembre dernier, a autorisé la création de trois autres succursales, savoir : à Carcassonne, à Poitiers et à Saint-Lô.

Les cinq succursales ci-dessous désignées, en 1856 comme en 1855, se trouvent les premières dans l'ordre de l'importance de leurs opérations :

1° Ainsi Marseille, dont les opérations s'étaient élevées en 1855 à		371 millions
est parvenue, en 1856, au chiffre de		449 —
2° Lyon,	En 1855	317 —
	En 1856	360 —
3° Bordeaux,	En 1855	220 —
	En 1856	225 —
4° Lille,	En 1855	196 —
	En 1856	209 —
5° Valenciennes,	En 1855	146 —
	En 1856	150 —

D'un autre côté, quatre succursales présentent des pertes apparentes, dont le total monte à 312,000 fr., et qui proviennent de frais de premier établissement ou d'appropriation de locaux.

De l'inspection des succursales. — Un événement déplorable a eu lieu récemment à Besançon, un détournement a été commis par le caissier ; c'est le premier exemple d'infidélité par un agent attaché au service d'une succursale. Le découvert primitif s'élève à 380,000 fr., mais il sera recouvré en partie. Ce fait douloureux a déterminé le conseil général à donner au service des inspections une organisation plus forte et plus nombreuse afin de multiplier les vérifications.

Des dépenses de la Banque centrale et de ses succursales. — Les dépenses ordinaires de la Banque centrale se sont élevées à 2,472,500 fr., et celles des succursales à 2,712,300 fr., non compris les transports d'espèces, et

indépendamment des frais extraordinaires pour primes sur matières d'or et d'argent s'élevant à une somme de 6,143,000 fr. dans l'année 1856, et de quelques constructions nouvelles nécessitées par l'extension des services.

Des dividendes, et des chefs et employés de la Banque centrale et des succursales. — Les deux dividendes de l'année se sont élevés à la somme de 272 fr.

Nous devons, comme à l'ordinaire, rendre témoignage au zèle actif des chefs et des employés de la Banque centrale. La gestion de nos succursales, sauf une affligeante exception, ne nous laisse également que des remerciements à adresser à ceux qui y ont concouru.

Conclusion. — Messieurs, nous venons de vous faire connaître quels ont été les travaux de l'année, les obstacles que nous avons eu à combattre, et enfin les résultats auxquels nous sommes parvenus; ils se résument dans le chiffre de 5 milliards 808 millions.

Or, les totaux des deux précédentes années 1854 et 1855 s'étaient déjà élevés aux sommes exorbitantes de 3 milliards 888 millions et de 4 milliards 863 millions.

Tableau général des opérations faites et des produits bruts perçus par la Banque de France pendant les années 1854, 1855 et 1856.

PRODUITS VARIABLES.	MONTANT DES OPÉRATIONS.			PRODUITS BRUTS DES OPÉRATIONS.		
Opérations commerciales à Paris.	1854	1855	1856	1854	1855	1856
Escompte du papier de comme.	907,446,310	1,156,590,019	1,752,291,727 60	4,601,651 47	5,786,879 50	10,663,422 »
Id. de bons du Trésor........	8,330,544	43,470,906	50,506,167 »	43,430 15	186,365 60	423,894 05
Id. de bons de la Monnaie....	283,335,647	211,780,791	207,725 45	308,271 37	82,414 04	143 30
Id. de traites de coupes de bois.	2,073,390	1,678,573	3,381,446 05	62,161 30	20,696 05	55,991 40
Avances sur actions de canaux..	23,801,500	24,686,200	14,276,900 »	256,637 65	241,926 95	145,642 90
Id. sur rentes..............	68,122,200	172,118,500	452,094,400 »	701,777 19	1,266,961 60	3,872,260 97
Id. sur val. de chemins de fer.	260,683,900	326,229,000	212,071,900 »	1,913,674 36	2,737,770 15	2,004,590 01
Id. sur lingots..............	9,495,600	21,487,400	21,003,100 »	22,593 80	52,972 10	38,850 »
Commis. sur les billets à ordre.	»	»	»	162,370 40	181,751 45	217,755 52
Primes sur mat. d'or et d'argent.	»	»	»	»	»	»
Droits de garde................	»	»	»	50,643 65	83,981 55	163,174 90
TOTAL....	1,563,289,091	1,958,049,389	2,505,833,366 10	8,123,211 34	10,641,718 99	17,585,725 05
[1] Opérations commles des Succursales.	2,160,923,997	2,745,505,028	3,071,806,123 »	10,540,016 76	12,029,405 »	16,177,171 14
TOTAL de ces 2 natures de prod.	3,724,213,088	4,703,554,417	5,577,639,489 10	18,663,228 10	22,671,123 99	33,762,896 19
Opérations avec le Trésor.......	[2] 160,000,000	[3] 145,000,000	[4] 220,000,000 »	1,371,323 40	1,261,861 54	2,439,986 90
Id. avec la ville (Cie de la boul.)	4,500,000	14,800,000	10,800,000 »	56,250 »	155,250 »	128,000 »
Produits accidentels.						
Recouvr. sur les effets en souffr.	»	»	»	174,000 »	342,861 98	100,305 42
Bénéfices divers................	»	»	»	»	564 90	3,592 40
TOTAL....	»	»	»	174,000 »	343,426 88	103,897 82
Produits fixes.						
Rentes apparten. à la Banque...	»	»	»	3,710,070 »	3,710,194 »	3,687,081

1 Ces sommes comprennent les escomptes d'effets de commerce et les avances sur effets publics et titres de chemins de fer. — 2 Y compris un escompte de 30 millions de bons du trésor renouvelé deux fois et compté pour 90 millions. — 3 Y compris un escompte de 40 millions de bons du trésor renouvelé une fois et compté pour 80 millions. — 4 Y compris un escompte de 40 millions de bons du trésor renouvelé trois fois et compté pour 160 millions

Classement des Succursales selon l'importance

DÉSIGNATION DES SUCCURSALES. 1856		1855	MONTANT DES OPÉRATIONS. EFFETS ESCOMPTÉS.	AVANCES sur effets publics, chemins de fer et lingots.
1	Marseille	1	440,144,000	9,336.000
2	Lyon	2	342,187,000	18,670,000
3	Bordeaux	3	211,204,000	14,070,000
4	Lille	4	180,193,000	29,342,000
5	Valenciennes	5	147,867,000	2,729,000
6	Rouen	6	131,635,000	8,582,000
7	Saint-Quentin	7	123,970,000	4,206,000
8	Nantes	10	118,858,000	5,792,000
9	Havre (le)	9	113,046,000	4,330,000
10	Besançon	8	112,003,000	4,947,000
11	Saint-Étienne	12	75,736,000	1,117,000
12	Mulhouse	13	71,040,000	887,000
13	Montpellier	11	65,667,000	1,364,000
14	Reims	16	62,008,000	3,583.000
15	Toulouse	14	52,766,000	2,464,000
16	Strasbourg	15	49,868,000	3,913,000
17	Angoulême	19	52,818,000	644,000
18	Nîmes	17	51,693,000	324,000
19	Orléans	18	38,796.000	11,021,000
20	Caen	22	41,861,000	3,158,000
21	Angers	29	39,603.000	3,976,000
22	Mans (le)	21	38,262,000	1.830.000
23	Nancy	23	36,250.000	3,547,000
24	Troyes	28	38,250,000	273,000
25	Rennes	27	30,260,000	5,159,000
26	Avignon	25	34.635,000	67,000
27	Clermont	24	33,175,000	1,083,000
28	Amiens	30	28,513.000	3,211,000
29	Metz	20	25,949.000	4,676,000
30	Toulon	26	27,723,000	710,000
31	Limoges	31	22,812,000	3,948,000
32	Rochelle (la)	32	22,513.000	922,000
33	Grenoble	33	16,588,000	2,480,000
34	Nevers	35	9,070,000	163.000
35	Dunkerque	»	8,093,000	354,000
36	Châteauroux	34	4,077.000	1,293,000
37	Arras	»	4,229.000	49,000
38	Dijon	»	4,205,000	19,000
	TOTAUX		2,907,567,000	164,239.000

Pertes à déduire.............

Bénéfice net...................

de leurs opérations pendant l'année 1856.

TOTAUX.	PRODUITS BRUTS.	PERTES.	BÉNÉFICES.
449,480,000	1,459,942	»	1,164,844
360,657,000	1,316,792	»	732,838
225,274,000	940,597	»	586,039
209,535,000	1,147,881	»	1,025,018
150,596,000	1,215,801	»	1,155,681
140,217,000	518,658	»	423,818
128,176,000	1,164,897	»	1,101,009
124,650,000	579,596	»	491,550
117,376,000	605,166	»	353,870
116,950,000	969,192	»	531,959
76,853,000	422,092	»	337,026
71,927,000	372,780	»	299,582
67,031,000	407,219	»	318,184
65,591,000	395,990	»	346,030
55,230,000	278,129	»	142,915
53,781,000	360,360	»	98,278
53,462,000	293,959	»	233,143
52,017,000	187,399	»	44,204
49,817,000	316,297	»	268,771
45,019,000	296,234	»	245,002
43,579,000	249,128	»	188,723
40,092,000	343,884	»	270,048
39,797,000	222,848	»	175,227
38,523,000	275,619	»	230,435
35,419,000	315,160	»	274,662
34,702,000	193,509	»	6,174
34,258,000	210,319	»	171,496
31,724,000	210,298	»	176,190
30,625,000	183,392	»	142,120
28,433,000	98,672	»	48,427
26,760,000	183,724	»	141,193
23,435,000	152,280	»	115,717
19,068,000	87,121	47,499	»
9,233,000	78,945	»	36,351
8,447,000	37,178	123,760	»
5,370,000	49,549	»	20,627
4,278,000	18,029	61,568	»
4,224,000	18,535	76,706	»
3,071,806,000	16,177,171	312,533	11,897,151
....			312,553
....			11,584,618

Tableau des Escomptes mensuels de 1855 et 1856 de la Banque de France et de ses Succursales.

MOIS.	1855.			1856.		
	BANQUE.	SUCCURSALES.	TOTAL.	BANQUE.	SUCCURSALES.	TOTAL.
Fin décembre.......	40,005,105	167,990,599	207,995,704	42,373,067	206,092,602	248,465,669
Janvier.............	114,980,383	211,869,058	326,849,441	133,810,189	229,229,906	363,040,095
Février	60,821,836	150,982,164	211,804,000	78,767,949	209,235,786	288,003,735
Mars................	73,143,673	183,487,267	256,630,940	92,578,354	210,892,917	303,471,271
Avril	86,906,048	173,439,616	260,345,664	98,434,251	212,306,076	310,740,327
Mai.................	73,395,952	160,245,408	233,641,360	79,682,705	195,139,277	274,821,982
Juin [1]............	107,353,198	223,443,371	330,796,569	74,211,018	59,220,690	133,431,708
Juillet.............	138,821,668	284,502,626	423,324,294	191,327,642	302,856,244	494,183,886
Août................	82,543,932	224,800,253	307,344,185	107,088,474	283,764,363	390,852,837
Septembre..........	101,513,991	263,190,806	364,704,797	150,002,364	302,623,525	452,625,889
Octobre............	106,353,842	261,252,207	367,606,049	162,276,011	331,588,126	493,864,137
Novembre..........	80,086,835	223,795,466	303,882,301	146,431,333	294,336,170	440,767,503
Décembre (jusqu'au 24.)	90,671,557	60,545,587 (jusqu'au 10.)	151,217,144	155,109,665	70,281,141	225,390,806
TOTAUX....	1,156,598,020	2,589,544,428	3,746,142,448	1,512,093,022	2,907,566,823	4,419,659,845

1 Jusqu'au 24 juin à Paris, et jusqu'au 10 du même mois dans les Succursales.

TABLEAU COMPARATIF
du montant des opérations des Succursales de la Banque, pendant les deux années 1855 et 1856.

SUCCURSALES.	MONTANT DES OPÉRATIONS, Escomptes et Avances sur Effets publics, Lingots Monnaies et Chemins de fer.	
	1855.	1856.
Amiens	25,042,000	31,724,000
Angers	26,334,000	43,579,000
Angoulême	48,544,000	53,462,000
Arras	»	4,278,000
Avignon	31,168,000	34,702,000
Besançon	101,099,000	116.950,000
Bordeaux	220,204,000	225,274,000
Caen	35,585 000	45,019,000
Châteauroux	5,862,000	5,370,000
Clermont-Ferrand	32,817,000	34,258,000
Dijon	»	4,224,000
Dunkerque	»	8,447,000
Grenoble	16,564,000	19,068,000
Havre (le)	98,554,000	117,376,000
Lille	196,536,000	209,535,000
Limoges	24,669,000	26, 760,000
Lyon	317,358,000	360,857,000
Mans (le)	39,316,000	40,092,000
Marseille	371,276,000	449,480,000
Metz	40,678,000	30,625,000
Montpellier	80,669,000	67,031,000
Mulhouse	67,381,000	71,927,000
Nancy	34,941,000	39,797,000
Nantes	95,542,000	124,650,000
Nevers	3,554,000	9,233,000
Nîmes	53,345,000	52,017,000
Orléans	51,290,000	49,817,000
Reims	57,239,000	65,591,000
Rennes	28,276,000	35,419,000
Rochelle (la)	18,705,000	23,435,000
Rouen	115,322,000	140,217,000
Saint-Etienne	68,522,000	76,853,000
Saint-Quentin	106,556,000	128,176,000
Strasbourg	64,762,000	53,781,000
Toulon	28,883,000	28,433,000
Toulouse	65,882,000	55,230,000
Troyes	27,005,000	38,523,000
Valenciennes	146,025,000	150,596,000
TOTAUX	2,745,505,000	3,071,806,000

Augmentation de 1855 sur 1854 : 584,581,000 fr.
— de 1856 sur 1855 : 326,301,000

(Extrait du Rapport de MM. les Censeurs, présenté par M. Darblay jeune)

Les comptes qui sont mis sous vos yeux ont été vérifiés par les censeurs et trouvés exacts. — Les vérifications trimestrielles des portefeuilles ont été régulièrement faites et n'ont donné lieu à aucune observation sérieuse, les règles établies pour les escomptes ayant toujours été observées. Ces vérifications ont démontré de nouveau que le conseil d'escompte procède avec prudence, en accueillant le papier du petit commerce avec autant de faveur que les autres valeurs.

Les examens de la caisse des dépôts de titres ont été faits aux époques fixées par les règlements, et nous nous plaisons à déclarer que le plus grand ordre a été constamment maintenu dans cette caisse, malgré le travail difficile et minutieux qu'elle exige et que vous pouvez apprécier par l'état de situation au 31 décembre dernier.

A cette époque il existait 1,069,105 titres provenant de 700 valeurs diverses, appartenant à 10,191 déposants, et ayant donné lieu à 38,916 dépôts.

Pour vous mettre à même, Messieurs, de juger l'extension qu'a prise la caisse des dépôts de titres, et par suite les services qu'elle rend au public, nous pouvons le dire, avec un grand désintéressement de la part de la Banque, il nous suffira de faire remarquer qu'au 31 décembre 1855 la caisse des dépôts ne contenait que 608,667 titres.

Aujourd'hui il y en a plus d'un million, de sorte qu'en une année l'augmentation n'a pas été moindre de 400,000. — Cet accroissement des dépôts a exigé la réorganisation de ce service sur des bases plus larges. Le nombre des employés a été sensiblement augmenté, et les meilleures dispositions ont été prises pour éviter les erreurs.

Conformément aux statuts, aucune création de billets n'a été faite sans l'avis des censeurs. — Ces créations ont été nombreuses, mais toujours justifiées par les besoins du service.

Il a été émis en 1856 :

154,000,000 f.	en billets de	1,000 f.
31,500,000	—	500

	22,000,000 f.	en billets de fr.	200
	40,000,000	—	100
Total...	247,000,000		

Ce qui présente sur les émissions de 1855, qui ont été de :

	165,000,000 f.	en billets de	1,000 f.
	31,000,000	—	500
	18,000,000	—	200
	30,000,000	—	100
Total...	244,000,000		

une diminution de 11,000,000 fr. sur les billets de 1,000 fr., et une augmentation de 500,000 fr. sur les billets de 500 fr. ; de 4,000,000 fr. sur les billets de 200 fr., et de 10,000,000 fr. sur ceux de 100 fr.

L'accroissement remarquable de la circulation des billets de 100 fr. prouve de plus en plus l'utilité de leur création.

Les annulations et les brûlements de billets ont été faits avec régularité, et toujours en présence des censeurs.

Il a été annulé en 1856 :

	156,066,000 f.	en billets de	1,000 f.
	27,911,000	—	500
	11,313,600	—	200
	18,880,500	—	100
Total...	214,171,100		

Vous serez probablement étonnés, Messieurs, de cette augmentation énorme dans le nombre des billets de 1,000 fr. annulés en 1856. — En 1855 il n'en avait été annulé que pour 64,944,000 fr., moins de moitié des annulations de 1856.

Cet accroissement considérable dans l'annulation des billets de 1,000 fr. tient à une cause à laquelle le gouvernement de la Banque ne peut rien : cela est dû à la dangereuse habitude qu'ont prise beaucoup de personnes d'adresser à leurs correspondants, par la poste, des billets de banque, en les coupant en deux et en expédiant chaque moitié à quelques jours d'intervalle.

Il serait à désirer qu'on abandonnât ce moyen de transmission de valeurs, car il donne lieu à des fraudes, à des soustractions journalières ; cet abandon serait d'autant

plus facile, que, par la multiplicité des succursales, chacun peut se procurer des mandats de virement sur la caisse centrale. Inutile de dire que la soustraction de ces mandats ne peut apporter aucun dommage aux expéditeurs.

Les inspections des succursales ont été fréquentes, et les rapports des inspecteurs, communiqués au conseil, témoignent de la capacité de ces agents et de l'utilité de ce nouveau rouage, devenu indispensable par le développement donné aux succursales. Cette utilité, cette nécessité, pour parler plus exactement, d'inspecter fréquemment les succursales, vient d'attirer tout dernièrement l'attention du gouvernement de la Banque, et, par décision du conseil général, ce service a été augmenté d'un inspecteur et de plusieurs employés auxiliaires.

L'an dernier nous vous faisions remarquer, avec M. le gouverneur, que l'augmentation des dépenses était due, non-seulement à l'augmentation de toutes les opérations de l'année, mais aussi et surtout à la nécessité, pour la Banque, d'acheter des matières d'or et d'argent pour maintenir son encaisse métallique. Cette année les dépenses ordinaires n'ont pas augmenté, elles ont même un peu diminué ; mais celles occasionnées par les achats d'or et d'argent sont plus grandes encore qu'en 1855.

Au lieu de 3,920,000 fr. de primes et commission payées pour ce chapitre en 1855, nous trouvons en 1856 le chiffre énorme de 6,143,000 fr.

Toutefois, Messieurs, ce qui peut nous consoler de cet accroissement de dépense, c'est non-seulement que les bénéfices nets de la Banque n'ont pas diminué et que le dividende revenant aux actionnaires n'a pas été amoindri, mais c'est bien plus encore le service rendu au pays en préservant le crédit public de toute atteinte, en assurant la régularité et la facilité des transactions.

C'est là surtout, Messieurs, nous en sommes certains, ce qui vous fera applaudir aux mesures prises par la Banque pour conserver son encaisse métallique.

Espérons, du reste, que ces sacrifices que la Banque n'a pas hésité à faire dans l'intérêt du pays, cesseront bientôt d'être nécessaires.

Tout commerçant sait, par expérience, que chaque fois que les denrées qui font l'objet de son commerce augmentent de prix, il est forcément obligé d'augmenter dans la même proportion son fonds de roulement : c'est là une conséquence inévitable de la cherté qui s'applique au pays tout entier aussi bien qu'à chaque particulier.

Or, depuis quatre ans les choses les plus nécessaires à la vie, les céréales surtout, qui se soldent presque toujours en numéraire dans nos départements éloignés, se sont maintenues constamment à des prix presque doubles de l'ordinaire.

Il a donc fallu que dans la circulation le capital, déjà énorme, appliqué habituellement à ce commerce, fût presque doublé : c'est de là évidemment qu'est résultée, bien plus que de toute autre cause, la pénurie d'espèces métalliques qui se fait sentir depuis quelque temps dans nos caisses.

Mais que le prix des denrées les plus indispensables, des céréales particulièrement, s'abaisse à la suite d'une récolte abondante, et vous verrez l'or reparaître ; car, il faut bien le remarquer, si le numéraire est rare jusqu'à un certain point dans les grands centres de population, il n'en est pas de même dans les campagnes, où, depuis quatre ans, le prix élevé des produits de la terre et l'exécution de grands travaux de chemins de fer ont attiré et dispersé l'or et l'argent jusqu'au fond de nos départements les plus éloignés. Pour que ce numéraire semé sur toute la surface de la France revienne dans nos villes, à Paris surtout, d'où il est sorti à flots depuis quatre ans, il faut du temps, il faut que le roulement s'opère, et il s'opère d'autant plus lentement, que l'habitant des campagnes a bien moins de besoins que celui des villes, et que quand il tient il tient bien. — Malgré les frais extraordinaires occasionnés par l'achat de matières d'or et d'argent, les bénéfices de l'année ont été de 24,821,062 fr. 49 c. savoir :

Pour la Banque centrale.	13,236,444 f.	37 c.
Pour les succursales.....	11,584,618	12
TOTAL........	24,821,062	49

Ces bénéfices ont permis de distribuer comme dividende :

Pour le premier semestre.	137 f.
Pour le second semestre..	135
TOTAL........	272

Comme vous le voyez, Messieurs, cette année les bénéfices de la Banque centrale ont été relativement plus considérables que ceux des succursales.

L'an dernier il y avait presque égalité; mais les succursales n'en ont pas moins progressé, car le chiffre de leurs opérations s'est élevé, en 1856, à 1,732,436,000 fr. En 1855 il n'était que de 1,531,964,000 fr.

Sans entrer plus longuement dans le détail des opérations des succursales, on peut dire que si ces établissements sont avantageux à la Banque centrale, leur développement est une source de prospérité pour les localités où elles existent, de même que la Banque centrale l'est depuis longtemps pour Paris : c'est une vérité qu'on doit proclamer bien haut, surtout dans l'intérêt du pays.

Et à cette occasion, permettez-moi, Messieurs, d'ajouter encore quelques mots.

On a quelquefois, souvent même, reproché à la Banque sa prudence, en la considérant comme extrême.

Eh ! mon Dieu, n'est-ce pas cette prudence qui donne toute sécurité non-seulement aux actionnaires, mais aussi à la France ?

N'est-ce pas cette prudence qui fait que nos billets de banque sont acceptés jusqu'au fond de nos campagnes comme l'équivalent d'espèces métalliques ?

N'est-ce pas cette prudence qui, dans toutes les crises financières, a sauvé le crédit du pays, assuré la facilité des transactions ?

Nous croyons pouvoir le dire hautement, la Banque de France est la sauvegarde du crédit public, elle a jusqu'ici largement accompli son mandat. Son passé, Messieurs, répond de son avenir, et avec l'appui d'un gouvernement sage et éclairé, consolidée par lui, elle contribuera de plus en plus au développement de la prospérité industrielle et commerciale du pays.

Circulation des billets de la Banque de France, par catégorie de billets, et dans les années suivantes.

ANNÉES.	BILLETS de 5,000 francs.	BILLETS de 1,000 francs.	BILLETS de 500 francs.	BILLETS de 200 francs.	BILLETS de 100 francs.	TOTAL de la CIRCULATION.
1846	1,300,000	203,590,000	57,300,000	»	»	262,190,000
1847	1,250,000	188,560,000	51,330,000	»	»	241,140,000
1848	1,120,000	210,000,000	72,000,000	55,000,000	71,000,000	409,120,000
1849	1,145,000	270,050,000	68,330,000	49,075,000	42,422,000	431,022,000
1850	530,000	287,868,000	89,174,000	57,318,000	46,632,000	481,552,000
1851	120,000	372,051,000	90,198,000	53,890,000	66,781,000	583,040,000
1852	490,000	428,012,000	96,053,000	84,663,000	78,167,000	689,910,000
1853	290,000	419,232,000	87,003,000	74,767,000	62,988,000	644,280,000
1854	90,000	405,649,000	76,707,000	79,221,000	75,303,000	636,970,000
1855	120,000	381,991,000	72,744,000	74,747,000	80,416,000	612,237,000 [1]
1856	50,000	371,505,000	69,954,000	72,704,000	95,927,000	612,332,000 [2]

1 Y compris 2,219,000 fr. de billets anciens.
2 Y compris 2,102,000 fr. de billets anciens.

Numéraire et lingots en caisse pendant les années suivantes.

ANNÉES.	OR.	ARGENT.	TOTAL.
	fr.	fr.	fr.
1846	6,800,000	94,282,000	101,082,000
1847	440,000	169,060,000	169,500,000
1848	4,700,000	248,600,000	253,300,000
1849	4,600,000	429,270,000	433,330,000
1850	11,980,000	446,840,000	458,820,000
1851	82,260,000	486,460,000	568,720,000
1852	68,936,000	434,974,000	503,910,000
1853	103,598,000	219,482,000	318,080,000
1854	193,937,000	198,723,000	392,060,000
1855	99,000,000	100,000,000	199,000,000
1856	81,000,000	109,000,000	190,000,000

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

Compte rendu de ses opérations pendant l'exercice de 1855.

Balance au 31 décembre 1855.

A L'ACTIF.

Actionnaires	16,827,750	»
Numéraire en caisse	478,786	52
Valeurs de portefeuille, Bons du Trésor, Effets à recevoir, Reports	4,813,423	71
Effets en souffrance	41,553	67
Rentes sur l'Etat	263,125	»
Trésor	898,884	57
Receveurs généraux	3,381,225	30
L'Etat, Subvention	297,470	»
Société de Crédit foncier de Marseille	1,156,136	73
— — de Nevers	1,650,062	»
Porteurs d'Obligations	11,627,700	»
Obligations à réaliser	134,088,200	»
Obligations amorties, sommes employées sur l'amortissement des prêts.... 4,303,600 » ; Fonds provenant de l'amortissement des prêts restant à employer 381,018 35	4,684,618	35
Annulations sur les Obligations sorties aux tirages, portion non libérée	577,000	»
Prêts réalisés	66,903,550	»
Annuités des prêts 1855 à 1906	160,655,362	60

Divers	1,319,572 30
Hôtel de la Compagnie	1,626,175 57
Mobilier	70,754 92
Frais de premier établissement	1,406,058 83
Intérêts provisoires 5 p. 0/0 aux Actionnaires.	658,612 50
TOTAL	413,426,022 57

AU PASSIF.

Capital social	30,000,000 »
Fonds de réserve	143,121 60
Fonds de prévoyance	1,289,594 98
Obligations créées 3 et 4 p. 0/0	200,000,000 »
Obligations créées 5 p. 0/0	11,744,750 »
Obligations à amortir	381,018 35
Remboursements sur prêts	4,684,618 35
Prêts différés	1,495,736 39
Divers	795,951 55
Dividendes à payer	364,253 75
Intérêts des Obligations à payer	393,235 »
Obligations à rembourser après tirage	16,800 »
Primes à payer	1,300 »
Lots à payer	70,000 »
Amortissement des prêts de 1855 à 1906	62,218,931 65
Intérêts — —	82,303,257 38
Allocation pour frais d'administration 1855 à 1906	16,133,173 57
Provision pour différence d'intérêts sur Obligations	23,960 25
	412,059,702 82
Restant disponible, au compte des Profits et pertes	1,366,319 75
TOTAL	413,426,022 57

Le *Fonds de réserve* a son origine dans une disposition statutaire ; chaque année, il doit être l'objet d'un prélèvement qui ne peut dépasser 20 pour 100 sur les bénéfices de la Société, si bénéfice il y a, après payement des frais d'administration, de l'intérêt des obligations foncières, de leur capital, lots et primes, quand le sort en a prescrit le remboursement. C'est ainsi que ce compte, qui, pour le passé, s'élève à 143,121 fr. 60 c., va s'élever davantage aujourd'hui même et croîtra successivement d'année en année jusqu'à ce qu'il ait égalé la moitié du fonds social souscrit, destiné qu'il est à parer aux événe-

ments imprévus, et, en cas d'insuffisance des produits d'une année pour payer un dividende de 5 pour 100 par action, à fournir la différence.

Quant au *Fonds de prévoyance*, il n'a pas la même origine :

Le 25 avril 1854, on a admis en principe qu'on reporterait à un compte devant fonctionner à dater de 1857, pour les amortir en vingt ans, à titre de « *Frais de premier établissement*, » une certaine proportion des frais généraux des années 1852, 1853, 1854, 1855 et 1856 :

Les 4 cinquièmes pour 1852 et 1853
3 cinquièmes pour 1854
2 cinquièmes pour 1855
1 cinquième pour 1856.

et, en même temps, on a institué le *Fonds de prévoyance* qu'on a crédité, en 1854 et 1855, de sommes correspondantes à celles reportées au compte des *Frais de premier établissement*.

Par les premières conséquences de cette décision, le *Fonds de prévoyance* s'élève au 31 décembre de l'exercice expiré, à......................	1,289,594 f.	98 c.
mais la somme reportée aux frais généraux n'étant que de..................................	1,126,268	73
LA DIFFÉRENCE.....	163,326	25
constitue avec les..............................	143,121	60
portés au *Fonds de réserve*, indépendamment du contingent que va fournir l'exercice 1855, une économie de..................................	306,447	85

Titres en circulation. — On a longuement expliqué dans le Compte rendu de l'an dernier, ces obligations ou coupures d'obligations : les unes, rapportant 3 pour 100, sont remboursables avec prime et donnent droit à des tirages de lots. Suivant qu'une de ces obligations est de 1,000 francs, ou une promesse libérée de 200 fr. ou une coupure de 500 fr. ou de 100 fr., elle peut gagner ou 100,000 fr., ou 50,000 fr., ou 10,000 fr. — D'autres, rapportant 4 pour 100, ne sont pas remboursables avec primes, mais peuvent gagner un lot dans des proportions analogues ; enfin vous émettez des obligations 5 pour 100,

remboursables sans primes et sans droit au tirage des lots. Le nombre de nos titres en circulation était, au 31 décembre 1855, de 210,473 ; il était devenu tel par suite des obligations rentrées en remboursement des prêts anticipés ou annulées aux tirages par l'application de l'amortissement général des prêts.

En d'autres termes, depuis l'origine de ses opérations jusqu'au 31 décembre 1855, la circulation des titres de la Société, modifiée par des remboursements de prêts en obligations, par des rachats en remploi de remboursements espèces, et des remboursements décidés par le sort jusqu'à concurrence de 4,303,600 fr., savoir :

1° Obligations rapportées en remboursement de prêts..	3,849,800 fr.
2° Obligations rachetées, en remploi de prêts remboursés en espèces, et remboursées aux porteurs par suite des tirages..............................	453,800
Somme égale	4,303,600

ainsi modifiée, dis-je, la circulation était de 210,473 titres, auxquels la Société devait 61,148,250 fr.

La somme des prêts réalisés s'élevait, à la même époque, à 66,903,550 fr. Mais 4,684,618 fr. 35 c. avaient été remboursés ou par voie d'amortissement ou par anticipation, soit en numéraire, soit en obligations :

Par anticipation............	4,072,195 fr.	05 c.
Par amortissement.........	612,423	30

Ces chiffres sont indépendants de nos avances aux Sociétés de Crédit foncier de Nevers et de Marseille, avec lesquelles ont été passés des traités de fusion définitifs.

Proportion entre les obligations émises et les prêts réalisés. — Les emprunteurs restaient donc débiteurs de 62,218,931 fr. 65 c., d'où suit la démonstration que la proportion statutaire était respectée, les obligations n'étant créancières, à la même date, que de 61,148,250 fr.

C'est un niveau que le Crédit foncier peut maintenir facilement, pour peu qu'il demande à son capital social la provision passagère et très-restreinte de quelques prêts. Il lui est et sera toujours facile d'avoir prêté sur hypothèque plus qu'il n'a reçu sur obligations. Une autre

cause encore contribue au maintien de cet équilibre : c'est le soin qu'il met à consacrer à l'amortissement des obligations le montant de l'amortissement des prêts, montant dépensé plus ou moins, suivant l'état de libération des numéros qui sortent de la roue, mais bientôt réexposé, pour ce qui n'a pas été absorbé, aux chances d'un tirage suivant en addition au produit normal et semestriel de l'amortissement ordinaire des prêts ; de telle sorte qu'en définitive tous les titres en circulation seront appelés, *au plus tard*, en cinquante ans et remboursés du montant de leur libération, ainsi que cela a été promis. Ce système de circulation est celui qui, jusqu'à présent, a fourni à la Société les capitaux qu'elle a engagés dans les prêts.

Est-ce le dernier mot des procédés auxquels nous aurons à demander les voies et moyens du service de la dette hypothécaire et de l'agriculture ? C'est peu probable. L'expérience étend chaque jour les limites du possible en ce qui concerne les formes que le crédit peut emprunter.

Compte des Profits et Pertes. — Son *Compte des Profits et Pertes*, en 1855, est une preuve de plus de la bonne situation qu'elle a su conquérir ; en voici le résumé :

AU DÉBIT.

Frais généraux après report des 2 cinquièmes.	419,685	15
Intérêts des obligations, primes et lots........	2,434,210	06
Intérêts des comptes courants et commissions.	166,116	55
Amortissement du mobilier..................	15,938	78
	3,035,950	54
Balance.............	1,366,319	75
TOTAL.............	4,402,270	29

AU CRÉDIT.

Intérêts des prêts réalisés....................	2,506,491	44
Allocation pour frais d'administration desdits prêts..................................	313,978	46
Subventions sur prêts réalisés................	628,037	50
Intérêts des capitaux flottants................	672,418	24
Produits divers............................	281,344	65
TOTAL..............	4,402,270	29

L'examen des articles de ce Compte donne lieu aux observations suivantes :

Au débit :

Les frais généraux se sont élevés à 699,475 fr. 25 c., dont deux cinquièmes, soit 279,790 fr. 10 c., ont été reportés au *Compte de frais de premier établissement*. Cette dépense, en 1854, avait atteint le chiffre de 785,649 fr. 48 c. Différence en moins pour 1855 : 86,174 fr. 23 c. Ces frais généraux, après report des deux cinquièmes, figurent donc au débit du Compte pour.................................. 419,685 f. 15 c.

En intérêts sur ses obligations, en lots et primes, qui sont en réalité une augmentation d'intérêts, à raison de 40 c. p. 100 pour les lots et de 34 c. p. 100 pour la prime au remboursement des obligations 3 p. 100, la Société a payé......... 2,434,210 06

En intérêts des comptes courants et commissions, elle a dépensé......................... 166,116 55

En amortissement de son mobilier........... 15,938 78

Le débit du *Compte des Profits et Pertes* s'élève donc à............................... 3,035,950 54

Au crédit :

Intérêts des prêts réalisés.................. 2,506,491 f. 44 c.

Vous savez, Messieurs, que les annuités des prêts pour chaque exercice se paient le 31 juillet et le 31 janvier suivant. Au 31 décembre, il ne restait dû sur le semestre du 31 juillet, s'élevant à 1,534,667 fr. 87 c. que 12,793 fr. 10 c., et on avait payé d'avance sur le semestre du 31 janvier 1856 la somme de 164,846 fr. 60 c. L'exactitude des emprunteurs à remplir leurs engagements est donc religieuse, ils comprennent qu'elle est indispensable, leurs versements étant la provision des intérêts que nous avons à payer nous-mêmes aux porteurs de nos titres.

Cette même partie du service a payé à la Société, pour frais d'administration................ 313,978 46

Rappelez-vous quels sont les éléments dont se compose l'annuité. Elle se divise en intérêts, amortissement et frais d'administration. C'est cette dernière partie que représente le chiffre de 313,978 fr. 46 c.; il équivaut environ à 57 c. p. 100 du montant des prêts.

Ceux-ci ne produisent pas seulement des intérêts et une rémunération pour frais d'administra-

tion, au fur et à mesure de leur développement, ils ouvrent le droit à la subvention par laquelle le Gouvernement a voulu assurer la fondation de votre Société. A ce point de vue, ils vous ont valu, pour 1855, la somme de.................. 628,037 50

Enfin, Messieurs, en sa qualité de Banque, d'Agence de crédit, la Société doit à l'administration de son capital social, à celui de ses capitaux flottants, une direction quotidienne, dont les résultats pour 1855 ont leur importance.

Le compte des capitaux flottants a produit....	672,418	24
Le compte des produits divers...............	281,344	65
Le crédit du *Compte des Profits et Pertes* s'élève donc à....................	4,402,270	29
La somme au débit est de...................	3,035,950	54
Différence de bénéfice net....	1,366,319	75

Répartition proposée. — Votre Conseil d'administration a l'honneur de vous en proposer la répartition suivante :

5 p. 100 déjà distribués aux Actionnaires à titre d'intérêt provisoire, ci...................	658,612 f.	50 c.
20 p. 100 sur 427,917 fr. 15 c. à porter au *Compte de réserve* (art. 103 des Statuts), soit..	85,583	45
2 p. 100 de dividende à 52,689 actions en circulation...................................	263,445	»
Enfin au *Fonds de prévoyance*.............	358,678	80
Somme égale.............	1,366,319	75

Quelques renseignements encore, et nous terminons :

Les années précédentes, vous ne pouviez vous réunir que dans une demeure étrangère; vous êtes aujourd'hui chez vous, Messieurs.

Hôtel du Crédit foncier de France. — Votre hôtel a coûté, le contrat et les clefs à la main, 1,626,175 fr. 57 c. Vous possédez pour cette somme 2,800 mètres de terrain couverts des constructions que vous voyez et pouvez apprécier. Cet immeuble se composait, quand nous l'avons acheté, de trois corps de logis, les numéros 17, 19 et 21 de la rue Neuve des Capucines. Le corps de logis principal, augmenté d'une construction sur la rue, et le n° 17 ont été appropriés à nos différents services; le n° 21 est loué

20,000 fr.; notre ancienne installation nous eût coûté à renouveler 50,000 fr. au moins, et dans des conditions que vous avez assez connues pour ne pas les regretter. C'est donc 10 à 15,000 fr. environ de loyer de plus que coûte la situation que vous pouvez juger : comparée à la valeur des propriétés voisines, nous la croyons non-seulement satisfaisante, mais destinée à représenter dans notre inventaire un prix supérieur à celui qu'elle a coûté.

CAISSES D'ÉPARGNE DE FRANCE

Résumé de leurs opérations pendant l'année 1855, d'après le Rapport présenté à l'Empereur, en 1856, par M. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

I. Renseignements généraux.

1° État général des caisses et de leur fortune.

Nombre des caisses :

Caisses autorisées antérieurement au 1er janvier....		381
—	pendant l'année...............	5
—	au 31 décembre.................	386

Répartition des caisses sur le territoire :

85 caisses sont établies dans des chefs-lieux de département;
211 dans des chefs-lieux d'arrondissement;
89 — de canton;
1 — de commune.

Nombre de répartition des succursales :

Il existe 15 succursales établies dans des chefs-lieux d'arrondissement, et 156 succursales établies dans des chefs-lieux de canton, des communes ou des sections de commune, soit au total 171 succursales.

Caisses qui ont fonctionné pendant l'année.........	368
Caisses qui ont fourni leurs comptes-rendus........	365

Fortune de ces 365 caisses :

Capital de dotation au 1er janvier.......		4,563,037 f.	67 c.
Capital de réserve.....................		2,254,984	80
Souscriptions, dons et legs.............		7,143	92
Subventions des conseils.....	généraux.............	20,591	70
	municipaux...........	57,783	18
Intérêts des capitaux de dotation et de			

réserve	235,882	41
Bonifications perçues — par l'effet de la retenue.	1,294,457	26
— *id.* de la déchéance.	9,206	25
TOTAL des ressources	8,443,107	19
Dépenses d'administration	1,148,039	17
RESTE au 31 décembre	7,295,068	02
Savoir :		
Capital de dotation	4,785,102	29
Capital de réserve	2,509,965	73

2° Mouvement général des livrets et des crédits.

Livrets existant au 1er janvier	865,952
— ouverts pendant l'année	154,201
— reçus par transferts	7,575
— soldés pendant l'année	133,978
— existant au 31 décembre	893,750

Rapport entre le nombre des livrets et le chiffre légal de la population au 31 décembre 1855 :

1 déposant sur 40 habitants.

Crédits des déposants au 1er janvier	271,681,908 f.	23 c.
Versements reçus pendant l'année	120,164,294	13
Intérêts alloués aux déposants	9,255,243	56
Arrérages de rente touchés pour les déposants	163,708	17
Remboursements en rentes achetées d'office (Loi du 30 juin 1851)	358,422	16
Id. (Loi du 7 mai 1853)	12,246	19
A la demande des déposants	9,087,791	51
Remboursements en espèces	119,624,151	66
Crédit des déposants au 31 décembre	272,182,542	57

Montant moyen de chaque compte d'après la division du total des crédits par le nombre des livrets au 31 décembre 1855 : 304 fr. 54 cent.

TABLEAUX.

3° Division des livrets et des crédits par classes de quotité.

CLASSES DE QUOTITÉ.	LIVRETS.	PROPORTION P. 100.	CRÉDITS.	PROPORTION P. 100.	MOYENNE.
			fr. c.		fr. c.
De 500 francs et au-dessous....	673,775	78 38	89,461,454 85	32 7	132 77
De 501 à 800 fr..	105,726	11 83	65,545,348 24	24 5	619 95
De 801 à 1,001 fr.	67,413	7 54	60,989,281 71	22 4	900 70
De 1,001 fr. et au-dessus, passibles de réduction dans le délai de 3 mois..	37,213	4 17	38,363,617 87	14 0	1,030 91
De 1,001 fr. et au-dessus, exemptés par la loi de la réduction...	9,623	1 08	17,822,439 90	6 4	1,852 06
TOTAUX et moyenne générale....	893,750	100 00	272,182,542 57	100 0	304 54

4° Division des comptes nouveaux suivant la profession des déposants.

PROFESSION DES DÉPOSANTS.	LIVRETS.	PROPORTION P. 100.	MONTANT du 1er VERSEMENT	PROPORTION P. 100.	MOYENNE.
			fr. c.		f. c.
Ouvriers..........	48,808	31 65	9,274,340 86	23 9	190 01
Domestiques.......	28,418	18 43	4,497,838 22	11 6	158 27
Employés.........	7,675	4 98	1,438,258 51	3 7	187 39
Militaires et marins.	13,179	8 55	12,137,801 45	31 4	920 98
Professions diverses.	32,928	21 35	8,233,954 29	21 4	250 06
Mineurs...........	22,923	14 86	2,956,203 42	7 7	128 96
Sociétés de secours mutuels.........	270	0 18	119,937 22	0 3	481 24
TOTAUX et moyenne générale........	154,201	100 00	38,658,333 97	100 0	250 70

5° Mouvement général des inscriptions de rente.

INSCRIPTIONS DE RENTE.	NOMBRE des titulaires	NOMBRE des inscriptions	MONTANT des inscriptions.
			fr.
En dépôt au 1er janvier...........	8,181	8,177	192,437
Achetées d'office.................	1,773	1,775	21,966
— sur demande.............	11,150	10,880	483,716
Retirées par les déposants.........	12,518	12,240	485,728
Remises à la Caisse des dépôts....	44	48	683
En dépôt au 31 décembre.........	8,542	8,544	211,709

Il résulte de ce qui précède que l'année 1856, bien qu'affectée comme l'année 1855 par les circonstances les plus propres à ralentir l'essor des caisses d'épargne, a néanmoins été marquée par de nouveaux progrès de cette admirable institution.

Le nombre des caisses autorisées s'est accru de 5 ; celui des caisses ouvertes de 2.

Les capitaux de dotation et de réserve qui garantissent les fonds des déposants, se sont augmentés de 500,000 fr. environ.

Le nombre des livrets en circulation au 31 décembre a dépassé de 27,798, celui des livrets qui étaient ouverts au 1er janvier.

Le montant du solde dû aux déposants s'est grossi pendant l'année de 526,000 fr. environ ; en même temps le montant des sommes remboursées sous forme d'achats de rente a atteint le chiffre de 9,450,000 fr. environ.

L'augmentation du nombre des livrets comme celle du solde a porté d'une manière tout à fait remarquable sur les comptes dont le montant est inférieur à 500 fr.

La répartition des comptes entre les différentes classes de la population semble être restée la même, ou peu s'en faut, que pendant les années précédentes ; cependant la catégorie des ouvriers et celle des domestiques tendent à prendre une part proportionnelle plus considérable dans la masse totale des déposants.

Enfin, comme dépositaires d'inscriptions de rente, les caisses d'épargne ont gagné dans la confiance du public et l'importance des inscriptions de rente qu'elles déte-

naient, était sensiblement plus considérable à la fin qu'au commencement de l'année 1856.

A tous égards, donc, cette année a été favorable aux caisses d'épargne.

II. Renseignements départementaux.

1° État comparatif du développement de la prévoyance dans les différents départements.

Le rapport du nombre général des déposants avec le chiffre légal de la population occupe, en moyenne, pour toute la France, 1 déposant sur 40 habitants.

La moyenne est dépassée dans 23 départements qui présentent une proportion plus élevée, savoir :

DÉPARTEMENTS.		NOMBRE d'habitants.	DÉPARTEMENTS.		NOMBRE d'habitants.
Seine..........	1 liv. pour	6.6	Hérault........	1 liv. pour	30
Seine-et-Oise. .	—	14	Meurthe.......	—	32
Rhône.........	—	15	Côte-d'Or.	—	34
Seine-et-Marne.	—	15	Meuse.........	—	34
Oise...........	—	18	Somme........	—	34
Loiret.........	—	20	Maine-et-Loire.	—	35
Marne.........	—	22	Nord..........	—	35
Moselle........	—	24	Var...........	—	35
Bouches-du-Rh.	—	27	Aisne..........	—	36
Eure-et-Loir...	—	28	Doubs.........	—	37
Seine-Inférieure	—	29	Aube..........	—	39
Gironde.......	—	30			

Au contraire, le rapport entre les livrets et la population donne un résultat inférieur à celui de la moyenne dans 63 départements, savoir :

DÉPARTEMENTS.		NOMBRE d'habitants.	DÉPARTEMENTS.		NOMBRE d'habitants.
Rhin (Bas).....	1 liv. pour	44	Pyrén.-Orient..	1 liv. pour	97
Pas-de-Calais. .	—	45	Vosges.......	—	99
Indre-et-Loire.	—	46	Charente-Inf..	—	104
Yonne.........	—	46	Orne.........	—	106
Pyrénées (B.-).	—	47	Alpes(Hautes-).	—	113
Eure..........	—	48	Côtes-du-Nord.	—	113
Marne (Haute-).	—	48	Landes.......	—	113
Sarthe.........	—	49	Vienne (H.-)..	—	120
Finistère......	—	53	Nièvre........	—	121
Ardennes......	—	54	Indre.........	—	123
Calvados	—	54	Allier........	—	127
Loire	—	55	Sèvres (Deux-)	—	134
Gard..........	—	59	Lot-et-Garonne	—	138
Ille-et-Vilaine..	—	59	Cher.........	—	139
Mayenne.......	—	60	Loire (Haute-).	—	142

Jura..........	1 liv. pour	62	Ardèche......	1 liv. pour	149
Vaucluse......	—	62	Tarn..........	—	181
Loir-et-Cher...	—	63	Pyrénées (H.-)	—	194
Loire-Inférieure	—	65	Drôme........	—	199
Cantal.........	—	68	Saône (Haute-).	—	205
Rhin (Haut-)...	—	68	Alpes (Basses-)	—	207
Saône-et-Loire.	—	70	Gers.........	—	221
Charente......	—	72	Creuse.......	—	256
Isère..........	—	74	Lozère.......	—	268
Puy-de-Dôme..	—	75	Dordogne.....	—	281
Manche........	—	76	Aveyron......	—	324
Tarn-et-Garonn.	—	81	Vendée.......	—	384
Morbihan......	—	82	Corrèze......	—	398
Aude..........	—	85	Corse........	—	461
Garonne (H.-)..	—	89	Ariége.......	—	504
Vienne........	—	90	Lot..........	—	504
Ain...........	—	93			

Ces résultats ne diffèrent pas sensiblement de ceux qui avaient été constatés en 1855.

2° État comparatif de l'aisance des déposants dans les différents départements.

La division du montant total des crédits par le nombre total des livrets au 31 décembre attribue en moyenne, pour toute la France, à chacun des comptes ouverts aux caisses d'épargne, une somme de 304 fr. 54 cent.

Cette moyenne est dépassée dans 61 déparrtements, savoir :

DÉPARTEMENTS.	MOYENNE.		DÉPARTEMENTS.	MOYENNE.	
	fr.	c.		fr.	c.
Vaucluse............	513	51	Charente............	379	47
Pyrénées-Orientales..	510	84	Gard...............	375	50
Var................	509	48	Morbihan...........	371	25
Bouches-du-Rhône...	457	77	Tarn...............	371	12
Alpes (Basses-)......	451	08	Gers...............	370	45
Aude...............	446	63	Isère..............	370	24
Hérault.............	438	58	Pas-de-Calais........	369	45
Lozère..............	426	66	Meuse.............	367	77
Drôme..............	424	80	Seine-Inférieure.....	366	26
Gironde.............	419	60	Finistère...........	363	75
Alpes (Hautes-)......	418	47	Allier..............	362	14
Lot................	413	30	Charente-Inférieure..	358	68
Garonne (Haute-)....	409	47	Rhin (Bas-).........	358	08
Loire-Inférieure......	406	60	Loir-et-Cher........	356	65
Landes.............	394	74	Mayenne...........	356	49
Corse..............	389	07	Manche............	356	35
Loire..............	385	47	Lot-et-Garonne......	353	27
Cantal.............	384	42	Aveyron...........	352	83
Pyrénées (Basses-)...	381	24	Indre..............	351	27

Ardennes	348	00	Ille-et-Vilaine	328	73
Aisne	345	27	Somme	323	90
Aube	344	59	Dordogne	323	03
Rhin (Haut-)	344	21	Pyrénées (Hautes-)	322	53
Vienne (Haute-)	343	58	Vendée	318	17
Nord	343	32	Tarn-et-Garonne	317	95
Vienne	337	68	Creuse	310	37
Loiret	337	67	Puy-de-Dôme	308	73
Marne	334	22	Meurthe	308	70
Calvados	333	40	Ariége	308	49
Doubs	331	69	Loire (Haute-)	306	38
Sèvres (Deux-)	329	10			

La moyenne générale des dépôts n'est pas atteinte, au contraire, dans 25 départements, savoir :

DÉPARTEMENTS.	MOYENNE. fr.	c.	DÉPARTEMENTS.	MOYENNE. fr.	c.
Seine-et-Marne	301	93	Moselle	271	82
Jura	300	42	Ardèche	270	38
Nièvre	300	18	Saône-et-Loire	269	37
Indre-et-Loire	296	98	Côtes-du-Nord	265	23
Marne (Haute-)	294	51	Maine-et-Loire	254	01
Orne	290	99	Sarthe	251	67
Saône (Haute-)	285	25	Cher	247	48
Eure	282	19	Rhône	239	12
Yonne	279	57	Ain	234	46
Seine-et-Oise	274	25	Seine	217	28
Oise	273	91	Corrèze	197	59
Eure-et-Loir	272	51	Vosges	194	30
Côte-d'Or	272	10			

III. Renseignements particuliers.

1° Mouvement d'ouverture des livrets dans les caisses les plus importantes.

VILLES.	LIVRETS OUVERTS pendant l'année 1855.	1854.	DIFFÉRENCE pour 1855 en plus.	en m.	VILLES.	LIVRETS OUVERTS pendant l'année 1855.	1854.	DIFFÉRENCE pour 1855 en plus.	en m.
Paris	31,096	29,018	2,078	»	Rouen	1,350	1,553	»	203
Marseille	3,313	3,113	200	»	Brest	1,297	1,171	126	»
Lyon	3,258	2,938	320	»	Orléans	1,247	1,554	»	307
Bordeaux	2,790	2,720	70	»	Versailles	1,234	1,193	41	»
Strasbourg	1,917	1,605	312	»	Boulogne	1,135	»	»	»
Lille	1,794	1,741	53	»	Reims	1,054	1,274	»	220
Nancy	1,782	1,736	46	»	Amiens	1,051	1,212	»	161
Metz	1,753	1,760	»	7	Toulouse	1,003	1,029	»	26
Nantes	1,503	1,451	52	»	Le Havre	985	1,029	»	44
Besançon	1,479	»	»	»	Angers	893	907	»	14

2° Classification des caisses les plus importantes d'après le nombre de leurs livrets au 31 décembre.

VILLES.	TOTAL DES LIVRETS au 31 décembre. 1855.	1854.	DIFFÉRENCE pour 1855 en plus.	en m.	VILLES.	TOTAL DES LIVRETS au 31 décembre. 1855.	1854.	DIFFÉRENCE pour 1855 en plus.	en m.
Paris....	216.052	212.308	3,744	»	Angers...	9,694	9,359	335	»
Lyon. ...	31.074	30,015	1,059	»	Versailles.	8,035	8,[illegible]95	»	160
Bordeaux..	17,784	18,165	»	371	Brest....	7,982	7,921	61	»
Metz.....	16,948	16,591	357	»	Nantes...	7,498	7,343	155	»
Marseille..	15.495	15,287	188	»	Amiens...	6,836	6,582	254	»
Rouen...	11,477	11,334	143	»	Reims....	6,223	6,281	»	58
Lille. ...	10,802	11,464	»	662	Besançon..	5,901	»	»	»
Orléans...	10,691	10,617	7	»	Boulogne..	5,487	»	»	»
Nancy....	9,962	9,893	69	»	Le Havre..	5,464	5,189	275	»
Strasbourg.	9,903	9,399	504	»	Toulouse..	5,435	5,575	»	140

3° État des versements reçus par les caisses les plus importantes.

VILLES.	VERSEMENTS. EN 1855. fr.	c.	EN 1854. fr.	c.	DIFFÉRENCE POUR 1855 en plus. fr.	c.	en moins. fr.	c.
Paris......	25,241,806	74	24,327,323	56	914,483	18	»	
Lyon.......	2,945,543	41	2,717,519	29	228,024	12	»	
Marseille...	2.758,517	69	2,436,826	53	321,691	16	»	
Bordeaux...	2,277,349	89	2,293.276	65	»		15,926	76
Metz.......	2.133,064	92	1,998,244	54	134,820	38	»	
Strasbourg..	1.918,515	49	1,544,268	35	374,247	14	»	
Nancy.	1,495,740	68	1,528,551	80	»		32,811	12
Boulogne...	1.319,128	86	»		»		»	
Lille.......	1,302,566	36	1,226,574	51	75,991	85	»	
Orléans. ...	1,181,137	06	1,422,306	27	»		241,169	21
Besançon...	1,165,831	66	»		»		»	
Rouen......	1,158,219	18	1,192,219	91	»		34,000	76
Brest......	1,010,698	58	945,974	41	64.724	17	»	
Versailles...	946,847	52	911,943	84	34.903	68	»	
Toulouse. ..	924,410	50	860,621	25	63,789	25	»	
Nantes.....	892,432	55	859,904	55	32,528	00	»	
Amiens.....	860,573	50	879,092	15	»		18,518	76
Angers.....	852,581	00	821,245	01	31,335	99	»	
Le Havre...	838,090	82	822.125	75	15,965	07	»	
Reims......	732,843	84	885,305	73	»		52,461	89

4° Classification des caisses les plus importantes d'après le montant du solde dû par elles au 31 décembre.

VILLES.	SOLDE DU AU 31 DÉCEMBRE		DIFFÉRENCE POUR 1855.	
	1855.	1854.	en plus.	en moins.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Paris.....	46,944,324 42	48,182,475 48	»	1,238,151 06
Bordeaux.	7,403,043 22	7,881,314 25	»	378,271 03
Marseille..	7,084,053 44	7,026,762 98	57,290 46	»
Lyon.....	6,096,417 96	6,965,366 25	»	8,948 29
Metz.	4,362,167 98	4,321,805 79	40,362 19	»
Orléans...	3,763,355 56	4,290,969 40	»	527,613 84
Rouen....	3,710,903 38	3,908,535 53	»	197,632 15
Strasbourg	3,627,583 07	3.077,923 19	549,659 88	»
Lille.	3,506,056 63	3,825,891 08	»	319,834 45
Brest.....	3,167,416 25	3,287,972 79	»	120,556 54
Nantes....	3,129,971 97	3,206,472 62	»	76,500 65
Nancy....	2,860,600 97	3,127,627 88	»	261,026 91
Amiens...	2,409,753 36	2,655,236 88	»	245,483 52
Toulouse .	2,225,498 58	2,229,216 24	»	3,717 66
Besançon..	2,224,041 33	»	»	»
Versailles.	2,224,031 71	2,420,139 43	»	196,107 72
Boulogne.	2,205,429 64	»	»	»
Reims....	2,151,345 57	2,371,832 78	»	220,487 21
Le Havre..	2,108,484 05	2,071,575 26	36,908 79	»
Angers...	2,085,659 91	2,219,316 44	»	133,656 5

Il ressort de ce qui précède que les caisses d'épargn qui tiennent le premier rang, sont toujours à peu près les mêmes et conservent toujours entre elles à peu près la même place. Mais on voit aussi que si la prospérité de l'institution s'est accrue en 1856, c'est moins dans les grands centres de population que dans le reste de la France.

L. LEFORT.

OPÉRATIONS ET SITUATION
DE
LA CAISSE DES RETRAITES POUR LA VIEILLESSE
PENDANT L'ANNÉE 1855.

Versements. — La Caisse des retraites [1] a reçu, en 1855, 31,007 versements, montant à 1,443,548 francs. C'est 2,563 versements et 140,253 francs de moins qu'en 1854. La moyenne des versements a aussi subi une légère diminution.

Ces réductions portent entièrement sur les versements collectifs fait par les intermédiaires ou donateurs; les versements individuels présentent, au contraire, une légère augmentation sur l'année précédente. La diminution signalée sur les versements collectifs porte principalement sur ceux des chemins de fer de l'Ouest, de la compagnie des Omnibus et de la Caisse des ouvriers en soie de Lyon.

La diminution des versements de la compagnie de l'Ouest est uniquement le résultat des grands travaux de réorganisation occasionnés par la fusion des diverses lignes qui la composent depuis le 1er mai 1855, et de la nécessité d'une nouvelle délibération des actionnaires sur le régime des retraites appliqué aux agents de la compagnie. A la suite de cette délibération qui a été prise le 31 mars dernier, les versements de cette compagnie seront très-probablement repris sur une plus grande échelle, et elle a déjà annoncé la demande prochaine de 2,000 nouveaux livrets. Quant à la compagnie des Omnibus, la diminution de ses versements provient de ce qu'en raison de la cherté des subsistances et des loyers, il a été décidé que les versements ne seraient plus obligatoires, mais facultatifs. C'est probablement par suite des mêmes circonstances que les versements de la caisse lyonnaise des ouvriers en soie ont diminué en 1855.

Voici le relevé par nature de capital, des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 1855 :

[1] Par la loi du 17 juillet 1856, le maximum de la rente sur une seule tête a été porté de 600 à 750 fr., et plusieurs autres avantages encore ont été accordés aux déposants.

Arrérages de rentes perçus par la caisse.	4 1/2 p. 100 nouveau.	517,304 f. 00		916,428 50
	— ancien..	76,786 »		
	4 p. 100	111,095 50		
	3 p. 100	211,243 »		

Total des recettes de l'année 1855...... 2,359,976 50

A déduire : Remboursements	après décès de capitaux réservés........	205 p.	721,628 50	736,364 40
	de versements irréguliers.	75	13,877 00	
	de sommes excédant le maximum..	32	858 90	
Ensemble................		312 parties.		

Net des recettes en 1855........................ 1,623,612 10

En ajoutant le reliquat non employé au 31 décembre 1854, montant à........................ 17 78

Le total est de.................... 1,623,629 88

Cette somme a été employée en achats de rentes, dont le montant s'élève à 79,045 fr. de rentes.

	Capital aliéné.		Capital réservé.		Total.	
	Nombre de versem.	Sommes	Nombre de versem.	Sommes	Nombre de versem.	Sommes.
	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.	fr.
Paris.......	5,886	485,523	11,832	493,876	17,718	979,409
Départements	9,259	339,504	4,030	124,635	13,289	464,139
Total des versements..	15,145	825,037	15,862	618,511	31,007	1,443,548

La comparaison des deux années, en ce qui concerne le capital aliéné et le capital réservé, présente des résultats assez singuliers. La diminution de 1855 porte entièrement, quant au nombre de versements, sur le capital aliéné, quant aux sommes versées au contraire, elle tombe presque tout entière sur le capital réservé, quoique cette catégorie présente, en 1855, 544 versements de plus qu'en 1854. Il est résulté de ce double fait une augmenta-

tion de 9 francs sur la moyenne des versements à capital aliéné, laquelle s'est élevée de 45 à 54 francs, et une réduction de 10 francs sur la moyenne des versements réservés qui d'une année à l'autre est descendue de 49 à 39 francs. Cette double tendance avait déjà été remarquée dans le rapport de l'année dernière, mais avec des résultats moins fortement dessinés que ceux de l'année 1855.

Le portefeuille de la Caisse s'étant accru de rentes achetées pour une somme plus forte que celle des rentes amorties, la recette en arrérages perçus a dépassé de 13,375 fr. 50 c. celle de 1854.

La progression signalée l'année dernière sur les remboursements, après décès, de capitaux réservés, a marché dans les proportions suivantes :

	Décès.				Moyenne par décès
En 1853......	79	401,604 f.	95 c.	remboursés.	5,084 fr.
En 1854......	157	638,487	36	—	4,066
En 1855......	205	721,628	50	—	3,520

Cette année, pour la première fois, les remboursements de capitaux réservés ont dépassé les nouveaux versements de la même nature. La dette de la Caisse, en capitaux réservés, a donc subi une réduction, tandis que le portefeuille en rentes, qui lui sert de gage, a augmenté. Les remboursements de versements irréguliers sont descendus de 30 à 15,000 francs environ, ce qui constate l'exactitude croissante dans les diverses applications de la loi.

Le nombre des comptes individuels ouverts depuis l'origine était, au 31 décembre 1854, de...........................	37,619
Il en a été ouvert de nouveaux, en 1855..............	5,322
Total au 31 décembre dernier...	42,941

Les départements qui ont versé, en 1855, plus de 10,000 francs à la Caisse des retraites sont au nombre de quinze; en voici la liste dans l'ordre de l'importance des versements.

	fr.		fr.
Rhône...............	55,705	Seine-Inférieure......	12,480
Meurthe.............	24,623	Rhin (Bas-)..........	12,455
Loiret	24,272	Garonne (Haute-).....	11,960
Orne................	20,640	Indre-et-Loire.......	10,491
Aisne...............	19,833	Cher.	10,439

Manche.............	15,341	Seine-et-Oise.........	10,272
Meuse..............	13,239	Loire-Inférieure......	10,055
Côte-d'Or...........	12,793		

En ce qui concerne le nombre des versements, 8 départements ont dépassé le chiffre de 500, dans l'ordre suivant :

Rhône............	2,998 f.	(Caisse de retraites des ouvriers en soie.)
Orne..............	1.810	(Cantonniers.)
Manche............	1,164	(Cantonniers.)
Rhin (Bas-).........	927	(Cantonniers.)
Loiret..............	900	(Société de secours mutuels. — Société des employés de commerce.)
Rhin (Haut-).......	815	(Société d'encouragement de Mulhouse.)
Meurthe...........	625	(Société de prévoyance de Nancy, Lunéville, etc.)
Gard...............	503	(Cantonniers.)

Le Cher, qui vient ensuite, a porté à 650 le nombre de ses versements, qui n'était que de 139 à la fin de 1854, résultat dû à l'adoption du système des versements pour les cantonniers des routes et à ceux qui ont été faits pour les ouvriers de l'usine de Mazières. La Charente et l'Indre ont doublé en 1855 le nombre de leurs versements antérieurs.

Rentes viagères. — Amortissement. — La Caisse des retraites avait fait de 1852 à 1854, des opérations considérables en inscriptions de rentes viagères et en amortissement de rentes perpétuelles, sous l'empire de la loi précédente, qui permettait d'atteindre immédiatement le maximum légal ; mais l'année 1855 a subi pleinement, sous ce rapport, les effets restrictifs de la loi de 1853, qui a limité les versements annuels et reculé la jouissance de 2 à 3 ans. Aussi les opérations dont il s'agit ont-elles éprouvé un notable et subit amoindrissement. En 1854, il avait été inscrit au grand-livre 676,670 francs de rentes viagères, au nom de 2,526 parties. En 1855, les rentes inscrites ne se sont élevées qu'à 58,461 francs, et le nombre des parties à 241. C'est en moyenne 242 francs de rente pour chaque partie ; 25 francs de moins que la moyenne de l'année précédente. En 1854, il avait été amorti, en compensation de la valeur des nouvelles rentes viagères à

servir par le Trésor 264,835 francs de rentes perpétuelles. En 1855, l'amortissement n'a absorbé que 29,505 francs de rentes, représentant, par leur prix d'achat, une valeur égale à celle des rentes inscrites pendant l'année, soit 670,782 fr. 13 c. Mais le capital nominal de ces rentes annulées s'élève à 919,330 fr. 56 c.

			fr.	c.
Emploi des fonds. — Le montant des versements reçus en 1855 a été de.............			1,443,548	00
Les arrérages de rentes appartenant à la caisse ont été de..........................			916,428	50
Total de la recette brute....			2,359,976	50
Dont à déduire :				
Remboursements, après décès de capitaux réservés.......	721,628 50		736,364	40
Remboursements irréguliers ou dépassant le maximum.....	14,735 90			
Reste à employer en achats de rentes........			1,623,612	10
Il a été acheté :				
Rentes 4 1/2 ancien...		8,927 fr. de rente ayant coûté.	176,852	50
— nouveau.		49,990	1,034,437	58
— 4 0/0		20,128	412,321	25
		79,045	1,623,611	33

La Caisse a donc acheté 6,906 francs de rentes de moins qu'en 1854. D'une autre part, ces chiffres établissent qu'en 1855 la Caisse des retraites a fait ses placements de fonds à l'intérêt de 4 fr. 87 c. taux supérieur de 0,15 centimes à celui de l'année 1854.

Le décret du 9 août 1855 est venu donner satisfaction au vœu exprimé par la Commission de la Caisse des retraites, que les instituteurs primaires fussent autorisés à transférer à cette caisse leurs dépôts de Caisse d'épargne. La liquidation de ces dépôts se poursuit en ce moment, et, en vertu du décret précité, les instituteurs ont été mis en demeure de choisir à bref délai entre le versement à la Caisse des retraites et le dépôt aux conditions préexistantes, des sommes qui leur appartiennent. L'Administration n'a encore que très-peu de renseignements sur les résultats de cette option : mais nous avons lieu de croire que la grande majorité des instituteurs n'a pas

compris les avantages, pourtant manifestes, que présentait la conversion de leurs dépôts en livrets de la Caisse des retraites, et que la plupart se sont prononcés pour le versement à la Caisse des dépôts aux conditions du régime antérieur. Ce résultat fait désirer une nouvelle mesure qui serait le complément rationnel du décret du 9 août, et qui laisserait toujours ouverte aux instituteurs la faculté de réclamer cette conversion lorsque, mieux éclairés sur leurs intérêts, ils auront compris que la rente viagère qu'ils peuvent s'assurer ainsi est d'une valeur bien supérieure au capital minime qu'ils auraient à recevoir en quittant leurs fonctions.

L'accession d'une partie des instituteurs communaux à la Caisse des retraites, quoique bien au-dessous de ce qu'on pouvait attendre, n'en apportera pas moins un accroissement assez sensible dans le résultat de l'année actuelle. Les opérations de la Caisse seront, d'une autre part, notablement augmentées par les nombreux versements que les compagnies des chemins de fer du Nord et de Lyon se préparent à effectuer pour le compte de leurs agents.

Le système des versements périodiques de retenues sur le salaire des cantonniers a été adopté, en 1855, dans les départements du Cher et de la Haute-Vienne, ce qui porte à dix le nombre des départements où ce système est en vigueur dès aujourd'hui. Il est probable qu'il se généralisera promptement quand la diminution du prix des denrées rendra plus généralement praticable un prélèvement sur la rétribution de ces modestes agents dans l'intérêt de leur avenir.

Le nombre des sociétés de secours mutuels qui profitent des avantages de la Caisse des retraites et de la faveur spéciale dont le législateur de 1853 a entouré leurs versements s'accroît d'année en année. Quatre sociétés nouvelles à Paris, celles des deuxième et neuvième arrondissements, celle de Saint-Dominique et celle du Marais, ont commencé leurs versements en 1855. On peut citer au même titre la société de prévoyance des ouvriers, à Toulouse, celles de Saint-Nicolas et de Pont-à-Mousson, dans la Meurthe, et la centième société de Lyon.

L'extension de toutes ces sociétés va encore recevoir une nouvelle et heureuse impulsion par le décret du 26 avril 1856, qui dote ces établissements de subventions à l'aide desquelles il leur sera possible de créer un fonds de retraites en faveur des membres les plus âgés et les plus nécessiteux parmi ceux qui auront acquitté la cotisation sociale au moins pendant dix ans.

La caisse d'épargne de Nancy, a donné l'utile exemple de comprendre et d'accepter la mission d'intermédiaire de la Caisse des retraites, que la loi du 16 juin 1850 a conféré à ces établissements. La caisse d'épargne de Fontainebleau a fait aussi de récentes dispositions pour entrer dans la même voie. Il est à désirer que toutes les caisses d'épargne soient invitées à se constituer intermédiaires pour la Caisse des retraites, mesure que prépare l'autorité supérieure, ainsi que la commission l'a appris avec intérêt.

Statistique des déposants. — La statistique des déposants, au 31 décembre 1855, résulte des tableaux suivants :

DÉSIGNATION DES CLASSES.	HOMMES.	FEMMES.	TOTAUX.
Ouvriers	13,879	11,001	24,880
Artisans patentés et marchands	802	663	1,465
Domestiques	470	879	1,349
Employés	3,034	1,503	4,537
Militaires et marins	290	88	378
Clergé et professions libérales	4,594	504	1,580
Sans profession [1]	4,594	4,158	8,752
TOTAUX	24,145	18,796	42,941

État civil	Célibataires	15,581
	Mariés	25,013
	Veufs	1,845
	Sans indication	502
		42,941

Age au jour du versement	De 3 à 17 ans	5,360
	De 18 à 34 ans	14,910
	De 35 à 49 ans	14,245
	De 50 à 59 ans	5,584
	De 60 ans et au-dessus	2,833
		42,941

1 Dans ce chiffre figurent 4,561 mineurs.

Age d'entrée en jouissance.	De 50 à 54 ans......	12,141
	De 55 à 59 ans......	7,391
	De 60 ans et au-dessus.	11,409
		42,941

Opérations de la Caisse des retraites depuis sa création. — Du 11 mai 1851, jour de l'ouverture à Paris, jusqu'au 31 décembre 1855, il a été reçu 131,741 versements, savoir :

	fr.	c.
74,453 à capital aliéné montant à....	18,971,591	33
57,288 à capital réservé montant à....	23,277,871	65
131,741	42,249,462	98

Ce qui donne pour moyenne du versement aliéné 255 f., du versement réservé 406 francs et pour moyenne générale 420 francs par versement.

Il a été reçu, à Paris, 74,422 versements pour 26,035,407 f. 89 c., et, dans les départements, 57,319 versements pour 16,214,055 fr. 09 c., ce qui donne pour moyenne du versement, à Paris, 350 francs, et dans les départements, 283 francs. Il a été ouvert 42,941 comptes individuels, comprenant 24,145 hommes et 18,796 femmes, divisés par catégories de professions, d'âge et d'époque d'entrée en jouissance, selon qu'il est établi dans l'état n° 6 ci-après.

	fr.	c.
Il a été reçu, tant en versements qu'en arrérages..........................	45,748,268	48
Il a été remboursé (capitaux réservés, versements irréguliers, etc., etc.).....	2,039,854	36
Reste à employer en rentes..	43,708,414	12
Il a été acheté 1,859,992 f. de rentes pour.	43,708,395	57
Reliquat à porter à nouveau..	18	55

La Caisse a fait inscrire au grand-livre, au nom de 7,789 parties, 2,199,613 fr. de rentes viagères, soit en moyenne, 282 francs pour chaque partie. Elle a fait annuler en compensation, par la caisse d'amortissement, 896,892 francs de rentes perpétuelles, représentant une valeur d'achat de 21,217,457 fr. 11 c. et un capital nominal de 23,703,486 fr. 10 c. Il lui en reste en portefeuille :

				fr.	c.
Rentes 4 1/2 ancien..	83,475	ayant coûté.		1,826,545	00
— — nouveau.	551,542	—		12,166,078	73
— 4 0/0	125,827	—		2,970,622	22
— 3 0/0	202,256	—		5,527,692	51
	963,100			22,490,938	46

Ce capital en portefeuille, avec les arrérages qu'il produira successivement, est le gage des capitaux réservés, montant à 21,357,302 fr. 74 c., que la Caisse doit rembourser au décès des titulaires, et de la valeur des rentes viagères éventuelles qu'elle doit faire inscrire au nom des déposants vivants aux époques respectivement fixées par eux.

RÉSUMÉ STATISTIQUE

DE LA

SITUATION DES SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS PENDANT L'ANNÉE 1855.

Accroissement du nombre des Sociétés.

Le nombre des Sociétés de secours mutuels ne cesse de s'accroître depuis la nouvelle organisation due au décret du 26 mars 1852.

Le relevé de celles qui ont existé en 1852 dans les divers départements n'a donné que le chiffre de 2,438, dans lequel se trouve compris celui des sociétés qui n'auraient pas figuré à l'inventaire du 31 décembre, parce qu'elles avaient été dissoutes dans le cours de l'exercice. Dès 1853, le nombre des sociétés *en activité* au 31 décembre, était de 2,773 ; au 31 décembre 1854, il était de 2,940 ; et il est, au 31 décembre 1855, de 3,123.

Le tableau suivant rend sensible le mouvement qui a eu lieu depuis l'année dernière dans les catégories des sociétés *approuvées* et des sociétés *privées :*

DATES.	Approuvées.	Privées.	TOTAL.
31 décembre 1855........	1,063	2,060	3,123
31 — 1854........	787	2,153	2,940

Les départements qui renferment le plus grand nombre des sociétés, tant *approuvées* que *privées*, se rangent dans l'ordre qui suit, au 31 décembre 1855 ;

DÉPARTEMENTS.	Approuvées.	Privées.	TOTAL.
Seine....................	73	281	354
Gironde..................	75	188	263
Nord.....................	70	184	254
Bouches-du-Rhône.........	5	180	185
Rhône....................	131	37	168
Haute-Garonne............	10	124	134
Isère....................	28	89	117
Bas-Rhin.................	9	93	102
Haut-Rhin................	17	85	102
Tarn-et-Garonne..........	8	74	82
Tarn.....................	9	68	77
Basses-Pyrénées..........	9	58	67
Jura.....................	54	»	54
Seine-Inférieure.........	22	31	53
Seine-et-Oise............	38	14	52

Sur les 3,123 sociétés qui existaient au 31 décembre dernier, 97 n'ont fourni d'autres renseignements que la *dénomination* qu'elles portent et le nom de la commune où leur siége est établi.

En classant les sociétés d'après le nombre des membres qui les composent, on forme le tableau ci-dessous, dans lequel on a rappelé pour comparaison les résultats de 1854 :

SOCIÉTÉS COMPTANT :	ANNÉES.	Approuvées.	Privées.
Moins de 100 membres..	1855...	621	1,436
Id. Id.	1854...	455	1,499
De 101 à 300 membres..	1855...	308	493
Id. Id.	1854...	240	501
Plus de 300 membres...	1855...	72	96
Id. Id.	1854...	60	80

Accroissement du nombre des membres honoraires.

Depuis le 1er janvier 1852, le nombre des membres honoraires s'est accru de plus de 100 p. 100.

ON EN COMPTAIT :	Approuvées.	Privées.	TOTAL.
Au 31 décembre 1855.	29,798	11,636	41,434
Au 31 décembre 1854.	24,292	11,008	35,300
Au 31 décembre 1853.	......	......	28,810
Au 1er janvier 1852 [1].	......	......	20,192

[1] En 1852 et 1853, la distinction entre les sociétés *privées* et les sociétés *approuvees* n'a point été faite sur les états.

Les départements qui présentent le plus de membres honoraires au 31 décembre 1855, sont :

DÉPARTEMENTS.	TOTAL.	DÉPARTEMENTS.	TOTAL.
Seine...........	6,015	Seine-Inférieure.	1,074
Nord...........	3,317	Gironde.........	988
Isère...........	2,169	Jura............	986
Seine-et-Oise....	1,607	Oise............	844
Rhône..........	1,248	Meurthe.........	788
Moselle.........	1,143	Meuse...........	691

Accroissement du nombre des membres participants.

Il en est des membres participants comme des membres honoraires. Le mouvement progressif se continue d'année en année à partir du 1er janvier 1852, époque depuis laquelle le nombre des membres participants s'est élevé de 47.3 p. 100. En voici le tableau :

ON EN COMPTAIT :	Approuvées.	Privées.	TOTAL.
Au 31 décembre 1855.	128,576	216,552	345,128
Au 31 décembre 1854.	104,033	211,768	315,801
Au 31 décembre 1853.	....	....	289,446
Au 1er janvier 1852[1].	....	....	234,280

Les départements qui comptent le plus grand nombre de participants sont :

DÉPARTEMENTS.	Approuvées.	Privées.	TOTAL.
Seine..............	14,437	35,373	49,810
Nord...............	10,263	13,659	23,922
Gironde...........	7,573	15,120	22,693
Haut-Rhin.........	4,431	17,006	21,437
Isère..............	2,283	12,226	14,509
Rhône.............	11,758	1,996	13,754
Bouches-du-Rhône..	706	12,674	13,380
Haute-Garonne.....	1,127	11,670	12,797
Tarn...............	1,493	8,602	10,095
Seine-Inférieure....	6,132	3,414	9,546

Effectif moyen des participants et des honoraires. Entrées et sorties.

Les sociétaires inscrits au 31 *décembre* 1855, au nombre de 345,128, n'ont point été tous présents durant l'année entière : un certain nombre est entré dans le

1 Même observation. (V. la note précédente.)

cours de l'exercice ; d'un autre côté, tous les sociétaires inscrits au 1er janvier, au nombre de 327,984, ne seront point présents durant l'année entière ; un certain nombre d'entre eux sortira par décès, par expulsion ou par radiation ; ni l'un ni l'autre des effectifs, à ces deux époques, ne représentent donc un effectif réel et constant pour toute l'année ; mais on peut admettre que les sociétaires nouveaux sont entrés également dans les différents mois de l'année et les compter chacun pour une demi-année de présence ; de même pour les sociétaires sortis. En faisant, soit au nombre des sociétaires du 1er janvier, soit à celui du 31 décembre, la correction résultant de cette supposition, on peut considérer le nombre qui en résulte comme représentant un personnel qui aurait été présent dans les sociétés *durant toute l'année* sans changement. Ces corrections reviennent, pour ce personnel constant, à la moyenne entre l'effectif du 1er janvier et celui du 31 décembre. Voici le tableau de cette moyenne pour les deux catégories de sociétés et pour les deux sexes.

EFFECTIF	SOCIÉTÉS APPROUVÉES.		SOCIÉTÉS PRIVÉES.		LES 2 CATÉGORIES RÉUNIES.	
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.
Au 1er janv. 1855	101,438	15,198	187,730	23,618	289,168	38,816
Au 31 décre 1855.	111,031	17,545	192,361	24,191	303,392	41,736
Moyenne par sexe...	106,234	16,371	190,045	23,904	296,280	40,276
Moyenne par catégor.	122,606		213,950		336,556	

Voici pour les membres *honoraires* un tableau analogue au précédent :

EFFECTIF.	Approuvées.	Privées.	Les 2 catégor. réunies.
Au 1er janvier 1855...	26,305	11,308	37,613
Au 31 décembre... ...	29,798	11,636	41,434
Moyenne......	28,051 1/2	11,472	39,523 1/2

Le nombre moyen des membres *honoraires* est de 11.74 p. 100 du nombre moyen des *participants*.

Le mouvement total des sociétaires en entrées et en sorties a été, dans l'année 1855, savoir :

	SOCIÉTÉS APPROUVÉES.		SOCIÉTÉS PRIVÉES.		LES 2 CATÉGORIES RÉUNIES.		TOTAUX GÉNÉRAUX.
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	
Membres entrés.	20,622	4,596	22,704	3,097	43,326	7,693	51,019
Membres sortis.	11,029	2,249	18,073	2,524	29,102	4,773	33,875
	31,651	6,845	40,777	5,621	72,428	12,466	84,894

Accroissement du nombre des femmes sociétaires.

Les tableaux du paragraphe précédent montrent assez que le nombre des femmes s'est accru dans le cours de 1855 ; cet accroissement a été de 15 1/2 p. 100 dans les sociétés *approuvées*, et seulement de 2 1/2 p. 100 dans les sociétés *privées*. En se reportant au 31 décembre 1852, époque à laquelle on a, pour la première fois, constaté le nombre des femmes présentes dans les associations, on forme le tableau qui suit :

	Approuvées.	Privées.	TOTAL.
Au 31 décembre 1855..	17,545	24,191	41,736
— 1854..	13,219	23,113	36,332
— 1853..	10,132	22,468	33,482
— 1852[1].	......	......	26,381

Les femmes sociétaires se partagent en deux séries bien distinctes : celle des femmes qui font partie des sociétés d'hommes administrées exclusivement par ceux-ci, et celle des femmes qui forment entre elles des sociétés, entièrement distinctes, d'où les hommes sont exclus. 115 sociétés de cette nature ont fourni des renseignements complets sur l'exercice 1855. Quinze seulement appartiennent à la catégorie des sociétés *approuvées* ; et, sur ces 15, cinq seulement existaient antérieurement au décret du 26 mars 1852. Les 100 autres qui sont des sociétés *privées*, dont la majorité fonctionne depuis plus de

1 Même observation qu'à la page 223.

dix ans, et dont un grand nombre a plus de *vingt* ans d'existence, présentent les résultats suivants :

Départements où elles sont établies : Seine, 12 ; Bas-Rhin, 14 ; Maine-et-Loire, 1 ; Haute-Marne, 1 ; Isère, 20 ; Haute-Garonne, 2 ; Gironde, 4 ; Landes, 2 ; Lot-et-Garonne, 1 ; Basses-Pyrénées, 9 ; Tarn, 14 ; Tarn-et-Garonne, 20. Total, 100.

Nombre des membres honoraires au 1er janvier 1855, 815 ; *femmes sociétaires* au 1er janvier 1855, 10,316.

Entrées dans l'année : honoraires, 60 ; femmes sociétaires, 572.

Sorties : honoraires, 36 ; sociétaires, 474.

Nombre des membres honoraires au 31 décembre 1855, 839 ; *des femmes sociétaires* au 31 décembre 1855, 10,458.

Femmes malades secourues, 2,126.

Journées de maladie payées, 56,383.

Décès, 273.

Avoir : au 1er janvier 1855, 212,347 fr.; au 31 décembre 1855, 229,845 fr.

Les cotisations mensuelles payées par les femmes sociétaires et les indemnités journalières de maladie varient généralement ainsi qu'il suit :

Dans le département de la Seine : de 60 centimes à 1 franc pour les cotisations, et de 85 centimes à 1 fr. 28 c. pour les indemnités ; mais les frais médicaux et pharmaceutiques sont à la charge des malades à deux ou trois exceptions près, et compensent l'excédant de l'indemnité.

Dans le Bas-Rhin : de 87 centimes à 1 fr. 08 cent. pour les cotisations, et de 50 à 75 centimes pour les indemnités ; ici la compensation se fait aussi, mais en sens contraire, car les frais médicaux et pharmaceutiques sont à la charge du malade.

Dans l'Isère : de 75 centimes à 1 franc pour les cotisations, et pour les indemnités seulement de 25 à 55 centimes ; mais les frais médicaux et pharmaceutiques sont à la charge de la société.

Dans le Tarn : de 25 à 70 centimes pour les cotisations, et de 60 à 75 centimes pour les indemnités ; mais les frais médicaux et pharmaceutiques ne sont pas à la charge de la société.

Dans le Tarn-et-Garonne : de 50 à 60 et à 75 centimes pour les cotisations, et pour l'indemnité, de 57 centimes à 1 franc; la société paie, de plus, le médecin; mais les frais pharmaceutiques sont à la charge du malade.

Dans la Gironde, les Landes, le Lot-et-Garonne et la Haute-Garonne, la cotisation varie de 50 centimes à 1 franc; et l'indemnité, de 75 centimes à 1 franc; mais les frais pharmaceutiques ne sont pas à la charge de la société, et le médecin est généralement à la charge du sociétaire.

Enfin, dans le département des Basses-Pyrénées, la cotisation n'est généralement que de 25 centimes; et l'indemnité, de 28 centimes. La société n'y paye, il est vrai, que très-rarement les frais médicaux et pharmaceutiques, mais il ne faut pas oublier que ces frais sont d'autant plus lourds que la cotisation est plus faible; ce qui est le cas dans ce département. Néanmoins, et malgré la faiblesse de cette cotisation, les sociétés de ce département auraient fonctionné, en 1855, d'une manière aussi satisfaisante que les autres années, si une mortalité extraordinaire et exceptionnelle n'avait sévi sur les sociétés. Celles-ci ont compté près de 1 décès sur 20 sociétaires, et c'est aux frais d'enterrement qu'est dû presque entièrement l'excédant des dépenses, auquel on a pourvu avec la réserve des années antérieures.

Les 15 sociétés de femmes ayant reçu l'approbation et fonctionnant avec leurs présidentes nommées par l'Empereur, sont réparties, au 31 décembre 1855, savoir : dans la région du Sud-Est, 9, dont 7 dans l'Isère, 1 dans l'Ardèche, 1 dans le Var; dans la région du Sud-Ouest, 4, dont 2 dans la Gironde, et 2 dans le Tarn-et-Garonne; dans la région du Centre, 1, appartenant au département de Loir-et-Cher; et dans la région du Nord-Est, 1, appartenant au Bas-Rhin.

Au 31 décembre 1855, ces 15 sociétés approuvées comptaient 2,142 sociétaires et 204 membres honoraires; elles avaient eu 29 décès et possédaient près de 48,000 francs; elles ont été presque toutes fondées postérieurement au décret de 1852, et plusieurs fonctionnent depuis à peine une année.

En ajoutant ces 2,142 femmes, formant l'effectif des sociétés *approuvées* au 31 décembre dernier, aux 10,458 des sociétés *privées* à la même date, on a un total de 12,600.

Pensionnaires et infirmes ou incurables.

En voici les chiffres relevés pour les différentes années, au 31 décembre.

	Approuvées.	Privées.	TOTAL.
Années 1855.........	1,170	3,293	4,463
— 1854.........	648	2,694	3,342
— 1853.........	.....	.....	3,743
— 1852.........	.....	.....	3,443

Tableau des âges des membres participants.

L'administration n'a pas reçu exactement de chacune des sociétés, dont la réunion présente un effectif moyen de 336,556 sociétaires, les renseignements demandés sur l'âge de chacun des sociétaires et sur leurs maladies classées selon les âges. Néanmoins, le plus grand nombre des sociétés a rempli, pour cet objet, les tableaux qui leur ont été envoyés. Il en résulte que 274,249 individus ont pu être classés par rang d'âge, année par année, avec le détail des maladies éprouvées, et se trouvent distribués, ainsi qu'il suit, dans les quatre périodes vingtenaires comprises entre 16 et 95 ans.

	Approuvées.	Privées.	TOTAL.
De 16 à 35 ans..	36,280 1/2	63,888 1/2	101,169
De 36 à 55 —	51,394	89,513 1/2	140,907 1/2
De 56 à 57 —	9,907	21,912 1/2	30,819 1/2
De 76 à 95 —	248 1/2	1,104 1/2	1,353
		TOTAL GÉNÉRAL. . .	274,249

Pour rendre les comparaisons plus faciles, les nombres précédents sont ramenés, par une réduction proportionnelle, à ce qu'ils seraient sur 1,000 individus, et l'on forme ainsi le tableau suivant, dans lequel on a rappelé les chiffres des années antérieures, et qui montre que, sur 1,000 membres des sociétés de secours, on en comptait en 1855, en 1854 et en 1853, savoir :

	Approuvées.		Privées.	
	1855.	1854.	1855.	1854.
De 16 à 35 ans.	371	361 1/3	362	351
De 36 à 55 —	525 1/2	536 1/3	507 1/2	509
De 56 à 75 —	101	100	124 1/4	134
De 76 à 95 —	2 1/2	2 1/3	6 1/4	6
	1,000	1,000	1,000	1,000

Proportion des malades.

Nombre des journées de maladies. — En formant le tableau du nombre des malades, pour 1855, et y rappelant les années précédentes, on trouve le résultat suivant pour la proportion du nombre des malades à celui des sociétaires :

Approuvées.		Privées.	
1855.	1854.	1855.	1854.
29.9 p. 0/0	32 p. 0/0	29.4 p. 0/0	29 p. 0/0

Il a été payé aux 81,099 malades sur les 274,249 sociétaires moyens, pour lesquels on a obtenu des documents de maladie, des indemnités quotidiennes correspondant à 1,672,828 journées de maladie et de convalescence, ou d'interruption de travail; ce qui donnerait une moyenne de 6 jours 100 millièmes de maladie pour chaque sociétaire, en supposant que tous les sociétaires eussent éprouvé le même nombre de jours de maladie, et de 20 jours 6 dixièmes, pour chaque malade, en supposant que toutes les maladies eussent eu la même durée.

Voir page 231 le tableau comparatif de ces nombres de journées de maladie divisées par périodes.

Il ne faut pas oublier que les journées de maladie, dont on a fait le relevé, ne sont que les journées de maladie *payées* et non les journées de maladie réellement éprouvées. Les deux chiffres ne sont pas rigoureusement les mêmes. En effet, l'usage général des sociétés est de ne point payer d'indemnité pécuniaire pour les maladies dont la durée ne dépasse point un certain nombre de jours, variable selon les sociétés : 3 ou 4 jours ordinairement ; mais quelquefois 5, 6, 7 et même 8 jours. De même, lorsque la maladie dépasse une certaine durée (6 mois le

plus fréquemment), la société peut cesser et cesse souvent de payer une indemnité, se bornant à continuer les

	SOCIÉTÉS approuvées.		SOCIÉTÉS privées.		ENSEMBLE des SOCIÉTÉS.	
(1re période de 16 à 35 ans) :	1855	1854	1855	1854	1855	1854
Proportion des malades sur 100 sociétaires.......	28.4	31	28.0	28.0	28.3	29
Journées de maladie payées moyennement par sociétaire...............	4.7	5	5.0	4.8	4.9	4.9
Journées de maladie payées moyennement par malade.................	16.5	16	17.6	17.3	17.2	17.0
(2e période de 36 à 55 ans) :						
Proportion des malades sur 100 sociétaires.......	30.6	33	29.0	28.0	29.0	29.9
Journées de maladie payées moyennement par sociétaire...............	6.2	6.4	6.0	6.0	6.0	6.2
Journées de maladie payées moyennement par malade.................	20.3	19	20.6	21.0	20.5	20.6
(3e période de 56 à 75 ans) :						
Proportion des malades sur 100 sociétaires.......	31.4	33.3	34.0	34.0	34.3	34.0
Journées de maladie payées moyennement par sociétaire...............	8.5	8.38	10.3	9.4	10.0	9.2
Journées de maladie payées moyennement par malade.................	27.1	25.15	30.2	28.0	29.3	27.4
(4e période de 76 à 95 ans) :						
Proportion des malades sur 100 sociétaires.......	32.2	40.2	37.9	35.5	36.0	36.3
Journées de maladie payées moyennement par sociétaire...............	10.5	11	17.7	17.0	16.5	15.8
Journées de maladie payées moyennement par malade...............	32.7	27.3	46.7	47.0	44.6	43.6

secours médicaux et pharmaceutiques : les états de situation ne tiennent compte jusqu'à présent que des jours

de maladie *payés*, c'ést-à-dire seulement de ceux qui ont été l'objet d'une indemnité pécuniaire. Il y aurait donc une correction à faire au nombre de jours *payés*, pour obtenir le nombre de jours de maladie *éprouvés* par les sociétaires. D'un autre côté, ce qu'on appelle *maladie* dans les sociétés de secours mutuels, serait mieux dénommés : « *suspension de travail.* » Il y a tel métier dans l'exercice duquel le travail peut être suspendu par une blessure légère qui est, dans ce cas, comptée et payée comme maladie, mais qui, dans une autre profession, serait considérée comme insignifiante et ne suspendrait point le travail.

Nombre des décès.

Le nombre total des décès, en 1855, comparé aux nombres moyens des sociétaires présents dans l'année, a été, savoir :

Sociétés approuvées : Sur 122,606, de 1,630 ou 1.33 p. 100. (En 1854, 1.54 p. 100.)

Sociétés privées : Sur 213,950, de 3,378 ou 1.57 p. 100. (En 1854, 1.59 p. 100.)

Ensemble des sociétés : Sur 336,556, de 5,008 ou 1.48 p. 100. (En 1854, 1.58 p. 100; en 1853, 1.16; en 1852, 1.33 p. 100.)

Ces proportions présentent dans les dernières années les effets dus au choléra.

Recettes et dépenses.

Les *recettes* de 1855 se composent de la manière suivante :

	fr. c.	fr. c.
Subventions de l'État, des conseils généraux, des conseils municipaux; dons et legs	448,260 93	907,274 55
Cotisations des membres honoraires	459,013 62	
Cotisations des membres participants	4,033,869 57	4,343,105 66
Amendes	122,647 68	
Droits d'entrée	186,588 41	
Intérêts provenant des capitaux placés		553,204 95
Recettes diverses		366,528 91
TOTAL......		6,170,114 07

La recette de 1855 présente sur celle de 1854 une augmentation de 449,022 fr. 54 cent.

Depuis et y compris 1852 jusqu'à 1855 inclus, le montant total des subventions, dons et cotisations des membres honoraires s'élève au chiffre de 3 millions 1/4.

Les *dépenses* de 1855 se décomposent de la manière suivante :

	fr. c.	fr. c.
Honoraires ou visites des médecins	577,315 54	
Frais pharmaceutiques	612,740 02	3,218,953 46
Secours en argent, indemnités ou journées de malades	2,028,897 90	
Frais funéraires	200,155 40	318,657 56
Secours aux veuves et orphelins.	118,502 16	
Pensions d'infirmités aux malades	160,244 54	519,424 26
Pensions de retraites aux vieillards	359,179 72	
Frais de gestion proprement dite, comprenant principalement les dépenses pour les agents		295,867 86
Dépenses diverses, matériel, frais généraux		572,874 46
Total		4,925,777 60

Malgré la cherté des subsistances, les recettes ont dépassé les dépenses en 1855, comme dans chacune des années précédentes ; l'excédant s'est élevé à la somme de 1,244,336 fr. 47 cent.

Fonds de réserve.

L'excédant de la recette ajouté au capital que possédaient les sociétés au commencement de l'année, donne pour le 31 décembre 1855, une réserve qui s'élève à 149,971,104 fr. 78 cent.

	fr. c.
La réserve est, au 31 décembre 1855, de.	14,971,104 78
Elle était, au 31 décembre 1854, de....	13,333,972 55
— au 31 décembre 1853, de....	12,089,561 05
— au 31 décembre 1852, de....	10,714,877 19
Enfin, au 1er janvier 1852, de..........	9,649,660 98

Les sociétés approuvées possèdent un million environ de plus qu'en 1854, et les sociétées privées près de 700,000 francs de plus.

Pour déduire des chiffres qui précèdent la réserve

moyenne par tête de sociétaire, il faut prendre pour diviseur le nombre des sociétaires au 31 décembre 1855, soit 128,576 pour les sociétés approuvées, 216,552 pour les privées, et 345,128 pour l'ensemble; il en résulte le tableau suivant, dans lequel on a ajouté les chiffres correspondants de 1854 :

Réserve par tête de Sociétaire.	Approuvées.	Privées.	MOYENNE.
Au 31 décembre 1855...	36.57	47.42	43.37
Au 31 décembre 1854...	36.03	45.25	42.22

Les départements qui possédaient, au 31 décembre dernier, le plus fort capital de réserve, sont les suivants :

DÉPARTEMENTS.	ENSEMBLE. fr.	c.	DÉPARTEMENTS.	ENSEMBLE. fr.	c.
Seine............	6,685,131	56	Seine-Inférieure.	341,916	79
Rhône...........	961,067	08	Moselle........	314,910	75
Bouches-du-Rhône.	858,450	42	Tarn-et-Garonne.	233,492	37
Isère............	650,774	46	Haute-Garonne.	228,337	42
Gironde..........	633,688	75	Haut-Rhin	214,748	89
Seine-et-Oise.....	387,594	80	Tarn...........	201,152	11

Si l'on compare les économies de l'année dans les sociétés approuvées et dans les sociétés privées, on trouve que :

Dans les *approuvées*, on a eu 630,229 fr. 30 c., ou 27.5 p. 100 de la recette.

Dans les *privées*, 614,106 fr. 94 c., ou 15.8 p. 100 de la recette.

Déjà en 1854 on avait remarqué des proportions à peu près semblables : 31 p. 100 et 15 p. 100. L'avantage est bien sensible du côté des sociétés approuvées; mais il ne faut pas oublier que celles-ci profitent d'un concours extérieur dont les autres sont loin de jouir au même degré.

Proportion, par tête, des recettes et dépenses dans les Sociétés approuvées et privées.

En divisant les recettes et dépenses des sociétés de chacune des deux catégories par les nombres moyens de sociétaires qui ont été déjà constatés, savoir : 122,606 pour les sociétés *approuvées*, et 213,950 pour les sociétés *privées*, on présente les éléments financiers des sociétés sous une forme qui rend plus sensible leur mécanisme et qui permet les comparaisons les plus complètes. Les deux tableaux ci-dessous résument les résultats de 1855.

Recettes.

	Sociétés approuvées. fr.	f. c.	Sociétés privées. fr.	f. c.
Subventions, dons et legs..	2,265	5 04	0,796	1 35
Cotisations des membres honoraires....................	2,773		0,556	
Cotisations des membres participants................	10,598	11 40	12,781	13 77
Amendes.................	2,201		0,457	
Droits d'entrée............	0,602		0,527	
Intérêts des capitaux placés.	»	1 30	»	1 84
Recettes diverses [1]........	»	0 96	»	1 17
Totaux par tête...		18 70		18 13

Dépenses.

	Sociétés approuvées. fr.	f. c.	Sociétés privées. fr.	f. c.
Honoraires et visites de médecins..................	1,769	9 32	1,684	9 70
Frais pharmaceutiques.....	1,973		1,733	
Secours en argent, pour journées de maladies........	5,581		6,284	
Frais funéraires..........	0,539	0 69	0,626	1 09
Veuves et orphelins.......	0,159		0,463	
Pensions aux infirmes et invalides.....................	0,255	0 80	0,602	1 97
Pensions de retraite aux vieillards..................	0,547		1,365	
Gestion, salaire d'agents...	0,92	2 74	0,86	2 49
Dépenses diverses, mobilier, frais généraux [2].............	1,82		1,63	
Totaux par tête...		13 55		15 25

---

1 Parmi les *recettes diverses* se rangent : la vente des statuts, le produit des quêtes à l'église lors de la fête de la Société et celui des loteries ou concerts au profit de l'association ; l'abandon fait par les sociétaires de leur indemnité de maladie; la vente de quelques pièces de mobilier; une cotisation extraordinaire exigée par quelques Sociétés au moment du décès d'un membre ou pour des maladies d'une durée exceptionnelle; un remboursement de trop perçu par un malade; un paiement de cotisations arriérées par un sociétaire qui rentre après une absence, etc.

2 Parmi les *dépenses diverses* se rangent : l'achat ou le renouvellement du mobilier, et notamment du mobilier funéraire; les secours exceptionnels et actes de bienfaisance; les remboursements à des candidats refusés qui avaient versé conditionnellement leurs cotisations; les dépenses faites dans quelques sociétés pour l'achat de pain et de légumes secs livrés à meilleur marché aux sociétaires

TABLEAU DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION

DU SUCRE DE BETTERAVE

DEPUIS LE COMMENCEMENT DE LA CAMPAGNE 1855-1856 JUSQU'A LA FIN DU MOIS D'AOUT 1856.

FABRIQUES.

NOMS des DÉPARTEMENTS.	Nombre de fabriq. en activité.	Nombre de fabriq. inactives	CHARGES et ENTRÉES.	SUR CES QUANTITÉS ont été FABRIQUÉES.	DÉCHARGES et SORTIES.	SUR CES QUANTITÉS ONT ÉTÉ mises en consommat.	envoyées aux entrepôts.	expédiées sur les distilleries.
			k	k	k	k	k	k
Aisne..........	46	»	16,029,546	15,687,818	15,388,966	1,433,630	13,558,031	397,305
Nord..........	128	5	47,349,337	46,222,071	45,577,631	8,178,507	35,825,150	1,377,963
Oise..........	15	1	5,323,471	5,101,778	5,023,855	655,581	4,231,400	109,604
Pas-de-Calais..	47	4	16,515,359	15,512,088	15,819,682	4,334,012	10,605,140	477,230
Somme.........	29	»	7,760,423	7,582,196	7·363,952	1,147,896	6,135,490	180,566
8 autres départements.......	10	1	2,125,034	2,091.712	1,729,012	1,105,294	573,300	50,418
TOTAUX.	275	11	95,103,170	92,197,663	91,003,098	16,854,920	70,928,511	2,593,086
Résultats de l'époque correspond. de 1855.	208	66	52,902,878	44,669,644	50,180,864	15,955,848	32,170,703	1,824,242
Augmentation..	67	»	42,200,292	47,528,019	40,822,234	899,072	38,757,808	768,844
Diminution	»	55	»	»	»	»	»	»

ENTREPOTS.

NOMS des ENTREPÔTS.	CHARGES et ENTRÉES.	DÉCHARGES et SORTIES.	RESTE en ENTREPÔT.
	kil.	kil.	kil.
Paris	43,000,866	37,219,329	5,781,537
Lille	16,279,871	15,316.393	963,478
Douai	6,534,949	6,404,797	130,152
Valenciennes..................	10,320,516	9,728,961	591,555
Orléans	»	»	»
Arras	693,900	688,900	5,000
TOTAUX...............	76,830,102	69,358,380	7,471,722
Résultats de l'époque correspondante de 1855...............	45,843,574	45,467,189	376,385
Augmentation	30,986,528	23,891,191	7,095,337
Diminution............	»	»	»

les plus malheureux; les sommes que certaines sociétés se sont partagées en fin d'exercice, soit en conformité de leurs statuts, soit par suite de la crise alimentaire.

RÉSULTATS

DE

LA FABRICATION ET DE LA VENTE EXCLUSIVES DU TABAC, EN 1855.

Au 31 décembre 1854, la Régie avait encore à recouvrer sur les produits :

	fr.	c.	fr.	c.
1° De l'année 1847	13	64		
2° De l'année 1854......	6,574	24	1,642,164	38
Elle se trouvait en avance, envers les consuls à l'étranger, de...........	1,635,576	50		

Il lui restait à payer sur les dépenses,

	fr.	c.	fr.	c.
1° Des années 1834 à 1853 inclusivement.........	2,082	84	1,223,431	94
2° De l'année 1854......	1,221,349	10		

Elle possédait en tabacs, soit dans ses établissements, soit en cours de transport : 55,338,507 kil. 178 gr.

	fr.	c.
Cette quantité a été comprise dans le compte de 1854 pour une valeur de.................	66,229,400	33
La Régie possédait, en outre, à cette même époque, tant en bâtiments qu'en ustensiles, machines, mobilier et fournitures de tout genre, une valeur de...........................	19,206,956	60
La valeur totale du capital de la régie était donc au 31 décembre 1854, de..............	85,436,356	93

La Régie a acheté, dans le cours de l'année 1855 :

kil.	gr.		fr.	c.
15,318,915	000	de tabacs indigènes en feuilles, pour la somme totale de............	11,684,000	82
		Prix moy. par 100 k. 76 f. 27 c.		
4,093,432	000	de tabacs d'Europe en feuilles, pour la somme totale de............	4,220,974	01
		Pr. moy. par 100 k. 103 fr. 11 c.		
19,851,609	000	de tabacs d'Amérique en feuilles, pour la somme totale de (y compris 24,544 f. 03 c. de frais accessoires).........................	20,931,336	97
		Pr. moy. par 100 kil. 105 f. 43 c.		
[1] 151,927	340	ou 37,981,835 cigares de la Hava-		

[1] Y compris 30 kil. 700 gr. de cigares du Brésil pour une valeur de 646 fr. 91 c.

		fr.	c.
	ne, pour la somme totale de (y compris 442 f. 10 c. de frais accessoires).....................	3,894,066	84
	Pr. moy. par 100 k. 2,563 f. 11 c.		
	— par 1,000 cig. 102 f. 52 c.		
1 4,990 040	de tabacs fabriqués ou en cours de fabrication pour la somme de...	36,080	70
	Pr. moy. par 100 k. 723 f. 05 c.		
100,588 996	de tabacs saisis et repris des débitants, pour une somme totale de.	133,348	32
	Pr. moy. par 100 k. 132 f. 56 c.		
39,521,462 376	pris en charge dans les divers établissements de la Régie ont donc coûté........................	40,899,807	66

	kil.	gr.
Cette quantité (en tabacs achetés pendant l'année 1855) de..................................	39,521,462	376
jointe à celle existant dans les établissements au 1er janvier, ci..............................	55,338,507	178
forme un TOTAL de................................	94,859,969	554

en tabacs de toute espèce, auxquels se sont appliqués les travaux que la Régie a ordonnés, ainsi que les dépenses qu'elle a faites dans le cours de l'année.

Pour expertiser, recevoir, emmagasiner 39,256,935 kil. de tabacs achetés et pris immédiatement en charge dans les vingt-cinq magasins de matières premières que la régie possède en France et en Afrique; pour donner tous les soins que réclame, dans ces vingt-cinq établissements, la conservation de cette quantité et de celle des 23,354,770 kil. qui déjà y étaient emmagasinés au 1er janvier; pour emballer et pour expédier aux manufactures 28,077,891 kil. de tabacs destinés à leur approvisionnement, déduction faite des quantités expédiées en transit, la régie a dépensé, savoir :

	fr.	c.
En traitements..................................	216,481	17
En frais de loyer, de conservation et de main-d'œuvre..................................	995,145	07
TOTAL.................	1,211,626	24

1 Dont 4,962 kil. 090 gr. de cigarettes pour une valeur de 35,960 fr. 92 c.

Le taux moyen des frais dans les vingt-cinq magasins en question a été de 3 fr. 08 cent. 64 par 100 kil. sur les tabacs achetés et manutentionnés dans le courant de l'année.

Les soins et les travaux, dans les onze manufactures, ont porté sur une quantité de 54,387,219 kil. 608 gr.

Sur cette quantité, 25,490,679 kil. 317 gr.,

	kil.	gr.	
Dont	11,903,740	000	en feuilles indigènes,
	1,110,116	000	en feuilles d'Europe,
	12,328,589	000	en feuilles d'Amérique,
	9,756	000	en feuilles de divers autres crus,
	527	070	en cigares de la Havane,
	41,470	265	de tabacs fabriqués renvoyés des entrepôts,
et	96,480	982	de tabacs de saisies,

ont été livrés dans les ateliers, où ils ont reçu tous les soins de la fabrication ;

Et 24,006,076 kil. 804 gr. de tabacs de diverses qualités (non compris 160,082 kil. 440 gr. de cigares de la Havane et 146 kil. de tabacs en feuilles) ont été fabriqués dans les mêmes manufactures, et expédiés de ces établissements et reçus dans les entrepôts. Les frais de fabrication se sont élevés, savoir :

	fr.	c.
En traitements, à........................	460,224	64
En frais de main-d'œuvre et de fournitures de toute espèce, à...........................	7,189,924	93
TOTAL...............	7,650,149	57

Le taux moyen des frais de fabrication a été de 30 fr. 01 cent. 15 par. 100 kil. des quantités livrées aux ateliers pendant l'année.

En vertu d'un marché passé en adjudication publique, le 30 septembre 1851, pour cinq ans, à dater du 1er janvier suivant, les transports ont été effectués, pendant l'année 1855, aux prix suivants, savoir :

Pour le service habituel, 1 centime 34 cent. } par quintal métrique
Pour le service accéléré, 3 centimes 5 dix.. } et par kilomètre.

La Régie s'est réservé la faculté de se servir de la voie de mer, pour les tabacs en feuilles, lorsque ce mode de transport lui présente de l'économie.

	kil.	gr.
Les quantités transportées des magasins et celles expédiées des entrepôts en tabacs saisis aux manufactures ont été de..........................	28,170,923	472
Celles qui ont été transportées des manufactures aux entrepôts ont été de..........................	24,166,305	244
y compris 160,082 kil. 440 gr., poids vénal de cigares de la Havane et de Manille, et 164 kil. de tabacs en feuilles pour être vendus aux droguistes.		
La dépense totale des frais de transport s'est élevée à..................................	2,287,977	83

Le taux moyen a été de 4 fr. 65 cent. par 100 kil. pour les tabacs en feuilles transportés des magasins aux manufactures, et de 2 f. 67 cent. seulement pour les tabacs fabriqués arrivés dans les entrepôts, la distance moyenne à parcourir étant beaucoup moins considérable dans le dernier cas.

348 entrepôts ont été ainsi approvisionnés, et la valeur moyenne des quantités rendues dans ces établissements, y compris la reprise du compte précédent, ressortait, au moment de la vente, en ce qui concerne les tabacs fabriqués en France, à 147 fr. 09 cent. 40 les 100 kil., tant d'après le taux moyen au départ des manufactures, qu'augmenté des frais de transport, de conservation et de vente, etc., qu'ils ont supportés dans lesdits entrepôts. Et c'est d'après cette valeur que les restants dans les magasins des entreposeurs, au 31 décembre 1855, ont été compris à l'inventaire général de la régie à ladite époque.

Ainsi la régie a dépensé, en 1855,

	fr.	c.
Pour achat de tabac..........................	40,899,807	66
Pour achat de transport	2,287,977	83
En frais d'exploitation entrant comme élément dans la valeur des tabacs,		
1° Frais imputés sur le budget du service spécial des tabacs y compris 17 fr. 85 c. constatés sur les exercices clos..	9,914,186	71
2° Frais imputés sur le budget des contributions indirectes..................................	644,354	34
TOTAL.............	53,746,326	54

Sur cette somme, il a été payé, avec imputation au budget du service spécial des

	fr. c.	fr. c.
tabacs, exercice 1855, y compris 17 fr. 85 c. payés sur les exercices clos..........	50,973,866 25	53,705,005 93
Mais il faut ajouter à cette somme les payements des dépenses de 1855, imputées au budget de 1854, pour........	2,731,139 68	
et déduire de celle de 53,705,005 f. 93 c. le montant de l'avance envers les consuls et les agents supérieurs de la Régie en Afrique, dont les tabacs achetés pour le compte de l'Administration, en 1855, n'ont été pris en charge qu'en 1856, ci.....		1,048,076 06

Ainsi les dépenses de 1855 qui été payées avec imputation au budget du service spécial des tabacs sont de........................	51,756,929 87	52,397,417 74
Celles imputées sur le budget des contributions indirectes étant de..	640,487 87	
La somme de............................		1,348,908 80

restant à payer au 31 décembre, sera comprise dans le compte de 1856, en y mentionnant l'origine de la dépense.

La Régie a vendu dans ses divers établissements, pendant le cours de l'année, savoir :

kil. gr.		fr. c.
872,102 092	tabacs fabriqués et en feuilles et résidus de fabrication destinés à l'exportation, à la marine et aux droguistes pour la somme totale de................................	1,240,639 51
62,553 576	tabacs perdus ou avariés en totalité en cours de transport, pour une somme totale de... Pr. moy. de remboursement 1 f. 15 c. le k.	72,368 19

Les tabacs fabriqués vendus aux débitants, aux consommateurs, et les manquants dans les entrepôts sont, savoir :

	kil. gr.		fr. c.	
23,595,357 873	14,894,536 075	tabac ordin. Pr. moy. fr. c. par kil. 7 25	107,994,838 98	151,165,691 11
	5,851,592 080	tab. à pr. réd. Pr. moy. 2 24	13,149,448 24	
	1,148,095 800	tab. de troup. Pr. moy. 1 30	1,496,655 69	
	1,701,133 918	tab. étran. et de luxe....	28,524,748 20	

y compris les cigares de la Havane et de Manille, qui entrent dans ce dernier résultat en quantité, au poids vénal, pour 175,501 k. 160 gr. et en produit pour 7,953,395 fr. 15 c. au prix moyen de 45 fr. 32 c. le kilogramme de 250 cigares.

Le prix moyen des tabacs dits *étrangers* est 16 fr. 76 c.

Le prix moyen général des ventes en ce qui concerne les tabacs fabriqués en France, a été de 6 fr. 13 c. 14 par kil. ou 613 fr. 14 c. par 100 kilogrammes sur 23,954,937 kil. 981 gr. pour un produit de 146,878,444 fr. 99 c.

La valeur moyenne dans les entrepôts ressort à 147 fr. 09 c.

24,530,093 541 de tabacs vendus ont donc produit.......... 152,478,698 81

La Régie a fait en outre, quelques recettes extraordinaires, savoir :

	fr. c	
Pour manquants à la charge des planteurs. .	17,467 13	718,717 02
Pour droits sur tabacs importés.........	653,987 01	
Pour droits de pesée, etc., des tabacs cultivés pour l'exportation.	16,900 87	
Pour prix de colis et recettes extraordinaires.	30,362 01	

Le produit total a donc été de.................... 153,197,415 83

dont 153,177,389 fr. 04 c. recouvrés pendant l'année 1855,

et 20,026 fr. 79 c. à recouvrer.

La dépense s'étant élevée, y compris 17 fr. 85 c. employés sur les exercices clos, à......................... 53,746,326 54

La différence entre le produit et la dépense est de....... 99,451,089 29

à laquelle il faut ajouter l'augmentation survenue dans le capital de la régie, qui est, 1° sur la valeur des matières inventoriées à la fin de l'année de. .... 13,800,710 51 | 14,365,494 02

2° Sur la valeur des bâtiments, machines, etc., de.................... 564,783 51

Le bénéfice net est de.............. 113,816,583 31

Le résumé de ces opérations est :

	fr.	c.
1° Que le bénéfice obtenu en 1855 a été de. y compris l'augmentation sur le capital d'une somme de 14,365,494 fr. 02 c.	113,816,583	31
2° Que la Régie a laissé à la disposition du Trésor, compensation faite des recouvrements et des payements effectués pendant l'année 1855, la somme de......................	99,247,999	13
3° Qu'elle a à recouvrer en 1856, pour solde des produits de 1855, la somme de.........	20,026	79

	fr.	c.
4° Qu'il lui reste à payer en 1856, pour solde des dépenses de 1855, la somme de..........	1,348,908	80
5° Que son capital, au 31 décembre 1855, était de..............................	99,801,850	95

Ce capital s'est trouvé représenté :

1° Par les tabacs inventoriés à la fin de l'année 1855 ;

2° Par les bâtiments, meubles, machines, ustensiles et fournitures de tout genre qu'elle possédait à la même époque.

Les tabacs existant dans les établissements de la Régie se composaient de :

kil.	gr.		fr.	c.
16,541,172	000	feuilles indigènes, ayant une valeur de...........................	16,166,669	05
3,501,848	000	feuilles d'Europe..................	4,318,195	41
26,665,959	000	feuilles d'Amérique..............	28,338,050	44
2,325	000	feuilles de divers autres crus.....	6,619	87
15,502,857	440	tabacs en cours de fabrication....	22,037,860	48
4,272,598	758	tabacs fabriqués..................	6,283,081	63
118,763	600	cigares de la Havane et de Manille.	2,860,539	31
11,392	360	tabacs de saisies.................	19,098	65
239,355	000	rebuts et poussières à détruire....	»	
65,856,171	158	ayant une valeur de.............	80,030,110	84
		La valeur des bâtiments, meubles, machines, ustensiles et fournitures de toute espèce était de....	19,771,740	11
		TOTAL ÉGAL...........	99,801,850	95

RÉSULTATS

DE

LA VENTE EXCLUSIVE DES POUDRES A FEU, EN 1855[1]

La Régie possédait, au 1er janvier 1855 : 1° 829,640 kil. 305 gr. de poudres de toute espèce, dont la valeur, calculée au taux du prix de revient fixé par le budget du ministère de

la guerre pour 1854, était de....................	1,203,459	49
2° En bâtiments, meubles et ustensiles, une val. de.	552,114	48
La valeur totale du capital de la Régie était donc, au 1er janvier 1855, de..........................	1,755,573	97

Elle a reçu, dans le cours de l'année 1855, de la direction des

[1] Voyez dans l'*Annuaire* pour l'année 1856 le produit de cet impôt pendant les années 1819 à 1854.

	fr. c.
poudres, 2,872,929 kil. 500 gr. pour lesquels, après compensation de la valeur des poudres renvoyées aux poudreries pour diverses causes, elle a dû tenir compte au Trésor, d'après les prix de revient qui ont servi de base aux crédits du budget de 1855 (ministre de la guerre), d'une somme de...	3,592,771 29
La Régie a, de plus, reçu en poudres saisies et reprises des débitants 698 kil. 40 gr., dont la valeur, y compris 555 fr. de primes pour arrestations de colporteurs, est de...........................	2,649 12
Le transport des poudres expédiées des poudreries aux entrepôts de la Régie, et de ceux-ci à d'autres entrepôts, a été payé, à l'arrivée, au prix uniforme de 2 cent. 814 millièmes par quintal métrique et par kilomètre, en vertu d'un marché passé en adjudication publique.	
Cette dépense s'est élevée à la somme de.......	186,247 17
La vente des poudres est faite dans 241 entrepôts, par les entreposeurs chargés de la vente des tabacs et par quelques préposés spéciaux. Les frais auxquels elle a donné lieu dans les entrepôts se sont élevés, au total, en 1855, à la somme de..........	64,767 91
dont 5,399 fr. 76 cent. pour traitement de préposés; 13,896 fr. 51 cent. pour indemnités spéciales au service des poudres; 8,866 fr. 55 cent. pour remises aux entrepos. de la Corse et du pays de Gex; 35,530 fr. 19 cent. pour frais de loyers, de constructions et réparations, et 1,074 fr. 80 cent. pour restitutions.	
La totalité des dépenses a donc été de.........	3,846,435 49
Sur cette somme a été payée celle de...........	3,839,681 83
Il restait à payer, au 31 décembre, à divers créanciers..................................	6,753 66

Cette somme figurera dans le compte de 1856, avec mention de l'origine de la dépense.

Il est à remarquer que la somme de 3,592,771 fr. 29 c., montant de la dépense de la Régie pour les poudres qu'elle a reçues de la direction des poudres et salpêtres, forme en même temps recette au compte du Trésor intitulé *Produits divers*, et que le payement en a été fait par virement de compte de la comptabilité générale en 1856.

	fr. c.
La Régie a vendu 2,847,923 kil. 250 gr. de poudres de toute espèce, dont le produit a été de.....	8,661,017 90
Elle a reçu en outre :	

	fr. c.
Pour prix des colis livrés aux débitants ou renvoyés à la direction des poudres et salpêtres, et pour recettes extraordinaires....................	138,780 32
La totalité des produits a donc été de.....	8,799,798 22

Cette somme a été recouvrée en 1855.

Les résultats de ces opérations, tels qu'ils sont justifiés dans les comptes ci-après, sont :

	fr. c
1° Que le bénéfice obtenu pour l'année 1855 a été de..	5,063,546 91
y compris 110,184 fr. 18 cent. pour augmentation du capital provenant tant des matières que des bâtiments, ustensiles et colis ;	
2° Qu'il a été laissé à la disposition du Trésor, compensation faite des payements et des recouvrements applicables aux exercices antérieurs, la somme de..	4,938,741 28
3° Que la Régie a eu à payer, en 1856, sur les dépenses de 1855, la somme de.....................	6,753 66
4° Que la valeur de son capital, au 31 décembre 1855, était de................................	1,865,758 15

Ce capital s'est trouvé représenté :

1° Par 854,179 kil. 455 gr. de poudres de toute espèce, évalués, d'après les prix de revient adoptés pour 1855, à...	1,264,531 12
2° Par les bâtiments, meubles, ustensiles et colis, évalués à..................................	601,227 03
Total égal.......	1,865,758 15

STATISTIQUE POSTALE.

(Extrait de l'*Annuaire des Postes*, de M. SAGANZAN.)

Le tableau ci-après indique le nombre comparatif des lettres affranchies ou taxées depuis 1847.

ANNÉES.	NOMBRE DES LETTRES		NOMBRE total	PROPORT. DES LETT.	
	AFFRANCHIES.	TAXÉES.	DES LETTRES.	AFFR.	TAXÉES
1847	12,648,000	113,832,000	126,480,000	10 0/0	90 —
1848	12,214,040	109,926,360	122,140,400	10 —	90 —
[1] 1849	23,740,200	134,527,800	158,268,000	15 —	85 —
1850	31,900,000	127,600,000	159,500,000	20 —	80 —
1851	33,000,000	132,000,000	165,000,000	20 —	80 —
1852	39,820,000	141,180,000	181,000,000	22 —	78 —
1853	40,819,240	144,722,760	185,542,000	22 —	78 —
[2] 1854	104,068,650	108,316,350	212,385,000	49 —	51 —
1855	198,489,450	35,027,550	233,517,000	85 —	15 —
1856	227,467,102	24,530,188	251,997,290	90 —	10 —

Progression de la vente des timbres-postes depuis leur création jusqu'à 1856.

ANNÉES.	PRODUIT DE LA VENTE des TIMBRES-POSTE.	NOMBRE des TIMB. VENDUS [3].	OBSERVATIONS.
	fr. c.		
1849	4,446,766 36	21,232,665	
1850	5,021,060 74	21,523,175	
1851 [1]	5,934,722 50	25,848,113	
1852	6,602,765 64	28,589,540	
1853	7,213,599 37	31,254,226	
1854	17,098,535 43	83,359,350	Loi du 20 mai 1854, prime accordée à l'affranchissement.
1855	28,533,595 00[4]	148,433,000	
1856	32,699,240 00[1]	169,503,050	

[1] La loi du 24 août 1848, qui réduisit à une taxe fixe de 20 c. le port des lettres, quelle que soit la distance parcourue, fut mise à exécution à partir du 1er janvier 1849.

[2] La loi du 20 mai 1854, sur la taxe différentielle, fut mise à exécution à partir du 1er juillet suivant.

[3] Ce chiffre représente le produit brut des timbres-poste vendus. On doit en défalquer le montant de la remise de 2 p. 100 allouée aux débitants soit 570,671 fr. 90 c. en 1855, et 653,984 fr. 80 c. en 1856.

[4] En rapprochant les chiffres de cette colonne de ceux de la

Nombre et produit des lettres.

ANNÉES.	NOMBRE des lettres.	PRODUITS réalisés.	OBSERVATIONS.
1847	126,480,000	45,048,120 f	
1848	122,140,400	43,941,056	
1849	158,268,000	32,186,156	Taxe à 20 c., 1er janvier 1849.
1850	159,500,000	35,622,732	Taxe à 25 c., 1er juillet 1850.
1851	165,000,000	38,588,515	
1852	181,000,000	40,633,199	
1853	185 542,000	42,899,745	
1854	212,385,000	46,543,604	Taxe différentielle à 20 et
1855	233,517,000	45,835,279	à 30 c., 1er juillet 1854.
1856	251,997,290	47,879,485	

Nombre et produit des imprimés.

ANNÉES.	NOMBRE.	PRODUITS.	OBSERVATIONS.
1847	90,275,466	2,708,264 f.	[1] Affranchissement par le timbre. 1er août 1850.
1848	129,193,500	3,875,805	
1849	146,528,433	4,395,853	[2] Suppression de l'affranchissement par le timbre, 1er mars 1852.
1850	94,226,300	2,838,669 [1]	
1851	33,967,500	1,019,025	
1852	94,863,666	2,845,911 [2]	[3] Exécution à partir du 1er août 1856, de la loi du 25 juin précédent, qui a abaissé le droit sur les imprimés, et a substitué la taxe au poids à la taxe à la dimension.
1853	99,536,933	2,987,247	
1854	115,774,433	3,476,197	
1855	123,647,266	3,709,418	
1856	127,340,102	3,683,033 [3]	

Nombre et produit des lettres chargées.

ANNÉES.	NOMBRE.	PRODUITS.	ANNÉES.	NOMBRE.	PRODUITS.
1847	176,000		1853	488,594	360,000 f.
1848	303,000		1854	542,103	356,000
1849	310,000		1855	654,642	385,749
1850	303,943	241,000 f.	les 9 prs		
1851	334,991	264,700	mois de		
1852	437,075	322,900	1856	539,110	363,467

deuxième colonne du tableau précédent, relatif au nombre des lettres affranchies et des lettres taxées, on voit que le nombre des timbres-poste est inférieur au nombre des lettres affranchies. Ce résultat provient de ce qu'une partie des affranchissements, notamment celui des imprimés, des échantillons et des correspondances pour l'étranger, peut avoir lieu en numéraire au guichet des bureaux.

ÉTAT des recettes et des dépenses de l'Administration des Postes depuis 1847.

INDICATION des DIVERSES NATURES DE RECETTES.	PRODUITS RÉALISÉS.									
	1847	1848	1849	1850	1851	1852	1853	1854	1855	1856
Taxe des lettres.	45,048,120	43,941,056	32,186,156	35,622,732	38,588,515	40,633,199	42,899,745	46,543,604	45,835,279	47,879,485
Taxe des journaux et imprimés.	2,706,264	3,875,805	4,395,853	2,838,669	1,019,025	2,845,911	2,987,247	3,476,197	3,709,418	3,683,033
Droit sur les articles d'argent.	794,890	997,349	1,115,775	1,116,154	1,118,054	1,147,698	1,224,445	[1] 1,539,079	[1] 1,710,317	[1] 1,776,705
Droit de transp. des march. par les paquebots.	412,569	418,728	517,385	476,229	428,091	8	36	»	»	»
Places dans les malles.	2,042,978	1,559,896	1,472,769	1,121,090	887,073	624,057	504,345	418,455	268,554	143,270
Voyageurs sur les paquebots.	1,064,735	1,194,625	1,409,047	1,251,722	1,035,601	75,709	54,374	55,917	7,773	»
Offices étrangers	1,103,679	833,719	860,584	944,676	1,079,268	1,243,961	1,236,715	1,206,900	2,046,560	1,970,691
Recettes diverses	120,441	118,972	77,290	188,722	151,807	38,980	462,136	388,291	454,140	377,946
TOTAL des recettes.	53,295,676	52,940,150	42,034,859	43,559,994	44,307,434	46,609,523	49,369,043	53,628,443	54,032,041	55,831,130
Les dépenses se sont élevées à.	35,477,340	36,539,917	35,590,112	33,991,593	34,632,429	33,119,630	32,802,445	33,848,519	35,348,000	36,337,000
Excédant des recettes sur les dépenses.	17,818,336	16,400,233	6,444,747	9,568,401	9,675,005	13,489,893	16,566,598	19,779,924	18,684,041	19,494,130

[1] Dans ces chiffres, le droit de 2 p. 100 perçu sur les mandats délivrés en Algérie n'est pas compris.

Nombre et produit des articles d'argent.

ANNÉES	NOMBRE DES MANDATS. de 10 fr. et au-dessous.	au-dessus de 10 francs.	TOTAUX.	SOMMES VERSÉES de 10 fr. et au-dessous.	au-dessus de 10 francs.	TOTAUX.	DROIT de 2 p. 100.	DROIT de timbre 1.
1847	637,871	717,310	1,355,181	5,102,968 »	34,641,554 99	39,744,522 99	794,890 45	251,669 15
1848	904,098	854,014	1,758,112	7,006,759 50	42,860,664 99	49,867,464 49	997,349 18	299,293 05
1849	1,174,810	1,006,191	2,181,001	9,457,220 50	46,307,228 79	55,764,449 29	1,115,775 30	352,796 50
1850	1,082,383	1,020,883	2,103,266	8,659,064 »	47,126,420 55	55,785,484 55	1,116,153 73	357,590 80
1851	1,091,961	1,035,555	2,127,516	8,681,089 95	47,202,236 57	55,883,326 52	1,118,054 37	362,846 05
1852	1,052,627	1,065,843	2,118,470	7,894,702 »	49,473,391 32	57,368,093 82	1,147,698 59	373,246 34
1853	1,045,136	1,140,771	2,185,907	6,793,884 »	54,414,855 74	61,208,739 74	1,224,445 62	399,502 60
1854	1,517,805	1,437,665	2,955,470	9,896,088 60	68,461,489 29	78,357,577 »	1,567,460 53	503,431 60
1855	1,745,629	1,612,593	3,358,222	11,608,432 85	75,494,840 14	87,103,272 99	1,742,424 76	564,646 60
1856 2	1,519,602	1,524,199	3,043,801	10,357,313 50	70,671,931 95	81,029,245 45	1,620,919 78	533,469 65

1 Chaque mandat au-dessus de 10 fr. est soumis à un droit de timbre de 35 centimes ; le produit de ce droit est perçu par les agents des Postes; mais, versé par eux dans les caisses de l'administration de l'Enregistrement et des Domaines, il figure dans les recettes de cette administration.

2 Les 11 1ers mois de 1856.

Le tableau suivant indique le nombre des lettres circulant en franchise pour le service de l'État, et les taxes qu'elles auraient à supporter si elles étaient taxées[1].

ANNÉES.	NOMBRE des lettres.	TAXES qu'elles auraient eu à supporter en raison de leur poids.
1841	12,263,956	48,818.017 f.
1850	38,810,442	40,610,279
1854	30,919,704	39,696,408

État indiquant le nombre des lettres tombées en rebut.

ANNÉES.	NOMBRE des lettres en circulation.	NOMBRE des lettres tombées en rebut.	PROPOR. des lettres en rebut.	NOMBRE des lettres en rebut, remises en distribution et placées après un travail de vérificat.	PROPORTION du nombre des rebuts remis en distribution et placés, avec le nomb. total des rebuts.
1847	126,480,000	3,706,000	2,93 0/0	»	»
1848	122,140,400	3,987,000	3,26 —	»	»
1849	158,268,000	4,351,000	2,75 —	»	»
1850	159,500,000	4,363,000	2,73 —	»	»
1851	165,000,000	4,059,000	2,46 —	307,512	7.57 0/0
1852	181,000,000	3,836,000	2,12 —	301,534	7.86 —
1853	185,542,000	3,106,785	1,67 —	315,209	10.14 —
1854	212,385,000	3,261,930	1,53 —	294,631	9 03 —
1855	233,517,000	3,349,498	1,43 —	400,000	11.94 —
1856	251,997,290	2,867,904	1,13 —	389,254	13.57 —

1 L'Administration des Postes ne peut connaître le nombre et le poids des lettres circulant en franchise pour le service de l'Etat, que par des enquêtes spéciales. Trois enquêtes ont eu lieu : en 1841, 1850 et 1854. L'enquête de 1850, qui n'a pas compris tous es bureaux, n'a donné que des chiffres approximatifs qui paraissent trop élevés.

L'élévation du montant des taxes en 1841 tient au prix élevé que le Trésor percevait à cette époque pour le transport des lettres.

SITUATION
DES GRANDES ENTREPRISES DE CHEMINS DE FER.

(*Extrait du Rapport de M. le ministre des travaux publics.*)

Votre gouvernement est appelé à régler pour l'année 1857 le degré d'activité qui doit être imprimé aux grandes entreprises de chemins de fer.

J'ai l'honneur, conformément aux ordres de Votre Majesté, de lui soumettre un résumé des faits principaux des deux années précédentes et l'appréciation que j'ai faite, après un examen approfondi, des ressources nécessaires aux compagnies pour la campagne prochaine.

Dans un rapport soumis à Votre Majesté le 1er février 1855, mon prédécesseur constatait l'immense mouvement qui, depuis 1852, s'est manifesté dans toutes les branches du travail national, et qui a notamment imprimé un si remarquable développement à notre réseau de chemins de fer.

Ce réseau, dont la longueur était de 3,600 kil. au moment de la révolution de février, resté stationnaire pendant les trois années d'agitations politiques et d'inertie industrielle qui ont suivi, était porté, au 31 décembre 1854, par des concessions successives, à 9,236 kil. La longueur exploitée avait progressé avec une égale rapidité ; elle était de 1,850 kil. au mois de février 1848 et s'élevait à 4,647 à la fin de 1854.

Le commencement de l'année 1855 a été marqué par de nouvelles et importantes concessions. Des contrées longtemps privées de toute voie rapide de communication, ont été appelées à jouir de ce bienfait qui dans notre civilisation moderne est devenu une condition essentielle de prospérité, presque d'existence pour un pays.

Des conventions provisoires, conclues par mon prédécesseur avec les compagnies d'Orléans, du Grand-Central, et en outre avec les compagnies de Lyon, d'Orléans et du Grand-Central réunies, conventions sanctionnées plus tard par décrets des 7 avril et 20 juin 1855, ont donné une légitime satisfaction aux principaux intérêts de la Normandie, de la Bretagne et du centre de la France.

En février 1855, au moment où la confiance de Votre

Majesté daignait m'appeler au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, les concessions déjà réalisées ou définitivement arrêtées comprenaient une étendue totale de 11,250 kil., une longueur de 4,647 kil. était livrée à l'exploitation, et les travaux à terminer ou à entreprendre s'appliquaient à 6,603 kil. de chemins concédés.

Si cette situation générale des entreprises de chemins de fer réalisait le présent et promettait pour l'avenir des sources toujours fécondes de prospérité publique, les travaux à exécuter nécessitaient l'emploi d'une partie notable de l'épargne du pays, et imposaient à l'industrie privée une tâche laborieuse. L'administration des travaux publics devait donc se restreindre momentanément à un rôle moins séduisant, plus modeste peut-être, mais non moins utile, celui de régler avec prudence la marche des entreprises en voie d'exécution, et d'éviter toute dispersion de forces ou de ressources par l'ajournement de concessions nouvelles.

Les campagnes de 1855 et 1856 dirigées d'après ces vues, et consacrées exclusivement à la continuation des lignes concédées ont produit des résultats dont Votre Majesté appréciera, je l'espère, toute l'importance.

Dans le cours de l'année 1855, la grande ligne de Lyon à la Méditerranée dont l'inachèvement a été, dans tant de circonstances graves, une sorte de calamité publique, a vu disparaître la lacune qui interrompait encore la circulation de Lyon et de Valence. La ligne de Normandie a été ouverte jusqu'à Caen. Le chemin de Bordeaux à Bayonne, déjà ouvert jusqu'à Dax, a été livré à la circulation sur toute son étendue. Le chemin du Midi a été terminé entre Bordeaux et Tonneins, plusieurs sections importantes ont en outre été achevées par les compagnies du Nord, de l'Est, de Lyon, du Grand-Central.

La longueur totale des sections ouvertes dans le cours de la campagne, s'est élevée à 890 kil. ; la longueur totale du réseau exploité au 31 décembre 1855, a donc atteint le chiffre de 5,537 kil. pendant que l'étendue des lignes inachevées s'est trouvée réduite à 5,713 kil.

La campagne de 1856 n'a pas été moins productive que

celle de 1855. Dès le mois d'août le chemin du Midi a atteint la ville de Toulouse ; à la fin de décembre ou au commencement de l'année prochaine, la ligne de Toulouse à Cette sera ouverte dans toute son étendue ; la traversée de Lyon si longtemps retardée par des circonstances imprévues, et dont l'inachèvement causait de graves dommages au commerce, a été récemment livrée à la circulation. Il n'existe plus de lacune sur cette grande ligne de 860 kil. qui unit Marseille à Paris.

Limoges et Niort ont été rattachés au réseau d'Orléans ; Fécamp et Alençon, à celui de l'Ouest ; Besançon et Gray, à la ligne de Paris à Lyon ; Aix, au chemin de Lyon à la Méditerranée ; Bourg, à celui de Lyon à Genève. D'autres sections appartenant au chemin de fer de l'Est, de Paris à Lyon, de Saint-Rambert à Grenoble, du Grand-Central, de Graissesac à Béziers, sont déjà ouvertes ou seront prochainement terminées.

La longueur totale des sections ouvertes ou à ouvrir en 1856, s'élève à 963 [1] kil. Ainsi au commencement de l'année 1857 sur l'ensemble du réseau des chemins de fer comprenant une longueur totale de 11,250 kil., les lignes

---

[1] **Sections ouvertes en 1855.**

Nord	Hautmont à Erquelines	16	86
	Saint-Quentin à Hautmont	70	
Est	Saint-Dizier à Donjeux	38	96
	Vendenheim à Wissembourg	58	
Ouest	Mantes à Caen	182	271
	Le Mans à Laval	89	
Paris à Lyon	Dijon à Dôle	45	64
	La Roche à Auxerre	19	
Lyon à la Méditerr.	Lyon à Valence	105	105
Grand-Central	St-Germain-des-Fossés à Clermont	65	119
	Clermont à Brassac	54	
Midi	Dax à Bayonne	50	149
	Bordeaux à Tonneins	99	
	Total		890

Sections ouvertes ou à ouvrir en 1856.

Est	Noisy à Nogent	7	57
	Nogent à Mangis (à ouvrir)	50	

en exploitation présenteront une étendue de 6,500 kil., et il n'en restera plus que 4,750 à terminer [1].

Ouest	Beuzeville à Fécamp	18	70
	Le Mans à Alençon	52	
Orléans	Argenton à Limoges	106	182
	Raccordement de Tours	2	
	Poitiers à Niort	74	
Paris à Lyon	Dôle à Besançon	45	84
	Vaise à Perrache, à Lyon	5	
	Auxonne à Cray	34	
Lyon à la Méditerran.	Perrache à la Guillotière	1	26
	Rognac à Aix	25	
Lyon à Genève	Lyon à Bourg	74	74
S-Rambert à Grenoble	Saint-Rambert à Brives	56	56
Grand-Central	Brassac à Lempdes	6	6
Midi	Tonneins à Toulouse	169	408
	Toulouse à Cette (à ouvrir)	224	
	Morcens à Saint-Martin-d'Oney (à ouvrir)	24	
	Total		963

1 Situation des chemins de fer au 1er janvier 1857.

NOMS DES CHEMINS.	LONGUEUR totale CONCÉDÉE.	LONGUEUR AU 1er JANVIER 1857	
		exploitée.	à terminer.
	kilom.	kilom.	kilom.
Nord	978	739	185
Ardennes	144	»	144
Est	1,788	1,107	681
Ouest	1,778	876	902
Orléans	1,745	1,223	522
Paris à Lyon	987	655	332
Paris à Lyon (Bourbonnais)	670	265	405
Lyon à la Méditerranée	619	550	69
Lyon à Genève	228	74	154
Saint-Rambert à Grenoble	92	56	36
Grand-Central	1,230	125	1,105
Midi	821	715	106
Paris à Orsay	25	25	»
Anzin à Jomain	19	19	»
Hautmont à la frontière	9	»	9
Bessèges à Alais	30	»	30
Graissesac à Béziers	52	»	52
Carmaux à Albi	18	»	18
Chemin de ceinture	17	19	»
Totaux	11,250	6,500	4,750

Il importe de constater le chiffre des dépenses nécessitées par l'exécution d'une aussi vaste entreprise, il n'est même pas sans intérêt, comme enseignement, d'indiquer, soit les proportions suivant lesquelles les dépenses se partagent entre les principales périodes qui ont marqué les trente-quatre dernières années, soit la part contributive qui pendant ces mêmes périodes a été à la charge de l'État.

Les années qui s'écoulèrent de 1823 à 1830 furent pour les travaux de chemins de fer, une époque d'essais et de tâtonnements auxquels les compagnies consacrèrent en moyenne 470,000 fr. par an. L'État ne leur fournit aucun concours.

Pendant les douze années qui suivirent la révolution de Juillet, l'indécision sur le système à adopter pour l'exécution des chemins de fer, le peu de confiance qu'inspiraient ces spéculations nouvelles, en paralysèrent le développement; aussi les dépenses ne s'élevèrent en moyenne qu'à 14,350,000 fr. par an à la charge des compagnies. L'État n'intervint d'ailleurs que pour une dépense annuelle de 270,000 francs.

La loi du 11 juin 1842 imprima une marche plus vive aux entreprises de chemins de fer. De 1842 à 1847 les dépenses annuelles atteignent en moyenne le chiffre de 85 millions pour les compagnies, et de 46,400,000 fr. pour l'État.

De 1848 au mois de décembre 1851, lorsque les préoccupations politiques tarissent les sources du crédit, les dépenses annuelles des compagnies s'abaissent en moyenne, à 30 millions; et les sacrifices de l'État s'élèvent à 75 millions par an.

Mais à partir de 1852, alors qu'une légitime confiance renaît, et que des institutions nouvelles viennent rendre à la France la sécurité et la foi dans l'avenir, les rôles se transforment, les dépenses annuelles des compagnies croissent dans une proportion remarquable et s'élèvent en moyenne au chiffre de 216 millions; les sacrifices du trésor diminuent non moins rapidement et se réduisent annuellement à 17 millions, compensation faite de remboursements effectués par les compagnies en vertu des conventions nouvelles.

Enfin, sous l'action incessante du crédit et de la prospérité générale, les dépenses des compagnies atteignent en 1855, 430 millions, et en 1856, 458 millions, pendant que celles de l'État, déduction faite des remboursements, ne sont pour ces deux années que de 30 millions.

Le résumé de ces chiffres qui marquent la progression de la confiance publique, établit que la construction du réseau des chemins de fer français a coûté jusqu'à ce jour 3,080,000,000, dont 661 millions à la charge de l'État, et 2,419,000,000 à la charge des compagnies [1]. A cette dépense les années 1855 et 1856 auront seules coopéré pour la somme énorme de 919 millions.

Certes, de telles dépenses et de telles demandes au pays, en même temps qu'il soutenait au loin une grande et glorieuse guerre, qu'il souscrivait patriotiquement à des emprunts nationaux dont les chiffres étaient sans précédents, alors que d'autres travaux rendaient la salubrité et donnaient la splendeur à nos plus grandes cités, démontrent l'admirable activité et les puissantes ressources

---

1 **Dépenses de constructions de chemins de fer de 1823 à 1856.**

CHEMINS DE FER	DÉPENSES FAITES PAR L'ÉTAT.	PAR LES COMPAGNIES.	TOTALES.
	fr.	fr.	fr.
De 1823 à 1829........	»	3,300,000	3,300,000
De 1830 à 1841........	3,228,740	172,097,753	175,326,493
De 1842 à 1847........	278,553,677	509,411,555	787,965,232
De 1848 à 1851........	298,417,147	193,711,088	497,128,235
De 1852 à 1854........	51,187,751	641,690,064	697,877,815
Année 1855............	55,200,000	430,406,485	485,606,485
Année 1856............	20,286,000	458,569,713	478,855,713
TOTAUX....	706,873,315	2,419,186,658	3,126,059,973
A déduire pour remboursements à effectuer en 1855 et 1856.........	45,565,000	»	45,565,000
TOTAUX GÉNÉRAUX..	661,308,315	2,419,186,658	3,080,594,973

de l'empire ; mais aussi ils expliquent et justifient les mesures de prudence adoptées par Votre Majesté en 1855 et sa résolution officielle insérée au *Moniteur* du 9 mars dernier, de ne faire aucune concession nouvelle pendant l'année 1856.

Il aurait été désirable que l'esprit de spéculation ne se fût pas exposé en allant au delà de nos frontières soumissionner des entreprises nouvelles à rendre moins efficaces ces sages précautions récemment imitées par d'autres puissances ; mais il suffit pour les intérêts du crédit public que l'attention du gouvernement continue à être fixée sur ces entreprises.

Aujourd'hui la situation générale des chemins de fer est dégagée de ses plus lourdes charges, l'achèvement du réseau concédé ne comporte pas une dépense de plus de 1,260 millions, dont 230 millions doivent être fournis par l'État. Les délais d'achèvement des travaux ont été prudemment échelonnés par les cahiers des charges ; ces délais comprennent une période de dix années[1], et encore faut-il ajouter que les travaux des sections qui doivent être livrées à l'exploitation dans le cours des trois années prochaines sont dans un état d'avancement marqué.

Le mouvement croissant des revenus des compagnies est d'ailleurs de nature à maintenir la confiance publique. Les produits nets qui s'étaient élevés en 1847 au chiffre de 22,000 fr. par kilomètre étaient descendus subitement à 13,600 fr. en 1848. Mais depuis 1852 et malgré l'ad-

---

1 **Longueur à ouvrir dans chaque année d'après le cahier des charges.**

Année 1857	968	kilomètres.
— 1858	818	—
— 1859	1,197	—
— 1860	234	—
— 1861	548	—
— 1862	83	—
— 1863	300	—
— 1864	236	—
— 1865	»	—
— 1866	366	—
Total égal à la longueur des chemins à terminer	4,750	kilomètres.

jonction des lignes secondaires, leur marche ascensionnelle est constatée par les chiffres suivants :

21,600 fr. en 1852;
24,600 — 1853;
26,400 — 1854.

Ces produits ont reçu en 1855, de l'exposition universelle, une impulsion exceptionnelle, et se sont élevés à 30,300 fr. ; mais si ce chiffre n'est pas atteint pendant cette année, la progression n'en est pas moins continue, sur l'année 1854 ; car, d'après les états des trois premiers trimestres, les produits nets de l'année 1856 paraissent devoir s'élever à 28,000 fr. au moins par kilomètre.

C'est en présence de ces faits, tous rassurants et favorables que doit être déterminée l'importance des valeurs à réaliser par les compagnies pour l'année 1856. Cette détermination comporte la solution de deux questions.

Quelle nature de titres les compagnies devront-elles être autorisées à émettre ?

Pour quelle somme totale cette émission doit-elle être permise ?

Lorsque Votre Majesté, évitant le double écueil d'une division ou d'une concentration trop grande dans les concessions de lignes de fer à consentir aux compagnies, constitua ces entreprises sur de larges bases qui leur assuraient un crédit considérable, elle leur concéda l'exécution de lignes secondaires d'un grand intérêt pour les populations de l'empire, alors même que ces lignes semblaient devoir être moins productives que les grandes voies déjà en exploitation.

Les compagnies furent autorisées à se procurer le capital nécessaire à l'exécution de ces lignes par la voie de l'emprunt. L'intérêt de ces emprunts devait être largement couvert par les revenus des nouvelles sections ; par conséquent, loin de troubler l'économie de l'entreprise originaire, elles devaient au contraire en améliorer les revenus par le développement seul de la circulation générale.

Si depuis cette époque, et à raison de concessions nouvelles le gouvernement a pu se demander quelle serait la proportion la plus convenable à établir entre le capital qui doit être réalisé en actions et le capital à demander à

l'emprunt, cet examen n'a jamais réagi sur la faculté d'émission d'obligations consacrées au profit des compagnies par leur cahier des charges. Le plein exercice de cette faculté n'a jamais été un instant méconnu par l'administration des travaux publics, et sera par conséquent encore la règle suivie aujourd'hui.

Quel est le chiffre des valeurs nouvelles dont l'émission doit être autorisée?

Une telle appréciation m'imposait une tâche délicate, car elle mettait en présence des intérêts d'un ordre différent et quelquefois opposé.

Les ressources du crédit public doivent être soigneusement ménagées, et il est nécessaire de ne pas excéder la puissance du travail que le pays peut fournir chaque année sans troubler l'action régulière de l'agriculture, mais il ne faut pas oublier que des populations longtemps déshéritées attendent avec une légitime impatience le moment où les lignes de fer atteindront leur territoire, et que ce moment a été fixé par un décret du souverain ; il faut aussi maintenir à des milliers d'ouvriers répartis sur tous les points de l'empire le travail, et par conséquent le bien-être. Enfin il importe à la fortune publique, comme à des intérêts dignes de la protection et des sympathies du gouvernement, que les capitaux considérables engagés dans les entreprises en cours d'exécution ne restent pas trop longtemps improductifs par suite de l'inachèvement des lignes auxquelles ils s'appliquent.

Dans l'examen attentif auquel j'ai soumis chacune des demandes qui m'étaient faites, je me suis efforcé de concilier tous ces intérêts et je crois fermement leur avoir donné une juste satisfaction en fixant à 214 millions, la somme totale des valeurs que les compagnies seront autorisées à émettre pendant le cours de l'année 1857. Indépendamment de cette somme, les compagnies pourront utiliser leur actif disponible, les subventions de l'État, les fonds qu'elles ont à recevoir sur leurs actions, et les obligations déjà émises.

L'ensemble de ces ressources, inférieures de 100 millions environ aux sommes dépensées en 1856, n'en permettra pas moins de conserver aux ateliers toute leur activité,

Recettes brutes de l'exploitation des chemins

NOMS DES CHEMINS.	ANNÉE 1856. LONGUEUR totale exploitée au 31 déc.	ANNÉE 1856. LONGUEUR Moyenne expl. pend. l'année ent.	ANNÉE 1856. TOTAL des RECETTES.	ANNÉE 1855. LONGUEUR totale exploitée au 31 déc.	ANNÉE 1855. LONGUEUR Moyenne expl. pend. l'année ent.	ANNÉE 1855. TOTAL des RECETTES.
	kilom.	kilom.	fr.	kilom.	kilom.	fr.
Nord........	793	793	47,566,176	793	727	48,615,671
Est	1,057	1,053	42,962,642	1,050	988	42,520,634
Ouest	876	863	38,942,975	806	638	33,891,950
Orléans et prolongements..	[1] 1,233	1,150	53,013,542	1,156	1,156	[2] 53,192,519
Paris à Lyon.	655	610	45,340,339	571	538	42,099,195
Bourbonnais: Rhône-et-Loire....	150	150	10,028,567	150	150	[3] 9,682,556
Bourbonnais: Nevers à St-Germain....	103	103	1,892,314	»	»	[4] »
Lyon à la Méditerranée ..	550	530	30,200,700	524	495	23,267,837
Lyon à Genève	74	38	644,792	»	»	»
St-Rambert à Grenoble....	56	9	32,697	»	»	»
Gr.-Central ..	136	123	1,628,827	119	67	929,140
Midi.........	467	377	6,720,867	307	227	2,918,660
Paris à Orsay.	25	25	474,708	25	25	493,143
Anzin à Somain	19	19	324,235	19	19	325,533
Chemin de Ceinture	17	17	1,376,882	17	17	1,060,581
TOTAUX et MOYENNES....	6,211	5,860	[5] 231,150,263	5,537	5,047	[5] 258,997,329

[1] Déduction faite de la section de Nevers à Saint-Germain, de
sée, en 1856, au chemin de Paris à Lyon par le Bourbonnais.
[2] Y compris les recettes de Nevers à Saint-Germain. (Voir la
[3] Exploité alors par le Grand-Central.
[4] Compris alors dans le chemin d'Orléans. (Voir la note 2.)
[5] Non compris l'impôt du 10e, dont le montant s'est élevé :
Pour l'année 1856 à....
— 1855 à....

de fer français. — Années 1856 et 1855.

DIFFÉRENCE EN PLUS. 1856	DIFFÉRENCE EN PLUS. 1855
fr.	fr.
»	1,049,495
442,008	»
5,051,025	»
»	178,977
3,241,234	»
346,011	»
1,892,314	»
6,932,863	»
644,792	»
32,697	»
699,687	»
3,802,207	»
»	18,435
»	1,298
316,301	»
23,401,139	1,248,205
22,152,934	

103 kilomètres pas-

note 1).

..... 15,369,675 f.
..... 9,915,119

OBSERVATIONS.

Les sections ouvertes du 1er janvier au 31 décembre 1856 ont une étendue de 674 kilomètres, savoir :

Est.......	Noisy à Nogent	7 juill.		7
Ouest.....	Beuzeville à Fécamp.....	25 fév.	18	70
	Le Mans à Alençon......	15 mars	52	
Orléans...	Argenton à Limoges	2 juin	106	180
	Poitiers à Niort	7 juill.	74	
Lyon	Dôle à Besançon	7 avril	45	84
	Vaise à Perrache.......	10 oct.	5	
	Auxonne à Gray	10 nov.	34	
Méditerr..	Perrache à la Guillotière ..	10 oct.	1	26
	Rognac à Aix.	11 oct.	25	
Genève ...	Lyon à Bourg.	23 juin		74
Grenoble..	Saint-Rambert à Rives.....	5 nov.		56
G.-Central.	Brassac à Lempdes. ...	8 mai	6	17
	Le Lot à Cranzac.........	20 déc.	11	
Midi......	Tonneins à Valens d'Agen.	29 mai	65	160
	Valence d'Agen à Toulouse.......	30 août	95	
			Total......	674

Longueur exploitée au 31 déc. 1855.. 5,537

Total exploité au 31 déc. 1856... 6,211

d'ouvrir chaque section dans les délais fixés par les cahiers des charges, et même d'anticiper sur ces délais pour des sections importantes.

J'ai été, d'ailleurs, complétement d'accord avec monsieur le ministre des finances, en pensant qu'une émission de valeurs nouvelles ainsi limitée ne pouvait causer au crédit public, ni gêne, ni embarras. Pour en être convaincu, il suffit de se souvenir de l'importance des appels faits au crédit en 1855 et 1856 et des circonstances dans lesquelles ils ont eu lieu.

Aujourd'hui, Sire, la crise des subsistances, douloureuse encore dans quelques départements, a perdu le caractère de généralité qui l'avait rendue si grave : les derniers termes des emprunts faits par l'État seront versés dans les caisses du Trésor au mois de février prochain ; les nouveaux capitaux demandés à l'épargne seront donc facilement obtenus ; ces demandes ne seront d'ailleurs que successives et graduées sur les besoins des compagnies. Puis des capitaux employés; sur le territoire, à des travaux productifs, se recomposent rapidement et constituent bien vite une épargne nouvelle.

Aussi, j'ai la confiance, Sire, qu'après avoir sauvegardé les intérêts des entreprises actuelles, il ne sera pas impossible à Votre Majesté d'écouter favorablement les propositions faites à votre gouvernement, pour l'extension de nos voies de fer, notamment en ce qui concerne le réseau du Nord et les lignes du Dauphiné.

J'ai la confiance que les populations des Pyrénées verront se réaliser les espérances qu'une loi récente a consacrées, et que Votre Majesté pourra remettre à une compagnie le soin de continuer les travaux que, dans une pensée de haute sollicitude, elle m'a donné l'ordre de faire exécuter sur le réseau pyrénéen.

En bornant ainsi les nouvelles concessions à des voies de communication qui se recommandent par des considérations puissantes d'intérêt général, en garantissant les lignes existantes contre les ruineuses concurrences ou des entraînements irréfléchis, Votre Majesté maintiendra le crédit et la confiance qui se sont attachés à l'une des branches principales de la fortune publique.

E. ROUHER.

LISTE DES LOIS ET DÉCRETS

RELATIFS AUX FINANCES, AU COMMERCE ET AUX MATIÈRES ÉCONOMIQUES EN GÉNÉRAL.

Insérés au Bulletin des Lois en 1856.

(*Année* 1856 *et quelques actes antérieurs omis dans le* Bulletin *de l'année précédente.*)

1855. — *Avril*, 7. — Décret qui approuve la convention passée les 2 février et 6 avril 1855 entre le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et les trois Compagnies des chemins de fer de Paris à Orléans, de Paris à Lyon, et du Grand-Central de France.

Novembre, 21. — Décret qui règle définitivement les recettes et les dépenses de l'instruction primaire à la charge des départements pour l'exercice 1854.

Décembre, 10. — Décret qui autorise un virement de crédits au budget du ministère de l'instruction publique et des cultes, exercice 1854.

— 15. — Décret qui approuve la convention passée le 15 décembre 1855, pour la concession d'un chemin de fer d'embranchement des mines de houille de Roche-la-Molière et de Firminy au chemin de fer Grand-Central.

— 19. — Décret qui approuve la convention du 19 décembre 1855, relative à la cession à la compagnie du chemin de fer Grand-Central de France, du chemin de fer de Montluçon à Moulins.

— 19. — Décret portant révocation de l'autorisation accordée à MM. Cusin, Legendre et Cie, d'établir des docks.

— 22. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1855, un crédit pour le service de l'administration centrale du ministère des finances.

— 22. — Décret qui ouvre au budget du département de la marine et des colonies, pour l'exercice 1854 et le service *marine*, un chapitre destiné à recevoir l'imputation des dépenses de solde antérieures à cet exercice.

— 26. — Décret portant prorogation du tarif des droits de navigation actuellement perçus sur le canal d'Arles à Bouc.

— 26. — Décret qui autorise un virement de crédit au budget du ministère des finances, exercice 1855.

— 26. — Décret qui fixe le budget des dépenses administratives des caisses d'amortissement et des dépôts et consignations pour l'exercice 1856.

— 26. — Décret qui approuve la convention passée, le 26 décembre 1855, entre le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et la société concessionnaire du chemin de fer de Paris à Lyon par le Bourbonnais.

— 29. — Décret pour l'exécution de la convention additionnelle à la convention de poste du 3 avril 1843, conclue entre la France et la Grande-Bretagne.

— 29. — Décret relatif à l'échange des correspondances entre la France et les colonies françaises par la voie d'Angleterre.

— 29. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1855, un crédit supplémentaire pour les intérêts de la dette flottante du Trésor et pour les frais de trésorerie.

— 29. — Décret qui ouvre au budget du département de la marine et des colonies (service colonial), pour l'exercice 1853, un chapitre destiné à recevoir l'imputation des dépenses de solde antérieures à cet exercice.

1856. — *Janvier*, 5. — Décret qui fixe les traitements de l'ordonnateur et du contrôleur colonial à la Guyane française.

— 5. — Décret qui autorise un virement de crédits au budget du ministère de la marine et des colonies, exercice 1856.

— 9. — Décret qui fixe la taxe municipale à percevoir sur les chiens dans les quatre-vingt-six départements.

— 9. — Décret portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 26 avril 1855, relative à la création d'une dotation de l'armée, au rengagement, au remplacement et aux pensions militaires.

— 15. — Décret qui autorise un virement de crédits au budget du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics.

— 18. — Décret qui autorise des virements de crédits

au budget du ministère des finances, exercice 1854.

— 19. — Décret qui fixe les droits à l'importation des laines en masse et les primes accordées à l'exportation des fils et tissus de laine.

— 19. — Décret portant que le sulfite de soude recevra un drawback à l'exportation.

— 19. — Décret portant que les droits de navigation perçus sur le canal latéral à la Loire, de Digoin à Briare, seront appliqués au canal de jonction ouvert à Saint-Thibault.

— 19. — Décret qui autorise un virement de crédit au budget du ministère de l'intérieur, exercice 1854.

— 22. — Décret qui annule, au budget du ministère d'État, exercice 1855, une somme de 43,842 fr. 63 cent., et ouvre sur l'exercice 1856 un crédit de pareille somme pour la publication de la correspondance de l'empereur Napoléon Ier.

— 23. — Décret qui autorise la consolidation des bons du Trésor délivrés à la caisse d'amortissement du 1er juillet au 31 décembre 1855.

— 26. — Décret qui fixe le droit sur les cotons en laine importés des entrepôts par navires français.

— 26. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit extraordinaire pour les dépenses du service de l'émigration européenne.

— 30. — Décret qui modifie, pour certaines marchandises, le tarif des douanes à l'importation dans les colonies françaises d'Amérique et de l'Inde.

— 30. — Décret qui autorise un virement de crédits au budget du ministère de la justice, exercice 1855.

— 30. — Décret qui accorde au ministre des finances des crédits supplémentaires pour des créances constatées sur les exercices clos.

— 30. — Décret qui ouvre au ministre de la marine et des colonies un crédit supplémentaire pour des créances constatées sur les exercices clos.

— 30. — Décret qui autorise un virement de crédit au budget du ministère de la marine et des colonies, exercice 1856.

— 30. — Décret relatif à la contribution spéciale à

percevoir en 1856 pour les dépenses des chambres et bourse de commerce de l'Algérie.

— 30. — Décret qui autorise la caisse de service de la boulangerie de Paris à contracter un emprunt.

Février, 7. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit extraordinaire pour le service de l'emprunt grec.

— 7. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit extraordinaire pour les dépenses du service des forêts.

— 9. — Décret qui fixe le droit à l'importation de l'hydrochlorate ou muriate de potasse.

— 9. — Décret qui fixe les droits à l'importation de résineux exotiques.

— 9. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1855, un crédit supplémentaire applicable sur dépenses du matériel du conseil d'État.

— 9. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit extraordinaire pour les dépenses de l'exposition universelle de 1855.

— 9. — Décret portant qu'il sera procédé au dénombrement de la population dans le cours de l'année 1856.

— 15. — Rapport à l'Empereur sur l'enseignement pratique de l'agriculture dans les écoles normales primaires.

— 16. — Décret relatif aux correspondances échangées par la voie de l'Espagne entre la France et le Portugal.

— 16. — Décret qui ouvre un crédit extraordinaire au département de la marine et des colonies, exercice 1856.

— 20. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit supplémentaire applicable à la réunion du Louvre aux Tuileries.

— 21. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit extraordinaire pour les frais de location de l'hôtel affecté à l'habitation de l'ambassadeur de la Sublime-Porte à Paris.

— 23. — Décret qui ajoute les cotons en laine, pour la fabrication des toiles à voiles, à la nomenclature des objets dont le décret du 17 octobre 1855 autorise l'admission en franchise.

— 29. — Décret relatif à l'importation des rails étrangers et de leurs accessoires.

Mars, 1er. — Décret qui fixe le droit à l'importation du millet.

— 1er. — Décret qui modifie les allocations générales affectées aux travaux de divers chemins de fer.

— 1er. — Décret qui ouvre au ministre des Finances un crédit supplémentaire sur l'exercice 1855.

— 1er. — Décret qui ouvre un crédit représentant les sommes versées au Trésor par les départements, des communes et des particuliers, pour concourir, avec les fonds de l'État, à l'exécution des travaux publics appartenant à l'exercice 1855.

— 1er. — Décret qui ouvre un crédit sur l'exercice 1855 pour le service de l'exposition universelle.

— 1er. — Décret relatif à la contribution spéciale à percevoir, en 1856, pour les dépenses de plusieurs chambres et bourses de commerce.

— 1er. — Décret qui autorise le ministre des finances à élever à 350 millions la somme des bons du Trésor à émettre pour le service de trésorerie de 1856.

— 8 — Décret qui autorise un virement de crédit au budget du ministère de l'intérieur, exercice 1855.

— 12. — Décret qui fixe les époques auxquelles les anciennes monnaies de cuivre cesseront d'avoir cours légal et forcé.

— 12. — Décret qui proroge les délais fixés par les articles 1 et 29 du cahier des charges annexé au décret de concession du chemin de fer de la gare de Saint-Ouen au chemin de fer de ceinture.

— 12. — Rapport à l'Impératrice sur les salles d'asile.

— 24. — Décret concernant la perception des droits d'importation sur les sucres provenant des colonies françaises de l'Inde et de l'Amérique.

— 29. — Décret qui autorise l'admission en France, sous certaines conditions, des animaux, instruments et machines propres à l'agriculture, et des produits agricoles arrivant de l'étranger et destinés à figurer au concours universel ouvert à Paris pour les années 1856 et 1857.

— 29. — Décret qui supprime le droit établi à la sortie des pierres de taille brutes.

— 29. — Décret qui accorde à la ville de Besançon un entrepôt réel pour les marchandises prohibées et non prohibées.

Avril, 5. — Décret qui autorise un virement de crédits au budget du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, exercice 1855.

— 5. — Décret qui approuve la convention passée, le 5 avril 1856, entre le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et la compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon.

— 9. — Décret qui autorise un virement de crédits au budget du ministère des finances, exercice 1855.

— 12. — Décret portant promulgation de la convention conclue entre la France, la Belgique, l'Espagne, la Sardaigne et la Suisse, pour régler la transmission des dépêches télégraphiques.

— 12. — Décret qui fixe le contingent de l'État dans les dépenses d'entretien des chaussées, des rues, quais, ponts, boulevards et places publiques de la ville de Paris.

— 16. — Décret qui autorise l'admission en franchise des pièces de fer dites courbes ou branches de courbes, destinées à la construction des navires.

— 19. — Décret qui fixe les droits à l'importation des cordages en fibres de coco (bastings).

— 19. — Décret portant répartition du produit des centimes affectés aux remises, modérations, dégrèvements et non-valeurs sur les contributions foncière, personnelle, mobilière, et des portes et fenêtres, de 1856.

— 22. — Décret portant promulgation de la déclaration signée entre la France et le Hanovre, le 10 avril 1856.

— 26. — Décret qui fixe le droit à l'importation des tubes en fer.

— 26. — Décret qui fixe le droit à l'importation du cacao (fèves et pellicules).

Mai, 7. — Décret qui ouvre au budget de la guerre, pour l'exercice 1854, un chapitre destiné à recevoir l'imputation des dépenses de solde antérieures à cet exercice.

— 10. — Décret portant qu'il sera procédé, dans le

cours de l'année 1856, au dénombrement de la population européenne et de la population indigène en Algérie.

— 14. — Décret qui admet à la modération de droits déterminée par le décret du 10 décembre 1854, les huiles de coco et les graines de sésame importées directement des établissements français dans l'Inde.

— 26. — Loi qui ouvre un crédit pour les dépenses de la cérémonie et des fêtes du baptême du prince Impérial.

— 28. — Décret qui fixe le droit à l'exportation des tourteaux de graines de coton.

— 31. — Loi qui modifie l'art. 32 de la loi du 5 juillet 1844, sur les brevets d'invention.

— 31. — Décret relatif à la publication de la loi du 31 mai 1856, qui modifie l'art. 32 de la loi du 5 juillet 1844, sur les brevets d'invention.

Juin, 12. — Décret qui fixe le tarif à l'importation de certaines denrées.

— 13. — Décret portant promulgation de la convention littéraire conclue, le 19 mai 1856, entre la France et le royaume de Saxe.

— 13. — Décret portant promulgation de la déclaration du 19 mai 1856, relative à la transmission privilégiée des dépêches d'État, par les lignes télégraphiques, entre la France et les Royaumes-Unis de Suède et de Norwége.

— 13. — Loi qui ouvre un crédit, sur l'exercice 1856, pour la création de nouvelles lignes télégraphiques.

— 21. — Loi qui étend à l'armée de mer le bénéfice de l'art. 19 de la loi du 26 avril 1855, relative à la création d'une dotation de l'armée, en ce qui touche l'augmentation du maximum et du minimum de la pension de retraite.

— 25. — Loi relative au transport des imprimés, des échantillons et des papiers d'affaires ou de commerce circulant en France par la poste.

— 25. — Loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1853.

— 25. — Décret qui autorise un virement de crédits au budget du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, exercice 1855.

— 25. — Décret qui autorise l'établissement à Lyon d'un bureau public pour le titrage des soies et autres matières textiles. (V. les statuts *Bull. des lois*, n° 3880.)

— 25. — Décret qui autorise la caisse de service de la boulangerie de Paris à contracter un emprunt.

— 28. — Loi sur le tarif des sucres des colonies françaises.

— 28. — Loi qui ouvre un crédit sur l'exercice 1856 pour la continuation des travaux des palais de justice de Montpellier et de Bastia.

— 28. — Décret qui approuve des modifications aux statuts du crédit foncier de France.

— 28. — Décret qui approuve les traités par lesquels le crédit foncier de France s'est incorporé les sociétés de crédit foncier de Nevers et de Marseille.

— 28 — Décret qui accorde à la ville du Havre un entrepôt réel de sucres indigènes.

— 28. — Décret qui ajoute les étoupes de lin et de chanvre, destinées à la confection des toiles à voiles, à la nomenclature des objets dont le décret du 17 octobre 1855 autorise l'admission en franchise.

Juillet, 1er. — Décret qui autorise la consolidation des bons du Trésor délivrés à la caisse d'amortissement du 2 janvier au 30 juin 1856.

— 3. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit supplémentaire pour dépenses administratives du Corps législatif, et indemnités des députés.

— 5. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1855, un crédit supplémentaire applicable au chapitre XVII du budget du ministère de l'intérieur. (Frais de détention et de transport des condamnés à la charge de l'État.)

— 5. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1855, un crédit extraordinaire pour les dépenses occasionnées par la détention et le transport des individus soumis à la transportation.

— 7. — Décret qui autorise un virement de crédits au budget du ministère des finances, exercice 1855.

— 7. — Décret qui autorise un virement de crédits au budget du ministère de l'intérieur, exercice 1855.

— 8. — Décret portant promulgation de la convention

conclue entre la France et la ville libre et anséatique de Hambourg, pour la garantie réciproque de la propriété des œuvres d'esprit.

— 10. — Loi qui ouvre au ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, un crédit extraordinaire de 10 millions pour la réparation des dommages causés par les inondations.

— 10. — Loi qui autorise l'inscription, sur le grand livre de la dette publique, de trois rentes, au nom : 1° des héritiers de la reine des Belges; 2° de madame la duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha; 3° des héritiers de madame la duchesse de Wurtemberg.

— 11. — Décret qui modifie le tarif à l'importation de l'iode brut ou raffiné et de l'iodure de potassium.

— 11. — Décret qui autorise un virement de crédit au budget du ministère de la justice, exercice 1855.

— 11. — Décret relatif aux réparations à faire dans l'hôtel du ministère de l'instruction publique.

— 11. — Décret qui autorise un virement de crédits au budget du ministère de l'instruction publique et des cultes, exercice 1855.

— 11. — Décret qui ouvre un crédit représentant les sommes versées au Trésor par des départements, des communes et des particuliers, pour concourir, avec les fonds de l'État, à l'exécution de travaux publics appartenant à l'exercice 1855.

— 12. — Décret relatif à l'échange des journaux et autres imprimés entre la France et les pays étrangers ou les colonies, soit par l'intermédiaire des postes d'Autriche, de Grèce, ou de la Tour et Taxis, soit au moyen des bâtiments du commerce.

— 14. — Loi portant fixation du budget général des dépenses et des recettes de l'exercice 1857.

— 14. — Loi sur la conservation et l'aménagement des sources d'eaux minérales.

— 14. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1855, un crédit supplémentaire pour le service des monnaies.

— 17. — Loi relative aux pensions des grands fonctionnaires de l'Empire.

— 17. — Loi sur le drainage.

— 17. — Loi sur les sociétés en commandite par actions.

— 17. — Loi relative à l'arbitrage forcé.

— 17. — Loi relative aux concordats par abandon.

— 17. — Loi qui autorise le département de la Seine à emprunter une somme de 50 millions et à s'imposer extraordinairement.

— 17. — Décret qui fixe le droit à l'importation de l'outremer.

— 17. — Décret relatif à l'importation temporaire des tôles, des cornières et des autres pièces en fer destinées à être employées à la construction des bateaux en fer des chaudières pour machines à vapeur.

— 18. — Décret qui autorise un virement de crédits au budget du ministère des affaires étrangères, exercice 1855.

— 18. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit représentant les sommes versées au Trésor par des départements, des communes et des particuliers, pour concourir, avec les fonds de l'État, à l'exécution des travaux d'entretien et de grosses réparations d'édifices diocésains.

— 21. — Loi concernant les contraventions aux règlements sur les appareils et bateaux à vapeur.

— 21. — Loi qui modifie le tarif existant pour les dépêches télégraphiques privées.

— 21. — Loi relative à l'exécution des chemins de fer de Toulouse à Bayonne, avec embranchements sur Foix et Dax, d'Agen à Tarbes, et de Mont-de-Marsan à ou près Rabastens.

— 21. — Loi qui étend à la coupe du velours de coton, ainsi qu'à la teinture, au blanchiment et à l'apprêt des étoffes, les dispositions de la loi du 7 mars 1850, concernant le tissage et le bobinage.

— 21. — Loi sur la licitation des étangs situés dans le département de l'Ain.

— 21. — Loi sur les crédits supplémentaires extraordinaires des exercices 1854, 1855 et 1856.

— 21. — Décret qui ouvre un crédit supplémentaire pour les dépenses de la cérémonie et des fêtes du baptême du prince Impérial.

— 21. — Décret qui ouvre un crédit extraordinaire applicable aux dépenses de la fête du 15 août 1856.

— 21. — Décret qui ouvre, sur les exercices 1856 et 1857, un crédit extraordinaire pour l'acquisition de terrains destinés à l'agrandissement de l'évêché d'Alger.

— 26. — Loi sur les douanes.

— 28. — Décret portant répartition du fonds commun affecté aux dépenses ordinaires des départements pendant l'exercice 1857.

— 29. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit supplémentaire applicable aux dépenses de l'Observatoire impérial de Paris.

— 31. — Décret qui ouvre au ministre des finances, sur l'exercice 1855, un crédit supplémentaire applicable au chap. XLII (service de Trésorerie), et au chap. LXXIII (Remboursements et Restitutions).

Août, 1er. — Décret qui autorise un virement de crédits au budget du ministère de la marine et des colonies, exercice 1855.

— 7. — Décret portant que les droits d'abattage actuellement perçus au poids sur la viande abattue en Algérie, seront payés par tête de bêtes vivantes, à partir du 1er janvier 1857.

— 11. — Décret relatif à l'exportation des objets de toute nature destinés à l'exposition d'Économie domestique et à celle des Arts industriels qui doivent avoir lieu cette année à Bruxelles.

— 11. — Décret qui autorise l'admission temporaire, en franchise de droits, des gommes du Sénégal.

— 11. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit extraordinaire pour les frais des funérailles de M. Fortoul, ministre de l'instruction publique et des cultes.

— 11. — Décret qui fixe les droits de courtage à percevoir par les courtiers de marchandises de Nîmes.

— 11. — Décret qui ouvre un crédit sur l'exercice 1856, pour le service de l'emprunt grec.

— 11. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit de 390,601 fr. 59 c., pour dépenses concernant les établissements modèles de bains et lavoirs publics, et annule une somme pareille sur l'exercice 1855.

— 11. — Décret relatif aux rapports commerciaux, par terre, de l'Algérie avec le Maroc et la régence de Tunis.

— 13. — Décret qui ouvre au ministre des affaires étrangères, sur l'exercice 1856, un crédit supplémentaire applicable au chap. VIII (Présents diplomatiques), et au chap. XI (Missions et dépenses extraordinaires).

— 16. — Décret qui fixe les droits de douane à l'importation des mulets dans les colonies françaises des Antilles.

— 16. — Décret concernant la distribution aux ayants droit du résidu du prélèvement effectué sur l'indemnité coloniale pour la formation du capital de la banque de la Guyane française.

— 16. — Décret qui ouvre un supplément de crédit pour l'inscription, au Trésor public, des pensions militaires à liquider en 1856.

— 19. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit supplémentaire applicable aux dépenses du matériel de l'administration centrale du ministère de l'instruction publique et des cultes.

— 19. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit supplémentaire applicable aux dépenses de l'Institut.

— 25. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit extraordinaire pour le payement de la deuxième annuité de la subvention due par l'État à la ville du Havre, aux termes de la loi du 22 juin 1854.

— 25. — Décret qui rend exécutoire dans les colonies de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Réunion, la loi du 27 novembre 1849, relative au délit de coalition.

— 25. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit extraordinaire pour frais d'acquisition et de fabrication de grands instruments astronomiques à l'usage de l'Observatoire impérial.

Septembre, 1er. — Décret qui ouvre au garde des sceaux, ministre de la justice, un crédit supplémentaire pour des créances constatées sur un exercice clos.

— 1er. — Décret qui ouvre sur l'exercice 1856 un crédit extraordinaire pour les frais de construction d'un nouveau séminaire diocésain dans la ville de Lyon.

— 1er. — Décret portant que le droit *ad valorem* perçu sur les tabacs importés en Algérie sera remplacé par un droit au poids.

— 7. — Décret portant que les bâtiments étrangers de

80 tonneaux et au-dessous pourront être admis, en Algérie, à une francisation spéciale qui leur permettra de naviguer exclusivement dans les eaux de cette colonie.

— 7. — Décret portant que le droit d'octroi *ad valorem* perçu, à l'entrée par mer, sur les tabacs importés en Algérie sera remplacé par un droit au poids.

— 7. — Décret qui modifie le tableau annexé au décret du 11 août 1853, relatif aux rapports commerciaux, par terre, de l'Algérie avec le Maroc et la régence de Tunis.

— 8. — Décret portant prorogation du délai fixé par les décrets des 8 septembre et 13 octobre 1855 concernant les diverses mesures relatives aux denrées alimentaires.

— 8. — Décret portant règlement sur la conservation et l'aménagement des sources d'eaux minérales.

— 15. — Décret qui fixe le droit à l'importation des poissons marinés ou à l'huile.

— 15. — Décret qui ajoute la ferraille à la nomenclature des produits de l'industrie algérienne dont l'art. 2 de la loi du 11 janvier 1851 autorise l'admission en franchise dans les ports de la métropole.

— 15. — Décret qui autorise un virement de crédit au budget du ministère de l'intérieur, exercice 1856.

— 15. — Décret qui substitue l'entreprise générale des omnibus dans Paris au lieu et place de M. Loubat, pour la concession de voies ferrées, de Vincennes au pont de Sèvres et au rond-point de Boulogne.

— 15. — Décret portant que la loi du 27 novembre 1849, relative au délit de coalition, est rendue exécutoire à la Guyane française, dans les établissements français de l'Inde, au Sénégal, etc.

— 20. — Décret qui proroge la faculté accordée aux navires étrangers d'effectuer le transport des grains et farines, du riz, des pommes de terre et des légumes secs, entre l'Algérie et la France.

— 20. — Décret qui proroge les dispositions du décret du 19 septembre 1855, portant interdiction d'exporter à l'étranger les céréales de l'Algérie (blé et orge).

— 22. — Décret qui ouvre sur l'exercice 1856 un crédit supplémentaire pour complément de subvention aux établissements généraux de bienfaisance.

— 29. — Décret qui proroge le délai fixé pour la durée des modifications au tarif des douanes des céréales, dans les colonies de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Réunion et du Sénégal.

Octobre, 3. — Décret qui autorise un virement de crédit au budget du ministère de la justice, exercice 1856.

— 3. — Décret qui proroge les dispositions de l'art. 2 du décret du 17 octobre 1855, relatives à la francisation des bâtiments de mer étrangers.

— 7. — Décret qui proroge l'exemption des droits de navigation accordée aux chargements de grains et farines, de riz, de pommes de terre et de légumes secs.

— 8. — Décret qui ouvre un crédit extraordinaire applicable aux dépenses d'expropriation à payer, en 1856, par suite de l'ouverture du boulevard de Sébastopol.

— 8. — Décret qui ouvre un crédit représentant les sommes versées au Trésor par des départements, des communes et des particuliers, pour concourir, avec le fonds de l'État, à l'exécution de travaux publics appartenant à l'exercice 1856.

— 16. — Décret qui ouvre au ministre de la marine et des colonies un crédit supplémentaire pour des créances constatées sur des exercices clos.

— 18. — Décret portant promulgation du traité de commerce et de navigation conclu entre la France et la république de Libéria.

— 23. — Décret qui ouvre au ministre des finances un crédit supplémentaire sur l'exercice 1856.

Novembre, 3. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit extraordinaire applicable au palais de l'industrie.

— 3. — Décret qui fixe les droits de douane à l'importation des laines peignées et des laines teintes.

— 10. — Décret concernant les crédits supplémentaires ou extraordinaires et les virements de crédits.

— 10. — Décret qui autorise un virement de crédit au budget du ministère des finances, exercice 1856.

— 10. — Décret qui autorise un virement de crédit au budget du ministère de la marine et des colonies, exercice 1855.

— 10. — Décret qui autorise un virement de crédits au budget du ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, exercice 1856.

— 12. — Décret relatif au report des fonds départementaux, exercice 1855, non employés au 30 juin 1856.

— 20. — Décret portant promulgation de la convention de poste conclue, le 24 septembre 1856, entre la France et le royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande.

— 22. — Décret relatif à la contribution spéciale à percevoir, en 1857, pour les dépenses des chambres et bourses de commerce.

— 26. — Décret relatif à l'exécution de la convention de poste conclue, le 24 septembre 1856 entre la France et la Grande-Bretagne.

— 29. — Décret portant répartition, par chapitres, des crédits du budget de l'exercice 1857.

Décembre, 1er. — Décret portant promulgation de la convention littéraire conclue entre la France et le grand-duché de Luxembourg.

— 3. — Décret pour l'exécution de la convention de poste conclue, le 24 septembre 1856, entre la France et la Grande-Bretagne.

— 3. — Décret qui autorise la banque de l'Algérie à établir une succursale à Constantine.

— 10. — Décret portant répartition par articles du crédit accordé pour les dépenses du ministère de la justice pendant l'année 1857.

— 19. — Décret qui approuve la convention passée, le 10 novembre 1856, entre le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, et la compagnie des chemins de fer de l'Est.

— 20. — Décret qui prescrit la promulgation de la convention de poste conclue, le 14 octobre 1856, entre la France et le grand-duché de Bade.

— 20. — Décret qui ouvre, sur l'exercice 1856, un crédit supplémentaire applicable à la réunion du Louvre aux Tuileries.

DEUXIÈME PARTIE.

Ville de Paris.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE,

Pendant les années 1854 et 1855.

	1854.	1855.	Différ. pour 1855.
Naissances.....	50,708	49,688	— 1,020
Mariages	15,673	16,374	+ 701
Décès.........	55,244	49,366	— 5,878

Répartition entre les arrondissements de sous-préfectures et la ville de Paris.

Arrondissements.	NAISSANCES. 1854	NAISSANCES. 1855	NAISSANCES. Différ. pour 1855.	MARIAGES. 1854	MARIAGES. 1855	MARIAGES. Différ. pour 1855.	DÉCÈS. 1854	DÉCÈS. 1855	DÉCÈS. Différ. pour 1855.
Paris	36,464	34,987	—1,477	11,329	11,805	+ 476	40,675	35,673	—5,002
St-Denis ..	9,419	9,772	+ 353	2,866	2,997	+ 131	9,116	8,706	— 410
Sceaux....	4,825	4,929	+ 104	1,478	1,572	+ 94	5,453	4,987	— 466
Départem.	50,708	49,688	—1,020	15,673	16,374	+ 701	55,244	49,366	—5,878

Mouvement de la population dans la ville de Paris pendant l'année 1855.

Naissances.

A domicile	En mariage...	Garçons.....	11,429	22,445
		Filles.......	11,016	
	Hors mariage.	Garçons.....	2,763	5,429
		Filles	2,666	
Aux hôpitaux ...	En mariage...	Garçons	857	1,625
		Filles	768	
	Hors mariage.	Garçons.....	2,819	5,488
		Filles	2,669	
		TOTAL......		34,987

Naissances	des garçons..	17,868	34,987
	des filles.....	17,119	

Enfants naturels.	reconnus	Garçons	971	1,875
		Filles.......	904	
	non reconnus..	Garçons	4,611	9,042
		Filles.......	4,431	
		TOTAL......		10,917

Enfants mort-nés	Masculins	1,530	2,774
	Féminins	1,244	

Décès.

A domicile	Masculins	10,008	21,424
	Féminins	11,416	
Aux hôpitaux civils	Masculins	6,256	12,437
	Féminins	6,181	
Aux hôpitaux militaires	Masculins	1,626	1,628
	Féminins	2	
Dans les prisons	Masculins	103	180
	Féminins	77	
Déposés à la Morgue	Masculins	285	343
	Féminins	58	
Exécutions	Masculins	4	4
	Féminins	»	
		Total	36,016
Décès	Masculins	18,282	36,016
	Féminins	17,734	

Différence entre les naissances et les décès.

Total des naissances	Masculins	17,868	34,987
	Féminins	17,119	
Total des décès	Masculins	18,282	36,016
	Féminins	17,734	
Excès des décès sur les naissances.	Masculins	414	1,029
	Féminins	615	

Mariages.

Garçons et filles	9,636	11,805
Veufs et filles	1,181	
Garçons et veuves	570	
Veufs et veuves	418	

Reconnaissances et légitimations d'enfants naturels, postérieurement à leur naissance, et compris dans les naissances ci-dessus.

Par actes	de célébration de mariage	Garçons	748	1,478
		Filles	730	
	postérieurs à la naissance	Garçons	414	830
		Filles	416	
			Total	2,308

TABLEAU DES DÉCÈS

Avec distinction d'âge, de sexe

AGES.	HOMMES. Non mariés.	Mariés.	Veufs.	TOTAL.
De la naissance à 3 mois..	2,123	»	»	2,123
De 3 à 6 mois..........	310	»	»	310
De 6 à 12 mois..........	743	»	»	743
De 0 jour à 1 an.......	3,176	»	»	3,176
De 1 à 2 ans..........	1,255	»	»	1,255
De 2 à 3 ans..........	717	»	»	717
De 3 à 4 ans..........	412	»	»	412
De 4 à 5 ans..........	284	»	»	284
De 5 à 6 ans..........	210	»	»	210
De 6 à 7 ans..........	127	»	»	127
De 7 à 8 ans..........	106	»	»	106
De 8 à 9 ans..........	82	»	»	82
De 9 à 10 ans..........	83	»	»	83
De 10 à 15 ans..........	287	»	»	287
De 15 à 20 ans..........	950	1	»	951
De 20 à 25 ans..........	1,847	89	4	1,940
De 25 à 30 ans..........	793	288	12	1,093
De 30 à 35 ans..........	347	390	24	761
De 35 à 40 ans..........	238	432	42	712
De 40 à 45 ans..........	210	467	58	735
De 45 à 50 ans..........	169	480	86	735
De 50 à 55 ans..........	161	517	117	795
De 55 à 60 ans..........	157	557	130	844
De 60 à 65 ans..........	115	391	149	655
De 65 à 70 ans..........	116	395	199	710
De 70 à 75 ans..........	118	288	180	586
De 75 à 80 ans..........	112	134	153	399
De 80 à 85 ans..........	56	70	106	232
De 85 à 90 ans..........	12	27	39	78
De 90 à 95 ans..........	2	7	14	23
De 95 à 100 ans..........	»	»	5	5
Sans âge connu.......... (Non compris les décédés déposés à la morgue.)	4	»	»	4
TOTAUX..........	12,146	4,533	1,318	17,997

Total général des décès.

Hommes	Non mariés........	12,146	17,997	35,673
	Mariés............	4,533		
	Veufs.............	1,318		
Femmes	Non mariées.......	10,440	17,676	
	Mariées...........	4,088		
	Veuves............	3,148		

DANS LA VILLE DE PARIS.

et d'état de mariage, en 1855.

FEMMES.				TOTAUX.		
Non mariées.	Mariées.	Veuves.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.
1,855	»	»	1,855	2,123	1,855	3,978
306	»	»	306	310	306	616
694	»	»	694	743	694	1,437
2,855	»	»	2,855	3,176	2,855	6,031
1,307	»	»	1,307	1,255	1,307	2,562
687	»	»	687	717	687	1,404
449	»	»	449	412	449	861
289	»	»	289	284	289	573
222	»	»	222	210	222	432
151	»	»	151	127	151	278
140	»	»	140	106	140	246
103	»	»	103	82	103	185
92	»	»	92	83	92	175
435	»	»	435	287	435	722
837	81	1	919	951	919	1,870
802	350	14	1,166	1,940	1,166	3,106
515	539	39	1,093	1,093	1,093	2,186
274	478	53	805	761	805	1,566
205	496	66	767	712	767	1,479
141	394	82	617	735	617	1,352
116	363	123	602	735	602	1,337
141	340	166	647	795	647	1,442
113	346	236	695	844	695	1,539
108	266	326	700	655	700	1,355
125	195	424	744	710	744	1,454
127	128	508	763	586	763	1,349
117	74	521	712	399	712	1,111
58	29	391	478	232	478	710
24	6	159	189	78	189	267
5	2	26	33	23	33	56
1	»	9	10	5	10	15
1	1	4	6	4	6	10
10,440	4,088	3,148	17,676	17,997	17,676	35,673

Report			35,673
Corps déposés à la morgue	Hommes....	285	343
	Femmes....	58	
Total général			36,016

BUDGET DE LA VILLE DE PARIS

POUR LES ANNÉES 1856 ET 1857.

Recettes ordinaires.

	Budget de 1856.	Budget de 1857.
Centimes communaux..........	1,945,875 »	2,024,000 »
Octroi.........................	41,489,000 »	42,936,000 »
Halles et marchés..............	4,402,385 »	4,411,636 »
Poids public et mesurage........	390,000 »	380,000 »
Droits de grande et de petite voirie	270,000 »	243,000 »
Établissements hydrauliques.....	1,485,000 »	1,535,000 »
Caisse de Poissy............. ..	28,000 »	23,000 »
Abattoirs......................	1,242,000 »	1,272,000 »
Entrepôts......................	334,000 »	330,000 »
Location d'emplacements sur la voie publique................	1,891,750 »	1,905,985 »
Loyers de propriétés communales	159,940 »	222,350 »
Expéditions d'actes.............	107,200 »	101,200 »
Taxe des inhumations...........	230,000 »	207,000 »
Concession de terrains dans les cimetières....................	1,000,400 »	995,500 »
Exploitation des voiries.........	420,000 »	443,000 »
Contributions pour travaux et services divers.................	4,335,639 80	5,869,973 30
Recettes diverses annuelles......	2,151,009 60	2,204,314 »
TOTAL des recettes ordinaires	61,882,199 40	65,110,958 30
RECETTES EXTRAORDINAIRES......	1,500,000 »	2,284,934 »
TOTAL GÉNÉRAL des recettes..	63,382,199 40	67,395,892 30

Dépenses annuelles ordinaires.

	Budget de 1856.	Budget de 1857.
Charges de la Ville envers l'État.	2,030,000 »	1,620,000 »
Préfecture, mairie centrale.......	880,825 »	960,725 »
Octroi, caisse de Poissy, poids public et autres services de perception.....................	3,897,451 »	4,074,460 »
Mairies d'arrondissement........	545,000 »	554,300 »
Garde nationale, garde de Paris et services militaires............	2,335,725 »	2,334,473 »
Cultes.........................	96,271 »	96,271 »
Inhumations et cimetières.......	477,100 »	474,100 »
Hospices et établissements de bienfaisance.....................	7,302,959 »	8,104,637 »

Lycées, colléges et établissements d'instruction publique.........	135,200 »	130,400 »
Instruction primaire...........	1,494,902 »	1,549,732 »
Entretien des édifices et établissements communaux............	740,200 »	797,825 »
Grande voirie (service ordinaire).	647,300 »	647,300 »
Entretien du pavé de Paris, des carrières, etc.............	» »	3,877,200 »
Entretien des établissements hydrauliques.............	5,057,415 » » »	877,200 »
Promenades et plantations....	» »	968,625 »
Pensions et secours............	160,687 »	135,527 »
Fêtes et cérémonies publiques...	483 000 »	491,000 »
Dépenses diverses..............	265,700 »	201,600 »
Dépenses imprévues............	300,000 »	262,105 »
Préfecture de police............	12,289,980 05	12,748,925 56
TOTAL des dépenses ordinaires.	39,139,715 05	40,906,405 56
Dette municipale...............	13,575,452 11	14,015,721 49
Dépenses extraordinaires.		
Subventions à l'administration de l'assistance publique..........	1,256,040 »	1,252,500 »
Travaux d'architecture et beaux-arts........................	3,772,500 »	4,086,265 25
Travaux de ponts et chaussées...	582,500 »	1,910,000 »
Travaux hydrauliques...........	735,000 »	1,225,000 »
Grande voirie (service extraordinaire)......................	4,000,000 »	4,000,000 »
TOTAL des dépenses extraordinaires.................	23,921,492 11	26,489,486 74

CONSOMMATION DE PARIS EN 1854 ET 1855[1].

Boissons et autres liquides.

	1855.		1854.
Vins en cercles....................	945,019	hectol.	1,063,504
— en bouteilles.................	13,367	—	10,345
Alcool pur en cercles, eaux-de-vie et esprits en bouteilles, liqueurs, fruits à l'eau-de-vie.............	77,083	—	61,683

1 Voyez, pour les années précédentes, la collection de l'*Annuaire.*

Vernis gras, blanc de céruse [1]......	6,381	hectol.	7,750
Cidres, poirés et hydromels, fruits frais ou secs..................	25,319	—	34,872
Vinaigres de toute espèce.........	19,599	—	21,452
Bière à l'entrée..................	91,197	—	53,888
— fabriquée dans Paris........	146,731	—	112,702
Huile d'olive.....................	5,609	—	5,118
— d'œillette et de faîne...... / — de toute autre espèce [2].....	114,972	—	109,011

Comestibles.

Sorties des abattoirs.

Viandes de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre.............	50,165,591	kil.	49,115,109
Abats et issues de veau............	920,281	—	825,564
Viandes et graisses de porc........	3,581,488	—	3,378,965
Abats et issues de porc............	541,658	—	515,762
Suifs bruts et fondus..............	1,921,886	—	1,246,100
Huile animale.....................	168	hectol.	209

Provenances de l'extérieur.

Viandes de bœuf, vache, veau, mouton, bouc et chèvre.............	15,730,050	kil.	13,964,028
Abats et issues de veau............	891,901	—	942,520
Viandes fraîches de porc et graisses, sangliers, coch. de lait, marcassins.	5,423,212	—	5,162,801
Abats et issues de porc............	636,838	—	692,504
Charcuterie de toute espèce........	1,029,197	—	810,945
Pâtés, terrines, écrev., truffes, etc...	88,010	—	76,745
Fromages secs.....................	1,823,360	—	1,672,880
Sels gris et blanc.................	6,923,033	—	6,285,330
Raisins..........................	1,673,394	—	800,912
Volailles, dindes, oies et lapins domestiques, gibier, etc............	1,052,466	—	961,222
Saumons, turbots, homards, etc.....	19,563	—	18,385
Thons, autres poissons de mer ou d'eau douce.....................	23,293	—	23,005
Huîtres de toutes qualités.........	40,951	—	55,710
Beurre...........................	3,223,270	—	3,101,286
Œufs.............................	1,594,392	—	1,483,976

[1] L'octroi a perçu un droit sur ces articles, à partir du 5 juillet 1848.

[2] Il paraît assez difficile de savoir quelle a été l'huile consommée par l'industrie.

Combustible.

Bois dur, neuf ou flotté	546,807	stères.	480,81
— blanc	187,502	—	173,412
Menuise de bois dur ou blanc et fagots	52,285	—	57,808
Charbon de bois	3,346,014	hect.	3,106,126
Poussier de charbon	207,462	—	173,689
Charb. de terre et tourbe carbonisée.	3,405,263	—	3,599,136

Matériaux.

Chaux	272,094	hect.	249,750
Plâtre	3,157,596	—	3,094,991
Moellons bruts ou piqués	160,166	mèt. c.	143,967
Pierre de taille	134,352	—	214,545
Marbre et granit	3,740	—	2,929
Ardoises grandes et petites	4,829,480	unité.	4,742,798
Briques	17,531,529	—	14,112,670
Tuiles	936,527	—	1,441,860
Carreaux de terre cuite	1,414,073	—	1,921,410
Argile de sable gras / Mottes de terre glaise	54,764	mèt. c.	47,406
Poteries, pots creux, etc.[1]	7,930,291	kil.	7,208,403

Bois de construction, bateaux et bois de déchirage.

Chêne et autr. bois durs	charpente.	58,353	stères.	44,533
	sciage	4,525,560	mèt. c.	4,722,925
Sapin et aut. bois blancs	charpente.	37,911	stères.	23,334
	sciage	12,458,400	m. c.	12,695,354
Lattes		189,033	bottes.	189,377
Bateaux	en chêne.	89	bateaux.	102
	en sapin.	660	—	666
Bois de déchirage	en chêne.	8,725	mèt. c.	9,355
	en sapin.	56,908	—	56,089

Fourrages.

Foin, sainfoin, luzerne et autres fourrages secs	8,109,723	bottes.	7,780,810
Paille	13,992,593	—	12,940,743
Avoine	1,223,201	hect.	1,088,522

Objets divers.

Sels gris et blanc (voir d'autre part).	6,923,033	kil.	6,285,330
Cire blanche et bougie de toute esp.	67,848	—	58,325
Cire jaune et spermacéti brut	94,520	—	78,208
Orge	93,756	hect.	65,283
Suifs en pains et en chandelles	1,326,795	kil.	1,507,920
Bougie stéarique	1,431,347	—	1,069,905

1 Droits établis les 5 juillet et 14 octobre 1848.

Montant des ventes en gros et sur les marchés [1].

Poisson d'eau douce...............	908,312 francs.		847,730
Marée..........................	8,785,320	—	7,698,834
Huîtres........................	1,534,047	—	1,391,096
Volaille et gibier................	15,888,873	—	14,319,003
Beurre..........................	17,602,221	—	15,544,345
Œufs............................	8,608,671	—	7,724,256

Prix moyens annuels de la viande sur pied vendue sur les deux marchés de Sceaux et de Poissy de 1810 à 1855.

ANNÉES.	LE KILOGR. DE bœuf.	vache.	veau.	mout.	ANNÉES.	LE KILOGR. DE bœuf.	vache.	veau.	mout.
1810	0.97	0.81	1.24	1.00	1833	0.99	0.85	1.20	1.19
1811	1.00	0.81	1.14	1.02	1834	0.94	0.82	1.22	1.12
1812	1.05	0.84	1.28	1.04	1835	0.94	0.84	1.22	1.13
1813	1.13	0.92	1.32	1.17	1836	1.00	0.88	1.24	1.13
1814	1.08	0.88	1.22	1.05	1837	1.05	0.93	1.27	1.12
1815	1.08	0.84	1.28	1.07	1838	1.07	0.95	1.31	1.15
1816	1.08	0.89	1.24	1.20	1839	1.10	0.97	1.29	1.18
1817	1.09	0.88	1.22	1.19	1840	1.11	0.96	1.38	1.10
1818	1.10	0.90	1.33	1.24	1841	1.15	0.98	1.45	1.26
1819	1.07	0.88	1.14	1.15	1842	1.10	0.94	1.37	1.15
1820	0.96	0.82	1.09	1.08	1843	1.09	0.93	1.41	1.24
1821	0.97	0.80	1.08	1.04	1844	1.05	0.92	1.25	1.18
1822	0.89	0.71	1.03	0.90	1845	1.06	0.92	1.37	1.19
1823	0.87	0.68	1.03	0.93	1846	1.06	0.94	1.36	1.17
1824	0.86	0.68	1.14	0.94	1847	1.08	0.97	1.42	1.25
1825	0.91	0.74	1.11	0.92	1848	0.98	0.88	1.14	1.11
1826	0.93	0.78	1.14	1.01	1849	0.91	0.82	1.14	1.07
1827	0.98	0.84	1.17	1.02	1850	0.87	0.75	1.05	1.02
1828	1.06	0.90	1.19	1.07	1851	0.84	0.72	1.04	0.99
1829	1.04	0.88	1.16	1.07	1852	0.86	0.74	1.15	1.04
1830	1.05	0.91	1.25	1.17	1853	1.04	0.93	1.25	1.20
1831	0.95	0.84	1.09	1.06	1854	1.24	1.11	1.39	1.32
1832	0.97	0.83	1.11	1.15	1855	1.31	1.11	1.50	1.51

1 Les relevés qui sont donnés ici indiquent le montant réel des ventes faites sur les marchés, et sur lesquelles ont été perçus les droits municipaux : les mêmes denrées, conduites directement chez les consommateurs, en sont exemptes. Et comme, d'un autre côté, l'autorité est souvent impuissante à faire exécuter les anciens règlements, qui voulaient que toutes les denrées destinées à la vente fussent conduites sur les marchés, il faut faire une large part pour ce qui échappe aux droits municipaux. C'est ainsi qu'on se croit fondé à évaluer à plus de 1,500,000 fr. la volaille et le gibier consommés en une année à Paris. Enfin, c'est dans le but de faire cesser cette inégalité de répartition des droits, que le conseil municipal a demandé que ces droits de marché fussent convertis en droits d'octroi, portant uniformément sur toutes ces denrées, quelle que fût leur destination.

Consommation annuelle de Paris,
en viande de boucherie et en viande de porc, de 1818 à 1855.

ANNÉES.	ABATS de la boucherie de Paris.	ISSUES provenant des abats de Paris.	VIANDE à la main.	ISSUES foraines.	TOTAL des viandes de boucherie.	VIANDE de porc Issues compr.	TOTAL général.
	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
1818 à 1824, moyenne par an............	37,166,407	2,384,429	1,321,380	434,804	41,306,163	7,139,283	48,445,446
1825 à 1831, moyenne par an............	40,789,740	2,395,128	2,862,218	869,632	47,059,573	7,813,615	54,873,188
1832 à 1840, moyenne par an............	42,186,111	2,479,259	2,587,085	1,225,453	48,422,352	8,494,258	56,916,590
1841 à 1850, moyenne par an............	45,100,550	2,926,429	4,063,587	1,476,625	53,567,191	5,225,119	58,792,310
1851	48,219,110	3,136,966	11,244,819	961,828	63,562,723	9,127,180	72,689,903
1852	49,726,166	3,232,201	12,126,880	998,836	66,084,083	10,688,492	76,772,575
1853	50,022,063	3,309,934	13,876,482	1,022,149	69,130,628	10,265,414	79,396,042
1854	48,880,825	3,212,796	13,964,031	946,518	67,004,170	9,240,820	76,244,990
1855	49,901,766	3,384,344	15,109,952	861,861	69,257,92[illegible]	8,833,045	78,090,968

DOUANE DE PARIS.

Tableau résumant les opérations de la douane de Paris pour les 12 mois de 1856 comparés à 1855.

ANNÉES.	NOMBRE DE déclarations.	NOMBRE DE colis.	POIDS des colis.	VALEUR des marchandises.
1856	116,597	212,738	30,030,715	246,884,675
1855	112,088	202,076	28,734,294	218,359,642
Différence en faveur de 1856......	4,509	10,662	1,296,421	28,525,033

TRAVAUX

DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LA SEINE.

Compte rendu, jugements et faillites.

Compte-rendu des jugements du 1er juillet 1855 au 30 juin 1856, il a été appelé au tribunal.......................... 52,853 causes pénales, et il en restait à juger, de l'exercice précédent.. 584

Ensemble........ 53,437

Sur lesquelles :

36,238 ont été jugées par défaut,
10,912 ont été jugées contradictoirement,
2,079 ont été retirées de l'appel,
2,815 ont été conciliées en délibéré,
856 restent à juger, inscrites au rôle des différentes sections du tribunal,
537 attendent l'assignation en ouverture de rapport, ou ont été conciliées devant l'arbitre-rapporteur.

53,437 TOTAL ÉGAL.

Le nombre des causes en 1854 et 1855, de juillet à juillet, s'était élevé à 51,491. Différence en plus pour cette année, 1,946.

Des causes jugées par le tribunal, 42,165 l'ont été en premier ressort, et en dernier ressort 4,985.

5,180 affaires ont été mises en délibéré, dont 2,815 ont été conciliées.

Le nombre des appels de jugements de ce tribunal,

qui a été déféré à la cour pendant l'année 1855 est de 625. Sur ce nombre 346 ont été confirmés, 124 ont été infirmés, 125 ont été rayés comme arrangés.

Vous avez été saisis de 46 appels de sentences des conseils de prud'hommes ; 12 ont été infirmés, 27 ont été confirmés, 5 ont été conciliés, 2 restent à juger.

Il a été déposé au greffe, cette année, par les arbitres rapporteurs : 3,061 rapports ; 242 restaient à ouvrir sur le dernier exercice, au total, 3,303 rapports.

Il a été ouvert 2,711 rapports d'arbitres ; 592 attendant l'assignation en ouverture.

Il avait été déposé au greffe, l'année précédente, 2,423 rapports ; sur ce nombre 2,181 avaient été ouverts.

Statistique des Sociétés.

Il a été déposé au greffe :

Actes de sociétés en nom collectif..........	842
En commandite et par actions...............	551
Anonymes................................	13
Total...	1,406
L'année précédente, il avait été déposé......	1,258
Différence en plus pour cette année...	148

872 actes de dissolution de société ont été publiés et affichés.

Le capital social des sociétés en commandite représente un chiffre de......................	1,928,671,000 f.
Celui des commandites ordinaires............	42,138,000
Et celui déclaré dans les sociétés en noms collectifs.................................	23,485,000
Total...	1,994,294,000 f.

L'année dernière, le capital des sociétés en commandite par actions s'élevait à 967,823,000 fr.; celui des sociétés en noms collectifs 19,505.500 fr.; celui des commandites ordinaires à 24,294,300 fr. Ce qui donne pour cette année un milliard passé.

Nous avons apposé notre ordonnance d'exéquatur sur 247 sentences rendues en matière d'arbitrage forcé ; nous avons rendu 1,103 ordonnances sur requête.

Compte rendu des faillites.

797 déclarations de faillites ont été prononcées par le tribunal, savoir :

602	sur dépôt de bilan,
151	sur assignation,
33	sur avis du ministère public,
9	sur requête,
12	faillites antérieurement clôturées pour insuffisance d'actif ont été rouvertes,
126	faillites considérées comme abandonnées depuis longtemps ont été reprises,
14	résolutions de concordat ont été prononcées.
947	

L'année précédente, 1854-55, 776 faillites avaient été déclarées ou rouvertes. — Différence en plus pour cette année, 172.

Pendant l'année 477 faillites ont été terminées par concordat, et l'union a été prononcée dans 289 faillites.

445	concordats ont été homologués,
366	unions ont été liquidées,
128	ont été clôturées pour insuffisance d'actif,
11	ont été rapportées.
960	Au total.

Les dividendes promis ont été :

Dans	9	concordats	de	5 à 10 p. 100
	92	—		10 à 20 —
	146	—		20 à 30 —
	57	—		30 à 40 —
	44	—		40 à 50 —
	27	—		50 à 60 —
	10	—		60 à 80 —
	28	—		a été promis le capital.
	64	—		il a été fait abandon de l'actif.

Dans les faillites en union liquidées, les liquidations ont donné aux créanciers une répartition de dividende, savoir :

Dans	107	faillites	de	5 à 10 p. 100
	50	—		10 à 20 —
	19	—		20 à 30 —
	9	—		30 à 40 —

4	faillites	de	40 à 50 p. 100.
3	—		50 à 60 —
6	—		60 à 80 —
2	—		le capital.
166	—		n'ont rien produit.

284 faillites ont été déclarées excusables et 80 non excusables.

Le crédit des faillites en cours s'élève à 3,875,551 fr. sur lesquels ont été déposés 3,867,526 à la caisse des consignations.

Restent entre les mains des syndics, 8,023 fr. 35 cent. C'est une moyenne de 9 fr. environ par faillite.

268 répartitions s'élevant ensemble à 4,623,187 fr. 66 cent. ont été ordonnées par MM. les juges commissaires; sur cette somme 67,232 fr. 46 cent. n'ont pas été retirés par les créanciers dans les trois mois de l'ordonnancement, et ont été versés à la caisse des dépôts et consignations pour le compte individuel de chaque créancier.

Vous avez dû remarquer, par la comparaison entre les deux derniers exercices, que la différence qui existe dans le nombre des jugements rendus est de peu d'importance; nous n'avons donc rien à dire à l'égard de cette partie de la statistique de vos travaux, nous nous bornerons à signaler à votre attention un point particulier de la marche des faillites : nous vous ferons observer que l'année dernière 201 faillites ont été terminées en plus sur l'exercice précédent, et que, malgré cela, il s'est opéré depuis de nouveaux progrès.

En effet, si pendant les deux derniers exercices le nombre des déclarations de faillites est à peu près le même, s'il y en a eu autant de terminées par des concordats, le chiffre des unions liquidées présente un excédant de 172 en faveur de l'année qui vient de finir.

Vous avez repris les opérations de 125 très-anciennes faillites en union qui, depuis longtemps, étaient abandonnées par les syndics qui en avaient été chargés dans l'origine.

Pour instruire à nouveau ces faillites et les mener à fin, tout le commerce comprendra combien il nous a fallu de zèle et de persévérance.

Messieurs, malgré tous vos efforts, le nombre des faillites qui restent à liquider semble encore trop considérable ; cependant il faut tenir compte des liquidations dont le cours est arrêté par des obstacles qu'il ne dépend pas du juge-commissaire de lever ; nous voulons parler des faillites qui, en ce moment, donnent lieu soit à des instances civiles, commerciales ou criminelles, ou dont les intérêts sont liés à des règlements d'ordres et de contributions.

Parmi les faillites restant à terminer au 30 juin 1856, 199 ne pourront reprendre une marche normale et régulière qu'après la solution de :

5 pourvois en cassation,
66 appels devant les cours impériales,
56 instances civiles,
62 commerciales,
32 criminelles,
37 règlements d'ordre de contributions,
2 arbitrages.

OPÉRATIONS DU COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

Pendant l'exercice 1855-56.

(*Extrait du Compte rendu de MM. les Directeurs.*)

Total des opérations du comptoir. — Ces opérations présentent cette année un total de 735,333,235 fr. 31 cent. Elles s'élevaient l'année dernière à 676,943,808 fr. 5 cent. La différence est de 58,389,427 fr. 26 cent., en faveur de l'exercice qui vient d'être clos.

Cet accroissement des affaires du comptoir est surtout digne de remarque parce qu'il se reproduit tous les ans. Ainsi, on a vu précédemment que le chiffre des opérations, qui était déjà de 628,521,791 fr. 02 cent. en 1853-54, n'avait été que de 502,670,434 fr. 09 en 1852-53, et de 273,475,901 fr. 97 cent. en 1851-52. Depuis quatre ans, sans remonter plus haut, c'est une augmentation de 461,857,333 fr. 34 cent.

Escomptes, encaissements et avances sur fonds publics. — Toutes les opérations du comptoir sont comprises sous ce titre.

1° L'escompte, qui figure toujours au premier rang, se divise en plusieurs catégories, suivant que les valeurs qui nous sont remises portent deux signatures au moins ou une seule signature accompagnée d'un récépissé de marchandises, suivant qu'elles nous sont présentées par des négociants ou par les sous-comptoirs de garantie, suivant aussi qu'elles sont payables à Paris, dans les départements ou à l'étranger. Le total de ces escomptes réunis s'est élevé à 649,822,782 fr. 15 cent., pour 736,380 effets.

L'année dernière, nous n'avions escompté que 690,722 effets, pour 600,312,041 fr. 21 cent.

En comparant entre eux les douze mois du présent exercice, nous voyons que les escomptes les plus forts ont eu lieu en octobre et en décembre : ils ont monté à 64,036,851 fr. 42 cent. en octobre, et en décembre à 68,743,228 fr. 97 cent. La moyenne par jour a été, pour 309 jours, de 2,102,986 fr. 36 cent., pour 2,383 effets.

2° Nos encaissements ont atteint le chiffre de 55,123,534 fr. 81 cent., pour 202,518 effets. L'année dernière, le nombre des effets encaissés était de 187,273, pour 53,631,766 fr. 84 c.

3° Nos avances sur fonds publics, dont vous savez que le chiffre est limité par nos statuts, présentent un total de 30,386,913 fr. 85 cent., indépendamment, bien entendu, des prêts faits par le sous-comptoir des chemins de fer, qui sont compris dans nos escomptes. L'année dernière, ces avances n'avaient été que de 23,521,710 fr.

Caisse. — A la caisse, l'augmentation de nos affaires s'est naturellement traduite par un plus grand mouvement d'espèces.

Elle a reçu dans le cours de cet exercice..	770,954,414 f.	72 c.
Elle a payé........................	769,438,245	20
ENSEMBLE......	1,540,392,659	92
L'année dernière, le débit et le crédit de la caisse montaient ensemble à............	1,379,065,674	76
La différence en plus est de.............	161,326,985	16
La moyenne des paiements par mois, qui n'avait été dans le cours du précédent exercice que de..........................	57,336,298	84
s'est élevée cette année à.................	64,119,853	76

Portefeuille. — Au 30 juin 1855, le total des valeurs en portefeuille, pour les trois portefeuilles réunis de Paris, de la province et de l'étranger, était de 34,885 effets montant à 46,267,283 f. 49

Il est entré, du 1er juil. 1855 au 30 juin 1856....	938,898	—	704,946,321	96
Ensemble.....	973,783	—	751,213,605	45
Il est sorti dans le cours du même exercice......	937,217	—	708,121,056	63
Par conséquent, le solde en portefeuille, au 30 juin dernier, était de.	36,566	—	43,092,548	82
Le chiffre des valeurs endossées par le comptoir, réescomptées et non échues, étant à la même date de..................................			30,543,331	54
il s'ensuit que la somme des risques, c'est-à-dire des valeurs en portefeuille ou en cours d'échéance, s'élevait au 30 juin dernier à..................			73,635,880	36
Au 30 juin 1855, elle était de................			69,134,307	49

Comptes courants d'espèces. — Au 30 juin 1855, le solde des sommes déposées en comptes courants était de 25,611,768 fr. 32 cent.

Il n'est plus, au 30 juin dernier, que de 17,560,419 fr. 40 cent.

Mais ce n'est là qu'une situation à un jour donné, qui peut souvent ne pas offrir une comparaison exacte entre deux années entières.

En effet, le mouvement général des comptes de dépôt pendant cet exercice a été, à l'entrée et à la sortie, de 403,876,761 f. 71 c.

Il n'avait été l'année dernière que de.....	385,289,335	47
C'est une augmentation de...............	18,587,426	24
La moyenne des versements par mois, qui avait été l'année dernière de................	16,280,850	53
a été dans le cours de l'exercice actuel de.....	16,492,725	54

Il est à remarquer, d'ailleurs, que nous avons pu maintenir au même taux l'intérêt de nos comptes d'espèces, malgré la hausse du prix de l'argent.

Effets en souffrance. — Le solde des valeurs tombées en souffrance, pendant les deux semestres que nous examinons, s'élevait au 30 juin dernier à............ 132,639 f. 28 c.

Mais il a été recouvré, tant sur le contentieux

nouveau que sur celui des précédents exercices...	33,205 67
L'excédant, qui est de......................	99,433 61

a été passé au débit du compte des profits et pertes, d'après l'usage que nous avons toujours suivi d'éteindre entièrement notre contentieux, et de ne le faire figurer au bilan du comptoir que pour 1 franc.

Frais généraux. — Nos frais d'administration se sont élevés cette année à 657,664 fr. 98 c., se répartissant ainsi :

Honoraires et appointements pour un personnel de 204 employés..............................	420,535 f. 53 c.
Ports et affranchissements de lettres............	52,985 60
Loyer, contributions, patente, droits de présence, fournitures de bureaux, impressions et frais de toute nature..............................	184,143 85
Somme égale......	657,664 98

Avec un mouvement d'affaires de 735,333,235 fr. 31 c., c'est une dépense de 0 fr. 0894 p. 100, 3/100 de moins que l'année dernière.

Bénéfices. — Le règlement des deux semestres porte nos pour l'année entière au chiffre de 2,409,639 fr. 96 c., ainsi partagés :

1° Extinction totale du contentieux de l'exercice..................................		99,433 f. 61 c.
2° Prélèvements divers....................		54,000 »
3° Réserve du 1er semestre.	160,618 94	364,515 79[1]
— du 2e —	203,896 85	
4° Distribution aux actionnaires d'un intérêt de 4 p. 100.	800,000 »	1,880,000 »
Et d'un dividende supplémentaire de 5.2/5 p. 100.....	1,080,000 »	
Solde non réparti et porté à nouveau.........		11,690 56
Somme égale au bénéfice de l'année.		2,409,639 96
Les bénéfices de l'exercice précédent ayant été de		2,019,895 49
la différence à l'avantage du présent exercice est de		389,744 47

Dividende. — Le résumé des comptes qui viennent de

1 Cette somme porte le chiffre de notre réserve à 3,157,368 f. 76 c.

vous être rendus, c'est que chacun de vous, Messieurs, a droit à 25 fr. par action, pour sa part dans les bénéfices du second semestre. Or, comme vous avez déjà reçu 22 fr. en février dernier, c'est un dividende total de 47 fr. pour l'année, soit 9 2/5 pour 100.

Vous vous rappelez n'avoir touché que 42 fr. l'année dernière, et 36 fr. l'année précédente.

Mais, pour apprécier d'une manière exacte et complète le résultat obtenu, il faut se souvenir des 364,515 fr. 79 cent. ajoutés cette année-ci à la réserve. En répartissant cette somme entre nos quarante mille actions, chacune d'elles eût été bonifiée de 9 fr. 11 cent. C'est-à-dire que notre bénéfice s'est élevé, en réalité, à 56 fr. 11 cent. par action, soit 11.22 p. 100.

Le même calcul ne donnait l'année dernière que 9.86.

Enfin, Messieurs, si vous approuvez la proposition qui vous en est faite au nom de votre conseil d'administration, la caisse du comptoir paiera les 25 fr. produits par le second semestre à partir du 1er août prochain.

OPÉRATIONS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE PARIS

Pendant l'année 1855 [1].

La Caisse d'épargne de Paris a reçu, en 1855, pour le compte des déposants :

1° En 228,985 versements, dont 31,096 nouveaux, la somme de	24,539,874	»»
2° En 1,329 transferts-recettes provenant des caisses d'épargne départementales	701,932	74
3° En semestres échus sur les inscriptions de rentes appartenant aux déposants	96,328	50
4° Elle a capitalisé, sur les intérêts alloués par la caisse des dépôts et consignations, les intérêts dus aux comptes des déposants, montant à la somme de	1,488,217	72
TOTAL des recettes...	26,826,352	96

La Caisse a, par contre, payé :

1° Pour 91,346 retraits, dont

---

[1] Extrait du Rapport de M. François Delessert.

27,417 pour solde, la somme de	23,350,902	95		
2° Pour 1,086 transferts-paiements envoyés aux caisses d'épargne départementales...	474,335	34		
3° Pour achats de 202,434 f. de rentes sur l'Etat, pour le compte de 6,390 déposants, la somme de..................	4,230,299	65		
4° Pour sommes contre-passées pour intérêts supprimés à des cessionnaires de plusieurs livrets...............	479	58		
5° Pour annulation par prescription trentenaire des soldes de 492 comptes abandonnés, montant à..................	8,486	50		
	28,064,504	02	28,064,504	02
Excédant des paiements sur les recettes.....			1,238,151	06
Lequel, déduit du solde dû à 212,308 déposants, à la fin de l'année 1854.			48,182,475	48
Réduit à.....			46,944,324	42

le montant des sommes dues le 31 décembre 1855, à 216,052 déposants.

En comparant les versements et les remboursements de 1855 avec ceux de 1854, nous trouvons que les versements des déposants qui, en 1854, s'étaient élevés à 23,723,311 fr., se sont élevés, en 1855, à 24,539,874 fr., et qu'ainsi les versements de 1855 ont été de 816,563 fr. supérieurs à ceux de 1854. Les retraits des déposants qui, en 1854, s'étaient élevés à 26,902,189 francs, n'ont été, en 1855, que de 23,350,902 francs; ce qui présente une diminution sur les retraits de 3,542,287 francs; d'où il résulte que, soit par l'augmentation des versements, soit par la diminution des retraits, les opérations des déposants à la caisse d'épargne, en 1855, présentent une différence en plus de 4,358,850 francs sur les opérations de l'année 1854. Nous insistons d'autant plus sur cette augmentation, quoiqu'elle ne soit pas très-importante, que les opérations de l'année 1854, au lieu d'une augmentation, nous avaient présenté une diminution de 10 millions sur celles de l'année 1853.

Les sommes employées en achats de rentes sur la demande et pour le compte de nos déposants n'offrent pas, en 1855, une grande différence sur celles de l'année précédente.

En 1854, nous avions acheté 227,610 fr. de rentes sur l'État pour 7,151 déposants, coûtant 4,843,102 fr. En 1855, nous avons acheté 202,434 fr. de rentes, pour 6,390 déposants, coûtant 4,230,299 fr.

En comparant ensuite le montant de l'avoir de nos déposants à la fin des deux années 1854 et 1855, nous voyons que le total des dépôts était, au 31 décembre 1854, de 48,182,475 fr., et qu'il n'était plus, au 31 décembre 1855, que de 46,944,324 fr. — Mais nous ferons observer que cette diminution de l'avoir de nos déposants n'a pas été occasionnée par une diminution de versements de capitaux dans la caisse d'épargne, puisque nous venons de vous dire que le chiffre des versements avait été supérieur à celui des remboursements de 1,200,000 fr. environ, ni par une augmentation des retraits, puisque vous venez de voir que la somme des retraits a été inférieure à celle de 1854. Ce sont les achats de rentes faits pour compte des déposants qui ont donné lieu à cette différence dans le solde de leur avoir.

Quant au nombre des déposants, il était, au 31 décembre 1854, de 212,308, et, au 31 décembre 1855, de 216,052, ce qui donne une augmentation de 4,000 déposants environ.

En exécution des prescriptions de la loi du 7 mars 1853, qui a introduit dans la législation des caisses d'épargne le principe d'une prescription trentenaire, notre compte de dotation s'est grossi cette année du reliquat de 492 comptes abandonnés, formant ensemble une somme de 8,486 fr. 50 c. Nous avons remis à la caisse des dépôts et consignations toute la partie des mêmes comptes qui était convertible en rentes, s'élevant à 19,852 fr. 85 c., et nous y avons joint, toujours en exécution de ladite loi du 7 mars 1853, 1,254 fr. d'inscriptions de rentes anciennes provenant des susdits comptes.

Le Conseil des directeurs a dû s'occuper de traiter avec la ville de Paris pour le rachat d'une concession

d'eau faite à perpétuité par la ville, au milieu du siècle dernier, au profit d'une des maisons acquises par l'administration de la caisse d'épargne. La ville de Paris nous a payé, pour le rachat de cette concession, la somme de 3,200 fr., que nous avons ajoutée à notre fonds capital.

La susdite concession, dont la révocation avait été ordonnée par l'autorité compétente, a été remplacée par un abonnement annuel. A cette occasion, nous avons fait examiner avec le plus grand soin tout notre système de précautions contre les dangers d'incendie, et nous avons organisé, avec les conseils et la surveillance de M. le commandant des sapeurs-pompiers (auquel nous devons des remercîments pour son utile direction), un système intérieur plus complet de secours contre l'incendie présentant toutes les garanties désirables. Toutes nos pompes, ainsi que les appareils qui s'y rattachent, sont maintenant l'objet d'une vérification mensuelle. Nous approuverez sans doute cet ensemble de précautions, qui a pour but la conservation des milliers de titres et de registres qui intéressent un grand nombre de familles.

Nouveaux déposants. — La statistique des nouveaux déposants pendant l'année 1855 résulte du tableau ci-après :

	Nombre.	Sommes.
1° Ouvriers	16,157	2,267,130 fr.
2° Artisans patentés	2,280	385,143
3° Domestiques	6,469	905,119
4° Employés	2,551	307,443
5° Militaires et marins	1,285	864,394
6° Professions libérales	978	149,255
7° Rentiers	1,371	239,631
8° Sociétés de secours mutuels entre ouvriers	5	1,300
TOTAUX	31,096	5,092,415 f.

Un premier chiffre significatif est celui du nombre des nouveaux comptes ouverts en 1855 comparés à ceux de 1854; malgré toutes les causes qui étaient de nature à diminuer ce nombre, nous sommes heureux de constater de nouveau qu'il s'est accru de plus de 2,000 sur celui

de 1854, qui était de 29,018, tandis qu'en 1855 il s'est élevé à 31,096.

La même proportion existe entre le montant total des sommes versées pendant ces deux années à titre de premier dépôt ; en 1854, ce chiffre était de 4,604,466 fr., et, en 1855, il a été de 5,092,415 fr.

En se reportant aux résultats de 1853, rapprochés de ceux de l'année suivante, on verra avec satisfaction qu'une décroissance aussi forte que celle qui avait marqué 1854 (un quart environ, soit dans le nombre des premiers déposants, soit dans les sommes versées) non-seulement n'a pas continué à se faire sentir sous l'influence de circonstances semblables, mais encore s'est changée en un mouvement ascensionnel que nous ne pouvions pas espérer pour 1855.

Si nous insistons sur cette augmentation, peu considérable en elle-même, c'est surtout parce qu'elle porte entièrement sur la classe des *ouvriers*, qui, pour les nouveaux déposants, ne s'élevait qu'au nombre de 14,439 en 1854, tandis qu'en 1855 elle atteint le chiffre de 16,157, qui forme plus de la moitié de la totalité des nouveaux déposants de l'année.

Ce que la classe des *domestiques* a gagné en nombre (200 environ) cette année, a été perdu pour celle des *employés*, et ce double fait s'explique suffisamment par la position même des déposants qui forment ces deux classes; les domestiques étant nourris chez leurs maîtres souffrent moins que les employés de la cherté des vivres.

Les autres classes, des *militaires*, des *professions* dites *libérales*, et les *rentiers*, n'ont éprouvé que des modifications insignifiantes ; quant aux sociétés de *secours mutuels entre ouvriers*, cinq seulement sont venues s'ajouter à celles qui ont des comptes ouverts à la caisse d'épargne de Paris.

L'examen des divisions et des catégories qui composent chaque classe des nouveaux déposants n'offre aucune différence bien notable avec les mêmes groupes des années précédentes ; et nous nous bornerons à citer l'accroissement toujours sensible des ouvriers attachés aux chemins de fer.

Parmi les groupes de professions qui ont pris des livrets en 1855, il faut toujours mettre en première ligne :

Dans le bâtiment : les ouvriers *maçons*, *serruriers*, *mécaniciens*, *menuisiers* et *peintres ;*

Dans le vêtement : les ouvriers *tailleurs*, et surtout les ouvriers *cordonniers ;*

Dans le meuble et les objets de luxe : les ouvriers *ébénistes*, les ouvriers *orfévres*, *bijoutiers*, et les ouvriers *imprimeurs* et *lithographes*.

Le service militaire de Paris et les remplaçants tiennent, comme de raison, la première place dans la classe des *militaires*. Les proportions entre les différentes armes se maintiennent, à peu de chose près, dans les mêmes chiffres que par le passé ; et, grâce au bienfait des virements de fonds effectués par les différentes caisses d'épargne, les nombres relatifs à cette classe de déposants se balancent presque constamment ; c'est dire quels services rendent à nos braves soldats les transferts de comptes dans les diverses garnisons qu'ils vont occuper, et où ils retrouvent intact un pécule qui, sans cette sage mesure, pourrait être souvent dissipé pendant la route.

Quotités des soldes existant au 31 *décembre dernier.* — Sur 216,052 déposants ayant des comptes ouverts à cette date, 182,655 possèdent ensemble plus de 21 millions de francs, et n'ont, en moyenne, que 115 fr. de capital ; les autres déposants ont, en moyenne 626 fr. de capital ; et, pour arriver à parfaire une moyenne de 217 fr. à chacun des 216,052 déposants, il faut comprendre dans le chiffre total du montant des comptes ceux qui sont supérieurs au maximum de 1,000 fr., soit à titre de remplaçants militaires, soit comme sociétés de secours mutuels. Ces 182,655 déposants, dont la moyenne du montant de chacun de leur compte n'est que de 115 fr., sont une nouvelle et victorieuse réponse au reproche, répété tant de fois et avec si peu de fondement, que les caisses d'épargne servent plutôt les intérêts des classes aisées que ceux des classes peu fortunées et des ouvriers.

COMPTE RENDU

DES OPÉRATIONS DU MONT-DE-PIÉTÉ DE PARIS.

Pendant l'année 1855.

(*Extrait du Rapport du directeur.*)

Emprunt. — La fixation à 4 p. 100 de l'intérêt des fonds empruntés [1] m'avait fait espérer que le dégrèvement du droit temporaire pourrait avoir lieu au commencement de l'exercice ; aussi, dès le 30 novembre 1854, rassuré par un retour momentané des capitaux à la caisse, et désirant me conformer aux prescriptions de l'autorité supérieure, je vous proposais ce dégrèvement comme étant, d'ailleurs, une conséquence de la fixation de 4 p. 100, adoptée pour l'année 1855 ; mais, tout en reconnaissant combien la mesure en elle-même était désirable, vous avez pensé qu'elle devait être ajournée jusqu'au moment où le courant de l'emprunt serait complétement établi. Les faits sont venus démontrer que vous aviez eu raison d'attendre, car, dès le 27 juin 1855, nous avons été forcé de revenir au taux de 4 1/2, qui créait précisément la nécessité de maintenir le droit dont je vous avais proposé l'abandon.

A 4 1/2 p. 100 la caisse a pu s'alimenter de capitaux suffisants pour assurer le service des prêts. Toutefois, en présence des emprunts faits, par l'État et par la ville, à des conditions plus avantageuses, soit en raison du taux offert, soit en raison de la durée du placement, les capitaux n'ont point été assez abondants pour que nous ne fussions pas obligés de toucher à la réserve, qui, dans le cours de l'exercice, est descendue de 4,621,137 fr. 80 c. à 2,560,295 fr. 44 c.

Si la position s'aggravait, ou si même elle se prolongeait plus longtemps, je me verrais dans l'obligation de vous proposer d'élever notre intérêt à 5 p. 100. Espérons, Messieurs, que nous ne serons pas contraints d'avoir recours à cette nouvelle fixation, dont malheureusement les nécessiteux ressentiraient le contre-coup ; mais enfin,

---

[1] Décision ministérielle du 26 décembre 1854, réglant l'intérêt pour l'année 1855.

si la mesure devenait nécessaire, je n'hésiterais pas à vous la demander, parce qu'en bonne administration, entre deux maux il faut savoir choisir le moindre; et certes l'élévation du droit temporaire à 1 p. 100, qui devrait résulter de ma proposition, me semblerait encore moins fâcheuse pour les emprunteurs que la fixation d'un maximum de prêt.

Cette position, qui peut nous être faite, viendrait une foi de plus démontrer combien il est regrettable que le Mont-de-Piété, pour sauvegarder son caractère de bienfaisance, n'ait pas un capital à lui.

Voici dans quels termes l'émission des bons de notre caisse s'est opérée en 1855 :

Bons à ordre........	15,677,440
Bons au porteur......	3,629,720
Ensemble...	19,307,160

L'emprunt, en 1854, s'était élevé à 21,281,450 fr.; c'est donc, pour l'exercice 1855, une différence en moins de 1,974,290 fr. qui ont dû être remboursés au fur et à mesure des échéances. Cette circonstance explique les retraits opérés sur les fonds déposés au trésor.

Les intérêts liquidés afférents à l'exercice 1855 se sont élevés à 821,018 fr. 20 cent., savoir :

Bons à ordre........	666,495 f.	30
Bons au porteur....	154,522	90
Somme égale...	821,018	20

C'est 162,868 fr. 25 c. de moins que pour 1854 ; mais c'est encore 222,469 fr. 26 c. de plus que le chiffre moyen des intérêts payés annuellement par le Mont-de-Piété [1].

Prêts sur nantissements. — A la clôture de l'exercice 1854, le solde en magasin était représenté, en articles, par 946,100, et, en sommes, par 18,676,478 fr.

Voici quelle était, comparativement, sa situation au 31 mars dernier :

Articles.............	928,274
Sommes.............	18,973,919

1 Moyenne prise de 1840 à 1853; cette moyenne est de 598,548 fr. 94 c.

La différence qui s'établit entre ces deux soldes est la conséquence naturelle du double mouvement qui s'opère à l'*entrée* et à la *sortie*, mouvement dont je vais maintenant rendre compte au conseil.

Entrée. — L'entrée en magasin se résume, pour l'exercice 1855, dans les termes suivants :

Articles.............	1,553,017
Sommes.............	28,820,865 fr.

Le tableau qui suit présente la division de ces deux chiffres par engagements effectifs et par renouvellements, ainsi que la comparaison avec l'année précédente. Je rendrai compte, plus loin, de la division propre aux opérations directes et par commissionnaires.

	1854		1855	
	Articles.	Sommes.	Articles.	Sommes.
Engagem. effectifs..	1,259,358	21,223,037	1,201,825	20,900,834
Renouvellements....	324,791	6,978,798	351,192	7,920,031
Ensemble...	1,584,149	28,201,835	1,553,017	28,820,865

Sortie. — On sait qu'elle s'effectue par dégagements effectifs, par renouvellement et par vente.

Le résultat pour 1855 s'établit ainsi :

Articles.............	1,570,765
Sommes.............	28,523,328 fr.

Dans le tableau qui suit, je vais, comme pour l'*entrée*, présenter la comparaison avec l'année 1854.

	1854		1855	
	Articles.	Sommes.	Articles.	Sommes.
Dégagem. effectifs.	1,078,755	17,373,737	1,136,061	19,236,017
Renouvellements...	324,791	6,978,798	351,192	7,920,031
Vente............	78,662	1,257,684	83,512	1,367,280
Totaux...	1,482,208	25,610,219	1,570,765	28,523,328

Cette augmentation de 88,557 articles, qui correspond,

comme prêts, à une somme de 2,[illegible]9, résulte de l'accroissement des opérations en 1854 et 1855.

Voici le résultat de ces deux natures de prêts.

Moyennes des prêts. — Elles sont indiquées au tableau suivant.

		En 1854.	En 1855.
Entrée....	Engagements effectifs.....	16 85	17 39
	Renouvellements.........	21 48	22 55
Sortie.....	Dégagements effectifs....	16 15	16 93
	Renouvellements.........	21 48	22 55
	Vente..................	15 98	16 37
Sur l'ensemble.	Entrée..................	17 80	18 55
	Sortie..................	17 27	18 15

Ces moyennes n'ont pas de signification bien réelle, en ce que, établies sur les opérations prises dans leur ensemble, elles confondent nécessairement les prêts onéreux et les prêts productifs.

On peut se rendre compte, approximativement du moins, de ces deux natures de prêts, au moyen des deux tableaux qui suivent.

Prêts classés par séries.

Séries.	Articles.	Sommes.
De 3 à 5.......	668,816	2,792,204 fr.
De 6 à 10.......	401,169	3,344,764
De 11 à 20.......	187,499	3,057,289
De 21 à 30.......	92,391	2,500,823
De 31 à 40.......	53,340	1,929,983
De 41 à 50......	41,352	2,011,228
De 51 à 100.....	81,501	5,967,097
De 101 à 200......	12,958	1,912,698
De 201 à 500.....	12,760	3,711,399
De 501 à 1,000....	716	552,368
De 1,001 à 5,000....	485	830,241
De 5,001 et au-dessus.	30	210,771
Totaux...	1,553,017	28,820,865

Coût et produit des prêts classés par séries

CALCULÉS SUR UN SÉJOUR MOYEN DE HUIT MOIS EN MAGASIN.

Séries.	Coûts.	Produits.
De 3 à 5......	» 61	» 25

Nota. Durant l'exercice 1855, la séparation pour les prêts onéreux et les prêts productifs s'est établie, sur la 3e série, entre les prêts de 14 à 15 fr.

Séries.	Coût.	Produit.
De 6 à 10......	» 71	» 50
De 11 à 20......	» 88	» 90
De 21 à 30......	1 14	1 50
De 31 à 40......	1 39	2 10
De 41 à 50......	1 65	2 70
De 51 à 100......	2 41	4 50
De 101 à 200......	4 31	9 »
De 201 à 500......	9 37	21 »
De 501 à 1,000...	19 51	45 »
De 1,001 à 5,000...	76 51	180 »
De 5,001 et au-dessus.	» »	» »

Prêts onéreux.

Ils sont entrés dans le capital prêté par le Mont-de-Piété, en 1855, pour une somme de 7,665,616 fr.; ils se sont élevés, en nombre, à 1,194,984, et ont coûté, savoir :

1° Leur part dans les frais généraux, soit......	541,176
2° Leur part dans l'intérêt des fonds empruntés [1] qu'ils ont absorbés, soit pour huit mois, terme moyen du séjour du gage en magasin....	217,192
ENSEMBLE.	758,368
Ils ont produit, comme droits, en raison du terme moyen............	459,936
D'où il est résulté une perte de.......	298,432

Prêts productifs.

Ils sont entrés dans le capital prêté, en 1855, pour une somme de 21,155,253 fr.; ils se sont élevés, en nombre, à 358,033, et ont rapporté, comme droits, en raison du séjour en magasin. 1,269,315

Ils ont coûté, savoir : 1° Leur part dans les frais génér., soit 162,143 f. 2° Leur part dans l'intérêt des fonds empruntés qu'ils ont absorbés, soit pour huit mois, 599,399. Ensemble	761,542
RESTE......	507,773
A déduire.....	298,432
EXCÉDANT...	209,341

Commissionnaires. — Je vais maintenant rendre compte au conseil de la division des opérations relatives à l'action directe et à celle des commissionnaires. Dans le tableau qui suit, j'en présente les résultats à l'entrée et à la sortie.

[1] Cet intérêt a été calculé à raison de 4 fr. 25 c. p. 100, taux moyen de l'emprunt en 1855.

		OPÉRATIONS DIRECTES.		OPÉRATIONS par commissionnaires.		TOTAL.	
		Articles.	Sommes.	Articles.	Sommes.	Articles.	Sommes.
Entrée.	Engagem...	283,785	6,673,290	918,040	14,227,544	1,201,825	20,900,834
	Renouvellements....	162,880	4,330,842	188,312	3,589,189	351,192	7,920,031
Ensemble		446,665	11,004,132	1,106,352	17,816,733	1,553,017	28,820,865
Sortie.	Dégagem ..	666,058	12,520,080	470,003	6,715,937	1,136,061	19,236,017
	Renouvellements....	162,880	4,330,842	188,312	3,589,189	351,192	7,920,031
	Ventes.....	»	»	»	»	83,512	1,367,280
Ensemble.......		828,938	16,850,922	658,315	10,305,126	1,570,765	28,523,328

Les droits fixes de commission, dont les emprunteurs se sont exonérés en s'adressant directement au Mont-de-Piété, sont représentés par 348,200 fr. 11 c., savoir :

Sur engagements....................	133,465 f.	80 c.
Sur renouvellements	86,616	84
Sur dégagements....................	125,200	80
Sur bonis perçus....................	2,916	67
Somme égale...	348,200	11

L'exonération par les bureaux auxiliaires entre dans ce chiffre de 348,200 fr. 11 c. pour 79,657 fr. 16 c.

Le résultat total, comparé à celui de l'exercice précédent, donne une augmentation de 10,589 fr. 48 c.

Les droits de commission acquis par commissionnaires se sont élevés, en 1855, à la somme de 429,239 fr. 03 c.; ces droits s'établissent ainsi, savoir :

Sur engagements	284,550 f.	88 c.
Sur renouvellements.................	71,783	78
Sur dégagements.....................	67,159	37
Sur bonis perçus.....................	217	80
Sur dépôts retirés avant l'engagement.	5,527	20
Somme égale...	429,239	03

Du rapprochement avec les chiffres dont j'ai rendu compte en 1854, ressort une augmentation, pour 1855, de 20,511 fr. 81 c.

La somme de 429,239 fr. 03 c. se partage entre dix-neuf

parties. La part la plus élevée atteint le chiffre de 60,259 fr. 50 c.; la part la plus faible est représentée par 12,570 fr. 59 c.

Administration. — Le tableau ci-après présente le chiffre de la dépense rapproché des crédits alloués par le budget.

Frais généraux d'administration.

DÉSIGNATION DES PARAGRAPHES.	MONTANT par paragraphe des crédits alloués.	DÉPENSE FAITE.	MONTANT des abandonnem. sur les sommes allouées.
§ 1. Traitements, gages et honoraires ...	537,984 23	530,519 78	7,464 45
§ 2. Indemnités et secours	15,400 »	14,850 »	550 »
§ 3. Dépenses diverses.	94,150 »	91,067 53	3,082 47
§ 4. Bâtiments et mobilier	36,320 »	35,667 21	652 79
§ 5. Travaux de grosses réparations et d'appropriation..	10,000 »	9,997 86	2 14
§ 6. Dépenses imprévues	6,000 »	3,166 66	2,833 24
TOTAUX...	699,854 23	685,269 04	
Abandonnements.............			14,585 19

Droits perçus. — Comme pour l'exercice précédent, les droits perçus par le Mont-de-Piété sur les emprunteurs ont été, en 1855, de deux sortes : droit proportionnel de 9 p. 100 et droit fixe temporaire de 1/2 p. 100.

Ces droits ont produit, savoir :

Droit proportionnel......	1,746,906 f. 20 c.
Droit fixe..............	137,061 80
ENSEMBLE...	1,883,968 »

La division des 1,746,906 fr. 20 c. de droit proportionnel s'établit ainsi :

Sur dégagements........	817,557 f. 35 c.
Sur renouvellements.....	787,922 25
Sur ventes..............	141,426 60
SOMME ÉGALE...	1,746,906 20

Si je rapproche le produit des droits perçus en 1855 de celui qui a été réalisé en 1854, je constate, en faveur de l'exercice dont je rends compte, une augmentation de 321,344 fr. 10 c.; cette augmentation est importante et a eu pour effet de relever le chiffre des bénéfices.

Profits et pertes. — Ce compte se solde en faveur des hospices par un chiffre, comme excédant de recettes sur les dépenses, de 437,962 fr. 95 c.

SITUATION

DES HOPITAUX ET HOSPICES DE PARIS EN 1855

(*Extrait du compte moral administratif.*)

Traitement des malades à domicile. — Le traitement des malades à domicile, organisé en 1854 sur une vaste échelle, avait, dès le début, produit d'importants résultats. La seconde année d'expérience est venue justifier ces espérances et prouver de nouveau que ce service répond à un besoin véritable de la population de Paris.

Des renseignements sommaires fournis jusqu'ici par les bureaux de bienfaisance, il résulte que le nombre des malades traités pendant l'année 1855 s'est élevé, pour les 12 arrondissements, à.	31,567
En déduisant les malades qui se trouvaient en traitement au 1er janvier 1855, soit	1,585
il reste pour inscriptions faites pendant l'année le chiffre de	29,982
Le chiffre des inscriptions pour l'année 1854 s'était élevé à	30,715
Différence en moins pour 1855.	733

Cette différence est, on le voit, minime, surtout si l'on considère que l'épidémie cholérique, qui sévissait en 1854 dans la capitale, a complétement disparu pendant le cours de l'année que nous venons de traverser.

Les causes de cessation de traitement comparées dans les deux années présentent les résultats suivants :

	En 1854.	En 1855.
Guérisons	14,554	16,242
Renvois aux consultations	5,628	2,280
Transports aux hôpitaux	1,574	1,967
Chronicité	1,335	1,086

Décès	2,722	2,386
Causes diverses	3,317 [1]	2,007

Quant aux sommes dépensées pour secours en nature ou en argent pendant les deux années, en voici la comparaison :

	En 1854.	En 1855.
Secours en argent	38,284 55	34,592 50
Secours en nature	95,799 09	109,397 92
Totaux	134,083 64	143,990 42
Augmentation totale en 1855	9,906 78	

Population des Hôpitaux et Hospices. — 99,097 malades ont été traités en 1855 dans les hôpitaux de l'administration et dans les services temporaires des deux grands hospices de la vieillesse ; — en 1854, les mêmes établissements avaient reçu 101,320 personnes. — C'est, par conséquent, pour 1855, une différence en moins de 2,223 malades.

Le rapport entre les journées des deux années est en sens inverse. Le nombre des journées de malades a éprouvé une augmentation sensible

En 1855, il s'est élevé à	2,421,323
Il avait été, en 1854, de	2,289,707
Différence en plus pour 1855.	131,616 journées

Le nombre des vieillards, infirmes et aliénés, entretenus dans les hospices et maisons de retraite (les services temporaires des deux grands hospices exceptés), s'est élevé à 12,049. Il avait été, en 1854, de 11,808.

Le nombre des journées, qui avait atteint en 1854 le chiffre de 3,287,254, a été réduit en 1855 à 3,264,851.

Population indigente. — La population indigente inscrite aux contrôles des bureaux de bienfaisance était, au 31 décembre 1854, de 76,728. Le 31 décembre 1855, elle s'élevait à 80,390.

Population des Enfants Trouvés. — L'hospice des enfants trouvés et orphelins qui avait reçu, en 1854,

[1] Y compris 1,054 individus jugés non malades à la première visite.

3,441 abandonnés, a dû en recevoir 3,700 en 1855. C'est 259 en plus.

La proportion de la mortalité s'est élevée aussi, sans doute à cause d'un plus grand nombre d'enfants nouveau-nés.

Elle avait été, en 1854, de..........	1 sur 6.72
Elle a été, en 1855, de...........	1 sur 5.99

Les placements à la campagne, justifiés par les mêmes motifs que les admissions à l'hospice de Paris, ont également suivi une progression ascendante.

Placements en 1854....................	2,880
— en 1855....................	3,053

Par suite de l'augmentation des placements à la campagne, les *restants* à la fin de l'année ont aussi augmenté. Le 31 décembre 1854, il restait à la campagne 13,395 enfants, et le 31 décembre 1855, nous en trouvons 13,860.

Mortalité et durée de séjour dans les Hôpitaux. — En moyenne, la mortalité dans les *Hôpitaux généraux* a été, en 1855, de 1 sur 8.26. Elle avait été, en 1854, de 1 sur 7.38.

La durée moyenne du séjour dans les hôpitaux s'est élevée de 23j.,67, chiffre de 1854, à 25j.,77 en 1855. L'épidémie typhoïde, qui régnait concurremment avec le choléra en 1854, et seule en 1855, devait faire pressentir et fait suffisamment comprendre cette prolongation du séjour des malades dans les hôpitaux.

Les deux formules depuis si longtemps en usage dans nos comptes ont servi, comme les années précédentes, à établir la moyenne de la mortalité dans les hospices. Elle a été plus forte en 1855 qu'en 1854, soit (selon la première formule) 1 décès sur 6.81 au lieu de 1 sur 7.30. La différence est assez grande, et cependant aucune cause anormale ne peut l'expliquer; elle porte uniquement, au surplus, sur les maisons de retraite, dont la mortalité s'est élevée de 142 à 174, ou de 1 sur 9.23 à 1 sur 7.62.

Vitalité dans les Hospices. — J'arrive sans plus tarder aux calculs de vitalité, établis pour la première fois dans le Compte moral de 1852, et donnant la moyenne de la vie des administrés dans les hospices. Cette moyenne d'existence s'obtient en divisant le nombre des journées

d'existence par le nombre des décès : elle est de la plus grande exactitude.

De 1850 à 1854 inclusivement, 5,471 administrés sont morts dans les hospices et maisons de retraites. Ils ont vécu en moyenne 5 ans 3 mois 21 jours.

Vie moyenne à partir des jours de l'admission.

	DE 1844 A 1848.			DE 1850 A 1854.		
	ans.	mois.	jours.	ans.	mois.	jours.
A la Vieillesse-Hommes.....	5	3	21	5	6	26
A la Vieillesse-Femmes.....	4	10	1	4	5	1
Aux Incurables-Hommes ...	5	6	18	4	11	27
Aux Incurables-Femmes	8	4	29	6	10	8
Aux Ménages..............	7	11	28	7	9	2
A la Rochefoucauld.........	5	3	22	5	4	18
A Sainte-Périne	6	5	18	4	11	2
A la Reconnaissance........	5	11	16	7	2	4
Moyenne générale.	5	5	16	5	3	21

Vie moyenne par catégories d'âge.

De 59 ans et au-dessous.....	8	3	28	7	1	14
Sexagénaires...............	6	4	15	6	1	11
Septuagénaires.............	4	8	19	4	8	12
Octogénaires...............	2	7	22	2	7	5
Moyenne générale...	5	5	16	5	3	21

Pour les deux grands hospices de la vieillesse, voici un second tableau où la vie moyenne est calculée, non plus d'après l'âge des admis, mais d'après leurs infirmités, qui influent généralement plus que l'âge sur leur existence.

		DE 1844 A 1848.			DE 1850 A 1854.		
		ans.	mois.	jours.	ans.	mois.	jours.
Les paralytiques ont vécu...	A Bicêtre......	3	4	11	4	10	16
	A la Salpêtrière	5	3	10	4	1	10
Les aveugles ont vécu...	A Bicêtre	7	8	21	9	4	5
	A la Salpêtrière	6	10	24	7	»	23
Les cancérés ont vécu...	A Bicêtre......	2	8	20	6	5	5
	A la Salpêtrière	3	»	18	1	9	29
Les infirmes en général ont vécu...	A Bicêtre.....	7	9	16	6	5	22
	A la Salpêtrière	6	11	19	6	10	25

Recettes.

Revenus immobiliers.

Loyers de maisons			397,920	02
Loyers payés par la ville pour locaux occupés par les écoles			84,437	»
Fermages en argent			325,984	17
Fermages en grains perçus en argent			213,057	02
Coupes ordinaires de bois			40,730	35

Revenus mobiliers.

Intérêts de capitaux.	Dette de la ville envers les hospices		554,873	81
	Obligations et prix de vente d'immeubles		64,845	46
	Fonds placés en compte courant		21,638	06
Rentes	sur l'Etat		1,882,243	96
	sur particuliers		1,569	18
Dividendes d'actions de la Banque de France			18,400	»
Impôt en faveur des indigents sur les spectacles			1,542,236	76
Mont-de-Piété. — Bonis de prescriptions			71,480	03
Frais de séjour dans divers établissements			429,724	94
Produits des établissem. de service général...	Magasins généraux	31,151 08	819,098	52
	Vente de pain, de braise	58,752 11		
	Vente de vin, etc.	154,268 30		
	Vente de médicaments	161,118 67		
	Vente de toiles	413,808 36		
Amphithéâtre d'anatomie. — Droit de présence			4,389	»
Produits divers des hôpitaux et hospices.	Boutiques	6,552 30	78,549	83
	Vente des os	11,497 86		
	Produits éventuels	12,554 31		
	Vente de vieux matériaux	10,436 35		
	Vente d'effets et argent trouvé après décès	36,026 27		
Exploitations diverses.	Ferme Sainte-Anne	72,083 04	348,060	22
	Atelier de cordonnerie à Bicêtre	26,088 60		
	Atelier de couture et ouvroirs	143,162 53		
	Jardins, vacheries et porcheries	31,101 11		
	Cantines	66,615 75		
Produits des concessions de terrains dans les cimetières			154,738	50

Remboursement de frais d'adjudication pour fournitures et travaux			13,366	35
Recettes diverses			58,559	94
Intérêts de la dette départementale pour le service des aliénés			272,046	04
Aliénés	Journées remboursées par les départements et les familles Contingent de la ville Contingent du département de la Seine		998,902	41
Enfants trouvés	Amendes de police	36,323 06		
	Frais de séjour d'élèves remboursés par les départements et droits de recherche	29,331 96		
	Contingent du département de la Seine	1,214,326 90	1,583,563	65
	Contingent de la ville de Paris	285,581 73		
	Contingent des communes rurales	18,000 »		
Direction des nourrices. — Contingent du département de la Seine			31,000	»
TOTAL des revenus hospiciers			10,011,415	22

Subvention municipale.

Pour dépenses annuelles		5,827,054	»
TOTAL des recettes		15,838,469	22

Dépenses.

Frais généraux d'administration.

Personnel	§ 1. Section 1re. Personnel des bureaux	763,403	99
	Section 2e. Culte, services généraux, etc.	496,104	44
	§ 2. Service de santé	339,221	20
	§ 3. Dépenses accessoires au personnel	151,809	07
Frais de bureau		91,522	38
Frais d'actes et de procédure		11,940	53
Fonds supplémentaire pour retraites		63,800	»
Bâtiments	Réparations de bâtiments	425,244	96
	Contributions	69,678	

Nourriture et traitement des malades et des indigents.	Farines et manutention	1,489,555	67
	Vin	1,380,733	81
	Viande	1,627,499	38
	Comestibles divers	1,405,034	23
	Dregueries et médicaments	637,038	79
	Bandages et objets de pansement	101,772	53
	Préau des ménages	47,336	70
	Pensions représentatives	42,692	41
Dépenses accessoires et matériel.	Chauffage	643,967	03
	Eclairage	206,137	06
	Blanchissage	202,338	02
	Coucher	101,375	60
	Linge	263,471	54
	Habillement	269,753	98
	Meubles et ustensiles	245,209	97
	Frais d'écurie et de transport	80,616	13
Dépenses diverses	Frais de culte	15,273	05
	Locations diverses, indemnités	149,032	68
	Service des eaux	63,529	85
	Service de salubrité	106,658	45
	Dépenses diverses et accidentelles	78,792	27
	Frais de cours et de concours	10,561	43
	Intérêts de capitaux	101,569	86
	Frais d'exploitations diverses	291,317	78
Dépenses des enfants placés à la campagne.	§ 1. Enfants trouvés et orphelins	1,852,039	79
	§ 2. Direction des nourrices	382,000	»
Secours	A domicile	2,413,248	63
	Par la filature des indigents	355,416	99
Rentes et fondations		181,980	84
	Total des dépenses	17,158,679	92
	Report des recettes	15,838,469	22
Excédants	Des dépenses / Des recettes	1,320,210	70

STATISTIQUE

DES ALIÉNÉS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

(*Extrait du Rapport du Directeur général de l'assistance publique.*)

Mouvement de la population pour 1855.

Au 1er janvier 1855, il restait, soit dans les asiles de la Seine, soit dans les asiles départementaux.................... 3,238

Il en est entré pendant l'année		1,599
Total		4,837
Retranchant les sorties	888	1,496
Et les décès	608	
Il reste au 31 décembre 1855		3,341

L'accroissement, qui n'était que de 49 pour 1854, est de 103 pour 1855.

Les 1,599 admissions comprennent : 1,496 aliénés, 65 idiots et imbéciles, 38 épileptiques.

Ces trois catégories d'individus se trouvent dans les proportions suivantes relativement au nombre total des admissions :

Aliénés	93,55 p. 100
Idiots et imbéciles	4,07 —
Épileptiques	2,38 —

Les proportions sur 888 sorties et sur 608 décès ont été

	Sorties.	Décès.
Aliénés	93,80 p. 100	89,31 p. 100
Idiots et imbéciles	2,82 —	4,11 —
Epileptiques	3,38 —	6,58 —

Au 1er janvier 1855, les Asiles de Bicêtre et de la Salpêtrière contenaient : Aliénés, 2,118. A la fin de l'année, il en existait 2,117. Différence en moins, 1.

Les sorties ont été au nombre de	867
Les décès	475
Et les translations	245

Admissions. — Le nombre des admissions, en 1855, a été de 1,586. C'est le chiffre le plus élevé jusqu'à ce jour.

A cette occasion, il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que les deux asiles de la Seine, destinés à une population départementale d'environ 1,400,000 individus, ont reçu 11.33 aliénés pour 1,000 habitants ; tandis que les deux grands asiles métropolitains anglais, qui desservent une population de 2,500,000 âmes, n'ont reçu que 361 aliénés, ou 1.40 pour 1,000 habitants.

Dans le chiffre de 1,586 admissions, les hommes figurent pour 744, les femmes pour 842 ; c'est-à-dire 100 hommes pour 113 femmes.

En 1854, le rapport avait été de 100 hommes pour

120 femmes; en 1853, de 100 hommes pour 126 femmes; en 1852, de 100 hommes pour 113 femmes.

Les 1,586 admissions se répartissent ainsi entre les trois catégories d'individus :

Aliénés, 1,483; idiots et imbéciles, 65; épileptiques, 38.

En 1854, le nombre des idiots avait été de 63; celui des épileptiques, de 71.

Sur les 1,483 aliénés proprement dits, admis en 1855,

			ans.				ans.
399	étaient âgés	de	30 à 39	84	étaient âgés	de	70 à 79
350	—	de	40 à 49	78	—	de	18 à 23
219	—	de	50 à 59	26	—	de	80 à 89
168	—	de	24 à 29	10	—	de	12 à 17
134	—	de	60 à 69				

Ainsi, c'est l'âge de 30 à 39 qui a donné le plus d'aliénés; celui de 40 à 49 ne vient qu'en seconde ligne. La période de 50 à 59 occupe le troisième rang. Il en était de même en 1854.

Les 84 aliénés de 70 à 79, et les 26 de 80 à 89 doivent incontestablement être classés parmi les malades atteints de démence sénile. Les 10 de 12 à 17 ans appartiennent sans doute, pour la plupart, à la catégorie des idiots et imbéciles.

Voici, du reste, la proportion par sexe pour les divers âges :

	Hommes.	Femmes.	Sexes réunis.
De 30 à 39 ans...	28.57 p. 100	25.47 p. 100	26.90 p. 100
De 40 à 49 ans...	29.30 —	18.70 —	23.60 —
De 50 à 59 ans...	14.72 —	14.80 —	14.77 —
De 24 à 29 ans...	10.79 —	11.79 —	11.33 —
De 60 à 69 ans...	7.14 —	10.66 —	9.04 —
De 70 à 79 ans...	3.20 —	7.79 —	5.66 —
De 18 à 23 ans...	4.81 —	5.65 —	5.26 —
De 80 à 89 ans...	0.44 —	2.89 —	1.75 —
De 12 à 17 ans...	0.44 —	0.87 —	0.68 —

Le chiffre des admissions se compose d'admissions nouvelles, de rechutes et de réintégrations.

Sur les 1,586 admissions de 1855 on a compté :

Admissions nouvelles......	1,277
Rechutes.................	268
Réintégrations............	41

Les rechutes ont eu lieu

	1852	1853	1854	1855
Dans la première année de la guérison.	116	127	141	170
Dans la deuxième année..............	30	35	42	35
Dans la troisième année..............	16	17	17	22
Dans la quatrième année..............	17	7	10	17
Dans la cinquième année..............	4	10	8	6
Dans la sixième année................	2	3	7	3
Dans la septième année...............	2	3	2	2
Dans la huitième année...............	2	6	6	3
Dans la neuvième année...............	3	1	2	2
Dans la dixième année................	2	3	3	»
Dans la onzième année................	1	4	2	3
Dans la douzième année	2	4	1	»
Dans la treizième année	2	»	»	1
Dans la quatorzième année............	»	1	1	»
Dans la quinzième année..............	1	»	»	4
	199	221	242	268

Sur les 268 individus admis par récidive en 1855,

173 l'ont été une fois,
52 deux fois,
17 trois fois,
7 quatre fois,
5 cinq fois,
4 six fois,
2 l'ont été sept fois,
1 huit fois,
2 neuf fois,
1 dix fois,
4 vingt fois et au-dessus.

Quant au domicile des aliénés admis en 1855, Paris en a fourni 760, ou 0.76 sur 1,000 habitants environ; les communes du département, 269, ou 0.78 sur 1,000 habitants; les départements, 227; les pays étrangers, 104; origine inconnue, 226.

Les 1,586 aliénés admis appartenaient aux professions suivantes :

Professions industrielles..	514	ou	32.41	p. 100
Gens à gages............	390	ou	24.59	—
Professions inconnues....	276	ou	17.40	—
Professions libérales.....	155	ou	9.77	—
Ouvriers en bâtiments....	114	ou	7.19	—
Débitants, marchands....	96	ou	6.06	—
Professions agricoles.....	28	ou	1.76	—
Professions diverses......	13	ou	0.82	—

Sur les 1,586 admissions, le nombre des célibataires a été de 276 hommes et 403 femmes; celui des personnes

mariées, de 344 hommes et 290 femmes ; celui des veufs et veuves, de 52 hommes et 147 femmes.

Sorties et guérisons. — Les sorties et guérisons présentent les résultats suivants : Sur les 888 sorties prononcées à l'égard des aliénés de la Seine, séquestrés soit à Paris, soit dans les départements, on en compte : pour les hommes, 427; pour les femmes, 461.

Ces sorties ont eu lieu savoir : Après guérison, 604 ; avant guérison, 284.

Sur les 593 malades sortis guéris des asiles de la Seine, 589 appartenaient à la catégorie des aliénés. Ces guérisons se divisent par âges dans les proportions suivantes :

	Hommes.	Femmes.	Sexes réunis.
De 30 à 39 ans...	33.20 p. 100	25.00 p. 100	28.35 p. 100
De 40 à 49 ans...	28.22 —	19.25 —	22.92 —
De 50 à 59 ans...	11.20 —	19.83 —	16.30 —
De 24 à 29 ans...	18.67 —	14.08 —	15.96 —
De 18 à 23 ans...	5.81 —	6.32 —	6.11 —
De 60 à 69 ans...	2.90 —	7.18 —	5.43 —

De 30 à 39 ans, et de 40 à 49, il y a une différence de 8 et de 9 p. 100 entre le rapport des guérisons des hommes et celui des femmes. De 50 à 59 ans, la différence est en sens inverse.

Décès. — Le nombre total des décès dans les divers asiles a été de 608, dont : Dans les asiles de la Seine, 475 ; et dans ceux des départements, 133.

Les 475 décès de Bicêtre et de la Salpêtrière se décomposent ainsi : Aliénés, 435 ; idiots et imbéciles, 13 ; épileptiques, 27.

Dans ce nombre de 475, les hommes figurent pour 241, les femmes pour 234.

La mortalité générale de tous les asiles réunis, comparativement à 1853 et 1854, a été :

	1853	1854	1855
Aliénés..........	15.74 p. 100	15.24 p. 100	14.50 p. 100
Idiots............	6.28 —	4.98 —	5.53 —
Épileptiques......	10.34 —	9.00 —	11.27 —

Sur les 320 décès de la première année on en a compté,

Dans le 1er mois.	107 ou 24.60 p. 100	
— 2e —	49 ou 11.26 —	

Dans le 3e mois.	28 ou	6.43 p. 100.	
— 4e —	27 ou	6.21 —	
— 5e —	28 ou	6.43 —	
— 6e —	14 ou	3.22 —	
	253 ou	58.15 p. 100	

sur la totalité, et 79.06 p. 100 sur la mortalité de la première année.

Les principales causes des décès sont : Paralysie 165, méningite 81, pneumonie 41, fièvre cérébrale 32, entérite 16, apoplexie 15.

En ce qui concerne les formes de l'aliénation des malades décédés, la paralysie figure pour 91, la manie 63, la démence 63, la mélancolie, l'hypocondrie, la lypémanie 43, la démence sénile 38, la stupeur 31, les hallucinations 25, le délire aigu 25, le délire partiel 25.

Voici les formes d'aliénation des 2,117 malades restant dans les asiles de la Seine :

Manie	334	Hallucinations	51
Mélancolie, hypocondrie, lypémanie	291	Délire alcoolique	34
Idiotisme et imbécillité	275	Délire aigu	25
Paralysie	250	Délire partiel	19
Démence	232	Danse de Saint-Guy	4
Monomanie	222	Hystérie	3
Épilepsie	175	Érotomanie	3
Démence sénile	110	Sans désignation	1
Stupeur	88		2,117

L'administration ne peut se rendre garante de ces indications, qui sont purement médicales, et qui lui sont données par huit médecins différents. On sait, en effet, que les hommes de l'art ont des doctrines et des classifications diverses, et que chacun apprécie les formes de maladie suivant ses idées personnelles et le système qu'il a adopté. A cet égard, les opinions varient et la science n'est pas encore fixée ; mais si l'on s'en rapporte aux désignations ci-dessus, on trouve que, sur les 318 aliénés indiqués comme atteints de *manie*, les femmes sont au nombre de 228, et les hommes de 90 seulement.

Les prix de journées d'aliénés étaient : en 1854, à 1 fr. 87 c. pour les hommes, 1 fr. 39 c. pour les femmes ;

en 1855, à 1 fr. 88 c. pour les hommes, 1 fr. 45 pour les femmes.

Or, pour ces deux années, le département n'a payé à l'administration qu'un prix de journée de 1 fr. 50 c. pour les hommes, et 1 fr. 20 c. pour les femmes.

Elle a donc reçu de moins qu'elle n'a réellement dépensé : En 1854, 37 c. 36 pour les hommes, 19 c. 11 pour les femmes ; en 1855, 38 c. 38 pour les hommes, 25 c. 87 pour les femmes.

Il résulte de ces prix de journée que l'administration a réellement dépensé :

En 1854	1,179,862 f.
Tandis qu'elle ne recevra du département que	1,005,796
Perte pour l'administration...	174,066 f.
En 1855, la dépense a été de	1,227,222 f.
La recette sera de	996,333
Perte pour l'administration...	230,889 f.

On propose donc de fixer le prix de journée des aliénés de la Seine, pour 1857, à 1 fr. 90 c. pour les hommes, à 1 fr. 45 c. pour les femmes ; pour les aliénés des départements, à 2 fr. pour les hommes, à 1 fr. 55 c. pour les femmes.

La dette du département vis-à-vis de l'administration de l'assistance était :

Au 31 mars 1855, de	4,971,673 f.
Au 31 mars 1856, elle est de	5,490,123
Augmentation	518,450

Recouvrement des frais de séjour. — Au 31 mars 1855 il restait à recouvrer une somme de 366,402 fr. 74 c.

Les débiteurs de cette somme étaient :

Les gouvernements étrangers pour...	52,907 f.	43 c.
Les départements	127,664	71
Les communes de la Seine	131,735	99
Les familles	42,494	11
La préfecture de police	11,600	50
TOTAL égal...	366,402	74

DOCUMENTS STATISTIQUES DIVERS

SUR LA VILLE DE PARIS.

Ces documents, puisés aux meilleures sources, ont été publiés par la *Revue municipale :*

Paris occupe une superficie de 3,402 hectares 56 ares. 07 centiares, ou 34,025,607 mètres carrés, et 24,890 mètres de tour.

La superficie comprise entre les fortifications est de 257,558,607 mètres carrés. La superficie totale du département de la Seine est de 475,800,000 mètres carrés.

La longueur des voies publiques de Paris, au nombre de 1,474, est de 384,665 mètres, qui se décomposent ainsi : 27 avenues, 11,190 mètres; 24 boulevards, 15,595 mètres; 44 chemins de ronde, 19,379 mètres; 84 impasses, 4,714 mètres; 91 places ou carrefours, 6,814 mètres; 36 quais, 23,177 mètres; et enfin 1,168 rues, 303,796 mètres.

Toutes ces voies publiques occupent une surface de 5,462,000 mètres, dont 3,100,000 mètres en pavés, 810,000 en macadam, 1,305,000 en partie sablés, et 247,000 à l'entretien des particuliers.

Les piétons peuvent circuler sur une étendue de 1,038,000 mètres de trottoirs. Sur ce nombre, la ville en entretient 954,000.

Les conduites de gaz offrent une longueur de 485,000 mètres, et 13,063 poteaux ou consoles portent autant d'appareils pour l'éclairage public.

L'eau qui se distribue à Paris provient de la Seine, de l'Ourcq, d'Arcueil, de Grenelle et des sources du Nord ; elle satisfait aux besoins publics et privés au moyen de 33 fontaines monumentales, 69 fontaines de puisage, 1,779 bornes-fontaines, 105 bouches d'eau sous trottoirs, 111 poteaux ou boîtes d'arrosement, et 58 bouches d'incendie. On compte en outre 13 fontaines marchandes, 157 concessions à l'État, 3 au département, 228 aux établissements municipaux, et 7,388 aux particuliers.

On compte à Paris 163,000 mètres courants de galeries d'égouts, dont 28,000 mètres de grande section, et 135,000 de petite. La longueur totale des divers canaux

souterrains est de 978,000 mètres. Le grand égout de la rue de Rivoli a 2m 40 de largeur dans œuvre, et 2m 55 de hauteur sans la cunette. Le grand égout de la rive gauche, qui forme mur de quai et chemin de halage, a 2m 50 de largeur et autant de hauteur.

La longueur totale des plantations de Paris est de 78,515 mètres, et leur superficie de 2,760,259 mètres carrés; la longueur des plantations de la rive droite est de 45,124 mètres. Les autres occupent la rive gauche. Elles comprennent 57,134 arbres, dont 22,642 pour la rive gauche, 29,536 pour la rive droite, 3,826 pour les cimetières et 1,130 pour les écoles.

Enfin on traverse Paris sur 22 ponts.

Les démolitions effectuées dans Paris par la préfecture de la Seine ont été :

En 1852, de 250 maisons payées sur expropriation.			27,319,210 f.
En 1853, de 515 maisons	—	—	24,756,221
En 1854, de 299 maisons	—	—	19,709,768
En 1855, de 320 maisons	—	—	29,963.320
En 1856, de 181 maisons	—	—	24,463,040
1,565			126,211,559 f.

Les expropriations projetées pour 1857 n'atteindront pas plus de 100 maisons.

Les constructions nouvelles et les agrandissements de constructions anciennes, relevés et évalués par la direction générale des contributions indirectes, ont été :

	Au nombre de	D'une valeur locative de	Et d'une valeur vénale de
En 1852.....	638	1,400,000	28,000,000
En 1853.....	1,095	4,700,000	94,000,000
En 1854. ...	1,205	7,000,000	140,000,000
En 1855.....	1,614	10,000,000	200,000,000
En 1856.....	2,000	12,500,000	250,000,000
TOTAUX...	6,552	35,600,000	712,000,000

Ces chiffres constatent :

1° Que le nombre des démolitions, déjà notablement réduit en 1856, le sera davantage encore en 1857;

2° Que le nombre et la valeur des reconstructions a

de beaucoup dépassé le nombre et la valeur des démolitions.

Cette double proportion, si rapidement décroissante pour les démolitions, si largement progressive pour les reconstructions, doit rassurer les esprits, et ne peut tarder à influer efficacement sur le prix des loyers. Leur surélévation a été favorisée par l'embarras momentané que causaient les démolitions aux habitants des quartiers où elles s'effectuaient, et surtout par l'accroissement de la population parisienne. Le recensement de 1856 constate en effet que, dans les cinq dernières années, cette population s'est accrue de 121,071 âmes, c'est-à-dire de plus de un dixième; mais les 712 millions de constructions réalisées depuis cinq ans assurent à ce double besoin une large satisfaction.

Sans doute, dans ces bâtisses nouvelles, la part ne s'est pas faite immédiatement aux petits loyers. Par ordre de l'Empereur, pour y suppléer, des subventions considérables ont été affectées aux constructions de logements d'ouvriers. On compte déjà, dans ces entreprises spéciales, 604 logements de célibataires, 1,171 logements de familles; au total, 1,775 logements, dont 948 sont aujourd'hui habités et 827 s'achèvent. Des subventions analogues sont offertes à tout constructeur de maison nouvelle, à tout propriétaire de maison ancienne qui voudra y diviser des étages en petits logements. Ces encouragements, et surtout la masse énorme d'habitations neuves qui sont dès aujourd'hui ou vont être prochainement disponibles, ne peuvent manquer d'exercer sur le prix des loyers une prompte et salutaire réaction.

Il faut d'ailleurs remarquer que les travaux du bâtiment, qui n'étaient, en 1850, que de 22,000,000 de francs; en 1851, de 26,000,000 de fr.; en 1852, de 28,000,000 de fr., ont pris, dans ces cinq dernières années, un essor qui les a portés pour 1856 (non compris les monuments publics) à 250,000,000 de fr. Si les 126,000,000 de fr. de démolitions effectuées durant cette période ont pu contribuer au renchérissement des loyers, les 712,000,000 de fr. de bâtisses nouvelles, et toutes les dépenses accessoires qui s'y rattachent, ont procuré aux classes ouvrières une

masse de travail, et, par suite, une élévation des salaires de nature à compenser pour elles cette gêne momentanée.

En résumé, il est constant que le nombre des constructions nouvelles est de beaucoup supérieur à celui des maisons démolies, et il ne peut tarder d'arriver pour les loyers ce qui a toujours lieu dans le commerce : l'abondance constatée de la marchandise amène naturellement l'abaissement du prix. (*Moniteur du* 23 *sept.* 1856.)

POPULATION COMPARÉE

DE PARIS ET DES PRINCIPALES COMMUNES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

AU 1er JANVIER 1852 ET 1857,

D'APRÈS LES RECENSEMENTS OFFICIELS.

PARIS.	1852	1857
Population masculine...	714,365	879,746
— féminine....	697,700	847,673
TOTAUX...	1,422,065	1,727,419

ARRONDISSEMENT de Saint-Denis.	1852	1857	ARRONDISSEMENT de Sceaux.	1852	1857
Aubervilliers.....	2,611	3,842	Arcueil..........	3,071	3,489
Auteuil..........	4,174	6,343	Bercy...........	10,860	14,495
Batignolles......	28,762	44,094	Choisy-le-Roi....	3,260	3,907
Belleville........	34,915	57,699	Gentilly.........	13,877	21,546
Boulogne........	7,602	11,378	Grenelle........	7,878	14,863
Chapelle (la).....	18,700	33,449	Issy............	4,312	5,429
Charonne........	6,850	12,200	Ivry............	8,549	14,459
Clichy..........	6,433	12,270	Montreuil.......	3,810	4,311
Courbevoie......	6,065	7,972	Montrouge......	9,223	19,910
Montmartre......	23,112	36,450	Nogent-sur-Marne	2,583	2,551
Neuilly..........	15,897	23,822	Saint-Mandé.....	3,857	5,299
Pantin..........	3,341	3,982	Saint-Maurice....	2,626	3,160
Passy...........	11,431	17,594	Sceaux..........	2,035	2,133
Puteaux.........	4,346	5,403	Vaugirard.......	15,515	26,223
Saint-Denis......	15,702	18,110	Vincennes.......	8,451	11,502
Villette (La).....	18,651	30,287	Vitry...........	2,559	2,600

TROISIÈME PARTIE.

Pays étrangers.

ANHALT-DESSAU — CŒTHEN.

Superficie, 2,089 kil. c. — Pop. en 1855, 114,850 hab.— Cap., Dessau.

Budget. Recettes : 1,303,500 thalers (le thaler=3 fr. 75), dont 623,000 provenant des domaines. — Dépenses, 1,259,500, dont 245,500 th. payables à la Prusse pour l'impôt sur le sucre et sur l'eau-de-vie.

Dettes passives : 4,320,000 th. portant intérêt et 800,000 th. billets du Trésor (papier-monnaie) ; actives : 800,000 th.

ANHALT-BERNBOURG.

Superficie : 1,113 kil. c. — Popul. en 1855 : 53,475 h.— Cap. : Bernbourg.

Budget de 1856. — Recettes : 979,073 th. — Dépenses : 983,721 th. — Capitaux actifs de l'État, 440,500 th. — Dette : 1,549,500 th.— Papier-monnaie : 370,000 th.

AUTRICHE.

Superficie : 662,326 kilom. c. — Pop., 39,411,309 hab. — Capitale : Vienne ; pop. civile, en 1854, 431,889 habitants.

Voyez, dans l'*Annuaire* de 1851 et celui de 1854, le tableau de la pop. par nationalités ; dans l'*Annuaire* de 1852 et celui de 1856, la population des différents États et provinces formant l'empire d'Autriche ; dans l'*Annuaire* de 1853, le tableau de la population par religions.

— Il y a actuellement, dans la monarchie autrichienne, 6,398 médecins et 6,200 chirurgiens ; 19,000 sages-femmes et 3,000 pharmaciens, ce qui fait un médecin et un chirurgien pour à peu près 6,000 personnes, et un pharmacien pour environ 42,000.

Finances. — Budget de 1855.

Recettes ordinaires.

Impôts directs..... Flor. de conv. [1]		87,965,257
Impôt foncier..................	60,748,126	
Impôt sur les maisons.............	10,588,961	
Impôt sur les industries (patente)..	9,156,307	
Impôt sur le revenu..............	7,339,273	
— Divers..................	132,590	
Impôts indirects..........................		139,190,769
Consommation..................	29,277,527	
Douanes..................	19,666,482	
Sel..................	25,578,321	
Tabac..................	25,165,480	
Timbre, etc..................	27,460,109	
Loterie..................	6,511,160	
Postes..................	2,452,309	
Octrois et autres..................	3,079,381	
Mines, monnaies, chemins de fer de l'État, etc.......		9,537,313
Excédant du fonds d'amortissement..............		10,257,980
Divers....................................		11,557,596
Total des recettes ordinaires...		258,508,915
Recettes extraordinaires........		5,277,970
Ensemble...........		263,786,885

Dépenses ordinaires.

Maison de l'empereur............. Flor. de conv.	6,743,813
Chancellerie du cabinet de Sa Majesté............	39,978
Conseil d'État..................................	180,426
Conférences des ministres	31,508
Affaires étrangères..............................	2,214,942
Intérieur..	21,325,211
Finances..	25,751,205
Justice..	15,366,146
Culte et instruction.............................	5,306,880
Commerce, industrie et travaux publics	17,937,429
Commandement suprême de l'armée...............	114,320,715
Police..	10,453,691
Contrôle..	3,796,198
Service de la dette..............................	77,407,532
Total des dépenses ordinaires..	300,875,669
Dépenses extraordinaires.......	101,810,513

1 Le florin de convention = 2 fr. 60 c.

TOTAL GÉNÉRAL des dépenses....	402,686,182
TOTAL GÉNÉRAL des recettes	263,786,885
DÉFICIT...........	138,899,297

Produits particuliers des opérations de crédit.

Augmentation de la dette fondée..................	243,527,490
Augmentation de la dette flottante..................	2,799,448
Avances de la Banque..........................	87,521,576
Produit de la vente des chemins de fer.............	22,489,220
Reste des capitaux et des rentes demandés pour le rachat des biens-fonds.........................	6,688,440
Recettes qui ont servi à couvrir le déficit, à amortir le papier-monnaie, etc., etc.....................	363,026,174

Dette de l'État en 1856.

Dette en 1846..................................	1,037,000,000
Emprunt de 1849, en papier à 4 1/2 p. 100.......	71,000,000
— en argent à 5 p. 100..................	35,000,000
— de 1850, en argent à 5 p. 100...........	43,000,000
— de 1851, — à 5 1/2 p. 100.......	75,000,000
— de 1852, en papier à 5 p. 100...........	80,000,000
— — (étranger) en argent à 5 p. 100..	42,000,000
— en 1854, loterie 4 p. 100................	50,000,000
— — en argent à 5 p. 000...........	35,000,000
Emprunt national à 5 p. 100....................	506,000,000
Capitalisation de coupons de 1848-1851..........	32,000,000
Créance de la Banque..........................	411,000,000
TOTAL................	2,417,000,000
Billets de la Banque en circulat. au 1er juillet 1856, en monnaie de convention.	368,222,837 fl.

Navigation du port de Trieste en 1854.

	ENTRÉE.		SORTIE.	
	Navires.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.
Sous pavillon autrichien ...	11,410	624.625	11,112	604.433
— étranger.....	1,852	238,078	2,181	263,603
TOTAUX....	13,262	862,703	13,293	868,036

Navigation de Venise en 1854.

Sous pavillon autrichien ...	4,871	388,628	4,655	383,903
— étranger.....	566	82,948	632	92,385
TOTAUX....	5,437	471,576	5,287	476,288

BADE.

Superficie, 15,274 kil. c. — Pop. en 1852, 1,357,208 h., dont 889,458 cath., 432,052 protestants, 23,699 juifs et 1,999 dissidents. — Cap., Carlsruhe; 25,160 habitants en 1855.

Budget de 1856 et de 1857.

	Florins.[1]
Recettes brutes ordinaires (pour chaque année).......	15,460,842
Frais de perception..............................	5,137,488
Recettes nettes.....	10,323,354
Dépenses ordinaires..............................	10,482,749
Recettes extraordinaires pour les deux années.......	1,539,464
Dépenses extraordinaires..........................	1,220,590

Dette publique, 22,767,695 florins ; papier-monnaie, 12,000,000 ; dette des chemins de fer, 40,580,493 fl.

Armée, 15,000 hommes.

BAVIÈRE.

Superficie, 77,897 kil. carrés. — Pop. en 1855, 4,541,556 hab. — Cap., Munich ; 132,112 h.

Voyez, pour plus de détails sur la pop. de la Bavière, l'*Annuaire* de 1856.

Budget voté en juin 1856.

Recettes annuelles.

Impôts directs[2]......................... Florins.	7,317,421
Impôts indirects................................	15,810,000
Droits et établissements publics....................	7,612,887
Domaines..	8,137,412
Recettes diverses................................	719,695
Total.............	39,597,415

Dépenses.

Service de la dette..............................	12,719,300
Liste civile.....................................	2,982,272
Conseil d'État..................................	72,963
Diète..	59,000
Ministère des affaires étrangères....................	460,000

---

[1] Le florin = 2 fr. 10.

[2] L'augmentation de ce produit parera au déficit.

Ministère de la justice	1,578,738
— de l'intérieur et des cultes	1,074,225
— du commerce et des travaux publics	225,563
— des finances	815,860
Cours de justice	1,581,036
Etablissements de l'Etat, enseignement	7,751,078
Fonds des arrondissements	486,045
Armée	9,075,800
Agriculture	624,393
Pensions des veuves et orphelins	626,000
Fonds de réserve	675,000
Organisation	389,489
Total	41.396,862

Dette publique, 134,045,964 fl.; des chemins de fer, 72,369,700.

Armée au 1er mai 1856, en y comprenant la réserve et la landwehr : Infanterie, 191,187 h.; cavalerie, 27,270 h.; artillerie, 24,165 h. (1,628 bouches à feu); génie, 2,792.

BELGIQUE.

Superficie : 2,945,593 hectares. — Pop. en 1855 : 4,607,065 hab. — Cap. : Bruxelles; 166,807 hab. Les huit communes limitrophes comptaient 95,833 habitants.

Mouvement de la population.

Naissances, non compris les mort-nés.		Moyenne des dix années 1841 à 1850.	1854	1855
Légitimes..	Masculin	61,755	61,885	59,606
	Féminin	58,548	59,047	56,490
Naturelles.	Masculin	4,893	5,523	5,024
	Féminin	4,772	5,382	4,835
Totaux.	Masculin	66,648	67,408	64,630
	Féminin	63,320	64,429	61,325

Mort-nés.		Moyenne des dix années 1841 à 1850.	1854	1855
Légitimes..	Masculin	2,946	3,148	2,998
	Féminin	2,137	2,261	2,126
Naturelles.	Masculin	324	349	297
	Féminin	275	277	267
Totaux..	Masculin	3,270	3,497	3,295
	Féminin	2,412	2,538	2,393

Milice nationale.

Le contingent annuel de l'armée belge est de 10,000 hommes. La durée du service est de huit années en temps de paix.

Le nombre des miliciens inscrits a été : en 1851, de 38,624 ; en 1852, de 36,937 ; en 1853, de 40,025 ; en 1854 de 41,842 ; en 1855, de 41,267.

Degré d'instruction des Miliciens.	1851	1852	1853	1854	1855
Ne sachant ni lire ni écrire.............	14,124	12,589	13,857	14,820	14,298
Sachant lire seulement.	4,088	4,076	4,410	6,156	3,925
Sachant lire et écrire..	9,698	9,444	9,275	9,424	9,026
Ayant une instruction supérieure.........	10,438	10,425	11,949	11,046	12,694
Instruction inconnue..	276	403	534	396	1.324
Exemptions.					
Exemptés pour cause de maladie.........	4,100	4,393	4,603	4,897	4,556

Mariages classés suivant les âges.

AGES.	1855 Hommes.	1855 Femmes.	1851-1855 Hommes.	1851-1855 Femmes.
De 21 ans et au-dessous......	577	2,649	2,959	13,391
De 21 à 25 ans accomplis.....	4,663	7,847	24,171	39,062
De 25 à 30 —	10,017	8,957	53,206	47,654
De 30 à 35 —	6,723	5,086	33,177	26,365
De 35 à 40 —	3,586	2,560	18,409	13,541
De 40 à 45 —	1,997	1,449	10,086	7.370
De 45 à 50 —	1,079	724	5,791	3,946
De 50 à 55 —	619	307	3,420	1,799
De 55 à 60 —	330	148	1,749	726
De 60 à 65 —	136	58	808	327
De 65 à 70 —	57	23	370	127
De 70 à 75 —	17	5	153	37
De 75 à 80 —	9	2	48	8
Au-dessus de 80 ans........	5	»	9	3
TOTAUX........	29,815		154,356	

TABLEAU.

Mariages par âge et par état civil. — Années 1851-1855.

AGE RELATIF DES ÉPOUX.		Garçons et filles.	Garçons et veuves.	Veufs et filles.	Veufs et veuves.	TOTAL des 5 années.
Hommes de 30 ans et au-dessous, et femmes	De 30 ans et au-dessous ..	64,672	696	1,015	55	66,438
	De 30 à 45 ans.	10,959	1,732	518	98	13,307
	De 45 à 60 ans.	244	268	43	10	565
	De 60 ans et au dessus...	9	12	5	»	26
Hommes de 30 à 45 ans accomplis, et femmes	De 30 ans et au-dessous..	26,461	551	4,013	167	31,192
	De 30 à 45 ans.	19,226	2,798	4,581	1,116	27,721
	De 45 à 60 ans.	852	846	487	473	2,658
	De 60 ans et au dessus...	20	57	10	14	101
Hommes de 45 à 60 ans accomplis, et femmes	De 30 ans et au-dessous..	1,021	52	1,179	43	2,295
	De 30 à 45 ans.	1,936	430	2,560	795	5,721
	De 45 à 60 ans.	522	379	879	969	2,749
	De 60 ans et au dessus...	16	42	33	104	195
Hommes de 60 ans et au delà et femmes	De 30 ans et au-dessous..	31	2	146	3	182
	De 30 à 45 ans.	62	15	337	113	527
	De 45 à 60 ans.	40	17	191	251	499
	De 60 ans et au-dessus...	26	7	30	117	180
	Totaux...	126,097	7,904	16,027	4,328	154.356

		Moyenne des dix années 1841 à 1850.	1854	1855
Mariages	entre garçons et filles....	23,426	24,301	24,471
	entre garç. et veuves....	1,450	1,418	1,454
	entre veufs et filles.....	3,314	2,996	3,098
	entre veufs et veuves....	777	775	792
	Totaux......	28,968	29,490	29,815
Divorces.....................		22	44	37

			Moyenne des dix années 1841 à 1850.	1854	1855
Décès non compris les mort-nés	Enfants et non mariés.	Masculin...	31,431	31,768	34,278
		Féminin...	30,446	30,011	32,549
	Mariés....	Hommes...	13,649	13,341	14,609
		Femmes....	11,955	11,718	12,275
	Veufs.................		6,620	6,533	7,478
	Veuves................		9,947	9,895	11,527
	Totaux par sexe...	Masculin...	51,700	51,642	56,365
		Féminin....	52,348	51,624	56,351
Totaux généraux....			104,048	103,266	112,716

Instruction publique.

Instruction primaire. — Le relevé ci-après indique le nombre de places d'instituteurs et d'institutrices communaux et les traitements moyens dans les villes et dans les communes rurales à la fin de 1854.

INSTITUTEURS enseignants.	VILLES.		COMMUNES RURALES.		TOTAL.	
	Nombre de places.	Traitement moyen.	Nombre de places.	Traitement moyen.	Nombre de places.	Traitement moyen.
Places d'instituteurs.......	110	fr. 1,304	2,468	fr. 703	2,578	fr. 728
Places d'institutrices	41	961	190	682	231	731
Places de sous-instituteurs..	203	568	353	321	556	412
Places de sous-institutrices .	120	399	106	227	226	318
Nombre des villes et des communes rurales.	86	»	2,445	»	2,531	»

La population des écoles primaires proprement dites, publiques et privées, a été, en 1854 :

	Garçons.	Filles.	Total.
Écoles communales..	183,067	106,114	289,181
— adoptées.....	29,091	63,831	92,922
— privées......	46,037	63,386	109,423
Totaux ..	258,195	233,331	491,526

Nombre d'élèves fréquentant gratuitement les Ecoles communales.	114,542	66,760	181,302
— adoptées....	21,278	43,171	64,449
— privées.....	10,926	19,545	30,471
Totaux...	146,746	129,476	276,222

A ces nombres il convient d'ajouter les suivants, également relatifs à l'année 1854.

	Nombre d'établiss.	Garçons.	Filles.	Total.
Ecoles gardiennes ou salles d'asiles.........	269	3,142	3,964	7,106
Ecoles d'adultes.....	979	71,067	99,460	170,527
Ouvroirs, écoles-manufactures, etc........	909	806	27,021	27,827
Ecoles annexées aux hospices, etc..........	60	5,221	1,824	7,045

Sur ce nombre reçoivent l'instruction gratuitement :

	Garçons.	Filles.	Total.
Ecoles gardiennes ou salles d'asiles, etc......	1,118	1,719	2,837
Ecoles d'adultes.....	68,421	98,481	166,902
Ouvroirs, écoles-manufactures	359	9,511	9,870
Ecoles annexées aux hospices..............	5,221	1,824	7,045

La somme totale dépensée en Belgique pour le service de l'instruction primaire s'est élevée à 4,412,439 fr. en 1853, et à 4,504,922 fr. en 1854. En voici la répartition :

	1854.	p. 100.
En caisse des exercices antérieurs.	75,071	1.67
Rétributions des élèves solvables...	658,480	14.62
Bienfaisance publique et privée....	353,944	7.85
Budgets communaux...............	1,643,302	36.48
Budgets provinciaux...............	562,237	12.48
Budget de l'Etat..................	1,211,888	26.90
Totaux...	4,504,922	100 »

Enseignement moyen. — Les établissements d'enseignement moyen comprennent les catégories ci-après désignées :

1° Les athénées royaux, au nombre de 10, qui ont leur siége dans les neuf chefs-lieux de province et dans la ville de Tournay. En 1854, le personnel enseignant de ces dix athénées se composait de 194 professeurs, de 39 maîtres et de 23 surveillants.

Le nombre d'élèves des athénées était, en octobre 1853, à 2,476, et, au même mois de l'année 1854, à 2,530.

Il est alloué aux dix athénées une subvention annuelle de 300,000 fr. payée par le trésor public. Les autres sources de revenus comprennent les subsides des provinces et des communes, et le produit des rétributions des élèves.

D'après les budgets des deux années, la situation financière des dix athénées a été :

	1853	1854
Recettes...... fr.	685,012	669,581
Dépenses.........	682,750	673,458

2° Les écoles moyennes ou lycées.

Le nombre d'élèves qui fréquentaient les 49 écoles moyennes a été, au mois d'octobre 1853, de 4,948, et au mois d'octobre 1854, de 5,093. Les écoles moyennes jouissent d'une dotation annuelle de 200,000 fr. payée par le Trésor, outre 15,000 fr. pour des bourses à accorder à des élèves de ces écoles. Des subsides sur le Trésor public, s'élevant à 75,400 fr., ont été alloués sur les fonds du Trésor dans les cours de 1852 et 1853, à 27 administrations locales pour l'appropriation des locaux et de premiers établissements de leurs écoles moyennes.

La situation financière de tous ces établissements présentait les résultats suivants :

	1853	1854
Recettes....... fr.	461,899	449,849
Dépenses.........	463,720	450,082

3° Les établissements communaux et provinciaux *subsidiés* par le gouvernement.

Le nombre des élèves qui fréquentaient ces écoles a été de 1,909 pendant l'année scolaire de 1852-1853, de 2,020 de 1853-1854.

La situation financière de ces établissements présentait les résultats suivants :

	1853	1854
Recettes....... fr.	315,934	305,575
Dépenses.........	326,303	305,577

4o Dans les établissements *patronnés* par le gouvernement, les recettes s'élevaient : en 1853, à 45,123 fr., et à 84,312 fr. en 1854 ; les dépenses, en 1853, à 16,582 fr., et à 63,401 fr. en 1854.

5o Dans la catégorie des établissements exclusivement communaux figurent seulement les écoles moyennes de Bruxelles qui étaient fréquentées :

En 1853 par 613 élèves.
En 1854 — 642 —

La situation financière a été, savoir :

	1853	1854
Recettes....... fr.	44,775	44,384
Dépenses.........	44,775	44,384

Enseignement supérieur. — L'instruction supérieure est donnée dans 4 universités qui ont leur siége à Gand, Liége, Bruxelles et Louvain. Les deux premières sont les universités de l'État. Le personnel enseignant des quatre universités comprend 186 professeurs, 57 agrégés non enseignants et 16 professeurs émérites.

Pendant l'année académique de 1855-1856, le nombre des étudiants a atteint 1,796 ; pendant la même année 1856-1857, ce nombre a été de 1,921. Voici la répartition des professeurs et des étudiants entre les 4 universités :

	Novembre 1855	Décembre 1856	Personnel enseignant.
Université de Gand......	315	294	45
— de Liége......	509	622	49
— de Louvain ...	631	638	42
— de Bruxelles...	341	367	50
	1,796	1,921	186

Les promotions au doctorat se sont élevées, pendant les années 1844 à 1850, à 1,123 ; en 1856, elles se sont élevées à 264. Elles se répartissent entre les différentes facultés ainsi qu'il suit :

Doctorat en philosophie et lettres.................	14
— en sciences naturelles....................	2

Doctorat en sciences physiques et mathématiques...	1
— en droit	65
— en sciences politiques et administratives...	5
Grade de candidat notaire	91
Doctorat en médecine, en chirurgie et en accouchements	66
— en chirurgie (d'après la loi du 27 sept. 1835).	2
— en accouchements (*idem*)	»
Grade de pharmacien	18
	264

L'allocation portée au budget de l'État pour l'enseignement supérieur s'élève à 765,000 fr., chiffre de l'exercice 1856.

3. Prix moyen des grains en Belgique pendant les années 1854 à 1856.

MOIS.	1854		1855		1856	
	Froment (l'hectol.)	Seigle (l'hectol.)	Froment.	Seigle.	Froment.	Seigle.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Janvier	33 30	24 83	29 22	19 58	35 19	24 17
Février	32 51	23 94	28 50	19 01	30 22	20 24
Mars	32 16	23 90	27 58	18 00	29 85	19 87
Avril	32 44	24 32	28 93	19 43	29 44	19 46
Mai	31 61	23 80	30 72	21 55	32 44	20 76
Juin	32 80	24 33	34 76	23 08	34 66	20 71
Juillet	32 47	23 74	33 94	20 62	35 80	19 47
Août	29 37	18 07	33 85	21 12	31 46	16 66
Septembre	28 62	18 16	36 44	24 29	30 29	16 57
Octobre	29 22	18 95	37 30	24 78	28 96	16 50
Novembre	30 01	21 04	38 97	25 67	»	»
Décembre	29 51	20 48	37 32	25 46	»	»
L'année	31 16	22 13	33 12	21 88	»	»

TABLEAU.

AGRICULTURE. — 1. Produits des récoltes des céréales et pommes de terre en 1846, 1855 et 1856.

NATURE des CULTURES.	ÉTENDUES cultivées en 1846. — Hectares.	ÉTENDUES cultivées en 1855. — Hectares.	PRODUITS DES RÉCOLTES en 1846. Hectolitre par hect.	PRODUITS DES RÉCOLTES en 1846. Quantités.	PRODUITS DES RÉCOLTES en 1855. Hectolitre par hect.	PRODUITS DES RÉCOLTES en 1855. Quantités.	PRODUITS de la récolte en 1856. — Hectolitre par hect.	PRODUIT d'une récolte ordinaire d'après le recensement de 1846. Hectolitre par hect.	PRODUIT d'une récolte ordinaire d'après le recensement de 1846. Quantités.
Froment	233,452	244,845	15.35	3,583,887	16.32	3,997.895	21.30	18.41	4,305,837
Epeautre	51,847	55,949	[1] 24.33	1,261,450	[2] 17.85	998,911	[3] 25,96	[4] 27,73	1,437,854
Méteil	39,716	40,918	11.75	466,891	16.13	660,089	21.50	18.88	749.705
Seigle............	283,369	284,200	7.25	2,055,472	16.14	4,587.298	21.67	18.68	5,293,191
Sarrasin..........	27,780	28,002	19.56	539.526	22.81	638,797	20.25	20.72	571,567
Pommes de terre..	115.062	135,903	132.91	15.292,422	173.30	23,552,170	211.00	199.89	23,000,059

2. — Importations et exportations des denrées alimentaires pendant les années 1854 et 1855.

DENRÉES.	QUANTITÉS IMPORTÉES POUR LA CONSOMMATION. 1854	QUANTITÉS IMPORTÉES POUR LA CONSOMMATION. 1855	QUANTITÉS DE GRAINS INDIGÈNES EXPORTÉES 1854	QUANTITÉS DE GRAINS INDIGÈNES EXPORTÉES 1855
	kil.	kil.	kil.	kil.
Froment........................	103,370,010	94.734,170	33,630,398	prohibé
Seigle	29,763,142	15,447,296	20,616,857	prohibé
Avoine.........................	5,147,239	6,153,068	4,164,555	3,190,537
Sarrasin.......................	529,533	3,282,258	1,766,406	747,040
Fèves et vesces................	6,923,981	8,506,207	10,598,184	239,388
Orge et escourgeon.............	25,010,191	33,875,738	3,859,153	1,809,795
Farine et son....	2,751,208	2,797,090	4,586,179	2,221,618
Pommes de terre................	122,064	108,951	prohibé	prohibé

[1] Equivalant à 17.75 grain mondé. — [2] et [3] Grain non mondé. — [4] Grain mondé.

Finances. — Budget de l'État.

Recettes.

	1855		1856	
Contribution foncière (principal et addition.)......	18,886,290 f.	» c.	18,886,290 f.	» c.
Contribution personn. (principal et addition.).......	9,603,000	»	9,603,000	»
Droits des patentes (principal et addition.).........	3,498,000	»	3,630,000	»
Redevances sur les mines..	346,500	»	496,650	»
Droit de débit des boissons alcooliques..............	900,000	»	900,000	»
Droit de débit des tabacs...	170,000	»	170,000	»
— de douanes...........	11,685,000	»	11,595,000	»
— d'accises............	21,393,000	»	21,639,000	»
— de marque des matières d'or et d'argent..	160,000	»	170,000	»
Recettes diverses..........	280,000	»	320,000	»
Droits d'enregistrement....	10,700,000	»	11,400,000	»
— de greffe...........	275,000	»	275,000	»
— d'hypothèque.......	1,800,000	»	1,930,000	»
— de successions......	6,500,000	»	6,500,000	»
— de mutations en ligne directe...........	1,350,000	»	1,550,000	»
— dû par les époux survivants........	150,000	»	150,000	»
— de timbre..........	3,100,000	»	3,200,000	»
— de naturalisations...	5,000	»	5,000	»
Produit des amendes.......	260,000	»	260,000	»
Droits de péages sur les rivières et canaux.......	3,000,000	»	3,400,000	»
Droits de barrières sur les routes de l'Etat.........	1,730,000	»	1,730,000	»
Postes..................	4,000,000	»	4,300,000	»
Marine (bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres).	150,000	»	120,000	»
Chemins de fer............	22,000,000	»	22,500,000	»
Télégraphes électriques....	270,000	»	280,000	»
Autres revenus............	4,669,500	»	4,929,000	»
Produits des ventes de biens domaniaux..............	1,000,000	»	1,000,000	»
Remboursements.	1,715,300	»	1,759,600	»
TOTAUX...........	128,596,590	»	132,698,540	»

Dépenses. (NON COMPRIS LES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES.)

	1855		1856	
Dette publique	36,946,680 f.	14 c.	37,605,994 f.	96 c.
Dotations [1]	3,888,972	75	3,891,872	75
Ministère de la justice	11,869,085	»	12,139,751	»
— des affaires étran. et de la marine	2,426,434	67	2,370,682	67
— de l'intérieur	7,293,744	»	7,401,373	41
— des travaux publ.	20,302,640	68	24,744,457	12
— de la guerre	32,139,000	»	32,209,885	»
— des finances	10,985,790	»	10,982,600	»
Remboursements et non-valeurs	2,048,000	»	2,138,000	»

Caisse générale des retraites de Belgique.

Cette caisse a reçu, dans le cours de l'année 1855, 221 versements (dont 80 au profit de nouveaux déposants), pour une somme de	48,404 f.	81 c.
Elle a reçu, en outre :		
Pour frais d'inscription	166	29
Et les arrérages des rentes de son portefeuille	16,610	43
ENSEMBLE	65,181	53
Les recettes antérieures s'élevaient à	315,106	92
TOTAL depuis l'origine jusqu'au 31 déc. 1855.	380,288	45
Cette somme est représentée par une inscription nominative de la dette publique belge à 2 1/2 pour 100, ayant coûté	368,025 f.	62 c.
Et par des fonds placés en compte courant au Trésor, montant à	18,605	35
ENSEMBLE	386,630	97

Le nombre des comptes ouverts est de 1,384, savoir : 1,096 à des hommes et 288 à des femmes.

Marine marchande. — Elle se composait, au 31 décembre 1855, de 158 navires jaugeant ensemble 43,271 tonneaux ; 92 de ces navires appartiennent au port d'Anvers et 27 à Ostende.

---

1 Liste civile (2,751,322, liste civile, et 500,000 pour l'héritier présomptif du Roi), Sénat, Chambre des représentants et Cour des comptes.

Résumé du commerce de la Belgique avec les pays étrangers. (Commerce spécial.)

PAYS DE PROVENANCE et de destination.	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
	1854	1855	1854	1855
	fr.	fr.	fr.	fr.
Russie	13,053,000	1,786,000	1,375,000	52,000
Suède et Norwége	1,863,000	2,556,000	1,436,000	2,034,000
Danemark	1,905,000	1,634,000	1,438,000	1,713,000
Associat. comm. allemande	31,785,000	42,739,000	38,477,000	28,430,000
Mecklenbourg-Schwerin	18,000	91,000	968,000	1,160,000
Villes anséatiques	1,345,000	890,000	11,072,000	11,089,000
Pays-Bas	56,494,000	57,108,000	60,890,000	59,566,000
Angleterre	55,515,000	69,796,000	109,386,000	78,185,000
France	50,068,000	52,679,000	113,801,000	124,533,000
Portugal	2,124,000	1,950,000	5,000	181,000
Espagne	3,320,000	2,138,000	1,523,000	1,415,000
Sardaigne et Piémont	441,000	254,000	7,136,000	5,297,000
Suisse	1,267,000	1,351,000	635,000	1,006,000
Autriche	843,000	831,000	3,923,000	4,176,000
Parme, Modène, Lucques, Toscane, Etats romains	453,000	845,000	1,508,000	1,085,000
Deux-Siciles	1,685,000	1,101,000	1,618,000	1,570,000
Grèce et son archipel	168,000	247,000	29,000	151,000
Turquie et son archipel	1,967,000	3,047,000	9,222,000	10,737,000
Guinée et Sénégambie	175,000	678,000	68,000	191,000
Egypte	875,000	732,000	277,000	383,000
Autres pays	292,000	168,000	13,000	17,000
Indes anglaises, Singapore et Chine	15,049,000	20,843,000	1,650,000	3,182,000
Java et Sumatra	1,892,000	1,046,000	6,000	13,000
Philippines	4,000	186,000	»	»
Océanie et Australie	»	»	60,000	85,000
Etats-Unis	35,981,000	40,777,000	28,820,000	17,867,000
Mexique	36,000	104,000	1,326,000	1,321,000
Guatémala	1,000	3,000	91,000	299,000
Cuba et Porto-Rico	13,965,000	13,579,000	3,506,000	4,388,000
Possessions anglaises	»	»	3,202,000	1,600,000
Haïti et Vénézuéla	4,031,000	3,391,000	125,000	515,000
Brésil	8,031,000	10,912,000	4,547,000	5,209,000
Rio de la Plata	7,447,000	10,804,000	3,431,000	2,424,000
Chili et Pérou	10,952,000	10,463,000	4,909,000	5,357,000
Epaves et sauvetages	»	29,000	»	»
TOTAUX	323,045,000	354,708,000	416,473,000	375,231,000

Chemins de fer belges.

Au 30 juin 1856, les chemins de fer en exploitation en Belgique avaient un développement de 1,443 kilomètres, non compris les chemins de fer industriels concédés, servant exclusivement au transport des marchandises. Voici la répartition de la voie ferrée entre l'État et les compagnies :

	A UNE VOIE.	A DEUX VOIES.	TOTAL.
	mètres.	mètres.	mètres.
Lignes construites et exploitées par l'Etat..........	71,631	488,190	559,821
Lignes construites par les compagnies et exploitées par l'Etat..............	17,292	179,318	196,610
Lignes construites et exploitées par les compagnies.	518,860	161,315	680,175
Lignes construites par l'État et exploitées par les compagnies...........	6,558	»	6,558
	614,341	828,823	1,443,164

Les quatre chemins de fer industriels concédés ont ensemble un développement de 67 kilomètres, savoir :

Celui du Haut et du Bas-Flénu...............	43 kilomètres.
Celui du charbonnage de Saint-Ghislain.......	15 —
Celui des carrières de Soignies et des carrières de Quenast..........................	9 —

Les dépenses de premier établissement des chemins de fer de l'Etat s'élevaient, à la fin de l'année 1855, à 179,012,000 fr. Dans cette somme, le matériel de transport est compris pour 29,262,000 fr.

Le nombre des voyageurs transportés sur les chemins de fer de l'État s'est élevé, en 1855, à 5,288,216. C'est une augmentation de près de 800,000 voyageurs, comparée à l'année 1850. L'accroissement a porté surtout sur les voyageurs de 3e classe, dont le nombre, qui était, en 1850, de 2,774,648, s'est élevé, en 1855, à 3,560,654.

La recette opérée sur les voyageurs a été, en 1850, de 7,128,000 fr.; en 1855, elle s'est élevée à 9,350,000 fr. La recette moyenne a été :

	Trains express.	Trains ordinaires.
Par voyageur de 1re classe.....	7.95	3.77
— de 2e —	4.37	2.09
— de 3e —	»	1.00

La distance moyenne parcourue par les voyageurs des trois catégories a été, en 1855 :

	Trains express.	Trains ordinaires.
	kilomètres.	kilomètres.
Voyageurs de la 1re classe.....	79.50	47.10
— 2e —	58.26	34.77
— 3e —	»	25.01

La quantité des marchandises transportées par le chemin de fer a plus que doublé depuis 1850, année où le nombre de tonnes chargées s'élevait à 1,261,000. Ce nombre s'est élevé, en 1855, à 2,715,000. La recette opérée de ce chef s'est élevée à 11,730,000 fr. Elle n'a produit, en 1850, que 6,470,000 fr.

Le total de la recette effectuée au profit de l'État, tant sur les voyageurs que sur les marchandises, les bagages, les chevaux et bestiaux, les finances et autres recettes accessoires, s'est élevé, en 1855, à 23,309,000 fr. Cette somme doit être portée à 24,510,000 fr., en y ajoutant la recette opérée au profit des compagnies dont l'État exploite les lignes concédées.

Les dépenses d'exploitation ont atteint le chiffre de 12,861,000 fr. en 1855, et la recette nette, au profit de l'État, à 10,438,000 fr., à laquelle somme il faut ajouter 1,201,000 fr. perçus au profit des Compagnies.

XAVIER HEUSCHLING.

BOLIVIE.

Superficie, environ 134,860 kilomètres carrés. — Population en 1855 (y compris les tribus indiennes), 2,326,126 h. dont blancs : 1,650,000 âmes. — Capitale, Chuquisaca ; 19,200 habitants.

Finances. — Recettes, 1,976,000 piastres ; dépenses, 1,739,000. Dette publique, 5,850,000 piastres ; armée, 14,000 hommes.

BRÊME.

Superficie : 197 kilomètres carrés. — Population en 1855 : 88,856, dont 60,087 dans la ville de Brême.

Budget de 1856.

Recettes	1,612,841	louis d'or thalers.
Dépenses	1,406,355	—
Intérêts de la dette	250,560	—

Commerce.

Valeur des importations en 1855.	53,254,978	—
— exportations —	48,924,319	—

Navigation commerciale.

1855.	ENTRÉE.			SORTIE.		
	Navires.	Tonnage.	Equipage.	Navires.	Tonnage.	Equipage.
Europe	2,172	99,257	8,704	2,327	112,265	9,804
Amérique	342	87,177	5,903	318	94,605	6,088
Asie	34	11,044	611	20	6,767	367
Afrique	6	774	53	5	781	56
Australie	3	991	107	4	795	77
Totaux	2,557	199,223	15,378	2,674	215,213	16,392
Dont : chargés.	2,133	181,191	13,914	2,123	146,110	11,234
— sur lest.	424	18,032	1,464	551	69,103	5,157

Marine marchande à la fin de l'année 1855.

Elle consistait en 264 bâtiments jaugeant ensemble 70,209 lasts à 4,000 livres. Outre ces bâtiments, deux vapeurs d'une force de 1,650 chevaux et jaugeant 2,165 lasts à 4,000 livres font le trajet entre New-York et Brême.

BRÉSIL.

Superficie : 7,516,840 kilomètres carrés. — Population en 1851 : 6,073,000 habitants. — Capitale, Rio-Janeiro, population en 1849 : 266,466 y compris 110,602 nègres.

Budget pour l'année financière 1856-57.

Recettes .... reis [1].	»	34,000,000§000
Dépenses :		
Ministère de l'intérieur	5,312,539§000	
— de la justice	3,002,742§212	
— des affaires étrangères	588,720§087	
— de la marine	4,537,282§883	
— de la guerre	8,693,017§368	
— des finances	11,651,349§000	
Total	33,785,380§825	33,785,380§825
Excédant		214,619§175

Dette extérieure au 1er janvier 1856 : 5,839,000 liv.

[1] 333 reis = 1 franc.

sterl. Dette intérieure, 8,815,950 liv. sterl. (d'après un rapport du ministre des finances).

Armée : 22,540 hommes; marine, 34 petits bâtiments à voiles et 16 vapeurs (1,770 chevaux) portant 3,564 marins et 305 bouches à feu.

La valeur officielle de l'importation se distribue ainsi par pays de provenance.

	1855—1856	1854—1855
Russie.................. reis.	468§450	14,590§450
Suède et Norwége............	322,908§789	351,114§174
Danemark....................	78,565§852	75,241§477
Villes anséatiques............	2,242,132§215	2,202,107§184
Hollande..........	22,045§202	3,342§000
Belgique.....................	1,799,509§817	1,291,529§711
Grande-Bretagne et ses possess.	28,070,260§593	24,116,857§954
France......................	6,743,407§799	6,223,349§968
Espagne et ses possessions....	704,542§411	782,141§322
Portugal et ses possessions....	3,052,688§572	3,133,087§005
Autriche....................	105,773§165	144,221§785
Etats-Sardes.................	438,172§643	481,109§237
Deux-Siciles.................	11,391§093	23,650§267
Etats-Unis..................	3,071,457§979	3,671,751§635
Chili.......................	241,025§464	1,128,247§047
Pérou.......................	24,531§000	7,439§327
Etats du Rio de la Plata.......	3,053,331§246	3,306,653§134
Autres provenances......... .	176,536§624	108,175§843
Totaux........	50,158,748§914	47,064,599§520

Voici maintenant ces valeurs réparties par nature de marchandises.

	1855—1856	1854—1855
Armes[1].................reis.	141,016§866	206,116§971
Huiles......................	445,001§840	467,641§967
Morues et autres poissons salés.	649,074§048	516,491§996
Spiritueux..................	381,005§434	302,611§982
Chaussures..................	350,558§912	494,399§210
Viandes.....................	1,227,218§564	1,157,766§106
Houille.....................	859,099§340	935,709§860
Thé.........................	199,130§400	190,662§024
Chapeaux....................	574,451§940	650,704§334
Cuivre brut..................	431,428§792	276,184§120
Cuirs.......................	477,402§422	591,501§040

1 La classification est basée sur l'ordre alphabétique des mots en portugais.

Drogues	548,380§556	663,516§075
Farine de froment	2,538,920§072	2,581,669§236
Fers et coutellerie	1,898,669§786	2,188,838§182
Fonte de fer	398,083§656	373,897§788
Fruits	96,494§280	200,755§382
Porcelaine et verrerie	962,040§497	944,835§359
Cordages	229,997§093	150,381§087
Machines	12,767§306	101,556§540
Bois	302,872§426	580,770§922
Beurre	664,861§633	666,776§901
Etoffes de coton	11,330,598§710	11,057,571§264
— de laine	3,262,211§876	3,195,955§414
— de lin	1,534,156§863	1,469,797§964
— de soie	1,316,248§780	1,573,870§754
Tissus mélangés	1,355,851§290	983,062§811
Monnaies	5,964,815§850	3,236,442§770
Meubles	137,682§040	122,041§718
Ouvrages en or et argent, joaill.	1,164,755§790	1,020,440§475
Papiers de toutes sortes	495,786§378	530,799§603
Parfumerie	66,684§363	95,783§454
Poudre	106,819§500	91,279§275
Montres et horlogerie	15,764§300	25,199§104
Soie à coudre	148,571§870	93,509§040
Vêtements confectionnés	367,732§965	258,938§773
Savon	6,912§165	9,591§400
Sel	454,279§733	573,705§034
Couleurs	195,968§490	221,212§001
Toiles à voiles	122,682§692	156,403§808
Vins	1,886,573§320	1,984,105§022
Articles non énumérés	6,836,176§056	6,122,102§754
Totaux	50,158,748§914	47,064,599§520

Navigation commerciale en 1854-1855.

Pavillon.	Entrée.		Sortie.	
	Navires.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.
Brésilien	3,737	277,853	3,887	296,015
Étranger	1,112	440,849	1,067	440,943
Ensemble	4,849	718,702	4,954	736,958

— Le ministre de l'Intérieur du Brésil a donné, dans son dernier rapport annuel (1855), à l'Assemblée législative divers renseignements sur l'industrie de ce pays. En voici un résumé :

L'industrie au Brésil est encore à son début. Parmi les

fabriques de la capitale qui reçoivent ou ont reçu une subvention du Gouvernement, la manufacture de verre, connue sous le nom de *Saint-Roque*, et une fabrique de galons ont seules réussi. Cependant, les produits réputés fins de la première, qui emploie 29 ouvriers libres, pour la plupart engagés en Europe, et 30 esclaves, ne sauraient soutenir la comparaison avec ceux des verreries de l'étranger. Une fabrique de tissus vient aussi d'être montée aux environs de Rio.

En dehors de la capitale, un établissement situé à Ponte-da-Arca, qui possède des ateliers pour la fonte du fer et du bronze et pour la confection des chaudières de machines à vapeur, ainsi que des chantiers de construction, est dans une situation très-prospère. Dans le cours de 1854, on y a construit quatre bateaux à vapeur, et il s'y trouve actuellement sur le chantier deux navires à vapeur et un navire à voiles. Le personnel consiste en 441 ouvriers diversement employés, dont 117 Brésiliens, 164 étrangers et 130 esclaves. On s'occupe de monter un établissement pour la raffinerie du sucre, la distillation et la préparation du charbon animal. Une tannerie, située à Mahury, prépare annuellement environ 5,000 cuirs.

La province de Bahia possède quelques fabriques de tissus de coton, dont l'une, établie dans la ville de Valença, est montée sur une grande échelle. La production en est déjà supérieure à la consommation de la province, et elle exporte pour le reste de l'empire.

Il y a dans cette province trois fonderies de fer, à Bahia, à Santo-Anaro et à Valença. Les deux premières prospèrent. Il existe également à Valença une grande scierie mécanique.

Dans la province de Minas-Géraës, outre plusieurs fonderies qui emploient près de 2,000 personnes et produisent annuellement plus de 2,200,000 kilogrammes de fer, il existe une filature de coton qui paraît être dans de bonnes conditions.

Fernambouc a une fonderie qui continue d'être en progrès.

Une fabrique de chapeaux de paille dits *du Chili*, fondée l'année dernière dans la province de l'Amazone,

est déjà en activité; mais par suite du manque d'ouvriers, la production en a été jusqu'à présent fort limitée.

Un troupeau de mérinos que le président de la province de San-Pedro (Rio-Grande-do-Sud) y a fait venir d'Allemagne en 1854, a doublé depuis cette époque. En général, le Gouvernement fait tous ses efforts pour introduire les mérinos dans les provinces qui présentent des conditions favorables à l'amélioration de la race ovine.

Un échantillon de soie provenant de la colonie de San-Leopoldo, dans la province de San-Pedro, ayant été soumis en Prusse à l'examen de juges compétents, a été trouvé d'une qualité égale à celle des soies de la Lombardie, de la Perse et de la Chine, et estimée de 58 à 80 francs le kilogramme.

Des cocons de vers à soie ont été envoyés de la province de Parahiba à Rio-Janeiro. D'après l'avis de la Société impériale de sériculture du Brésil, ces cocons seraient semblables à ceux qui ont reçu en France le nom de *Paon de nuit*, pour le brillant des couleurs du papillon. La Société cependant déclare que, de la manière dont la soie est disposée dans le cocon, elle ne peut être dévidée, mais seulement cardée et filée, et, par suite, qu'elle ne peut servir à la confection des étoffes de prix.

Le président de la province de San-Pedro a envoyé des échantillons d'une matière semblable à la cire, qu'on recueille en grande abondance sur certains points de cette partie de l'empire. La Société d'encouragement de l'industrie nationale, après avoir examiné cette matière, a déclaré qu'elle tenait à la fois d'une substance que les Chinois disent extraire d'un insecte et de la stéarine du *carnauba*, palmier du Brésil, dont le tronc sécrète une espèce de cire. Il paraît que cette matière pourrait être avantageusement employée dans l'industrie.

Enfin, des marbres de très-belle qualité et facilement exploitables ont été trouvés dans la province même de Rio-Janeiro.

Rio-Janeiro.—Progrès du commerce extérieur depuis 1835.

Ce port gagne sensiblement en importance. Le nombre et le tonnage des navires qui y sont entrés en 1855 ont

augmenté d'un tiers comparativement à 1845, et de plus de moitié, si l'on remonte à 1835. Enfin ils ont excédé de près d'un cinquième le chiffre moyen des cinq années 1850-54.

Les chiffres ci-après établissent la progression :

1835.....	572 navires,		134,912 tonneaux.	
1845.....	878	—	158,940	—
Moyenne 1850-54..	?	—	211,238	—
1855.....	1,285	—	380,872	—

Ces résultats ne concernent toutefois que la navigation de long cours. Le mouvement du cabotage a présenté, de son côté, les chiffres suivants :

1835.....	1,920 navires,		115,117 tonneaux.	
1845.....	2,602	—	168,872	—
Moyenne 1850-54..	2,390	—	230,228	—
1855.....	3,068	—	318,229	—

L'emploi de la vapeur dans la navigation de Rio-Janeiro devient d'année en année plus étendu. En 1845, le nombre des transports effectués par ce mode de navigation n'avait été que de 239; en 1855, il s'est élevé à 431. Quatorze compagnies, possédant ensemble 39 bâtiments, d'une force totale de 2,428 chevaux, desservent les communications de Rio-Janeiro avec les autres villes maritimes de l'empire. Il existe en outre 4 bateaux, d'une force totale de 187 chevaux, faisant le service de remorqueurs.

Le revenu de la douane de Rio-Janeiro s'est accru dans une proportion correspondante à l'importation. Voici quel a été le mouvement de ces recettes :

1835......	3,583,000,000 reis.
1845......	8,043,000,000 —
1855......	13,077,000,000 —

Ce n'est toutefois pas cette dernière année, mais 1852, qui a fourni le maximum, soit 14,775,600,000 reis ou 48,214,285 francs.

BRUNSWICK.

Superficie : 3,777 kilomètres carrés. — Population en 1853 : 271,208 habitants. — Capitale : Brunswick, 40,000 habitants.

Finances.

Recettes : 1,406,000 thalers, dépenses environ autant. Dette au 1er janvier 1855, 7,163,524 thalers dont 4,078,000 pour les chemins de fer. Dette de la chambre de finances (1845) 3,025,108 thalers.

Armée : 2,720 hommes de toutes armes.

BUÉNOS-AYRES.

Superficie : 2,667,300 kilomètres carrés, dont 200,000 environ sont peuplés. — Population en 1854 : 350,000 habitants. — Capitale : Buénos-Ayres, 122,000 habitants.

Finances en 1854.

Recettes : 45,000,000 piastres de papier ; dépense, 50,000,000 (20 piastres de papier = 5 fr. 40 c.)

Armée : 4,000 hommes ; marine, 36 petits bâtiments.

Port de Buénos-Ayres.

Mouvement maritime et exportations en 1855.

Navigation. — Il est arrivé en 1855, à Buenos-Ayres :

	619	navires,	jaugeant ensemble	153,119	tonn.
Et il en est sorti.	592	—	—	144,051	—
TOTAL..	1,211	—	—	297,170	—

Les principaux pavillons étrangers qui figurent à l'entrée sont les suivants :

Anglais..............	123	navires jaugeant	30,401	tonneaux.
Espagnol.............	117	—	25,081	—
Américain (Etats-Unis).	98	—	33,482	—
Français.............	56	—	15,333	—
Sarde................	48	—	10,167	—
Brésilien............	44	—	9,390	—
Anséate..............	42	—	10,772	—
Danois...............	26	—	3,784	—
Hollandais...........	14	—	2,919	—
Suédois..............	10	—	2,412	—

A la sortie, les mêmes pavillons se rangent à peu près dans le même ordre, quant au nombre des navires et à l'importance de leur tonnage ; mais il est à remarquer que, faute de suffisants chargements de retour, la plupart de ces navires sont repartis sur lest. Parmi eux on comptait :

Anglais	36	navires jaugeant	9,636	tonneaux.
Américains du Nord	40	—	15,288	—
Espagnols	29	—	5,964	—
Anséates	21	—	5,002	—
Danois	14	—	2,047	—
Français	13	—	3,840	—
Hollandais	10	—	2,058	—
Brésiliens	8	—	1,731	—
Sardes	9	—	1,940	—
Suédois	3	—	821	—

Pour ce qui concerne spécialement la France, sur 71 navires de notre pavillon qui se sont trouvés dans le port de Buénos-Ayres durant l'année 1855 [1], 45 jaugeant 11,333 tonneaux sont sortis avec chargement.

Commerce. — La valeur générale des marchandises exportées en 1855 de Buénos-Ayres a considérablement dépassé celle de 1854 : elle a atteint .... 76,304,929 fr.

Elle avait été en 1854 de 51,287,075

Il y a donc eu en 1855 un accroissement de.... 25,017,854

Les principaux articles de l'exportation sont :

		Quantités.		Valeurs.
Cuirs..	de bœuf et vache, secs et salés. ..	1,198,573	pièces.	37,327,244 f.
	de cheval, secs et salés	148,740	—	962,193
Peaux de chèvre et de mout.		161,251	douzaines.	2,308,417
Crins		33,832	quint. espag. [2]	3,653,856
Laine		225,773	—	11,514,423
Graisses et huiles		51,216	—	1,526,330
Suif		122,764	—	7,611,368
Viande salée		258,860	—	6,989,220
Tabac		28,189	—	2,114,175
Plumes d'autruche		129,599	livres.	207,358

Prix des principaux articles.			1854.	1855.
Cuirs..	de bœuf et de vache...	la pièce.	26 f. » c.	32 f. 60 c
	salés de bœuf et de vache	—	20 »	27 60
	secs de cheval	—	4 75	5 »
	salés de cheval	—	4 »	6 80

1 Dont 15 venus en 1854.

2 Le quintal = 46 kilogrammes.

Peaux de chèvre	la douzaine.	15	»	18	»
Peaux de mouton	—	15	»	12	10
Crin	le quintal.	52	»	108	»
Suif	—	46	»	62	»
Graisses	—	23	»	52	»

On voit par cette comparaison que sauf pour les peaux de mouton, les prix ont éprouvé, en même temps que les quantités, une forte augmentation.

La valeur générale des exportations se répartit par pays de destination ainsi qu'il suit :

Angleterre		16,197,266 fr.
États-Unis		16,224,220
France		10,909,310
Belgique		9,053,583
Espagne	6,790,653 f.	10,932,576
Havane	4,141,923	
Italie		4,935,758
Brésil		4,625,300
Chili		1,467,623
Hambourg		1,118,534
Hollande		576,194
Autres pays		264,565
Total		76,304,929

Sur la somme de 10,909,310 francs à laquelle s'élèvent les exportations pour France en 1855, soit sous son pavillon soit sous pavillon d'autres puissances, 8,897,604 fr. appartiennent au pavillon français, ce qui constitue, pour les expéditions directes, une différence en plus de 3,541,252 fr. sur l'année 1854. Les principaux articles figurant dans cette augmentation sont :

Cuirs secs de bœuf et de vache	pour	47,025	pièces.
Cuirs salés de cheval	—	9,561	—
Peaux de mouton	—	61,131	—
Peaux de chèvre	—	17,302	—
Laines		26,341	quintaux.

En résumé, une forte progression s'est fait sentir dans le mouvement commercial de Buénos-Ayres pendant l'année 1855, et tout tend à en promettre la continuité, si la paix parvient à se maintenir dans les États argentins. Les laines, grâce aux soins particuliers que de nombreux agronomes donnent maintenant aux troupeaux de mou-

tons, semblent surtout devoir former un jour une branche considérable des exportations de Buénos-Ayres.

CHILI.

Superficie : 337,008 kilomètres carrés. — Population : 1,439,120 hab. — Capitale : Santiago ; population : 80,000 habitants.

Budget de 1855.

Recettes.................	Piastres.	6,287,526
Dépenses.........................		6,195,266
Dettes..........................		8,883,225

(L'*Annuaire* pour 1856 renferme de nombreux détails statistiques sur le Chili communiqués par M. Courcelle-Seneuil, professeur d'économie politique à Santiago.)

Les produits que les mines et affineries du Chili ont livrés au commerce extérieur pendant l'année 1855 représentent une valeur officielle de 10,316,488 piastres soit 51,582,440 francs et l'administration des douanes estime que leur valeur réelle ou prix de vente est supérieur à cette somme de 7 millions et demi de francs environ.

Il résulte de deux recensements faits en 1834 et 1855 que le nombre des propriétés a été de 12,028 en 1834 et de 32,822 en 1854. L'accroissement, en 20 ans, est donc de 20,794 ou d'environ 170 p. 100. Les revenus de ces propriétés étaient de 3,336,026 piastres en 1834 et de 7,408,877 piastres en 1854 ; l'augmentation est donc de 4,072,850 piastres.

On peut juger des progrès de la consommation par celle des produits suivants :

	SUCRE.	CAFÉ.	THÉ.	FER.
	Arrobes.	Quintaux.	Livres.	Quintaux.
1844.......	245,217	1,939	26,713	38,600
1845.......	330,307	1,722	31,532	52,963
1846.......	607,427	1,941	25,227	18,991
1847.......	511,837	921	33,728	14,968
1848.......	413,956	2,064	49,568	32,989
1849.......	227,097	1,447	53,032	43,956
1850.......	508,281	2,737	36,513	58,969
1851.......	850,729	1,670	80,447	38,842

1852.......	730,757	4,188	104,207	115,835
1853.......	711,635	3,069	65,895	14,176
1854.......	731,427	2,954	89,960	52,859
1855.......	1,313,815	4,518	112,264	155,740

Le quintal se divise en 4 arrobas de 25 livres (libras). Le quintal équivaut à 46 kilogrammes ; la livre a donc 460 grammes.

Mouvement du port de Valparaiso en 1855.

Il est entré durant cette année 1,259 navires marchands tant chiliens qu'étrangers, mesurant collectivement 355,517 tonneaux, savoir :

	Navires.	Tonneaux.
Bâtiments chiliens..........................	102	22,866
— sous pavillon des pays de provenance.	294	106,443
— sous pavillon tiers..................	227	92,304
— venant des ports du Chili (cabotage)..	629	131,213
Pêche de la baleine..........................	7	2,601
Totaux....	1,259	355,517
En 1854, il était venu à Valparaiso............	1,202	323,631
Différence en plus pour 1855.....	57	31,886

A la sortie, on trouve un mouvement général de 1,209 navires, jaugeant 317,281 tonneaux, lesquels se décomposent de la manière suivante :

	Navires.	Tonneaux.
Navires chiliens............................	115	24,869
— sous pavillon du pays de destination...	152	41,393
— sous pavillon tiers	243	86,009
— sortis des ports du Chili (cabotage)....	712	162,749
Pêche de la baleine..........................	7	2,261
Totaux.....	1,209	317,281
Pendant l'année 1854 le nombre des bâtiments avait été de..................................	1,202	300,132
En comparant ces résultats, on constate pour 1855 une augmentation de................	7	17,149

Dans cette navigation générale, le pavillon français a compté à l'entrée 51 bâtiments de commerce d'un tonnage de 19,582 tonneaux, et à la sortie 43 navires mesurant 17,112 tonneaux.

Chemins de fer.

Il y a actuellement au Chili deux chemins de fer ouverts au public : l'un de Copiapo à la Caldera, et l'autre de Valparaiso à Santiago, jusqu'à Paso-Hondo, et l'on étudie le parcours de la ligne du Sud, qui doit joindre la capitale à Talca. Ceux de Coquimbo à la Serena et de Talcahuano à la Conception sont encore à l'état de projet.

Le chemin de fer de Copiapo à la Caldera, qui conduit à ce port toutes les richesses minérales de la province d'Atacama et les nombreux voyageurs attirés par le grand mouvement d'affaires qui s'y fait, a été inauguré au mois de décembre 1851. Il n'a qu'une seule voie d'une étendue de cinquante milles; il compte, en outre, divers embranchements, et on l'a prolongé en 1855, jusqu'à Chanarcillo.

Ce chemin a coûté à construire 2,380,795 piastres (11,903,975 fr.), et il est desservi par 8 locomotives, 13 wagons de passagers et 99 wagons de marchandises.

Pendant les six premiers mois de 1855, le montant de ses recettes s'est élevé à 295,017 piastres (1,450,085 fr.).

La première pierre du chemin de fer de Valparaiso à Santiago, qui doit traverser les Andes et épargner au commerce bien des difficultés de transport, a été posée à l'embarcadère de Valparaiso le 1er octobre 1852. La longueur totale du chemin sera environ de 110 milles, et l'on estime qu'il pourra coûter 7,150,800 piastres (35,750,000 fr.). Il passe par Quillota, et il va maintenant jusqu'à Paso-Hondo, à 10 milles de Valparaiso. Cette partie de la ligne a été livrée au public le 16 septembre 1855.

Une compagnie anonyme s'est formée, en 1856, à Santiago pour la construction du chemin de fer du Sud, qui partira de la capitale et aboutira à la ville de Talca.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Superficie : environ 1,880,000 kilomètres carrés. — Population 1,100,000 habitants selon les évaluations officielles de 1855. — Capitale : Parana.

Dépenses annuelles, environ 2,000,000 de piastres.

Importation : 10 millions. — Exportation : 11 millions de piastres fortes (5 fr. 40 c.).

COSTA-RICA.

Superficie : 95,800 kilomètres carrés. — Population : 215,000 hab. — Capitale : San-José ; pop. 31,000 hab.

Recettes ordinaires, 450,000 piastres.

Importations, 1,250,060 piastres. — Exportation, 1,350,000 piastres ; milice, 5,000 hommes.

DANEMARK.

Superficie : 56,719 kilomètres carrés, y compris les duchés de Holstein et de Lauenbourg. — Population en 1855 : 2,468,648.—Capitale : Copenhague; 129,615 hab.

La population des îles Faroer est de 8,137 habitants; celle d'Islande, 59,157 habitants; celle de Groënland, 9,400; enfin celle des Antilles danoises (Sainte-Croix, Saint-Thomas, Saint-Jean), 39,614 habitants.

Finances.

Budget de l'année finissant le 31 mars 1856.

	Recettes.		Dépenses.	
Communes.......	14,661,321	rixd.	18,142,680	rixd.
Du royaume......	5,235,300	—	5,067,435	—
Du Schleswig....	1,288,550	—	1,511,402	—
Du Holstein......	1,456,800	—	1,662,711	—
TOTAUX...	22,641,971	—	26,384,228	—

Dette en 1856, 119,000,000 rixdalers, monnaie de l'empire (danois).

L'ensemble du commerce du Danemark et des duchés (Schleswig et Holstein), en 1854, s'est élevé, en marchandises, à un poids brut de 2,858,339,880 livres danoises [1] ou 1,429,169,949 kilogrammes d'une valeur officielle de 95,949,819 rixdales [2], soit 269 millions de francs, somme qui s'est ainsi répartie :

---

[1] La livre danoise = 0 kil. 500;

[2] La rixdale de banque = 2 fr. 80 c. La rixdale *species* vaut le double.

A l'importation............	159 millions de francs.	
A l'exportation.............	110	—
TOTAL.......	269	—

C'est, en total, 307,179,485 livres (153,589,742 kilogr.) et 11,330,307 rixdales (31,724,860 fr.) de plus qu'en 1853.

Ces chiffres se décomposaient comme il suit entre les différentes parties de la monarchie :

	Importation.	Exportation.
Dans le Royaume, de.....	96,134,180 fr.	49,773,556 fr.
— le Schleswig.......	29,202,292	13,397,720
— le Holstein.........	32,863,684	45,735,446
— les Enclaves.......	1.012,634	539.980
TOTAL.........	159,212,790 fr.	109,446,702 fr.

Il importe de faire observer qu'il s'agit ici de valeurs *officielles*, lesquelles, eu égard à l'élévation des prix en 1854, se trouvaient être fort inférieures aux valeurs *réelles*. Ainsi, pour ne citer qu'un petit nombre d'articles d'exportation, leur valeur était, en 1854 :

	Moyenne réelle.		Officielle.
Froment, la tonne...............	12 rixd.	18 schill.	7 rixd.
Seigle..........................	8	51	4
Orge.. à deux rangs............	6	6	3
Orge.. à six rangs.............	5	30	3
Avoine..........................	4	68	3
Pois............................	8	63	6
Colza...........................	12	34	8

L'augmentation qu'on vient de signaler dans le mouvement commercial du Danemark, en 1854 a, d'ailleurs, embrassé l'importation et l'exportation. Pour la première elle a été, quant au poids, de 124 millions de livres; pour la seconde, de 191 millions. Voici, du reste, pour les principaux articles dont l'importation s'est accrue, les quantités comparées :

		1853	1854
Charbon de terre...........	tonnes.	1,605,119	2,087,154
Sel... gemme...........	livres.	8,726,364	14,858,946
Sel... autres...........	tonnes.	98,736	150,775
	livres.	561,924	832,400
Fer et articles de fer.......	—	63,559,736	81,981,062
Tissus de coton.............	—	1,679,724	2,542,841

Fils de coton..............	livres.	2,672,316	3,950,685
Tissus de lin...............	—	1,842,345	2,212,207
Fils de lin.................	—	364,269	514,061
Soies et soieries............	—	73,931	101,572
Tissus de laine.............	—	886,114	1,454,722
Fils de laine...............	—	97,307	188,684
Laines.....................	—	1,069,456	1,537,547
Cafés......................	—	14,327,348	16,716,741
Riz........................	—	5,901,190	7,788,452
Vins.......................	veltes[1].	508,983	558,146
	bouteilles.	134,046	171,478

L'importation a diminué, au contraire, sur les articles suivants : sucres, de 1 million et demi de livres ; chanvres, de 1 million et demi de livres ; graines de lin, de 400,000 livres. Cette diminution provient surtout du blocus des ports russes de la Baltique.

Quant aux pays de provenance, Hambourg et l'Angleterre tiennent toujours le premier rang. Plus de la moitié de la valeur totale des importations leur appartient.

EXPORTATION DES PRINCIPALES MARCHANDISES :

		1853	1854
Os.........................	livres	6,444,066	8,464,495
Eaux-de-vie de grains et de pommes de terre.........	veltes.	73,987	318,033
Biscuit....................	livres.	2,761,338	2,137,629
Haricots...................	tonnes.	61,632	73,900
Brebis.....................	nombre.	36,826	32,305
Lard.......................	livres.	3,850,980	3,682,979
Chevaux....................	têtes.	13,450	13,020
Bêtes à cornes.............	—	53,724	54,408
Veaux......................	—	13,708	11,936
Graine de lin..............	tonnes.	5,847	6,991
Chaux......................	—	12,660	19,176
Pommes de terre............	—	142,718	147,761
Viande.....................	livres.	2,057,767	2,706,141
Chiffons...................	—	1,505,199	2,221,038
Céréales...................	tonnes.	3,376,235	3,881,306
Briques....................	nombre.	3,093,709	5,708,903
Huiles.....................	livres.	1,534,497	2,468,550
Tourteaux..................	—	26,975,572	24,550,692

[1] La velte ou viertel = 7 litres 44.

Fromage	livres.	1,273,670	746,540
Colza	tonnes.	118,421	263,466
Peaux et cuirs	livres.	3,779,824	4,418,190
Beurre	tonnes.	74,755	81,406
Porcs	têtes.	43,523	43,957
Laine	livres.	3,114,891	3,351,151

Navigation du Danemark et des duchés en 1854.

		DANEMARK.	SCHLESWIG.	HOLSTEIN.
		Navires.	Navires.	Navires.
Pavillon danois	Entrée	24,520	12,950	18,100
	Sortie	24,394	12,930	18,106
Pavillon étranger.	Entrée	6,802	1,051	2,473
	Sortie	6,814	1,094	2,397
TOTAL de la navigation avec l'étranger		62,530	28,025	41,076
Cabotage	Entrée	21,406	12,053	12,519
	Sortie	21,135	12,151	12,307
TOTAL du cabotage		42,541	24,204	24,826
TOTAL GÉNÉRAL		105,071	52,229	65,902

En total général, on a 131,631 bâtiments, dont le tonnage collectif était de 1,542,387 lasts [1].

Sur ce nombre, le cabotage comptait 91,571 bâtiments, jaugeant 828,214 lasts, et le commerce avec l'étranger 39,173, jaugeant 714,173. C'est pour le cabotage 1,005 navires de moins qu'en 1853, et 2,905 de plus pour le commerce extérieur.

Le nombre des bâtiments de commerce était, en 1853, de 4,371 navires, jaugeant 95,890 lasts 1/2; à la fin de 1854, on comptait :

Dans le Royaume	2,428 navires	jaugeant	57,636 lasts.
— le Schleswig	1,476	—	27,144 —

[1] Le *last* de Danemark varie considérablement selon les marchandises. Pour les *grains*, on l'évalue en moyenne à 30 hectolitres; pris comme expression générale du transport maritime (objets de poids), il correspond à environ 2,500 kilogrammes, soit à 2 tonnes 1/2 métriques. Le total général ci-dessus représenterait donc 3,855,967 tonnes métriques.

Dans le Holstein.....	1,275	navires jaugeant	20,393	lasts.
TOTAL..	5,179	—	105,173	—

La flotte marchande du Danemark proprement dit se répartissait dans les proportions suivantes entre les différentes provinces du royaume :

Séelande (non compris Copenhague)......	428	navires jaugeant	5,978	lasts.
Falster.............	39	—	1,089	—
Laaland............	97	—	1,504	—
Moen...............	29	—	479	—
Bornholm...........	128	—	2,217	—
Langeland..........	59	—	1,056	—
Fionie..............	548	—	10,579	—
Jutland.............	781	—	15,227	—
Copenhague.........	319	—	19,507	—
TOTAL....	2,428	—	57,636	—

Mouvement général de la Navigation du Sund depuis l'année 1750.

	ANNÉES.		MOUVEMENT approximatif des navires tant de la Baltique que de la mer du Nord.	
	1750.........		4,500	navires.
	1763.........		5,025	—
	1770.........		7,736	—
Moyenne....	1777-1780....		8,525	—
Moyenne....	1781-1790....		9,545	—
Moyenne....	1791-1800....		10,204	—
Moyenne....	1801-1810....		[1] 5,257	—
Moyenne....	1811-1820....		[2] 7,943	—
Moyenne....	1821-1830....		11,502	—
Moyenne....	1831-1840....		12,781	—
	1841.........	14,708	14,533	—
	1842.........	13,952		
	1843.........	14,940		
	1844.........	17,333	17,333	—
	1845.........	15,955		
	1846.........	18,710		
	1847.........	21,526	19,040	—
	1848.........	16,837		
	1849.........	18,759		

[1] et [2] Temps de guerre jusqu'en 1814.

1850..........	19,059	18,837 navires.
1851..........	19,906	
1852..........	17,545	
1853..........	21,512	17,888 —
1854..........	16,367	
1855..........	15,184	

Part des principaux pavillons dans le mouvement général de la navigation du Sund depuis 1831.

ANNÉES.	NAVIRES									
	Anglais.	Suédois et Norwégiens.	Danois.	Russes.	Prussiens.	Mecklembourgeois.	Anséates	Néerlandais.	Américains.	Français	Mouvement général.
Moyenne des douze années 1831-1842.	3,591	2,725	924	668	2,338	744	175	889	137	176	13,039
1843.............	3,518	3,093	1,387	726	2,597	848	142	1,199	132	178	14,940
1844.............	4,244	3,879	1,304	851	2,974	1,020	158	1,261	140	305	17,333
1845.............	3,645	3,729	1,254	815	3,105	986	163	874	80	320	15,955
1846.............	4.422	4.318	1,362	906	3,586	1,185	199	1,286	68	214	18,710
1847.............	5,134	4,905	1,830	820	3,342	1,213	237	1,647	81	478	21,526
1848.............	6,372	3,558	1,242	980	1,275	315	84	1,689	140	147	16,857
1849.............	6,876	5,063	1,154	1,200	1,363	338	54	1,975	121	215	18,739
1850.............	5,448	4,535	1 266	1,188	2,391	1,031	175	1,906	105	44	19,059
1851.............	4,822	5,177	1,540	1,023	2,650	1,053	235	2,031	119	292	19,906
1852.............	3,902	5,120	1,464	946	2,319	771	204	1,691	79	280	17,545
1853.............	4,668	5,407	2,094	1,202	3,472	1,067	256	1,874	96	343	21,512
1854.............	2,046	5,841	1,929	178	3,103	858	181	1,398	42	87	16,371

Navigation du Sund en 1854.

Le nombre des navires venus, en 1854, de la mer du Nord, s'est élevé à.. 5,957

Celui des bâtiments venus de la Baltique à............. 8,165

14,122

En ajoutant à ce chiffre le nombre des navires qui ont passé sur lest, savoir :

Venant de la mer du Nord.......................... 1,700

Venant de la Baltique.............................. 545

Où arrive au total de............. 16,367

Voici comment se composaient les chargements :

VENANT DE LA MER DU NORD.		VENANT DE LA BALTIQUE.	
Café.......... Navires.	62	Froment...... Navires.	1,178
Coton..................	126	Seigle..................	496
Charbon..............	2,705	Orge....................	418
Vin......................	100	Autres espèces de grains.	792
Eau-de-vie............	4	Bois et planches........	2,658
Fruits..................	33	Colza..................	38
Harengs..............	1,037	Chanvre................	270
Huile..................	62	Etoupe.................	10
Huile de baleine.......	15	Cordages...............	6
Marchandises diverses..	809	Fer......................	485
Sel......................	796	Goudron...............	107
Sirops..................	4	Graine de lin...........	221
Sucre..................	204	Lin......................	334
		Tourteaux de lin........	66
		Planches...............	835
		Suif.....................	101
		Os.......................	120
		Zinc.....................	30
TOTAL...	5,957	TOTAL...	8,165

Perception du Sund et des Belts[1] de 1842 à 1854.

		Droits sur les marchandises.	Droits de fanal.	Total.
1842............	Rix. de B.[2]	1,848,899	114,633	1,963,532

[1] Les droits perçus au passage des Belts ne figurent, dans la moyenne générale des 13 années ci-dessus, que pour environ 40,000 rixdales, soit dans une proportion qui n'atteint pas 2 p. 100.

[2] La rixdale de banque = 2 fr. 80 c. La rixdale espèce (*species*) = 5 fr. 60 c.

1843	2,019,071	123,767	2,142,838
1844	2,166,689	143,292	2,309,981
1845	2,153,676	136,528	2,290,204
1846	1,942,575	154,678	2,097,253
1847	2,186,841	171,023	2,357,864
1848 * [1]	2,137,923	143,395	2,281,318
1849 *	2,303,485	160,458	2,463,943
1850 *	2,266,132	165,110	2,431,242
1851	2,146,149	168,030	2,314,179
1852	2,050,963	153,927	2,204,890
1853	2,372,184	184,279	2,556,463
1854 *	1,491,817	143,929	1,635,746
Moyenne 1842-1854 en rixd.	2,083,569	151,004	2,234,573
Moyenne 1842-1854 en fr.	5,833,993	422,811	6,256,804

Perception par pays.

ENTRÉE DANS LA BALTIQUE ET SORTIE DE LA BALTIQUE RÉUNIES.

Moyenne des années 1842-1847 et 1851-1853 [2].

Pays.	Marchandises et fanal.	Proport. p. 100.
Danemark...... Rix. de b.	72,089	3.21
Suède	102,182	4.54
Norwége	42,866	1.91
Russie	625,747	27.88
Prusse	285,250	12.69
Mecklembourg	24,006	1.07
Lubeck	6,617	0.29
Hambourg	6,875	0.31
Brême	14,043	0.62
Oldenbourg	1,807	0.08
Hanovre	7,927	0.35
Baltique en général	14,899	0.66
Grande-Bretagne	650,601	28.98
Pays-Bas	90,461	4.02
Belgique	19,367	0.86
France	78,315	3.49
Espagne	65,531	2.91
Portugal	17,656	0.79
Sardaigne	1,473	0.07
Toscane	1,683	0.08
Les Deux-Siciles. — Naples.	14,713	0.65

[1] Les années marquées de l'astérisque sont années de guerre.

[2] D'après un tableau officiel danois, dressé pour l'étude de la question du rachat projeté des péages du Sund.

Autriche	1,891	0.08
Grèce	90	0.00
Turquie	2,308	0.10
Etats-Unis d'Amérique	46,117	2.05
Mexique	420	0.02
Saint-Domingue	839	0.04
Vénézuéla	420	0.02
Nouvelle-Grenade	210	0.01
Uruguay	84	0.00
Etats de la Plata	210	0.01
Brésil	32,527	1.45
Pérou	27	0.00
Buénos-Ayres	1	0.00
Chili	23	0.00
La Chine	210	0.01
Autres pays	19,095	0.85
TOTAL	2,248,579	100.00

Commerce de Kiel en 1852 et 1853.

1o *Commerce de grains.* — Il a été importé, *par mer :*

	1852	1853
Froment .... Tonnes.	27,750	77,380
Seigle	43,990	118,956
Orge	29,730	72,370
Avoine	12,100	52,260
Sarrasin	390	12,650
Pois	21,370	18,500
Graine de navette	4,520	9,400
TOTAL	139,850	361,516
Pommes de terre	3,800	20,330

L'exportation de Kiel à l'étranger de toutes espèces de grains a été, en 1853, de 260,709 tonnes.

2o *Commerce des bois.* — Les importations de la Suède et de la Finlande se sont effectuées par 123 navires ayant à bord, savoir :

Environ 1,000,000 de pieds cubes de poutres, espars, lattes et planches, dont la plus grande partie venant de Suède ;

Environ 10,000 pieds cubes de poutres, apportées par 2 navires venant de Prusse.

Le commerce des bois de Kiel, dont les relations ont

été facilitées, dans les dernières années, au moyen des chemins de fer, avec Hambourg et l'intérieur du pays a pris une extension qui va toujours croissant.

3o *Charbon de terre.* — L'importation de cet article à Kiel s'est élevée à 45,000 tonnes par 58 navires.

La consommation annuelle atteint environ 75,000 tonnes, savoir : pour les fabriques, les distilleries et les besoins des habitants de la ville et des environs, 50,000 tonnes ; pour les vapeurs, 25,000 tonnes.

Mouvement du transit par Kiel en 1853.

Le transit de Kiel s'est encore ressenti de la rude atteinte que lui a portée l'interruption survenue de 1848 à 1851, dans les communications entre l'Allemagne et les Duchés danois, le Nord ayant été forcé de donner une autre direction à l'introduction de ses marchandises.

Les quantités dirigées par Kiel vers le Nord, en 1853, se divisent de la manière suivante :

		livres[1].
Marchandises	en transit	14,447,477
	du pays (produits bruts non compris).	2,000,000
	Total...	16,447,477

Ce total se répartit comme il suit :

		livres.	livres.
Pour Copenhague...	par bateaux à vapeur.	4,384,805	6,997,273
	par navires à voiles.	2,597,214	
	par la poste	15,254	
Pour d'autres parties du royaume.	par la vapeur.......	37,473	4,520,584
	par navires à voiles.	4,480,899	
	par la poste........	2,212	
Pour le Schleswig (par mer et par terre)............			4,112,211
Belgique....................................			96
Angleterre....................................			584
Norwége....................................			484,068
Suède			34,652
Finlande			62,486
Russie....................................			220,930
Prusse			9,152
Mecklembourg....................................			3,318

1 Soit 500 grammes.

Lubeck	1,307
Mer du Nord	816
Total	16,447,477

Les marchandises venues en transit du Nord à Kiel, pour Altona et Hambourg, se sont élevées à .... 1,362,563 liv.

Elles consistaient principalement en bois.

Il a été déclaré en douane[1] 1,700,000

La quantité non déclarée a été d'environ 1,700,000

Ce qui donne, comme total approximatif du commerce de transit avec le Sud .... 4,762,563 liv.

Il est passé, en outre, par Kiel, en 1853, environ 200 chevaux, 500 bœufs, 600 à 800 moutons, 3,000 à 4,000 porcs venus par mer, des îles et du Jutland. Ces animaux avaient pour destination l'intérieur et surtout Hambourg et Altona.

Sur 350,000 tonnes environ de semences et grains arrivées à Kiel par mer, en 1853, le tiers ou environ 116,000 tonnes, a été réexporté.

Les relations avec la Norwége, qu'a élargies, en 1853, l'établissement du service du vapeur *Christiania*, peuvent être considérées comme très-avantageuses : outre l'importation des marchandises de transit, il a été exporté d'ici pour ce pays, par cette voie, 165,800 livres, consistant en fromages, lard, beurre et huile de navette.

Marine marchande du port de Kiel. — A la fin de 1853, le nombre des navires appartenant à ce port n'excédait pas 30, jaugeant ensemble 1,488 lasts de commerce (environ 2,976 tonn.) et montés par 160 hommes d'équipage.

DEUX-SICILES.

Superficie : 81,482 kilomètres carrés. — Population en 1854 : 9,051,747 habitants, dont 6,843,355 sur la terre ferme et 2,208,339 dans l'île de Sicile. — Capitale : Naples, 417,824 habitants.

Finances en 1854.

Dépenses, 31,930,000 ducats ; les recettes s'élèvent à

---

[1] Les déclarations sont généralement illusoires, de sorte qu'il devient difficile d'évaluer le chiffre des affaires en transit, par Kiel, du Danemark et du Schleswig avec Hambourg et Altona.

un chiffre analogue. La dette s'élève à 121,812,000 ducats.

Commerce et navigation dans les ports principaux de la partie continentale du royaume en 1853.

(Valeurs en francs.)

PAYS de provenance et de destination.	Importation.	Exportation.	ENTRÉE. Navires	ENTRÉE. Tonneaux.	SORTIE. Navires	SORTIE. Tonneaux.
Autriche....	5,206,304	488,866	960	69,504	859	59,309
Danemark...	»	»	6	1,308	1	163
Modène.....	»	»	3	161	3	267
Etats romains	74,608	600,167	545	22,787	577	23,422
Espagne.....	3,734,826	»	12	2,160	6	868
Etats-Unis...	1,283,216	547,477	8	2,807	17	5,153
France......	10,283,455	14,752,017	283	101,886	395	103,759
Gr.-Bretagne.	19,144,604	12,607,584	279	53,943	200	43,430
Grèce.......	1,069,304	79,695	21	1,703	12	1,239
Hollande....	4,276,207	256,171	27	6,242	14	2,727
Iles Ioniennes	»	»	91	4,781	61	3,213
Suède et Norwége.....	540,000	»	14	2,950	6	1,525
Russie......	26,282,407	275,738	9	2,727	12	3,214
Toscane.....	3,023,807	3,899,936	123	12,091	65	5,300
Turquie.....	2,768,260	136,702	7	1,441	20	5,577
Sardaigne....	2,460,871	3,006,882	210	31,188	254	36,651
Prusse......	»	»	3	1,146	2	778
Tunis.......	»	»	11	1,263	10	1,036
Non spécifiés.	122,609	66,504	»	»	»	»
TOTAL...	80,270,478	36,717,739	2,712	320,088	2,514	297,631

Marine marchande en 1854.

Terre ferme.	10,863	navires jaugeant	202,318 tonn.
Ile de Sicile.	2,031	—	47,438 —
	12,894	navires jaugeant.	249,756 tonnage.

ÉQUATEUR.

Superficie : 684,470 kilomètres carrés. — Population : 665,000 habitants. — Capitale : Quito, 70,000 hab.

Finances.

Recettes en 1853........ 1,301,583 réaux.
Dépenses en 1853....... 1,278,319 —

(8 réaux = 5 francs.)

La dette peut être évaluée à 50 millions de francs.

Les importations s'élèvent à 1,914,645 piastres; l'exportation des produits indigènes à 1,872,843 et celle des métaux précieux à 246,805 piastres.

ESPAGNE.

Superficie : 488,097 kilomètres carrés, y compris les îles Baléares et les Canaries. — Population en 1849 : 14,216,219 habitants. — Capitale : Madrid, 260,000 hab.

(V. la superficie et la population des colonies espagnoles dans l'*Annuaire* pour 1856.)

Finances.

Budget proposé pour 1857.

Dépenses...........	1,803,300,592 réaux.
Recettes............	1,812,631,400 — [1]

Dette, plus de 20 milliards de réaux.

Armée en 1856 : 79,535 hommes et 10,169 chevaux, non compris la milice évaluée à 762,000 hommes.

La marine compte 46 navires à voiles de toutes dimensions, portant 574 canons et 30 vapeurs portant 188 canons. Personnel : 1,115 officiers, 575 mécaniciens, 13,507 soldats et matelots.

Commerce extérieur en 1854 — Le tableau général du commerce de l'Espagne tant avec ses colonies qu'avec l'étranger, publié par la Direction des Douanes espagnoles pour l'année 1854 [2], a présenté les résultats ci-après :

Importations. réaux. [3].	813,485,000	ou 219,640,000 fr.
Exportations.........	993,503,000	268,246,000
TOTAL..	1,806,988,000	487,886,000

Dont pour le commerce :

Par mer.....	1,716,482,000	ou 463,450,000
Par terre.....	90,506,000	24,437,000

Sur les 1,716,482,000 réaux dont se sont composés les transports par mer, la part du pavillon espagnol a été

---

1 Les recettes permanentes sont évaluées, dans le budget de 1857, à 1,562,631,400 r.

2 *Cuadro general del comercio esterior de Espana* en 1854.

3 Le réal = 0 fr. 27 c.

de 1,064,612,000, ou de 62 centièmes. L'étranger a donc eu, quant aux valeurs, 38 p. 100.

Les chiffres généraux du commerce de 1854 se décomposent comme il suit eu égard aux grandes divisions géographiques :

PAYS.	IMPORTATIONS. — En réaux.	EXPORTATIONS. — En réaux.	TOTAL. En réaux.	TOTAL. En francs.	Propor. p. 100.
Europe et Afrique.	444,842,000	691,318,000	1,136,160,000	306,763,000	63
Amérique	342,535,000	292,453,000	634,988,000	171,447,000	34
Asie	26,108,000	9,732,000	35,840,000	9,677,000	3
TOTAL.	813,485,000	993,503,000	1,806,988,000	487,887,000	100

Développement par pays.

1° COMMERCE AVEC L'EUROPE ET L'AFRIQUE.

PAYS.	IMPORTATIONS. — En réaux.	EXPORTATIONS. — En réaux.	TOTAL En réaux.	TOTAL En francs.
Angleterre ...	158,325,000	305,220,000	463,545,000	125,158,000
Gibraltar	55,991,000	12,690,000	68,681,000	18,544,000
France	173,589,000	238,422,000	412,011,000	111,243,000
Algérie......	354,000	7,971,000	8,325,000	2,248,000
Portugal.....	5,527,000	31,996,000	37,523,000	10,131,000
Sardaigne. ...	4,728,000	26,455,000	31,183,000	8,419,000
Suède	24,083,000	4,277,000	28,360,000	7,657,000
Hambourg ...	4,404,000	13,095,000	17,499,000	4,725,000
Autres pays..	17,841,000	51,192,000	69,033,000	18,639,000
TOTAL...	444,842,000	691,318,000	1,136,160,000	306,763,000

2° COMMERCE AVEC L'AMÉRIQUE.

Possess. espagn. Cuba..	142,418,000	154,576,000	296,994,000	80,189,000
Possess. espagn. Porto-Rico..	6,129,000	6,438,000	12,567,000	3,393,000
Etats-Unis ...	111,724,000	57,312,000	169,036,000	45,640,000
La Plata.....	10,555,000	32,686,000	43,241,000	11,675,000
Vénézuéla ...	27,118,000	1,435,000	28,553,000	7,709,000
Brésil	6,936,000	9,056,000	15,992,000	4,318,000
Autres pays..	37,655,000	30,950,000	68,605,000	18,523,000
TOTAL...	342,535,000	292,453,000	634,988,000	171,447,000

3° COMMERCE AVEC L'ASIE.

Iles Philippines........	25,228,000	7,631,000	32,859,000	8,872,000
Possess. anglaises.....	7,000	2,101,000	2,108,000	569,000
Zanzibar [1]...	873,000	»	873,000	236,000
TOTAL...	26,108,000	9,732,000	35,840,000	9,677,000

Les deux tableaux qui suivent font connaître les principales marchandises ayant composé le commerce général de l'Espagne en 1854. (Valeur en réaux.)

1° IMPORTATIONS.

Sucre............	109,289,000
Coton...........	90,166,000
Tissus de laine....	42,473,000
Cacao............	41,372,000
Morue............	33,970,000
Tissus de coton....	27,809,000
— de soie.....	24,449,000
Machines.........	25,397,000
Cuirs bruts........	21,775,000
Fils blanchis et teints...........	18,991,000
Houille............	16,495,000
Fils écrus.........	15,112,000
Tissus de fil.......	13,020,000
Guano............	11,664,000
Planches et madriers..........	10,323,000
Cannelle..........	10,709,000
Mules et mulets....	10,318,000

2° EXPORTATIONS.

Vins..............	290,005,000
Farine............	124,750,000
Grains (froment)...	84,405,000
Plomb en saumons.	83,046,000
Huile d'olive	66,635,000
Raisins secs.......	42,588,000
Mercure..........	24,483,000
Laine lavée et en suint............	21,554,000
Eau-de-vie	21,494,000
Sel commun.......	16,443,000
Racines de réglisse.	16,366,000
Bouchons.........	14,627,000
Riz..............	12,935,000
Avelines..........	11,375,000
Savon............	11,159,000
Orge..............	10,809,000
Haricots..........	8,027,000
Maïs..............	5,872,000
Numéraire........	5,366,000
Amandes..........	5,339,000

Entrepôts.

Il est entré dans les entrepôts en 1854 pour 40,620,000 réaux de marchandises diverses; il en est sorti pour 40,632,000 réaux. Il est d'ailleurs impossible d'établir la situation réelle des entrepôts à la fin de l'exercice, le tableau espagnol donnant seulement le chiffre des entrées et sorties, sans faire connaître quel était le stock au commencement de l'année.

[1] Cette île de la côte orientale d'Afrique se trouve arbitrairement classée parmi les pays d'Asie par le tableau officiel espagnol dont on a dû maintenir ici les divisions.

Navigation.

Le mouvement général de la navigation de la Péninsule, sous tous pavillons, a présenté en 1854 les résultats suivants :

PAYS.	SOUS PAVILLON espagnol.		SOUS PAVILLON étranger.		TOTAL.	
	Navires	Tonn.	Navires	Tonneaux.	Navires	Tonneaux.
Europe	5,912	407,088	7,648	973,009	13,560	1,380,097
Afrique	1,219	31,955	176	27,259	1,395	59,214
Amérique	1,452	333,333	1,091	205,571	2,543	538,904
Asie	18	8,053	3	1,289	21	9,342
TOTAL...	8,601	780,429	8,918	1,207,128	17,519	1,987,557

Mouvement commercial du port de Barcelone en 1855.

Il représente une somme totale de 216,483,550 francs, somme qui n'est pas très-éloignée de la moitié du commerce total de l'Espagne.

Le tableau suivant indique le mouvement du port de Barcelone en 1855.

PAVILLONS.	ENTRÉE. Nav.	Tonnage	Valeur approximat.	SORTIE. Nav.	Tonnage	Valeur approximat.
Français	34	3,950	fr. 655,400	33	3,714	fr. 492,500
Anglais	90	17,091	1,461,225	85	15,855	»
Espagnol ...	2,375	221,225	107,814,125	2,142	208,954	102,938,255
Suédois et Norwégien.	42	10,705	805,000	47	11,430	92,500
Toscan	37	4,873	209,050	36	4,615	52,750
Russe	26	8,731	700,000	24	7,850	105,000
Américain... (Etats-Unis).	12	4,801	582,500	12	4,801	»
Danois	10	1,306	177,500	11	1,510	36,250
Napolitain...	9	2,070	60,000	9	2,070	»
Sarde	8	817	33,750	8	819	16,000
Portugais ...	6	816	75,000	6	816	12,500
Mecklembourgeois ...	6	1,220	84,000	6	1,220	10,000
Romain.....	5	387	37,500	5	387	»
Hollandais ..	3	390	32,750	3	390	»
TOTAUX.	2,663	278,382	112,727,800	2,427	264,431	103,755,755

Les bâtiments de cabotage au-dessous de 40 tonneaux sont exclus de ces relevés.

La valeur des cargaisons ressort, en moyenne, à 449 francs du tonneau à l'entrée et à 396 francs du tonneau à la sortie.

Mouvement commercial du port de Valence en 1854.

Importations. — Elles se sont élevées :

En 1854, à	13,610,930 fr.
En 1853, elles avaient été de..	10,051,032
Différence en faveur de 1854..	3,559,898 fr.

Exportations. — Le chiffre en était :

En 1854, de	4,292,644 fr.
Il avait été en 1853 de	4,028,907
Différence en faveur de 1854...	263,737 fr.

Navigation. — La navigation du port de Valence a donné, entrée et sortie réunies :

En 1854	4,864 navires,	jaugeant	214,855 tonneaux.
Elle avait été en 1853 de	4,041	—	228,401 —
Différence en 1854, en plus	823		»
Id. en moins			13,546 tonneaux.

Chaque pavillon a participé, ainsi qu'il est indiqué ci-après, au mouvement de la navigation, entrée et sortie réunies :

	Navires.	Tonneaux.		Nav.	Tonn.
Espagne	4,610	172,450	Prusse	4	924
Angleterre	121	23,108	Norwége	2	276
France	87	12,354	Toscane	2	272
Sardaigne	14	2,002	Hanovre	1	80
Hollande	13	1,533			
Danemark	6	520			
Suède	4	1,336	TOTAUX...	4,864	214,855

Commerce et navigation du port de Cadix en 1854.

Importations. — Les importations des pays étrangers à Cadix se sont élevées en 1854 à 23,375,270 francs. Elles donnent sur 1853 une augmentatiòn de 61,240 francs. Les articles provenant des contrées hors d'Europe, tels que le cacao, le café, les cuirs, les douves et le tabac, ont

offert des augmentations considérables, tandis qu'il y a eu une baisse sensible sur divers articles d'Europe, tels que les bois de construction et les tissus.

De France, il est venu pour 4,166,410 francs de marchandises, ce qui offre sur 1853 une augmentation de 221,090 francs.

Les importations des colonies espagnoles ont été de 16,338,978 francs, et présentent sur 1853 une augmentation de 3,249,830 francs. Cet accroissement a principalement porté sur le café, l'eau-de-vie de canne, l'indigo, le tabac et les tissus de soie de Chine.

Exportations. — Elles se sont élevées à 64,965,475 fr. Augmentation sur 1853, 5,310,335 francs.

Les articles qui y ont donné lieu sont les huiles et eaux-de-vie, le mercure, le sel, le tabac et le vin.

Pour France, il a été exporté pour 2,651,667 francs. C'est une augmentation de 1,238,550 francs.

Les exportations aux colonies espagnoles se sont réduites à 7,566,700 francs, et présentent, sur 1853, une diminution de 121,135 francs.

Navigation. — La navigation avec les pays étrangers a présenté les chiffres suivants :

Entrée.......	1,063	navires pour	209,486 tonneaux.
Sortie.......	1,086	—	224,206 —
TOTAL.....	2,149	—	433,692 tonneaux.

Mouvement commercial du port de Saint-Sébastien en 1855.

1° *Importations.* — Elles ont été, savoir :

En 1855, de....................	7,508,100 fr.
Et en 1854, de................	5,584,800
Augmentation en 1855...	1,923,300 fr.

2° *Exportations.* — Le total a été :

1855..........................	10,379,100 fr.
1854..........................	2,564,000
Augmentation en 1855...	7,815,100 fr.

Navigation. — La conséquence naturelle d'un tel accroissement de transactions a été le développement des transports maritimes. La navigation de Saint-Sébastien

offre en effet, pour 1855 (entrées et sorties réunies).

Un total de....................	427 navires et	41,240 tonneaux.
En 1854, on n'avait compté que.	202 —	16,599 —
Différence en plus pour 1855..	225 navires	24,641 tonneaux.

Commerce et navigation du port de la Corogne en 1855.

Le mouvement commercial a représenté, en 1855, une somme de 7,230,130 francs, laquelle dépasse de 1,768,845 francs celle qu'accusait l'exercice 1854.

L'importation s'est élevée à 5,092,830 francs, soit à 1,742,235 francs de plus que l'année précédente, et l'exportation ayant été de 2,137,000 francs, offre sur 1854 un accroissement de 26,610 francs. Sur ces chiffres, l'importation de France a compté pour 330,900 francs et l'exportation pour 140,100 francs.

La navigation de ce port a présenté un ensemble de 250 navires et de 32,957 tonneaux, total sur lequel on comptait 3 bâtiments français jaugeant 217 tonneaux.

Mouvement Commercial de Cuba en 1853.

Les valeurs du commerce de l'île de Cuba, en 1853, accusent, dans leur ensemble, un état à peu près stationnaire. Les importations, montant à 27,789,800 piastres [1], au lieu de 29,780,242 qu'avait données l'année précédente, font ressortir une diminution de près de 2 millions ; mais, par contre, les exportations, ayant atteint la somme de 31,210,405 piastres, ont dépassé de 3,756,468 piastres le chiffre de 1852, qui était de 27,453,936 piastres.

Si, en 1853, les échanges de l'île de Cuba sont demeurés inférieurs à ceux de 1851, année dans laquelle l'importation s'éleva à 32,311,430 piastres et l'exportation à 31,341,683, formant un total de 63,653,113 piastres, le dernier exercice offre néanmoins des résultats qui n'ont été dépassés par aucun autre, sauf celui dont il vient d'être parlé.

Les relevés suivants, applicables aux 10 années antérieures à 1854, rendent d'ailleurs le progrès plus sensible.

EXPORTATION. — 1re PÉRIODE DE 5 ANS.

1844....................	25,426,591 piastres.

[1] La piastre = 5 fr. 40 c.

1845..................	18,792,812	—
1846..................	22,000,588	—
1847..................	27,998,771	—
1848..................	26,077,067	—
TOTAL....	120,295,829	—
Année moyenne......	24,059,165	—

2e PÉRIODE DE 5 ANS.

1849..................	22,436,557	piastres.
1850..................	25,531,948	—
1851..................	31,341,683	—
1852..................	27,453,937	—
1853..................	31,210,405	—
TOTAL....	137,974,530	—
Année moyenne......	27,594,906	—

Pour compléter ce tableau, voici, d'après les registres officiels de la douane, un résumé par quantités des principaux produits du sol exportés pendant les 5 dernières années :

ANNÉES.	Sucre.	Café.	Cigares.	Tabac en feuilles.
	caisses 1.	arrobes 2.	milliers.	livres 3.
1849..	1,099,884	877,636	123,720	4,019,133
1850..	1,249,613	520,134	212,640	7,978,148
1851..	1,539,994	575,119	270,313	9,436,591
1852..	1,409,012	739,326	142,567	9,737,443
1853..	1,657,192	442,730	237,350	8,039,797

Les recettes des douanes, qui constituent la branche la plus importante du revenu de l'île, n'ont pas dépassé, en 1853, 8,830,316 piastres (47,683,706 francs) ; c'est 60,000 piastres de moins qu'en 1852. Elles se sont divisées comme il suit : à l'importation, 7,013,534 piastres, et à l'exportation, 1,816,782 ; total, 8,830,316 piastres.

Commerce et navigation du port de Santiago en 1853.

Le commerce de Santiago s'est élevé, en 1852, à 26,217,820 francs, savoir :

Importation...........	12,441,155 fr.
Exportation...........	13,776,665

1 La caisse de sucre = 200 kilogr. en moyenne.
2 L'arrobe = 11 kilogr. 1/2.
3 La livre = 0 kil. 460.

En 1853, ces deux branches du mouvement commercial ont donné :

Importation..........	11,542,420 fr.
Exportation...........	11,927,380
TOTAL...	23,469,800

Il y a donc eu, comparativement à l'année précédente, une diminution de 2,748,020 francs.

La valeur des importations a décru, en 1853, de 898,735 francs.

Les provisions alimentaires ont figuré dans le total pour 5,706,065, savoir : les viandes et poissons salés et articles d'épiceries pour 4,515,055, et les boissons et liquides pour 1,191,010.

Les articles manufacturés importés ont donné un total de 1,861,070 francs, dans lequel figurent :

Tissus	de lin.............. pour	497,980 fr.
	de coton.................	855,510
	de laine.................	92,740
	de soie..................	133,240
Peaux et cuirs préparés..........		281,600

Les autres marchandises étrangères, représentant une valeur totale de 3,975,285 francs, se composaient principalement de :

Articles d'ébénisterie et de bois bruts et ouvrés, formant une valeur de..................	559,640 fr.
Métaux..................................	418.960
Machines................................	333,100
Autres objets...........................	2,663,585

A l'exportation, les résultats ont été moins satisfaisants encore qu'à l'importation. La décroissance a été de 1,849,285 francs.

Les articles composant les expéditions faites par Santiago peuvent, d'après leur importance, se classer ainsi :

Sucre.......... fr.	3,253,690	Rhum.......... fr.	236,570
Minerai de cuivre...	4,181,180	Bois..............	144,090
Café..............	1,880,340	Cigares...........	102,250
Tabac en feuilles...	1,542,450	Cire..............	58,460
Cacao.............	312,440		

A ces chiffres, il faut ajouter la réexportation des ar-

ticles et produits d'outre-mer, figurant pour une valeur de 215,910 francs.

En sucres, il a été exporté pour 928,127 francs de moins qu'en 1852; en minerai de cuivre, pour 364,080 francs, et, en cafés, pour 816,700 francs. L'exportation des bois a également diminué d'une valeur de 32,367 francs; celle de la cire, de 15,720, et celle des cigares, de 6,075 francs. Les tabacs en feuilles, le cacao et le rhum, ont, au contraire, donné quelques excédants.

Le déficit à l'exportation peut être attribué aux deux fléaux dont Santiago eut à souffrir en 1852 : le choléra et les tremblements de terre.

NAVIGATION.	1853		1852	
Entrée...	271 nav.	48,537 tonn.	345 nav.	64,278 tonn.
Sortie....	266	50,699	353	63,998
TOTAL.	537	99,236	698	128,276

Mouvement commercial de Porto-Rico en 1853.

Le mouvement général du commerce de l'île s'était élevé, en 1852, à 54,754,000 francs, dont 31,492,000 francs à l'importation et 23,262,000 à l'exportation [1].

En 1853, il a présenté les résultats suivants :

Importation...........	26,680,000 fr.
Exportation...........	26,497,000
TOTAL.....	53,177,000

L'importation a ainsi diminué de 4,812,000 francs, tandis que l'exportation s'est accrue de 3,235,000 francs.

Sur le total général, le pavillon espagnol a importé, en 1853, pour 6,511,000 francs de marchandises de provenance nationale, et pour 11,516,000 francs d'articles de provenance étrangère; il a exporté pour 1,795,000 francs de produits à destination de l'Espagne ou de ses possessions, et pour 2,082,000 à destination de l'étranger.

Quant au pavillon étranger, il a participé à l'importation pour une valeur de 6,653,000 francs, et pour 22,619,000 francs à l'exportation.

Les recettes des douanes de l'île ont formé, en 1853,

1 Dans le document auquel sont empruntés ces chiffres, la piastre n'a été évaluée qu'à 5 fr. au lieu de 5 fr. 40 c.

un total de 5,259,000 francs. C'est 936,000 francs de moins que l'année précédente.

Voici le relevé comparatif de l'exportation des principaux produits de l'île en 1852 et en 1853 :

	1852		1853	
Coton.....	100,644	kilogr.	129,060	kilogr.
Sucre.....	43,070,442	—	50,878,695	—
Café......	5,230,551	—	5,327,078	—
Cuirs......	234,057	—	233,335	—
Tabac.....	2,560,240	—	1,703,590	—
Rhum.....	113	boucauts.	684	boucauts.
Mélasse....	31,980	—	46,630	—
Gros bétail.	6,220	têtes.	6,019	têtes.

Ainsi, état stationnaire, ou à peu près, sur le coton, le café, les cuirs et le bétail, mais accroissement marqué dans la sortie des sucres, le principal produit de la colonie, et des denrées qui s'y rattachent, les mélasses et le rhum. Cet accroissement se trouve balancé en partie par une assez forte diminution sur le tabac.

ÉTATS-ROMAINS.

Superficie : 41,162 kilomètres carrés. — Population en 1850 : 3,017,771 habitants. — Capitale : Rome ; population en 1855 : 177,461 habitants.

Finances. — Budget de 1856.

	Recettes ord.		Recettes extraord.	
Obligations des fonds spéciaux du min. des finances.	100,000 sc.	» b.	361,780 sc.	73 b.
Impôts directs et domaines..	3,227,126	58	»	»
Douanes..................	7,314,247	67	»	»
Timbre et enregistrement....	1,009,137	25	»	»
Postes..................	344,056	50	»	»
Loterie..................	901,450	»	»	»
Monnaies..................	17,406	40	6.714	»
Intérieur..................	35,190	»	»	»
Commerce, beaux-arts, agric. industrie et travaux publics.	62,035	2	»	»
Armée..................	7,220	»	»	»
Dette publique............	238,443	64	»	»
TOTAL..	13,256,313	06	368.494	73

	Dépenses ord.		Dépenses extraord.	
Obligations et fonds spéciaux du ministère des finances..	1,365,119 sc.	54 b.	245,257 sc.	70 b.
Impôts directs et domaines..	489,090	73	44,989	08
Cens....................	41,629	68	56,952	»
Douanes.................	1,961,174	»	1,800	»
Timbre et enregistrement...	116,956	56	»	»
Postes..................	233,327	27	»	»
Loterie.................	572,545	36	»	»
Monnaies................	29,730	30	»	»
Intérieur...............	1,492,166	67	23,214	»
Commerce, beaux-arts, agric. industrie, travaux publics.	504,906	67	105,646	18
Armée...................	1,930,842	25	»	»
Dette publique..........	5,087,120	70	»	»
TOTAL..	13,824,609	73	477,858	96

Compte de 1854.

Le budget de 1854 présentait, en prévision, un déficit de 1,630,992 écus 98 b. A défaut d'augmentation dans les recettes, on a dû recourir à des ressources spéciales dont les intérêts, joints au surcroît de dépenses occasionné par les besoins de quelques branches de l'administration, et notamment du ministère de la guerre, ont porté le chiffre de ce déficit à 1,863,152 écus 36 b.

Les recettes tant ordinaires qu'extraordinaires opérées par les ministères réunis se sont élevées à 13,233,190 écus 27 b. 4 g., et les dépenses à 14,832,237 écus 75 b. 5 g., d'où résulte un excédant des dépenses sur les recettes de 1,599,047 écus 48 b. 1 g. qui, joint à la somme de 264,104 écus 88 b. 7 g., dont les motifs sont exposés plus haut, compose une somme totale de 1,863,152 écus 36 b. 8 g. (soit 10,023,769 fr. 69 c.) formant le déficit de l'exercice 1854.

Pour faire face à cette situation, le gouvernement pontifical a contracté divers emprunts s'élevant ensemble à 3,310,338 écus 53 b. dont l'encaissement a servi à combler le déficit et laisse, en outre, une réserve de 1,447,236 écus 16 b. 2 g., applicable aux besoins ultérieurs.

D'un autre côté, si l'on examine la balance générale arrêtée au 31 décembre 1854, où sont portés en compte

la gestion des propriétés camérales, les reliquats de prix de fonds vendus et acquis, les capitaux et mandats en circulation, en un mot toutes les valeurs étrangères aux comptes des services publics, on observe que le déficit qui, en 1853, était de 1,501,622 écus 62 b. 5 g., se trouve réduit, pour 1854, au chiffre de 919,088 écus 11 b. (soit 4,944,694 fr. 08 c.). A ce point de vue, l'ensemble de la situation financière de l'État serait sensiblement amélioré.

L'armée papale se compose de 18,429 hommes.

ÉTATS-SARDES.

Superficie : 53,208 kilomètres carrés. — Population : 4,916,084 habitants. — Capitale : Turin, 136,849 hab.

Finances. — Budget de 1856.

Recettes. — Loi du 27 février 1856.

Douanes, sels, tabacs, gabelles (droits réunis). Livres.	50,862,690 f.
Contribution foncière, personnelle et mobilière et patentes	26,841,700
Insinuation (enregistrement), timbre, domaines et droits divers	35,592,860
Poste aux lettres	3,700,000
Chemins de fer de l'État	11,700,000
Droits divers. Intérieur, instruction publique, etc.	3,800,580
TOTAL des recettes	132,527,740

Dépenses. — Loi du 17 mars 1856.

Dotations	4,760,720 f.
Dette publique, intérêts du fonds d'amortissement, intérêts des bons du trésor, d'actions industrielles et de cautionnements	41,575,430
Dette viagère	9,929,700
Frais généraux d'administration et de perception, achat de tabacs, sels, etc	18,461,910
Ministère de grâce, de justice et des cultes	4,323,560
— de l'extérieur et des postes	3,412,060
— de l'instruction publique	2,000,080
— de l'intérieur	7,383,960
— des travaux publics	8,604,690
— de la guerre	31,944,810
— de la marine	4,338,060
TOTAL des dépenses	136,734,980

Dette publique au 1er *janvier* 1856. — Intérêts de la dette inscrite au 1er janvier 1856 : 29,849,482 fr.

Exercices 1852, 1853 et 1854.

La *Gazette officielle* de Turin a publié un relevé du mouvement des marchandises ayant formé les échanges internationaux durant les trois derniers exercices. Voici un extrait de ce relevé :

Importations.

	Unités.	1852	1853	1854
Vins	litres.	43,649,879	46,148,458	19,543,326
Eaux-de-vie	—	1,718,322	2,188,508	2,104,050
Huiles { d'olive	kilogr.	1,133,748	839,538	942,365
Huiles { autres	—	651,607	1,801,691	1,530,492
Cafés	—	2,151,877	2,131,792	2,611,551
Sucres	—	13,543,947	15,415,105	18,766,219
Produits chimiques	—	3,902.603	3,086,079	2,936,948
Poissons de mer	—	4,178,960	3,786,838	2,937,092
Fromages	—	2,593,215	2,343,942	2,270,287
Peaux brutes	—	2,319,625	2,803.861	2,133,713
Chanvres et lins bruts	—	3,230,242	2,210,715	2.153,006
Chanvres et lins filés	—	618,386	738,903	483,910
Toile de chanvre et de lin	—	204,371	244,005	211,166
Laines	—	2,465,329	2,682,685	1,979,761
Laines filées	—	109,840	41,599	42,285
Tissus de laine	—	583,364	567,368	546,159
Cotons bruts	—	9,858,503	9,884,718	8,000.349
Cotons filés	—	86,553	80.144	74,109
Tissus de coton	—	1,464.772	1,371,697	1,353,069
Soies { grèges	—	164,519	236,765	170,779
Soies { préparées	—	15,323	31,641	185,952
Tissus de soie	—	68,875	74,256	67,103
Froment	hectol.	1,159,607	1,255,354	1,269,281
Grains divers	—	135,235	174,772	543,764
Farines	kilogr.	822,722	589,047	2,476,717
Pâtes	—	17,229	15,840	49,374
Charbon de bois	—	8,221,814	10,876,729	12,367,618
Bois à brûler	—	26,736,178	30,972,336	28,574,972
Machines et mécaniques	francs.	1,222,579	1,463,950	2,578,831
Fer { de 1re fabricat.	kilogr.	13,656,754	19,909,434	18,440,840
Fer { travaillé	—	1,695,986	1,863,239	4,695,302
Fonte { brute	—	6,246,541	14,855,498	6,611,235
Fonte { travaillée	—	3,716,620	6,487,202	13,898,268
Charbon de terre	—	30,771,670	43,178,323	70,336,651

Exportations.

	Unités.	1852	1853	1854
Vins	litres.	11,884,028	14,929,886	12,447,183
Huile d'olive	kilogr.	10,717,302	3,371,457	8,605,623
Confiserie	—	77,786	193,748	276,192
Produits chimiques	—	810,590	888,331	1,184,934
Savons	—	224,623	96,065	177,825
Soude (provenant de l'île de Sardaigne)	—	24,927	45,500	72,172
Fruits verts	—	4,167,209	7,120,007	8,468,066
Fromages	—	900,027	613,797	932,758
Thons et autres poissons (de la Sardaigne)	—	2,993	66,345	65,565
Bœufs	têtes.	29,694	35,457	44,045
Moutons	—	17,852	27,834	64,485
Peaux brutes	kilogr.	374,990	878,610	1,014,593
Cordages en chanvre	—	142,905	146,554	194,131
Toile de chanvre	—	24,313	14,605	27,395
Cotons filés	—	143,592	18,730	35,130
Etoffes de coton	—	17,422	11,174	13,756
Soies.. grèges	—	155,703	75,866	197,720
Soies.. préparées	—	590,494	568,750	837,790
Bourres de soie	—	301,305	216,487	338,799
Tissus de soie	—	43,662	49,137	57,283
Froment	—	183,198	2,416,099	6,078,116
Grains divers	—	2,274,861	4,397,510	7,930,720
Riz	—	18,235,231	23,683,151	17,328,994
Pâte de froment	—	1,960,867	2,319,111	1,239,039
Charbon de bois	—	2,342,721	2,550,012	2,357,307
Bois à brûler	—	12,177,179	12,482,478	13,838,573

Effectif de la marine marchande sarde au 31 décembre 1855.

Le gouvernement piémontais en a récemment publié le détail dans la *Gazette officielle de Turin*. Voici les données numériques qu'il présente :

		Nombre.	Tonneaux.
Navires	Au-dessous de 10 tonneaux.	1,438	4,920
	De 10 à 20 tonneaux	256	3,468
	— 20 30 —	164	4,005
	— 30 60 —	203	8,069
	— 60 100 —	147	11,471
	— 100 200 —	437	68,865
	— 200 300 —	242	58,404
	— 300 400 —	57	19,095
	— 400 500 —	9	3,899
	— 500 600 —	3	1,606
	— 600 700 —	3	1,929
	— 700 800 —	1	759
	Au delà de 800 —	2	3.370
	Totaux	2,962	184,860

Au 31 décembre 1854, le nombre des navires s'élevait à 3,173, mesurant 177,832 tonneaux. La comparaison fait ainsi ressortir, pour 1855, une diminution de 211 bâtiments, à laquelle correspond néanmoins une augmentation de 7,028 tonneaux, ce qui témoigne d'une tendance à abandonner les navires d'un faible tonnage.

Pendant l'année 1855, en effet, la marine marchande sarde, qui a fait l'acquisition de 102 bâtiments d'une capacité de 19,817 tonneaux, a augmenté en outre de 49 tonneaux la capacité d'autres navires, et a renoncé à l'emploi de 204 bâtiments d'une capacité collective de 3,231 tonneaux. Pendant la même période, les naufrages et les sinistres ont détruit 66 bâtiments de la portée de 5,694 tonneaux.

La situation des bâtiments au 31 décembre 1855, par rapport aux diverses divisions maritimes, est représentée par les chiffres suivants :

Gênes..........	1,086	bâtiments.	151,742	tonneaux.
Savone.........	336	—	12,439	—
Spezia..........	323	—	6,209	—
Chiavari.......	404	—	3,917	—
Oneille.........	188	—	3,893	—
Nice...........	337	—	3,567	—
Cagliari........	288	—	3,093	—
TOTAUX....	2,962	—	184,860	—

Commerce et navigation du port de Gênes en 1854.

Le mouvement général du commerce de ce port a présenté, en 1854 (importations et exportations réunies), une légère diminution comparativement à l'exercice 1853 qui déjà, lui-même, avait un peu faibli.

Il n'a pas dépassé en totalité 374,587,200 francs ; en 1853, il avait atteint 382,891,000 ; la différence en moins ressort ainsi à 8,303,800 francs.

Cette diminution a porté pour les 2/3 sur les importations qui n'ont été, en 1854, que de 238,444,600 francs ; elles avaient donné, en 1853, 243,656,200 francs ; diminution, 5,211,600 francs.

Quant aux exportations, elles avaient figuré, dans le total de 1853, pour 136,142,600 francs ; en 1854, elles n'ont été que de 139,234,800 francs ; différence en moins, 3,092,200 francs.

Les pays qui ont pris la plus large part au mouvement commercial de Gênes sont :

Importation.

	fr.		fr.
Angleterre........	66,727,700	Etats-Unis d'Amérique..........	10,781,600
France...........	33,259,000	Russie...........	9,245,500
Suisse...........	21,546,700	Autriche..........	8,973,900
Toscane..........	16,385,000	Brésil............	7,366,400
Espagne.........	15,264,700		
Turquie..........	12,167,800		

Exportation.

	fr.		fr.
Autriche.........	34,464,100	France...........	12,467,400
Suisse............	16,518,300	Parme et Plaisance	11,778,600
Toscane..........	16,050,100	Amérique mérid..	9,179,400
Naples et Sicile...	13,768,000		

Navigation.

Le mouvement maritime du port de Gênes s'est ainsi composé, tant en 1853 qu'en 1854 :

		1853	1854
Entrée sous pavillon	sarde....	1,748 nav.	1,653 nav.
	étranger.	2,242	2,478
Sortie sous pavillon	sarde....	1,841	1,618
	étranger.	2,220	2,545
Totaux.......		8,051	8,294

Conditionnement des soies en 1853 et en 1854.

Le bureau du conditionnement des soies de Turin avait reçu en 1853, 7,301 colis pesant 499,066 kilogrammes de soie.

Il n'en a reçu, en 1854, que 6,903 pesant 465,558 kilogrammes, c'est-à-dire 33,508 kilogrammes de moins qu'en 1853.

ÉTATS-UNIS.

Superficie: 8,430,825 kilomètres carrés. — Population (1850) : 23,283,488 habitants [1]. — Capitale : Washington, pop. 40,000 habitants.

---

[1] L'*Annuaire* pour 1856 en donne la distribution par États.

Finances.

Compte de l'année finissant le 30 juin 1856.

Douanes	dollars	64,022,864 50
Produit de la vente des terres du domaine		8,917,644 93
Recettes diverses et imprévues........		977,633 03
Total.....		73,918,141 46
En caisse au 1er juillet 1855..........		18,931,976 01
		92,850,117 47

Dépenses.

Liste civile..................	dollars.	5,916,429 67
Relations extérieures.................		3,618,891 18
Diverses...........................		15,739,010 14
Département de l'intérieur............		3,872,826 64
— de la guerre.............		16,948,196 89
— de la marine............		14,077,047 12
Intérêts et amortissement de la dette...		12,776,390 38
Total.....		72,948,792 02
En caisse au 1er juillet 1856..........		19,901,325 45

A la fin de cet exercice, la dette des États-Unis était réduite à environ 30 millions de dollars.

Finances des divers États.

	Montant total de la dette publique.	Dépenses ordinaires, non compris la dette et les écoles.
Maine....... dollars.	963,930	150,000
New-Hampshire	néant.	80,000
Vermont..............	néant.	100,000
Massachusetts	6,813,555	600,000
Rhode-Island..........	382,335	55,000
Connecticut	néant.	130,000
New-York..	26,234,898	750,000
New-Jersey...........	95,000	125.000
Pensylvanie	40,196,994	435,000
Delaware.............	néant.	25,000
Maryland.............	14.949,588	170,000
Virginie...............	29.899,512	600.000
Caroline du Nord......	5,209,848	85,000
Caroline du Sud.......	5,287,156	115,000
Géorgie...............	2,644,222	131,000
Alabama..............	néant.	45,000
Mississipi.............	5,888,134	100,000

Louisiane	7,271,707	130,000
Texas	12,459,350	515,000
Arkansas	néant.	100,000
Tennessée	3,313,596	35,000
Kentucky	8,744,857	165,900
Ohio	5,993,577	250,000
Michigan	16,273,427	200,000
Indiana	2,347,470	125,000
Illinois	7,338,473	80,000
Missouri	13,994,615	125,000
Iowa	19,602,000	110,000
Wisconsin	79,796	25,000
»	100,000	100,000
Californie	1,812,502	700,000
TOTAL en 1856	238,902,542	6,356,000

Valeur des métaux monnayés aux États-Unis depuis l'établissement des différents hôtels de monnaie jusqu'à nos jours.

LOCALITÉS où se trouvent les hôtels.	ANNÉES de leur création	OR monnayé.	ARGENT monnayé.	CUIVRE monnayé	TOTAL.
		liv. st.	liv. st.	liv. st.	liv. st.
Philadelphie	1793	62,766,462	17,093,506	334,091	80,194,059
San-Francisco	1854	6,521,466	34,866	»	6,556,332
Nouv.-Orléans	1838	8,039,059	4,155,607	»	12,194,666
Charlotte	1838	897,308	»	»	897,308
Dahlonéga	1838	1,209,181	»	»	1,209,181
Office d'essai.	1854	4,957,598	»	»	4,957,598
TOTAL	......	84,391,074	21,283,979	334,091	106,009,144

Sur ces quantités 70,337,924 liv. st. en or proviennent des Etats et plus spécialement 66,562,000 liv. st. des placers de la Californie. (Le dollar a été évalué à 4 sh. 3 d.)

Valeur des monnaies frappées aux États-Unis en 1856.

Monnaies.	Or.	Argent.
Philadelphie	2,251,321 liv. st.	301,574
Nouvelle-Orléans	95,731	407,575
San-Francisco	3,739,689	34,228
Dahlonega	24,815	»
Charlotte	46,311	»
TOTAL	6,157,817	743,377

Monnaies frappées en 1855.

OR.

Nombre.		Valeurs, doll.
1,231,841	doubles aigles......	24'636,820
148,701	aigles..............	1,487,010
251,418	demi-aigles.........	1,257,090
57,155	triples dollars......	171,465
240,280	quarts d'aigles......	600,700
824,883	dollars.............	824,883
7,350	lingots essayés.....	23,817,489
		52,795,457

ARGENT.

Nombre.		Valeurs, doll.
26,000	dollars...........	26,000
4,569,450	demi-dollars......	2,284,725
3,445,400	quarts de dollar....	861,350
2,075,000	dîmes............	207,500
2,350,000	demi-dîmes........	117,500
139,000	pièces de 3 cents...	4,170
		3,501,245

En ajoutant 1,574,829 cents et 56,500 demi-cents en cuivre valant ensemble 16,030 dollars 79 on trouve un total général de 56,312,732 79. (Le dollar a 100 cents.)

Commerce extérieur pendant l'année, finissant le 30 juin 1855.

Importations.

MARCHANDISES EXEMPTES DE DROITS.

Animaux destinés à la reproduction.....	103,921
Or en barres......................	404,217
Argent en barres..................	139,743
Or monnayé.......................	688,585
Argent monnayé....................	2,427,267
Cuivre laminé.....................	740,223
Minerai de cuivre..................	889,007
Thé..............................	6,930,986
Café.............................	16,872,929
Coton brut.......................	131,451
Guano............................	459,947
Objets d'art, effets de voyageurs ou d'émigrants, etc., etc., et autres objets exempts de droits.................	10,302,054
TOTAL.....	40,090,336

MARCHANDISES TAXÉES (*ad valorem*).

Lainage. Draps et casimirs...........	9,144,861
Châles de laine, de laine et coton, etc.	2,240,104
Couvertures........................	1,170.642
Bonneterie et tricot................	1,083,957
Etoffes d'estame, étoffes de coton et estame...........................	8,590,506
Fil de laine et d'estame............	160,599
Lainages divers, flanelles...........	506,903
Tapis	1,506,577
Cotonnades. Tissus en pièces (calicots, etc.)......................	12,563,522
Velours..........................	432,715
Passementerie.....................	128,500
Bonneterie et tricot................	2,055,595
Fils simple et retors...............	997,673
Peluche de coton et soie pour chapellerie...........................	45,081
Autres...........................	1,534,026
Soies et soieries. Tissus en pièces....	20,069,957
Bonneterie et tricot................	459,093
Soie à coudre	189,220
Étoffes pour chapeaux..............	110,586
Autres étoffes.....................	3,480,716
Bourre de soie.....................	9,366
Soie grége........................	742,251
Étamine..........................	56,984
Étoffes de soie et laine.............	1,133,839
Étoffes en poils de chèvre...........	240,722
Lin. Tissus divers..................	8,617,165
Chanvre. Tissus divers..............	249,838
Vêtements. Neufs et d'occasion.......	1,975,662
Dentelles et broderies..............	4,978,315
Chapellerie........................	1,990,495
Fers et aciers. Armes à feu et autres..	694,148
Taillanderie et coutellerie...........	1,937,797
Épingles et aiguilles................	211,604
Câbles, chaînes, ancres, etc..........	817,006
Fers ouvragés divers...............	4,369,232
Fer en barres laminé...............	5,938,732
— — martelé............	352,236
Tôle..............................	1,437,438
Fonte.............................	1,979,463
Vieille ferraille....................	249,172
Rails..............................	4,939,900

Acier fondu d'Allemagne	1,737,406
Autres aciers	855,731
Cuivre. En saumons	2,227,457
Articles divers	165,676
Laiton	258,770
Métaux divers. Étains en saumons et en barres	4,142,414
Plomb	2,566,163
Zinc	689,998
Mercure	26,983
Bijouterie et joaillerie	776,296
Horlogerie	3,723,850
Plumes métalliques, etc., etc	127,914
Boutons	636,493
Produits industriels divers. Glaces, verreries et cristaux	1,954,287
Papeterie	768,122
Livres, gravures, instruments, etc.	1,770,042
Cuirs et ouvrages en cuir	3,069,860
Porcelaines	3,984,711
Sellerie	337,539
Pelleterie et fourrure	1,511,334
Ébénisterie	876,435
Bois d'œuvre et à brûler	1,989,411
Liége et bouchons	284,712
Ivoire et ouvrages en ivoire	366,039
Marbre	258,440
Divers	2,944,840
Matières premières. Chanvres et lin	3,972,341
Graines de lin et de chanvre	1,009,381
Peaux brutes	8,048,015
Poils et crins	16,832
Laine	2,072,139
Objets de consommation. Vins	3,117,430
Eaux-de-vie et liqueurs	2,259,486
Bière, ale et porter	752,573
Miel	138,198
Mélasse	3,502,370
Huiles de poisson (baleine, etc.)	51,587
Huiles végétales	1,648,340
Cacao	127,899
Sucres	14,685,294
Fruits	2,998,610
Épices	1,012,650
Fromage et beurre	243,927

Sel	1,718,960
Céréales et pommes de terre	3,844,055
Poissons	1,000,330
Cordages	242,828
Tabac	4,079,669
Indigo	853,335
Salpêtre	1,073,777
Autres couleurs et produits chimiques.	5,502,931
Houille	903,067
Autres marchandises taxées	9,053,029
Total des marchandises taxées	221,378,184
Valeur des marchand. non taxées	40,090,336
Total de l'importation	261,468,520

Exportation.

Produits de la pêche. Poissons secs ou morue.... dollars	379,892
Poissons salés	94,111
Huile de poisson	485,505
Huile de baleine (liquide)	45,411
Fanons de baleine	781,680
Blanc de baleine solide	136,463
Total	3,516,894
Produits des forêts. Pelleteries et fourrures	709,531
Ginseng	19,796
Planches, ais, bois de charpente	4,916,308
Bois divers, mâts, etc	4,460,247
Goudrons, résine, térébenthine, etc.	2,049,456
Cendre, potasse et perlasse	448,499
Total	12,603,837
Produits animaux. Bêtes à cornes, viande, suif, peaux	4,399,615
Beurre et fromage	932,757
Porcs vivants et salés, saindoux, lard.	11,607,165
Chevaux et mulets	191,904
Bêtes à laine	18,837
Laine	27,802
Total	17,178,080
Produits agricoles. Froment	1,329,246
Farine	10,896,908
Maïs en grains	6,961,571

Farine de maïs	1,237,122
Céréales diverses et pommes de terre.	1,444,066
Riz	1,717,953
Tabac	14,712,468
Coton	88,143,844
Autres produits agricoles	1,802,530
TOTAL	128,245,708
Produits manufacturés. Savons et chandelles	1,111,349
Cuirs, bottes et souliers	1,652,406
Objets de ménage	803,960
Voitures diverses	290,525
Chapeaux	177,914
Sellerie	64,886
Cire	69,905
Bière, ale, porter, cidre	45,069
Tabac manufacturé	1,500,113
Huile de lin	49,580
Essence de térébenthine	1,137,152
Câbles et cordages	315,267
Fer et ouvrages en fer	3,753,372
Eau-de-vie de mélasse	1,448,280
— de grains	384,144
— d'autres matières	101,836
Sucre raffiné	526,463
Poudre à canon	356,061
Cotonnades	5,857,181
Lingots d'or et d'argent	53,957,418
Cuivre et laiton	690,766
Plomb	14,298
Mercure	806,119
Houille	637,006
Drogues	788,114
Glaces	190,793
Autres	8,434,057
TOTAL de l'exportation	246,708,553

Mouvement du commerce en 1855-56.

I. — AVEC L'EUROPE.

	Export. des États-Unis.	Importations.
Angleterre............ dollars.	118,859,262	105,644,888
Écosse	3,880,376	4,131,506
Irlande	4,433,008	89,032
France	34,827,089	46,587,754

Allemagne	11,715,637	20,183,545
Suisse	»	8,368,074
Hollande	3,501,110	2,117,783
Belgique	5,345,386	2,574,288
Autriche	2,238,783	476,541
Espagne	7,366,329	2,232,466
Sardaigne	2,143,977	317,179
Turquie d'Europe	1,069,321	46,274
Suède	1,871,645	871,245
Russie	600,853	330,681
Portugal	439,127	287,166
Toscane	425,595	1,596,801
Deux-Siciles	303,576	1,488,526
Danemark	195,960	1,130
Gibraltar	372,523	38,126
Malte	281,045	44,224
Autres	133,084	200,235
	»	197,627,163
Réexporté pour l'Europe	»	5,373,020
Total...	200,003,986	192,254,443

II. — Avec les Indes, le Brésil, etc.

	Export. des États-Unis.	Importations.
Cuba	7,030,035	24,435,693
Autres colonies espagnoles	1,678,834	7,180,783
Indes britanniques	11,681,249	10,397,896
Canada, etc.	22,710,697	21,310,421
Brésil	4,668,632	19,262,657
Chine	1,763,218	10,454,436
Mexique	2,464,942	3,568,681
Vénézuéla	877,873	4,202,698
Chili	2,591,354	2,467,891
Nouvelle-Grenade	1,393,234	2,325,019
Haïti	1,758,728	1,924,259
Buénos-Ayres	1,013,112	2,322,161
Afrique	1,718,516	1,165,857
Autres	5,083,641	4,994,627
	»	116,012,479
Réexporté aux pays ci-dessus	»	10,005,558
Total....	66,434,065	106,006,921
Total général	266,438,051	298,261,354
Or exporté	44,148,279	
	310,586,320	

Navigation.

Elle a compté, durant l'exercice 1854-55 (entrée et sortie réunies), 38,817 navires jaugeant 12,124,650 tonneaux ; c'est 641 bâtiments et 131,117 tonneaux de plus qu'en 1853-54.

Dans ces nombres généraux, la sortie comptait pour 19,490 bâtiments jaugeant ensemble 6,179,311 tonneaux, dont 9,569 navires, jaugeant 4,068,979 tonneaux, étaien américains, et 9,921 navires, jaugeant 2,110,332 tonneaux, étaient étrangers. Sur le nombre total de la sortie, 579 navires, dont 492 américains, étaient à destination de la France et de ses colonies.

Le nombre de bâtiments entrés dans les ports de l'Union a été de 19,327 jaugeant 5,945,339 tonnes. Sur ce chiffre total, 9,313 bâtiments et 3,861,391 tonneaux appartenaient aux États-Unis, le pavillon étranger comptait donc 10,012 navires et 2,083,948 tonneaux.

La part que les pavillons étrangers ont prise au mouvement maritime des États-Unis s'établit ainsi pour les principaux d'entre eux :

ENTRÉE.

Angleterre..	9,030	bâtiments.	1,738,123	tonneaux.
Brême	229	—	111,067	—
Espagne....	134	—	35,708	—
Hambourg..	85	—	377,768	—
France	72	—	18,236	—
Suède......	57	—	22,637	—
Hollande ...	54	—	20,275	—
Oldenbourg.	53	—	18,483	—

SORTIE.

Angleterre..	8,900	bâtiments.	1,756,751	tonneaux.
Brême......	233	—	111,157	—
Espagne....	140	—	36,185	—
Hambourg..	86	—	18,935	—
Suède......	58	—	21,434	—
Hollande....	57	—	20,611	—
Oldenbourg..	55	—	17,969	—

La part des principaux ports des États de l'Union dans l'effectif maritime total (tonnage) était en 1854-55 :

New-York.............	1,288,235	tonneaux.
Boston.................	546,269	—

Philadelphie	294,806	tonneaux.
Nouvelle-Orléans	200,836	—
Baltimore	183,109	—
Bath	175,259	—
New-Bedford	169,986	—
Waldborough	148,896	—

Le tonnage total de la marine marchande des Etats-Unis s'élevait savoir :

En 1854-55, à	5,212,001	tonnes.
— 1815, il était de	1,368,127	—
— 1830, — de	1,191,776	—
— 1850, — de	3,525,454	—

Le chiffre du tonnage a donc quadruplé durant les 25 dernières années.

Sur les 5,212,001 tonneaux du dernier exercice, 770,285, soit 14 p. 100, appartenaient à la navigation à vapeur.

Navires construits en 1855. — 381 trois-mâts, 126 bricks, 605 schooners, 669 chaloupes et bateaux, 243 vapeurs, total 2,024 jaugeant 583,450 tonneaux.

Postes. — Nombre des routes desservies par des voitures à service régulier, 7,033. — Longueur de ces routes, 227,908 milles angl. — Nombre de milles parcourus par la poste, 67,401,168, savoir : par des voitures, 18,859,118 milles ; sur des chemins de fer, 19,202,469 ; par bateaux à vapeur, 4,459,827 ; par des voies non spécifiées, 24,879,752. — Nombre des bureaux de poste, 24,770. — Recettes brutes, 7,342,136 dollars ; dépenses, 9,968,342 dollars.

Chemins de fer au 1er janvier 1856.

Maine	Milles.	472.70	Alabama	Milles.	397.00
New-Hampshire	—	479.96	Mississipi	—	92.00
Vermont	—	493.04	Louisiane	—	296.00
Massachusetts	—	1,451.30	Texas	—	57,00
Rhode-Island	—	65.50	Tennessee	—	592.00
Connecticut	—	618.55	Kentucky	—	195.00
New-York	—	2,749.85	Ohio	—	2,695.00
New-Jersey	—	479.41	Indiana	—	1,533.00
Pensylvanie	—	1,777.00	Illinois	—	2,285.50
Delaware	—	94.00	Michigan	—	678.80
Maryland	—	545.00	Iowa	—	94.00

Virginie........	—	1,132.00	Wisconsin.....	—	348.00
Caroline du Nord.	—	653.00	Missouri......	—	145.00
Caroline du Sud.	—	677.00	Californie.....	—	22.00
Géorgie.........	—	1,142.00	TOTAL...		22,259.61

Commerce extérieur de New-York de 1852 à 1855.

Voici les valeurs qu'a données le commerce de New-York avec l'étranger pour les 4 dernières années [1] :

Commerce.

	Importation.	Exportation.	TOTAL.
1852..... dollars	129,850,000	71,524,000	201,374,000
1853.............	194,098,000	93,890,000	287,988,000
1854.............	181,371,000	101,377,000	282,748,000
1855.............	156,997,000	99,972,000 [2]	256,969,000 [3]

Navigation.

	ENTRÉE.		SORTIE.		TOTAL.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
1852.	3,847	1,709,988	3,035	1,355,814	6,882	3,065,792
1853.	4,079	1,813,255	3,469	1,521,286	8,548	3,334,541
1854.	4,047	1,919,317	3,278	1,528,104	8,325	3,447,421
1855.	3,391	1,562,257	3,025	1,426,201	6,416	2,988,458 [4]

Constructions maritimes. — Elles ont présenté, pen dant les 7 dernières années, les résultats suivants :

TONNAGE DES NAVIRES LANCÉS.

1847........	36,649	tonneaux.	1852........	46,479	tonneaux.
1848........	38,075	—	1853........	56,644	—
1849........	52,225	—	1854........	79,612	—
1850........	65,521	—	1855........	38,592	—
1851........	53,048	—			

Le nombre de bâtiments correspondant au tonnage de cette dernière année a été de 55, dont 9 steamers d'une jauge collective de 14,725 tonneaux ; 10 trois-mâts et 13,248 tonneaux ; 4 bricks et 32 schooners. Il restait, en

---

1 Il s'agit ici de l'année finissant au 31 décembre. On s'expliquera dès lors que les chiffres ci-dessous ne concordent pas avec ceux du tableau donné plus haut.

2 Dont en -oduits de l'Union américaine, 90,287,000 dollars.

3 Dont, ar navires américains, 233,937,000 dollars.

4 Dont, s s pavillon américain, 4,618 navires et 2,537,277 tonneaux.

outre, sur les chantiers 21 navires jaugeant 18,295 tonneaux (1er janvier 1856).

Plusieurs causes ont concouru à amener la diminution qu'on remarque en 1855 : d'abord la faiblesse de la récolte de 1854, plus la grande réduction des affaires avec l'Autriche et la Californie.

Navigation de San-Francisco.

1° ENTRÉE.

	Navires.	Tonn.
Bâtiments américains, venant des ports américains..	464	230,114
— — — des ports étrangers..	210	127,321
— — baleiniers, de la pêche.....	14	8,609
TOTAL.............	688	366,044
Bâtiments étrangers, venant des ports étrangers............. (Navires. 135, Tonn. 50,166) Bâtiments étrangers, venant des ports américains............ (Navires. 1, Tonn. 876)	135	51,042
Nombre total des bâtiments entrés.......	824	417,086

A ces totaux s'ajoute le mouvement des bâtiments caboteurs :

		Navires.		
1° Venant de l'Orégon.	A voiles..........................	157		183
	A vapeur.........................	26		
2° Venant des ports de Californie.	A vl. (ports au Nord de San-Francisco)........... ..	296	336	703
	A vp. (ports au Nord de San-Francisco)..............	40		
	A vl. (ports au Sud de San-Francisco)..............	343	367	
	A vp. (ports au Sud de San-Francisco)..............	24		
TOTAL des bâtiments caboteurs.......				886

Ce qui porte le total général de l'entrée (commerce étranger et cabotage) à 1,710 bâtiments.

2° SORTIE.

Bâtiments *américains* destinés aux ports américains.............	535 nav.	130,658 ton.
— aux ports étrangers......	328	254,575
— pour la pêche de la baleine.	13	2,535
TOTAL.....	876	387,768

Bâtiments *étrangers* en destination des ports étrangers	145	54,019
TOTAL.....	1,021	441,787
Bâtiments caboteurs	802	
TOTAL des bâtiments sortis de San-Francisco	1,823	

Entrée et sortie réunies, on a, pour total :

Commerce extérieur..	1,845 nav.
Cabotage	1,688
TOTAL GÉNÉRAL.	3,533 nav.

Les arrivages des trois dernières années avaient été (cabotage non compris) comme il suit :

1853.....	1,028 nav.	558,755 ton.
1854.....	620	406,114
1855.....	824	417,086

D'après ce relevé, les arrivages, en 1854, avaient diminué de 408 navires, mais ils avaient augmenté, en 1855, de 204.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce mouvement de navigation, c'est la diminution des arrivages des ports dont la Californie recevait jadis les denrées et autres articles de première nécessité, tels que les céréales, la farine, les bois, etc., etc. Les chiffres comparatifs ci-après en rendent compte :

1°	Arrivages des ports améric. sur l'Atlant.	1853.	260,045 ton.
	— — —	1854.	153,313
	— — —	1855.	144,434
2°	— du Chili	1853.	31,192
	— —	1854.	7,111
	— —	1855.	6,409

Voici quel a été le montant du *fret* payé sur les marchandises importées à San-Francisco pendant l'année 1855 :

Navires venant de New-York .... dollars.	1,762,950
— de Boston	982,379
— d'autres ports américains de l'Est	191,034
— de ports étrangers	963,402
TOTAL.....	3,899,765

Émigration. — Le mouvement s'en résume ainsi pour 1855 :

	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Total.
Arrivages par bateaux à vapeur et autres navires...........	23,230	5,852	2,616	31,698
Départs....................	21,046	1,168	526	22,740
Excédant des arrivages sur les départs	2,184	4,684	2,090	8,958

Ce relevé, comparé à ceux des exercices précédents, atteste une diminution considérable dans l'émigration pour la Californie, et semble indiquer que le mouvement qui portait les Américains et les peuples de toutes les contrées du monde vers ce pays, est sur le point de cesser. Il est certain au moins que la population de cet État n'a pas autant augmenté par l'émigration, en 1855, que l'ont fait les populations de la plupart des autres États. Mais ce qui, pour ce pays, mérite d'être constaté, c'est que, sur une augmentation de 8,958 individus, on compte 4,684 femmes et 2,090 enfants.

A la fin de 1854, on portait la population de la Californie, autant qu'il est possible d'en établir le chiffre, à 310,000 ou 325,000 âmes; mais, comme, dans les dernières élections, il s'est présenté plus de 90,000 votants, on suppose que la population actuelle est, y compris 130,000 étrangers, de 400,000 âmes au moins.

TABLEAU.

TABLEAU DU NOMBRE DES ÉTRANGERS PASSAGERS

DÉBARQUÉS AUX ÉTATS-UNIS, DEPUIS LE 30 SEPTEMBRE 1820 JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1855 1.

PAYS D'ORIGINE.	De 1820 à 1835.	De 1836 à 1845.	De 1846 à 1850.	De 1851 à 1855.	TOTAL de 1820 à 1855.
Angleterre	21,595	10,327	23,618	151,952	207,492
Irlande..........	50,304	29,430	138,892	529,304	747,930
Ecosse	5,658	680	3,221	25,000	34,559
Galles......	347	115	1,154	3,166	4,782
Royaume-Uni .... (sans autre désignat.)	108,362	405,481	613,597	221,242	1,348,682
TOTAL...	186,266	446,033	780,482	930,664	2,343,445
France..........	26,638	51,488	53,538	57,020	188,734
Espagne.........	3,565	2,232	1,153	4,301	11,251
Portugal	891	202	466	490	2,049
Belgique	33	1,008	4,083	1,867	6,991
Prusse	453	13,321	2,771	19,450	35,995
Allemagne.......	52,868	198,729	326,667	627,823	1,206,087
Hollande	1,757	2,631	6,402	6,793	17,583
Danemark.......	467	959	365	1,268	3,059
Suède et Norwége.	509	5,521	9,168	14,243	29,141
Pologne.........	164	310	21	823	1,318
Russie	325	263	329	21	938
Turquie	23	31	33	36	123
Suisse...........	6,020	5,155	1,547	18,349	31,071
Grèce...........	29	50	6	23	108
Italie, Malte, etc.	2,339	1,136	1,200	3,670	8,345
Europe (sans autre désignation)...	2	48	3	473	526
Amérique anglaise	6,677	20,735	30.421	33,866	91,699
— du Sud..	1,004	918	3,055	463	5,440
— centrale.	147	38	334	121	640
Mexique	9.033	4,232	1,423	1,281	15,969
Indes occidentales	9,528	12,115	8,184	5,490	35,317
Asie	46	50	49	16,693	16,838
Afrique et Australie...........	546	174	326	1,074	2,120
TOTAL...	309,330	767,379	1,232,076	1,746,302	4,055,087
Nombre des voyageurs dont l'origine n'a pas été constatée.					157,537
TOTAL GÉNÉRAL.....					4,212,624

1 Extrait de l'*History of immigration to the United States, etc.*, by William J. Bromwell. New-York, Redfield, 1856, 1 vol. in-8.

Sur ces 4,212,624 individus, 2,485,080 appartenaient au sexe masculin, 1,679,136 au sexe féminin, et de 48,408 le sexe n'avait pas été constaté.

En divisant d'après leurs âges les voyageurs arrivés dans la dernière période du tableau qui précède (1851-1855), on obtient les résultats suivants :

CLASSES D'AGES.	SEXE masculin.	SEXE féminin.	INDIVIDUS dont le sexe n'a pas été constaté.	TOTAL.
Individus âgés de moins de 5 ans.........	74,477	71,951	»	146,428
— entre 5 et 10 ans.	74,020	69,554	»	143,574
— entre 10 et 15.....	68,423	61,479	»	129,902
— entre 15 et 20.....	149,731	124,830	»	274,561
— entre 20 et 25.....	225.632	159,257	»	384,889
— entre 25 et 30.....	199,426	93,012	»	292.438
— entre 30 et 35.....	127,210	58,267	»	185,477
— entre 35 et 40.....	79,073	35,614	»	114,687
— âgés de 40 ans et au-dessus.......	126,424	78,132	»	204,556
— dont l'âge n'a pas été constaté.....	18,132	1,871	1,588	21,591
TOTAL...	1,142,548	753,967	1,588	1,898,097

Statistique des pauvres aux États-Unis en 1850.

La population étrangère aux États-Unis comparée à la population native, indigène, était en 1850 avec cette dernière à peu près dans le rapport de 1 à 10 ; on comptait alors 21,947,274 natifs et 2,244,692 étrangers ; le nombre total des pauvres aidés en partie ou complétement par la charité publique à cette époque était de 134,792. Dans ce nombre, 68,638 étaient étrangers de naissance et 66,434 américains.

Le nombre des pauvres entretenus s'élevait :

Massachusets... à	15,776 dont	6,530 natifs,	9,247	étrangers.
New-York........	59,855 —	19,257 —	40,530	—
Pensylvanie......	11,531 —	5,898 —	8,635	—
Rhode-Island.....	2,560 —	1,115 —	1,445	—

Le nombre des individus condamnés était :

Connecticut.......	850 dont	545 natifs,	305	étrangers.
Illinois...........	316 —	627 —	180	—

Maine	744	dont	184	natifs,	460	étrangers.
Massachusets	7,250	—	3,336	—	3,884	—
Missouri	908	—	242	—	666	—
New-York	13,389	—	3,062	—	9,317	—
Pensylvanie	857	—	503	—	293	—
Vermont	79	—	34	—	45	—

FRANCFORT. (Ville libre.)

Superficie : 103 kilomètres carrés. — Population en décembre 1855 : 74,784, dont 64,257 habitent la ville.

Finances. — Budget de 1856.

Recettes.

	flor.
I. *Serv. de la Caisse.*	
Propriétés foncièr. urbaines	120,500
Amendes, concess.	200,000
Accise et droit de consommation	219,700
Commerce, foires et télégraphes	473,800
Éclairage	43,000
Impôt des campag.	10,000
Divers	10,500
II. *Service de l'amortissement.*	
Recettes des chem. de fer	250,000
Impôt sur le revenu et les locations, loterie	350,000
III. *Service du Mont-de-Piété.*	8,000
Total	1,886,300

Dépenses.

	flor.	kr.
I. *Service de la Caisse.*		
Hauts fonctionnaires	142,265	54
Justice	65,197	»
Administration	356,365	6
Force armée et police	440,630	34
Cultes et instruction	92,956	19
Hospices et sec. aux pauvres	63,133	20
Divers	47,071	»
Rentes perpét. pensions	106,636	40
II. *Service de l'amortissement.*	558,958	45
III. *Mont-de-P.*	8,534	54
Total	1,881,749	31

Dette de l'Etat en 1856...... 5,815,000 florins.
— des chemins de fer.... 6,613,000 —

GRANDE-BRETAGNE.

Superficie : 309,567 kilomètres carrés. — Population : 27,621,862 habitants, dont 2,888,742 pour l'Écosse et 6,553,357 pour l'Irlande. A ajouter pour Gibraltar,

Malte et Helgoland 146,591. — Capitale : Londres, 2,362,236 habitants.

Population des principales villes en 1851.

Liverpool....	375,955	Bradford.......	103,778
Manchester..	303,385	Glascow.......	148,116
Birmingham.	232,841	Édimbourg.....	66,734
Leeds.......	172,270	Dublin.........	258,361
Bristol.......	137,328	Belfast........	100,300
Sheffield.....	135,310		

L'étendue et la population des colonies anglaises se trouvent dans l'*Annuaire* pour 1856.

Mouvement de la population.

Pour 1855, on évalue la population probable du milieu de l'année de l'Angleterre et de la principauté de Galles à 18,786,000 habitants. On y a compté 635,123 naissances, 426,242 décès, 149,736 mariages. En Écosse, la population étant de 3,004,290 habitants, les naissances s'élevaient à 93,498, les décès à 62,154, les mariages à 19,639.

Voyez pour les années 1845 à 1854 l'*Annuaire* de 1856.

Émigration. — En 1855, sur 176,807 émigrants du Royaume-Uni, 17,966 sont allés aux colonies de l'Amérique du Nord, 103,414 aux Etats-Unis, 52,309 en Australie, 3,118 en d'autres endroits. On trouvera dans l'*Annuaire* de 1856 le tableau des années 1841 à 1854.

Nombre des pauvres. — Au 1er janvier 1856, le nombre des pauvres secourus dans 624 unions (districts spéciaux) de la Grande-Bretagne a été de 876,655, ce qui est un accroissement de 26,202 sur l'année antérieure dans les mêmes districts. Parmi les 152,172 adultes non infirmes secourus on comptait 52,653 veuves et 23,496 internes.

En Irlande, à la fin de l'année 1855 (29 septembre), le nombre des pauvres a été, dans 163 unions, de 305,142, dont 85,342 internes. La dépense totale s'est élevée à 683,596 liv. st., dont 432,482 l. pour les internes, 4,702 pour les externes et le reste pour les frais d'administration.

Compte de Finances.

L'EXERCICE FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE 1855[1].

Recettes ordinaires.

	Liv.	s.	d.
Douanes	20,987,752	7	9
Accise (impôts indirects de consommation)	16,389,486	3	0
Timbre	6,805,604	18	0
Impôt foncier et autres impôts directs (*Land's and assessed taxes*)	2,945,784	4	1
Impôt du revenu	13,718,185	5	2
Postes	1,137,219	8	5
Terres de la couronne	280,515	15	9
Autres recettes.			
Produit de la vente d'anciens approvisionnements	522,138	9	7
Remboursements de prêts divers	402,768	18	10
Versement de la Compagnie des Indes	60,600	0	0
Arrérages non réclamés	115,149	12	1
TOTAL des recettes	63,364,605	2	8
Excédant des dépenses	21,141,183	8	1
TOTAL	84,505,788	10	9

Dépenses.

	Liv.	s.	d.
Intérêts et administration de la dette	22,792,594	4	11
Excédant d'arrérages	173,240	17	5
Annuités à terme	3,868,293	5	11
Intérêts des bills de l'Echiquier	814,221	3	6
Liste civile	396,570	0	0
Annuités et pensions civiles, militaires, etc.	340,991	14	8
Traitements et gratifications	162,697	7	3
Traitements et pensions diplomatiques	149,244	13	10
Cours de justice	493,082	18	10
Dépenses diverses à la charge des fonds consolidés	182,118	16	6
Armée	14,545,059	0	0
Marine	19,014,708	0	0
Arsenaux et matériel	9,632,290	0	1
Guerre contre la Russie	5,200,000	0	0
Services civils divers votés annuellement par le parlement	6,741,126	7	10
TOTAL des dépenses	84,505,788	10	9

[1] Voir la série des comptes des années antérieures, dans *l'Annuaire* de 1856.

Montant des taxes supprimées ou réduites et des taxes nouvellement imposées.

TAXES supprimées ou réduites.

1854	**l st.**
Douanes. Thé......	900,568
Autres articles...	2,539
	983,107
Timbre des lettres de change.......	11,000
Impôts directs.....	290,000
TOTAL......	1,284,107
1855	
Douanes. Verre, etc.	2,960
Timbre des journ..	250,000
TOTAL......	252,960

TAXES réduites ou nouvellement imposées.

1854	**l. st.**
Douanes. Spiritueux.	16,694
Sucre et mélasse..	420,298
Autres articles....	3,651
	440,643
Accise. Malte.......	2,450,000
Spiritueux........	450,000
Taxe sur le revenu.	6,614,000
TOTAL.......	9,954,643
1855	
Douanes. Sucre et mélasse...........	1,267,566
Thé..............	744,413
Café.............	155,629
Spiritueux des colonies..........	25,546
Autres articles....	2,753
	2,225,907
Accise. Spiritueux...	1,000,000
Taxe sur le revenu..	2,000,000
TOTAL.......	5,225,907

Dépenses pour l'instruction publique, les sciences et les arts.

	1855.	1856
Instruction publique, Grande-Bretagne. liv. st.	396,921	451,213
Sciences et arts...........................	79,364	64,675
Instruction publique, Irlande..............	215,200	227,641
Commissaires d'instruction, id., frais d'admin.	605	605
Université de Londres.....................	3,858	3,879
Universités, etc. d'Ecosse.................	7,952	7,510
Université royale d'Irlande................	2,366	2,415
Colléges royaux d'Irlande.................	9,552	4,800
Académie royale d'Irlande.................	647	533
Royal Hibernian Academy..................	300	300
Professeurs de théologie de Belfast.........	2,600	2,975
Musée britannique (Etablissement)...........	56,180	60,000
— (bâtiments)..............	27,520	25,643
— (acquisitions)............	4,000	»

Galerie nationale (y compris l'acquisition de tableaux)...........................	17,696	17,639
Ouvrages et expériences scientifiques.......	6,409	4,609
Société royale de géographie..............	500	500
Société royale............................	»	2,000
Total..... liv. st.	831,670	876,937

Impôt sur le revenu. — Le produit net de cet impôt s'est élevé dans l'année finissant le 5 avril 1855 à la somme de 14,358,090 l. Cette somme se répartit ainsi qu'il suit d'après les catégories établies par la loi du 22 juin 1842. (V. l'*Annuaire* de 1853, p. 359.)

			ANGLETERRE.	ÉCOSSE.	IRLANDE.
1re	section	(sched. A)	5,365,948 l.	656,805 l.	693,707 l.
2e	—	(B)	692,862	58,396	54,238
3e	—	(C)	1,446,494	»	81,105
4e	—	(D)	3,851,022	386,133	251,670
5e	—	(E)	730,196	39,396	50,118
		Total......	12,086,522	1,140,730	1,130,838

Revenu des Indes orientales. — Dans l'année finissant le 30 avril 1854, le montant total du revenu a été de 26,375,197 liv. dont 16,621,230 liv., impôt foncier; 1,226,051 l., droits de douane; 2,572,896, taxe sur le sel; 4,478,653 l., taxe sur l'opium. La dépense s'est élevée à 28,419,314 l. dont : frais de perception, 4,243,986 l. ; administration politique, civile et judiciaire, 4,270,392 l. ; armée, 10,450,899 l. ; intérêt de la dette, 2,504,297 l. ; le dividende des propriétaires des fonds de la compagnie monte à 632,970 l. et les travaux publics ont coûté 659,771 l.

Vente d'opium. — Voici le résultat des ventes dont cet article a été l'objet pendant le premier semestre de 1856.

Il a été livré 20,500 *chests*, soit 1,476,000 kilogrammes, savoir :

Opium, Patna.......	1,038,960	kilogr.
— Bénarès.....	437,040	—

La valeur de tout cet opium a été estimée à 19,625,850 lacs de roupies, soit à 49,064,625 fr.

Frais de perception de divers impôts. — Dans l'année finissant le 31 mars 1856 les frais de perception des doua-

nes, personnel et surveillances des cotes, etc., compris, se sont élevés à 1,257,247 liv. st. 16 sh. Ceux du revenu intérieur à 1,320,821 liv. st., de la poste à 1,554,799 l. 1 sh; ceux des revenus des bois, forêts et des terres à 21,708 l. 14 sh. Total: 4,154,576 l. 17 sh. ou 253,236 l. de moins que l'estimation.

Dette publique. — Au 31 mars 1855, le chiffre total de la dette publique du Royaume-Uni a été de 751,645,818 l. 18 sh. 11 d. Dans l'année finissant le 16 mars 1856, les nouvelles dettes contractées se sont élevées à 27,988,306 l. 12 sh. 2 d. et on en a payé pour 4,321,430 l. 11 sh. 11 d., reste un total de 775,312,694 l. 19 sh. 2 d. imposant à la nation une charge annuelle de 27,555,821 l. 4 sh. 9 d. La dette est composée des fonds suivants.

Dette à 2 1/2 pour 100.		3,007,755 liv. st.
— 3	—	769,000,280 —
— 3 1/2	—	2,871,515 —
— 5	—	433,124 —

Le total des intérêts à payer est de 23,267,361 l. st.

Classification des billets de la Banque d'Angleterre en circulation pendant l'année dernière.

Billets (notes) de 5 livres........	6,100,000 liv. st.
— — de 10 —	3,900,000
— de 20 à 100 liv. inclusivem.	5,700,000
— de 200 à 1,000 liv. inclusiv.	4,300,000
Total.......	20,000,000

Circulation des banques dans le Royaume-Uni aux dates suivantes.

Banques	24 nov. 1855.	16 fév. 1856	10 mai 1856.	7 juill. 1856.	27 sept. 1856.
D'Angleterre..	19,583,269	18,986,721	20,026,805	19,504,553	19,936,303
Particulières..	3,981,910	3,798,546	3,930,902	3,740,837	3,662,667
Par actions..	3,120,503	2,980,604	3,147,863	3,035,101	3,047,951
D'Écosse....	4,547,997	3,957,483	3,938,996	4,133,110	4,002,666
D'Irlande ...	6,964,375	6,852,640	6,511,913	6,179,154	6,386,711
Total...	38,198,054	36,575,994	37,556,479	36,592,755	37,013,298

Situation de la Banque d'Angleterre d'après les relevés hebdomadaires aux dates suivantes :

	24 nov. 1855.	16 fév. 1856.	10 mai 1856.	5 juillet 1856.	27 sept. 1856.
Département de l'émission.					
Passif. Billets émis	24,543,545	24,367,835	23,633,820	26,499,365	25,603,940
Actif. Dette du gouvernement	11,015,100	11,015,100	11,015,100	11,015,100	11,015,100
Autres garanties	2,984,900	3,459,900	3,459,900	3,459,900	3,459,900
Monnaies d'or et lingots	10,543,545	9,892,835	9,158,820	12,024,365	11,128,940
Total...	24,543,545	24,367,835	23,633,820	26,499,365	25,603,940
Département des opérations.					
Passif. Capital des actions	14,553,000	14,553,000	14,553,000	14,553,000	14,553,000
Réserve	3,236,502	3,505,653	3,233,367	3,284,962	3,734,416
Dépôts publics	4,798,954	4,164,823	3,033,588	4,817.074	8,409,851
Autres dépôts	11,529.385	12,964,125	10,613,914	10,470,957	9,956,813
Effets à payer à 7 jours et autres	962,483	770,261	836,812	849,731	927,399
Total...	35,080,324	35,957,862	32,270,681	33,975,724	37,601,479
Actif. Garanties venant du gouvernem.	10,339,848	11,931,006	2.662,652	11,308,515	11,964,953
Autres garanties	18,651,439	17,743,632	15,297,277	15,527,277	19,616,384
Billets de banque en portefeuille	5,492,645	5,643,565	3,690,990	6,552,720	5.379,710
Espèces d'or et d'argent	596,392	639,659	619,782	586,577	640,432
Total...	35,080,324	35,957,862	32,270,681	33,975,724	37,601,479

Minéraux produits dans le Royaume-Uni en 1855.

Houille............	tonnes.	64,451,076
Minerai de fer......	—	9,479,657
Fonte en gueuses....	—	3,217,154
Minerai de cuivre...	—	218,635
— de plomb...	—	91,634
— d'étain......	—	8,972
Argent............	onces.	561,906
Minerai de zinc.....	tonnes.	8,486
Sel................	—	1,821,614
Arsenic............	—	140,500
Baryte	—	1,935
Nickel et cobalt.....	—	42
Pierres sulfureuses..	—	81,820

Valeur de l'or, de l'argent et du cuivre monnayés dans la monnaie royale de Londres pendant les années suivantes.

ANNÉES.	OR.	ARGENT.	CUIVRE.	TOTAL.
1840	»	216,414	3,136	219,550
1841	378,472	96,175	8,848	483,495
1842	5,977,051	192,852	1,764	6,171,667
1843	6,607,849	276,606	10,080	6,894,535
1844	3,563,949	626,670	7,246	4,197,865
1845	4,244,608	647,658	6,944	4,899,210
1846	4,334,911	559,548	6,496	4,900,955
1847	5,158,440	125,730	8,960	5,293,130
1848	2,451,999	35,442	2,688	2,490,129
1849	2,177,955	119,592	1,792	2,299,339
1850	1,491,836	129,096	448	1,621,380
1851	4,400,411	87,868	3,584	4,491,863
1852	8,742,270	189,596	4,312	8,936,178
1853	11,952,391	701,544	10,190	12,664,125
1854	4,152,183	140,480	61,538	4,354,201
1855	9,008,663	195,510	41,091	9,245,264
1856	6,002,114	462,528	11,418	6,476,061

Monnaie frappée en 1855.

		liv. sterl.		liv.	s.	d.
Souverains..........	*nombre.*	8,448,482	*valeur.*	8,448,482	9	4
Demi-souverains....	—	1,120,262	—	560,181	»	»
Florins.............	—	831,017	—	83,101	14	»
Shillings...........	—	1,368,499	—	68,424	19	»
Pièces de 6 pences..	—	1,129,084	—	22,227	»	2
Groats.............	—	646,041	—	10,767	7	»

Pièces de 4 pences..	*nombre.*	4,158	*valeur.*	69	6	»
— 3 — .	—	387,838	—	4,847	19	6
— 2 — .	—	4,732	—	39	12	»
— 1 penny...	—	7,920	—	33	»	»
— en cuivre.....	—	5,273,856	—	21,974	8	»
Demi-penny id......	—	7,455,837	—	15,532	19	10 1/2
Farthings..........	—	22,548,564	—	23,488	1	9
Demi-farthings......	—	5,632,416	—	2,933	11	»

Dans les années finissant le 30 juin 1855 et 1856 on a importé dans la Grande-Bretagne.

	1855	1856	DROITS PAYÉS pour la mise en consommat. 1855	1855
	quint.	quint.	liv. st.	liv. st.
Sucre brut des colonies.	5,116,031	5,522,839	2,835,530	3,752,746
— de l'étranger...	3,117,665	2,253,290	1,968,683	1,353,828
Sucre raffiné anglais...	12,619	5,908	7,910	4,856
— étranger......	341,290	402,489	302,710	305,900
Mélasses des colonies anglaises............	332,631	331,782	81,432	78,355
Mélasse de l'étranger...	559,428	575,389	133,802	140,382
Rhum des colonies anglaises........ gall.	7,967,621	8,229,505	1,354,000	1,305,772
Rhum de l'étranger....	655,080	856,452	119	249

Valeur de l'argent importé à Southampton et provenant du Mexique et des Indes occidentales.

1851....... liv. st.	3,352,000	1854....... liv. st.	4,109,000
1852.............	4,010,000	1855.............	3,501,000
1853............	3,917,000	1856.............	4,798,000

Valeur des métaux précieux exportés en Orient par l'Angleterre et les ports de la Méditerranée de 1852 à 1856.

ANNÉES.	OR.	ARGENT.	TOTAL.
1852.... liv. st.	761,318	2,494,137	3,255,455
1853...........	986,574	5,695,602	6,682,176
1854...........	1,222,755	4,583,017	5,805,772
1855...........	1,191,511	7,934,129	9,125,640
1856...........	478,788	14,108,901	14,587,689
TOTAL...	4,640,946	34,815,786	39,456,782

L'argent se subdivise ainsi d'après les lieux de provenance.

ANNÉES.	ANGLETERRE.	MARSEILLE.	GIBRALTAR.	MALTE.	TOTAL.
1852....	2,494,137	»	»	»	2,494,137
1853....	4,847,240	627,604	50,930	169,828	5,695.602
1854....	3,132,003	991,806	104,166	355,042	4,583,017
1855....	6,409,889	1,279,089	55,216	189,935	7,934,129
1856....	12,118,985	1,842,016	52,636	95,264	14,108,901
TOTAL.	29,002,254	4,740,515	262,948	810,069	34,815,786

Pays auxquels cet argent était destiné.

ANNÉES.	INDES.	CHINE.	AUTRES.	TOTAL.
1852	2,321,255	62,247	110,635	2,494,137
1853	3,051,232	2,019,365	625,005	5,695,602
1854	552,108	3,534,208	496,701	4,583,017
1855	5,687,307	1,901,234	345,588	7,934,129
1856	3,302,516	4,097,890	708,495	14,108,901
TOTAL..	20,914,418	11,614,944	2,286,424	34,815,786

Variations du prix de l'argent en lingots fin, à Londres, pendant chaque mois, dans les années suivantes.

	1848.	1849.	1850.	1851.	1852.
Janvier	59 1/8 »	59 5/8 »	59 5/8 »	61 5/8 »	60 1/2 à 60 3/4
Février	59 1/4 à 59 3/8	59 3/4 »	» »	61 5/8 à 61 1/2	60 1/2 »
Mars	59 3/8 59 1/4	60 »	» »	61 1/2 »	60 7/8 »
Avril	58 1/2 60	59 7/8 »	59 5/8 »	61 1/2 »	60 60 7/8
Mai	59 5/8 59 1/2	» »	» »	61 1/8 »	59 7/8 60
Juin	59 1/2 »	59 5/8 à 59 1/2	» »	60 3/4 60 7/8	59 7/8 60 1/4
Juillet	59 1/2 59 7/8	59 5/8 59 3/4	59 3/4 à 59 7/8	60 7/8 »	60 1/4 60 3/8
Août	59 5/8 59 7/8	59 7/8 59 3/4	59 7/8 »	60 3/4 60 7/8	60 3/8 »
Septembre	59 7/8 »	59 3/4 59 1/2	60 60 1/8	60 5/8 60 1/2	60 3/8 »
Octobre	60 59 3/4	59 1/2 »	60 1/4 60 3/8	60 1/4 60 3/8	60 3/8 »
Novembre	59 5/8 »	59 3/8 59 1/2	60 3/8 61 1/4	60 3/8 60 1/2	61 1/8 61 7/8
Décembre	59 1/4 59 1/2	59 1/2 »	61 1/2 »	60 3/4 »	61 5/8 61 3/8

	1853.	1854.	1855.	1856.
Janvier	61 3/4 »	61 3/4 à 61 5/8	61 1/2 à 61 5/8	61 1/8 à 61 1/2
Février	61 5/8 à 61 3/8	61 5/8 61 1/2	61 5/8 61 1/2	61 61 1/4
Mars	61 3/8 »	61 7/8 »	60 7/8 »	60 61
Avril	61 3/8 »	61 7/8 »	60 3/4 60 5/8	61 »
Mai	61 3/8 61	61 7/8 61 1/4	61 1/4 61 3/8	61 61 1/8
Juin	61 61 1/8	61 1/4 61 1/2	61 1/2 »	61 1/4 »
Juillet	61 5/8 61 1/2	61 3/8 61 1/4	61 1/2 61 5/8	61 1/4 »
Août	61 1/2 61 7/8	61 1/4 61 3/8	61 3/4 »	61 1/4 61 5/8
Septembre	61 7/8 61 3/4	61 3/8 61 1/4	61 1/2 »	61 1/2 61 5/8
Octobre	61 3/8 61 3/4	61 3/8 »	61 »	62 62 1/8
Novembre	61 7/8 »	61 3/8 61 1/2	60 7/8 61 3/8	62 1/8 62 1/4
Décembre	61 5/8 61 3/4	61 5/8 »	61 3/8 »	61 3/4 62 1/8

COMMERCE DU ROYAUME-UNI EN 1856.

Importation.

Animaux et matières animales.

Bœufs et taureaux	Têtes.	52,019
Vaches	—	9,843
Veaux	—	21,444
Moutons	—	135,588
Agneaux	—	9,471
Porcs	—	9,916
Lard et jambons	Quint.	372,795
Porc salé	—	156,266
Bœuf salé	—	187,837
Volaille	Liv. st.	48,230
Beurre	Quint.	514,764
Fromage	—	407,076
Œufs	Nomb.	117,419,800
Saindoux	Quint.	136,650
Suif	—	1,124,843
Peaux brutes, sèches	—	218,872
— — fraîches	—	439,228
— tannées, corroyées, à l'exception de celles de Russie	Livres.	3,196,451
Cuirs manufacturés. Souliers pour femmes	Paires.	150,922
— Bottes et souliers pour hommes	—	38,214
— pour enfants	—	1,829
— Tiges, semelles	—	673,063
— En outre	Quint.	113
Gants	Paires.	3,990,218
— En outre pour	Liv. st.	3,343
Fanons de baleine	Quint.	8,154
Huile et blanc de baleine	Tonn.	18,288
Guano	—	191,501
Os et noir animal	—	70,949

Céréales et autres farineux.

Froment	Quarters.	4,072,833
Orge	—	731,412
Avoine	—	1,146,848
Seigle	—	27,981
Pois	—	86,082
Haricots et féves	—	353,218
Maïs	—	1,777,813
Sarrasin	—	91
Escourgeon	—	975
Riz	Quint.	3,689,969

— Non mondé	Quarters.	32,941
Farine de froment	Quint.	3,970,100
— d'orge	—	139
— d'avoine	—	5,412
— de seigle	—	7,693
— de pois	—	73
— de maïs	—	7,860
— de sarrasin	—	106
Pommes de terre	—	109,838
Denrées coloniales.		
Cacao	Livres.	244,719
Café	—	56,634,315
Sucre brut	Quint.	7,761,614
— raffiné	—	187,391
Mélasse	—	943,286
Thé	Livres.	86,159,517
Tabacs	—	46,643,334
Épices. Cassia lignea	—	1,408,172
Cannelle	—	782,231
Clous de girofle	—	1,505,674
Macis	—	118,110
Noix muscades	—	462,605
Poivre	—	10,732,261
Piment	Quint.	14,683
Spiritueux, huiles, fruits, etc.		
Rhum	Gallons.	7,169,163
Eau-de-vie	—	2,540,807
Genièvre	—	195,925
Vins	—	9,474,694
Fruits. Raisins de Corinthe	Quint.	351,795
Autres raisins	—	267,231
Figues	—	43,975
Citrons et oranges	Bushels.	700,677
Huile de palme	Quint.	786,701
— de noix de coco	—	130,690
— d'olive	Tonn.	21,415
— de colza	—	5,852
Tourteaux	—	83,256
Opium	Livres.	81,552
Térébenthine	Quint.	215,872
Caoutchouc	—	28,726
Goudron	Lasts.	16,095
Matières tinctoriales et produits chimiques.		
Salpêtre et nitre	Quint.	697,26

Cochenille	Quint.	18,123
Indigo	—	81,314
Laque	—	10,975
Bois de campêche	Tonn.	38,880
Garance en poudre	Quint.	121,666
Garance en racine	—	199,750
Sumac	Tonn.	18,658
Terre de Japon	—	6,847
Cachou	—	1,689
Vallonnée	—	22,733
Tan	—	354,168
Potasse et perlasse	—	105,941
Barille (soude) et alcali	—	1,060
Soufre	—	1,417,807

Semences, bois et autres végétaux.

Graines de trèfle	Quint.	169,449
— de lin	Quarters.	1,180,179
— de colza	—	264,919
— autres	—	18,874
Acajou	Tonn.	39,761
Planches, poutres, etc., des possess. anglaises.	Charg.	649,638
— — d'autres contrées	—	707,738
Merrains	—	82,181
Bois brut des possessions anglaises	—	574,110
— d'autres contrées	—	509,777

Matières textiles.

Chanvre peigné	Quint.	25,100
— non peigné	—	752,898
— étoupe, etc	—	751,828
Lin peigné	—	12,989
— non peigné	—	1,454,344
— étoupe	—	219,708
Coton en laine des États-Unis	—	6,964,639
— du Brésil	—	194,917
— d'Égypte	—	307,134
— des Indes britanniques	—	1,611,577
— d'autres pays	—	63,577
Total des cotons	—	9,141,814
Laine provenant des possessions anglaises	Livres.	81,893,148
— d'autres pays	—	31,343,751
Total des laines	—	113,236,899
— d'alpaca	—	2,974,493
Soie grége	—	7,383,672

Soie bourre et déchets	Quint.	17,994
— moulinée	Livres.	853,015

Fils et Tissus.

Coton. Fils de coton déclarés au poids	Livres.	1,116,226
— déclarés à la valeur	Liv. st.	112,100
Cotons en pièces de l'Inde	Pièces.	257,720
— valeur déclarée	Liv. st.	102,048
Tissus divers, valeur déclarée	—	408,934
Passementerie	Livres.	48,557
Gants	Paires.	169,847
Bonneterie, bas	—	452,133
Broderie et lingerie, déclarées au poids	Livres.	69,423
— déclarées à la valeur	—	80,161
Autres articles	—	17,511
Lin. Batistes autres que de France	Liv. st.	1,440
Batistes de France	Yards c.	189,940
Linge damassé et ouvré	—	12,281
Toiles unies	Liv. st.	43,905
Voilures	—	2,059
Mouchoirs en batiste	Nomb.	42,777
Autres articles de lin	Liv. st.	8,629
Laine. Tissus divers	—	1,298,072
Tapis	Yards c.	48,648
Châles, etc	—	20,973
Gants	Paires.	5,586
Autres articles en laine	Yards c.	14,891
Soie. Soieries d'Europe	Livres.	493,650
Soieries des Indes	Pièces.	108,193
Tissus mélangés	—	411,363

Métaux et matières minérales.

Minerai de cuivre et régule	Tonn.	82,804
Cuivre brut ou en partie travaillé	Quint.	76,256
Fer en barres	Tonn.	51,935
Acier brut	—	1,598
Plomb en saumons et en feuilles	—	10,254
Zinc	—	18,213
Etain en lingots	Quint.	69,282
Mercure	—	576,824
Pendules	Nomb.	28,726
Montres	—	90,075
Verrerie. Verre à vitres	Quint.	30,762
Glaces	Livres.	1,059,002
Cristal blanc uni	—	471,311
Cristal taillé, teint, etc	Quint.	10,161

Exportations principales.

Beurre	Quint.	136,817
Fromage	—	46,568
Harengs	Barils.	315,255
Autres poissons	Liv. st.	141,767
Cuirs bruts	—	190,931
Ouvrages en cuirs	Livres.	6,561,642
Sellerie	Liv. st.	263,951
Lin. Tissus	Yards.	146,414,981
Fils	Livres.	24,952,810
Fils retors	—	4,163,036
Autres	Liv. st.	41,023
Coton brut	Quint.	1,309,474
Tissus en pièces	Yards.	133,091
— en outre, pour	Liv. st.	108,267
Tulles et dentelles	Yards.	82,582,605
Bas	Douzaines de Paires.	1,009,549
Filé	Livres.	182,585,432
Filé en outre pour	Liv. st.	55,648
Filé à coudre	—	5,442,359
Autres articles	—	370,485
Articles de mode	—	3,636,872
Valeur totale des tissus de coton	—	30,219,099
— des fils	—	8,065,671
Laine brute	Livres.	40,976,583
Tissus déclarés à la pièce	Pièces.	652,190
Tissus déclarés au yard	Yards.	66,964,393
Tissus divers	Pièces.	2,238,248
Bas	Douzaines de Paires.	190,211
Autres articles	Liv. st.	551,984
Filée pure	Quint.	238,447
Filée mélangée	—	5,732
Soie pure, grége	Livres.	1,438,598
— moulinée	—	1,125,047
— — à coudre	—	601,220
Soierie, foulards, rubans	—	655,054
Bas	Douzaines de Paires.	9,295
Autres articles	Liv. st.	552,141
Soie indienne	Pièces.	396,316
Soie mélangée, étoffes, rubans	Livres.	508,421
Tissus divers	Yards.	2,036,491,291
Bas	Douzaines de Paires.	9,722
Autres articles	Livres.	166,012
Machines à vapeur	Liv. st.	796,540
Autres machines	—	1,921,632

Fer brut	Tonn.	358,494
Fonte	—	72,249
En barres	—	703,422
En fil	—	9,332
Articles en fer	—	274,638
Acier brut	—	21,893
Cuivre brut	Quint.	120,540
En feuilles, clous	—	288,770
Articles en cuivre	—	28,904
Laiton	—	19,236
Plomb	Tonn.	23,116
Etain en lingots	Quint.	36,913
Etain en feuilles	Liv. st.	1,407,928
Quincaillerie et coutellerie	—	3,751,679
Houille et coke	Tonn.	5,869,838
Soude	Quint.	1,402,717
Sel	Bushel.	29,820,481
Verrerie Cristaux	Quint.	59,678
Verre à vitres	—	28,522
Bouteilles	—	535,443
Glaces	Liv. st.	61,287
Poteries (94,551,000 pièces)	—	1,330,106
Couleurs fines	—	436,080
Huiles	Gallons.	7,027,826
Chandelles	Livres.	7,249,340
Savon	Quint.	207,925
Papeterie	Liv. st.	722,431
Cordages et câbles	Quint.	129,986
Bière et ale	Barils.	409,059
Sucre brut	Quint.	740,010
Sucre raffiné	—	301,721
Café	Livres.	27,602,836
Cacao	—	4,935,262
Froment	Quart.	90,169
Orge	—	8,508
Avoine	—	3,428
Farine de froment	Quint.	96,337
Rhum	Gallons	3,926,208
Eau-de-vie	—	1,539,167
Genièvre	—	155,941
Vin	—	2,371,245
Thé	Livres.	7,719,362
Tabac	—	12,049,520

NAVIGATION.

NOMBRE ET TONNAGE DES NAVIRES ENTRÉS DANS LES PORTS ANGLAIS OU SORTIS POUR TOUTES DESTINATIONS EN 1855.

(Vp., nav. à vapeur. — Vl., nav. à voiles.)

Entrée.

		ANGLAIS.		ÉTRANGERS.	
		navires.	tonnage.	navires.	tonnage.
Russie (Crimée).	vp.	10	3,980	»	»
	vl.	16	7,576	54	16,350
Suède.........	vp.	52	18,191	11	2,227
	vl.	268	44,026	1,220	252,124
Norwége.......	vp.	10	3,257	2	406
	vl.	70	10,009	1,503	271,730
Danemark......	vp.	124	42,661	11	2,801
	vl.	163	17,698	2,075	166,593
Prusse..........	vp.	55	21,197	5	1,090
	vl.	961	165,528	1,886	356,453
Allemagne......	vp.	543	183,231	137	55,817
	vl.	1,541	295,481	1,746	200,136
Hollande.......	vp.	839	255,146	262	57,851
	vl.	1,420	205,087	1,606	199,871
Belgique.......	vp.	359	99,897	91	24,899
	vl.	544	58,787	550	90,448
Iles du Canal...	vp.	270	43,766	»	»
	vl.	1,606	118,190	46	4,273
France.........	vp.	1,877	351,377	24	2,544
	vl.	3,782	470,013	4,093	426,409
Portugal.......	vp.	77	20 301	»	»
	vl.	671	72,013	138	17,897
Espagne........	vp.	9	2,425	13	4,225
	vl.	875	116,073	475	56,307
Gibraltar.	vp.	37	14,015	1	158
	vl.	38	9,788	11	3,464
Etats italiens...	vp.	30	15,829	»	»
	vl.	587	104,853	296	71,515
Malte..........	vp.	3	1,607	»	»
	vl.	105	34,203	14	5,799
Iles Ioniennes...	vp.	1	146	»	»
	vl.	22	3,955	2	258
Grèce..........	vp.	131	27,323	47	12,596
	vl.	»	»	»	»
Turquie........	vp.	60	39,001	1	367
	vl.	335	78,067	43	13,901
Valachie.......	vl.	»	»	11	2,683

Syrie	vp.	1	662	»	»
	vl.	23	4,783	»	»
Afrique	vp.	58	35,132	»	»
	vl.	818	223,534	165	47,319
Asie	vp.	5	5,731	»	»
	vl.	900	562,657	128	100,879
Colon. angl. de l'Amér. du Nord	vl.	1,328	619,263	239	175,760
Antilles anglaises	vl.	702	211,574	34	10,755
Autres Antilles	vp.	26	43,562	»	»
	vl.	221	65,527	154	48,986
Etats-Unis	vp.	29	31,746	30	40,895
	vl.	241	152,835	871	870,903
Autres	vl. *et* vp.	944	359,089	198	63,758
TOTAL		22,787	5,270,792	18,193	3,680,447

Sortie.

		ANGLAIS.		ÉTRANGERS.	
		navires.	tonnage.	navires.	tonnage.
Russie (Crimée)	vp.	75	37,497	1	1,358
	vl.	239	93,390	43	14,132
Suède	vp.	52	18,503	2	283
	vl.	177	28,320	821	147,764
Norwége	vp.	7	2,442	3	949
	vl.	45	9,125	1,621	261,341
Danemark	vp.	81	26,908	8	2,052
	vl.	541	91,099	4,050	425,419
Prusse	vp.	48	18,182	5	1,111
	vl.	715	115,142	1,673	317,344
Allemagne	vp.	543	184,249	119	37,403
	vl.	1,479	273,723	1,862	176,746
Hollande	vp.	700	203,454	253	55,363
	vl.	1,324	185,087	673	59,252
Belgique	vp.	357	99,502	86	22,999
	vl.	467	31,117	174	26,074
Iles du Canal	vp.	268	43,390	»	»
	vl.	1,174	75,530	»	»
France	vp.	1,881	354,221	32	8,083
	vl.	4,098	513,131	3,558	296,630
Portugal	vp.	73	18,532	2	400
	vl.	523	56,395	322	52,661
Espagne	vp.	4	1,723	13	4,654
	vl.	852	144,281	518	88,861
Gibraltar	vp.	40	15,537	»	»
	vl.	346	55,113	59	12,235

Etats italiens....	vp.	48	23,993	2	119
	vl.	545	113,897	448	118,751
Malte..........	vp.	2	399	»	»
	vl.	472	138,637	222	89,882
Iles Ioniennes..	vp.	»	»	»	»
	vl.	37	10,270	5	3,505
Grèce............		44	13,647	34	9,069
Turquie........	vp.	170	111,684	2	1,058
	vl.	853	257,689	693	188,864
Valachie.........		»	»	5	666
Syrie..........	vp.	5	2,141	»	»
	vl.	82	17,304	3	601
Afrique........	vp.	40	27,998	»	»
	vl.	599	171,326	213	47,555
Asie...........	vp.	10	3,658	»	»
	vl.	1,167	810,332	257	185,526
Colon. angl. de l'Amér. du Nord		838	380,503	22	10,933
Antilles anglaises.		627	192,790	27	11,328
Autres Antilles..	vp.	27	45,488	»	»
	vl.	256	75,636	358	100,265
Etats-Unis......	vp.	27	29,811	37	49,463
	vl.	390	267,966	1,044	987,057
Autres...........	vl.	746	257,980	232	71,595
TOTAL....		23,095	5,648,940	19,502	3,889,291

Armée et marine.

Armée. — Infanterie, 238,509 hommes; cavalerie, 21,651 hommes; corps coloniaux spéciaux, 5,306 hommes ; total : 265,466 hommes, dont aux Indes orientales, 26,363 hommes. Milice enrôlée : infanterie, 114,465 ; artillerie, 12,485 ; total : 126,950 hommes. Ne sont pas compris dans ces chiffres 240,121 indigènes aux Indes orientales.

Marine. — Officiers supérieurs en activité, 2,185 ; officiers subalternes, sous-officiers, matelots et mousses, 52,994. Troupes de marine et artillerie, 16,000 hommes.

Le nombre des navires à voiles (achevés) de toute dimension est de 269, dont 26 sans canons, portant 9,362 canons ; le nombre des vapeurs (achevés) est de 258, leur force en chevaux 65,497, avec 4,518 canons. Deux navires à voile et 44 vapeurs sont en construction.

PÊCHERIES.—Le rapport publié par les commissaires des pêcheries, pour l'exercice 1855, fait connaître les résultats de la campagne, tant sur les côtes d'Angleterre et d'Écosse que sur celles d'Irlande. En voici le résumé :

La pêche du hareng a été, sur toutes les côtes de la Grande-Bretagne, très-favorable : elle a fourni 766,703 barils de harengs, tandis que l'année précédente elle n'en avait donné que 636,563. Depuis 1811, époque à laquelle commença la publication des statistiques de cette branche d'industrie, et où l'on n'avait obtenu guère plus de 90,000 barils de harengs en Angleterre et en Écosse, les années 1850 et 1853 ont seules offert un produit supérieur à celui de 1855.

La pêche de la morue aussi a été, cette année, de 10,000 quintaux plus abondante qu'en 1854. Le rapport constate les perfectionnements apportés dans la construction des bateaux pêcheurs, les progrès de l'aisance dans les familles des matelots, et principalement en Écosse, enfin, la création ou l'agrandissement de villes qui étaient à peine des bourgades ou de petits villages il y a quelques années.

Quant aux pêcheries de l'Irlande, elles ont donné des résultats beaucoup moins satisfaisants ; le rapport se plaint, du reste, à ce sujet, de la difficulté que l'on rencontre en ce pays à se procurer des chiffres authentiques, difficulté qui rend impossible toute statistique sérieuse. Il affirme seulement que les marchés n'ont pu être suffisamment approvisionnés dans aucun des districts de pêche ; que les réquisitions continuelles pour la marine militaire et marchande réduisent considérablement le nombre des pêcheurs, et que les bateaux employés à cette industrie deviennent de jour en jour plus rares. L'unique succès dont on ait cru devoir s'y féliciter est celui qui concerne les appareils reproducteurs, dont plusieurs modèles ont été envoyés à l'Exposition universelle de Paris.

Australie. (Colonie de Victoria.)

MOUVEMENT COMMERCIAL EN 1855.

Les dernières nouvelles reçues de Melbourne transmettent à ce sujet les renseignements suivants :

Or. — La production et l'exportation de l'or ont sensiblement augmenté cette année dans la colonie de Victoria, comparativement à 1854, bien que le nombre des immigrants ait diminué, comme on le verra plus loin.

Voici quel a été le mouvement de l'or pendant les quatre dernières années :

	Production.	Exportation.
1852	4,247,657 onces [1]	1,974,976 onces.
1853	3,090,342	2,497,722
1854	2,192,699	2,144,797
1855	2,964,073	2,674,677

Sur le dernier de ces chiffres, 2,388,170 onces ont été exportées pour l'Angleterre. On a introduit beaucoup de machines dans les mines d'or ; mais les résultats ont été peu satisfaisants. La pulvérisation du quartz s'exécute bien, tandis que les procédés d'extraction de l'or par l'amalgame laissent beaucoup à désirer. La proposition d'accorder 10,000 l. st. de récompense pour la découverte d'un procédé plus parfait a été soumise au conseil législatif par un de ses membres. La quantité d'or que l'on retire actuellement du quartz paraît être de 1,855 onces pour 20,000, résultat minime relativement au nombre des machines employées.

Laines et suifs. — C'est toujours, après l'or, le produit le plus important de l'Australie. Il a été exporté, en 1855, 13,850,000 livres [2] de laine de Melbourne seulement. Après les laines, il ne reste qu'à mentionner les suifs.

Voici les cours de ces deux articles en mars 1856 :

Toisons sup. lavées à dos de 17 à 19 pence [3] la livre.
Qualités moyennes, de 16 à 17 pence la livre.
Qualités inférieures, de 13 à 15 pence la livre.
Laines en suint, de 7 à 8 1/2 pence la livre.
Toisons lavées à la vapeur, de 17 à 19 pence la livre.
Toisons lavées à la main, de 13 à 16 la livre.
Suifs de mouton, 50 l. st. la tonne [4].

---

[1] L'once, poids de Troy, = 31 grammes.
[2] 1 livre anglaise = 453 grammes.
[3] 1 penny = 12 centimes 1/2.
[4] 1 tonne anglaise = 1,016 kilogrammes.

Suif de bœuf, 40 l. st. la tonne.

Suif mêlé, 46 l. st. la tonne.

Le fret de la laine est toujours de 5/8 de penny la livre pour Liverpool et de 3/4 de penny pour Londres.

Vins et eaux-de-vie. — La consommation de nos vins est insignifiante. L'Allemagne envoie des vins blancs qui, comme qualité, satisfont le goût australien, et dont les prix offrent plus de bénéfice aux importateurs.

La consommation des eaux-de-vie est considérable : elle a été en 1855 de 517,783 gallons[1]. Il y avait, en décembre, dans les magasins de la douane, 135,296 gallons, dont le prix moyen, par gallon, s'établissait à 13 sh. 3 pence, sans compter un droit de 10 sh. par gallon. Il a été consommé, en outre, la même année, 165,604 gallons de rhum, 179,172 de gin, 67,076 de wiskey et 323,255 de vins. Parmi ces vins, le xérès et le porto dominent. Les vins de Bordeaux ou *clarets* ne sont vendables que pendant les mois d'été, c'est-à-dire de décembre à mars ou avril.

Farines. — L'importation des farines, provenant presque toutes d'Allemagne, a été de 47,892 tonnes en 1855. Elle a fourni des chances curieuses de fortune aux spéculateurs, car on a vu la farine, dans le même mois, à 50 et à 25 l. st. la tonne.

En général, la colonie de Victoria est loin de produire ce qui est nécessaire à son alimentation. Le taux élevé des salaires déterminé par l'appât des mines y fait obstacle aux progrès de l'agriculture.

Émigrants. — En 1854, on avait compté 1,500 arrivants par semaine; on n'en comptait plus, en 1855, que 1,200. En total, l'immigration, pendant cette dernière année, a été de 66,519 arrivants, et l'émigration de 26,395 partants.

GRÈCE.

Superficie : 47,615 kilomètres carrés. — Population en 1855 : 1,043,153 habitants. — Capitale : Athènes, 32,000 habitants.

---

[1] 1 gallon = 4 litres 54.

La population de la Grèce a été de 712,608 habitants en 1832, de 853,005 en 1842 et de 1,002,112 en 1852.

Le nombre des naissances a été en 1852 de 25,155 dont 13,238 du sexe masculin et 11,917 du sexe féminin; le nombre des mariages de 5,237 et celui des décès de 21,267 dont 11,511 du sexe masculin et 9,756 du sexe féminin.

Finances. — Budget de 1856.

Recettes.	drachmes [1].	Dépenses.	drachmes.
Contributions direct.	9,525,986	Dette et pensions...	4,706,449
Contributions indir.	4,989,177	Liste civile........	1,000,000
Etablissements pub.	207,090	Corps législatif.....	595,000
Domaines et biens de l'Etat...........	1,479,225	Ministère de la maison du roi et des relations extér...	606,831
Vente de domaines..	490,342	Justice............	1,493,143
Ventes et aliénation d'immeubles de l'Etat............	303,548	Intérieur..........	2,500,976
Avances des trois puissances.......	3,835,473	Cultes et instruction publique........	1,080,024
Divers.............	1,891,238	Guerre.......... ..	5,894,570
		Marine............	1,599,873
		Finances..........	938,789
		Frais d'administrat.	1,390,854
		Divers............	283,003
TOTAL...	22,722,079	TOTAL...	22,089,512

Effectif de la marine marchande grecque.

Il comptait, au 1er janvier 1856, 5,052 navires de toutes dimensions, jaugeant un total de 295,001 tonneaux.

Dans ce tonnage, le port de Syra, principal chantier de construction maritime du royaume hellénique, figurait à lui seul pour 121,342. Après Syra, on doit mentionner comme principales places d'armement : Spezzia, Galaxidi, Hydra, le Pirée et Santorin.

---

1 La drachme = 0 fr. 80 c. 5.

Marchandises importées et exportées de Grèce pendant l'année 1854.

IMPORTATIONS. Denrées et matières premières.	Drachmes.	EXPORTATION. Denrées et matières premières.	Drachmes.
Fers.....drachmes.	66,395	Vallonnée.drachmes.	1,016,036
Parfumerie........	130,654	Coton..............	19,826
Teintures.........	162,180	Sangsues...........	36,165
Peaux.............	939,583	Peaux..............	175,450
Céréales..........	5,621,839	Céréales...........	155,732
Huiles............	202,374	Huiles.............	191,429
Bestiaux..........	220,905	Bestiaux...........	455,647
Poissons salés.....	610,879	Pouzzolane.........	61,860
Tabacs............	178,065	Poissons salés.......	35,740
Café..............	661,238	Tabacs.............	159,995
Métaux............	915,749	Laines.............	576,448
Bois de construct. .	715,130	Miel...............	102,660
Fruits secs........	277,730	Soie...............	1,353,018
Riz...............	462,048	Essence de térébenthine............	16,800
Minéraux..........	55,817	Bois, racines et graines pour teintures.	26,218
Légumes secs......	93,423	Bois de construction.	29,371
Bijouterie.........	66,894	Fruits secs..........	213,040
Vins et spiritueux..	358,336	Minéraux...........	120,882
Poudre............	60,169	Légumes secs.......	10,223
Sucre.............	1,642,192	Vins et spiritueux....	809,557
Savon.............	224,021	Vermillon..........	27,996
Coton, chanvre, lin, laine, fils........	37,173	Eponges............	171,823
Médicaments.......	94,716	Raisins de Corinthe[1].	9,046
Objets manufacturés.		Figues.............	682,479
Tissus de coton.....	3,933,554	Fromages..........	196,680
Cuirs ouvrés.......	35,364	Médicaments........	4,742

[1]

Pour l'Angleterre.......	7,127,418	livres.
— l'Amérique........	1,000	—
— l'Autriche.........	2,742,305	—
— les îles Ioniennes..	160	—
— la Turquie........	53,935	—
— divers Etats.......	500,418	—
TOTAL....	10,425,236	—

Les 100 livres (poids du raisin de Corinthe) représentent 44 kil. 625 grammes.

Tissus de soie mélangés...	33,643	*Objets manufacturés.*	
Tissus de chanvre mélang..	300,927	Tissus de coton.....	»
Objets en os.......	35,652	Cuirs ouvrés........	»
Tissus. de lin.....	92,074	Tissus. de chanvre.	»
Tissus. de laine...	1,245,572	Tissus. de laine....	41
Quincaillerie.......	542,042	Quincaillerie........	115
Tissus de soie......	246,287	Tissus de soie	195
Bimbeloterie.......	76,652	Bimbeloterie........	250
Verrerie..........	84,619	Chapeaux de paille..	634
Papier............	188,600	Objets divers........	139,113
Cartonnage........	12,343	»	»
Tissus d'or........	8,513	»	»
Chapeaux de paille..	47,119	»	»
Objets divers......	589,713	»	»
		»	»
TOTAL..	21,270,182	TOTAL....	6,799,221

Port du Pirée (Athènes).

Navigation et commerce en 1854.

I. NAVIGATION.

Intercourse avec l'étranger. Entrée...	542	nav.	183,467	tonn.
— Sortie....	304	—	82,073	—
TOTAL.........	846	—	265,540	—
Rappel des chiffres de 1853....	1,037	—	254,393	—
Cabotage (Entrée).......	4,328	—	34,704	—
Rappel de 1853...............	6,209	—	43,463	—

II. COMMERCE (VALEURS).

Importations...........	3,896,426 fr.
Exportations	312,581
TOTAL....	4,209,007
Rappel de 1853.....	3,764,078

Production du vin et de l'eau-de-vie.

Dans toute la Grèce, si l'on excepte les Cyclades, dont la production annuelle moyenne, en vins, ne paraît pas dépasser 114,000 hectolitres, la culture de la vigne n'a qu'une faible importance, en tant du moins que base de l'industrie vinicole. La production du vin y suffisait à peine à la consommation des habitants, même avant que la maladie de la vigne se fût manifestée, et l'on était souvent obligé déjà de faire venir des vins des îles de l'Ar-

chipel et de l'étranger, des îles Ioniennes surtout. Ceux du pays sont d'ailleurs rendus très-âcres et très-amers par la résine que les Grecs ont généralement, et de temps immémorial, l'habitude d'y mêler. C'est un produit nul pour l'exportation. Il n'en est pas de même de l'eau-de-vie. En effet, depuis que la maladie a également atteint la vigne qui produit le raisin de Corinthe, tout ce qu'on a pu recueillir de ce fruit gâté a servi à faire des eaux-de-vie, et celles-ci ont formé un article d'exportation qui a eu pour principales destinations la Toscane et Trieste.

Cyclades. — Récolte de la soie en 1856.

Les îles d'Andros et de Tino sont les seules du groupe des Cyclades où l'on s'occupe de l'élève des vers à soie. La première a produit, cette année 100,000 oques de cocons, et la seconde 24,000 oques. Toutes ces quantités, au 19 juillet dernier, avaient déjà été achetées par des négociants de Syra, qui se mettaient en mesure de les expédier à Marseille. Les prix d'achat se sont élevés à 8 drachmes l'oque, c'est-à-dire au double des prix de vente de l'année dernière.

GUATEMALA.

Superficie : 159,800 kilomètres carrés. — Population en 1852 : 970,450 habitants. — Capitale : Guatémala, population : 60,000 habitants.

Budget au 1er juin 1851 jusqu'au 31 décembre 1852.

Recettes, approximativement	1,202,000 dollars.
Dépenses....................	1,450,000
Dette intérieure..............	800,000
Dette extérieure..............	400,000

Armée. — 3,200 hommes et une milice nationale de 12,978 hommes.

Commerce en 1853. — Importations, 873,842 dollars, et exportations, 599,047 dollars.

HAMBOURG (Ville libre).

Superficie : 331 kilomètres. — Population en 1855 : 220,000 habitants dont 164,145 dans la ville et les faubourgs.

Finances. — Budget de 1856.

Recettes ordinaires	Marc courant.	7,219,800
— transitoires........		1,901,000
		9,120,800
Dépenses ordinaires (dont intérêt et amortissement de la dette 1,683,765).......		6,917,080
Dépenses extraordinaires...............		301,000
		7,218,080
— transitoires		1,901,000

Dette publique au 1er janvier 1855 : 65,286,451 marcs de banque (de 1 fr. 87).

Marine marchande au 1er janvier 1856 : 448 navires jaugeant 53,221 lasts de 6,000 livres (ou de 3 tonneaux environ) dont 11 bateaux à vapeur.

Mouvement commercial en 1854.

L'ensemble des échanges du port de Hambourg tant avec l'étranger qu'avec les autres ports de la Baltique, en 1854, s'est ainsi réparti : Importations, 997,656,000 fr. et exportations 925,115,000 fr., total 1,922,771,000 fr.

Ce chiffre présente, sur le mouvement de 1853, une augmentation de 295 millions, dont 163 à l'importation et 132 à l'exportation.

Les principaux pays et ports ont pris dans ce mouvement général la part suivante :

	Importation.	Exportation.	Total.
Angleterre.........	280,563,000	154,769,000	435,332,000
Associations allem..	203,066,000	215,104,000	418,170,000
États-Unis.........	19,646,000	21,902,000	41,548,000
Brésil.............	25,617,000	15,429,000	41,046,000
Pays-Bas...........	16,423,000	15,209,000	31,632,000
Indes-Occidentales..	18,296,000	13,072,000	31,368,000
Chili..............	6,455,000	23,451,000	29,906,000
Suède et Norwége..	3,342,000	17,118,000	20,460,000
France............	10,155,000	7,880,000	18,035,000
Indes-Orientales.....	8,580,000	4,897,000	13,477,000
Plata..............	1,624,000	10,646,000	12,270,000
Australie...........	2,000	10,574,000	10,576,000
Espagne............	4,969,000	2,215,000	7,184,000
Haïti..............	5,734,000	1,366,000	7,100,000
Belgique...........	5,368,000	1,363,000	6,731,000
Portugal...........	2,613,000	1,327,000	3,940,000
Danemark..........	485,000	2,212,000	2,697,000

Altona.............	111,983,000	131,322,000	243,305,000
Lubeck............	21,300,000	52,129,000	73,429,000
Brême.............	5,333,000	2,776,000	8,109,000

Importation et exportation principales par nature de marchandises.

1° IMPORTATION.

Tissus de laine..........	»	60,747,000 fr.
Céréales...............	177,000 tonnes.	57,688,000
Café..................	43,651,000 kil.	51,260,000
Tissus de coton.........	»	47,423,000
Fils de coton............	21,781,000	45,521,000
Laines.................	6,433,000	30,072.000
Coton.................	25,705,000	28,757,000
Sucre.................	37,494,000	21,566,000
Huile..................	15,738,000	18,711,000
Quincaillerie...........	»	18,692,000
Tissus de lin et de chanvre.	»	18,230,000
Tabac tant en feuilles que manufacturé..........	12,708,000	15,527,000
Fer et acier............	»	12,015,000
Vins..................	»	11,488,000
Spiritueux....	»	9,311,000
Indigo.................	»	10,551,000
Thé	»	5,099,000

2° EXPORTATION.

Céréales	145,656 tonn.	49,313,000
Tissus de laine.........	»	47,080,000
Fils de coton............	20,205,000 kil.	43,288,000
Café..................	48,933,000	40,912,000
Tissus de coton.........	»	40,119,000
Laines.................	6,451,000	30,339,000
Coton.................	25,015,000	30,158,000
Quincaillerie...........	»	20,998,000
Sucre.................	29,426,000	17,684,000
Tissus de laine et de chanvre..............	»	16,220,000
Tabac	7,188,000	15,196.000
Vins..................	»	10,622,000

Mouvement maritime de Hambourg en 1853 et 1854.

	ENTRÉE.		SORTIE.	
	1853	1854	1853	1854
Europe...... nav.	3,759	4,411	3,719	4,318
Asie............	40	55	48	25

Afrique...........	16	13	15	13
Amérique.........	359	416	384	476
Australie.........	»	1	35	47
	4,174	4,896	4,201	4,879
Ces navires jaugeaient.. tonn.	619,532	753,420	632,352	742,345
Équipages.........	34,149	40,694	»	40,291

L'intercourse de Hambourg avec la France sous tous pavillons, pendant les deux mêmes années, se répartissait comme il suit :

Arrivé des ports français à Hambourg...................	140 nav. en 1853		117 en 1854	
Jaugeant, en lasts..........	7,369	—	6,810	—
ou, en tonneaux.............	18,422	—	17,025	—

Le pavillon français était représenté dans ces entrées respectivement par 89 et 72 voiles.

Parti de Hambourg pour les ports français.................	142 nav. en 1853		99 en 1854	
Jaugeant, en lasts.........	6,360	—	3,797	—
ou, en tonneaux.............	15,900	—	9,492	—

Nos armements comptent, dans ce total, pour 109 et 62 voiles.

Navigation fluviale.

Il reste à mentionner les relations du port de Hambourg avec la partie de l'Elbe qu'on a l'habitude de considérer comme constituant la navigation fluviale. Il avait été importé à Hambourg, en 1854, par 3,777 chalands, vapeurs et radeaux, savoir :

Blés et semences............	54,692,000
Bois.......................	110,755,000
Marchandises en grenier....	48,516,000
Marchandises emballées......	19,189,000
TOTAL...	233,152,000

L'exportation par 3,464 chalands, vapeurs et radeaux, comprenait :

Houille................. kil.	118,123,000
Fer, pierres, soufre, grains, etc.	55,388,000
TOTAL...	173,511,000

Plus :

Marchandises	en grenier. kil.	173,512,000
	emballées.....	59,845,000
	Total...	223,357,000

Exportation des produits de l'industrie locale de Hambourg.

Le bureau de statistique de la ville libre de Hambourg a publié un tableau des produits de l'industrie de cette ville, exportés par les voies de mer et de terre, en 1852, 1853 et 1854. Les résultats font ressortir dans l'industrie locale un accroissement d'activité qui se résume, pour l'exportation, dans les chiffres suivants :

Denrées de consommation.	1852	1853	1854
Marcs de banque......	8,932,910	10,081,600	11,459,500
Matières premières et demi-fabrication............	3,868,790	4,583,070	5,982,240
Tissus..................	1,332,610	1,695,140	1,795,360
Autres articles d'industrie.	3,713,800	4,827,920	5,521,380
Totaux...	17,848,110	21,187,730	24,758,480
Soit, en francs.....	33,366,000	39,621,000	46,298,000

Parmi ces exportations, les sucres raffinés et les mélasses ont figuré, en 1854, pour 23,167,000 livres [1], les cigares pour 49,596,000 pièces, la farine de froment pour 3,682,000 livres, le biscuit de mer pour 2,421,000, les viandes salées et fumées pour 9,887,000, la laine filée pour 293,000, les fanons de baleine apprêtés pour 259,000, le crin pour 135,000, l'huile de navette pour 2,186,000, le cuivre fondu pour 1,265,000, les meubles pour une valeur de 1,666,650 marcs de banque, sans compter les pianos, évalués à 635,000 marcs.

HAITI.

Superficie : 28,458 kilomètres carrés. — Population : 560,000 habitants. — Capitale : Port-au-Prince.

Finances.

Recettes............	5,000,000 de francs.
Dépenses...........	5,500,000 —

1 Une livre de Hambourg = 484 grammes.

Navigation et commerce en 1852, 1853 et 1854.

Les renseignements ci-après résument le mouvement collectif des 6 ports de l'empire d'Haïti ouverts au commerce étranger, savoir : Port-au-Prince, le Cap, Jacmel, les Gonaïves, Jérémie et les Cayes.

	1852		1853		1854	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Entrée...	494	69,206	485	67,068	537	81,649
Sortie....	501	70,623	459	64,407	488	74,208
Total..	995	139,289	944	131,475	1,025	155,857

Dans le total général de l'année 1854, les États-Unis ont figuré, tant comme provenance que comme destination, pour 533 navires et 74,978 tonneaux ; ils avaient donc plus de la moitié de tout le mouvement. Les autres pays se classaient ainsi :

Danemark et ses colonies......	128	navires	22,809	tonneaux.
France —	119	—	22,806	—
Angleterre —	153	—	21,610	—
Ports anséates..............	50	—	8,123	—

Le reste se répartissait entre les Pays-Bas et les colonies néerlandaises, la Belgique, l'Espagne et ses colonies et les ports de l'ancienne Colombie.

Le pavillon haïtien ne couvrait encore, tant à l'entrée qu'à la sortie, en 1854, que 20 navires jaugeant 669 tonneaux. — Voici maintenant quelle a été, dans l'ensemble de la navigation de 1854, l'importance relative de chacun des 6 ports de l'île :

	Navigation avec l'étranger.		Cabotage.	
Port-au-Prince....	348 nav.	55,689 tonn.	44 nav.	8,065 tonn.
Cap Haïtien.......	190 —	30,970 —	14 —	2,267 —
Gonaïves..........	165 —	27,154 —	30 —	5,919 —
Cayes............	160 —	22,213 —	16 —	2,503 —
Jacmel	95 —	12,226 —	12 —	1,803 —
Jérémie..........	71 —	7,921 —	7 —	1,295 —

Le mouvement de Port-au-Prince s'est soutenu en 1855 année pendant laquelle il a offert les chiffres suivants.

1° Dans les relations avec l'étranger :

A l'entrée...... nav.	182	jaugeant	30,530	tonn.
A la sortie..........	158	—	26,079	
Total....	340	—	56,609	

dont 65 du port total de 13,891 tonneaux appartenant au pavillon français.

2° Dans les relations avec les autres ports haïtiens, le cabotage s'est élevé à 38 navires jaugeant 7,241 tonneaux.

Il est à remarquer que cette navigation côtière s'effectue exclusivement sous pavillon étranger.

L'exportation se compose généralement ainsi :

			Valeur.
Café............	50,000,000	livres.	20,379,409 fr.
Acajou.........	50,000,000	—	5,173,234
Campêche.......	136,000,000	—	3,984,800
Valeurs diverses..	946,000	—	1,462,557
TOTAL...	236,946,000		

ou 118,473 tonn. de 1,000 kil.—Valeur : 30,000,000

La ville des Gonaïves, livre à l'exportation le quart de la valeur totale des denrées ; son port, après Port-au-Prince, est le plus important : le développement de son commerce est dû à la salubrité du pays, à la sûreté de la rade et à l'abondance des produits.

L'exportation des produits de Saint-Domingue (aujourd'hui Haïti) pour la France, son ancienne métropole, s'élevait en 1789 à 144 millions de livres tournois [1] ; elle se trouve réduite aujourd'hui, comme on vient de le voir, à 30 millons de francs pour la généralité des pays, et, d'après nos tableaux de douanes, à 10 millions environ pour la France.

Port des Gonaïves.

En 1851, il était entré aux Gonaïves 84 navires jaugeant ensemble 12,666 tonneaux, et ayant chargé en denrées environ 18,000 tonneaux. C'est en moyenne un peu plus

1 Savoir :

				livres tournois.
Sucre, 145,000,000 liv.	représent. à cette époq.	une val. de		62,000,000
Café, 71,663,000 —	—	—		50,000,000
Coton, 6,698,000 —	—	—		10,000,000
Indigo, 951,000 —	—	—		8,000,000
Campêche, acajou, cacao, casse, rhum, cuirs, etc....				14,000,000
Valeur totale de l'exportation......				144,000,000

de 112 tonnes de chargement par navire. On verra plus loin qu'en 1855 le mouvement d'entrée s'élevait à 109 bâtiments et à 19,265 tonneaux.

Il a été exporté des Gonaïves, en 1855 :

Café	8,000,000	livres.	10,400,000	gourdes.
Acajou	30,000,000	—	9,900,000	—
Campêche	16,000,000	—	1,120,000	—
TOTAL	54,000,000	—	21,420,000	—

Ce qui représente à peu près, en poids et en valeur, le quart de l'exportation totale.

Voici d'ailleurs quelle a été la marche du commerce des Gonaïves depuis 1851. Il s'agit ici de l'*entrée* des navires, soit des arrivages :

1851 navires.	84	jaugeant	12,666	tonneaux.
1852	85	—	13,769	—
1853	101	—	15,763	—
1854	103	—	17,589	—
1855	109	—	19,265	—

Voici, d'après les registres de la douane, la composition par pavillon des 109 navires entrés en 1855 :

			Tonneaux.	Moyenne p. navire.	Équipages Hommes
Navires américains	45	jaugeant	6,508	144	298
— français	25	—	5,540	221	295
— anglais	19	—	3,232	170	165
— danois	6	—	1,444	241	55
— oldenbourgeois	5	—	1,138	228	45
— hambourgeois	6	—	986	165	60
— brémois	2	—	340	170	23
— hanovrien	1	—	77	77	10
	109	—	19,265		951

HANOVRE.

Superficie : 47,416 kilomètres carrés. — Population : 1,819,453, dont 217,000 catholiques. — Capitale : Hanovre, 40,000 habitants.

Finances. — Budget de 1856.

Recettes.

	thalers.	gr.
Produit net des caisses des bailliages	1,126,300	»
— des impôts et des douanes	5,530,900	»

— des mines et salines	178,168	»
— péages	333,100	»
— postes	202,000	»
— des chemins de fer et télégraphes	1,539,000	»
— des péages et pontonnage de l'administration des chaussées	185,000	»
— de la loterie	55,000	»
— des droits casuels des autorités supér.	60,000	»
— des intérêts des capitaux actifs	361,072	17
— des autres recettes immédiates	24.000	»
— des paiements d'autres caisses	2,508	8
Total des recettes	9.597,049	1
Total des dépenses	9,733,900	20
Déficit	136,851	19

	thalers.	gr.	fen.
Dette publique au 1er janvier 1856	43,540,921	2	9
Intérêts de la dette pour 1856-57	1,810,254	6	4

L'armée compte 24,100 hommes.

Le nombre des navires au long cours était de 677 jaugeant 32,101 lasts et les navires employés au cabotage au nombre de 1,865 jaugeant 16,303 lasts.

HESSE-ÉLECTORALE.

Superficie : 11,824 kilomètres carrés. — Population en 1855 : 736,392 habitants. — Capitale : Cassel.

Finances. — Budget pour 1852-54.

Recettes par année. 4,158,480 th. Pour la période fin. 12,475,440 th.

Dépenses en 1852.. 4,653,930 } — en 1853-54. 9,278,860 } — 13,932,790

Dette publique	2,400,000 th.
— pour les chemins de fer	8,500,000
Papier-monnaie	2,500,000

HESSE-GRAND-DUCALE.

Superficie : 8,550 kilomètres carrés. — Population, déc. 1852 : 854,314. — Capitale : Darmstadt.

Finances.

Budget pour la période 1854-1856.

Recettes anuelles, 7,650,089 fl. Dépenses, 782,460 fl.

Dette publique au 1er janvier 1856......	3,438,390
— pour les chemins de fer..	11,848,607
Papier-monnaie......................	2,000,000

Armée, 10,621 hommes.

HESSE-HOMBOURG.

Superficie : 281 kilomètres carrés. — Population : 24,921 habitants. — Capitale : Hombourg.

Finances. — Budget pour l'année 1856.

Recettes, 349,500 fl.; dépenses, 343,219 fl.; dette, 1,076,908; capitaux actifs au 1er février 1856, 191,545 fl.

HONDURAS.

Superficie : 115,000 kilomètres carrés. — Population : 358,000 habitants. — Capitale : Comayagua, population : 18,000 habitants.

Revenu ordinaire de l'État, 160,000 piastres.

Dette extérieure, 350,000 piastres. — Importations, 1,000,000 piastres. — Exportations, 745,000 piastres.

ILES IONIENNES.

Iles	Milles carrés anglais.	m. c. géogr.	Habitants.
Corfou [1]..............	227	10.69	64,676
Paxo..................	25	1.22	5,017
Sainte-Maure............	180	8.48	18,676
Ithaque................	44	2.07	10,821
Céphalonie..............	348	16.39	69,984
Zante..................	161	7.35	38,929
Cérigo.................	116	5.46	11,694
	1,102	51.66	219,797
	Étrangers..............		9,500
	Garnison anglaise........		3,000
		Total......	232,297

Finances.

A. Budget de l'Etat.	Recettes.	Dépenses
1851.....liv. st.	144,056	145,596
1852.....	99,031	136,120

[1] La population de la ville de Corfou s'élève à 16,000 habitants.

B. Budget des Communes.

1852.....liv. st.	27,125	37,782
1853.....	30,473	34,550

Dette en 1853 : 300,000 livres sterl. dont en papier-monnaie (ne portant pas intérêt) : 94,641 livres sterl.

Navigation et commerce en 1853 et en 1854.

1853. — Il est entré, en 1853, dans les ports des Iles Ioniennes, 1,380 navires, jaugeant ensemble 153,552 tonneaux. Il en est sorti 1,383, d'une jauge collective de 152,768 tonneaux. Total 2,763 navires et 306,320 tonneaux.

L'importation des marchandises s'est élevée, en 1853, aux sommes suivantes :

1° Marchandises mises en circulation.....	17,070,580 fr.
2° Marchandises déposées aux ports francs.	6.292,620
Total.........	23,363,200

La valeur de l'exportation a atteint :

Produits nationaux........................	8,316,330 fr.
Produits étrangers exportés des ports francs.	7,365,970
Total.........	15,682,300

A l'importation, l'accroissement porte particulièrement sur les céréales, le sucre et les tissus de coton et de laine, dont la majeure partie a été, comme toujours, importée d'Angleterre.

La France a envoyé, en 1853, des cristaux, des cuirs, des tissus divers, des vins, quantité d'articles de Paris et du sucre des raffineries de Marseille, le tout pour une valeur de 1,655,000 francs. Ces marchandises ayant été apportées par navires étrangers, il est impossible d'établir d'une manière précise la valeur de chacun de ces articles.

A l'exportation, l'accroissement provient presque exclusivement de l'huile d'olive et du raisin de Corinthe, si l'on en excepte 1,695,300 francs, valeur des tissus divers réexportés des entrepôts de ces îles. Le savon et le vin, autres productions du pays, ont donné ensemble une augmentation de 356,000 francs.

Un seul navire français a exporté 1,000 hectolitres d'huile d'olive, à destination de Marseille, pour une valeur de 83,100 francs.

1854. — Il est entré dans les ports des îles Ioniennes, en 1854, 1,394 navires, jaugeant 155,838 tonneaux, et il en est sorti 1,384 navires d'un tonnage de 154,549.

Importations. — Elles se répartissent ainsi :

Marchandises importées et mises en circulation....	19,528,000 fr.
Marchandises déposées aux ports francs..........	9,306,900
TOTAL	28,834,900

Exportations. —

Produits nationaux..............................	9,359,175 fr.
Articles manufactur. étrang. tirés des ports francs.	8,529,225
TOTAL...........	17,888,400

Le total des échanges, en 1854, a ainsi été de 46,723,300 francs.

LUBECK. (Ville libre.)

Superficie : 336 kilomètres carrés. — Population au 1er septembre 1851 : 54,166 dont 26,098 dans la ville.

Finances. — Budget.

Recettes, 1,091,000 ; dépenses, 1,091,000 marcs.

Navigation et commerce.

La *navigation* à voiles dans le port de Lubeck a présenté en 1854 les résultats suivants :

Entrée......	877 navires	75,516 tonneaux.
Sortie.......	896 —	79,338 —
TOTAL..	1,773 —	154,854 —

Ce total, dans lequel le pavillon lubeckois a figuré pour 182 navires et 27,830 tonneaux, s'est réparti ainsi entre les pays suivants :

Suède et Norwége.......	73,264 tonneaux.
Grande-Bretagne........	23,770 —
Danemark..............	17,562 —
Prusse................	16,024 —

Russie................	2,752	tonneaux.
France................	1,758	—

Mouvement général des transports à Lubeck, en 1854.

1° ENTRÉE PAR TERRE ET PAR LA VOIE FLUVIALE.

Roulage...	de Hambourg et d'Altona................	voitures.	78	kil. 274,495
	du Mecklembourg, de la Prusse, de la Saxe et des pays d'outre-Elbe.	—	65	273,762
Chemin de fer......................		trains.	1,095	23,721,303
Canal de la Steknitz................		bateaux.	167	3.944,816
Haute-Trave.........................		—	179	4,974,076
Wackenitz et Messageries...........		—	104	2,995,910
		Total...............		36,184,367

2° ENTRÉE PAR MER.

Navigation.	à voiles............	877	navires	75,516	tonneaux.
	à la vapeur........	176	—	41,432	—
Petit cabotage..................		251	—	1,642	—
Basse-Trave.....................		374	—	11,564	—
	Total.......			130,154	—

A ce mouvement, il faut ajouter celui du petit cabotage qui s'est élevé, la même année, entrée et sortie réunies, à 502 navires jaugeant 3,284 tonneaux, dans lesquels le pavillon de Lubeck se trouve compris pour 16 navires et 916 tonneaux.

La navigation à vapeur, enfin, a présenté un mouvement d'entrée et de sortie de 352 pyroscaphes, jaugeant 82,864 tonneaux. Elle a desservi les relations avec Memel, Gothembourg et Stockholm (80 navires et 20,280 tonneaux) sous pavillon de Lubeck; une autre ligne qui touche à Stockholm, Norkoping et Malmo (186 navires e 43,704 tonneaux) porte pavillon suédois, et la ligne de Copenhague (86 navires et 18,880 tonneaux) navigue sous pavillon danois.

Dans l'ensemble de la navigation de Lubeck en 1854, il y a eu, comparativement aux résultats de l'année précédente, une décroissance de 5,272 tonneaux, diminution peu considérable en présence des entraves qu'a créées au commerce maritime en général le blocus des ports russes de la Baltique. Ce blocus a, toutefois, été favora-

ble à l'activité du pavillon lubeckois en particulier. En général, le fait le plus important de la campagne, c'est le déplacement qui s'est opéré dans les pavillons affectés aux transports, par suite du blocus, lequel a obligé les produits russes à prendre, pour se rendre à Lubeck, la voie indirecte de la Suède ou celle de la Prusse. Aussi, tandis que l'on remarque dans la part du pavillon russe une diminution de 365 navires et de 61,618 tonneaux sur l'exercice précédent, la part des navires suédois et celle des bâtiments prussiens ont au contraire respectivement augmenté de 75 et de 60 pour 100 en 1854. C'est par la Suède qu'a eu lieu l'expédition de la presque totalité des planches, poutres et goudrons sortis de la Finlande.

Quant aux expéditions de Saint-Pétersbourg à Lubeck par Memel, elles ont été en partie entravées par la hausse considérable qu'ont éprouvée les prix du roulage. Certains articles, tels que les céréales, les huiles oléagineuses et les potasses, n'ont pu supporter cette surcharge. Mais il n'en a pas été de même des marchandises expédiées de Riga.

Alcools	litres.	1,113,792
Arack, rhum	—	425,224
Bière	—	122,677
Vinaigre	—	42,860
Vin... en futailles	—	2,446,610
Vin... en bouteilles	bouteilles.	87,839
Eaux minérales	cruchons.	63,151
Alun, chaux, craie	tonnes.	24,622
Farines	—	1,637
Goudron	—	38,643
Graine de lin	—	12,504
Houille	—	128,053
Poisson salé	—	3,842
Sel	—	24,405
Briques	pièces.	1,694,433
Nattes	—	90,621
Planches	douzaines.	83,852
Poutres	francs.	328,585
Céréales	hectolitr.	169,157
Animaux vivants	têtes.	12,219
Beurre	kilogr.	559,818
Bijouterie	—	1,028

Café	kilog.	4,168,368
Chanvre	—	1,590,998
Cire, bougies	—	62,168
Cordages	—	336,716
Coton	—	1,291,870
Cuivre	—	1,668,007
Cumin, houblon, semaille	—	581,342
Drilles	—	420,973
Drogueries	—	782,470
Épices	—	1,966,692
Étoupes, fanons, plumes, soies de porc	—	379,436
Fer... en barres	—	4,777,568
Fer... en plaques, acier	—	551,108
Fromage	—	182,888
Fruits de table, pruneaux	—	429,686
Horlogerie	—	9,645
Huile.. d'olive	—	359,211
Huile.. de chènevis	—	238,086
Huile.. autres	—	363,016
Huîtres	—	14,757
Instruments, mécaniques	—	299,956
Laines	—	795,546
Lin	—	81,765
Livres, musique, gravures	—	106,148
Matières tinctoriales, bois de teint.	—	725,217
Peaux, cuirs	—	754,875
Pelleteries	—	32,790
Plomb, zinc, étain	—	348,400
Potasse	—	58,375
Poudre à canon	—	16,962
Quincaillerie	—	3,189,394
Riz	—	494,777
Savon	—	81,218
Soie, soieries	—	34,768
Sucres, mélasses	—	4,171,844
Suifs, chandelles	—	451,034
Tabacs, cigares	—	865,120
Thé	—	87,903
Tissus	—	1,149,216
Toiles	—	294,940
Verreries, porcelaines	—	1,943,370
Articles divers	—	2,366,804
ÉVALUATION officielle de l'importation totale en poids...	—	139,453,909

25.

RAPPEL des chiffres de 1853...... — 129,352,679

DIFFÉRENCE en plus pour 1814. — 10,101,230

MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN.

Superficie : 13,721 kilomètres carrés. — Population en 1855 : 541,091 habitants. — Capitale : Schwérin.

Finances. — Budget de 1853-54.

Recettes, 3,292,748 ; dépenses, 3,430,028 thalers ; armée, 5,370 hommes, 1,075 chevaux, 16 canons.

Marine marchande en 1856.

Rostock....	307 bâtiments	jaugeant	34,772 lasts de 6,000 livres	
Wismar...	50	—	4,367	—
	357	—	39,139	—

dont 4 vapeurs et 43 caboteurs.

Navigation commerciale en 1854 de ces deux villes. Entrés 830 navires jaugeant 33,000 lasts, sortis 969 jaugeant 29,000 lasts. La valeur de l'importation 1,335,000 thalers, de l'exportation 6,366,000.

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ.

Superficie : 301 kilomètres carrés. — Population : 99,628. — Capitale : Strélitz.

Finances.

Recettes et dépenses, environ 970,0000 thalers chacune. Dette, 1,750,000 thalers.

MEXIQUE.

Superficie : 2,240,000 kilomètres carrés. — Population en 1850 : 7,485,205 habitants. — Capitale : Mexico, 205,000 habitants.

Finances (1852)[1].

Recettes, 8,000,000 de piastres.— Dépenses, 11,000.000 de piastres.
Dette en 1854. — Dette intérieure.... 43,000,000 p.

[1] (*Voyez l'Annuaire pour* 1856).

— extérieure....	71,000,000 de piast.
— non réglée...	4,000,000
Total.......	118,000,000

MODÈNE.

Superficie : 6,032 kilomètres carrés. — Population en 1855 : 600,676 habitants. — Naissances en 1855, 19,599 ; décès, 27,436 ; mariages, 4,179.

Finances en 1851.

Recettes, 8,413,622 ; dépenses, 8,728,133 livres.

Armée, 14,656 hommes.

Commerce. — Les importations et les exportations réunies s'élèvent à environ 22 millions de livres.

NASSAU.

Superficie : 4,809 kilomètres carrés. — Population en 1855 : 431,549 habitants. — Capitale : Wiesbaden.

Budget pour 1856.

Recettes, environ 4,000,000 fl. ; dépenses, 4,475,180 fl.

Dette en 1855, 8,200,000 fl.

NICARAGUA.

Superficie : 102,000 kilomètres carrés. — Population : 260,000. — Capitale : Léon, 25,000 habitants.

Revenu ordinaire de l'État, 105,000 piastres (5 fr. 40). — Dette, 800,000 piastres.

Importations, 1,000,000. — Exportations environ autant.

NOUVELLE-GRENADE.

Superficie : 1,824,890 kilomètres carrés. — Population : 2,363,054 habitants. — Capitale : Bogota, environ 35,000 habitants.

Recettes en 1854, 19 millions ; dépenses, 27 millions de réaux (50 centimes). Les intérêts de la dette étrangère s'élèvent à 1,248,445 réaux.

Navigation en 1852.

	ENTRÉE.		SORTIE.	
Carthagène.....	114 nav.	14,371 tonn.	109 nav.	13,734 tonn.
Sainte-Marie....	59 —	4,157 —	48 —	4,127 —
Panama.........	312 —	143,899 —	297 —	133,836 —
	485 —	162,427 —	454 —	151,697 —

Par un acte du congrès de la Nouvelle-Grenade en date du 27 février 1855, quatre provinces avec une population de 138,308 habitants, non compris 6,000 sauvages, ont été érigées en un État séparé sous le nom de Panama.

PARAGUAY.

Superficie : environ 195,000 kilomètres carrés. — Population : 1,200,000 habitants. — Capitale : Assomption, 8,000 habitants.

Revenus, environ 3,750,000 francs.

Commerce. — Importation en 1854, 860,000. — Exportation, 776,000 piastres. — Produit des douanes, 168,000 piastres.

PARME.

Superficie : 6,200 kilomètres carrés. — Population en 1854 : 508,784 habitants. — Capitale : Parme.

Finances en 1856.

	Recettes.	Dépenses.
Ordinaires........	8,257,370	8,078,412
Extraordinaires....	1,302,581	1,302,581
TOTAL.....	9,559,951	9,380,993

Dette de l'État, 14,400,000 l.

Armée 2,805 hommes, 250 chevaux, sur le pied de guerre 4,075 hommes, 344 chevaux.

PAYS-BAS.

Superficie : 34,175 kilomètres carrés. — Population : 3,428,283 habitants. Siége du gouvernement : La Haye. Capitale : Amsterdam.

La population des Pays-Bas s'est accrue, depuis 1796, d'après la progression suivante [1].

Années.	Habitants.	Accr. moy. ann.
1796.....	1,880,463	»
1815.....	2,046,885	8,760
1830.....	2,427,206	25,855
1840.....	2,860,450	23,652
1850.....	3,056,879	18,788
1855.....	3,238,753	35,260

A ajouter la population de Luxembourg, 189,480 habitants.

La population d'Amsterdam a été de 217,024 en 1796 et de 253,270 en 1855, celle de Rotterdam, aux deux époques, de 53,212 et 94,483.

En 1854, on a compté dans tout le royaume 109,568 naissances, dont 4,469 naturelles et 81,794 décès.

Bienfaisance publique.

PROVINCES.	NOMBRE des pauvres secourus 1850.	1854.	DÉPENSES. 1850.	1854.
			florins.	florins.
Brabant septentrional........	49,033	56,229	564,169	576,035
Gueldre..................	84,884	71,647	794,871	541,653
Hollande septentrionale......	90,740	109,578	1,501,530	1,214,714
Seelande..................	22,330	23,114	444,426	341,184
Utrecht..................	25,263	28,025	559,201	333,991
Frise.................. ..	47,982	46,286	910,438	1,099,256
Over-Yssel..................	16,206	18,861	422,871	235,229
Groningue..................	20,674	17,650	408,970	379,599
Drenthe..................	4,896	4,719	85,543	61,145
Limbourg..................	32,589	33,674	239,213	145,056

Finances. — Budget pour 1856.

Recettes.

	florins.	cents.
Impôts directs........................	19,188,540	»
Accises..............................	16,750,150	»

[1] La plupart des renseignements qui suivent sont extraits du *Statistieh Jaarboskje* (publication annuelle). Voir les populations des Colonies dans l'*Annuaire* de 1856.

Impôts indirects	11,502,300	»
Droits d'entrée, de sortie et de navigation	4,231,970	»
Garantie d'ouvrages d'or et d'argent	229,900	»
Domaines	1,307,699	93
Postes	1,450,000	»
Loterie	400,000	»
Chasse et pêche (droits de)	85,000	»
Droits des mines	1,150	»
Recettes diverses	1,229 696	»
Rente belge	400,000	»
Rente de domaines	934,362	50
A rembourser par les possessions d'outre-mer	10,800,000	»
Excédant du fonds de l'administration coloniale dans la mère patrie	4,700,000	»
TOTAL des recettes	73,191,068	43

Dépenses.

	florins.	cent.
Service de la dette publique	35,224,246	19
Maison du roi	800,000	»
Grand corps de l'État et cabinet du roi	548,259	»
Affaires étrangères	490,013	»
Justice	2,546,698	60
Intérieur	5,659,701	36
Culte non catholique	1,694,159	31
Culte catholique	590,956	68
Marine	7,616,381	20
Finances (administration)	6,361,907	75
Guerre	11,685,000	»
Colonies (administration centrale)	117,734	40
Dépenses imprévues	100,000	»
TOTAL des dépenses	73,433,257	49

La dette publique s'élève à 1,170,706,430 fl. (2 1/2, 3, 3 1/2, 4 et 4 1/2 p. c.) La somme totale des intérêts à payer monte à 34,289,883 fl.

Finances coloniales pour 1854.

A. *Indes orientales.*

Recettes.

Montant présumé de la recette	37,765,137 flor.
Produit évalué de la vente des denrées coloniales	36,327,433
TOTAL	74,092,570

Dépenses.

Administration coloniale des Indes.........	52,607,770 flor.
Dépenses dans la mère patrie............	15,640,788
Excédant présumé [1]......................	5,844,012
Total.....	74,092,570

B. *Indes occidentales et côte de Guinée.*

	Recettes.	Dépenses.
Surinam............. flor.	865,050	1,045,050
Curaçao et îles dépendantes..	249,164	652,839
Côte de la Guinée...........	18,235 .76 1/2	106,000

Le déficit des Indes occidentales et de la Guinée est couvert par la caisse des Indes orientales.

Agriculture.

La production des principales céréales aux Pays-Bas est évaluée ainsi :

	Froment.	Seigle.	Pommes de terre.
1846... lasts de 30 hect.	39,996	53,328	»
1847..................	58,228	125,862	»
1848..................	58,297	410,337	»
1849..................	51,296	122,908	»
1850..................	51,026	112,269	hectolitres.
1851..................	52,772	102,818	10,283,191
1852..................	50,467	96,942	8,527,137
1853..................	33,456	86,177	7,570,074
1854..................	54,143	121,618	10,529,728

L'excédant de l'importation de ces céréales a été annuellement.

	Froment.	Seigle.
1846-50 en moyenne.	15,758 lasts.	42,599 lasts.
1851-55 —	17,052 —	42,669 —
En 1855 —	23,372 —	48,182 —

La valeur totale des céréales et plantes commerciales récoltées aux Pays-Bas est estimée.

Pour l'année 1851 à	99,743,682 florins.
— 1852..	101,912.560 —
— 1853..	126,509,711 —

Dans ce dernier nombre sont compris : le froment pour

1 Cet excédant a atteint un chiffre beaucoup plus élevé, à cause de la vente avantageuse des produits coloniaux en 1854.

environ 13,300,000 de florins, le seigle pour 28,400,000, les pommes de terre pour 26,500,000, l'avoine pour 12,600,000, le sarrasin pour 11,500,000, le lin pour 4,500,000, le tabac pour 1,200,000 florins.

Le nombre des bestiaux a été en 1854 : chevaux, 234,193 ; bêtes à cornes, 1,161,715 ; bêtes à laine, 858,266 ; porcs, 239,733.

Voici les prix les plus bas et les plus élevés pendant 10 années des produits indiqués au tableau ci-après.

ANNÉES.	FROMENT en florins par hectolitre.				SEIGLE en florins, par hectolitre.				POMMES DE TERRE en florins, par hectolitre.				BEURRE en florins, par 1/2 kil.			
	pl. haut		pl. bas.		pl. haut		p. bas.		pl. h.		p. bas.		pl. h.		pl. bas.	
1845	12 f.	»	6 f.	50	9 f,	50	4	90	6	»	1	35	» f.	95	» f.	66
1846	12	»	8	50	10	»	7	»	6	40	3	62	1	20	»	77
1847	21	»	9	»	17	»	6	25	5	87	2	90	1	16	»	80
1848	10	75	7	»	8	»	4	75	3	5	1	95	1	15	»	67
1849	9	20	6	50	5	50	4	50	2	70	1	30	»	93	»	62
1850	8	60	6	50	6	50	4	20	2	70	1	30	»	93	»	62
1851	7	20	7	20	7	20	5	30	3	»	1	95	1	3	»	72
1852	10	20	8	«	7	70	6	50	3	25	1	85	1	12	»	65
1853	17	»	8	40	12	»	6	30	3	60	1	90	1	25	»	90
1854	17	»	12	»	13	90	8	50	4	50	3	10	1	20	1	»

De 1853 à 1854 le prix de la viande a haussé de 10 cents holl. (21 c.) par livre.

Industrie et navigation.

En 1837, on comptait dans les fabriques néerlandaises 72 machines à vapeur de la force totale de 1,120 chevaux ; en 1853 on constata 392 machines à vapeur de la force de 7,193 chevaux et en 1854 464 machines de 7,981 chevaux vapeur.

Nombre et tonnage des navires chargés entrés aux ports des Pays-Bas.

ANNÉES.			Dont navires néerlandais.	
1831-35.	5,211 navires	593,080 lasts.	2,098 navires	234,002 lasts.
1836-40.	5,546 —	788.904 —	2,544 —	314,050 —
1841-45.	5,857 —	905,556 —	2,596 —	367,764 —
1846-50.	6,704 —	1,044,542 —	3,190 —	442,145 —
1851..	6,449 —	1,089,898 —	3,104 —	460,884 —
1852..	6.976 —	1,180,928 —	3,170 —	492,185 —

1853..	6,386 navires	1,063,277 lasts.	3,118 navires	476,533 lasts.
1854..	7,128 —	1,154,450 —	3,514 —	548,193 —
1855..	7,788 —	1,303,450 —	3,688 —	571,566 —

Sont entrés et sortis sur lest.

	ENTRÉS,		SORTIS.	
1853.	491 navires	87,060 lasts.	2,679 navires	450,013 lasts.
1854.	474 —	89,682 —	3,291 —	461,869 —
1855.	469 —	81,093 —	4,203 —	633,544 —

Voici l'importance de quelques-uns des principaux produits importés.

Années.	Café.	Sucre brut.	Coton.	Riz.
1846-50.	50,472,000	103,795,000	10,490,000	22,484,000
1851-55.	63,209,000	109,977,000	15,577,000	39,278,000
1855.	73,815,000	97,355,000	13,794,000	56,039,000

En prenant pour base les valeurs officielles de 1846, la valeur totale de l'importation et de l'exportation des Pays-Bas a été en 1854.

	Importation.	Exportation.[1]
Commerce général.	356,485,000 fl.	308,781,000 fl.
— spécial..	244,496,000	193.621,000
Transit.	115,160,000 florins.	

Tableau du commerce des Pays-Bas pendant l'année 1855, comparée à la moyenne de la période 1851-1855.

Importations.

		Importation pour la consommation. 1855.	Moy. de 1851 à 1855.
Beurre	kilogr.	213,029	170,063
Drogueries	valeur [1].	1,327,102	1,225,360
Fil de coton ni écru ni teint	kilogr.	4,647,911	5,163.018
— écru ou teint..	—	197,318	229,369
Boissons distillées	hectolitres.	5,958	6,471
Froment	lasts.	23,372	17,052
Seigle	—	48,182	42.669
Orge	—	26,181	21,001
Sarrasin	—	7,051	7,926
Avoine	—	770	724
Fer brut	valeur.	6,815,305	3,596,607

1 En florins de 2 fr. 12 c.

Ouvrages en fer...........	valeur.	1,766,010	1,351,828
Indigo..................	kilogr.	493,942	510,147
Fromage.................	—	135,897	114,490
Coton non filé............	—	13,626,521	15,451,967
Café....................	—	71,645,014	57,487,208
Tissus de soie, coton, chanvre, lin, etc.	valeur.	14,822,007	14,283,633
Tissus de laine.. Draps...........	kilogr.	489,730	480,869
Tissus de laine.. de 6 aunes pesant plus de 1 kilogr...	—	214,906	235,254
Tissus de laine.. de 6 aunes pesant moins de 1 kilogr.	valeur.	2,836,925	2,485,291
Huile de graines grasses. ..	hectolitres.	34	101
Riz.....................	kilogr.	48,140,093	31,727,796
Taureaux, bœufs, vaches, etc.	têtes.	3,566	4,935
Moutons.................	—	3,308	5,081
Sucre brut..............	kilogr.	75,650,365	74,361,824
— raffiné............	—	593	5,374
Tabac en feuilles	—	8,920,417	9,237,253
Étain...................	—	5,729,032	4,750,775
Vin en futailles............	hectolitres.	59,574	64,572
Graines oléagineuses.......	lasts.	22,080	25,366

Exportations.

	UNITÉS.	COMMERCE SPÉCIAL. 1855	Moy. de 1851 à 1855.
Beurre....................	kilogr.	14,617,570	13,468,561
Drogueries...............	valeur.	862,399	753,648
Fil de coton, ni écru ni teint.	kilogr.	262,906	111,516
Fil écru ou teint..........	—	129,566	106,998
Boissons distillées.........	hectol.	114,012	114,749
Froment.................	lasts.	16,234	13,737
Seigle..................	—	18,429	7,433
Orge....................	—	11,662	8,342
Sarrasin	—	745	244
Avoine	—	16,856	16,367
Fer brut.................	valeur.	3,213,694	956,891
Ouvrages en fer..........	—	370,559	309,256
Indigo..................	kilogr.	652,655	537,454
Fromage................	—	24,353,316	24,216,750
Coton non filé...........	—	14,552,901	13,881,518
Café	—	55,516,497	44,110,619
Tissus de soie, coton, chanvre et lin..............	valeur.	8,436,054	8,188,436

Tissus de laine. Draps.....	kilogr.	17,907	35,855
— de 6 aunes pesant plus de 1 kilog.	—	37,038	50,874
— de 6 aunes pesant moins de 1 kil.	valeur.	43,660	63,878
Huile de graines grasses...	hectol.	33,002	39,895
Riz.....................	kilogr.	15,129,404	11,059,567
Taureaux,bœufs,vaches,etc.	têtes.	83,789	73,337
Moutons	—	177,023	177,776
Sucre brut..............	kilogr.	3,420	3,505
Sucre raffiné	—	53,216,628	54,659.538
Tabac en feuilles.........	—	7,058,082	6,228,061
Etain..................	—	3,656,826	4,101,801
Vin en futailles..........	hectol.	545	154
Graines oléagineuses.......	lasts.	6,400	6,892

Mouvement des sucres bruts et raffinés aux Pays-Bas depuis 1848.

COMMERCE GÉNÉRAL.

	SUCRE BRUT			SUCRE raffiné. — Exporté.	PRIX MOYEN des sucres de Java à Amsterdam (à l'acquittée)	
	Importé.	livré au raffinage.	Exporté.			
	kil.	kil.	kil.	kil.	fr.	c.
1848	106,452,000	68,599,000	36,220,000	40,549,000	56	50
1849	107,681,000	63,607,000	31,543,000	44,540,000	53	»
1850	112,481,000	77,313,000	25,598,000	56,070,000	59	»
1851	120,526,000	78,346,000	30,618,000	59,065,000	58	»
1852	109,566,000	72,352,000	40,044,000	59,869,000	58	»
1853	110,341,000	70,596,000	35,340,000	49,490,000	60	50
1854	112,097,000	74,864,000	33,225,000	55,238,000	60	95
1855	97,355,000	75,650,000	33,278,000	53,495,000	66	15

Voici comment se répartissait, entre les principales villes, le mouvement propre à l'exercice 1854 :

	IMPORTATION.		EXPORTATION.		TRANSIT.	
	Brut.	Raff.	Brut.	Raffiné.	Brut.	Raffiné.
	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.	kil.
Amsterdam.	66,192.330	»	1,990	47,106,910	17,145,950	94,280
Rotterdam ..	32,944,333	30	1,612	6,317,591	13,403,762	87,312
Schiedam...	4.106,337	»	»	»	950,616	»
Dordrecht. .	3,460,597	46	»	31,688	678,985	»
Autres villes.	5,393,403	»	»	1,781,811	1,045,687	»
TOTAUX..	112,097,000	76	3,602	55,238,000	33,225,000	181,592

Construction et naturalisation de navires [1] dans les ports des Pays-Bas, de 1850 à 1855.

ANNÉES.	DE CONSTRUCTION hollandaise.		ÉTRANGERS nationalisés.		TOTAL.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonn.
1850	129	24,160	7	1,036	136	25,196
1851	154	33,428	13	2,160	167	35,588
1852	125	27.414	14	2,450	139	29,864
1853	171	40,296	12	3,130	183	43,426
1854	199	49,664	21	3,818	[2] 220	53,462
1855	151	43,550	27	8,844	178	52,394

La marine commerciale comptait :

Le 31 décembre	1848	2,146 nav.	jaugeant	205,240 lasts.
—	1853	2,037	—	239,601
—	1854	2,156	—	259,508
—	1855	2,230	—	275,927

Il a été exporté directement d'Amsterdam par le Rhin, en 1854. 1,428,035 quintaux de marchandises, soit 147,218 de plus qu'en 1853.

Les expéditions ont été de 474,500 quintaux pour Cologne, de 178,021 pour Manheim, de 151,271 pour Francfort et Coblentz, de 144,836 pour Mayence, de 123,863 pour Dusseldorf, de 115,663 pour Duisbourg, de 78,426 pour Ludwigshafen et Heilbronn, etc. Elles ont été nulles pour Strasbourg. Parmi les objets d'exportation, on remarque les suivants :

---

[1] Ou plus exactement : Relevé des navires auxquels il a été délivré, pour la première fois, des lettres de mer néerlandaises.

[2] Voici comment ce nombre se répartissait :

Trois-mâts..........	52	dont étrangers naturalisés.	2
Bricks..............	19	—	4
Goëlettes	53	—	7
Koffs et galiotes.....	54	—	4
Yachts..............	38	—	1
Autres.............	4	dont 3 vapeurs	3
Total...	220		21

Mouvement commercial d'Amsterdam, par le Rhin en 1853 et en 1854.

		1853	1854
Café.........	Quintaux.	203.254	255,417
Graines................		39,742	113,720
Grains..................		320,762	317,609
Huile de lin et de navette.		32,845	53,815
Riz....................		146,045	131,674
Sucre brut.............		306,326	271,364
Soufre..................		5,446	18,797
Tabac	indigène........	15,548	5,683
	d'Amérique.....	6,933	7,396
	de Java.........	4,275	10,668
	Côtes...........	1,951	5,873

Les importations directes de marchandises à Amsterdam, par la même voie, ont présenté, en 1854, un total de 1,218,448 tonneaux, d'où résulte de même une augmentation de 250,800 quintaux sur le mouvement de l'année antérieure. — Les articles principaux de cette importation :

		1853	1854
Vins..........	Quintaux.	18,732	30,008
Bois...................		27,438	44,955
Eaux minérales.........		32,204	25,883
Pierres meulières........		27,544	27,732
Fers et ouvrages en fer et en acier.............		98,674	60,676
Poterie.................		24,716	28,271

Ce relevé ne comprend pas les marchandises déclarées à Arnheim et ultérieurement expédiées à Amsterdam.

Rotterdam.

Commerce de fromages. — Il a été exporté, en 1854, de Rotterdam pour France, 1,113,335 fromages évalués, en poids, à 2,650,554 kilogrammes, savoir :

				Fromages.		kil.
Pour	le Havre,	par 70	voyages du vapeur hollandais.	107,241	pesant	364,062
—	Bordeaux,	12	—	493,645	—	799,152
—	Dunkerque,	34	—	265,052	—	816,032
—	—	1	—	1,050	—	5,250
—	Divers ports,	24	navires à voiles hollandais.....	231,371	—	638,038

— Divers ports.	6 français.......	14,976	—	27,980
	TOTAL GÉNÉRAL...	1,113,335		2,650,554

Commerce de Java et de Madura en 1854.

COMMERCE.

L'ensemble des valeurs échangées en 1854, dans ces colonies, s'est élevé à 292,899,000 francs, soit à 47 millions environ de plus qu'en 1853. Le total se décomposait ainsi :

Le chiffre des *importations* faites tant pour le compte du gouvernement que pour celui des particuliers a donné 63,775,000 florins[1] (135,203,000 fr.), résultat qui dépasse de 19,496,000 florins celui de l'année précédente. Cet accroissement de 30 1/2 pour 100 provient surtout de grandes expéditions d'or et d'argent monnayés faites à Java pour compte du gouvernement et des particuliers, et qui, seules, ont dépassé d'environ 16 millions de florins les envois d'espèces de 1853. Voici l'indication des principaux pays qui ont concouru à l'importation générale en 1854 :

Pays-Bas. Florins.	16,350,000	Chine et Macao.....	1,500,000
Archipel indien...	11,650,000	Australie..........	1,150,000
Angleterre........	6,700,000	France............	645,000

Les *exportations* ont atteint, en 1854, uue valeur totale de 74,385,000 fl. (157,696,000 fr.), soit 2,692,000 florins de plus que l'année précédente. Cette différence doit également être attribuée à une exportation plus considérable d'or et d'argent monnayés.

Dans le total ci-dessus, les exportations effectuées par la Société de commerce à destination des Pays-Bas, pour le compte spécial du gouvernement, ont figuré pour 41,737,000 florins. Les expéditions pour compte particulier n'ont pas dépassé 32,648,000 florins.

Les produits les plus importants expédiés pour compte du gouvernement ont présenté les valeurs ci-après :

Café..... Florins.	21,352,000	Noix muscades.. Fl.	778,000
Sucre............	11,472,000	Thé..............	400,000
Étain............	3,249,000	Cochenille........	124,000
Indigo...........	2,579,000		

1 Le florin de Hollande = 2 fr. 12 c.

A ces produits sont venus se joindre, en moindres quantités, de la cannelle, des clous de girofle, du macis, du poivre, du savon, des noix muscades et de l'huile de cannelle.

Les articles principaux des expéditions faites pour compte particulier ont offert les résultats suivants, comparativement à 1853 :

	1853	1854
Sucre........ Florins.	8,364,000	9,642,000
Café.............. .	4,339,000	4,025,000
Riz.................	2,946,000	3,100,000
Tissus et fils.........	2,453,000	3,046,000
Indigo...............	1,353,000	1,243,000
Tabac................	972.000	1,070,000
Or et argent monnayés.	2,759,000	4,585,000

Parmi les objets secondaires des expéditions de cette catégorie, il faut mentionner, en outre, l'arack, la cochenille, les cuirs et les peaux, le cuivre ouvré, le poivre, les rotins, les épices, l'étain, les nids d'oiseaux, le sel, etc.

Ces envois se sont répartis entre les Pays-Bas, l'archipel Indien, la France, l'Angleterre, l'Amérique, l'Australie et diverses autres parties de l'Europe et des Indes. — Les expéditions pour France se sont réduites, en nombres ronds, de 2,423,008 florins en 1853 à 1,936,000 (4,104,000 fr.) en 1854.

Navigation.

Le mouvement des navires, dans les divers ports de Java et de Madura, en 1854, se résume ainsi qu'il suit :

Entrée	2,348 nav.	345,674 tonn.
Sortie.............	2,490	355,962
TOTAL...	4,838	701,636

C'est un accroissement de 388 navires et 99,418 tonneaux sur 1853.

Le pavillon hollandais a participé à l'ensemble du mouvement de 1854 pour 4,299 navires, jaugeant 578,872 tonneaux, et a déterminé presque à lui seul l'augmentation signalée. Cependant la part du pavillon français, qui a été de 32 navires, jaugeant 11,275 tonneaux, s'est également accrue de 4 navires à l'entrée, et de 1 navire à la

sortie. Le reste des transports s'est réparti entre divers pavillons asiatiques et ceux d'Angleterre, de Siam, de la Suède, du Danemark, de Hambourg, etc.

Navigation des ports de Java et Madura.

	1853		1854	
Entrée.	Navires.	Lasts [1].	Navires.	Lasts.
Venus des ports de Hollande...	83	24,125	90	27,287
— d'autres pays d'Europe..	52	12,658	41	8,538
Total des nav, venus d'Europe.	135	36,783	131	35,825
Venus de l'Amérique..........	13	3,100	11	3,072
— du cap de B.-Espérance.	6	1,100	14	3,260
— des pays à l'Ouest des Indes................	20	4,446	7	1,452
— de la Chine, de Manille et de Siam.............	56	13,352	55	8,955
— des Iles Sandwich......	»	»	1	254
— dn Japon..............	1	459	1	483
— de l'Australie...........	149	28,999	201	59,073
— de l'Archipel d'Asie.....	1,790	54,915	1,927	60.463
Total général...	2,170	143,354	2,348	172,837
Différence en faveur de 1854.	178 navires, 29,483 lasts.			
Sortie.				
Partis pour les ports de la Hollande................	250	72,552	284	81,547
— pour d'autres pays d'Europe................	35	7,291	49	8,796
Total des nav. partis p. l'Europe	285	79,843	333	90,343
Partis pour l'Amérique........	12	4,142	15	3,001
— le c.p de B.-Espérance.	»	»	1	81
— les pays à l'ouest des Indes................	6	1,716	16	3,870
— la Chine, de Manille et de Siam.............	22	3,739	45	7,203
— le Japon..............	1	459	1	483
— l'Australie............	45	7,393	23	3,336
— l'Archipel d'Asie.......	1,909	60,462	2,056	69,664
Total général...	2,280	157,754	2,490	177,981
Différence en faveur de 1854.	210 navires, 20,227 lasts.			

[1] Le last équivaut ici à environ 2 tonneaux métriques, soit 2,000 kilogrammes.

Recettes des douanes. — Les droits d'entrée et de sortie perçus dans les ports de Java et Madura ont atteint, en 1854, le chiffre de.. 8,035,923 fl.

Il a été restitué sur le produit de ces droits................................	57,147	
Les droits fictifs sur les produits territoriaux, pour compte du gouvernement, ont représenté une somme de...........	1,593,510	
		1,650,657
Reste un produit net de........		6,385,266

ou 13,537,000 fr.

Les droits d'entrée et de sortie perçus en 1853, ne s'étaient élevés qu'à................................	5,768,722
Différence à l'avantage de 1853..	616,544

PÉROU.

Superficie : 2,500,000 kilomètres carrés. — Population : 2,106,492, dont environ 350,000 Indiens. — Capitale : Lima, population : 70,000 habitants.

Finances. — Budget de 1855.

Recettes.		Dépenses.	
Impôts .... Pésos.	2,510,000	Administration....	4,000,000
Droits sur le guano.	5,970,000	Dette intérieure...	4,620,000
Autres produits....	515,000	Dette extérieure...	1,832,690
TOTAL...	8,950,000	TOTAL...	10,452,690

Le capital de la dette s'élevait au 1er octobre 1853 à 47,778,400 pésos.

(Voir pour le commerce de 1853 l'*Annuaire* de 1856.)

Guano des îles Chincha.

Relevé des quantités exportées en 1855 et pendant le 1er semestre 1856.

PAYS DE DESTINATION.	1855	1er SEMESTRE 1856
Angleterre.... Tonneaux.	281,761	55,337
États-Unis..............	64,293	17,106
Espagne................	26,430	845
Ile Maurice............	18,193	»
France.................	13,961	14,723
Chine..................	725	300

Centre-Amérique........	389	389
Total...	405,752	88,700

Le pavillon anglais a figuré dans les transports de l'année 1855 pour 259,000 tonneaux, le pavillon américain pour 101,000, le pavillon anséate pour près de 15,000 et le nôtre pour 9,642. Dans ceux du 1er semestre de 1856, notre marine a compté pour 10,487 tonneaux.

Salpêtre d'Iquique.

Il en a été exporté : 1° Pendant le 2e semestre 1855, 22,948 tonneaux, dont :

Pour l'Angleterre.. Tonn.	9,326
— l'Allemagne	7,890
— la France..........	2,165

soit 4,339 tonneaux de plus que dans le trimestre correspondant de 1854 ;

2° Pendant le 1er trimestre 1856, 9,646 tonneaux, dont :

Pour l'Allemagne.. Tonn.	3,174
— l'Angleterre........	3,012
— les États-Unis......	2,125
— la France..........	705

PORTUGAL.

Superficie : 21,285 kilomètres carrés. — Population en 1854 : 6,177,364 habitants. — Capitale : Lisbonne, 240,000 habitants.

Finances. — Budget pour 1856-57.

Recettes.

Impôts directs...................... Reis.	2,747,419§018
— indirects.........................	6,000,151§766
Domaines nationaux et recettes diverses.....	558,973§010
Recettes avec applications spéciales (décret du 30 août 1852.......................	530,520§784
Impôt pour l'amortissement des billets de la banque de Lisbonne.................	586,416§549
Recettes des îles Açores et Madère..........	415,432§489
Recette extraordinaire....................	100,000§000
Réduction dans les dépenses...............	744,932§004

Colonies. Impôts directs.............. Reis.	227,946§870
— — indirects..................	432,368§380
— Domaines nationaux et recettes diverses........................	170,203§680
Total.....	12,514,364§550

Dépenses.

Comité du crédit public pour la dette intérieure.	1,518,923§405
— — extérieure.	1,568,045§671
Ministère des finances.......................	2,559,740§020
— de l'intérieur.....................	1,176,595§085
— de la justice et des affaires ecclésiastiques.......................	441,959§500
— de la guerre......................	2,888,559§256
— de la marine et des colonies.......	836,944§578
— des affaires étrangères............	148,748§823
— des travaux publics..............	1,041,017§823
Amort. des billets de la banque de Lisbonne..	108,000§000
Dépenses extraordinaires..................	118,850§374
Dépenses des colonies.....................	935,389§897
Total.....	13,340,774§432
Déficit.................	826,409§882
Réduction dans la liste civile pour donatif du roi et des membres de la famille royale pour l'année 1856-57..........................	141,250§000
Cessation de l'amortissement de la dette extérieure dans la même année...............	177,835§108
Total......	319,085§108
Déficit......	507,324§774

Diverses autres	Recettes.	Dépenses.
Dotations du clergé... Reis.	322,506§321	322,506§321
Bulle de la croisade........	5,797§000	5,797§000
Comités généraux des districts.................	257,218§943	257,218§943
Chambres municipales.....	1,027,031§292	1,006,195§374
Couvents de religieuses.....	195,169§313	195,169,313
Total...	1,807,722§869	1,786,886§956

Le montant de la dette intérieure en reis était au 30 juin 1854 de 43,821,695§108 émis en 1854-55, 3,821,710§000. L'amortissement ou convertis 422,265 § 528. La dette au 30 juin 1855 était de 47,231,132§560.

Le montant de la dette extérieure en livres sterlings

était au 30 juin 1854 de 10,542,277 10 sh. 0. Émis en 1854-55, 461,850 0. 0. Amortissement, 443,392 10. 0. La dette était au 30 juin 1855 de l. 10,560,735 0. 0.

En circulation..................	Liv. sterl.	10,035,780
En caisse à la banque de Londres...........		524,955
		10,560,735
En reis au change de 55 d. pour 1,000 reis...		46,083,207§272

La marine se composait de 36 bâtiments représentant 388 canons, et se divisant ainsi : 1 vaisseau de 74 canons, 1 frégate de 44, 5 corvettes de 20, 8 bricks comprenant 106, 4 schooners 16, 11 petits bâtiments 22, 6 vapeurs 26.

La navigation des ports du Portugal en 1854 se résume ainsi :

	Entrés.	Tonneaux.	Équipages.
Bâtiments portugais.......	6,804	380,850	63,073
— étrangers.......	2,787	398,965	29,456
	Sortis.	**Tonneaux.**	**Équipages.**
Bâtiments portugais.......	6,896	390,383	56,244
— étrangers.......	3,133	440,230	33,399

Lisbonne.

L'importation s'est élevée en 1854 à 61,531,931 francs comprenant 13,271,066 fr. en or monnayé et 1,416,320 fr. en articles pour le chemin de fer. L'exportation a produit le chiffre de 27,430,304 fr. comprenant 5,467,073 fr. en argent monnayé. L'exportation de ce dernier article a été en 1853 seulement de 266 fr.

Navigation. — Le mouvement du port de Lisbonne avec l'étranger a été en 1854 de 1,934 bâtiments (entrés et sortis) jaugeant ensemble 407,309 tonneaux.

Le cabotage a compté, en outre, 2,932 bâtiments et 163,063 tonneaux.

Porto.

Navigation. — Il est entré dans ce port, en 1854, 1,041 bâtiments jaugeant ensemble 113,321 tonneaux : il en est sorti 1,007 jaugeant ensemble 114,948 tonneaux ; ce qui fait un total de 2,048 bâtiments et de 228,264 tonneaux.

Dans ce total les opérations du cabotage et des colo-

nies portugaises ont figuré pour 1,197 bâtiments et 91,647 tonneaux.

Le mouvement de la navigation s'est élevé, pendant l'exercice 1855, à 1,180 navires et à 131,483 tonneaux à l'entrée, et à 1,129 navires et à 116,838 tonneaux à la sortie; total, 2,309 bâtiments et 248,321 tonnes. Le pavillon portugais a figuré à lui seul, dans cet ensemble, pour 1,610 navires.

Mouvement commercial de l'exercice 1854-1855 [1] — Il a présenté une valeur de 38,875,000 francs à l'importation et de 35,244,000 à l'exportation, soit, au total, 74,119,000 francs. L'accroissement, comparativement au chiffres de l'exercice précédent, est de 11,734,000 francs. Il a porté principalement sur les objets de luxe, dont l'introduction est devenue plus facile par suite de la réforme du tarif, qui a également contribué à diminuer la contrebande. Il importe aussi de ne pas oublier que les expéditions extraordinaires faites pour l'Angleterre en 1853 et en 1854 avaient jeté sur la place des sommes considérables qui ont aidé au développement de la consommation des objets de luxe.

Principales marchandises ayant formé l'objet des échanges de Porto, pendant l'année 1854-1855.

I. — Importations.

Bois de construction et autres......		»	1,498,000 f.
Coton..............................		1,911,000 liv. [2]	1,058,000
Tissus de coton....................		4,809,000	7,161,000
Denrées coloniales.................		9,807,000	3,902,000
Dépouilles d'animaux...............		2,019,000	1,759,000
Grains et farines.	Grains..... alq. [3]	840,000	4,294,000
	Farines.... liv.	4,339,000	
Laines et poils....................		409,000	2,062,000
Lin brut et travaillé..............		4,795,000	1,689,000
Métaux		19,151,000	10,200.000
Produits chimiques.................		5,380,000	789,000
Produits de la pêche...............		14,290,000	2,515,000
Soies brutes et ouvrées............		32,800	991,000

1 L'exercice financier portugais expirant au 30 juin.
2 La livre de Porto = 459 grammes.
3 L'alqueire = 13 litres 33.

II. — EXPORTATIONS.

Vins	191,574 hect.	25,360,000 f.
Métaux	»	5,195,000
Animaux vivants	»	653,000
Fruits, semences, etc	»	695,000
Crème de tartre	»	422,000
Dépouilles d'animaux	»	350,000
Laine brute et ouvrée	»	395,000
Lin travaillé	»	487,000
Soieries	»	240,000

Le chiffre des métaux s'est trouvé exceptionnellement grossi par de fortes sommes d'or et d'argent monnayés, qu'on a expédiées en Angleterre, à la suite de la loi votée par les Cortès pour la refonte de la monnaie portugaise. L'Angleterre, pour les vins et les matières premières, et le Brésil, pour les produits ouvrés, sont à peu près les deux seuls débouchés actifs ouverts au commerce d'exportation de Porto.

Commerce des vins en 1855. — Voici comment se résume le mouvement, par pays de destination, des exportations de vins de Porto en 1855.

	hect.	lit.
Brésil	15,444	66
Brême	439	39
Canada	2,567	34
Danemark	1,845	49
États-Unis	2,897	8
France	116	73
Grande-Bretagne	113,384	35
Hambourg	4,560	1
Espagne	2	24
Maroc	2	62
Russie	1,085	49
Portugal et ses possessions	1,344	51
Suède	1,222	88
Terre-Neuve	804	29
TOTAL	145,717	68

Les vins reconnus bons pour l'exportation et existant dans le haut Douro s'élevaient le 30 juin 1855 à la somme de 69,121 hectolitres 39 litres, et le 30 juin 1856 à la somme de 31,280 hectolitres 89 litres. La première somme comprend 17,778 hectolitres 58 litres des récoltes

antérieures, et 51,342 hectolitres 81 litres de la récolte de l'année 1854. La seconde somme comprend 18,231 hectolitres 86 litres des récoltes antérieures, et 13,042 hectolitres 3 litres de la récolte de l'année 1855.

Outre les vins existants dans le haut Douro, il y avait dans les dépôts du Porto et de Villa-Nova de Gaia en disponibilité pour l'exportation :

Le 30 juin 1855.........	452,892 hectol.	40 lit.
Le 30 juin 1856.........	405,480	80

ce qui portait le total des vins de Porto en disponibilité pour l'exportation,

Le 30 juin 1855, à.......	522,013 hectol.	79
Le 30 juin 1856, à.......	436,771	69

Le total des quantités disponibles pour l'exportation générale au 30 juin 1854 était de 426,078 hectolitres ; ce qui donne une différence en plus pour 1855 de 95,935 hectolitres 79 litres et pour 1856 de 10,693 hectolitres 69 litres.

L'exportation en vin et en eaux-de-vie de Porto depuis le 1er juillet 1854 au 30 juin 1856 se divise ainsi :

1854—1855.

Vins 1re qualité. Pour les ports d'Europe..	136,875 hect.	16 lit.
— — hors d'Europe...	5,875	39
— — du royaume et de ses dépendances.	1,057	20
Vins 2e qualité, pour les ports hors d'Europe.	7,376	41
Eaux-de-vie pour les ports d'Europe.......	17	9
— hors d'Europe.........	»	33
— du royaume et de ses dépendances......	75	26
Total...	151,276	84

1855—1856.

Vins 1re qualité pour les ports d'Europe...	117,290 hect.	49 lit.
— hors d'Europe............	30,628	62
— — du royaume et de ses dépendances........	1,714	42
Vins 2e qualité pour les ports hors d'Europe.	6,501	60
Eaux-de-vie pour les ports d'Europe......	45	89
— hors d'Europe............	27	54
— — du royaume et de ses dépendances........	260	»
Total...	156,468	46

L'exportation en 1853-54 avait été de 211,912 hectolitres 73 litres ; ce qui donne une différence en moins dans l'année 1854-55 de 60,635 hectolitres 89 litres et en 1855-56 de 55,444 hectolitres 07 litres.

La consommation de Porto en 1854-55 a été de 40,905 hectolitres 98 litres, et en 1855-56 de 40,684 hectolitres 37 litres. En 1853-54 elle s'était élevée à 45,887 hectolitres, ce qui donne une différence en moins dans l'année 1854-55 de 4,981 hectolitres 2 litres et dans l'année 1855-56 de 5,202 hectolitres 63 litres.

PRUSSE.

Superficie : 282,697 kilomètres carrés. — Population en décembre 1855 : 17,202,831 habitants. — Capitale : Berlin, 451,871 habitants à la fin de 1853.

Voyez le tableau, p. 455, pour la répartition de la population d'après les provinces et les régences ou départements avec la population spécifique, (le mille géographique est de 15 au degré).

Observation.

Selon le recensement de 1852, il y avait en Prusse.		16,935,420 hab.
Naissances en 1853..................	659,122	
— en 1854..................	648,649	
— en 1855..................	617,017	
Soit.........		1,945,588
TOTAL.......		18,861,008
A défalquer les décès, savoir, en 1853..	521,196	
— en 1854..................	500,737	
— en 1855..................	550,460	
Soit.........		1,572,393
Reste........		17 288,615
Et l'excédant de l'émigration sur l'immigration..		57,085
Reste.......		17,231,530
Le dénombrement réel a produit............		17,202,831
Donc, en moins.............................		28,699

différence qui doit porter en majeure partie sur la population flottante [1].

---

[1] Nous devons à l'obligeance de M. Dieterici cet intéressant tableau, ainsi que la plupart des tableaux qui suivent.

RÉGENCES ET PROVINCES.	SUPERFICIE en milles carrés.	POPULATION totale.	POPULATION par m. carr.
1 Kœnigsberg	408.13	901,603	2,209
2 Gumbinnen	298.21	640,831	2,149
3 Dantzig	152.28	435,896	2,862
4 Marienwerder	319.41	658,436	2,061
I. Province de Prusse	1,178 03	2,636,766	2,238
5 Posen	321.38	909,551	2,830
6 Bromberg	214.83	483,085	2,249
II. Province de Posen	536.21	1,392,636	2,598
7 Potsdam et Berlin	382.51	1,343,651	3,513
8 Francfort	351.63	910,654	2,590
III. Prov. de Brandebourg	734.14	2,254,305	3,071
9 Stettin	238.61	606,409	2,541
10 Cœslin	258.43	484,127	1,873
11 Stralsund	79.68	198,428	2,490
IV. Province de Poméranie	576 72	1,288,964	2,235
12 Breslau	248.14	1,227,009	4,945
13 Oppeln	243.06	1,014,383	4,173
14 Liegnitz	250.54	941,104	3,756
V. Province de Silésie	741.74	3,182,496	4,291
15 Magdebourg	210.13	727,052	3,460
16 Mersebourg	188.76	781,947	4,143
17 Erfurt	61.74	352,536	5,710
VI. Province de Saxe	460.63	1,861,535	4,041
18 Munster	132.17	433,837	3,282
19 Minden	95.68	462,503	4,834
10 Arnsberg	140.11	630,912	4,503
VII. Prov. de Westphalie	367.96	1,527,252	4,151
21 Cologne	72.40	523,684	7,233
22 Dusseldorf	9●.32	1,007,570	10,248
23 Coblentz	109.64	509,164	4,644
24 Trèves	131.13	506,535	3,863
25 Aix-la-Chapelle	75 65	436,352	5,768
26 Pays de Hohenzollern	20 85	63,316	3,037
VIII. Province du Rhin	507.99	3,046,621	5,997
Territoire du Jahd [1]	»	227	»
Troupes prussiennes à Luxembourg, Francfort-sur-Mein	»	12,029	»
TOTAL	5,103.42	17,202,831	3,371

[1] Acquis de l'Oldenbourg pour établir un port sur la mer du Nord.

Instruction publique à la fin de l'année 1855.

	NOMBRE des écoles.	PERSONNEL enseignant.	TOTAL.
Écoles primaires	24,660	32,755	2,615,712
Écoles primaires supérieures	707	3,123	96,843
Collèges communaux	126	1,040	23,844
Collèges communaux supérieurs (pro-gymnasiens)	35	209	2,975
Lycées	125	1,695	34,880
TOTAL	25,653	38,822	2,774,435

Les écoles normales primaires renferment en outre 2,724 élèves.

Le nombre des étudiants qui fréquentaient les 6 universités de Prusse, Berlin, Bonn, Breslau, Halle, Greifswald, Kœnigsberg et l'académie de Munster a été au 1er janvier 1856 :

	Nationaux.	Étrangers.	Total.
Facultés de théologie évangélique	807	112	919
— — catholique	402	6	408
— de droit	1,468	209	1,677
— de médecine	648	48	696
— de philosophie	889	176	1,065
TOTAUX	4,214	551	4,765

Finances. — Budget de 1856.

Ministère des finances....... Thalers.	»	77,822,056
Domaine et forêts	7,950,111	»
Rachat de servitudes et vente de domaines	1,501,766	»
Impôts directs	26,814,197	»
Impôts indirects	31,085,167	»
Sel	8,564,720	»
Loterie	1,236,000	»
Divers	676,095	»
Ministère du commerce, de l'industrie et des travaux publics	»	27,127,138
Postes	9,387,724	»
Télégraphes	473,652	»
Commerce, industrie, etc	267,278	»
Mines, usines et salines	11,239,540	»
Chemins de fer	5,758,964	»
Ministère de la justice (frais de procédure, etc.)	»	3,851,323

Ministère de l'intérieur.........Thalers.	»	751,345
— de l'agriculture.............	»	1,212,619
Agriculture......................	962,275	»
Haras............................	250,344	»
Ministère des cultes, de l'instruction publique et des affaires médicales.......	»	87,020
Ministère de la guerre................	»	264,560
— des affaires étrangères.......	»	8,530
Arriéré..........................	»	2,527,194
Hohenzollern.....................	»	206,286
Total des recettes.	»	118,864,011

Dépenses ordinaires.

Frais d'administration, de perception et autres charges des services dépendant du ministère des finances......	»	11,645,780
Domaines et forêts................	1,075,343	»
Impôts directs....................	3,905,167	»
Impôts indirects..................	2,905,167	»
Sel...............................	2,902,620	»
Loterie...........................	106,300	»
Monnaie...........................	77,960	»
Idem des services dépendant du ministère du commerce, de l'industrie et des travaux publics...............	»	23,097,178
Postes............................	7,963,719	»
Télégraphie.......................	271,185	
Manufacture de porcelaine de Berlin..	127,000	»
Mines, usines et salines..........	8,880,640	»
Chemins de fer....................	5,844,634	»
Dette publique....................	»	12,944,754
Chambres..........................	»	239,769
Ministère d'Etat..................	»	426,575
— des affaires étrangères.......	»	809,705
— des finances................	»	6,055,197
— du commerce et des travaux publics (ponts et chaussées).	»	5,262,022
— de la justice...............	»	10,767,292
— de l'intérieur..............	»	4,812,252
— de l'agriculture............	»	1,934,256
— des cultes, de l'instruction pub. et des affaires médicales...	»	3,522,059
Administration centrale...........	109,150	»
Culte évangélique.................	403,366	»
Culte catholique..................	736,083	»
Instruction publique, arts et sciences.	1,452,103	»

Culte et instruction publique réunis. Th.	496,404	
Affaires médicales	304,953	»
Dépenses imprévues	20,000	»
Ministère de la guerre	»	28,700,672
— de la marine	»	554,531
Arriéré	»	2,527,194
Hohenzollern	»	188,966
TOTAL des dépenses ordinaires	»	113,308,218

Dépenses extraordinaires.

Chambre des seigneurs (agrandissement du local des séances)	40,000
Ministère des affaires étrangères	150,000
— des finances	546,102
— du cemmerce, de l'ind. et des travaux pub.	1,782,000
— de la justice	400,000
— de l'intérieur	200,000
— de l'agriculture	269,435
— des cultes, de l'instruction publique, etc.	601,060
— de la guerre	799,446
— de la marine	750,000
Hohenzollern	17,320
TOTAL des dépenses extraordinaires	5,555,853
TOTAL GÉNÉRAL des dépenses	118,864,071

Nombre des animaux domestiques en Prusse, d'après les cinq dénombrements ci-après :

	1819	1831	1843	1852	1855
Chevaux	1,332,276	1,374,594	1,564,554	1,564,818	1,550,879
Anes et mulets	»	»	7,277	7,631	7,586
Bêtes à cornes	4,275,705	4,446,368	5,042,010	5,334,417	5,464,403
Bêtes à laine	9,065,720	11,751,603	16,235,880	16,539,210	15,061,287
Chèvres	162,815	214,072	394,459	588,501	595,147
Porcs	1,495,604	1,736,004	2,115,212	2,034,551	2,095,496

Voir pour le commerce de la Prusse l'art. *Zollverein.*

Mouvement des ports prussiens en 1854-55.

	1854		1855	
	Nav.	Lasts 1.	Nav.	Lasts.
Pavillon prussien. Entrée.	2,182	211,648	2,316	244,160

1 Le last de Prusse = 2 tonneaux métriques.

— Sortie .	2,808	277,923	2,597	272,289
Total......	4,990	489,571	4,913	516,449
Pavillon étranger. Entrée.	2,612	203,155	3,118	267,501
— Sortie..	3,768	307,740	3,625	327,965
Total......	6,380	510,985	6,743	595,466
Total général......	11,370	1,000,466	11,656	1,111,915
Soit, en tonneaux....	»	2,000,932	»	2,223,830

Le tonnage des principaux pavillons s'est ainsi établi en 1855 :

PAVILLONS.	ENTRÉE.	SORTIE.	TOTAL.
Britannique..... Lasts.	98,277	130,073	228,350
Danois	21,734	34,680	56,414
Mecklembourgeois....	17,797	31,885	49,682
Anséate	10,941	11,665	22,606
Suédois.............	10,070	4,265	14,335
Norwégien...........	20,799	20,042	40,841
Hanovrien...........	16,315	25,142	41,457
Oldenbourgeois.......	6,729	6,842	13,571
Néerlandais..........	40,317	52,801	93,118
Français............	1,411	2,008	3,419
Américain...........	5,381	2,764	8,145

A ce mouvement des transports par navires chargés, la navigation sur lest avec les ports étrangers, sous tous pavillons, ajoutait :

	En 1854.		En 1855.	
A l'entrée...	2,374 nav.	217,671 lasts	1,519 nav.	141,350 lasts.
A la sortie..	449	30,386	588	46,729
Total....	2,823	248,057	2,107	188,079

Enfin, le *cabotage*, c'est-à-dire la navigation des ports prussiens entre eux, a compté, en bâtiments tant chargés que sur lest :

	En 1854.		En 1855.	
A l'entrée. .	1,403 nav.	94,634 lasts	1,495 nav.	114,376 lasts.
A la sortie..	1,290	84,871	1,419	109,190
Total....	2,693	179,505	2,914	223,566

Divers pavillons étrangers prennent, dans les opérations de cabotage, une part d'escale qui s'est élevée en 1855 à 326 navires tant chargés que sur lest, avec un tonnage de 68,891 lasts.

Baltique. — Voici le relevé comparatif, pour les années 1851 à 1854 inclus, des principaux produits du Nord expédiés par les ports prussiens :

PRODUITS.	UNITÉS	1851	1852	1853	1854
Lin, chanv., étoupes.	quint..	133,920	200,393	238,746	1,386,814
Céréales de toute espèce	boiss..	3,175,492	855,853	2,910,946	3,099,559
Graines oléagineuses	quint..	406,690	378,255	412,778	665,574
Bois { Poutres, blocs.	pièces.	532,336	260,304	655,047	507,310
Bois { Planches	charg.	158,937	124,304	87,022	165,354
Cuivre	quint..	»	»	239	11,027
Suif..............	quint..	724	1,210	1,140	454,781

Effectif de la marine marchande de Prusse, au 1er janvier 1855 et 1856.

PORTS.	1855		1856	
Stettin.............	161 nav.	23.491 lasts	158 nav.	23,721 lasts.
Stralsund..........	124	15,087	125	15,512
Dantzick	101	25,830	105	25,861
Memel.............	85	18,356	88	18,592
Barth.............	92	11,371	84	11,592
Greifswalde	50	6,482	45	5,932
Swinemunde.......	33	4,378	39	5,260
Wolgast...........	32	4.195	32	4,195
Uckermünde.......	20	4,248	32	5,032
Kœnigsberg	29	4,626	27	4,468
Colberg............	18	3,648	21	4,143
Rügenwalde........	19	2,513	18	2,441
Stolpe.............	18	2,203	18	2,203
Anclam............	11	1,406	10	1,261
Elbing	8	2,193	6	1,172
Braunsberg........	3	432	3	432
Pillau.............	1	132	3	318
Coeslin	2	466	2	466
Cammin...........	1	90	2	268
Demmin...........	2	231	2	231
Altwarp...........	2	184	2	184
Duisbourg.........	1	269	1	269
Tilsitt............	1	600	1	600
Postdam..........	2	509	1	196
Wollin............	3	207	1	39
Cologne..........	2	397	»	»
Totaux.......	821	133,544	826	134,388
Soit, en tonn. mét.	»	267,088	»	268,776

Navigation et commerce du port de Stettin en 1855.

La navigation a donné, entrée et sortie réunies, un total de 4,885 navires et de 366,397 lasts ou 732,794 tonneaux.

D'après les données officielles de la douane de Stettin, l'importation générale a présenté un poids total :

En 1855	de 4,676,254	quintaux de 50 kil.
1854	de 4,536,512	—
1853	de 4,235,948	—

C'est pour 1855, relativement à 1854, une augmentation de 139,742 quintaux.

Les valeurs, établies d'après les prix moyens, s'élèvent :

En 1855 à.............	57,181,600 fr.
1854 à..............	44,198,000
1853 à..............	49,604,000

L'augmentation se trouve être ainsi, quant aux valeurs, et comparativement à 1854, de 12,983,600 francs en 1855.

Le mouvement des exportations s'est élevé, en 1855, à 449,734 quintaux métriques d'une valeur de 24,574,000 francs. Relativement à 1854, il y a eu diminution, dans le poids des marchandises, de 158,153 quintaux métriques, et, dans les valeurs, de 2,161,000 francs.

RUSSIE.

Superficie : 22,029,480 kilomètres carrés. — Population : 65,237,427.—Capitales : Saint-Pétersbourg, 532,241 habitants et Moscou, 373,800 habitants.

Pologne.	Superficie.	125,874	Population.	4,812,577
Finlande.	—	625,874	—	1,636,915

(Voyez de nombreux détails sur la population dans l'*Annuaire* pour 1856.)

Finances (s'appliquant à l'année 1852).

Recettes.

Domaines........... roubles d'argent.	37,550,000
Propriété des apanages...............	3,645,000
Mines, usines, etc	30,500,000
Contributions payées en nature........	20,236,000

Contributions payées en argent........	11,086,000
Monopoles, taxes, (boissons 78,800,000).	102,910,000
Capitation........................	19,829,000
Impôt des routes..................	2,066,000
Patentes, passe-ports de march. etc....	7,500,000
Douanes...........................	31,000,000
Sucre de betteraves (droits sur le)......	450,000
Diplômes, timbres, etc..............	2,200,000
Divers............................	6,500,000
TOTAL......	275,472,000

Dépenses.

Liste civile.......... roubles argent..	10,750,000
Armée (sur le pied de paix)...........	70,895,000
Flotte (id.)........................	26,500,000
Dette (service de la)................	33,500,000
Autres dépenses....................	134,190,000
TOTAL......	275,835,000

État de la dette au 1er janvier 1856.

Emprunt de la Hollande..........	flor. de Hollande.	51,495,000
Dette intérieure à terme (flottante).........	roubles.	156,817,244
Dette consolidée........................	id.	314,996,280
—	livres sterling.	4,950,000
TOTAL en roubles......		533,273,782
Papier-monnaie (billets de crédit) en circulation.....		509,181,397

Aperçu du commerce extérieur de 1854.

Les états officiels du commerce extérieur de la Russie en 1854 présentent comme satisfaisants, eu égard à la situation politique de l'Europe, les résultats du mouvement commercial, lequel, par suite du blocus des ports russes durant la majeure partie de l'exercice, a eu lieu presque exclusivement par la voie de terre, c'est-à-dire par les lignes intérieures correspondant avec les ports prussiens de Memel, Kœnigsberg, etc.

D'après ces états, la valeur approximative des marchandises exportées de Russie en 1854 s'est élevée à 65,337,681 roubles argent (261,350,724 francs) [1] et celle des marchandises importées en Russie pendant la même année à 70,358,668 roubles (281,434,672 francs), soit, en

[1] Le rouble argent = 4 francs.

total, 542,785,396 francs, ce qui ferait ressortir, par rapport à 1852, année qu'on peut considérer comme normale quant à la valeur des transactions, une différence en moins d'environ 307 millions.

Parmi les marchandises exportées, on remarque les blés pour une valeur de 15,953,482 roubles argent (près de 64 millions de francs), les bois pour celle de 2,809,187 roubles argent. Le lin, le chanvre ainsi que les graines de lin ont formé les autres principaux articles d'exportation. Parmi les marchandises importées, ont figuré les cotons pour 3,275,464 roubles argent et les spiritueux pour 6,577,796.

Développement du commerce et de la navigation d'Odessa de 1804 à 1854.

ANNÉES.	Exportation.	Importation.	TOTAL en monnaie française.	NAVIGATION. Bâtiments entrés.	Bâtim. sortis.
	rbl. arg.	rbl. arg	fr.		
1804..	668,286	349,419	4,070,860	450	382
1810..	898,857	789,429	6,753,144	187	190
1815..	4,189,745	1,233,249	21,691,976	419	422
1820..	4,737,447	2,179,906	27,669,412	659	635
1825..	5,722,677	2,406,933	32,518,400	489	484
1830..	7,723,417	4,079,609	47,212,104	844	945
1835..	6,387,119	4,079,656	41,867,100	437	424
1840..	10,659 315	5,133,545	63,171,440	659	698
1845..	18,125,912	8,064,690	104,762,408	1,235	1,208
1850..	16,894,534	8,731,627	102,504,644	794	757
1851..	13,235,949	7,710,023	83,783,888	750	757
1852..	24,777,717	9,827,359	138,420,304	1,312	1,284
1853..	35,357,937	13 270,059	194,511,974	2,246	1,902
1854..	13,538,181	5,237,310	75,101,964	405	618

Commerce de Riga en 1855.

L'exportation de cette place a naturellement souffert des circonstances politiques dans lesquelles la Russie s'est trouvée engagée en 1854 et en 1855, c'est-à-dire du blocus des ports russes ; nombre de marchands de l'intérieur ont, en effet, expédié leurs produits directement sur les ports prussiens de Kœnigsberg et Dantzick.

Saint-Pétersbourg.

Les relevés ci-après font connaître les quantités des

principaux articles importés à Saint-Pétersbourg et exportés de cette place en 1855 :

1° IMPORTATIONS.

Sucre brut	pouds.	957,324 [1]
Café	—	167,579
Huile d'olive	—	222,906
Indigo	—	7,936
Tabac	—	49,155

2° EXPORTATIONS.

Suif	barils.	43,591
Chanvre	pouds.	240,000 [2]
Fil de chanvre	—	30,000
Huile de chènevis	barils.	1,500
Soies de porc	pouds.	72,920
Toiles	pièces.	18,000

Ces envois ont eu lieu, bien entendu, par la voie de terre [3], principalement par Kowno.

Commerce d'Arkhangel en 1854.

Cette place n'a guère d'importance que comme port d'expédition. Les besoins, très-restreints d'ailleurs, de la consommation locale, trouvent facilement à se pourvoir en effet dans les districts industriels voisins comme dans les marchés de l'intérieur, où se débitent les articles étrangers importés d'ordinaire par la voie de Cronstadt. Cela n'empêche pas qu'Arkhangel n'entretienne des relations suivies avec quarante-huit places de l'Europe et ne les approvisionne de vingt-six produits différents, quand les glaces qui tiennent la mer Blanche fermée à la navigation pendant les deux tiers de l'année, ou des événements exceptionnels, comme la guerre, n'y mettent point obstacle. Arkhangel est en quelque sorte la clef de cette partie de la Russie. Toutes les routes septentrionales, y compris celles qui partent de la Sibérie, convergent vers cette place.

Les principales exportations de ce port en 1854, jusqu'au moment du blocus, ont été, savoir :

---

[1] Près de 16 millions de kilogrammes.
[2] Soit 2,931,000 kilogr.
[3] Blocus des ports russes en 1855.

Seigle	tchetverts.[1]	302,660
Avoine	—	186,973
Froment	—	11,103
Orge	—	1,885
Graine de lin	—	73,680
Chanvre	pouds.	228,479
Étoupes	—	190,256
Lin	—	4,637
Suif	—	68,547
Huile de poisson	—	3,402
Filin	—	2,019
Cordages	—	2,800
Fer	—	7,154
Cuir	—	1,338
Farine... de seigle	—	381,273
Farine... de froment	—	1,870
Orge mondé	—	20,682
Goudron	tonnes.	41,385
Poix	—	6,411
Planches	douzaines.	22,757
Madriers	—	912
Nattes	—	565,967
Peaux... de lièvre	—	196,010
Peaux... de veau	—	33,668

Mines d'or de l'Oural.

PRODUCTION PENDANT LE PREMIER SEMESTRE 1856.

Les relevés officiels récemment publiés portent aux valeurs ci-après le produit de ces mines, pour le semestre indiqué :

Provenant des mines de la couronne..	78 pouds.	5 livres.
— — des particuliers...	108 —	35 —
TOTAL	187 —	» —
Soit en kilogrammes......	3,063	

Quant au produit en osmium iridié et en platine, il a été insignifiant et s'est réduit à des parcelles qui, pour ce dernier métal, ne représentaient pas même 1 livre.

Mouvement du chemin de fer de Tsarskoe-Sélo.

Le chiffre des voyageurs transportés sur ce chemin de fer, en 1855, a été de 812,002, savoir :

---

1 Le tchetvert = 210 litres.

De Saint-Pétersbourg à Tsarskoé-Sélo...	309,635
De Tsarskoé à Saint-Pétersbourg.......	310,683
Entre Tsarskoé-Sélo et Pawlovsk.......	190,624
Chaussée de Moscou....................	1,060
TOTAL......	812,002

En 1854, le nombre avait été de 848,053 ; il y a donc eu, en 1855, une diminution de 36,051 voyageurs.

Au point de vue des différentes classes de wagons, le chiffre des voyageurs entre Saint-Pétersbourg et Tsarskoé-Sélo s'est réparti de la manière suivante : 1re classe, 67,531 ; 2e classe, 219,827 ; 3e classe, 332,960.

Le produit des recettes de 1855 a donné :

Voyageurs..........	257,711 rbl.	42 cop.
Autres revenus......	8,449	— 40
TOTAL...	266,160	— 82
Dépenses........	152,453	— 63
Reste....	113,707	— 19

En 1854, le produit brut s'était élevé à 283,965 roubles et dépassait ainsi de 17,804 roubles celui de l'année 1855.

Par suite des mouvements de troupes et de l'établissement du camp des corps des cadets à Tsarskoé-Sélo, il a été transporté, en 1855, 73,943 militaires à des prix réduits à la moitié environ du tarif ordinaire.

Bibliothèques. — Il existe en Russie 47 bibliothèques publiques. Le nombre total des établissements consacrés à l'instruction s'élève à 3,872, qui sont fréquentés par 194,490 élèves. Le nombre des établissements privés est de 614, dans lesquels on compte 21,893 élèves. 2,087 personnes des deux sexes sont employées à des éducations particulières. Dans les quatre gouvernements et les trois territoires de la Sibérie, il existe 3 gymnases ou lycées, 71 écoles, 2 institutions particulières, et ces divers établissements réunis sont fréquentés par 4,346 élèves.

Banques publiques.

Il y a en Russie trois banques publiques :

La *banque d'emprunt*,

La *banque de commerce*,

La *banque des assignations;*

La loi accorde à toutes ces banques l'inviolabilité des dépôts : elle les met à l'abri de la confiscation pour toute espèce de crimes, et défend la saisie des fonds appartenant aux étrangers, en cas de guerre avec les États dont ils dépendent. En outre, elle les oblige toutes à présenter, à des termes plus ou moins rapprochés, la balance de leurs affaires aux autorités compétentes.

La *Banque d'emprunt* a été établie en 1786, pour des prêts à faire aux propriétaires fonciers. Elle ne prête que sur biens immeubles pour la durée de 15, 26 et 37 ans, à 5 pour 100 d'intérêt, payables annuellement. Les prêts de 26 et de 37 ans ne se font que sur hypothèque de propriété foncière *habitée*, et ont lieu à raison de 150 à 200 roubles assignations par serf, suivant les gouvernements où le bien est situé, et qui, à cette fin sont classés par la loi en deux catégories distinctes. Les propriétés à fabrique sont admises à emprunter, en sus, 50 roubles par serf. Les biens dans lesquels se trouvent des mines peuvent être engagés à raison de 250 à 300 roubles par serf. Le minimum du prêt est de 5,000 roubles.

La banque d'emprunt paie 4 pour 100 pour les capitaux que lui confient les particuliers, et 4 1/2 à 5 pour 100 pour ceux que déposent certaines institutions de bienfaisance et de crédit. Le dépôt ne profite aux particuliers qu'au bout de six mois, aux établissements de la couronne après un an; mais les institutions de charité, de religion et autres spécialement désignées, touchent l'intérêt du capital après trois mois de dépôt. La banque doit être prévenue de la réclamation des dépôts : sept jours d'avance pour les sommes qui n'excèdent pas 10,000 roubles; deux mois pour 100,000 roubles; trois mois pour 500,000 roubles, et quatre mois pour un million.

La *Banque de commerce* est régie par un directoire et six sections. Le directoire se compose d'un chef et de dix directeurs, dont six sont nommés par le gouvernement, et quatre élus par les commerçants. Le capital primitif de cette banque a été de 30 millions de roubles-assignations. Ses opérations comprennent le dépôt, le prêt et l'escompte. Le minimum du dépôt est de 500 roubles. Il

ne peut consister qu'en monnaie russe ou étrangère, en assignations russes, en lingots ou en effets ouvrés d'or et d'argent. (L'article 648 de la législation du crédit prohibe le dépôt de monnaies d'or, et les art. 605 et 616 le permettent.)

Le dépositaire paie à la banque 1/4 pour 100 pour six mois. La Banque rend le dépôt le jour même où il est réclamé, mais retient les frais de dépôt pour six mois, même quand ils ne sont pas révolus. La banque n'escompte pas de lettres de change à moins de huit jours et à plus de six mois de date. Le taux de l'escompte est fixé tous les quinze jours par la banque, avec l'approbation du ministre des finances. La banque accepte les simples billets aussi bien que les traites, et accorde dix jours de délai pour le paiement.

La banque de commerce ne fait de prêts que sur des objets de fabrication russe ou sur des marchandises appartenant à des négociants russes. La durée de l'emprunt est de un à neuf mois; il se fait à raison de 50 à 90 copecks par rouble, de la valeur estimée de la marchandise, selon qu'elle est plus ou moins sujette à s'altérer ou à varier de prix.

La banque de commerce a cinq comptoirs dans l'intérieur de la Russie: à Moscou, à Arkhangel, à Odessa, à Riga et à Nijni-Novgorod, lors de la foire du 15 juillet au 25 août. Celui d'Astrakan a été aboli en 1831.

La *banque d'assignations* a été établie en 1786 par Catherine II, au début de la guerre avec la Turquie. On émit d'abord 40 millions d'assignats pour subvenir aux frais de cette guerre. On y ajouta 60 autres millions pour l'établissement de la banque d'emprunt. A la mort de l'impératrice, il y avait en assignats 157 millions de roubles argent en circulation. En 1810, ce chiffre s'élevait à 577 millions. Les assignats se dépréciaient en rapport de leur multiplication, de telle sorte que le rouble-assignat ayant été dans le principe rouble-d'argent se réduisit à n'en plus être que le quart, valeur définitive du rouble-assignation. Des mesures sagement prises, et encore plus sagement observées, ont, depuis, empêché une plus grande émission des assignats, et ont par là obvié à leur

dépréciation [1]. L'accroissement des richesses et de leu circulation a même provoqué, pendant un temps, une hausse sensible dans le cours des assignats. [2]

SAN-SALVADOR.

Superficie : 31,900 kilomètres carrés. — Population : 580,000 habitants. — Capitale : San-Salvador, 30,000 habitants avant le tremblement de terre.

Finances.

Revenus ordinaires de l'État, 300,000 piastres.
Dette extérieure, 500,000 piastres.
Importation, 1,500,000 piastres.
Exportation, 1,535,000 piastres.

SAXE-ROYALE.

Superficie : 14,941 kilomètres carrés. — Population en 1855 : 2,039,075. — Capitale : Dresde, 108,732 hab.

Finances.

Budget pour l'époque financière de 1855-57.

Recettes annuelles ordinaires......	thalers.	9,040,920
Dépenses................................		9,040,902
Dépenses extraordinaires pour les 3 années.		7,893,550

La dette s'élevait, à la fin de 1855, à 55,236,066 thalers, le papier-monnaie à 7,000,000 thalers.

L'armée dépasse 25,000 hommes.

Mouvement commercial par l'Elbe avec les divers pays riverains de ce fleuve. — Ce mouvement qui s'effectue tant en amont qu'en aval de l'Elbe, avec la Bohême, la province prussienne de Saxe, le Hanovre, les duchés d'Anhalt, de Mecklembourg et la ville libre de Hambourg, a présenté, en 1853, d'après le contrôle établi dans les bureaux d'entrée et de sortie de ces divers États et du royaume de Saxe, les quantités suivantes :

---

1 Leur nombre ne s'est pas encore élevé à celui de 600 millions de roubles.

2 L'article sur les banques est emprunté à un travail de M. J. Golovine.

1° Importation en Saxe.....	2,882,420	quintaux de 50 kil.
2° Exportation de la Saxe...	2,735,162	—
3° Transit par la Saxe......	1,635,737	—

Quant au mouvement total des transports opérés sur le fleuve, non-seulement dans le royaume de Saxe, mais dans tous les pays riverains, le même contrôle accuse pour l'année suivante (1854) les chiffres ci-après :

En amont..................	12,480,910	quintaux.
En aval...................	16,815,390	—
Total....	29,296,300	—
Soit, en tonnes de 1,000 kil..	1,464,815	—

Foires de Leipsick en 1855.

Le nombre des étrangers inscrits, dans le cours de cette année, par la police de la ville, a été de 95,265. On en a signalé 22,000 pour la seule foire de Pâques et à peu près autant pour celle de la Saint-Michel. C'est le mouvement d'étrangers le plus considérable qui ait été enregistré, si l'on excepte celui de l'année précédente, qui avait présenté près de 98,000 personnes. En 1841, il n'atteignait pas 69,000.

En 1840, où déjà les chemins de fer étaient en activité, le total général des voyageurs ayant passé par Leipsick, y compris ceux qui n'y séjournent pas, était de plus de 200,000. Actuellement, le nombre, sans compter les visiteurs des localités circonvoisines, doit s'élever à 1/2 million au moins pour l'année. Le mouvement a donc plus que doublé.

La foire de Pâques de 1856 a eu des résultats aussi satisfaisants qu'on pouvait le désirer. Elle s'était ouverte sous l'influence des conférences de Paris, et la nouvelle de la conclusion de la paix a donné un grand élan à la plupart des transactions.

Pendant la guerre, les affaires entre la France et la Russie n'ont jamais été complétement arrêtées, la place de Leipsick leur servant alors, en partie, d'intermédiaire ; naturellement elles ont pris un plus grand essor dès qu'a été connu le traité de Paris.

Le nombre des vendeurs et des acheteurs, tant indigènes qu'étrangers venus à la foire a été considérable.

SAXE-ALTENBOURG.

Superficie : 1,296 kilomètres carrés. — Population : 132,990 habitants. — Capitale : Altenbourg, 16,232 hab.

Finances. — Période 1856-1858.

Recettes, 742,740 thalers, dépenses, 739,804 th. ; dette active, 888,500 th. ; dette passive, 1,204,225 th. ; y compris 355,750 th. de papier-monnaie en circulation.

SAXE-COBOURG-GOTHA.

Superficie : 1,940 kilomètres carrés. — Population : 150,878 habitants.

Finances.

		Recettes.	Dépenses.
Cobourg. Caisse de l'État.......	florins.	369,143	369,143
— des Domaines..........		181,420	125,834
Gotha. Caisse de l'État.........	thalers.	575,600	575,600
— des Domaines............		511,400	373,800

Papier-monnaie... 400,000 thalers.

SAXE-MEININGEN.

Superficie : 2,463 kilomètres carrés. — Population : 165,530 habitants.

Finances.

Les revenus s'élèvent à 1,632,052 fl. La dette publique dépasse 3,200,000 fl., non compris 1,049,996 fl. de papier-monnaie.

SAXE-WEIMAR-EISENACH.

Superficie : 3,564 kilomètres carrés. — Population : 263,755 habitants.

Finances. — Période 1857-1859.

Recettes, 1,550,827 ; dépenses, 1,544,239 thalers. Dette au 1er janvier 1855 : 5,632,180 thalers.

SUÈDE ET NORWÉGE.

Suède.

Superficie : 482,000 kilomètres carrés. — Population :

3,482,541 habitants. — Capitale : Stockholm. Population en 1855 : 95,950 habitants. (Voir les détails sur la population dans l'*Annuaire* de 1856.)

Finances. — Période 1855-1857.

RECETTES ANNUELLES.

a. Ordinaires.......... écus de banque de Suède [1].		4,832,800
b. Extraordinaires (accordées par les États lors de chaque diète).		
Douanes..........................	5,200,000	
Accises..........................	500	
Postes..........................	485,000	
Timbre..........................	710,000	
Droits sur les eaux-de-vie...........	3,000,000	
Arrérages..........................	130,000	9,525,500
Total............		14,358,300

DÉPENSES.

a. Ordinaires (annuelles).		
Liste civile..........................	780,000	
Département de la justice,...........	1.190,360	
— des affaires étrangères..	225,650	
— de la guerre...........	4,376,340	
— de la marine...........	1,590,520	
— de l'intérieur...........	994,140	
— des finances............	1,783,780	
— du culte et de l'instruction publique.............	1,305,380	
Pensions..........................	629,400	12,876,920
Excédant..........		1,481,380

b. Extraordinaires (pour la période triennale), 15,027,911 éc. 33 sh.

Ces dépenses sont couvertes en partie par l'excédant des recettes de l'État et de la banque pendant les années précédentes, et en partie par le timbre sur les cartes et journaux pour l'année 1854 et par la capitation qui ne monte qu'à 1,150,000 par an.

Les États ont en outre alloué :

1° Un crédit extraord. pour des dépenses imprév..	2,500,000	»
2° — pour le cas d'une guerre....	2,000,000	»

[1] 1 écu ou rixdale de banque = 2 fr. 12 c. — 1 écu species de 48 shillings = 5 fr. 75 c.

3° Pour la construction de chemins de fer.... ...	6,833,333 16
TOTAL........	11,333,333 16

Ces dépenses doivent être couvertes en majeure partie par des emprunts.

Non-seulement la plus grande partie des troupes de terre, mais encore un grand nombre de fonctionnaires civils reçoivent leurs appointements de certaines terres domaniales dont le produit ne fait point partie du budget.

Commerce de la Suède en 1853.

La valeur du commerce général de la Suède avait été en 1852 de 56,707,000 rixdales de banque (120,218,840 francs), savoir : 29,049,000 à l'entrée, et 27,658,000 à la sortie.

Elle a, en 1853, atteint 68,857,000 rixdales (145,976,840 francs), chiffre qui se décompose ainsi : 34,387,000 rixdales à l'importation, et 34,470,000 à l'exportation.

PRINCIPALES MARCHANDISES IMPORTÉES.

		1853	1852
Coton..................	skippunds [1].	9,883,573	8,636,531
Spiritueux. Arack......	kannes [2].	386,016	255,317
Spiritueux. Cognac....	—	60,000	57,838
Spiritueux. Rhum......	—	123,261	101,892
Café..................	skippunds.	11,105,192	10,373,004
Chanvre................	—	12,701	11,008
Tabac en feuilles........	—	3,112,496	2,559,228
Outils et machines.......	rixdales.	522,548	288,275
Fil de coton............	skippunds.	1,123,289	1,275,877
Cuirs et peaux non prépar.	—	2,038,627	3,420,292
Sel....................	tonnes.	251,877	262,779
Sucre raffiné en pains...	skippunds.	537,724	821,898
Sucres d'autres espèces..	—	24,326,000	25,045,752
Céréales..............	tonnes.	424,008	1,017,954
Houille................	—	676,769	700,347
Suifs....	lispunds [3].	146,067	159,994

1 Le skippund, à l'importation = 170 kilogr.

2 La kanne = 2 litres 6/16.

3 Le lispund est la vingtième partie du skippund. Celui-ci varie suivant qu'il est poids de métaux ou de victuailles. Dans le premier cas, il s'applique aux produits exportés et correspond à 136 kilogr ; dans le second, on l'emploie pour ceux de l'importation.

Vins	kannes.	532,044	537,521

PRINCIPAUX ARTICLES EXPORTÉS.

Graines de lin	tonnes.	5,049	3,878
Fer en barres	skippunds [1].	623,028	555,719
Chaux	tonnes.	32,345	31,202
Nickel	skippunds.	45,879	39,640
Pommes de terre	tonnes.	15,550	61
Outils et machines	rixdales.	24,001	10,020
Acier	skippunds.	7,627,840	7,325,373
Céréales... Avoine	tonnes.	229,848	131,544
Céréales... Froment	—	6,938	5,768
Céréales... Orge	—	41,044	6,095
Céréales... Seigle	—	17,964	1,882
Céréales... Pois	—	3,194	212
Bois... Poutres et poutrelles	pièces.	576,421	520,327
Bois... Bouts de planches	douzaines.	173,562	144,040
Alun	lispunds.	109,795	143,379
Cuivre	skippunds.	9,233	9,880
Goudron	tonnes.	45,371	72,597
Planches	douzaines.	915,171	950,644

Navigation.

Elle a compté, en 1853 :

1o A l'arrivée, 7,269 navires, tant chargés que sur lest, jaugeant 320,743 lasts [2], savoir :

Sous pavillon suédois	4,239 navires jaugeant	129,202	lasts.
— norwégien	1,295 —	109,762	—
— finlandais	470 —	28,868	—
— autres	1,265 —	52,911	—

2o A la sortie, 7,053 bâtiments jaugeant 339,888 lasts, savoir :

Sous pavillon suédois	4,440 navires jaugeant	141,225	lasts.
— norwégien	1,306 —	114,063	—
— finlandais	445 —	28,500	—
— autres	862 —	56,100	—

Réunies, l'entrée et la sortie donnent ainsi 14,322 bâ-

[1] Savoir de Stockholm..... 275,518 skippunds.
— de Gothembourg.. 205,035 —

[2] Le last de Suède = 2,448 kilogr.

timents et 660,631 lasts ou environ 1,600,000 tonneaux de 1,000 kilogr.

Effectif maritime.

A la fin de 1853, le nombre de bâtiments composant la flotte marchande suédoise était de 2,826 jaugeant 105,126 lasts. Ce chiffre accuse, sur 1852, une diminution de 20 navires et de 1,165 lasts.

Mouvement commercial en 1854.

Voici les principaux résultats que fait connaître le compte rendu officiel du commerce suédois, publié en 1855 :

L'exportation de la Suède s'est élevée, en 1854, à	52,810,000 rixd.
L'importation a été de	52,437,000
Total	105,247,000
Soit, en francs	224,176,000

Depuis 5 ans, le chiffre des importations et des exportations réunies a plus que doublé, et il s'est élevé, en 1854, de 50 pour 100 au-dessus de celui de l'année 1853.

En 1854, la valeur des *marchandises* exportées a dépassé de 10,646,000 rixdalers celle de l'importation de la même année, et d'un autre côté, la somme des métaux précieux non ouvrés introduite pendant le même laps de temps, a surpassé d'une valeur de 10,273,800 rixdalers celle du numéraire qui en a été exporté.

Cet important accroissement du numéraire doit être surtout attribué à l'exportation des céréales qui a dépassé, en 1854, de 724,331 tonneaux celle de l'année précédente. Déduction faite de la quantité des grains importés en 1854, le produit total de l'exportation des céréales suédoises, calculée sur le prix moyen de 15 rixdalers par tonneau de froment (10 rixdalers pour le seigle, 8 pour l'orge, 6 pour l'avoine et 18 pour les pois), a donné une somme de 8,000,000 rixdalers environ, soit 17,040,000 fr.,

Parmi les principaux articles de l'importation suédoise, ceux dont l'introduction a augmenté en 1854 sont les suivants :

	Unités.	1853	1854
Coton	livres.[1]	9,883,572	15,013,237

[1] La livre suédoise = 0 kil. 4235.

Harengs salés...........	tonnes.	180,915	233,228
Peaux..................	livres.	2,038,627	4,376,657
Huiles d'olive...........	—	338,621	627,025
— de chanvre.......	—	1,355,328	1,418,773
Houille. { Charb. de terre.	tonnes.	676,769	833,206
Houille. { Coke..........	—	»	22,673
Acide sulfureux.........	livres.	189,622	268,316
Thé....................	—	67,908	123,705
Laine..................	—	1,573,270	2,564,127
Sucre brut.............	—	24,706,904	29,474,219

Sur ce dernier chiffre (Sucres, 1854), 649,512 livres ont été réexportées, principalement en Finlande.

L'importation du fil de coton au-dessous du n° 26, qui dans les 5 dernières années, était d'environ 100,000 livres en moyenne, s'éleva, en 1853, à 1,046,225 livres, et celle du fil de coton fin non teint à 1,407,917 livres contre 981,824 en 1853. En 1830, année qui précéda celle où l'introduction du fil blanc de coton au-dessous du n° 26 cessa d'être prohibée, il s'en fabriquait 127,185 livres dans le pays, toutes les qualités comprises. Aujourd'hui, malgré une importation considérable, la fabrication produit 8,204,270 livres (3,452,308 kilogr.).

Le mouvement des vins a été, en 1854, de 596,489 kannes [1], au lieu de 531,551 en 1853. Celui du rhum, de 185,320 kannes contre 123,261.

Les articles suivants ont, au contraire, diminué à l'importation de 1854 : Arach, chanvre, tabac en feuilles et en côtes, suif. Les céréales, les machines et les huiles de lin et de colza ont aussi été introduites, en 1854, en moins grande quantité que l'année précédente.

Quant à l'exportation, voici les articles dont la sortie a été plus considérable en 1854 qu'en 1853 :

	Unités.	1853	1854
Avoine........................	tonneaux.	229,848	414,301
Froment......................	livres.	6,938	87,789
Orge..........................	—	41,044	159,675
Seigle........................	—	17,964	339,767
Pois..........................	tonneaux.	3,194	22,775
Goudron......................	—	45,371	110,468

[1] La kanne = 2 litres 616.

Bestiaux		têtes.	1.639	2,201
Bois	Poutres et poutrelles	pièces.	576,431	675,203
	Planches	douzaines	915,171	1,075,389

Enfin, le brai, l'acier, le sucre ont également offert des augmentations.

Les produits suédois, dont l'exportation a diminué en 1854, sont, entre autres : l'alun, la toile à voiles, le fer en barres, dont on a compté 609,649 skippunds[1] en 1854 (82,912,264 kilogr.) contre 623,028 en 1853 ; puis, le nickel arsenical, 33,854 livres contre 45,879 ; les pommes de terre, 6,004 tonneaux contre 15,550 et la laine 2,995 livres contre 34,737.

L'année 1854 a été remarquable par le grand développement des relations commerciales entre la Suède et presque tous les États. La Russie est le seul pays dont le commerce direct avec la Suède ait diminué en 1854. Les importations n'ont été que d'une valeur de 315,000 rixdalers, soit, relativement à 1853, une différence en moins de 2,869,000 rixdalers ; les exportations de Suède en Russie n'ont pas dépassé, en 1854, 133,000 rixdalers, tandis qu'elles avaient été, en 1853, de 163,000.

Navigation en 1854.

Le mouvement général des ports de Suède a occupé, en 1854, 10,648 bâtiments, jaugeant ensemble 418,615 lasts à l'entrée, et 10,574 navires et 422,168 lasts à la sortie ; total, 21,222 bâtiments et 840,783 lasts (un peu plus de 2 millions de tonneaux). C'est, à l'entrée 1,701 bâtiments et 52,671 lasts, et, à la sortie, 2,989 navires et 75,546 lasts de plus qu'en 1853. La valeur des chargements des bateaux finlandais qui se sont dirigés vers la Suède s'est accrue de 78 pour 100, tandis qu'à la sortie elle a diminué de 64 pour 100. Voici maintenant un tableau détaillé de la navigation de 1854.

[1] Le skippund à l'exportation = 136 kil.

TABLEAU.

PAYS d'origine et de destination.	ENTRÉES.		SORTIES.		VALEUR en écus a banco.	
	bâtim.	lasts.	bâtim.	lasts.	Importation.	Exportation.
Norwége..	1,306	56,399	982	20,774	4,032,000	2,241,000
Finlande...	1,536	18,697	1,442	15,996	1,453,000	276,000
Russie.....	89	1,201	78	951	315,000	133,000
Prusse....	397	17,157	336	10,470	1,165,000	2,630,000
Danemark.	4,415	86,814	4,400	70,035	2,627,000	7,101,000
Mecklembourg....	171	7,802	142	5,953	32,000	448,000
Lubeck....	579	21,251	462	19,801	19,129,000	4,021,000
Hambourg.	66	4,369	33	1,769	1,777,000	406,000
Brême. ...	34	2,173	22	989	421,000	321,000
Pays-Bas..	81	6,935	144	7,290	626 000	1,381,000
Belgique..	27	3,346	40	3,829	181,000	389,000
Gr.-Bretag. Irlande...	1,347	125,411	1,778	172,523	9,264,000	23,093,000
France....	190	20,778	364	40,326	733,000	3,035,000
Espagne...	90	10,312	73	8,891	504,000	1,081,000
Portugal...	179	17,569	82	7,256	461,000	1,392,000
Italie......	33	3,365	16	2,438	206,000	357.000
Autres pays d'Europe.	6	279	49	6,827	1,000	727,000
États-Unis..	26	5,214	35	8,385	3,250,000	2,173,000
Autres pays hors de l'Europe..	76	9,283	96	13,665	6,260,000	1,605,000
TOTAL..	10,648	418,555	10,574	422,168	52,437,000	52,810,000

Effectif maritime.

A la fin de l'année 1854, la flotte commerciale de Suède comptait 2,783 bâtiments jaugeant 118,148 lasts (283,000 tonn.), soit, relativement à l'année précédente, 43 bâtiments en moins et 3,022 lasts en plus.

36 bâtiments ont été vendus à l'étranger, 74 ont péri ou ont été détruits et 55 ont été construits. Dans le total général, le commerce extérieur, a compté 898 bâtiments d'un tonnage de 79,120 lasts.

Enfin, 44 navires d'origine étrangère, d'une jauge de 5,274 lasts, ont été naturalisés en Suède, et le Collége de commerce a délivré 345 passe-ports suédois, soit 127 de plus qu'en 1853.

Mouvement maritime et commercial de Stockholm en 1854.

L'exportation générale qui n'avait pas dépassé, en 1853,

14,384,314 francs, a atteint 17,641,446 francs. Il faut attribuer cette augmentation de plus de 3 millions à l'activité qui s'est manifestée dans la sortie :

1° Des fers et aciers, dont la valeur s'est élevée à 10,854,212 francs, soit 451,594 francs de plus que pendant l'exercice précédent :

2° Des brais et goudrons, qui figurent dans les transactions avec l'étranger pour 618,146 tonneaux, somme double environ environ de celle de 1853 ;

3° Des bois, qui représentent un total de 316,244 tonneaux, soit 72,558 francs de plus qu'en 1853.

Enfin, par suite des mesures adoptées pour restreindre la fabrication de l'eau-de-vie, les céréales, au lieu d'être absorbées complétement par cette fabrication, ainsi que cela avait lieu autrefois, ont pu donner lieu en 1854 à une exportation de 2,632,390 francs. Les cuivres, au contraire, n'ont pas atteint le chiffre de 1853. Il n'en a été expédié que pour 1,551,000 francs, soit 288,832 francs de moins que durant le précédent exercice.

Fers de Suède.

Prix à Stockholm en 1856.

Le prix du fer en barres, marques et dimensions ordinaires, a été fixé, à Stockholm, pour la campagne de 1856, à 20 rixdales de banque le *skippund* (de 136 kilogr.) ; ce qui, au change actuel de 22 1/4 skilling, porte les 100 kilogrammes à 33 fr. 84 c. *franco* à bord du navire, y compris les droits du Sund.

Quant au prix de Gothembourg, il a été coté à 20 1/2 rixdales par skippund, soit 34 fr. 25 c. les 100 kilogrammes.

Situation de l'industrie en 1854.

D'après le rapport publié par le Collége de commerce de Stockholm sur l'état des fabriques et des manufactures de la Suède en 1854, la valeur totale des produits de l'industrie suédoise s'est élevée à 29,605,043 rixdales de banque ou 63,059,000 francs, et a dépassé de 4,225,311 rixdales celle de 1853. Le nombre des maîtres et ouvriers employés dans les diverses fabriques s'est accru en même temps de 22,895 à 25,032, tandis que celui des fabriques s'est réduit de 2,456 à 2,413.

Les deux branches qui ont le plus contribué à l'accroissement de la production sont la fabrication du sucre, qui est passée de 4,802,871 rixdales en 1853 à 5,788,852 en 1854; puis celle du tabac, dont les produits évalués à 2,194,999 rixdales en 1854, n'avaient été, en 1853, que de 1,869,278.

Les autres branches d'industrie ont également prospéré sans présenter toutefois dans leurs résultats des progrès aussi remarquables que celles dont on vient de parler. Les 109 fabriques de draps, qui comptaient, en 1853, 632 métiers et 3,037 ouvriers, ont, en 1854, ajouté 150 métiers et 432 ouvriers à ces chiffres, et la valeur totale de leurs produits s'est élevée de 4,410,025 rixdales à 4,986,454. La production de 1854 s'est composée de 869,390 aunes [1] de drap proprement dit et de 334,029 aunes d'autres tissus de laine, tels que casimirs, satins, draps croisés, etc.

Le nombre des fabriques de tissus de coton et de lin s'est réduit de 29 à 27, mais celui des métiers et des ouvriers y a augmenté, et la valeur des tissus fabriqués s'est élevée de 872,215 rixdales à 1,236,430.

Le nombre des filatures à la mécanique s'est aussi réduit de 17 à 15, mais leur activité s'est accrue. Elles ont, en 1854, occupé 2,722 ouvriers et produit 8,204,270 livres (3,474,508 kilogr.) de fil de coton, représentant 4,188,664 rixdales, plus une valeur de 113,532 rixdales en fils de lin.

La production des 13 fabriques de soieries, toutes situées à Stockholm, avec 518 métiers et 730 ouvriers, a été, en 1854, de 911,770 rixdales. L'importatien des tissus de soie a atteint, la même année, 320,201 rixdales.

Les usines et ateliers pour la construction des machines, réduits de 31 à 28, ont porté le nombre de leurs ouvriers à 1,238 et la valeur de leur production à 819,310 rixdales, somme à laquelle il faut encore ajouter 572,449 rixdales pour l'usine de Motala, qui n'est pas, comme les autres, soumise au contrôle du Collége de commerce. L'importation des machines et outils a ce-

---

[1] Une aune = 0 mètre 594.

pendant présenté encore, en 1854, une valeur de 432,163 rixdales.

Les verreries ont fabriqué pour 416,796 rixdales de verre à vitres et pour 338,621 rixdales de bouteilles, soit, en total, 755,417 rixdales (1,609,038 fr. 21 c.). Il s'est ajouté à cette production nationale une importation de 216,546 rixdales (462,095 francs) de verreries étrangères. La production de deux manufactures de porcelaine est représentée par une somme de 375,910 rixdales, celle des tanneries et fabriques de cuirs par 1,872,558 rixdales et celle des huileries par 929,219.

La fabrication du papier est la seule branche de l'industrie suédoise qui ait présenté, en 1854, une légère de croissance dans la valeur de ses produits.

Norwége.

Superficie : 306,405 kilomètres carrés. — Population en 1855 : 1,328,471. — Capitale : Christiana, 20,850 hab.

Finances. — Période de 1854 à 1857.

Recettes.	écus species	Dépenses.	écus species
Douanes...........	2,100,000	Liste civile........	100,000
Eau-de-vie.........	500,000	Storthing (chambres)	35,992
Timbre............	59,000	Affaires étrangères.	58,050
Dîmes et domaines..	52,400	Armée............	760,000
Mines.............	100,000	Marine............	395,000
Postes............	215,750	Ports, canaux......	97,579
Intérêts des actions		Justice............	292,354
de l'État.........	334,450	Finances 1.........	650,355
Diverses...........	56,400	Dette............	257,425
Fonds pris sur la réserve..........	138,000	Intérieur... 290,320 / Postes 285,933	576,253
»	»	Culte et instr. publ..	65,854
»	»	Crédit extraordin...	100,000
»	»	Diverses..........	167,138
Écus....	3,556,000	Écus....	3,556,000

Dette à la fin de 1853, en écus spécies.

Reste de l'ancienne dette.................... 2,350,000

1 Administration civile.	182,354	Domaines..........	11,506
Régie des contribut.	35 650	Pensions............	62,494
Douanes...........	353,865	Diverses............	4,486

Emprunt de 1,500,000 écus species à 4 p. 100.	1,250,000
Emprunt de 1,200,000 species.	1,120,000
Ensemble.......	4,720,000

Mouvement commercial en 1853.

Le montant des importations et des exportations a été, en 1853, de 157,500,000 francs (non compris les vins, eaux-de-vie et vinaigres). Ce chiffre est plus faible de 7 millions que celui de 1852, mais plus fort de 2,500,000 francs que le total de 1851.

En 1852, la récolte des grains avait manqué en Norwége; elle a été très-bonne en 1853. De là, la différence des chiffres des deux années. En 1852, les céréales figuraient à l'importation pour environ 27 millions de francs; en 1853, elles y comptent à peine pour 15 millions.

Voici l'ordre d'importance (en 1853) des différents pays, relativement à leur trafic avec la Norwége (importations et exportations réunies) :

	1852	1853
Angleterre......... fr.	37,039,000	39,299,000
Danemark............	37,024,000	32,880,000
Hollande...............	17,210,000	15,415,000
France...............	14,819,000	12,690,000
Villes anséatiques......	7,907,000	12,207,000
Suède...............	11,729,000	11,088,000
Russie...............	13,612,000	11,112,000
Prusse...............	9,121,000	7,354,000

Voici comment se sont classés les pays quant à l'importation seule :

	1852	1853
Danemark.......... fr.	26,497,000	23,198,000
Angleterre............	17,212,000	14,142,000
Villes anséatiques......	6,231,000	8,660,000
Russie...............	5,485,000	4,295,000
Suède................	2,751,000	3,030,000
Prusse...............	3,747,000	2,612,000
Hollande..............	2,622,000	2,254,000

A l'exportation, on trouve le classement suivant :

	1852	1853
Angleterre......... fr.	19,827,000	25,157,000
Hollande.............	14,588,000	13,161,000

France..............fr.	12,842,000	11,956,000
Danemark.............	10,527,000	9,682,000
Suède................	8,958,000	8,058,000
Russie................	8,126,000	5,917,000
Prusse................	5,384,000	4,742,000

En ce qui touche les articles d'importation, voici les chiffres comparatifs pour les deux années :

	1852	1853
Céréales............fr.	27,000,000	15,208,000
Produits manufacturés et matières premières...	13,801,000	18,799,000
Denrées coloniales.	11,087,000	10,966,000
Métaux ouvrés.........	4,401,000	3,422,000
Sel...................	3,028,000	1,996,000
Animaux et prod. anim.	3,132,000	3,509,000
Munitions de guerre.....	»	740,000
Articles divers.........	691,000	5,583,000

Voici maintenant les quantités de matières premières employées par les fabriques d'eau-de-vie, depuis la période annuelle 1851-52 :

	Pommes de terre.	Orge.	Seigle.	Grains mélang.
1851-52. (*Tonver*: 1 hect. 39).	270,760	38,500	3,400	1,783
1852-53. —	316,600	36,380	4,600	2,585
1853-54. —	583,940	51,440	360	5,040
1854-55. —	394,450	40,800	1,030	4,712

Les chiffres comparatifs de l'exportation sont les suivants :

	1851	1853
Bois...............fr.	47,587,000	43,730,000
Produits de pêche......	34,557,000	36,537,000
Métaux.................	5,620,000	8,178,000
Peaux et cuirs.........	1,653,000	2,094,000
Glace..................	545,000	909,000

Navigation.

Le relevé ci-après résume le mouvement de la navigation des ports de la Norwége avec ceux des autres pays.

ANNÉES.	ENTRÉE.		SORTIE.		TOTAL.	
	Navires	Lasts.	Navires	Lasts.	Navires	Lasts.
1851.....	9,584	373,194	9,552	369,517	19,136	742,711
1852.....	9,662	368,482	9,785	373,148	14,447	741,630
1853.....	10,106	369,094	10,450	399,663	20,556	763,757
1854.....	10,599	431,479	10,312	399,309	20,911	830,788
En tonneaux.	......	1,125,959	......	1,057,514	......	2,183,473

Voici la part qu'ont obtenue le pavillon norwégien et celui des autres pays dans l'intercourse :

	1852	1853
Pavillon de Norwége. tonneaux.	1,459,985	1,473,782
— anglais	19,479	52,613
— français	3,394	32.079
— danois	83,443	79,219
— hollandais	98,186	116,165
— hambourgeois et oldenbourgeois	42,593	29,868
— espagnol	15,887	16,183
— suédois	21,270	20,500
— russe	29,624	30,459

Les chiffres ci-après indiquent le tonnage de l'intercourse entre la Norwége et divers pays étrangers, sans distinction de pavillon :

	1852	1853
Avec l'Angleterre.... tonneaux.	530.097	679,733
— la France	353,235	343,633
— la Hollande	364,141	334,428
— le Danemark	244,674	262,225

La marine norwégienne se composait ainsi :

1853...	4,200 navires.	451,925 tonneaux.
1852...	4,089 —	242,221 —
1851...	3,792 —	393,000 —

Mouvement commercial en 1854.

Les importations du royaume (non compris les vins et autres boissons spiritueuses ou fermentées, dont les relevés officiels n'indiquent que les quantités) ont formé, en 1854, une valeur totale de 71,442,000 francs, et la somme totale des exportations s'est élevée à 116,535,000 francs.

Dans le premier de ces deux chiffres (celui de l'importation), les Villes anséatiques figurent pour 11,303,000 fr. ; le Danemark, pour 19,816,000; la Grande-Bretagne, pour 17,568,000 ; la Suède, pour 4,703,000 par mer et pour 2,293,000 par terre; la Russie, pour 3,903,000 ; la Prusse, pour 2,843,000 ; la Hollande, pour 2,108,000 ; les Antilles, pour 1,121,000 ; le Portugal, pour 1,060,000 ; le Brésil, pour 1,641,000 ; la France, pour 850,000 (toujours

sans les liquides); puis, les États-Unis, la Belgique, l'Espagne, l'Italie, etc., pour le reste.

A l'exportation, la part de la Grande-Bretagne, placée en tête du mouvement, s'est élevée à 33,934,000 francs; la France, qui vient en deuxième ligne, a eu 15,929,000 [1]; la Suède, 15,264,000 par mer et 562,000 par terre; la Hollande, 14,416,000; le Danemark, 12,744,000; la Prusse, 7,832,000; les Villes anséatiques, 3,738,000; l'Espagne, 3,365,000; la Russie, 2,277,000; la Turquie, 1,909,000; le Hanovre et l'Oldenbourg, 1,749,000; la Belgique, 944,000; et l'Italie, 540,000.

Les bois constituent l'article principal de l'exportation norwégienne. Voici les quantités expédiées à l'étranger pendant les 5 dernières années :

1850.....	257,136 lasts de comm.[1]	668,554 tonnes de 1,000 kilog.
1851.....	227,357 —	591,128 —
1852.....	195,252 —	507,655 —
1853.....	177,836 —	462,374 —
1854.....	219,946 —	571,860 —

La quantité exportée en 1854 représentait une valeur de 65,141,000 fr. et s'est ainsi répartie :

Envois..	en Angleterre..	94,459 lasts.	28,322,000 fr.
	— France.....	55,498 —	14,714,000
	— Hollande...	69,376 —	12,101,000
	— Danemark...	42,012 —	7,282,000
	— Hanovre....	9,110 —	1,637,000

Les autres principaux objets de l'exportation norwégienne ont offert les valeurs suivantes en 1854 :

	fr.	DESTINATION. fr.	
Produits de pêche.	34,894,000 dont	16,245,000	Suède.
		7,467,000	Prusse.
		2,589,000	Danemark.
		2,214,000	Russie.
Huile de poisson..	5,271,000 dont	1,514,000	Villes anséatiq.
		1,469,000	Danemark.
		1,315,000	Hollande.

Viennent ensuite les produits d'une importance secon-

---

1 Le last de commerce = 2,600 kilogrammes.

daire, tels que les pommes de terre pour 1,768,000 fr., le fer travaillé pour 1,260,000, les rogues de morue pour 1,046,000, etc., etc.

A l'importation, on remarque les articles ci-après :

Seigle........... fr.	9,392,000	Tissus de coton.....	3,814,000
Orge..............	4,891,000	Soieries et étoffes mél.	5,780,000
Froment...........	1,590,000	Tissus de laine......	3,958,000
Café..............	6,982,000	Ouvrages en fer.....	3,253,000
Sucre.............	3,820,000	Sel...............	1,767,000
Tabac.............	1,343,000	Vins. { en futaill. kil.	1,041,000
Lin et chanvre.......	1,958,000	Vins. { en bout.. lit.	34,362
Coton.............	2,460,000	Eaux-de-vie { en futaill. kil.	266,306
Coton filé..........	2,231,000	Eaux-de-vie { en bout.. lit.	8,982

SUISSE.

Superficie : 40,370 kilomètres carrés. — Population en 1850 : 2,392,740 habitants qui se divisent ainsi qu'il suit entre les 23 cantons :

CANTONS.	CAPITALES.	Population absolue.	Catholiq.	Réformés.
Zurich..........	Zurich..........	250,698	6,690	243,928
Berne...........	Berne...........	458,301	54,044	403,769
Lucerne.........	Lucerne.........	132,843	131,280	1,563
Uri.............	Altorf..........	14,505	14,403	12
Schwytz.........	Schwytz.........	44,168	44,013	155
Unterwalden.....	Sarnen..........	25,138	25,100	28
Glaris..........	Glaris..........	30,213	3,932	26,281
Zug.............	Zug.............	17,461	17,336	125
Fribourg........	Fribourg........	99,891	87,753	12,133
Soleure.........	Soleure.........	69,674	61,556	8,097
Bâle-ville......	Bâle............	29,698	5,508	24,083
Bâle-campagne...	Listal..........	47,885	9,052	38,818
Schaffhouse.....	Schaffhouse.....	35,300	1,411	33,880
Appenzell.......	Appenzell.......	54,893	12,105	42,783
Saint-Gall......	Saint-Gall......	169,625	105,370	64,392
Grisons.........	Coire...........	89,895	38,039	51,855
Argovie.........	Aarau...........	199,852	91,096	107,194
Thurgovie.......	Frauenfeld......	88,908	21,921	66,984
Tessin..........	Lugano..........	117,759	117,707	50
Vaud............	Lauzanne........	199,575	6,962	192,225
Valais..........	Sion............	81,559	81,128	430
Neufchâtel......	Neufchâtel......	70,753	5,570	64,952
Genève..........	Genève..........	64,146	29,764	34,212
	TOTAL........	2,392,740	971,840	1,417,754

Finances. — Budget de 1857.

Recettes, 16,260,000; dépenses 15,760,000 francs.

Parmi les recettes figurent les douanes pour 5,560,000 et les postes pour 7,808,000 fr. (produit brut).

Les dépenses se subdivisent ainsi :

Remboursement de rentes.......... fr.	62,170	10
Conseil national......................	72,780	»
Conseil des États.....................	3,105	»
Conseil fédéral.......................	52,200	»
Chancellerie fédérale.................	121,940	»
Pensions..............................	35,000	»
Tribunal fédéral......................	11.000	»
Département politique.................	46,500	»
— de l'intérieur (avec l'école polytechnique)	201,700	»
— militaire.................	12,000	»
— des finances............ .	32,500	»
— du commerce et des douanes	5,000	»
— des postes et des trav. publ.	111,200	»
— de la justice et police......	24,300	»
Administration militaire...............	1,467,417	»
— des douanes............	3,252,000	»
— des postes.............	7,808,000	»
— des télégraphes.........	370,000	»
— des poudres, etc........	641,954	»
— des monnaies...........	1,428,700	»
Imprévu...............................	513	90
Total.....	15,760,000	»

Mouvement commercial en 1854.

I. Importation. — Principaux articles.

Veaux..............................	têtes.	18,433
Moutons et agneaux..................	—	51,916
Porcs... pesant moins de 80 livres...	—	75,583
Porcs... pesant plus de 80 livres....	—	7,437
Bêtes à cornes......................	—	57,603
Chèvres et chevreaux................	—	10,370
Chevaux et poulains.	—	3,908
Charbon de terre et tourbe............	quintaux [1].	431,325
Céréales et légumes secs..	—	2,659,552
Sel......................	—	325,858

1 Le quintal de Suisse = 50 kilogrammes.

Riz	—	125,473
Coton brut	—	191,643
Fer et acier bruts en gueuses	—	65,906
Tôle de fer	—	25,228
Bois et plantes de teinture non moulus.	—	13,426
Garance brute ou moulue	—	34.378
Huile non alimentaire	—	112,781
Cocons et déchets de soie	—	11,699
Soude brute et raffinée	—	14,655
Laines	—	12.100
Farine de blé et de riz	—	330,848
Fer forgé, étiré et laminé	—	71,251
Fonte moulée	—	28,429
Teintures moulues et râpées	—	9.330
Gomme	—	5,097
Savon	—	29,047
Café de chicorée	—	47,176
Fil de fer et fer-blanc	—	11,446
Café et succédanés	—	122,850
Acier brut	—	7,505
Vins en futailles	—	369,294
Toile de coton et toile écrue	—	9.947
Machines et mécaniques	—	24,039
Eau-de-vie et spiritueux en futailles	—	72.821
Livres et Musique	—	6,357
Ouvrages en fer et en acier, non polis ou vernis	—	20,301
Verre à vitres et verrerie commune	—	9,835
Huiles comestibles	—	7.986
Soie grége, moulinée et bourre de soie.	—	17,746
Fruits du Midi	—	9,879
Tabac en feuilles et carottes	—	67,438
Sucre et mélasse	—	186,247
Tissus de coton blanch., teints et impr.	—	14,525
Papiers de toute sorte	—	4,890
Quincaillerie fine	—	5,874
Ouvrages en fer et en acier polis	—	4,870
Tabac manufacturé et cigares	—	17.158
Poterie fine en faïence, grès ou porcelaine	—	9,428
Draps et autres lainages	—	20,684
Matériel de chemins de fer	—	237,492

En somme, l'importation a présenté pour 1854 les résultats généraux ci-après :

Animaux vivants	têtes.	185,617

Marchandises	relev. à la valeur	fr.	332,495
	relev. au poids.	quintaux.	10,196,929

Il résulte de la comparaison de ces totaux avec ceux de l'année précédente une diminution de 13,771 têtes sur les animaux vivants, largement compensée par une augmentation de 778,827 quintaux sur les marchandises au poids, ainsi que de 112,552 francs sur les importations à la valeur.

II. Exportation. — Principaux articles.

Veaux	têtes.	7,402
Moutons et agneaux	—	6,021
Porcs	—	10,823
Chèvres et chevreaux	—	2,018
Bêtes à cornes	—	32,525
Chevaux et poulains	—	3,392
Coton brut	quintaux.	10,305
Coton filé	—	13,046
Cotonnades	—	127,492
Livres	—	3,363
Fer brut et acier	—	23,856
Ouvrages en fonte, fer et acier.	—	32,892
Ouvrages en bois et meubles	—	6,761
Fromages	—	107,124
Machines et mécaniques	—	48,827
Orfévrerie et bijouterie	—	682
Étoffes de soie pure et mélangée	—	30,229
Chapeaux et tresses de paille	—	4,331
Vins	—	6,349
Horlogerie	—	1,112
Peaux vertes ou sèches	—	29,923

Voici maintenant quels ont été, pour la même année, les résultats généraux de l'exportation : .

Animaux vivants		têtes.	62,370
Marchandises	relev. à la valeur	fr.	6,070,517
	relev. au poids.	quintaux.	1,329,751

Il en ressort, comparativement à 1853, un simple accroissement de 2,737 têtes d'animaux, de 163,646 quintaux, et en outre de 444,000 francs en marchandises.

III. Transit. — Principaux articles.

Coton	quintaux.	32,175
Fils et tissus de coton	—	18,902

Sucre		—	26,620
Soie et déchets de soie		—	28,325
Étoffes.	de soie pure et mélang.	—	2,814
	de laine	—	13,552

Les résultats généraux du transit se résument dans les chiffres suivants :

Animaux vivants		têtes.	69,279
Marchandises	relev. à la valeur	fr.	719,300
	relev. au poids..	quintaux.	391,848

On y remarque, par comparaison avec 1853, une augmentation de 4,224 têtes d'animaux et de 34,479 quintaux de marchandises, atténuée par une diminution de 171,214 francs.

Émigration. — Du rapport du Conseil fédéral sur sa gestion de 1854, il résulte que l'émigration suisse a été, pendant un certain nombre d'années, de 6,500, 7,000 et 7,500 individus, dont 1/5 composé d'artisans ou commerçants, qu'à la rigueur on ne saurait considérer comme émigrants. En 1854, le mouvement fut très-considérable. Au Havre seul, 12,098 Suisses ont fait viser leurs passeports ; à Hambourg, 1,236 ; en total, on peut porter le nombre à 15,000 ou à 18,000.

Il a été institué un consulat à Anvers, en vue de régulariser l'émigration, et, en attendant qu'il soit formé à Bâle un comité central, le gouvernement de ce canton a rendu un décret pour régler l'action *souvent reprochable* des agents de l'émigration. D'après les renseignements fournis par Argovie, chaque émigrant emporterait avec lui au moins 378 francs ; d'où l'on conclut que les 15,000 à 18,000 émigrants suisses de 1854 peuvent avoir fait sortir du pays un capital de 6 à 7 millions 1/2 au moins.

TOSCANE.

Superficie : 23,308 kilomètres carrés. — Population en 1855 : 1,817,466. — Capitale : Florence, 115,675 habitants.

Finances. — Budget de 1856.

Recettes, 37,716,400 lire (0 fr. 84) dont 7,600,000 en impôts directs et 26,577,810 en impôts indirects.

Dépenses.

Ministère	de l'intérieur...... lire.	2,700,100
—	de la justice............	3,472,600
—	de la guerre............	8,141,100
—	des affaires étrangères....	245,600
—	de l'instruction publique..	844,000
—	du culte................	822,800
—	des finances, du commerce et des travaux publics...	21,501,900
	TOTAL....	37,728,100

Le *compte rendu des finances toscanes pour l'année* 1855, soumis au grand-duc par le président du conseil et ministre des finances, M. Baldasseroni, a été approuvé par décret souverain du 8 octobre 1856.

Ce document porte que les recettes générales de l'année 1855, calculées dans le budget préventif à 37,546,700 lire, ont été de 37,498,141 lire 4. 5, ce qui constitue une différence en moins de 48,569 lire 4. 5 entre les prévisions et le règlement de l'exercice 1855. En 1854, les recettes ne s'étaient élevées qu'à 35,467,113 lire 2. 7 ; elles offrent donc, en 1855, une augmentation de 2,031,028 lire 1. 10 sur l'année précédente. Ce résultat est dû au concours de diverses circonstances dont quelques-unes méritent d'être rapportées sommairement.

Les contributions directes ont présenté une augmentation de 1 million de lire produite, en vertu du décret du 6 novembre 1854, par l'élévation de l'impôt sur les biens-fonds. La taxe sur la viande de boucherie, établie par un autre décret du 6 décembre de la même année, a produit une somme de 781,790 lire.

Les revenus des contributions indirectes, qui figurent dans le budget de 1855 pour 26,577,629 lire 17. 8, présentent sur l'exercice précédent une différence, en plus, de 674,654 lire 18. 2, à laquelle les seuls droits de douane participent pour une somme de 478,227 lire 9. 4. La cherté des vivres, en Toscane, et l'absence de récolte de vin, qui dure depuis plusieurs années et qui nécessite une importation considérable, expliquent cette augmentation; elle aurait été plus considérable encore si la stagnation du commerce des objets qui ne sont pas de première né-

cessité et la diminution dans l'importation des grains n'avaient, d'autre part, amené un déficit sensible dans cette branche du revenu public. Telle est la cause de la diminution de 469,488 lire 7 que l'on remarque dans le produit de l'octroi des villes.

La loterie a subi dans ses revenus une baisse de 631,852 l. 12. 4, qu'il faut attribuer autant à la moindre quantité des joueurs qui y ont pris part qu'à la réalisation de quelques gains considérables.

Les biens patrimoniaux (biens de l'État) ont rendu 3,008,258 l. 14. 5, c'est-à-dire 607,337 l. 9. 6 de plus qu'en 1854. Ce résultat doit être attribué à l'abondance de la récolte des grains en 1854, et à l'augmentation dans le prix du blé pendant l'année 1855.

Enfin les recettes diverses et extraordinaires ont éprouvé une diminution de 134,779 l. 10, qui ne doit pas étonner quand on se reporte au chiffre élevé et tout à fait anormal qu'elles avaient atteint pendant les dernières années. En effet, la plupart des propriétaires fonciers ayant été forcés, par le manque de récoltes, d'avoir recours à leurs capitaux pour faire face aux besoins de leurs exploitations, les droits de vente et de mutation ont atteint un chiffre considérable. L'abondance des deux dernières récoltes a rendu inutile l'emploi de moyens aussi extrêmes, et il en est résulté forcément une diminution dans les bénéfices de l'État.

Les dépenses, calculées dans le bilan préventif à 37,546,700 l., ont dépassé ce chiffre de 652,681 l. 14. 9. Elles s'élèvent cette année à 38,199,381 l. 14. 9, et présentent sur les recettes un excédant de 701,240 l. 10. 4.

En 1854, elles étaient de 37,637,007 l. 13. 7, c'est-à-dire de 562,374 l. 1. 2 de moins qu'en 1855. Ce résultat ne doit pas cependant effrayer quand on songe que le déficit, qui en 1854 était de 2,169,894 l. 11, est réduit pour 1855 à la somme de 701,240 l. 10. 4, c'est-à-dire qu'il a diminué de 1,468,654 l. 8. dans l'exercice 1855. Cette amélioration dans la situation financière de la Toscane est attribuée par le ministre des finances en grande partie au retrait des troupes autrichiennes, et à des réductions apportées dans les dépenses de certains services.

Mais si, d'un côté, la cessation de l'occupation autrichienne a soulagé le trésor public d'une de ses charges les plus lourdes, d'un autre côté, l'augmentation de l'armée toscane que le gouvernement grand-ducal a jugé nécessaire pour maintenir la tranquillité du pays, a fait monter le budget du ministère de la guerre à la somme de 7,922,480 l., soit 421,808 l. 7. 3. de plus que l'année précédente.

Le titre des intérêts à la charge du trésor a subi également une augmentation de 309,319 l. 11. 4, prévue, du reste, dans le bulletin préventif. Cette augmentation a été occasionnée par les moyens auxquels le gouvernement toscan a été obligé de recourir pour combler le déficit de l'année 1854, et pour poursuivre les travaux du port de Livourne et le dessèchement des marais de Bientina.

Sur presque tous les autres titres on a pu réaliser des économies assez considérables qui ont, jusqu'à un certain point, compensé les dépenses extraordinaires mentionnées plus haut.

Le chapitre des travaux d'utilité publique, tels que travaux hydrauliques, routes, ponts, etc., s'est trouvé réduit de 150,860 l. 19. 1. pendant l'exercice 1855 ; celui des affaires étrangères, de 29,047 l. 19. 5. Enfin les chapitres de la justice et de la police, ceux de l'administration de la santé; le culte, les pensions et traitements d'employés en retraite présentent également une diminution considérable. Le chapitre des bienfaisances, secours et subsides a subi au contraire une augmentation de 150,869 l. 19. 1. L'invasion du choléra pendant l'année 1855 et la rupture des digues de l'Arno qui a inondé presque entièrement la province de Pise, ont contraint le gouvernement toscan de venir, dans une très-large proportion, au secours des misères particulières.

Navigation. — La marine de commerce comptait en 1856, 939 navires jaugeant 55,631 tonneaux.

Importation en 1853 : 115,400,000 francs. Exportation, 71,220,000 francs.

TURQUIE.

Superficie : Turquie d'Europe, 516,734 kilomètres carrés. — Population : 15,500,000. — Turquie d'Asie, 1,700,136 kilomètres carrés. — Population : 16,050,000. Les possessions d'Afrique sont évaluées à plus de 2 millions de kilomètres carrés, avec environ 5 millions d'habitants. — Capitale : Constantinople, 500,000 habitants.

Finances.

A. Dépenses spéciales.

Liste civile.............................. piastres.	75,000,000
Apanages......................................	4,800,000
Ministère de la guerre (en temps de paix)...........	300,000,000
Artillerie, génie, forteresses, etc..................	30,000,000
Amirauté......................................	37,500,000
Culte, traitements des ulémas....................	»
Administration des Wakoufs (propriétés foncières appartenant aux mosquées et autres fondations pieuses), entre autres la dépense du Hedscha, pour les villes saintes de la Mecque et de Médine, s'élevant à peu près à..	30,000,000
Ministère de l'intérieur............................	170,000,000
Ministère de l'extérieur............................	10,000,000
Ministère des finances (traitements des employés et frais de recouvrement)........................	»
Ministère du commerce et des travaux publics.......	10,000,000

B. Dépenses générales.

Dette publique et papier-monnaie......... piastres.	300,000,000

A. Recettes directes.

Impôt et produits de la ferme des contributions des provinces, notamment des produits du vargou ou impôt sur le revenu.................... piastres.	220,000,000
Impôt personnel (haradsch)........................	40,000,000
Produit des mines, environ.........................	16,000,000
Domaines, forêts, droits, dîmes, monopoles, etc......	220,000,000

B. Recettes indirectes.

Douanes (produit de 1851).........................	85,000,000
Dîmes (prélevées en nature), environ................	220,000,000
Produit des *tapu* (impôt sur les enchères des biens des Wakoufs), impôts sur les contrats et le papier timb.	»
Produit divers (octrois, patents dont le minimum est 10 et le maximum de 60 piastres par mois.........	»

(Le produit des postes, quoique considérable, n'est point mentionné dans ce budget, très-incomplet, comme on le voit, et qui a été établi d'après la *Gazette officielle turque.*)

En 1854, M. de Reden évalue la dette publique à 1,068,400,000 piastres. Depuis une nouvelle dette de 5,000,000 de l. st. a été contractée par la Turquie avec la garantie de la France et de l'Angleterre.

État commercial de Scutari en 1854.

La valeur des importations à Scutari a été, en 1852, de 21,743,000 francs et en 1853, de 21,134,000 fr. En 1851, elles avaient augmenté de 518,507 fr.; en 1852, de 406,884. Si elles ont été un peu moindres en 1853, on doit l'attribuer aux craintes de la guerre, qui forcèrent les négociants à diminuer leurs achats et à réaliser la vente de leurs marchandises. Il faut aussi tenir compte du manque de navires, en partie employés au transport des céréales, et à l'élévation du fret qui a empêché plusieurs chargements de se faire et d'arriver en temps utile. Quant aux exportations, elles ont conservé une marche progressive : de 851,366 francs en 1850, elles s'élèvent à 1,562,543 en 1851, à 1,744,464 en 1852, enfin à 1,968,460 en 1853.

Ile de Candie. — Commerce et navigation de la Canée en 1854.

Exportation.

Elle avait été, en 1853, de 10,587,408 fr. ; elle est tombée, en 1854, à 9,977,823 francs. La décroissance a principalement porté sur les huiles. Il en avait été exporté, en 1853, 2,972,946 kilogrammes valant 3,070,478 francs. L'exportation, en 1854, n'a été que de 1,798,015 francs ; soit 1,757,810 kilogrammes, au prix moyen de 1 fr. 02 c. Le prix moyen, en 1853, avait été de 1 fr. 06 c.

La fabrication du savon a atteint, en 1854, 9,601,222 kilogrammes ; ce qui présente un excédant de 1,465,974 kilogrammes sur la production de 1853.

La production de la soie, en 1854, a présenté un accroissement de 4,220 kilogrammes comparativement à 1853. Le prix moyen, en 1854, a dépassé celui de 1853 de 1 fr. 74 c. par kilogramme ; sur la production totale

de 1854, c'est-à-dire 31,500 kilogrammes, 13,517 kilogrammes ont été consommés dans l'île et 17,983 kilogrammes ont été exportés. La Grèce a la plus grande part dans cette exportation; l'entrepôt de Syra réexporte la soie sur Trieste et sur d'autres points. La France, qui, en 1853, avait exporté 158 kilogrammes, n'a rien pris en 1854.

Importation.

La valeur en avait été, en 1853, de 6,982,537 fr. Le total, en 1854, a atteint 10,360,855 fr. Différence en faveur de 1854, 3,378,318 fr. Mais si la somme des marchandises importées a été pour quelques-unes (pour les céréales, par exemple, dont la récolte fut très-mauvaise dans l'île), plus forte en 1854 qu'en 1853, c'est surtout à l'élévation relative des prix de la plupart des marchandises, notamment des grains et des comestibles, qu'est dû l'excédant de valeur qu'on vient de signaler.

Le mouvement de la navigation entre Candie et les ports étrangers a employé (entrées et sorties réunies), en 1854, 614 navires et 28,492 tonneaux. En 1853, il avait compté 788 navires et 31,794 tonneaux, ce qui donne, pour 1854, une différence en moins de quelque importance.

Mouvement commercial de Smyrne en 1855.

Les importations et les exportations réunies du port de Smyrne se sont élevées approximativement, en 1855, à la somme totale de 120 millions de francs, savoir : 86 millions pour les transactions avec l'étranger, et 34 pour les opérations avec les autres ports de Turquie.

En 1854, la somme générale des échanges n'avait été que de 66 millions.

Il y a donc eu une augmentation de près du double; elle s'explique par les circonstances de la guerre, qui, loin d'avoir diminué le mouvement commercial de cette place, a, au contraire, attiré de tous les points sur son littoral une grande quantité de produits.

Sur le total précité, les importations sont de 57 millions et les exportations de 63, les premières offrant un excédant de près de 27 millions, et les secondes de 35.

Le commerce de Smyrne, en 1855, s'est partagé entre les principaux États ci-après :

Avec l'étranger.	Angleterre............. fr.	36,347,322
—	Autriche..................	18,365,455
—	France....................	12,967,234
—	États-Unis................	9,850,462
—	Hollande..................	2,915,979
—	Sardaigne.................	863,977
—	Malte.....................	859,887
—	Toscane...................	705,325
—	États divers..............	3,152,176
	Total.....	86,027,817
	Avec les ports turcs........	34,210,671
	Total général....	120,238,488

PRINCIPALES MARCHANDISES.

Importations.

Tissus..................................	17,150,000
Quincaillerie, meubles, etc.................	3,755,000
Coton filé, cordages et canevas.............	3,684,000
Charbon de terre.........................	2,368,000
Café....................................	2,307,000
Draps...................................	2,010.000
Tabac...................................	1,908,000
Acier, zinc, fer..........................	1,839,000
Soieries.................................	1,685,000

Exportations.

Figues, raisins, etc.......................	11,655,000
Biscuits.................................	8,318,000
Blé, orge, maïs..........................	6,978,000
Alizari et graines.........................	5,824,000
Laines..................................	4,551,000
Vallonée................................	3,648,000
Opium..................................	3,647,000
Bœufs et moutons.........................	3,613,000
Vin et esprits............................	3,124,000

Navigation et commerce de Trébizonde en 1854.

Les importations et les exportations réunies de ce port ont formé un total de 95,588,150 francs, somme qui, comparativement à l'année 1853, fait ressortir une différence en moins de 8,378,074 francs.

L'importation, qui a été de 52,407,775 francs, a éprouvé

une diminution de 6,763,637 francs. Les événements de la guerre ont sans doute contribué à ce résultat ; mais on croit aussi que le chiffre de 59,171,412 francs, indiqué dans les états d'importation pour l'année 1853 était trop élevé. L'exportation, dont la valeur a été de 43,180,375 francs, a de son côté, subi une diminution de 1,614,437 francs, comparativement à 1853.

La navigation du port de Trébizonde, en 1854, a présenté un total de 225 navires jaugeant 83,730 tonneaux. La diminution qui s'est fait remarquer cette année est due à la cessation, en 1853, du service des bateaux à vapeur ottomans sur la ligne de Constantinople à Trébizonde, desservie par les vapeurs de la Compagnie du Lloyd autrichien et par deux steamers anglais.

Commerce et navigation de Syrie en 1853-1854.

1853. — Le mouvement commercial de Beyrout et de ses échelles, Tripoli, Saïda, Caïffa et Latakié, a présenté une valeur totale de 45,689,142 fr., soit 4,500,000 fr. de plus environ qu'en 1852. En voici la décomposition :

La valeur des importations a été : en 1853, de 23,848,740 francs et en 1852, de 20,863,881 ; différence en plus pour 1853, 2,984,859.

La valeur des exportations a donné : en 1853, 21,840,402 francs ; en 1852, 20,266,860 ; différence en faveur de 1853, 1,573,542.

La navigation, toutefois, n'a pas offert des résultats identiques ; ses transports ont été : pour 1853, de 209,861 tonneaux ; pour 1852, de 241,978 ; différence en moins pour 1853, 32,117.

1854. — La valeur des importations réunies de Beyrout et de ses échelles (Tripoli, Saïda, Caïffa et Latakié) s'élevait, comme on l'a vu plus haut : en 1853, à 23,848,740 francs ; en 1854, elle a donné, 20,957,422 ; diminution en 1854, 2,891,318.

La valeur des exportations a été : en 1853, de 21,840,402 francs et en 1854, 26,403,480 ; augmentation en 1854, 4,563,078.

Au total, le commerce extérieur de Beyrout et de ses échelles, en 1854, a présenté un chiffre de 47,360,902 fr., lequel excédait celui de 1853 de 1,671,760 fr.

La navigation a, de son côté, donné le résultat suivant : en 1853, 209,861 tonneaux ; et en 1854, 194,369 ; diminution en 1854, 15,492.

Mouvement commercial de Galatz et d'Ibraïla en 1855.

I. — Galatz (Moldavie).

L'année 1854, pendant laquelle le commerce et la navigation du bas Danube se trouvèrent paralysés par la guerre, est nécessairement exceptionnelle, et ne saurait être mise en comparaison avec l'exercice qui la précède, non plus qu'avec celui qui la suit. Ainsi, tandis qu'en 1853 on comptait, pour le total des entrées et des sorties, 1,681 navires, jaugeant ensemble 222,627 tonneaux ; l'année 1854 n'a donné lieu qu'à un mouvement de 380 navires et 57,930 tonneaux ; puis, le total se relève, en 1855, à 1,698 navires avec 417,584 tonneaux. Il en est de même pour les échanges qui, en 1853, représentaient une valeur de 13,986,000 francs à l'importation et de 13,552,000 francs à l'exportation ; tandis que ces deux chiffres, après être tombés, l'un à 3,036,000 francs, et l'autre à 3,707,000, en 1854, ont atteint, en 1855, le premier 15,622,000 francs et le second 29,359,000.

En résumé, on a, pour les 3 exercices, en total général : 27,538,000 francs en 1853, 6,743,000 en 1854, et 44,981,000 en 1855.

Le mouvement total de la navigation de 1855 entrée et sortie réunies, s'est ainsi réparti entre les principales provenances et destinations :

Grèce	699 nav.	158,155 ton.
Turquie	327 —	76,135 —
Autriche	194 —	55,699 —
Suède et Norwége	89 —	25,850 —
Hollande	109 —	24,749 —
Angleterre	64 —	18,121 —
France	46 —	11,541 —

Les principaux pays importateurs à Galatz, en 1855, étaient :

Angleterre, pour	6,331,000	Hollande	962,000
France	3,810,000	Autres pays	973,000
Turquie	3,546,000		

Et, à l'exportation, figuraient :

Grèce.......fr.	16,723,000	Suède, Norwége.	1,962,000
Autriche.......	4,832,000	Toscane.........	792,000
Hollande.......	2,807,000	Autres pays.....	2,743,000

Parmi les principaux objets de ce mouvement commercial, on doit surtout mentionner les suivants :

Importations.

Sucre........................	3,838,000 kil.	5,758,000 fr.
Café.........................	554,000 —	1,318,000
Huile commune..............	879,000 —	1,318,000
Fruits secs..................	965,000 —	965,000
Rhum.........................	2,703 bar.	473,000
Articles manufacturés et fils de coton.....................	3,244 col.	3,160,000

Exportations.

Blé..........................	995,384 hec.	16,921,000
Maïs.........................	1,320,076 —	9,901,000
Seigle.......................	185,306 —	2,224,000

II. — Ibraïla (Valachie).

La navigation à voiles a présenté entrée et sortie réunies, les chiffres suivants :

Grèce..................	1,589 nav.	254,653 ton.
Autriche................	502 —	123,439 —
Autres pays...........	272 —	44,476 —
Total..........	2,363	422,568
Total de 1853..	2,381	330,144

La somme des importations s'est réduite de 7,213,000 francs en 1853, à 3,803,000 en 1855. Dans ce dernier nombre, les ports grecs figurent comme intermédiaires pour 2,449,000 francs, l'Autriche pour 279,000, les autres pays pour 1,074,000.

Voici quelles ont été les quantités et les valeurs des principales importations d'Ibraïla en 1855.

Tissus et filés.............	1,570 colis	942,000 fr.
Sucre.......................	443,000 kil.	521,000
Café........................	122,000 —	314,000
Huile.......................	248,000 —	495,000
Rhum.......................	1,363 bar.	245,000
Olives......................	239,000 kil.	239,000

La diminution a porté principalement sur les tissus et sur les sucres.

L'exportation d'Ibraïla s'est élevée de 15,659,000 francs en 1853, à 38,093,000 en 1855. Cet accroissement provient de ce que c'est particulièrement la Valachie qui a pourvu, l'année dernière, à l'approvisionnement en grains des pays d'Occident et des armées alliées. Sur le dernier chiffre, 23,765,000 francs ont été déclarés pour la destination de la Grèce, 11,251,000 pour celle de l'Autriche et 3,078,000 pour toutes les autres.

En total, le chiffre du commerce d'Ibraïla était : en 1853, de 22,872,000 francs et en 1855 de 41,896,000.

Les grains, on vient de le dire, sont l'article sur lequel a porté l'accroissement de 1855. Voici quel en a été le mouvement :

	1853	1855		
Blé...........	699,451	10.852,292	éval. à	18,876,000 fr.
Maïs..........	1,213,886	2,150,557	—	16,170,000
Orge.........	322,028	434,941	—	2,280,000

Il faut observer que les résultats ci-dessus ne concernent que le trafic par navires à voiles et ne comprennent pas la somme considérable des importations et des exportations qui s'opèrent sur le Danube, au moyen des bateaux à vapeur de la Compagnie autrichienne.

L'importation s'est élevée, en 1854, à 47,556,293 francs et en 1853, à 43,963,205 fr.

L'Angleterre figure dans le total pour 18,210,945 fr., et l'Autriche pour 5,378,382 fr.

L'importation de la France a été de 3,658,685 fr., c'est à peu de chose près celle de 1853.

L'importation de la Toscane a été de 2,239,585 fr. ; celle de la Turquie de 8,495,440 fr.; et celle de la Syrie de 5,602,650 fr.

Mouvement commercial de l'Égypte.

Exportation. — Elle s'est élevée en 1854 à 75,705,473 fr.; et en 1853, à 71,472,837 fr.

L'Angleterre (Malte comprise) figure dans l'exportation pour 37,943,617 fr. Les principaux produits importés sont:

Blés............................	fr.	12,811,860
Cotons...........................		10,724,040

Fèves	5,956,860
Gommes	1,033,406
Lin	1,313,300
Légumes secs	2,290,292
Coton, graines de lin et de sésame...	1,075,275
Articles divers	2,265,377

Les îles Ioniennes ont reçu pour 567,585 fr. de blé. L'exportation pour l'Autriche s'élève à 10,849,831 fr.; celle pour la France à 8,089,656 fr.; la Toscane à 7,508,243 fr.; la Turquie y figure pour une valeur de 7,259,537 fr.; et enfin, l'exportation pour la Syrie, à 1,288,213 fr.

Navigation. — Le total général du mouvement maritimé à Alexandrie s'est élevé en 1854 (entrée et sortie réunies) à 3,925 bâtiments et à 788,457 tonneaux, savoir :

A l'entrée	2,008 nav.	408,458 tonn.
A la sortie	1,917 —	379,999 —

Dans les totaux ci-dessus figurent :

Angleterre (y compris Malte et les îles Ioniennes), pour	1,013 nav.	217,929 ton.
Autriche	332 —	88,265 —
France	231 —	47,621 —
Toscane	182 —	38,476 —
Turquie	1,471 —	250,201 —
Autres pays	585 —	120,641 —

Suez 1.

Le tableau suivant compare les distances (exprimées en lieues) des principaux ports de commerce, à Bombay, tant par l'océan Atlantique que par Suez :

PORTS.	TRAJET		Différence en moins par Suez.
	Par Suez.	Par l'Atlantique	
	lieues.	lieues.	lieues.
Constantinople	1,800	6,100	4,300
Marseille	2,374	5,650	3,276
Cadix	2,224	5,200	2,976
Bordeaux	2,800	5,650	2,850
Le Havre	2,821	5,800	2,979
Londres	3,100	5,950	2,850
Liverpool	3,050	5,900	2,850
Amsterdam	3,100	5,950	2,850
New-York	3,761	6,200	2,439
Nouvelle-Orléans	3,724	6,450	2,726

1 Voy. l'art. inséré sur cette question dans *l'Annuaire* de 1856.

On s'est préoccupé, en vue de la canalisation projetée de l'isthme de Suez, de la question de savoir quelle est l'importance actuelle du mouvement maritime et des transactions commerciales qu'effectuent les pays d'Europe dans tout le bassin des mers qui s'étendent du cap de Bonne-Espérance aux contrées de l'extrême Asie, à la Chine, à Manille, au Japon. On croit devoir reproduire ici le tableau récapitulatif du mouvement maritime et commercial des puissances ci-après dénommées :

	NAVIGATION.		COMMERCE.		
	Navires.	Tonneaux.	Importations.	Exportations.	TOTAL.
			millions	mill.	mill.
Angleterre	2,719	1,401,284	[1] 618	618	1,236
Hollande	678	335,909	183	50	233
France	444	143,869	95	38	133
Hambourg et Brême	104	19,699	12	20	32
Espagne	16	8,062	9	10	19
TOTAL	3,961	1,908,823	917	736	1,653
Autres pays d'Europe (par approximation[2])	239	91,177	33	24	57
Numéraire (par approximation)	»	»	100	240	340
TOTAL	4,200	2,000,000	1,050	1,000	2,050

URUGUAY.

Superficie : 244,600 kilomètres carrés. — Population en 1855 : 150,000 habitants. — Capitale : Montévidéo, environ 20,000 habitants.

Finances (1856). — Recettes, 2,132,800 ; dépenses, 3,280,745 pesos. Dette publique (1853) : 10,000,000 de piastres.

1 Ce chiffre n'est qu'une approximation.

2 Principalement Portugal, Anvers, Gênes, Trieste, Ports ioniens, prussiens, russes, scandinaves, etc.

Navigation de Montévidéo.

	ENTRÉES.		SORTIES.	
	navires.	tonneaux.	navires.	tonneaux.
1854..........	731	155,813	538	114,457
1855..........	625	127,149	648	134,898

Port de Montévidéo. — Exportations en 1855.

La valeur totale des exportations de cette place s'est élevée, en 1853, à 43,956,000 francs. Voici les principaux articles qui figuraient dans cet ensemble :

Bœufs et Vaches..............	200,000	têtes	15,120,000 fr.
Viande sèche................	75,274	quint.[1]	2,202,000
Cuirs de bœufs secs et salés...	452,788	pièces	14,060,000
Cuirs de cheval..............	218,631	—	1,411,000
Autres peaux et pelleteries...	29,000	—	359,000
Suif........................	140,730	arrobes[2]	1,583,000
Os de tibias et cornes........	1,390	mille.	183,000
Autres os..................	4,530	tonn.[3]	245,000
Cendres....................	26,968	—	1,456,000
Crins......................	46,930	arrobes.	1,320,000
Laines.....................	88,080	—	1,189,000
Mules, chevaux et juments.....	11,022	têtes	1,290,000
Blé........................	27,941	fanèg.[4]	1,257,000
Maté.......................	72,000	arrobes.	648,000

Les pays qui ont pris la plus forte part aux exportations de Montévidéo sont :

Brésil, pour. fr.	18,874,000	Espagne.......	1,582,000
France........	5,978,000	Belgique.......	1,505,000
Angleterre.....	5,251,000	États-Unis.....	1,494,000
Pays d'Italie...	2,212,000	Autres pays....	7,161,000

VÉNÉZUÉLA.

Superficie : 1,114,481 kilomètres carrés. — Population : 1,356,000 habitants. — Capitale : Caracas, 50,000 habit.

Finances (1853). — Recettes, 2,705,055; dépenses, 8,248,031 piastres. Dette, 22,865,620 dollars.

---

1 Le quintal = 46 kilogr.
2 L'arrobe = 11 kilogr. 1/2.
3 1 tonneau = 919 kilog.
4 1 fanègue = 1 hectolitre 37 litres 272.

Commerce et navigation en 1854-55.

	1854-55	1853-54
Importations.......... fr.	24,971,218	22,769,552
Exportations.............	27,467,352	28,759,286
TOTAL.....	52,438,570	51,528,838

L'exportation des produits du Vénézuéla, tant pour chacun des ports de la France continentale que pour nos colonies, se décompose de la manière suivante :

Bordeaux.... fr.	2,031,715	Guadeloupe.....	32,678
Le Havre.......	582,557	Martinique......	27,840
Marseille.......	555,281	Guyane française.	6,465
Nantes.........	490,228		

Navigation. — Le mouvement maritime des ports du Vénézuéla, pendant l'année 1854-55, a été à l'entrée de 468 bâtiments, jaugeant 76,410 tonneaux, et, à la sortie, de 690 navires et 95,645 tonn., soit en total 1,158 bâtim. et 172,055 tonn.

Importation du Vénézuéla en 1854-55.

	Valeurs emportées.	Droits perçus.
Angleterre... pesos sencillos [1].	1,829,258 08	787,393 16
États-Unis..................	1,193,464 04	357,360 41
Villes anséatiques...........	958,681 18	348,645 72
Danemarck...................	765,568 75	271,244 74
France......................	716,077 11	258,303 98
Espagne.....................	370,088 07	126,097 13
Pays-Bas....................	288,793 90	76,702 25
Toscane.....................	69,508 68	29,610 11
Sardaigne...................	26,132 07	11,096 95
Belgique....................	29,484 75	10,713 01
Nouvelle-Grenade............	2,052 50	111 83
Mexique.....................	60 »	26 40
Divers......................	53,765 37	5,128 56
TOTAL.......	6,302,934 50	2,284,434 25
Déduction du commerce de transit pour la Nouvelle-Grenade.	60,129 99	28,704 39
Reste.............	6,242,804 51	2,255,729 86
Soit, en francs....	24,971,218 04	9,022,919 44

Exportation du Vénézuéla en 1854-55.

Cacao... livres.	8,736,953	Cuirs divers....	386,413
Café..........	37,745,328	Indigo.. livres.	325,479
Coton.........	1,131,209	Sucre..........	158,451
Tabac.........	630,750	Fromage, viandes salées,etc.	505,181
Bestiaux. têtes.	15,285		
Cuirs de bœuf..	646,473		

1 Le *peso sencillo* piastre ou gourde du pays, 4 francs.

WURTEMBERG.

Superficie : 19,406 kilomètres carrés. — Population en décembre 1854 : 1,783,967 habitants. — Capitale : Stuttgart, 37,000 habitants.

Finances. — Budget pour la période financière 1855-58.

Dépenses.	1855-1856..............	12,880,484 fl.	40 kr.
—	1856-1857..............	12,522,140	38
—	1857-1858..............	12,741,550	12
	TOTAL.......	38,144,175	»
Recettes.	Produit des domaines....	13,965,308 f.	41 c.
—	Impôts directs...........	12,450,000	»
—	Impôts indirects.........	11,739,805	»
	TOTAL.......	38,155,113	»

Dette publique en 1855...... 54,877,472 fl.

ZOLLVEREIN.

Population selon le recensement de décembre 1855.

ÉTATS.	MILLES carrés.	Population en décembre 1855.	RÉPARTITION du produit des douanes. En 1854.	En 1855.
			thalers.	thalers.
1 Prusse[1]...........	5,209.13	17,286,484	15,051,615	16,912,752
Luxembourg.....	46. 6	192,632	77,180	79,721
2 Bavière...........	1,396 12	4,565,256	1,110,225	1,097,949
3 Saxe royale.......	272.16	1,987,612	1,872,055	3,200,948
4 Hanovre avec L.-Schaumb.........	708.53	1,840,932	1,764,329	2,394,326
5 Wurtemberg......	362.85	1,733,263	303,806	326,946
6 Bade..............	275. 5	1,354.756	689,394	855,999
7 Hesse (élector. de).	203.43	727,323	267,671	297,997
8 Hesse (gr.-duc. de).	154.27	865,480	439,522	430,382
9 Thuringe (rayon douan. de la)....	237.38	1,024,929	326,663	347,565
10 Brunswick........	63.14	247,461	260,923	296,166
11 Oldenbourg.......	97.23	229,106	165,773	191,476
12 Nassau...........	84.73	429,060	61,751	64,013
13 Francfort, s.-le-M..	1. 8	74,867	833,510	844,810
TOTAL.....	9,112.87	32,559,161	23,224,417	26,341,050

[1] On a pris les parties de l'Union dans leurs frontières douanières spéciales et non selon leurs limites territoriales.

Les produits des droits de douane du Zollverein se sont élevés aux chiffres ci-après :

ANNÉES.	IMPORTATION.	EXPORTATION.	TRANSIT.
1851... thalers.	23,354,091	265,232	417,481
1852...........	24,481,183	336,285	368,845
1853...........	22,188,596	295,642	500,124
1854...........	23,258,092	245,430	418,416

Voici les quantités des principales marchandises entrées dans le Zollverein en 1855, classées d'après l'importance du revenu douanier qu'elles ont produit.

		Quantités.	Prod. des droits en thalers.
Sucre et mélasse............	Quint.[1]	970,387	4,743,150
Café et cacao...............	—	1,242,305	6,238,008
Fer et acier................	—	3,922,562	2,023,433
Tabac.......................	—	432,155	1,955,832
Vins........................	—	244,873	1,504,428
Fil de coton................	—	524,053	1,590,209
Étoffe de laine.............	—	490,467	901,479
— de soie...................	—	20,035	696,680
Riz.........................	—	607,999	606,996
Fruits exotiques............	—	348,157	580,482
Huiles......................	—	822,600	455,519
Étoffes de coton............	—	8,790	437,600
Droguerie...................	—	2,166,764	322,721
Eau-de-vie..................	—	43,515	347,256
Bestiaux....................	têtes.	6,299,928	339,374
Harengs.....................	barils.	337,841	336,506
Épices......................	quint.	50,669	329,446
Thé.........................	—	47,571	380,560
Lin, chanvre, étoupes.......	—	1,872,398	306,785
Fil et étoffes de lin.......	—	26,702	177,161
Suif........................	lasts[2].	81,402	166,886
Bois et objets en bois. pièc., cord.[3],	quint,	355,746	147,236
Cuivre, zinc, plomb (march. en)	quint.	151,918	129,022
Houilles....................	—	10,360,885	125,938
Quincaillerie...............	—	2,065	120,754
Cuirs et peausserie.........	—	11,161	120,573
Fromages....................	—	36,673	120,568

[1] Le quintal est de 50 kilogrammes.

[2] Le last équivaut à 2,000 kilogrammes.

[3] La corde de bois est de 108 pieds cubes.

Céréales et graines diverses...	—	2,443,995	101,030
Huile de baleine.............	—	194,797	96,444
Levures....................	—	7,854	86,388
Confitures..................	—	7,019	76,817
Verrerie et glaces...........	—	20,002	61,390
Droits produits par toutes les autres marchandises.......	—	»	588,642
Total.............			26,215,113

Le tableau officiel des douanes du Zollverein ne contenant pas la valeur des marchandises importées ou exportées, nous reproduisons ci-après les évaluations faites par la *Germania*, journal d'Économie politique paraissant à Heidelberg.

	1855	1854
Lin, étoupe, chanvre.... thalers [1].	24,342,170	19,919,800
Laine...........................	22,160,280	14,003,400
Café............................	19,604,700	17,858,100
Coton brut.....................	18,664,050	19,632,160
Fil de coton.....................	14,564,400	15,164,690
Soie grége	11,605,000	9,884,600
Seigle..........................	10,605,080	7,400,290
Colza...........................	9,323,940	5,999,740
Bois de construction et d'œuvre...	8,441,320	9,993,300
Tabac en feuilles................	8,250,080	7,216,380
Peaux...........................	7,518,460	8,184,120
Froment et épeautre..........	7,166,540	5,874,970
Sucre brut pour les raffineries.....	6,810,540	5,599,380
Fil de laine.....................	6,520,850	4,885,650
Houille.........................	6,109,560	2,888,460
Étoffes de soie..................	5,698,800	4,856,400
Huile en barils..................	5,144,680	4,048,270
— de coco, de palme, etc.....	5,023,900	4,567,830
Fer brut........................	4,103,930	3,557,080
Harengs........................	3,377,730	3,336,710
Cuivre rouge et jaune brut........	3,343,060	2,152,290
Chevaux, mulets, ânes............	3,206,700	3,310,900
Riz.............................	3,187,510	2,710,940
Plumes.........................	3,057,400	2,766,600
Étoffes de laine.................	2,770,500	2,472,750
Orcanète, etc....................	2,723,390	2,252,380
Thé............................	2,015,800	1,765,115

[1] Le thaler = 3 fr. 75 c.

Huile d'olive pour l'industrie.....	2,327,920	1,509,820
Huile de baleine.................	2,142,960	2,141,050
Farine et pâtes..................	2,097,530	1,430,410
Toile de lin écrue...............	2,079,360	1,729,920
Peaux de lièvre, etc.............	2,013,800	2,274,200
Vin, cidre.......................	1,948,310	2,007,330
Livres...........................	1,946,400	1,824,100
Avoine, sarrasin	1,772,360	1,146,630
Orge.............................	1,701,650	1,004,730
Fil de lin.......................	1,654,500	1,326,450
Aloès, résines...................	1,645,080	1,575,900
Bois de teinture en blocs..........	1,572,280	1,041,540
Étoffes de coton.................	1,565,820	1,486,720

Recettes des douanes en 1855.

Les renseignements publiés par le bureau central de l'Association douanière sur les résultats de cette année, accusent les chiffres suivants :

Recette brute.	Thalers.
Droits d'entrée..........................	25,493,510
— de sortie pour les pays de la région de l'Ouest..........................	109.000
— de transit pour lesdits pays..........	54,264
— de sortie pour les pays de la région de l'Est..........................	105,062
— de transit pour lesdits pays..........	563,013
A déduire, frais d'administration...........	2,676,242
Produit net à répartir entre les divers États..	23,411,728
Soit..................... 87,794,000 fr.	
Sur ce produit, ont reçu, la Prusse..........	11,849,519
— — la Bavière.........	3.066,941
— — le Hanovre........	2,386,421
— — la Saxe...........	1,372,598
— — le Wurtemberg....	1,164,407
— — Bade.............	910,126
— — Thuringe	707,792
— — Hesse-Darmstadt...	581,430
— — la Hesse-Electorale.	488,616
— — Oldenbourg.......	296,993
— — Nassau	288,242
— — Brunswick........	169,234
— — le Luxembourg....	129,409

Le montant fixe de 194,674 thalers ainsi que le supplément à payer à la ville de Francfort sont compris dans les frais.

Sucre de betterave. — La recette brute des droits perçus sur ce produit s'est élevée à 2,250,915 thalers, dont il y a eu 68,543 thalers à déduire pour frais d'administration. Reste un produit net de 2,182,372 thalers ou 8,184,000 francs, dont plus de la moitié a formé la part de la Prusse. Les autres principaux copartageants ont été : la Bavière, le Hanovre, la Saxe, le Wurtemberg, Bade, etc.

Eau-de-vie. — Le produit brut des droits perçus sur l'eau-de-vie a présenté les chiffres suivants :

Impôt..................	7,408,217 thalers.
Droit différentiel.......	4,861 —

Une somme de 1,003,211 thalers ayant été payée en bonifications pour l'exportation de l'eau-de-vie, il reste à répartir un produit net de 6,409,768 thalers ou 24,037,000 francs, sur lequel la Prusse et ses associés immédiats ont touché 5,573,801 thalers, la Saxe 512,011 et l'association thuringienne 322,956.

Situation de l'industrie sucrière dans les États du Zollverein.

L'industrie sucrière du Zollverein a éprouvé, dans sa marche, pendant les dernières années, des variations qui dénotent en général un progrès remarquable. On a constaté : 1° Un accroissement extraordinaire dans la production du *sucre de betterave* depuis 1847 ; 2° Une décroissance correspondante dans l'importation du *sucre de canne ;* 3° Enfin, une augmentation considérable dans la consommation du sucre en général ainsi que dans l'exportation du sucre raffiné en particulier.

Le nombre des fabriques de sucre de betterave s'est élevé de 107 en 1847 à 238 en 1853 ; la quantité des betteraves réduites en sucre est passée de 281,692,000 kilogrammes à 1 milliard 85,855,000 kilogrammes ; enfin la production estimative du sucre brut provenant de la betterave est monté de 15,493,000 kilogrammes à 85 millions de kilogrammes, dans l'intervalle des mêmes années, et le rendement actuel est évalué à près de 8 pour 100.

Grâce à l'essor qu'a pris cette industrie, la consommation du sucre indigène, qui n'était encore, en 1847, d'après M. de Reden, que de 1/2 kilogramme par tête et par

an, a atteint 2 kilogrammes 310 en 1852; et la consommation des *sucres bruts de toute espèce* s'est élevée, pour la même période, de 2 kilogrammes 650 à 3 kilogrammes 625. Or, la population des États du Zollverein à cette époque étant estimée à près de 30 millions d'habitants, la consommation générale du sucre y aurait été approximativement, selon M. de Reden, de près de 109 millions de kilogrammes. On croit qu'elle atteint actuellement 120 millions.

Quant à l'exportation des raffinés, la comparaison du chiffre de 1843 (5,593,000 kilogr.) avec celui de 1853 (8,792,000 kilogr.) indique un accroissement de plus de 50 pour 100. Il y a lieu de croire que, si l'industrie du sucre indigène n'est point arrêtée dans ses progrès par quelque circonstance imprévue, elle se trouvera bientôt en mesure de fournir à elle seule à tous les besoins de la consommation intérieure.

En présence de ces faits, la diminution de la quantité du sucre de canne brut importé pour le raffinage ne saurait surprendre. Cette importation s'est en effet réduite de près de 67 millions de kilogrammes, moyenne annuelle de la période 1842-1846, à un peu plus de la moitié seulement en 1853 (38,743,000 kilogr.)

Voici maintenant la marche qu'a suivie la perception des droits sur le sucre colonial : elle est descendue de 23,118,000 francs (moyenne 1842-1846) à 14,529,000 (année 1853). Ce déficit progressif dans les recettes a déterminé les gouvernements du Zollverein à doubler de nouveau le droit sur la production du sucre indigène. Ce droit, qui était de 3 silbergros par quintal ou de 75 centimes par 100 kilogrammes de betteraves, et ressortait, pour le sucre produit, à 2 thalers par quintal ou 15 francs par 100 kilogrammes, a, en effet, été porté à 6 silbergros par quintal ou 1 fr. 50 cent. par 100 kilogrammes de betteraves, à dater du 1er septembre 1853.

Quant au régime du sucre de canne, il s'établit ainsi : Les droits actuellement perçus à l'importation sont de 5 thalers par quintal (37 fr. 50 cent. pour 100 kilogr.) pour les sucres bruts destinés aux raffineries indigènes ; de 8 thalers (60 fr. par 100 kilogr.) pour ceux des autres

catégories, ainsi que pour la cassonade, de 10 thalers (75 fr. par 100 kilogr.), pour les terrés, en pains, candis, concassés (lumps) et pilés ; de 2 à 4 thalers (15 à 30 fr. par 100 kilog.), enfin, pour les melasses, selon la qualité. A l'exportation, la prime accordée aux raffineurs indigènes, pour les sucres de canne en pains et candis a été réduite, à partir du 1er février 1854, à 6 thalers par quintal ou 45 francs par 100 kilogrammes. A ce taux le rendement du sucre ressort à 83 pour 100.

Dans les chiffres de la production du dernier exercice (1852-53), la Prusse entre pour plus de 85 pour 100 à elle seule, et Bade pour 5 1/4 pour 100. Viennent ensuite les fabriques du Brunswick, du Wurtemberg, de la Bavière, de la Saxe, de la Thuringe, de la Hesse-Électorale et de Francfort.

Le rendement est évalué, en moyenne, à 7 pour 100 de la quantité de betterave employée. Celui du dernier exercice s'élève à près de 8 pour 100.

Consommation du sucre brut (TANT COLONIAL QU'INDIGÈNE) dans le Zollverein, de 1834 à 1852,

D'APRÈS LES CALCULS DE M. DE REDEN.

Moyenne.	kilog.			kilog.	
1834-38..	1,900	par tête et	par an, dont	0,150	pour le sucre indigène.
1844-47..	2,550	—	—	0,400	
Années.					
1847.....	2,650	—	—	0,500	
1848.....	2,550	—	—	0,650	
1849.....	3,170	—	—	1,120	
1850.....	3,115	—	—	1,365	
1851.....	3,805	—	—	1,795	
1852.....	3,625	—	—	2,310	

Le chiffre officiel de la population pour cette dernière année était de 29,728,385 habitants.

Exportation des sucres raffinés (TRANSIT NON COMPRIS).

En 1840...	2,140,000 kil.	En 1851...	7,288,450 kil.
1845...	3,902.000	1852...	6,260,750
1850...	7,728,350	1853...	8,792,200

Industrie cotonnière du Zollverein.

Voici, d'après M. Otto Hubner, quel était, en 1846, le nombre des ouvriers et des métiers employés au tissage.

On comptait alors dans les États composant l'Association douanière allemande, 156,000 métiers, non compris les métiers domestiques, et 218,000 ouvriers employés, comme on vient de le dire, au tissage du coton.

Les manufactures d'Augsbourg (Bavière) et de Loerrach (Bade) sont les premiers établissements de l'Allemagne pour les impressions.

Navigation du Rhin en 1853.

(*Extrait du Rapport statistique publié en* 1854.)

1° *Navigation en amont.* — Les expéditions des marchandises faites en amont, au bureau de Lobith, situé sur la frontière néerlandaise, se sont élevées, en 1853, à 4,892,191 quintaux [1]. Ce chiffre présente, sur 1852, une différence en moins de 1,424,352 quintaux.

Sur ce transport total, il a été expédié :

D'Amsterdam, quint.	1,125,745	De la Belgique.....	21,129
De Rotterdam......	2,797,192	En transit direct....	247,993
De Dordrecht......	187,791		
D'autres ports.....	512,341	Total......	4,892,191

Les articles les plus importants ont été, dans l'ordre des taxes à payer, savoir :

1° *Au droit entier :*		2° *Au quart du droit :*	
Sucre brut....quint	630,038	Céréales.....quint.	841,970
Café..............	569,048	Fer................	657,891
Coton.............	246,140	Soufre............	107,117
Riz...............	177,892	Résine............	81,762
Fil de coton.......	172,741	Semences..........	71,438
Huiles............	166,093	Autres............	85,297
Vinaigre..........	119,518		
Tabac............	116,410		
Huile de baleine....	63,380		
Potasse...........	42,766		
Vin...............	33,848		
Autres............	381,182		
Total......	2,719,056	Total.......	1,845,475

3° *Au vingtième du droit :*		4° *Articles admis en franchise:*	
Tuiles.........quint.	89,692	Guano.......quint.	66,203
Minerais..........	35,095	Pommes de terre....	5,678

1 Le quintal du Rhin = 50 kilogr.

Garance....... quint.	32,888	Fruits....... quint.	4,560
Harengs............	30,773	Autres............	61,622
Autres.............	1,142	Total.......	138,063
Total........	189,597	Total général..	4,892,191

Ces marchandises ont été chargées sur 4,653 bateaux.

2° *Navigation en aval.* — Les arrivages des ports du Rhin en Hollande ont atteint le chiffre de 8,323,340 quintaux; il y a donc eu une augmentation, sur 1852, de 529,772 quintaux.

Les principaux articles ont été, savoir :

1° *Au droit entier :*		2° *Au quart du droit :*	
Fer et acier,..quint.	216,287	Froment..........	134,012
Coton tissé........	82,830	Pierres dégrossies..	50,083
Vins..............	81,019	Orge..............	48,379
Baryte............	68,828	Farine de tourteaux.	43,985
Eau minérale.......	50,750	Avoine............	36,937
Tabac.............	41,155	Autres............	108,971
Articles de bois....	38,696		
Autres............	260,531		
Total.......	840,096	Total.......	422,367

3° *Au vingtième du droit :*		4° *Articles admis en franchise :*	
Houilles..........	4,202,811	Pierre et sable......	658,496
Pierres de tuf......	159,540	Terre.............	550,222
Manganèse........	360,009	Pommes de terre...	337,309
Autres...........	522,388	Terre de pipe......	175,881
		Autres............	84,430
Total......	5,244,748	Total.......	1,796,338

5° *Articles non spécialement dénommés :*

L'ensemble de ces articles a donné.......	19,791
Total............	8,323.340
Plus, avec le bois.................	619,678
Total général...	8,943,018

Ces marchandises, non compris les bois, ont été chargées sur 5,039 bateaux.

En résumé, le transport général des marchandises échangées entre la Hollande et les différents ports du Rhin, tant en amont qu'en aval, s'est élevé à 13,215,531 quintaux, soit à 661 millions de kilogrammes.

Mouvement du port de Strasbourg en 1853.

Marchandises	Arrivée.	Départ.	Total.	En plus.	En moins.
(quintaux.)	73,168	365,179	438,347	217,694	»

Cette année encore, le mouvement commercial a beaucoup augmenté dans le port de Strasbourg. Les principaux articles ont été la garance, les fers, les houilles et les céréales.

La circulation des voyageurs a été assez active. Le nombre des bateaux à voiles et à vapeur a été, en aval, de 226 ; en amont, de 211 et 95 chalands de remorque.

Canal du Danube au Mein.

	Kehlheim.		Nuremberg.		Bamberg	
Marchandises	Arrivée.	Départ.	Arrivée.	Départ.	Arrivée.	Départ.
(quint.)	420,952	528,074	948,618	166,769	247,063	518,303

Sous le rapport des perceptions, les envois se sont divisés comme il suit :

1re classe.	2e classe.	3e classe.	Total.
1,684,409	202,720	329,739	2,216,868

Le canal a été fréquenté par 2,836 bateaux.

Il y a, sur 1852, une différence en moins de 747 bateaux et de 181,318 quintaux.

Navigation à vapeur du Rhin.

Les différentes Sociétés de bateaux à vapeur qui desservent le Rhin, depuis Strasbourg jusqu'à la mer, sont :

1° Pour les transports mixtes de voyageurs et de marchandises, les Sociétés de Cologne, Dusseldorf, du Necker (Heilbronn), du Mein et du Rhin, du Mein (Wurzbourg), la Société de Francfort ou des Dauphins et la Société néerlandaise ;

2° Pour les transports des marchandises par remorqueurs, les Sociétés de Cologne, Dusseldorf, Mayence, Francfort, du Palatinat, de Manheim, Dordrecht, Rotterdam, Ruhrort, François Haniel et Mathias Stinnes.

Les bateaux à vapeur destinés au transport des voyageurs et des marchandises ont transporté, en 1853, savoir :

DÉSIGNATION DES SOCIÉTÉS.	Nombre des voyages.	Nombre des voyageurs.	Quant. de marchand. quintaux.
de Cologne..............	3,207 1/2	586,977	456,007
de Dusseldorf..............	1,285	343,805	435,131
du Necker (Heilbronn)....	»	47,096	50,096
du Mein et du Rhin......	559	59,865	72,377
de Rotterdam à Mayence..	353	119,590	582,220
du Mein à Wurzbourg....	711	124,800	198,065
de l'Yssel entre Campex et Cologne...............	71	2,110	54,906
TOTAL.........	»	1,284,243	1,849,802

Navigation du Rhin en 1854.

Jamais elle n'a été aussi animée qu'en cette année. Il a été constaté aux bureaux d'octroi du Rhin un transport de 80,730,316 quintaux de 50 kilogr., soit 4,036,516 tonneaux métriques. Le mouvement a ainsi dépassé de plus de 800,000 tonneaux celui de 1853. Il aurait même été très-probablement plus considérable encore, si la navigation n'avait été contrariée sur plusieurs points du fleuve par l'insuffisance des eaux, surtout pendant l'automne.

Le prix du fret, qui a beaucoup varié, est cependant resté en général très-modéré par suite de la concurrence

La situation de la navigation à vapeur s'est montrée assez prospère en 1854. D'après les données recueillies par la Commission centrale, les différentes Compagnies auraient transporté, tant en amont qu'en aval, 1,077,800 voyageurs et 1,589,047 quintaux (79,452 tonneaux) de marchandises; mais ces chiffres sont au-dessous de la réalité, car les renseignements fournis par les Compagnies ne sont pas toujours très-complets, et on n'y a pas compris les transports effectués par les petits bateaux à vapeur desservant de courts trajets, tels que ceux de Mayence à Bieberich, de Coblentz à Kœnigswinter, de Vallendar, etc.

Du reste, la navigation à vapeur doit peu redouter la concurrence des chemins de fer pour le transport des passagers sur le Rhin, car les rivages pittoresques du fleuve obtiendront toujours la préférence des touristes, surtout pour la partie comprise entre Mayence et Cologne.

Les entreprises de remorquage à vapeur ont également déployé une grande activité en 1854 ; mais, comme leurs bateaux sont en général d'un fort tonnage, ils ont été très-gênés par le manque d'eau.

La part du pavillon français, dans la navigation du Rhin en 1854, a été presque nulle : elle s'est bornée à 2 bateaux qui ont fait 21 voyages en amont et 22 en aval entre Neubourg et Manheim, et ont transporté 2,025 tonneaux de marchandises. Le premier rang sur le Rhin appartient toujours au pavillon prussien. Après la Prusse, viennent, en raison du nombre de leurs bateaux, les Pays-Bas, le grand-duché de Hesse, Nassau, la Bavière, Bade et Francfort-sur-le-Mein.

Les ouvrages exécutés en 1854 sur le fleuve par les différents États riverains ont occasionné une dépense totale de 4,035,000 francs, qui s'est ainsi répartie entre leurs sections respectives : Pays-Bas, 1,340,000 ; Bade, 913,000 ; France, 904,000 ; Prusse, 525,000 ; Hesse, 127,000 ; Bavière, 125,000 ; Nassau, 100,000. Néanmoins il y aurait encore de grands travaux à faire pour améliorer le lit du fleuve sur certaines sections, notamment sur celle de Bingen à Mayence, souvent presque infranchissable, au printemps et en automne, époque des basses eaux, pour des bateaux pesamment chargés.

Il ne paraît pas jusqu'à présent que la navigation du Rhin ait eu à souffrir du développement toujours croissant des chemins de fer qui établissent des communications directes avec le Wurtemberg, la Bavière et la Suisse. Il y a même certains articles qui ne pourront jamais être enlevés à la voie fluviale. Ainsi, le charbon de terre, dont le transport s'est accru en 1854 de plus de 200,000 tonnes, ne pourra pas être expédié à meilleur marché par les chemins de fer que par les bateaux, et il en est de même de quelques autres produits bruts, comme les matériaux de construction, les bois, etc.

Les autres marchandises les plus importantes qui alimentent la navigation du Rhin sont toujours les cotons bruts et filés et même les tissus de coton, les cafés, les sucres bruts et raffinés, les tabacs en feuilles et manufacturés, le riz et les huiles.

Les trois principaux affluents du fleuve, la Moselle sur la rive gauche, et le Necker et le Mein, sur la rive droite, continuent d'être en partie desservis par la navigation à vapeur.

Le canal Louis ou canal de jonction du Rhin et du Mein au Danube a été fréquenté en 1854 par 3,362 bateaux, soit 526 de plus que l'annnée précédente.

Navigation en 1855.

La Chambre de commerce de Mayence a donné pour cette année les renseignements suivants :

Remorqueurs du Rhin. — Le nombre s'en est encore accru en 1855. L'Association des remorqueurs à vapeur a pris une part très-active aux transports du bas Rhin. Voici le tableau comparatif des transports :

En 1854 (en aval et en amont)....quintaux.	655,636
En 1855 (— —)............	669,014

Ce dernier chiffre total se décompose ainsi :

1° *En amont.*

Bateaux se dirigeant de Hollande vers Mayence......	219,921
— — — vers différ. stations	135,806
— faisant d'autres voyages..................	134,709
Total en amont......	487,436

2° *En aval.*

Bateaux se dirigeant de Mayence vers la Hollande...	118,835
— ayant diverses destinations..............	67,743
Total en aval.........	181,578

La navigation a commencé fort tard en 1855 et s'est terminée de très-bonne heure; les bateaux, par suite, ont été moins occupés que d'habitude; beaucoup de transports importants leur ont fait défaut, et le profit s'est trouvé affaibli par des dépenses exceptionnelles pour l'entretien du matériel. Malgré ces désavantages, la société a pourtant été en mesure de payer un intérêt de 6 pour 100 à ses actionnaires, résultat dû aux circonstances favorables qui, pendant les années précédentes, avaient permis d'amasser une somme de fonds supérieure au capital primitif des actions.

Sociétés de navigation à vapeur. — Celles de Cologne et de Dusseldorf ont expédié par leurs bateaux :

En 1554.	Passagers....................	83,310
	Quintaux de marchandises......	179,824
En 1855.	Passagers....................	52,486
	Quintaux de marchandises.....	148,275

Quant à l'agence des bateaux à vapeur néerlandais, on n'a pu obtenir sur elle aucun renseignement.

La société de la navigation à vapeur du Mein a expédié :

En 1854.	Passagers....................	7,744
	Quintaux de marchandises.....	58,747
En 1855.	Passagers....................	6,407
	Quintaux de marchandises......	55,357

Les bateaux à vapeur de Francfort, *Delphin I* et *Delphin II*, ont expédié sur l'étendue de leur parcours entre Francfort, Mayence et Neuwied :

En 1854.	Passagers....................	58,246
	Quintaux de marchandises......	80,242
En 1855.	Passagers....................	60,553
	Quintaux de marchandises......	90,563

Une partie notable de ce commerce vient de Mayence.

Produit des droits de navigation du Rhin. — L'état officiel des recettes brutes faites aux divers bureaux de perception pendant les cinq dernières années, tant en amont qu'en aval du fleuve, présente les chiffres suivants :

1851............fr.	2,606,025	1854..............	2,936,636
1852..............	2,557,461	1855..............	2,562,432
1853..............	2,354,682		

Il en résulte pour 1855, comparativement à 1854, une diminution qui peut être attribué aux progrès de la concurrence des chemins de fer en activité sur les bords du fleuve. Il est à remarquer toutefois que la perception de 1855 est encore supérieure à celle de 1853 et dépasse aussi un peu celle de 1852.

CAISSES D'ÉPARGNE ÉTRANGÈRES [1].

ANGLETERRE. — Nous devons encore cette année à l'o-

[1] Extrait en grande partie du *Compte rendu* de la Caisse d'épargne de Paris.

bligeance, déjà éprouvée bien des fois, de sir Alexandre Spearmann, baronnet, contrôleur général de la dette nationale, les renseignements fort intéressants sur le mouvement des *Saving's Banks* en Angleterre, pendant l'année 1855, ou plutôt du 20 novembre 1854 au 20 novembre 1855, époque où se règlent les comptes annuels de tout ce qui concerne l'institution qui nous occupe. Ces comptes imprimés n'ont pas encore été envoyés au parlement britannique.

La totalité des *Saving's Banks* de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, s'élève à 584, et le nombre des déposants dépasse 1,300,000. Ce nombre si considérable explique en partie le délai apporté à l'impression de ces comptes.

Malgré les circonstances de la guerre et de la cherté des subsistances qui ont pesé sur l'Angleterre comme sur toute l'Europe, le résultat, au 20 novembre 1855, soit pour le montant des comptes, soit pour le nombre des déposants, a été supérieur à celui du 20 novembre 1854, dont nous vous rendions compte dans notre rapport de l'année dernière.

Le total du montant des dépôts individuels aux *Saving's Banks*, au 20 novembre 1854, non compris les Sociétés charitables, était de...................... 31,728,000 l. st., soit 809,064,000 .

Ce total était, au 20 novembre 1855, de........... 32,248,000 — 822,324,000

Le total des déposants, non compris les Sociétés charitables et de secours mutuels, était, au 20 nov. 1854, de 1,255,391

et, au 20 novembre 1855, de........................ 1,281,900

Si on ajoute à ces résultats les versements des Sociétés charitables et de secours mutuels (*Friendly Societies*), on trouve un total général pour les fonds existant entre les mains de l'administration des *Saving's Banks* :

Au 20 novembre, comme nous l'avons annoncé l'année dernière, de...................... 35,630,000 l. st., soit 908,616,000 f.

et, au 20 novembre 1855, de. 36,303,000 — 925,726,000

Et pour le nombre des déposants, y compris les Sociétés charitables, on trouve :

Au 20 novembre 1854.... 1,278,000

Au 20 novembre 1855.... 1,304,000

Il y a donc eu augmentation, en 1855, de 700,000 liv. sterl., soit 17,000,000 de fr. environ, et de 26,000 dans le nombre des déposants ; augmentation qui n'est pas sans importance dans une année de guerre et de cherté des subsistances.

A la suite de ces résultats généraux, nous vous donnerons quelques détails sur les versements et le nombre des déposants de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande.

Au 20 novembre 1855 :

	Nomb. des livr.	Mont. des dépôts.
Nombre total des déposants individuels et montant du solde de leurs comptes en Angleterre......	1,079,040	27,960,490 l. st.
Nombre des Sociétés charitables et montant du solde de leurs comptes............................	12,548	595,978
Nombre des Sociétés de secours mutuels et montant du solde de leurs comptes....................	7,898	1,214,671
TOTAL......	1,099,486	29,771,139

	Nomb. des livr.	Mont. des dépôts.
Nombre total des déposants individuels et montant du solde de leurs comptes dans le pays de Galles...........................	26,699	723,808 l. st.
Nombre des Sociétés charitables et montant du solde de leurs comptes............................	380	32,738
Nombre des Sociétés de secours mutuels et montant du solde de leurs comptes....................	450	85,886
TOTAL pour le pays de Galles..	27,529	842,432

	Nomb. des livr.	Mont. des dépôts.
Nombre total des déposants individuels et montant du solde de leurs comptes en Écosse..........	122,324	1,976,601 l. st.
Nombre des Sociétés charitables et montant du solde de leurs comptes............................	830	30,124
Nombre des Sociétés de secours mutuels et montant du solde de leurs comptes....................	207	27,200
TOTAL pour l'Écosse....	123,361	2,033,925

	Nomb. des livr.	Mont. des dépôts.
Nombre total des déposants individuels et montant du solde de leurs comptes en Irlande.........	53,863	1,587,748 l. st.
Nombre des Sociétés charitables et montant du solde de leurs comptes.........................	390	18,398
Nombre des Sociétés de secours mutuels et montant du solde de leurs comptes..................	204	9,496
TOTAL pour l'Irlande........	54,457	1,615,642

	Nomb. des livr.	Mont. des dépôts.
Nombre total des déposants individuels et montant du solde de leurs comptes pour le royaume de la Grande-Bretagne..............	1,281,926	32,248,647 l. st.
Nombre des Sociétés charitables et montant du solde de leurs comptes.........................	14,148	677,238
Nombre des Sociétés de secours mutuels et montant du solde de leurs comptes..................	8,759	1,337,253
Nombre et montant des comptes des Sociétés de secours mutuels qui ont versé directement leurs fonds à la direction de la dette publique.........................	564	2,040,346
TOTAL GÉNÉRAL au 20 novembre 1855................	1,305,397	36,303,484

On trouvera dans le tableau suivant le nombre total des comptes ouverts et des comptes fermés dans les *Saving's Banks* du Royaume-Uni (Angleterre, Écosse, Irlande), dans l'année terminée au 20 novembre 1855, avec le montant des sommes versées et retirées durant le même temps.

	NOMBRE des nouveaux déposants.	SOMMES versées.	COMPTES soldés.	SOMMES retirées.
		liv. sterl.		liv. sterl.
Angleterre.......	159,085	1,613,974	152,546	3,055,708
Pays de Galles...	4,648	62,980	2,998	66,545
Écosse.........	25,247	152,495	21,699	237,392
Irlande..........	10,234	121,831	12,338	242,239
TOTAL......	199,214	1,951,280	189,581	3,601,884

La nouvelle loi sur les *Saving's Banks* ne sera pas encore votée cette année. Les amis des Caisses d'épargne, en Angleterre, regrettent ce nouveau délai apporté à des modifications utiles dans la législation actuelle.

La population de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande étant évaluée à 26,000,000 d'habitants, et le nombre des livrets, non compris les Institutions charitables et les Sociétés de secours mutuels, étant de 1,281,926, il ressort une proportion de 1 livret pour 20 habitants pour le Royaume-Uni.

L'Angleterre et le pays de Galles seuls, dont la population est de 17,500,000 habitants, et le nombre des livrets individuels de 1,105,739, donnent une proportion de 1 livret pour 15 habitants.

Autriche (*Vienne*). — Pendant l'année 1855, les comptes de la Caisse d'épargne de Vienne presentent une diminution dans le montant des dépôts. En voici le résumé :

Versements en 1855 par 76,633 déposants......	6,272,321 fl.
Remboursements à 94,950 déposants...........	9,108,066
Le solde total dû, le 31 décembre 1855, à 157,714 déposants, était de............................	29,416,595
Au 31 décembre 1854, il était de.............	31,109,000
Diminution pendant l'année 1855...............	1,692,000

soit 4,062,100 francs.

Quant au nombre des livrets, il a diminué de 3,200.

Le rapport dont nous avons extrait ces chiffres déclare qu'on doit regarder comme très-modérée cette diminution de 1,692,000 florins, en raison de la difficulté des temps, de la rareté générale de l'argent, de l'élévation du taux de l'intérêt et des tentations qu'offrent partout aux petits capitalistes les entreprises financières ou autres présentant de gros bénéfices.

La moyenne, eu égard à la population de Vienne, est de 1 livret par 2 habitants 1/2.

Il y a lieu de supposer qu'à la différence de ce qui se pratique en France, on n'a tenu compte, en Allemagne, que de la population des villes, sans avoir égard à la population des communes et campagnes environnantes qui peut fréquenter la Caisse d'épargne presque aussi aisément que ceux qui habitent la ville même.

BOHÊME. — Les mêmes causes ont amené des résultats à peu près analogues pour les Caisses d'épargne de Bohême ; toutefois, malgré la notable diminution du capital, le nombre des déposants a légèrement augmenté. Voici les divers chiffres de ces comptes :

Solde dû, le 31 décemb. 1854, à 78,101 déposants	20,651,000 fl.
Le solde dû le 31 décembre 1855, à 70,274 déposants, n'était plus que de	19,681,000
soit une augmentation de 173 dans le nombre des déposants, et une diminution dans le solde leur restant dû, de	970,000
ou de 2,326,000 francs.	

Au 31 décembre 1855, la moyenne de chaque livret était de 280 florins (672 fr.), et il y avait pour la Bohême 1 déposant pour 64 habitants.

Le rapport que nous avons sous les yeux présente des observations analogues à celles du rapport sur les Caisses d'épargne de Vienne. On se félicite de voir que, malgré la diminution du capital, le nombre des déposants s'est accru de 173 ; preuve évidente que les Caisses d'épargne se sont rapprochées de leur destination, qui est d'être *la Ruche des petits capitalistes.*

Caisses d'épargne en Lombardie. — Fondées en 1823, les versements avaient atteint en 1830, 8,600,800 lire dont 5,659,500 à Milan. A la suite d'une réduction du taux de l'intérêt et d'autres mesures défavorables les versements n'étaient plus, à la fin de cette même année 1830 que de 5,129,100 l. En 1835, les 8 millions furent de nouveau dépassés. Malgré la réduction du taux des versements individuels, l'actif des caisses a été en 1847 de 19,685,200 l. Au 31 décembre 1848, 13,401,900 l. Depuis, le chiffre des versements a conservé une marche ascendante, accélérée depuis la pacification du pays, quoique les intérêts aient subi une réduction d'un 1/2 pour 100 (3 1/2 au lieu de 4). Voici la situation de ces caisses depuis 3 ans.

L'actif des caisses atteint 59,700,000 lire, en y comprenant leur réserve.

VILLES.	Au 31 déc. 1854.		Au 31 déc. 1855.		1er sem. 1856.	
	Lir.	E.	Lir.	E.	Lir.	E.
Milan.............	36,806,212	50	39,388,965	11	43,400,899	53
Crémone...........	632,301	44	715,121	35	786,756	53
Mantoue...........	225,168	80	273,868	7	297,307	47
Pavie.............	1,793,180	65	1,941,063	20	2,235,625	»
Lodi..............	1,105,194	79	1,391,933	96	1,592,722	79
Come..............	1,483,050	88	1,675,872	77	1,753,335	91
Bergame...........	2,347,810	96	2,546,049	66	2,438,676	48
Brescie...........	1,218,116	24	1,298,062	18	1,435,649	24
Sandrie...........	146,782	62	122,500	20	135,307	64
Créma.............	548,566	83	561,289	28	631,964	85
Monza.............	995,964	»	1,160,546	45	1,139,786	56
Barese............	553,684	16	836,525	77	893,549	27
Casalmaggiore......	64,648	15	64,069	73	74,686	39
Chiari............	»	»	67,953	39	109,618	9
TOTAUX.....	47,920,681	82	51,943,521	65	56,926,885	75

Venise. — Le 31 décembre 1854, le nombre des déposants était de 1,874, et le solde de leurs comptes de 1,588,200 francs.

Il y avait, le 31 décembre 1855, 2,298 déposants à qui il était dû 1,624,000 francs.

Le résultat des comptes de l'année 1855 est une augmentation de 424 dans le nombre des déposants, et de 36,000 francs seulement dans le solde qui leur était dû.

De ces chiffres il ressort une moyenne de 706 francs par chaque déposant, et de 13 francs par habitant ; il y aurait un livret par 52 habitants.

PRUSSE. — Dans la monarchie prussienne, nous n'avons pu obtenir que les comptes de la Caisse d'épargne de Berlin, dont le solde, au

	Thalers.		Francs.
31 décembre 1855, était de...........	1,332,000	soit	4,930,000
appartenant à 37,773 déposants.			
Le solde dû à 35,590 déposants, le 31 décembre 1854, n'était que de.........	1,249,000	—	4,624,000
Il y a donc eu augmentation, en 1855, de 2,183 dans le nombre des déposants, et dans le montant de leurs comptes, de.	83,000	—	306,000
Les versements ont été :			
En 1855 de...................	368,694	—	»
En 1854 de...................	332,408	—	»
Augmentation des versements en 1855.	36,286	—	134,000

Les remboursements se sont élevés .

	Thalers.	Francs.
En 1854 à....................	354,825	»
En 1855 à....................	327,252	»
Diminution des remboursements en 1855.	27.572 soit	102,000

La moyenne de chaque livret était, au 31 décembre 1855, de 35 thalers ou 130 francs. A Berlin, il y a 1 déposant par 12 habitants.

Saxe (*Leipzick*). — Comme l'année dernière, nous n'avons sur les Caisses d'épargne de Saxe d'autres renseignements qu'un aperçu des comptes de la Caisse d'épargne de Leipzick.

Le solde dû à 13,477 déposants était le

	Rixdalers.		Francs.
31 décembre 1855, de..................	938,296	soit	3,472,000
Au 31 décembre 1854, le solde dû à 12,309 déposants était de..............	911,721	—	3,373,000
Augmentation de 539 dans le nombre des déposants, et dans le montant des dépôts e................................	26,500	—	99,000

Les versements pendant l'année 1855 n'ont excédé les remboursements que de 78 rixdalers, pendant qu'en 1854, cet excédant avait été de 27,600 rixdalers.

La proportion des livrets avec la population de Leipzick serait de 1 livret par 5 habitants.

Bavière. — Nous avons reçu sur les Caisses d'épargne de Bavière des renseignements que nous résumons dans le tableau ci-après; nous les donnons sans aucune garantie de la proportion des livrets avec la population, qui nous paraît, dans quelques localités, bien forte.

VILLES.	ÉPOQUE de la reddition des comptes.	POPULATION.	NOMBRE des déposans	SOMMES des dépôts.	MOYENNE des dépôts par h.	MOYENNE des dépôts par dép.	PROPORTION des déposants avec la population
	1855	habitans		fr.	fr.	fr.	
Munich.....	31 déc.	106,700	21,072	3,113,400	29	147	1 liv. p 5 h.
Augsbourg.	30 avr.	25,000	11,000	1,500,000	60	136	— 2 —
Nuremberg.	30 sep.	53,700	22,000	763,300	14	34	— 2 1/2
Bamberg...	31 juill.	20,600	1,862	214,600	10	115	— 11 —
Passau.....	30 sep.	11,100	1,544	51,800	4	45	— 7 —
Wurtzbourg	30 sep.	29,800	8,131	702,100	23	86	— 3 —
Ratisbonne.	30 sep.	25,900	»	133,400	»	»	»

WURTEMBERG (*Stuttgard*). — Les comptes de cette Caisse d'épargne comprennent les opérations du 30 juin 1854 au 30 juin 1855.

Pendant l'exercice 1854-1855,

il a été effectué 20,680 versem., ensemble..	599,940 flor.
et 14,493 remboursements....	432,813
Il y a donc une augment. dans le capital de..	167,100 flor.

soit 351,000 francs.

L'ensemble des opérations depuis le 1er juin 1818, se compose :

De 376,844 versements, montant à..........	12,171,464 flor.
et de 289,767 remboursements...............	9,602,536
Il en résulte un solde de..................	2,569,000 flor.

soit 5,394,700 francs.

Francfort-sur-Mein. — Nous signalons l'accroissement du capital de cette Caisse d'épargne, qui était resté à peu près stationnaire en 1854.

Au 31 décembre 1854, elle devait à 6,367 déposants....................................	1,911,000 flor.
Pendant l'année 1855, l'augmentation a été de 226 dans le nombre des déposants, et dans le montant des dépôts de........................	48,000
Ce qui a porté le solde, au 31 déc. 1855, à..	1,959,000 flor.

soit 4,114,000 dus à 6,593 déposants.

C'est une moyenne de 297 florins (624 francs) par livret, et une proportion d'un livret par 10 habitants.

Hambourg. — Nous n'avons obtenu les renseignements sur la Caisse d'épargne de Hambourg que pour l'exercice 1854.

	Marcs courants.
Le nombre des comptes, qui était en 1853 de 31,951 pour un capital de....................	6,593,700
s'est élevé, en 1854, à 33,218 pour un capital de.	6,811,600
soit 9,887,708 francs.	
C'est une augment. de 1,267 comptes et de..	217,000

soit 316,300 francs.

La moyenne par livret est de 297 francs, et, eu égard à la population, il y a 1 livret par 6 habitants.

DANEMARK. — Nous avons pu obtenir, pour la première

fois, quelques détails sur les Caisses d'épargne du Danemark. Ils se bornent à annoncer qu'au 31 décembre 1854, les Caisses d'épargne du royaume comprenaient 160,158 comptes ou déposants, dont le montant était de 27,794,000 rixdalers, soit 77,725,000 francs.

La moyenne de chaque compte serait de 173 rixdalers (486 francs), et la population du Danemark paraissant être de 2 millions d'habitants, il y aurait 1 livret par 12 habitants.

Altona. — Les renseignements que nous avons pu obtenir cette année, sur la Caisse d'épargne d'Altona, nous permettent de vous donner un résumé beaucoup plus complet que l'année dernière de ses opérations pendant l'année 1855.

	Marcs courants.
Au 31 décembre 1854, le solde appartenant à 13,078 déposants, était de .... soit 9,176,000 francs.	6,321,500
Il y a eu en 1855 une augmentation de 645 comptes et de .... soit 585,000 francs.	403,000
Le solde dû, le 31 décembre 1855, à 13,723 déposants, s'est élevé à........................ Marcs. soit 9,761,400 francs.	6,724,500

En 1854, les versements ont dépassé les remboursements de 378,343 marcs courants, et en 1855 de 403,000.

La moyenne des livrets est de 490 marcs courants, soit 711 francs; il y a 1 livret par 3 habitants.

Suisse. — *Bâle.* — Au 30 novembre 1854, la Caisse d'épargne de cette ville devait à 9,058 déposants une somme de 2,649,000 francs; le 30 novembre 1855, le nombre des déposants était de 9,436, et le solde de leurs comptes de 2,716,700 francs. C'est une augmentation de 378 dans le nombre des livrets, et de 66,700 francs dans le solde qui leur est dû. D'après ces chiffres, la moyenne de chaque livret serait de 288 francs, et, eu égard à la population, de 80 francs par habitant. Il y aurait un livret par 3 habitants.

Genève. — La Caisse d'épargne de Genève a rendu, comme les années précédentes, un compte très-détaillé de ses opérations; en voici le résumé :

Au 31 décembre 1854, la Caisse devait à 10,302 déposants	4,239,421 fr. 40 c.
pendant l'année 1855, elle a reçu 7,972 dépôts, dont 1,554 nouveaux déposants	950,263 36
elle a bonifié pour intérêts aux déposants	148,171 81
	5,337,856 fr. 59 c.
Elle a remboursé à 3,381 déposants, dont 1,174 comptes soldés	1,091.172 23
Elle restait devoir, au 31 décembre 1855, à 10,682 déposants un solde de	4,246,684 fr. 36 c.

De ces chiffres résulte une augmentation du solde de 7,000 francs seulement, tandis que le nombre des déposants s'est accru de 380. La moyenne des livrets est de 397 francs par livret, et celle des dépôts de 60 francs par habitant ; il y a 1 livret par 6 habitants.

Neufchâtel. — D'après le compte rendu par la Caisse d'épargne de Neufchâtel, le nombre des déposants, le 31 décembre 1854, était de 9,943, et le chiffre des dépôts de 8,722,781 fr. 71 c. ; au 31 décembre 1855, il y avait 10,120 déposants, et le montant des dépôts était de 8,704,611 fr. 21 c. C'est une augmentation de 177 dans le nombre des déposants, et une diminution de 18,000 francs environ dans le chiffre des dépôts. La moyenne du montant des livrets sera de 860 francs, et en considérant la population du canton, il y a 1 déposant par 8 habitants, et la moyenne des dépôts sera de 108 francs par habitant.

Zurich. — Le canton de Zurich compte 26 Caisses d'épargne, ayant ensemble au 31 décembre dernier 49,232 déposants, à qui il était dû une somme totale de 6,954,000 fr. La population du canton étant de 250,000 âmes, le rapport de la population avec les livrets est d'environ 1 livret par 5 habitants.

En 1852, le nombre des déposants n'était que de 43,000, et le montant des dépôts de 6,200,000 fr. L'accroissement a donc été de 6,000, et celui des dépôts de 754,000 fr.

Belgique. — La Caisse d'épargne de Tournay devait à 2,624 déposants une somme de 1,679,100 fr. au 31 décembre 1855 ; l'année précédente, à la même époque, elle n'avait que 2,506 déposants à qui il était dû 1,536,800 francs. C'est pour l'année 1855 un accroissement dans el

nombre des déposants de 118, et dans le solde de 142,300 francs. La moyenne des dépôts est de 639 francs par déposant, et de 52 francs par habitant; il y a 1 livret par 12 habitants.

SARDAIGNE. — Les comptes de la Caisse d'épargne de Turin présentent en 1855 une augmentation de 113,900 fr. dans le solde dû aux déposants, et de 368 dans le nombre même des déposants; c'est ce que vous pouvez voir par les chiffres suivants :

Au 31 décembre 1854, pour 3,618 déposants, solde......................	1,321,500 r.
Au 31 décembre 1855, pour 3,986 déposants, solde........................	1,435,400

D'après l'aperçu statistique donné par la Caisse d'épargne de Turin, les clients les plus nombreux de la Caisse sont, parmi les hommes, les artisans et ouvriers; parmi les femmes, les domestiques.

La moyenne des livrets est de 360 francs par livret et de 9 francs par habitant; il y a un livret par 37 habitants.

ESPAGNE. — La Caisse d'épargne de Madrid devait, le 31 décembre 1854, à 5,557 déposants, 12,296,600 réaux, soit 3,197,000 francs; le 31 décembre 1855, le solde dû à 6,016 déposants était de 13,270,200 réaux, soit 3,450,000 francs.

L'augmentation qui s'était produite en 1854 a continué pendant l'année 1855, et le chiffre des dépôts s'est accru de 253,000 francs, et le nombre des déposants de 459.

La moyenne des dépôts est, pour 1855, de 573 francs par livret, et de 13 francs par habitant; il y a un livret par 43 habitants.

ÉTATS-UNIS. — Voici les seuls renseignements que nous ayons pu obtenir; ils concernent l'ensemble des Caisses d'épargne de l'État de New-York, mais avec peu de détails.

Les Caisses d'épargne de cet État fonctionnant le 31 décembre 1855 étaient au nombre de 49; le nombre des déposants était de 176,121, et le solde qui leur était dû de 36,112,700 dollars, soit 180,563,500 francs; c'est une proportion de 210 dollars (1,050 fr.) par déposant.

Le nombre des déposants et le chiffre des dépôts se répartissent comme il suit :

Ville de New-York.......	132,737	28,138,600 dol.
Ville de Brooklyn.........	12,362	2,467,500
Reste de l'État...........	31,022	5,506,600
Déposants...	176,121	36,112,700 dol.

En prenant la population de l'État de New-York pour le chiffre de 2,880,000, on aura une proportion de 12 fr. par habitant, et d'un livret par 16 habitants.

Résumé.

Voici, pour quelques villes ou contrées étrangères la proportion du nombre des livrets avec la population.

Augsbourg..........................	1	liv. par	2	habit.
Vienne et Nuremberg................	1	—	2 1/2	—
Altona, Bâle et Wurzbourg........	1	—	3	—
Munich et Leipsick..................	1	—	5	—
Hambourg et Genève.................	1	—	6	—
Passau..............................	1	—	7	—
Neufchâtel..........................	1	—	8	—
Francfort...........................	1	—	10	—
Bamberg	1	—	11	—
Berlin, Danemark et Tournay..........	1	—	12	—
État de New-York....................	1	—	16	—
Angleterre seule et le pays de Galles....	1	—	15	—
L'Angleterre avec l'Écosse et l'Irlande..	1	—	20	—
Turin...............................	1	—	37	—
Madrid..............................	1	—	43	—
Venise	1	—	52	—
Bohême..............................	1	—	64	—
Nous rappelons que cette proportion est à Paris de..........................	1	—	6 1/2	—
A Lyon et dans le département du Rhône.	1	—	7 1/3	—
Et pour la France entière............ .	1	—	42	—

QUATRIÈME PARTIE.

Variétés.

REVUE DES TRAVAUX
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES
Pendant l'année 1856.

Les travaux principaux de l'Académie des sciences morales et politiques pendant l'année 1856 sont les suivants :

DANS LA SECTION DE PHILOSOPHIE ; — Un mémoire sur le marquis d'Argens, par M. Damiron ; — un mémoire sur Naigeon, Delalande et Sylvain Maréchal, par le même ; — une notice sur la vie et les travaux de Laromiguière, par M. Mignet ; — un rapport sur un ouvrage de M. Renan, relatif à l'histoire des langues sémitiques, par M. Adolphe Franck ; — une communication sur la philosophie d'Hégel, par M. Christian Bartholmèss ; — un mémoire sur la philosophie d'Hippocrate, par M. Chauvet ; — un mémoire sur les moyens de généraliser l'éducation des sourds-muets, sans les séparer de la famille et des parlants, par le docteur Blanchet.

DANS LA SECTION DE MORALE : — Une communication sur la statistique des prisons et des établissements pénitentiaires par M. Charles Lucas ; — un mémoire sur l'état social de l'Afrique intérieure, par le comte d'Escayrac de Lauture ; — un mémoire sur l'état social de la Perse actuelle, par le comte de Gobineau ; — un mémoire sur l'influence du moral sur le physique, par le docteur Foissac.

DANS LA SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE : — Un rapport sur le *Traité de droit pénal* de Rossi, par M. Odilon Barrot ; — une notice sur Beccaria, par M. Faustin Hélie ; — un mémoire sur la guerre considérée dans ses rapports avec les destinées du genre humain, les droits des nations et la nature humaine, par M. le comte Portalis ; — une communication sur la *table*

de Malaga, par M. Charles Giraud ; — une communication sur les résultats obtenus par l'application du dernier système de répression pénale adopté en Angleterre, par M. Bérenger ; — un mémoire sur le droit des Chinois, par M. Adolphe Franck ; — un mémoire sur le droit de la Provence au moyen âge et jusque dans les temps modernes, par M. Laferrière ; — un pays d'État dans l'ancienne monarchie, par M. de La Farelle ; — une communication par M. Dupin, ayant pour titre : *Règles de droit et de morale, tirées de l'Écriture sainte.*

DANS LA SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE ET DE STATISTIQUE : — Un mémoire sur l'économie rurale de la France, par M. de Lavergne ; — un mémoire sur l'administration économique de Henri IV, par M. Wolowski ; — une communication sur les vicissitudes sociales en matière de population, par M. Passy ; — une communication sur l'industrie des lainages, par M. Moreau de Jonnès ; — une notice sur la statistique de la France féodale, par le même ; — une communication sur les consommations de Paris, par M. Michel Chevalier ; — des observations sur le régime économique et politique de la Valachie et de la Moldavie, par MM. Michel Chevalier et Dupin ; — une notice sur sir Robert Peel, par M. Guizot ; — une notice sur le comte Mollien, par M. Michel Chevalier ; — un mémoire sur l'accroissement de la population en Europe, par M. Moreau de Jonnès ; — deux notes sur le dénombrement de la population de la France en 1856, par M. de Lavergne; et des observations sur le même sujet, par MM. Dunoyer, Villermé, Charles Lucas, Moreau de Jonnès, Wolowski, Dupin et de Lavergne.

DANS LA SECTION D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET PHILOSOPHIQUE : — Un fragment historique sur la défection du général York en 1813, par M. Armand Lefebvre ; — un mémoire sur la conspiration du chevalier de Rohan, par M. Clément ; — un mémoire sur Agnès Sorel, son introduction à la cour de Charles VII et son influence morale et politique sur ce prince, par M. Vallet de Viriville ; — un rapport sur le mémoire de M. Mariette, concernant la mère d'Apis, par M. Barthélemy Saint-Hilaire.

DANS LA SECTION DE POLITIQUE, ADMINISTRATION ET FI-

NANCES : — Un mémoire sur les lois d'existence et d'organisation des impôts généraux sur les propriétés et le revenu, par M. de Parieu; et une discussion sur le système des impôts en France et sur l'impôt sur le revenu, par MM. Wolowski, Michel Chevalier, Dupin, d'Audiffret, de Parieu, de Lavergne, Barthe et Charles Dupin.

L'Académie a procédé au jugement des concours ouverts dans les différentes sections :

DANS LA SECTION DE PHILOSOPHIE, l'Académie avait proposé : *L'étude de la philosophie de saint Thomas d'Aquin.* Sur le rapport de M. Charles de Rémusat, l'Académie a accordé le prix à M. Charles Jourdain, agrégé des facultés des lettres et chef de division au ministère de l'instruction publique et des cultes et auteur du mémoire nº 1 ; elle a également accordé une mention honorable à l'auteur du mémoire nº 3, M. Domet de Vorges.

DANS LA SECTION DE MORALE, l'Académie avait proposé pour sujet de prix à décerner en 1856, la question suivante : *Exposer et apprécier l'influence qu'a pu avoir sur les mœurs la littérature contemporaine, considérée surtout au théâtre et dans les romans.* Sur le rapport de M. Louis Reybaud, l'Académie a accordé le prix à M. Eugène Poitou, conseiller à la cour impériale d'Angers, auteur du mémoire nº 1. — Elle a également accordé un accessit à l'auteur du mémoire nº 4, M. Arsène Legrelle, licencié en droit, à Paris.

DANS LA SECTION DE LÉGISLATION, DROIT PUBLIC ET JURISPRUDENCE, l'Académie avait proposé pour sujet de prix *L'étude comparée des différents systèmes de contrats nuptiaux.* Sur le rapport de M. Charles Giraud, l'Académie a accordé le prix à M. Humbert, docteur en droit, ancien sous-préfet.

L'Académie avait encore à décerner, en 1856, deux prix de la fondation Félix de Beaujour, l'un de 10,000 fr., et relatif à un *Manuel de morale et d'économie politique*, et l'autre de 5,000 fr., relatif au *Rôle de la famille dans l'éducation.* Dans le premier de ces deux concours, sur le rapport de M. le duc de Broglie, le prix a été accordé à M. Rapet, inspecteur des écoles primaires à Paris, auteur du mémoire nº 21, et des mentions honorables aux mé-

moires nos 9 et 17. L'auteur du no 17 est M. Leymarie. Dans le second concours, sur le rapport de M. Guizot, le prix a été partagé entre MM. Barrau, auteur du mémoire no 8, et M. Prévost Paradol, auteur du mémoire no 16. — L'Académie a accordé une mention honorable, hors ligne, à l'auteur du mémoire no 31, M. Rapet, et deux autres mentions honorables aux mémoires nos 6 et 13 : l'auteur du mémoire no 6 est M. Rousselot; l'auteur du Mémoire no 13 ne s'est pas fait connaître.

DANS LA SECTION DE PHILOSOPHIE, l'Académie a proposé pour sujet de prix ordinaire à décerner en 1859 : *La philosophie de Leibnitz.*

DANS LA SECTION D'HISTOIRE, l'Académie a remis au concours, pour 1859, la question : *Des divers principes qui ont présidé au service militaire et à la formation de l'armée en France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours.* Les concurrents devront exposer les divers régimes qui ont présidé au service militaire et à la formation de l'armée en France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos temps ; étudier dans leur origine et dans leurs développements successifs : 1o le service féodal ; 2o les milices locales ; 3o la formation et la constitution de l'armée permanente d'après les ordonnances des rois : 4o les divers modes d'entretien et de renouvellement de l'armée permanente, spécialement l'enrôlement volontaire, le recrutement forcé et le service des corps étrangers. Les concurrents devront encore rechercher dans quel rapport ont été ces divers modes de formation de l'armée avec l'état de la société et la condition des diverses classes de citoyens, et quelle influence ils ont, à leur tour, exercée sur l'organisation sociale, le développement de l'unité nationale et la constitution de l'État. L'Académie a fixé au 31 déc. 1858 le dépôt des mémoires.

DANS LA SECTION DE POLITIQUE ET DE FINANCES, l'Académie a mis au concours la question suivante pour l'année 1859 : *De l'impôt avant et depuis* 1789. Elle y a joint le programme suivant : « Avant 1789, l'inégalité était le caractère dominant de l'impôt et de sa perception; tout était classé, les territoires, les personnes et les choses ; le principe contraire, qui a prévalu depuis, a servi de base

au système financier qui régit la France. Les concurrents étudieront les résultats des deux régimes, soit à l'égard des populations, soit à l'égard de la puissance politique. Les études sur les temps qui ont précédé 1789, présentées sommairement, devront servir à déterminer les points essentiels de comparaison entre l'époque ancienne et l'époque moderne. Les concurrents devront étudier l'assiette de l'impôt et les formes de sa perception dans leurs rapports avec les règles de la justice distributive, avec le respect des personnes et de la propriété, et avec les habitudes des populations. Ils étudieront également l'assiette et le mode de perception dans leurs rapports avec la production de la richesse. Ils rechercheront dans quelle proportion les éléments divers, dont la richesse nationale se compose, contribuent directement ou indirectement à la charge commune, et sur qui retombent en définitive les impôts. Les concurrents traiteront le sujet en s'éclairant à la fois des lumières de la théorie et de l'étude exacte des lois, des faits et des résultats. » — L'Académie a fixé le 1er octobre 1858 pour le dépôt des mémoires.

L'Académie a également proposé divers sujets de prix extraordinaires.

Pour le prix Bordin, elle a remplacé la question précédemment mise au concours pour 1856, sur l'histoire critique de la philosophie arabe en Espagne, par le sujet suivant : *Rechercher quels sont les principes et les vérités les plus importantes de la science du* beau, *et les vérifier en les appliquant aux beautés les plus certaines de la nature, de la poésie et des arts ; ainsi, par un examen critique des plus célèbres systèmes auxquels la science du beau a donné naissance dans l'antiquité, et surtout chez les modernes.* » Le concours sera fermé le 1er janv. 1859.

Un second sujet de prix Bordin a été proposé, pour 1858, sur la question suivante : « *Rechercher, au point de vue philosophique et moral, quelle est, d'après leur nature et leur mode d'infliction, l'influence des peines sur les idées, les sentiments, les habitudes de ceux à qui elles sont infligées, et sur la moralité des populations.* Le programme est ainsi conçu : « A cet effet, les concurrents devront comparer l'influence des peines édictées par notre

législation actuelle avec l'influence qu'ont exercée les lois pénales en vigueur parmi nous dans le dernier siècle, ou qu'exercent les législations des autres États, et déterminer quelles sont les peines qui, par leur nature, leur mode d'infliction et la forme du jugement, préservent le mieux la société. » Les mémoires devront être déposés avant le 1er octobre 1858.

M. Passy, au nom de la section d'économie politique, chargée de proposer un sujet de prix, en vertu d'une donation faite à l'Académie et acceptée par elle, par Madame veuve Léon Faucher, d'une rente annuelle de 1,000 francs destinée à fonder un prix, sous la dénomination de *prix Léon Faucher*, à décerner tous les trois ans et alternativement, au meilleur mémoire sur une question d'économie politique, ou sur la vie d'un économiste illustre français ou étranger, a présenté le sujet de prix suivant à décerner en 1860 : *Retracer la vie de Turgot, exposer l'ensemble des mesures administratives, politiques, économiques auxquelles il a pris part, en caractériser l'esprit, en signaler les conséquences*. Le programme est ainsi conçu : « Turgot fut à la fois un écrivain, un administrateur, un homme d'État. Activement mêlé à la pratique des affaires, il est peu de questions d'ordre social qui n'aient appelé son attention. Ses nombreux écrits attestent avec quel soin il cultiva les sciences philosophiques et économiques. L'Académie demande que tous soient l'objet d'un examen approfondi, et que les concurrents s'attachent à en apprécier avec exactitude la valeur scientifique. » — L'Académie adopte ce sujet de prix, et décide que les mémoires devront être déposés avant le 31 janvier 1859, *terme de rigueur*.

Pour le prix quinquennal fondé par le baron Félix de Beaujour, l'Académie a proposé pour sujet de prix : L'examen des institutions de crédit. Elle a joint au sujet le programme suivant :

« Des moyens de crédit dans leurs rapports avec le travail et le bien-être des classes peu aisées ;

« Retracer et faire connaître l'histoire des institutions destinées à faciliter l'application de ces moyens de crédit, notamment des monts de piété, des banques d'Écosse,

et des banques d'avances-de Prusse (*Vorschussbanken.*) »

Plusieurs changements ont eu lieu parmi les membres de l'Académie dans le cours de l'année 1856.

M. le baron Baude a été nommé membre libre, en remplacement de M. Benoiston de Châteauneuf, décédé. M. Horace Say a été également nommé membre libre à la nouvelle place créée par décret du 7 janvier dernier. — Dans la section de philosophie, M. Whewel, professeur de philosophie à l'Université de Cambridge, a été nommé correspondant en remplacement de M. Hamilton. Dans la section de politique, administration et finances, l'Académie avait à nommer sept correspondants en vertu du décret précité, du 7 janvier dernier. Jusqu'à présent elle n'a fait que deux nominations, celle de M. de Mohl, professeur à l'Université de Heildelberg, et celle de M. Tégorboski, conseiller d'État en Russie et qui est décédé peu de jours après sa nomination. Les autres candidats présentés par la section étaient MM. don Colmeiro, Rau, professeur à l'Université de Heildelberg, et William Everett, membre du sénat aux Etats-Unis d'Amérique. De nouvelles nominations auront lieu prochainement. L'Académie aura aussi à pourvoir à la nomination d'un sixième associé étranger, par suite d'un décret du 28 mars dernier, qui crée une sixième place. CH. VERGÉ.

COUP D'OEIL SUR L'ANNÉE 1856.

I. Événements généraux.

L'année 1856 a commencé avec des espérances de paix et fini au milieu de craintes de guerre; heureusement, les premières se sont réalisées par le traité du 30 mars qui a mis fin à la guerre d'Orient, et les secondes se sont évanouies devant la modération dont ont fait preuve et la Prusse et la Suisse dans l'affaire de Neufchâtel. Quoique cet incident ne soit pas encore définitivement réglé, il est maintenant certain que la paix européenne ne sera pas troublée. On ne se décide pas facilement, dans notre époque, à tirer l'épée; on n'ignore pas qu'il en est de la guerre comme d'un voyage: on sait quand on part, mais non quand on arrive.

— C'est ce qu'ont pensé sans doute aussi la Grande-Bretagne et les États-Unis en donnant une solution pacifique au différend provenant des enrôlements militaires attribués à tort ou à raison par le gouvernement américain aux agents anglais. Il n'est pas impossible que la sollicitude portée aux *intérêts matériels* si décriés ait empêché cette fois l'effusion de flots de sang (24 et 27 mai et 26 juin).

— Il n'est pas nécessaire, en effet, que les hommes s'entre-détruisent pour entraver leur multiplication. Là où leur imprudence, leurs passions, leurs préjugés n'y suffisent pas, des maladies exercent des ravages, des tremblements de terre, des inondations, des ouragans mêmes font de nombreuses victimes. Depuis quelques années, persiste en outre une cherté qui a un peu diminuée, il est vrai en 1856, mais qui est encore assez forte pour causer des souffrances à plusieurs classes de la société. Cette cherté provient en grande partie de l'inclémence ou de la défaveur des saisons, mais il n'est pas impossible que l'affluence de l'or y ait quelque part. La production de ce précieux « *vil* » métal ne s'est pas ralentie en 1856 et on comprendra les quantités qui doivent circuler maintenant, si l'on remonte seulement de quelques années en arrière. Voici les chiffres que nous avons trouvés sur cette production :

	Californie.	Australie.
1848.......	0.3 millions.	0 millions.
1849.......	40,0 —	0 —
1850.......	125,0 —	0 —
1851.......	200,0 —	23 —
1852.......	280,0 —	243 —
1853.......	300,0 —	261 —
1854.......	340,0 —	226 —
1855.......	322,7 —	288 —
TOTAL...	1,608,0 millions	1,041 millions.

Il y a deux observations à faire d'abord touchant ces chiffres : les premiers, ceux qui concernent la Californie, représentent la production; les seconds, ceux qui regardent l'Australie, ne font connaître que l'exportation; mais si l'on ajoute à ces derniers la quantité d'or frappée en numéraire à Sydney, et qui, selon toute apparence, est restée dans la colonie, on arrive, pour l'Australie, à un

chiffre de 1 milliard 203 millions environ, ce qui élèverait la somme totale de la production des deux contrées, depuis les premières extractions d'or, à 2 milliards 811 millions. Tenons compte encore des quantités qui ont pu échapper aux contrôles officiels, et nous voici arrivés à bien près de 3 milliards.

Telle est la somme ajoutée, dans le court espace de huit années (nous laissons de côté l'or de Russie, dont on évalue la production actuelle à 90 ou 100 millions par an) à la quantité d'or qui existait dans le monde, et que la statistique portait (question du reste assez obscure) à 14 ou 15 milliards, dont 8 ou 10, croit-on, sous forme de numéraire; en d'autres termes, il s'est répandu en huit ans, sur les marchés du globe, déduction faite des quantités restées dans les pays producteurs ou non converties en espèces, un surcroît de monnaie d'or qui peut aller à 2 milliards et demi, c'est-à-dire à 25 pour 100 peut-être de ce qu'en employaient déjà les transactions humaines. Et ce qui est remarquable, c'est que le montant de l'or frappé depuis cinq ou six ans dans les seuls hôtels des monnaies d'Angleterre et de France représente assez exactement la valeur de cette production. Ainsi, d'après des relevés authentiques, il a été frappé à la Monnaie de Londres, de 1850 à 1855 inclus, 957 millions d'or, et chez nous 1 milliard 623 millions, ce qui fait un total de 2 milliards 580 millions. — Les États-Unis auraient ajouté, dit-on, à cette fabrication de pièces d'or environ 650 millions.

Il est probable que les richesses californiennes et australiennes s'épuiseront un jour — peut-être plus tôt qu'on ne pense — mais il paraît évident qu'elles auront dû exercer d'abord une certaine influence sur les prix. Il serait prématuré de vouloir mesurer cette influence, lors même qu'on voudrait se borner à n'évaluer que l'effet déjà produit.

— Pendant quelque temps on a contesté l'influence des gisements aurifères nouvellement découverts de l'autre côté de l'Océan. Mais actuellement il n'y a plus que de rares incrédules. Un grand nombre de pays ont élevé les traitements de leurs fonctionnaires et employés, quelques-uns ont démonétisé l'or, et récemment la conven-

tion monétaire allemande (V. plus loin) a également adopté ce principe. C'est là un point qui mérite de sérieuses considérations.

— Il est juste de faire remarquer qu'à l'importation du numéraire ou des métaux précieux, on doit opposer, pour avoir une idée exacte de la question, les quantités exportées en Turquie, aux Indes et en Chine. Mais cette exportation est nécessairement limitée. Nous aimons mieux voir le vrai contre-poids à la production de l'intermédiaire des échanges (de l'or) dans le développement de la production d'objets d'échange ou plutôt de consommation. Que l'agriculture, l'industrie manufacturière, le commerce progressent, que les marchandises encombrent les marchés et le prix des métaux précieux augmentera à son tour.

En attendant, les gouvernements s'efforcent de répandre l'enseignement de l'agriculture au moyen des expositions, et cherchent à faire disparaître les entraves qui limitent l'essor du commerce. Toutes ces entraves, il est vrai, n'ont pas encore pu tomber, mais nous avons à enregistrer un fait important, le rachat des droits du Sund (V. plus loin).

— Toutefois la question du Sund est secondaire en comparaison de celle des *neutres* et plus particulièrement de la suppression de la piraterie légale connue sous le nom de *Course*. On sait que les plénipotentiaires réunis à Paris ont arrêté, le 16 avril (1856) la déclaration suivante. 1° La course est et demeure abolie; 2° le pavillon neutre couvre la marchandise ennemie, à l'exception de la contrebande de guerre; 3° la marchandise neutre, à l'exception de la contrebande de guerre, n'est pas saisissable sous pavillon ennemi; 4° les blocus, pour être obligatoires, doivent être effectifs, c'est-à-dire maintenus par une force suffisante pour interdire réellement l'accès du littoral de l'ennemi.

Invités à accéder à cette déclaration, les États-Unis n'ont promis leur adhésion que s'il est entendu que les bâtiments de guerre eux-mêmes n'auront plus le droit de capturer les navires marchands. Voici comment s'exprime sur ce point le dernier *Message* du président Pierce.

« Cette proposition avait sans doute pour objet d'impliquer l'approbation du principe que la propriété sur l'Océan, tout en pouvant appartenir aux citoyens d'un État belligérant, serait exempte de la capture. Si cette proposition avait été rédigée de manière à donner plein effet aux principes, je me serais empressé d'y acquiescer au nom des États-Unis. Mais la mesure proposée ne répond pas à son but. Il est vrai que si elle était adoptée, la propriété privée sur l'Océan serait mise à l'abri d'un mode de pillage; mais elle demeurerait exposée à un autre mode qui pourrait être employé avec une efficacité considérable. Les moyens agressifs des grandes puissances navales se trouveraient accrus par là, et les moyens de défense des autres seraient réduits.

« Bien que l'abandon du mode de poursuivre les hostilités au moyen de lettres de marque, comme le propose la conférence de Paris soit mutuelle dans les termes, cependant, dans la pratique, ce serait l'abandon d'un droit de peu d'importance pour une catégorie d'États, mais d'importance essentielle pour une autre et plus considérable catégorie. On n'a pas dû penser qu'une mesure répondant si peu à l'accomplissement de l'objet en vue, et si inégale dans ses effets, recevrait la sanction de toutes les puissances maritimes. La propriété privée serait demeurée exposée aux déprédations des croiseurs publics armés.

« J'ai exprimé l'empressement de ma part à accéder à tous les principes consignés dans la déclaration de la conférence de Paris, à la condition que celui relatif à l'abandon des lettres de marque fût assez amendé pour réaliser l'objet qu'on se proposait évidemment, c'est-à-dire, de mettre la propriété privée sur l'Océan à l'abri de la prise par l'ennemi.

« A cette fin, on propose d'ajouter à la déclaration : « que les lettres de marque seront et demeurent abolies, » l'amendement ci-après :

« Et la propriété privée des sujets et citoyens d'une partie belligérante sur les hautes mers sera affranchie de la prise par les navires publics armés de l'autre belligérant, sauf le cas de contrebande. » Cet amendement a été

soumis non-seulement aux puissances qui avaient requis notre sanction à la déclaration de l'abolition des lettres de marque, mais encore à tous les autres États maritimes, et n'a été repoussé par aucun, et il est vu d'un œil favorable par tous ceux qui ont envoyé des représentants. »

Nous en acceptons l'augure. Nous aimerions sans doute mieux que la paix régnât à jamais; mais comme nos vœux ne seront pas assez forts pour la conserver en dépit des intérêts et des passions contraires, nous enregistrons avec bonheur tout ce qui promet d'atténuer les maux de la guerre.

— Des articles spéciaux étant consacrés aux congrès de bienfaisance et de libre échange qui ont eu lieu cette année à Bruxelles, nous nous bornons à y renvoyer.

— Nous ne saurions terminer ce chapitre sans mentionner les faits suivants intéressant l'histoire de la Statistique.

Ainsi, dans un discours du trône empreint de l'esprit le plus libéral, prononcé par le roi Oscar Ier de Suède, nous lisons le passage suivant :

« Une connaissance parfaite de notre situation intérieure étant la première condition de l'accroissement non interrompu de son bien-être matériel, la création d'un bureau central de statistique est devenue nécessaire pour s'occuper plus spécialement des recherches et travaux y relatifs. Une proposition vous sera faite à cet égard. » (*Moniteur* du 1er nov. 1856.)

Nous avons déjà dit ailleurs (*Journal des Économistes*, année 1855) que ce n'est pas légèrement que cette décision a été prise. Une commission composée d'hommes éminents a préparé l'organisation de ce bureau, qui sera sans doute confié à M. Berg, l'auteur du lumineux rapport de cette commission, et dont la Notice, lue au Congrès de statistique de 1855, a été écoutée avec une si juste faveur.

En Espagne, un décret royal a institué une commission supérieure de statistique, présidée par le président du conseil. Ce décret a été reproduit par le *Journal des Économistes*, livraison du mois de janvier 1857, p. 118.

Un nouveau bureau de statistique a été organisé à Rome.

Enfin, la commission supérieure française ayant désigné la capitale de l'Autriche pour la réunion du futur Congrès de statistique, et le gouvernement autrichien ayant donné son consentement, la troisième session de ce congrès aura lieu à Vienne en septembre 1857.

II. France.

SOMMAIRE. — La paix. — La cherté. — Enseignement agricole. — Exposition agricole universelle. — Drainage. — Crédit foncier. — Modification de la législation commerciale. — Sociétés en commandite. — Arbitrage forcé. — Prohibitions. — Nouvelles réductions du tarif des douanes. — Conventions postales avec l'Angleterre. — Avec le grand-duché de Bade. — Transport des imprimés. — Nouvelle monnaie de cuivre. — Inondation. — Dénombrement quinquennal. — Caisse des retraites pour la vieillesse.

Nous avons déjà eu l'occasion, l'année dernière, d'annoncer la paix de Paris, ou le traité du 30 mars, qui a mis fin à la guerre d'Orient. Quoique cette guerre, très-glorieuse d'ailleurs, n'ait pas produit tous les maux qui accompagnent habituellement les grandes luttes entre les pays, la paix, on le sait, a été saluée d'unanimes acclamations. L'industrie et le commerce peuvent donc prendre un nouvel essor, les grandes entreprises étendre au loin leurs ramifications; l'agriculture elle-même pourra augmenter ses produits au moyen des bras qui lui sont rendus. L'armée, en effet, a été diminuée de 46,000 hommes dans cette intention.

— Du reste, l'augmentation de la production agricole est très-désirable en présence de la persistance extraordinaire de la cherté; il n'est pas facile, toutefois, de vaincre la défaveur des saisons. On serait tenté pourtant d'attribuer à l'habileté du cultivateur un effet sur la nature, en constatant que la récolte a été mauvaise dans le Midi, médiocre dans le centre et bonne dans le Nord. Or c'est dans le nord et dans une partie du centre que la culture céréale est la mieux entendue. En présence de cet état de choses, le gouvernement a dû prendre des mesures variées. Il a d'abord cherché a atténuer la cherté actuelle en maintenant l'exemption des droits d'entrée relativement aux céréales, et en prorogeant les autres facilités doua-

nières accordées à ce commerce; il s'est préoccupé ensuite des moyens de faire progresser l'agriculture. Nous allons passer en revue les mesures auxquelles il a cru devoir donner la préférence.

— Le *Moniteur* du 18 février contient un rapport adressé par le ministre de l'instruction publique à l'Empereur, au sujet de l'enseignement pratique de l'agriculture dans les établissements où se forment les instituteurs appelés à diriger les écoles primaires des communes rurales. Des tentatives locales, des efforts dus au zèle des particuliers ont déjà été faits dans cette voie. Dès aujourd'hui, douze écoles normales possèdent un champ d'une étendue suffisante pour l'étude pratique de l'agriculture. Vingt-huit autres écoles pourraient arriver au même but par la location d'un terrain dans leur voisinage. Dans dix écoles, le directeur ou un contre-maître sont en état de donner eux-mêmes l'enseignement dont il s'agit. Dans trente-trois départements, les conseils généraux se montrent disposés à seconder efficacement les intentions du gouvernement.

— Un enseignement d'un ordre plus élevé a été donné à l'agriculture française par l'exposition agricole universelle qui a eu lieu à Paris au commencement de juin. Presque tous les pays ont contribué à cette solennité. On y comptait 827 bêtes à cornes, 666 animaux d'espèce bovine, et 89 porcs de races étrangères, et 446 bêtes à cornes, 449 béliers et brebis, 82 porcs, 26 chèvres, 48 lapins, 1419 oiseaux de basse-cour nés ou élevés en France. Les établissements appartenant à l'Empereur ou à l'État ont en outre exposé 34 bêtes bovines et 61 bêtes ovines. On remarqua, de plus, 51 variétés de poissons, plusieurs milliers de collections de végétaux, et 2,106 machines agricoles exposées par 558 fabricants, dont 1,451 par 445 fabricants français. Un concours analogue devait avoir lieu en 1857, mais il a été ajourné par une décision récente du ministre de l'agriculture.

— Une mesure d'un ordre tout différent est celle prise par la loi du 17 juillet 1856 sur le drainage. Les deux premiers articles de cette loi sont ainsi conçus :

Art. 1er. Une somme de 100 millions est affectée à des

prêts destinés à faciliter les opérations de drainage. — Un article de la loi de finances fixe, chaque année, le crédit dont le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics peut disposer pour cet emploi.

Art. 2. Les prêts effectués en vertu de la présente loi sont remboursables en 25 ans, par annuités comprenant l'amortissement du capital et l'intérêt calculé à 4 pour 100. — L'emprunteur a toujours le droit de se libérer par anticipation, soit en totalité, soit en partie. — Le recouvrement des annuités a lieu de la même manière que celui des contributions directes.

Les autres articles contiennent des dispositions destinées à faciliter la mise à exécution de la loi.

— Des prêts faits à l'agriculture pour être remboursés par annuités rappellent tout naturellement le *Crédit foncier de France* auquel deux décrets du 28 juin ont porté des modifications. Nous ne mentionnerons que le second de ces décrets. On sait qu'il existait jusqu'alors, en dehors de la société générale de crédit foncier établie à Paris sous le nom de *Crédit foncier de France*, deux sociétés particulières de crédit foncier, celle de Nevers et celle de Marseille. Dans ces derniers temps, des traités ont été passés pour la fusion de ces deux sociétés avec celle du Crédit foncier, en vertu du décret du 10 décembre 1852, qui donne à ce dernier la faculté de s'incorporer, avec l'approbation du gouvernement, les sociétés particulières établies pour le même objet. Le décret du 28 juin dernier donne l'approbation exigée, de sorte qu'il n'y ait plus, en France, d'autre institution de ce genre que celle qui a son siége à Paris.

— Après l'agriculture, l'industrie et le commerce sont les plus importants éléments de la prospérité d'un pays. Il convient donc de mentionner les principaux changements subis par la législation qui les concerne. Nous citerons en première ligne la loi du 17 juillet 1856 sur les sociétés en commandite par action. On sait que les deux classes de sociétés commerciales dont les membres ne sont responsables que jusqu'à concurrence de leurs mises respectives (actions) sont distinguées par le Code de commerce sous les noms de société en *commandite*, et société

anonyme. La première n'étant pas, comme la seconde, assujettie à l'autorisation du gouvernement, et ayant des allures plus libres, on a cru devoir prévenir les abus qui pourraient résulter du défaut de contrôle administratif. La nouvelle loi a donc prescrit des dispositions assez rigoureuses, notamment les suivantes :

Les sociétés en commandite ne peuvent diviser leur capital en actions ou coupons d'actions de moins de 100 francs, lorsque ce capital n'excède pas 200,000 francs et de moins de 500 francs lorsqu'il est supérieur. Elles ne peuvent être définitivement constituées qu'après la souscription de la totalité du capital social et le versement par chaque actionnaire du quart au moins du montant des actions par lui souscrites. — Les actions des sociétés en commandite sont nominatives jusqu'à leur entière libération. — Les souscripteurs d'actions dans les sociétés en commandite sont, nonobstant toute stipulation contraire, responsables du montant total des actions par eux souscrites. Les actions ou coupons ne sont négociables qu'après le versement des deux cinquièmes. — Lorsqu'un associé fait, dans une société en commandite par actions, un apport qui ne consiste pas en numéraire, ou stipule à son profit des avantages particuliers, l'assemblée générale des actionnaires en fait vérifier et apprécier la valeur. La société n'est définitivement constituée qu'après approbation dans une réunion ultérieure de l'assemblée générale. Les délibérations sont prises par la majorité des actionnaires présents. Cette majorité doit comprendre le quart des actionnaires et représenter le quart du capital social en numéraire. Les associés qui ont fait l'apport ou stipulé les avantages soumis à l'appréciation de l'assemblée n'ont pas voix délibérative. — Un conseil de surveillance, composé de 5 actionnaires au moins, est établi dans chaque société en commandite par actions. Ce conseil est nommé par l'assemblée générale des actionnaires immédiatement après la constitution définitive de la société et avant toute opération sociale. Il est soumis à la réélection tous les cinq ans au moins : toutefois le premier conseil n'est nommé que pour une année. — Est nulle et de nul effet, à l'égard des intéressés,

toute société en commandite par action constituée contrairement à l'une des prescriptions énoncées ci-dessus. Cette nullité ne peut être opposée aux tiers par les associés. — Lorsque la société a ainsi été annulée, les membres du conseil de surveillance peuvent être déclarés responsables, solidairement et par corps avec les gérants, de toutes les opérations faites postérieurement à leur nomination. La même responsabilité solidaire peut être prononcée contre ceux des fondateurs de la société qui ont fait un apport en nature ou au profit desquels ont été stipulé des avantages particuliers. — La loi accorde de grands pouvoirs au conseil de surveillance ; en revanche, elle stipule que : tout membre d'un conseil de surveillance est responsable avec les gérants solidairement et par corps. 1° Lorsque, sciemment, il a laissé commettre dans les inventaires des inexactitudes graves, préjudiciables à la société ou aux tiers ; 2° lorsqu'il a, en connaissance de cause, consenti à la distribution de dividendes non justifiés par des inventaires sincères et réguliers. — Il convient d'ajouter que la loi édicte de fortes amendes et un emprisonnement de plusieurs mois contre la transgression de la plupart des dispositions que nous avons rapportées.

— Le 17 juillet furent encore promulguées deux autres lois modificatives du code de commerce. Par la première, on supprime les art. 51 et 63 de ce code et l'on fait cesser l'arbitrage forcé imposé par l'art. 631 aux contestations entre associés etc. Par le second, relatif aux concordats par abandon, on modifie l'art 541 du même code. Une loi du 31 mai précédent avait déjà amendé dans un sens libéral l'art. 32 de la loi de 1844 sur les brevets d'invention.

— Des modifications bien plus profondes ont failli être apportées à la législation douanière en 1856. Dans le courant de cette session un projet de loi portant retrait des prohibitions inscrites dans le tarif des douanes, et établissant des droits destinés à remplacer les prohibitions, a été présenté au corps législatif. Cette mesure avait été reçue avec acclamation par les économistes comme un premier pas vers un système libéral. Le sys-

tème protecteur le plus excessif, dit le *Journal des Économistes*, du moment où il ne va pas jusqu'à la prohibition absolue, peut-être successivement adouci. La prohibition se pose, au contraire, comme une muraille infranchissable, éternelle. La chute des prohibitions sera un acheminement vers l'ère complète de la liberté commerciale, par la transformation successive des droits protecteurs en droits purement fiscaux.

Mais le projet de loi n'a pas été voté par le corps législatif. Toutefois le gouvernement a cru devoir faire connaître au pays sa manière de voir sur cette importante question, en faisant insérer au Moniteur du 17 octobre une *note* que nous reproduisons *in extenso :*

« A la suite de l'Exposition universelle de 1855, les progrès de notre industrie avaient été si bien constatés que le moment avait paru opportun pour remplacer par des droits protecteurs les prohibitions inscrites dans nos lois de douanes. C'était un grand pas vers le but auquel doivent tendre tous les peuples. En effet, le développement de l'activité commerciale et des relations internationales prépare les progrès de la civilisation.

« Profondément convaincu de cette vérité, le gouvernement avait présenté au corps législatif un projet de loi levant toutes les prohibitions. Cette loi n'a pu être votée dans la dernière session (1856), et le gouvernement, voulant s'entourer de toutes les lumières, avait décidé qu'une enquête serait ouverte sur ces questions.

« Dans ces circonstances, des alarmes exagérées ont cependant été répandues dans le pays et exploitées par les parties. Sa Majesté a voulu que les réclamations qui lui étaient parvenues fussent étudiées avec le plus grand soin, et a donné l'ordre au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics d'en faire l'examen.

« Éclairé par le rapport du ministre sur la véritable situation de notre industrie, l'Empereur a décidé que le projet de loi soumis au corps législatif serait modifié en ce sens, que la levée des prohibitions n'aurait lieu qu'à partir du 1er juillet 1861. Un projet de loi conforme a été immédiatement envoyé au conseil d'État.

« L'industrie française, prévenue des intentions bien

arrêtées du gouvernement, aura tout le temps nécessaire pour se préparer à un nouveau régime commercial. »

— A défaut d'une transformation radicale, notre tarif a subi divers changements d'une moindre portée, mais conçus tous dans un esprit libéral. Le décret du 3 janvier 1856 lève provisoirement la prohibition des peaux préparées, ceux du 19 et 26 janvier, 23 février et 5 novembre abaissent les droits sur les laines et les cotons. Le tarif a été encore réduit sur les résineux exotiques, les tubes en fer, le cacao, l'iode et le iodure de potassium, l'outremer, l'importation des mules et mulets dans les colonies, l'exportation des tourteaux de graines de coton, sur les poissons marinés ou à l'huile, l'huile de ricin, les cristaux de soude, et sur plusieurs autres produits. Les feuilles de cuivre pour le doublage des navires ont été admises en franchise de droits. La loi du 28 juin sur les sucres a prorogé la législation actuelle en en préparant l'adoucissement progressif.

— Deux nouveaux traités littéraires sont venus s'ajouter cette année à ceux déjà conclus par la France : l'un avec la ville libre de Hambourg et l'autre avec le royaume de Saxe. La ville de Leipsick étant le principal centre de la librairie allemande, ce traité a une importance toute particulière.

— Nous avons, en outre, de nouvelles conventions postales à enregistrer. La convention du 24 septembre 1856 conclue avec la Grande-Bretagne, développe celle de 1855 et renferme entre autres les dispositions suivantes :

Le port à percevoir, soit en France et en Algérie, soit dans le Royaume-Uni et l'île de Malte est de 40 centimes pour les lettres pesant 7 grammes 1/2 affranchies et de 80 centimes pour chaque lettre non affranchie. En Angleterre 4 pence et 8 pence par quart d'once britannique.

Le public des deux pays pourra envoyer des lettres chargées d'un pays pour l'autre et, autant que possible pour les pays auxquels les offices respectifs servent d'intermédiaire. — Le port des lettres chargées devra toujours être acquitté d'avance jusqu'à destination : il sera double de celui des lettres ordinaires.

Les journaux et imprimés de toute nature doivent également être affranchis jusqu'à destination. Ils doivent être sous bandes et ne contenir aucune écriture, ni chiffre ou signe quelconque à la main. Le taux de l'affranchissement est de 8 centimes au moins pour chaque paquet d'imprimés portant une adresse particulière ou par chaque poids de 40 grammes ou de fraction de 40 grammes.

La convention conclue le 14 octobre 1856 entre la France et le grand-duché de Bade est basée sur des taxes un peu différentes. Nous avons remarqué notamment que le poids de la lettre simple est fixé à 7 grammes 1/2 en France et à 15 grammes en Bade (et dans la plupart des autres pays). Il en résulte que si le port d'une lettre de 7 grammes 1/2 affranchie en France coûte 30 centimes, dont 20 pour la France, une lettre de 15 grammes ne coûte que 50 centimes, dont 40 pour la France et 10 pour le grand-duché de Bade. Nous renvoyons du reste pour les détails du tarif au décret du 24 décembre 1856 (*Bulletin des lois*, année 1856, 2e semestre, page 1389.) — Les lettres ordinaires non affranchies paient en France 10 centimes de plus. L'affranchissement est obligatoire pour les lettres chargées et les imprimés. La surtaxe pour les lettres chargées est de 40 centimes quel que soit leur poids. Quant aux journaux et autres publications périodiques, dont la transmission a lieu sous bandes, l'unité de taxe est de 10 centimes par 45 grammes (et non 40 comme pour l'Angleterre.) Toutefois, lorsque plusieurs numéros d'une même ou de différentes publications périodiques seront réunis dans un seul paquet, il sera perçu, pour chaque numéro dont le poids n'atteindrait pas 45 grammes, la même taxe que s'il était envoyé isolément. Les brochures et livres (non reliés) ainsi que les autres imprimés non périodiques sont taxés à raison de 7 centimes les 15 grammes.

— Le décret du 16 février 1856 fixe ainsi qu'il suit la taxe pour la correspondance avec le Portugal par la voie d'Espagne. L'affranchissement est obligatoire en France — jusqu'à la frontière — la taxe est de 20 centimes pour la lettre simple et de 5 centimes pour 40 grammes d'im

primés. Les lettres et imprimés destinés à la France ne sont pas affranchis et coûtent, les premières 1 fr. 50 par lettre simple, les derniers 20 centimes par 40 grammes.

Nous ne citerons que pour mémoire la convention conclue entre la France, la Belgique, la Sardaigne et la Suisse pour régler la transmission des dépêches télégraphiques (décret du 12 avril) ainsi que la déclaration du 19 mai 1856 (décret du 13 juin) relative à la transmission privilégiée des dépêches d'État, par les lignes télégraphiques entre la France et les royaumes unis de la Suède et de la Norwége. Mais nous devons nous arrêter un instant au nouveau tarif pour le transport des imprimés en France.

— La loi du 25 juin dernier à laquelle nous venons de faire allusion substitue au droit par feuille un droit au poids calculé de manière à abaisser sensiblement la taxe. Elle forme en même temps des catégories basées sur les matières traitées dans les publications et sur d'autres principes nouveaux. Il convient donc de faire un extrait un peu étendu de cette loi.

Le port des journaux et ouvrages périodiques traitant, en tout ou en partie, de matières politiques ou d'économie sociale, et paraissant au moins une fois par trimestre est de 4 centimes par chaque exemplaire du poids de 40 grammes. Au-dessus de 40 grammes, le port est augmenté d'un centime par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes excédant. — Le port des journaux, recueils etc. périodiques, uniquement consacrés aux lettres, aux sciences, aux arts, à l'agriculture et à l'industrie, et paraissant au moins une fois par trimestre est de 2 centimes par chaque exemplaire du poids de 20 grammes et au-dessous. Au-dessus de 20 grammes, le port est augmenté de un centime par chaque 10 grammes ou fraction de 10 grammes. — Les journaux et ouvrages périodiques destinés pour l'intérieur du département dans lequel ils sont publiés ne payent que la moitié des taxes fixées ci-dessus. Ceux publiés dans les départements autres que *Seine* et *Seine-et-Oise*, et destinés pour les départements limitrophes de celui où ils sont publiés, ne payent également que la moitié de la taxe. — Le port des livres, gra-

vures et imprimés non périodiques de toute forme, en feuilles, brochés ou reliés est de un centime par 5 grammes. Mais lorsque le port de ces objets dépasse 50 grammes, ou lorsque ces objets sont réunis en un paquet d'un poids excédant 50 grammes, adressé à un seul destinataire, le port est de 10 centimes jusqu'à 100 grammes inclusivement. Lorsque le poids dépasse 100 grammes, le port est augmenté de 1 centime par 10 grammes ou fraction de 10 grammes. — Le port des papiers de commerce ou d'affaires est de 50 centimes pour chaque paquet de 500 grammes et au-dessous, et de un centime par 10 grammes ou fraction de 10 grammes excédant. — Les objets énumérés ci-dessus doivent être mis sous bandes ou dans des enveloppes disposées de manière que la vérification du contenu du paquet puisse avoir lieu facilement. — Les avis, imprimés ou lithographiés de naissance, mariage ou décès peuvent être expédiés sous forme de lettres et sous enveloppe, mais de manière qu'ils soient facilement vérifiés. Dans ce cas, le port est de 10 centimes pour chaque avis du poids de 10 grammes et au-dessous, circulant à l'intérieur, de bureau à bureau et de 5 centimes pour chaque avis du même poids circulant dans la circonscription d'un bureau. — L'affranchissement des imprimés etc. est de rigueur pour jouir du bénéfice de la taxe spéciale; en cas de non affranchissement, ces objets sont taxés comme des lettres. — Si l'affranchissement a eu lieu au moyen de timbres-poste et que la valeur de ces derniers est insuffisante, les paquets sont frappés en sus d'une taxe égale au triple de l'insuffisance de l'affranchissement. — Les imprimés etc. ne doivent contenir ni chiffre (sauf autorisation spéciale), ni écriture à la main, si ce n'est la date et la signature.

— On sait qu'à partir du mois d'octobre 1856, les anciennes pièces de 5 et 10 centimes (sous) et les liards ont cessé d'avoir cours et se trouvent remplacées par les nouvelles. La refonte des monnaies de cuivre a été achevée ainsi en peu d'années.

— Un fléau terrible s'est déchaîné cette année sur une partie de la France. Le Rhône et la Loire ont débordé et causé de grands ravages. On évalue à beaucoup de mil-

lions le montant de la perte subie par les contrées riveraines de ces fleuves. Aussi la charité des populations s'en est émue, des dons ont été recueillis jusque dans les pays les plus éloignés, et si le dommage causé par l'inondation dépasse de beaucoup les 13 millions environ réunis par la commission de distribution, cet événement aura du moins servi à démontrer que les diverses nations sont liées entre elles par une franche sympathie.

— Le décret du 9 février 1856 prescrit d'opérer le dénombrement quinquennal. Le résultat de ce dénombrement a été publié à la fin de l'année; il donne comme chiffre de la population actuelle 36,039,364 habitants. En 1851, on a trouvé 35,783,170, ce qui constitue une augmentation de 256,194 seulement. C'est, en effet, un accroissement bien faible. Nous ne pouvons aborder ici les explications données relativement à ce fait, le lecteur les trouvera dans le *Journal des Économistes* des mois de février et mars 1857.

— La législation sur la caisse des retraites pour la vieillesse a été notablement modifiée par la loi du 7 juillet 1856. Ainsi, le minimum de la rente viagère a été porté de 600 à 750 francs, l'entrée en jouissance peut être fixée à 65 ans au lieu de 60, le versement n'a plus besoin de précéder de 2 ans l'époque de l'entrée en jouissance; enfin les sociétés anonymes ne sont plus astreintes à la limite de 2,000 francs pour les versements faits en faveur de leurs employés ou ouvriers.

III. Angleterre.

SOMMAIRE. — Guerre avec la Chine et la Perse. — Enquête sur l'utilité de Cours conciliatrices : Prud'hommes. — Sociétés par actions. — Statistique agricole, etc.

L'Angleterre qui nous fournit habituellement une si riche moisson de faits économiques, ne nous laisse cette année que quelques rares épis à glaner. Espérons toutefois que la patrie des Smith, des Ricardo, des Malthus, des Mil et de tant d'autres maîtres de la science économique ne cessera pas d'*illustrer* ses préceptes théoriques par des mesures dignes d'être citées comme un enseignement pratique.

— Malheureusement l'intérêt économique ne siége pas seul dans les conseils de la Grande-Bretagne : il y a encore l'intérêt politique. Nous avouons ne pas toujours comprendre en quoi consiste ce dernier. Nous sommes parfois tenté de croire qu'il est synonyme de : *Désir de domination* ou seulement de : *Faire usage de ses forces.* Du moins nous a-t-il paru devoir interpréter dans ce sens la mauvaise grâce avec laquelle le gouvernement britannique s'est décidé à désarmer, ainsi que son empressement à bombarder Canton et attaquer la Perse. Espérons que la guerre avec la Chine produira du moins quelques résultats utiles à la civilisation et qu'elle finira aussi vite que celle avec la Perse. Mais quittons le terrain de la politique pour aborder des questions de notre propre domaine.

— En février 1856 la Chambre des communes a institué un comité chargé de faire une enquête sur l'utilité qu'il y aurait d'établir des *tribunaux d'équité* pour la conciliation des différends entre les patrons et les ouvriers. Cette enquête a servi à faire connaître et apprécier en Angleterre nos *conseils de prud'hommes.* La plupart des *témoins* entendus ont parlé en leur faveur et ont demandé l'établissement d'institutions analogues. Aussi le comité, dans son rapport à la chambre, s'exprime-t-il ainsi :

« Le comité pense que la formation dans ce pays de *cours de conciliation*, surtout dans les districts où prédominent le commerce et l'industrie manufacturière, serait très-avantageuse. Votre comité proposerait d'introduire une telle mesure sous la forme d'amendements à la loi sur l'arbitrage placés aux dixième et treizième sections. Il en résulterait que les patrons aussi bien que les ouvriers seraient autorisés à désigner, dans leurs classes et professions respectives, et au même nombre pour chaque partie, des délégués ayant le pouvoir d'élire un président en dehors de leurs rangs et jouissant d'une voix prépondérante. Un tel tribunal devrait être nommé pour une période déterminée et non pour une contestation spéciale. Votre comité pense en outre que, dans le but de donner plus de durée et de force aux bureaux d'arbitrage existant dans les *Poteries* et autres districts manufacturiers,

il conviendrait de donner les pouvoirs nécessaires au secrétaire d'État pour qu'il puisse conférer l'institution à quelques-uns de ces bureaux. Par ce moyen ces bureaux seraient autorisés à décider toutes les questions relatives à des contrats (de louage ou de travail) qui pourraient leur être soumises et à mettre leurs décisions à exécution. ».

Le comité a ajouté avec raison que les nouveaux tribunaux de conciliation ne devaient avoir aucun pouvoir relativement à la fixation des salaires. Ce qui n'empêcherait pas les parties de se soumettre sous ce rapport volontairement à leur arbitrage.

— Les sociétés par actions ont acquis une importance si grande, que les pays où le mouvement des affaires est le plus actif, pensent tous à compléter les règlements qui les concernent. L'Angleterre a donc fait une loi sur les *Joint-Stock companies* (19 et 20 vict. chap. XLVII. — 14 juillet 1856.)

Cette loi qui ne s'applique ni aux sociétés de banque, ni aux compagnies d'assurance, renferme entre autres les dispositions suivantes. *Sept* ou un plus grand nombre de personnes peuvent s'instituer — en se conformant aux dispositions légales — en compagnie incorporée, avec responsabilité limitée ou illimitée. — Une association de plus de vingt personnes non enregistrée ou légalement autorisée est punie d'amendes. — (§ 5.) La déclaration (*memorandum*) à faire par la compagnie doit indiquer : son nom, son siége, son objet, l'étendue de la responsabilité des actionnaires (limitée ou non), le montant du capital, le nombre et la valeur nominale des actions. — Le nom des sociétés à responsabilité limitée (au montant du capital ou à la valeur nominale des actions) doit se terminer par le mot : *Limited*. — (§ 6.) Aucune compagnie ne peut prendre le nom d'une compagnie déjà existante, ou un nom très-semblable. — (§ 14). Les directeurs d'une compagnie qui déclareraient un dividende quoique sachant que la société est insolvable seraient solidairement responsables, jusqu'à concurrence des dividendes, pour toutes les dettes existant à ce moment ou contractées subséquemment ; toutefois le directeur absent ou qui au-

rait fait consigner une objection au procès-verbal serait exempt de cette responsabilité. — (§ 15.) La compagnie ne peut émettre un nombre d'actions plus grand que celui énoncé dans la déclaration, et la propriété en est *personnelle* et non *réelle* (nominale et non au porteur).

Nous nous arrêtons, ne pouvant pas reproduire les très-nombreux détails de la loi anglaise qui a vraiment prodigué les marques de défiance et les précautions contre les sociétés par actions. Il y a en tout 116 paragraphes dont quelques-uns renferment des dispositions qui, comparées à celles de la législation française, sont d'une sévérité draconienne.

— Parmi les autres actes ou lois passés au Parlement anglais nous remarquerons : l'acte sur la statistique agricocole, par lequel une somme considérable est consacrée à une opération que tout le monde reconnaît nécessaire, mais en faveur de laquelle peu de pays veulent voter des fonds ; une loi pour abréger les délais de la procédure et diminuer les frais de justice, loi particulièrement utile à l'Angleterre, mais que d'autres États feraient bien d'imiter ; la loi qui, à la suite de la paix, clôt la liste des miliciens ; un grand nombre de lois sur les établissements de bienfaisance et sur quelques autres matières touchant au domaine de l'économie politique, mais d'un intérêt trop secondaire pour être analysées ici.

SOMMAIRE. — *Allemagne* : Institutions de crédit. — Chemins de fer. — Mines et usines. — L'industrie des cotons. — Tarif du Zollverein. — Recettes douanières. — Traité douanier entre l'Autriche et la Prusse. — Modification du système monétaire de Lubeck. — Conférence de Nuremberg. Code de commerce uniforme pour l'Allemagne.

— L'attention et l'activité des esprits, en Allemagne, paraissent s'être concentrées, dans ces derniers temps, sur des questions d'économie politique. Parmi les institutions financières récemment créées, il faut placer en première ligne les établissements de banque et de crédit. Jusqu'alors, l'Allemagne n'avait eu qu'un nombre insuffisant d'institutions financières publiques ; le système politico-commercial de plusieurs États germaniques, celui de la Prusse surtout, s'opposait à toute extension de ce

genre. Il était résulté de cet état de choses que divers établissements de banque avaient été créés dans les pays limitrophes de la Prusse, et qu'ils avaient fini par y étendre le cercle de leurs affaires. D'un autre côté, divers établissements analogues s'étaient formés dans l'intérieur du royaume sous la forme de sociétés en commandite, l'ancien système de banque se trouva par le fait éludé, et le gouvernement prussien dut céder à la force des choses et se décider à accorder dans les provinces plusieurs concessions de banques privées.

Les institutions financières créées dans le courant de 1856, sous le titre de sociétés anonymes ou en commandite ont absorbé un capital d'au moins 150 millions de thalers. Toutefois ce capital n'a pas été complétement versé et n'a été soustrait au commerce que dans une proportion insensible, ces sociétés devant s'efforcer sans cesse de faire rentrer cet argent dans la circulation générale. On a vu avec quelque défiance plusieurs de ces institutions obtenir la faculté d'émettre des billets, bien que plusieurs gouvernements aient exclu de la circulation les coupures au-dessous de 10 thalers (37 fr. 50 c.), et que la publication mensuelle du bilan des institutions qui les émettent soit une sorte de garantie pour le public. L'avenir seul dira si ces établissements pourront être à même, dans toutes les circonstances, de remplir leurs engagements.

— Les chemins de fer ont également été l'objet d'une grande activité, particulièrement en Autriche où le gouvernement a accordé un grand nombre de concessions pour l'établissement de voies ferrées dans toutes les directions, sous la garantie d'intérêts variant de 5 à 6 pour 100. Dans le courant des années prochaines, un nombre considérable de chemins de fer seront ouverts en Autriche, et de vastes étendues de terrain deviendront ainsi bientôt l'objet d'une culture plus productive.

La Bavière a concédé à des sociétés particulières des portions considérables de lignes ferrées, en accordant une garantie de 4 1/2 pour 100. En Prusse, la tendance a été généralement contraire à l'octroi de concessions privées, et on s'y prononce en faveur de l'exploitation des che-

mins de fer par l'État. Des lignes plus ou moins étendues sont en voie d'exécution ou d'étude dans les grands-duchés de Hesse et de Bade, dans le Wurtemberg et la Thuringe. Le Hanovre a achevé ses voies principales, et s'occupe de l'établissement d'embranchements importants.

Toutes ces constructions ont alimenté le travail, les fabriques et contribué à une augmentation sensible du prix des rails, traverses, et de tout ce qui se rattache à l'industrie des machines.

— L'exploitation des mines et des forges a été vivement suivie et a donné lieu dans les provinces rhénanes, dans la Westphalie, la Silésie et la Saxe, à la formation d'un grand nombre d'entreprises qui paraissent se trouver dans les meilleures conditions de prospérité. Un grand nombre de sociétés anonymes ont été créées tant pour l'exploitation de diverses fabriques que pour l'extension de la navigation à voiles et à vapeur dans les ports de l'Allemagne septentrionale.

— L'industrie cotonnière a fait également de notables progrès. Le marché de coton de Brême gagne de plus en plus en importance, et l'importation, qui avait été de 80,000 balles en 1855, s'est élevée à 120,000 balles en 1856. La fabrication du sucre de betteraves a offert des résultats très-satisfaisants, et on espère que la protection douanière accordée jusqu'à présent à cette industrie deviendra prochainement superflue. Déjà même des propositions dans ce sens ont été faites au sein des chambres de différents États.

— Les plénipotentiaires du Zollverein ont été réunis pendant une grande partie de l'année à l'effet de liquider les affaires et comptes courants et de s'occuper d'une révision des tarifs. Malheureusement, on n'a pu parvenir à s'entendre sur ce dernier point, et la réduction des droits sur les fers, si vivement désirée, n'a pu être décidée. Toutefois, quelques modifications ont été apportées dans le tarif général, mais elles n'ont été que d'une minime importance.

— Les recettes douanières, comparées à celles de l'an née précédente, ont présenté quelque augmentation. Elles se sont élevées, pendant les neuf premiers mois de l'an-

née 1856, à 19,000,486 thalers, tandis que dans la période correspondante des années 1854 et 1855 elles n'avaient présenté que les chiffres de 18,479,610 et 15,895,560 thalers. L'augmentation principale des droits d'entrée porte sur les céréales, le fer brut, façonné et en barres (l'augmentation sur le fer brut est presque de 200 pour 100) l'huile en barils et l'huile de baleine. En revanche, les droits sur les cafés et le sucre brut ont été diminués.

— Dans le courant de 1857 des commissaires autrichiens et prussiens devront, en vertu du traité de commerce et de douanes conclu le 19 février 1853, se réunir à l'effet de chercher s'il ne peut s'opérer un rapprochement entre le système douanier de l'Autriche et celui du Zollverein. Ce travail rencontrera sans doute d'autant plus de difficultés qu'il touchera souvent à des questions d'ordre politique.

— Le système monétaire de l'Allemagne a été remanié à Vienne dans une conférence qui est parvenue à conclure une convention soumise en ce moment à la ratification des divers États, et qui sera prochainement publiée. En voici les traits principaux :

La livre du Zollverein de 500 grammes forme la base des monnaies d'or et d'argent. D'une livre d'argent, on frappera :

30 thalers de Prusse,
ou 45 florins d'Autriche,
ou 52 florins et 1/2 de l'Allemagne du Sud.

Il sera frappé sous le nom de *thalers de l'Union* deux monnaies d'argent principales :

1° Le thaler de l'Union à 1/30 de la livre d'argent fin, valant 1 thaler dans l'Allemagne du Nord, 1 1/2 florin en Autriche, et 1 3/4 florin dans l'Allemagne du Sud ;

2° Le double thaler de l'Union à 1/15 de la livre d'argent fin.

Ces monnaies de l'Union seront valables dans tous les États allemands et devront être acceptées partout en payement. Leur alliage est de 1/10 de cuivre sur 9/10 d'argent. Leur titre ou leur poids ne pourra être diminué sous aucun prétexte.

Il été convenu qu'on devrait frapper d'ici au mois de

décembre 1862 au moins 24 thalers de l'Union par 100 âmes de la population, et, après 1862, au moins 16 thalers par 100 âmes, par chaque période de quatre années. La convention a réglé également l'émission de la monnaie de billon. La circulation de cette monnaie ne devra pas dépasser 5/6 de thaler par chaque tête de la population. Des caisses publiques seront désignées pour l'échange de la petite monnaie.

Enfin, on a résolu pour faciliter les transactions, de frapper une monnaie commerciale de l'Union en or sous la dénomination de couronne et demi-couronne 1/100 de la livre douanière. Leur alliage sera de 1/10 de cuivre sur 9/10 d'or.

La valeur des monnaies d'or sera uniquement déterminée par le rapport existant entre l'offre et la demande. Les monnaies d'or ne peuvent, par conséquent, être considérées comme moyen de payement remplaçant les monnaies d'argent, et personne ne peut être tenu à les accepter en cette qualité. Toutefois, les divers États de l'Allemagne auront la faculté de permettre le payement en monnaies d'or de l'Union à un cours fixé d'avance pour la durée de six mois au plus. En outre, ce cours ne devra pas dépasser la valeur du cours moyen établi dans les cotes officielles de la bourse. La convention a réglé la question du papier-monnaie en établissant qu'aucun État ne peut émettre du papier-monnaie avec cours forcé, à moins d'être en mesure de fournir en échange, en tout temps, l'équivalent en monnaie d'argent. Les exceptions à cette règle actuellement existantes devront être abolies au plus tard le 1er janvier 1859. Le papier-monnaie ou autre effet destiné à la circulation ne pourra, à l'avenir, représenter qu'une valeur en argent dans la monnaie légale du pays. Ces dispositions sont loin de répondre à toutes les espérances, mais elles sont pourtant considérées comme un pas important fait en Allemagne dans cette matière.

— La convention monétaire n'ayant été conclue, en exécution du traité du 19 février 1853, qu'entre les États du Zollverein d'une part, et l'Autriche de l'autre, le sénat de Lubeck a, de son côté, publié, le 20 décembre 1856, une nouvelle loi monétaire qui, en substituant à la taille

de 34 marcs le titre de 14 thalers, soit 35 marcs, vient de placer cette république au nombre des États qui ont adopté, en 1837 et 1838, pour base de leur fabrication monétaire, le marc prussien de 233,855 grammes.

La taille légale du thaler sera donc dorénavant à Lubeck, comme dans le nord du Zollverein, de 14 au marc d'argent fin de Cologne, laquelle correspond à celle de 24 1/2 florins dans les États du midi de l'Allemagne.

En ce qui concerne, toutefois, les sous-multiples du thaler, le sénat, afin de ménager les habitudes du commerce, a cru devoir s'écarter du système prussien en divisant cette unité en dixièmes et en quarantièmes.

Par suite de cette division, le thaler compte aujourd'hui, en Allemagne, un sous-multiple de plus.

Il y a encore une autre différence assez remarquable entre le système monétaire de Lubeck et celui consacré par la convention prussienne du 30 juillet 1838 : c'est que cette dernière a fixé, pour le thaler, la tolérance en fort et en faible à 1 grain sur le titre et à 1/2 pour 100 sur le poids, tandis que la loi lubeckoise n'applique cette même tolérance qu'à l'unité de marc fin. Il s'ensuit tout naturellement que le thaler frappé au type de Lubeck sera de meilleur aloi que celui fabriqué par les États du Zollverein.

— Une conférence s'est ouverte à Nuremberg, le 15 janvier 1857, à l'effet d'élaborer un code de commerce uniforme pour l'Allemagne. Elle se compose de jurisconsultes et hommes éclairés nommés par les différents États, et a pris pour base de ses travaux un projet soumis par la Prusse. L'Autriche et la Bavière ont également présenté des projets dont les dispositions seront discutées dans la conférence. Les travaux de cette commission sont trop multipliés et d'une nature trop délicate pour qu'on puisse s'attendre à une prompte solution, surtout si l'on considère que le projet de code commercial est destiné à recevoir la sanction unanime de tous les gouvernements.

Sommaire. — *Autres pays de l'Europe.* — Belgique : Congrès scientifique. — Dénombrement. — Portugal : Navigation à vapeur. — Inauguration du chemin de fer. — Danemark. — Sund : Traité. — Suède : Esprit libéral du gouvernement. — Russie : Voies de

communication. — États-Romains : Améliorations. — L'Index. — Espagne : Publications périodiques. — Grèce : Progrès.

En 1856, Bruxelles a encore vu se réunir dans ses murs hospitaliers deux congrès traitant de matières économiques : *un congrès international de bienfaisance* et un congrès institué par l'association belge pour la *réforme douanière*. L'un et l'autre ont été très-nombreux et on comptait parmi leurs membres un grand nombre d'économistes distingués.

— Du 15 au 31 décembre de la même année, on a renouvelé en Belgique le recensement de 1846. Cette opération a été dirigée avec non moins de soin que la précédente, et les résultats en ont été publiés bien plus tôt En effet, dès le mois d'avril 1857, l'infatigable M. Heuschling a déjà pu faire connaître que le chiffre de la population s'élève à 4,530,106. Il était de 4,337,196, il y a dix ans.

— Deux faits économiques d'une haute importance ont eu lieu cette année en Portugal :

L'approbation du contrat (loi du 29 juillet 1856) *pour la navigation* régulière par des bâtiments à vapeur entre les ports de Lisbonne, et ceux des possessions portugaises de l'Afrique occidentale. Tous les mois, un bateau à vapeur doit partir de Lisbonne pour Loando, et un autre de Loando pour Lisbonne, touchant tous les deux à Praio (capitale de l'archipel du cap Vert), à Bissau et à Saint-Thomé. Un bateau à vapeur doit être destiné à établir des communications régulières entre Mossamède, Benguela, Loando et Ambrir. Un autre est affecté à la navigation de la rivière Quanza en pénétrant dans l'intérieur du continent africain autant que possible.

L'abolition de la traite, que le gouvernement portugais a aidée de tous ses moyens en détournant les capitaux de ce trafic, a donné un grand essor au développement des richesses naturelles, dont ces possessions abondent. Leur commerce avec la métropole s'en est ressenti, et l'échange de leurs produits augmente tous les jours. Des communications régulières étaient donc indispensables entre ces pays. Le Portugal a encore de vastes possessions, surtout en Afrique, et s'il comprend et remplit sa mission à l'é-

gard de cette riche contrée, il peut encore jouer un rôle important sur la scène du monde.

L'inauguration (le 28 octobre) *du chemin de fer de Lisbonne au Correjado*. C'est la première section (36 kilomètres) du chemin de fer qui doit relier Lisbonne à Madrid, et par conséquent à l'Europe. Cette inauguration a eu lieu avec la plus grande solennité. On continue les travaux pour que la section du Correjado à Santarem soit ouverte à la circulation l'année prochaine. Il est à espérer que, de son côté, l'Espagne ne retardera pas la construction du chemin de Madrid à la frontière du Portugal.

— Du reste l'Espagne, au milieu de ses convulsions politiques, semble prendre sérieusement part à l'évolution des idées sociales des nations les plus avancées. C'est ainsi qu'on a vu paraître cette année quatre nouveaux journaux consacrés à l'économie politique et aux grands travaux : la *Gazette des chemins de fer d'Espagne* par M. Hubbard. *la Semaine économique mercantile et industrielle* par M. Retortillo, l'*Économiste*, la *Revue des chemins de fer*, C'est peut être trop de quatre journaux de chemins de fer dans un pays où ces voies de communication commencent à peine. Leur existence prouve au moins l'intérêt que désormais prend l'Espagne au progrès matériel. C'est sans doute aussi dans la prévision de ce progrès que, malgré le délabrement de ses finances, l'Espagne a trouvé à emprunter 300 millions de réaux.

En Sardaigne, grâce aux efforts de M. de Cavour, la chambre des députés a voté la suppression de la loi qui limite le taux de l'intérêt. Il y a lieu d'espérer que cet exemple trouvera des imitateurs.

— On sait que l'affaire du Sund est à peu près arrangée. Voici d'après la *Gazette d'Augsbourg* les principaux articles du projet de traité destiné à abolir le péage.

Art. Ier. S. M. le roi de Danemark prend envers S. M. etc., etc., et S. M. etc., etc., et S. M. etc., etc., qui l'acceptent, l'engagement : 1° de ne prélever aucun droit de douane, de tonnage, de feu, de phare, de balisage ou autre charge quelconque, à raison de la coque ou des cargaisons sur les navires qui se rendront de la mer du

Nord dans la Baltique ou *vice versâ*, en passant par les Belts ou le Sund, soit qu'ils se bornent à traverser les eaux danoises, soit que les circonstances de mer quelconques ou des opérations commerciales les obligent à y mouiller ou relâcher. Aucun navire quelconque ne pourra désormais, sous quelque prétexte que ce soit, être assujetti au passage du Sund ou des Belts à une détention ou entrave quelconque; mais S. M. le roi de Danemark se réserve expressément le droit de régler, par accords particuliers, n'impliquant ni visite, ni détention, le traitement fiscal et douanier des navires appartenant aux puissances qui n'ont point pris part au présent traité, 2° de ne prélever sur ceux de ces mêmes navires, qui entreront dans les ports Danois ou qui en sortiront, soit avec chargement, soit sur lest, qu'ils y aient, ou non accompli des opérations de commerce, ni sur leurs cargaisons, aucune taxe quelconque dont ces navires ou ces cargaisons auraient été passibles en passant par le Sund ou les Belts d'après les termes des traités de 1841 entre la Grande-Bretagne et la Suède, d'une part, et le Danemark, de l'autre, ou d'après les anciens traités entre le Danemark et les autres hautes puissances contractantes, ou les autres États de l'Europe, et il est bien entendu que ces taxes qui séront ainsi abolies de manière à ne pouvoir être prélevées ni dans le Sund et les Belts, ni dans les ports danois, ne pourront pas non plus être indirectement rétablies par une augmentation dans ce but des taxes existantes de port ou de douane, ou par l'introduction dans le même but de nouvelles taxes de navigation ou de douane, ni de tout autre manière quelconque.

Art. II. S. M. le roi de Danemark s'engage, en outre, envers leurs susdites Majestés : 1° à conserver et maintenir dans le meilleur état d'entretien tous les feux, phares, bouées, balises et amers actuellement existant, soit à l'entrée ou aux approches de ses ports, havres, rades et rivières ou canaux, soit le long de ses côtes, ainsi que les bouées, balises et amers actuellement existant et servant à faciliter la navigation dans le Kattegat, le Sund et les Belts; 2° à prendre, comme par le passé, en très-sérieuse considération, dans l'intérêt général de la navi-

gation, l'utilité ou l'opportunité, soit de modifier l'emplacement ou la forme de ces mêmes feux, phares, bouées, balises et amers, soit d'en augmenter le nombre, le tout sans charge d'aucune sorte pour les marines étrangères; 3° à faire, comme par le passé, surveiller le service du pilotage, dont l'emploi sera dans le Kattegat, le Sund et les Belts, en tout temps, facultatif pour les capitaines et patrons de navires. Il est entendu que les droits de pilotage seront modérés, que les droits existants ne pourront être augmentés que dans l'intérêt même de la navigation, que leur taux devra être le même pour les navires danois et pour les bâtiments étrangers, et que la taxe de pilotage ne pourra être exigée que des seuls navires qui auront volontairement fait usage de pilotes; 4° à permettre, sans restriction aucune, à tous entrepreneurs privés, danois ou étrangers, d'établir et de faire stationner librement et aux mêmes conditions, qu'elle qu'en soit la nationalité, dans le Sund et les Belts, des bateaux servant exclusivement à la remorque des navires qui voudront en faire usage; 5° à étendre, à toutes les routes ou canaux qui relient actuellement ou qui viendraient à relier plus tard la mer du Nord et l'Elbe à la mer Baltique, l'exemption de taxe dont jouissent en ce moment, sur quelques-unes de ces routes, les marchandises nationales ou étrangères.

Il est bien entendu que si, ultérieurement, d'autres produits venaient, sur une route quelconque, à jouir d'une franchise analogue, cette même exemption de taxe et de transit serait étendue, de plein droit, à toutes les routes ci-dessus spécifiées; 6° à abaisser, sur toutes ces mêmes routes ou canaux, au taux uniforme et proportionnel au poids de seize (16) skillings danois au plus par cinq cents livres danoises, le droit de transit sur les marchandises qui en sont actuellement passibles, sans que ce taux puisse être augmenté par toute autre taxe, sous quelque dénomination que ce soit. En cas d'abaissement des taxes de transit au-dessous du taux ci-dessus spécifié, S. M. le roi de Danemark s'engage à placer toutes les routes ou canaux qui unissent ou uniront la mer du Nord et l'Elbe à la mer Baltique ou à ses tributaires, sur un pied de parfaite égalité avec les routes les plus favorisées qui exis-

tent actuellement, ou qui viendront à être établies sur son territoire; 7° à s'entendre définitivement avec S. M. le roi de Suède et de Norwége pour la continuation, comme par le passé, du maintien des fanaux sur les côtes suédoises et norwégiennes servant à éclairer et à faciliter le passage du Sund et l'entrée du Kattegat.

Art. III. Les engagements contenus dans les deux articles précédents produiront leur effet à partir du 1er avril 1857.

Art. IV. Comme dédommagement et compensation des sacrifices que les stipulations ci-dessus doivent imposer à S. M. le roi de Danemark, Leurs Majestés l'Empereur, le Roi, la Reine, etc., s'engagent, de leur côté, à payer à S. M. le roi de Danemark, qui l'accepte, une somme totale de 30,570,698[1] ycksdales à répartir de la manière suivante : ..... Il est bien entendu que les Hautes Parties contractantes ne seront éventuellement responsables que pour la quote-part mise à la charge de chacune d'elles.

— On trouvera à la troisième partie, au mot *Danemark*, une statistique complète de la navigation du Sund, du revenu qu'il a produit au Danemark, et d'autres détails encore puisés aux sources officielles.

— Nous ne quitterons pas le voisinage du Danemark sans rendre hommage — en passant — à l'esprit libéral du gouvernement de la Suède qui s'est notamment manifesté dans le discours prononcé par le roi Oscar Ier lors de l'ouverture des états. Il est regrettable seulement que les états ne soient pas plus souvent d'accord pour le progrès, leur moindre dissentiment étant suffisant pour arrêter tout mouvement.

— En Russie, le nouvel empereur semble également vouloir entrer dans la voie des progrès économiques. D'immenses lignes de chemins de fer ont été concédées, des compagnies de bateaux à vapeur s'organisent et le tarif douanier a été modifié, très-faiblement, mais dans le sens libéral. La multiplication des voies de communication, le développement de l'industrie sont très-nécessaires dans ce pays où, à côté de provinces encombrées, pour

1 Somme modifiable d'après le nombre des puissances signataires.

ainsi dire, de produits agricoles, de vastes contrées souffrent très-souvent d'une véritable disette.

— De la Russie aux États-Romains la distance n'est pas aussi grande qu'on le pense peut-être. Disons donc que le pape a établi cette année plusieurs institutions utiles, une cour des comptes, une commission de statistique, sans parler de quelques améliorations administratives encore peu importantes, et qu'on s'occupe de construire un chemin de fer.

— Toutefois, ces hommages rendus à l'esprit moderne n'empêchent pas la congrégation de l'*index* de lancer ses foudres... même sur le *Dictionnaire de l'économie politique*. Le *Journal des économistes* rapporte ce fait dans les termes suivants :

« On lisait naguère, non sans étonnement, dans les journaux la mise à l'index du *Dictionnaire de l'économie politique*. Qu'a donc fait à l'ultramontanisme le *Dictionnaire de l'économie politique ?* nous demandait-on, et nous étions fort embarrassés de trouver ses crimes. On nous dit que ce qui a choqué surtout la congrégation, ce sont les vues émises par quelques-uns de nos principaux collaborateurs sur la population et sur l'assistance. Cela vous donne encore peu de lumière. Peut-il y avoir dans les conseils de ce bon Malthus sur la contrainte morale quelque chose qui soit de nature à effaroucher les abbés de la congrégation ? N'y a-t-il pas longtemps que leur sainteté les pratique ? Quant au paupérisme, suffit-il pour y parer de réinventer l'aumône à la porte des couvents ? Nous persistons à croire que non. Voici donc l'économie politique à l'index. Ce serait grave si l'*Esprit des lois*, qui passe pour un bon livre, n'y avait été aussi, en compagnie d'une grande quantité d'ouvrages qui sont encore aujourd'hui la gloire de leurs auteurs et l'instruction de ceux qui les lisent. Quelque chose de pis, ce serait Rome mise à l'index par l'économie politique. Qu'elle y songe. Un fait bien étrange et bien peu édifiant se passe actuellement dans le monde : c'est le mouvement partout ascendant des nations protestantes, et la décadence voisine souvent de la décomposition de la plupart des nations catholiques. La mise à l'index du dictionnaire n'y remé-

diera pas. Au lieu de foudroyer l'économie politique, messieurs les cardinaux auraient tout profit à l'apprendre. Toutes les fois que les foudres de la congrégation ont voulu réduire en poudre — l'arbre de science — elles sont tombées à ses pieds ; *telum imbelle sine ictu.* Messieurs de la congrégation n'ont réussi qu'à donner au *Dictionnaire de l'économie politique* l'attrait du fruit défendu. Cela n'est pas fait pour en dégoûter, et M. Guillaumin nous charge de rassurer le public en nous affirmant qu'une foule d'Adams de tous les pays continuent plus que jamais à y mordre. »

— Nous avons la tâche monotone, mais agréable, d'enregistrer les progrès réalisés — ou promis. Notons donc, quant à la Grèce : non-seulement la cessation du brigandage, mais encore le dessèchement des lacs de Copaïs et de Stymphalie, et surtout un excédant de recettes destiné à exécuter des travaux publics importants, notamment un chemin de fer pour lequel le gouvernement de Grèce a demandé à la France un ingénieur des ponts et chaussées.

AMÉRIQUE. — *Sommaire.* — États-Unis : Le nouveau Président. — L'esclavage. — Prospérité financière, agricole et industrielle. — Chili : Réélection du président de la république. — Nouveau Code civil. — Chemin de fer.

— Cette année un événement qui revient tous les quatre ans, mais qui n'en est pas moins d'une grande importance, a absorbé en partie les préoccupations des États-Unis, c'est l'élection du Président. M. Buchanan, l'ancien ambassadeur, a réuni la majorité des suffrages. Son gouvernement commence le 4 mars 1857.

— Une des questions les plus difficiles que le nouveau président aura à résoudre, c'est celle de l'esclavage. Il ne s'agit pas seulement de concilier le Nord et le Sud, mais peut-être encore de comprimer le soulèvement des noirs, au moins dans quelques États. Serait-ce le commencement de la fin..... de l'esclavage ? Nous le souhaitons, nous désirerions seulement que cette fin ait lieu sans les horreurs qui accompagnent les révolutions de cette nature. Une main habile parviendrait peut-être à adoucir les transitions et à amener l'émancipation des

nègres par la voie pacifique d'une série graduée de réformes.

— Toutefois, quels que soient les événements dont cette question est grosse, l'année 1856 marquera parmi les années de prospérité financière, agricole et industrielle. La dette des États-Unis n'est plus que de 30 millions de dollars et une réserve de 22 millions se trouve dans les coffres du trésor. En 1858, la république de l'Amérique du Nord aura payé le dernier centime de la dette publique. 17,600,000 acres (7,122,292 hectares) de terre inculte ont été livrés à l'agriculture. On évalue maintenant la production totale du sol cultivé à 2,600,000,000 dollars, soit 3 fois autant qu'en 1840. Du reste, l'agriculture n'est pas la seule à progresser, mais dans l'impossibilité d'énumérer les établissements industriels créés dans le courant de cette année, et de faire connaître l'importance des nombreuses entreprises qui ont été exécutées, nous nous bornons à dire que la marine marchande s'est augmentée de 221 bateaux à vapeur et de 1,703 bâtiments à voiles.

— Au Chili, le président don Manuel Montt a été réélu pour une nouvelle période de 5 ans.

— La promulgation d'un nouveau Code civil destiné à entrer en vigueur au 1er janvier 1857, constitue une grande amélioration. La législation consistait jusqu'à ce jour en une collection informe et volumineuse de lois de diverses époques, datant en partie de cinq à six siècles, dont la mise à exécution a dû être souvent impossible. Le nouveau code rédigé par le jurisconsulte le plus renommé de l'Amérique espagnole, don Andreas Bello, se distingue par une grande clarté et par une simplicité élégante. Le rédacteur a mis à profit tous les grands travaux de législation faits en Europe.

— Le chemin de fer de Santiago à Talens a été ouvert. L'esprit d'entreprise se développe de plus en plus dans ce pays qui jouit d'une grande sécurité intérieure, et en comparant le Chili aux autres républiques de l'Amérique espagnole on peut se convaincre jusqu'à quel point la prospérité publique dépend de la sagesse et de l'activité des citoyens.

MAURICE BLOCK.

REVUE FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 1856[1].

I. Finances publiques.

L'attention du public financier s'est peu arrêtée en France sur les finances de l'État depuis notre dernière revue. Il n'y a pas eu d'emprunt, et, parmi les impôts projetés, un seul a vivement impressionné la Bourse dans ces derniers temps. Heureusement le bon sens a eu la majorité pour lui, et ce rouage si utile, si indispensable, a été respecté. Pas d'emprunt, peu de remaniements d'impôt; c'est assigner des limites bien étroites à ce que nous avons à dire sur ce sujet.

Continuation de l'augmentation des produits bruts des impôts et revenus indirects, qui ont atteint, en 1855, 950,879,000 fr., et, en 1856, 1,026,207,000 fr. En comparant chacune de ces deux années à la précédente et se reportant à l'*Annuaire* de 1855 (p. 578), on trouve que 1855 dépasse 1854 de 103,619,000 fr., et que 1856, comparé à 1855, offre une augmentation de 75,328,000 fr. On se rappelle que, depuis 1849, il y a constamment eu augmentation d'une année sur l'autre; mais cette augmentation, qui avait été jusqu'alors au maximum de 66 millions (1852 sur 1851), a dépassé ce chiffre en 1855 et 1856, mais surtout en 1855.

Les budgets provisoires continuent à présenter de petits excédants de quelques millions; celui de 1857, après le vote législatif, accusait une augmentation de recette de 10,969,848 fr.; celui de 1858, qui n'a pas encore subi les épreuves (peu dangereuses, il est vrai) des votes parlementaires, présente un excédant de 20 millions. Le détail des chiffres n'étant pas publié, il est impossible d'en apprécier la modération ou l'exagération. Seulement rappelons que, depuis 1848, la somme destinée annuellement à l'amortissement de la dette publique continue à figurer au budget en recettes comme en dépenses; c'est-à-dire que l'on n'amortit pas; et, comme la dette publique aug-

---

[1] Voir les *Annuaires* de 1849, p. 390; 1850, p. 433; 1851, p. 440; 1852, p. 459; 1853, p. 484; 1855, p. 577; 1856, p. 470.

mente; comme, en particulier, elle a progressé de 222 millions [1] à 300 [2] (en rentes) par suite de la guerre d'Orient; si, à l'état de paix, on ne cherche pas à diminuer cette charge annuelle, qui figure dans les dépenses réelles pour plus d'un quart, on acclimatera dans la direction morale de nos finances un vice de constitution dont les suites ne tarderaient pas à nous devenir fatales par l'épuisement qu'elles causeraient aux contribuables. Nous regrettons d'autant plus cette mesure que, comme les impôts et revenus indirects sont de plus de 200 millions au-dessus du chiffre de 1847, c'était une occasion favorable pour rentrer dans la légalité financière sans peine et sans sacrifices.

Le nouveau décime de guerre sur les droits d'enregistrement est supprimé dans ce budget. C'est un dégrèvement de 23 millions; mais on l'a remplacé par un timbre annuel sur les actions et obligations de sociétés françaises et étrangères. Ce timbre est de 15 cent. pour 100 francs. Antérieurement il était de 5 centimes seulement et payable une fois pour toutes; actuellement on le triple et le rend annuel. Ce droit de timbre qui, au premier abord, semble un peu lourd, a été accueilli favorablement par le monde financier à cause des mesures plus graves que quelques esprits peu pratiques proposaient de prendre contre la Bourse à cette occasion. On a enfin reconnu la nécessité de l'existence de fait de ce marché aux capitaux. Quand reconnaîtra-t-on qu'il est injuste et impolitique de ne pas lui accorder une protection égale à celle dont jouissent les autres marchés commerciaux, et surtout une législation libérale en rapport avec ses besoins et ses aspirations? Enfin on abroge dans ce projet de budget le droit de timbre sur les avis et annonces imprimés.

Dans ces conditions, le budget de 1858 se présente ainsi :

	Budget total.	Recettes et dépenses d'ordre.	Charges et ress. de l'État.
Dépenses ordinaires et extraordinaires..	1,716,986,190	545,664,392	1,171,321,798

[1] Capital nominal 5,669,000,000 francs.

[2] Capital nominal vers 8 milliards.

Voies et moyens ordin. et extraordin..	1,737,115,171	545,664,392	1,191,450,779
Excédant de recettes.	20,128,981	»	20,128,981

Si on subdivise par budget ordinaire et extraordinaire, on arrive au résultat suivant :

	Ordinaires.	Extraordin.	Total.
Dépenses............	1,697,386,190	19,600,000	1,716,986,190
Recettes............	1,735,985,885	1,129,286	1,737,115,171
Excédant de recettes..	38,599,695	»	20,128,981
Excédant de dépenses.	»	18,470,714	»

N'oublions pas, surtout en ce qui regarde le timbre sur les titres fiduciaires, que tout ce que nous venons de dire du budget de 1858 ne s'applique qu'à un budget préparé par le pouvoir exécutif, mais sur lequel le pouvoir législatif ne s'est pas encore prononcé.

Quant à la situation financière du Trésor, autant qu'on en peut juger en l'absence de bilans publiés périodiquement comme le fait la Banque, elle est assez bonne. Ces jours derniers, il a remboursé à la banque 40 millions qu'il lui avait empruntés en juillet 1855, sur dépôt de bons du Trésor. Son compte courant créditeur à la Banque n'en a pas diminué, si on se rappelle que ceci se passait après le payement du coupon du 4 1/2 p. 100, montant à près de 100 millions.

L'intérêt des bons du Trésor, qui le 1er janvier 1856 était de 3 1/2 p. 100, 4 p. 100 et 4 1/2 p. 100, selon que les échéances étaient inférieures à 5 mois, de 5 à 11 mois, ou supérieures à 11 mois, a augmenté le 7 janvier 1856 de 1 p. 100 pour toutes les échéances. Depuis il n'a pas varié malgré les difficultés monétaires de la Banque de France.

II. Banque de France.

La Banque de France est en ce moment en état de réorganisation financière quant à son capital ; on projette de doubler son fonds social, de proroger son privilége pour une longue période, et de lui imposer en retour, vis-à-vis du trésor, certaines obligations trop peu précises pour que nous en parlions. En fait, tous ces projets sont à

l'étude au conseil d'État; nous n'en dirons pas davantage en ce moment. Cette institution a été pendant toute l'année dans un état de crise monétaire d'où elle n'est pas encore sortie. Pour y obvier, elle a employé les moyens d'achats d'espèces d'or et d'argent à l'étranger, et de restrictions à l'intérieur. Cependant c'est dans le second trimestre que les difficultés de la Banque ont été plus sérieuses.

Le 1er janvier 1856, le taux de son escompte était à sa limite extrême 6 p. 100; le 1er avril, il a été ramené à 5 p. 100; mais le 16 septembre, on le reportait à 6 p. 100, où il est encore. Le nombre maximum des jours des effets présentés à l'escompte, qui depuis 1818 avait été de 90, était depuis le 4 octobre 1855 réduit à 75. Le 14 février 1856 on le remonte à 90 jours; mais le 13 octobre on le redescend brusquement à 60, pour le faire revenir le 25 décembre à 75, et le 27 février 1857, à 90, où il est encore.

Comme on voit, c'est en septembre et en octobre que la Banque a déployé ce luxe de sévérité qui a si fort gêné le commerce. Au reste, sa situation justifiait ces mesures. Nous avons résumé dans le tableau ci-contre les principales phases des comptes les plus importants des bilans mensuels de la banque. Nous y avons joint les sommes (en milliers de francs) dépensées entre deux bilans pour alimenter les caisses de la banque d'espèces d'or et d'argent.

On voit que malgré des sacrifices importants l'encaisse était tombé de 286 millions (juin) à 166 (octobre), et que le portefeuille en compensation de 383 millions (juin) arrivait à 512 (octobre). La Banque employa alors vis-à-vis des emprunteurs sur fonds publics et sur actions et obligations de chemins de fer, des mesures propres à liquider, bon gré, mal gré, leur position; tant sur la durée du prêt, que, (ce qui était plus grave) sur l'importance p. 100 de la somme avancée, elle trancha dans le vif; et ces prêts, qui en juin et juillet montaient à 116 millions pour ceux sur effets publics, et 63 pour ceux sur titres de chemins de fer, sont tombés à 25 (mars 1857) pour ceux sur effets publics, et 19 (avril 1857) pour ceux sur titres

Résultats comparés des bilans mensuels de la Banque de France et de ses Succursales.

	PRIMES pour l'achat de matières d'or et d'argent (par mois).	ESPÈCES.	PORTE-FEUILLE.	AVANCES sur Effets publics.	AVANCES sur Chemins de fer.	AVANCES au Trésor sur bons du Trésor.	BILLETS en circulation.	COMPTES COURANTS créditeurs du Trésor.	COMPTES COURANTS créditeurs des particuliers.
	mille.	millions.	millions.	millions.	millions.	millions.	millions.	millions.	millions.
10 Janvier 1856	»	200	446	47	45	40	608	51	130
14 Février —	1,064	214	440	67	44	40	628	50	133
13 Mars —	246	214	432	86	46	40	619	86	125
10 Avril —	573	268	431	85	48	40	616	100	163
8 Mai —	462	286	423	108	55	40	626	91	196
12 Juin —	472	286	383	116	58	40	612	103	176
10 Juillet —	368	232	471	114	63	40	632	90	202
14 Août —	813	247	462	102	57	40	639	102	170
11 Septemb. —	350	236	439	90	55	40	621	119	125
9 Octobre —	632	166	512	88	55	40	621	101	143
13 Novemb. —	636	164	519	45	38	40	595	90	127
11 Décemb. —	433	198	511	33	25	40	583	93	141
8 Janvier 1857	234	191	566	31	25	40	612	76	161
12 Février —	390	195	529	28	21	40	595	81	142
12 Mars —	411	222	501	26	20	40	580	103	129
9 Avril —	402	235	519	29	19	»	594	69	139

de chemins de fer; 91 millions de diminution sur 116 pour les premiers, et 44 sur 63 pour les seconds.

Toutes ces mesures si défavorables au public (nous n'en rendons pas responsable le gouvernement de la Banque, les regardant comme les résultats inévitables de son privilége) ont, au contraire, été très-utiles aux actionnaires. Le dividende a augmenté; de 200 fr. (exercice 1855), on l'a porté à 272 fr. (exercice 1856).

La cause en est rationnelle. En 1855, il y a eu :

9 mois	4 jours d'escompte	à	4 p.	100;
	14	—	5	—
2 —	12	—	6	—

En 1856, il y a eu :

5 mois	26 jours d'escompte	à	5 p.	100;
6 —	4	—	6	—

L'escompte moyen a donc été de 4,44 pour 1855 et 5,51 pour 1856. Là est le secret des bénéfices de la Banque. Plus le public a besoin de l'escompte, plus la Banque, qui a le monopole de la dispensation de cette faveur, la tient à un prix élevé et y trouve son profit.

La banque d'Angleterre a éprouvé des difficultés analogues à celles de sa voisine. Voici, depuis le 1er janvier 1856, les variations de son escompte :

Du 1er janvier 1856	au	28 mai	1856,	6 p.	100;
29 mai	—	25 juin	—	5	—
26 juin	—	30 septemb.	—	4 1/2	—
1er octobre	—	5 octobre	—	5	—
6 —	—	12 novemb.	—	6	—
13 novemb.	—	3 décemb.	—	7	—
4 décemb.	—	17 —	—	6 1/2	—
18 décemb.	—	2 avril	1857	6	—
2 avril 1857		à ce jour.		6 1/2	—

Depuis le 9 avril, le taux d'intérêt des avances a été porté à 7 p. 100; le taux d'escompte des effets est resté à 6 1/2 p. 100.

III. Chemins de fer.

L'industrie des chemins de fer n'a rien éprouvé de capital, soit en bien, soit en mal, en 1856. Les travaux ont été

continués ; de nouvelles sections ont été ouvertes (674 kil.) qui, ajoutées au réseau en exploitation au 1er janvier 1856 (5,537 kil.), forment un total de lignes de fer en exploitation au 1er janvier 1857, de 6,211 kil. L'étendue totale du réseau concédé allait à cette dernière époque vers 11,250.

Les recettes brutes kilométriques augmentent naturellement au fur et à mesure que le réseau exploité s'étend et se complète. Ainsi :

En 1849, les recettes brutes montaient à		35,000 fr.	par kilomètre.
— 1850,	—	35,000	—
— 1851,	—	35,000	—
— 1852,	—	40,000	—
— 1853,	—	42,000	—
— 1854,	—	46,000	—
— 1855,	—	51,000	—
— 1856,	—	48,000	—

On voit, en prenant les deux extrêmes (1849 et 1856), les recettes brutes augmenter en sept ans de plus du tiers (37 pour 100). Si on jette les yeux sur le réseau actuellement exploité, si on remarque que notre réseau ne se raccorde ni avec l'Espagne, ni avec l'Italie, ni avec la Suisse, qu'il ne se raccorde encore qu'imparfaitement avec l'Allemagne, et que dans tous ces pays voisins, le réseau est loin d'être perfectionné et étendu, on a encore lieu d'espérer dans l'avenir une augmentation notable de recettes brutes, augmentation assez importante pour ne plus justifier désormais les garanties d'intérêt, subventions exigées en travaux et même simples prêts d'argent dont on a tant abusé jusqu'à ce jour au détriment du contribuable et au profit des grosses compagnies de chemins de fer.

Les compagnies de chemins de fer continuent à se fusionner entre elles ; ainsi, par exemple, le Paris à Lyon et le Lyon à la Méditerranée ne vont plus bientôt former qu'une seule société. Quant au Grand-Central il disparaît, instituant pour ses héritiers l'Orléans et la Méditerranée.

IV. Bourse.

L'année 1856 a été laborieuse; d'autant plus laborieuse que le gouvernement français, dans d'excellentes intentions, mais au rebours des principes de la science économique, a cru devoir intervenir pour modérer les effets d'une crise qui serait passée depuis longtemps sans cet officieux concours, et réglementer le mouvement des capitaux. Le 8 mars 1856, le *Moniteur* contenait une note annonçant : « qu'aucune entreprise donnant lieu à une « émission de valeurs nouvelles ne serait autorisée pen- « dant le cours de cette année. » C'était convier les capitaux flottants à se jeter sur les valeurs étrangères que l'on émettrait durant cette interdiction. Pour corriger cet effet, on refusa la cote à toute nouvelle valeur, française ou étrangère, qui ne possédait pas cette faveur au moment de cette note, et on interdit administrativement les négociations sur lesdites valeurs. C'était pousser aux marchés clandestins, car on ne pouvait admettre que des mesures de police, qui n'interdisaient pas d'ailleurs la souscription de valeurs, pussent être jamais assez efficaces pour empêcher les négociations sur ces valeurs.

En 1793, sous le couteau de la guillotine, on échangeait les assignats contre de l'or; espérait-on en 1856 être plus heureux ? L'événement a montré l'inanité de ces décisions. Les valeurs défendues ont éprouvé des oscillations plus grandes, par suite il en est résulté des bénéfices ou pertes plus importants, et de là est né pour ces valeurs un attrait particulier pour la spéculation, ce qui, en dépit des exhortations du gouvernement, a facilité l'émission d'une foule de titres qui sans cela auraient rencontré des détenteurs de capitaux plus prudents et par suite plus modérés.

Ce qui distingue l'année 1856 des autres, c'est la tension des reports. Pour en juger, il suffira de jeter les yeux sur le tableau suivant des reports moyens à chaque liquidation de fin de mois du 3 pour 100 et du 4 1/2 pour 100 français. Nous y avons joint, pour que l'on pût apprécier ici l'importance réelle du report, le cours de compensation (importance de la somme avancée par le reporteur ou prêteur).

Tableau des cours moyens des reports sur le 3 p. 100 et le 4 1/2.

LIQUIDATION DU		3 p. 100. Cours de compens.	3 p. 100. Report moyen.	4 1/2 p. 100 Cours de compens.	4 1/2 p. 100 Report moyen.
Décembre	1855.......	63 50	0 60	91 »	0 52 1/2
Janvier	1856.......	70 70	0 92 1/2	95 25	1 25
Février	—	72 60	0 87 1/2	96 »	0 52 1/2
Mars	—	72 50	0 92 1/2	93 50	1 32 1/2
Avril	—	74 10	0 60	93 75	0 90
Mai	—	74 40	0 82 1/2	93 80	1 27 1/2
Juin	—	71 10	0 70	93 25	0 95
Juillet	—	70 10	0 55	93 60	0 65
Août	—	70 40	0 37 1/2	94 50	0 42 1/2
Septembre	—	67 30	0 67 1/2	90 »	0 46 1/4
Octobre	—	66 90	0 42 1/2	91 »	0 40
Novembre	—	69 »	0 60	92 »	0 75
Décembre	—	66 25	0 65	92 25	0 55 1/4
Janvier	1857.......	68 »	0 30	94 50	0 05
Février	—	70 50	0 40	90 50	0 45
Mars	—	70 10	0 58 3/4	92 30	0 60
Avril	—	68 50	0 53 3/4	91 50	0 67 1/2

Un premier coup d'œil attestera combien la spéculation peut déclasser une valeur. Les reports de 3 p. 100 étaient presque toujours comparativement plus chers que ceux du 4 1/2 p. 100. Or, le 4 1/2 p. 100 est actuellement en dehors de toute spéculation. C'est le 3 p. 100 qui est la valeur sur laquelle se fait la presque unanimité des affaires à terme.

La première quinzaine de janvier 1856 avait été mauvaise; on avait même exécuté des spéculateurs un peu plus ardents que prudents. C'est durant cette quinzaine que furent faits presque tous les plus bas cours de 1856, comme on s'en convaincra par le tableau qui termine cet article. La seconde quinzaine le tableau change; la Russie accepte l'ultimatum; les valeurs montent; mais les reports montent également, ce qui doit faire craindre que la hausse ne soit pas franche. En février, cours fermes et reports également élevés. En mars la paix se signe et le Prince Impérial naît; mais la rente, affaiblie par la mauvaise qualité de ses détenteurs, ne justifie pas l'importance de

ces événements par sa tenue. La Banque a beau diminuer son escompte le 1er avril, les fonds ne montent que lentement. Il est vrai que l'affaiblissement des reports semble témoigner que la rente a changé de mains. En mai on atteint à peu près, pour toutes les valeurs, les plus hauts cours de l'année. Les chemins de fer surtout se font remarquer par une hausse importante. Cette différence et la faveur qu'obtiennent les actions et les obligations de chemins de fer et la tiédeur que rencontre la rente frappent tout le monde, entre autres le Gouvernement, qui s'en alarme pour ses titres de crédit. En août des bruits transpirent sur des mesures que le Gouvernement prendra pour ramener le public vers ses fonds. On exagère bien ces bruits; mais en septembre la Banque, par ses mesures radicales contre les emprunteurs sur dépôts de titres de chemins de fer, ne justifie que trop la crainte du public. Les reports très-tendus en juin (dans la coulisse le report de 3 p. 100 monte jusqu'à 1 fr. 25 cent. en liquidation de fin juin) se détendent fin juillet et fin août.

A dater de septembre les affaires diminuent, et, par suite, les mouvements ont moins de portée. C'est en octobre que la Banque réduit à 60 jours le maximum des effets présentés. L'escompte était revenu à 6 p. 100 depuis le 16 septembre. La rente se ressent de ces difficultés financières et baisse jusqu'en janvier 1857. Les cours de décembre sont remarquablement bas; ils atteignent presque le minimum de janvier 1856.

En janvier 1857, projets financiers contre la spéculation et la Bourse. La Bourse s'en alarme et les valeurs baissent. En faisant un abandon de ces idées anti-économiques, on les remplace par un impôt de timbre annuel un peu élevé, mais qui n'offre plus, comme les premiers projets, le caractère d'une mesure préventive contre les opérations de bourse. Une foule de valeurs, que l'esprit de la note du 9 mars avait tenues éloignées du parquet, arrivent à la cote et régularisent ce que l'on n'avait pu empêcher.

Depuis cette époque, les rentes ont repris leur allure en baisse, tandis que les reports se sont tendus de nouveau.

Parmi les valeurs qui sont venues à la bourse dans le

courant de 1856 et le commencement de l'année 1857, il faut citer :

L'emprunt espagnol, de 75 millions de francs, émis par MM. J. Mirès et compagnie (Caisse générale des chemins de fer) ;

L'emprunt de la Seine, de 50 millions, émis par MM. Saint-Paul et compagnie (Union financière et industrielle) ;

La caisse générale des chemins de fer (J. Mirès et compagnie) ;

L'Union financière et industrielle (Saint-Paul et compagnie).

Ces deux institutions ont un objet analogue à celui du Crédit mobilier.

Les chemins de fer suivants :

Lombards-vénitiens ;

Linz-Elisabeth ;

Est-bavarois ;

(Par le Crédit mobilier autrichien) ;

François-Joseph ;

Russes ;

(Par le Crédit mobilier français) ;

Madrid à Saragosse ;

(Par le Crédit mobilier espagnol Weisweiler) ;

Romains ;

(Par la Caisse générale des chemins de fer) ;

Toscans ;

(Par la Banque générale suisse);

Guillaume-Luxembourg ;

(Par la Compagnie générale des caisses d'escompte, — A. Prost et compagnie) ;

Nassau ;

(Par MM. Ch. Stokes et compagnie) ;

Franco-suisse ;

(Par la compagnie du chemin de fer de Paris à Lyon).

La compagnie des chemins de fer français du Midi a émis 116,000 nouvelles actions.

Plusieurs chemins de fer français ont émis des obligations, entre autres l'Est (Paris à Strasbourg).

Enfin, les ports de Marseille (créés par la caisse gé-

nérale des chemins de fer. — J. Mirès et compagnie).

Les houillères et chemins de fer de Carmeaux-Toulouse et la compagnie centrale d'assurances maritimes ont paru également en 1856.

On voit que l'année 1856 n'a été guère moins féconde que son aînée 1855. En tirera-t-on cette conséquence que la mobilisation des valeurs est un fait accompli, qu'il faut reconnaître et non combattre, protéger et non détruire?

TABLEAU DES FLUCTUATIONS MENSUELLES AU COMPTANT

des rentes 4 1/2 p. 100 et 3 p. 100

PENDANT L'ANNÉE 1856 ET LES QUATRE PREMIERS MOIS DE 1857.

		4 1/2 p. 100 (1852)		3 p. 100.	
		Plus haut.	Plus bas.	Plus haut.	Plus bas.
Janvier	1856.........	95 50	89 50	71 40	61 50
Février	—	97 »	95 25	73 50	70 65
Mars	—	97 »	93 25	73 30	71 60
Avril	—	94 »	92 50	74 50	72 25
Mai	—	94 50	93 50	75 45	74 »
Juin	—	94 »	92 »	74 75	70 25
Juillet	—	94 »	93 25	72 »	70 50
Août	—	95 50	93 50	71 20	70 05
Septembre	—	95 25	90 »	71 »	67 40
Octobre	—	92 »	90 »	68 »	65 90
Novembre	—	92 25	90 »	69 10	66 »
Décembre	—	92 »	91 »	69 75	66 »
Janvier	1857.........	94 50	92 25	68 50	66 25
Février	—	95 50	94 »	70 15	67 80
Mars	—	95 50	92 »	71 10	70 05
Avril	—	92 95	90 50	70 40	68 50

TABLEAU DES PLUS HAUTS ET PLUS BAS COURS AU COMPTANT

des principales valeurs cotées à la Bourse de Paris

PENDANT L'ANNÉE 1856.

Fonds français publics et municipaux.

	Plus haut.		Plus bas.	
Rentes 4 1/2 p. 100 (1825).	14 févr.	92 50	11 nov.	87 »
— 4 p. 100..........	20 févr.	87 »	8 sept..	80 »
Quatre canaux (act. de cap.)	septem.	1,135 »	avril...	1,080 »

Voir les *Annuaires* de 1849, p. 405; 1850, p. 446; 1851, p. 451; 1852, p. 470; 1853, p. 490; 1854, p. 490; 1855, p. 582; 1856, p. 475.

Quatre can. (act. de jouiss.)	mars...	105 »	juin....	95 »
Can. de Bourg (act. de cap.)	février.	975 »	avril...	950 »
— (act. de jouiss.).	avril...	150 »	janvier.	140 »
Obl. Ville de Paris, 1849..	août....	1,100 »	janvier.	1,025 »
— 1852.	avril...	1,085 »	juillet..	1,010 »
— 1855.	janvier.	397 50	novemb.	370 »
Ville de Marseille........	mai....	1,030 »	janvier.	1,010 »
Liste civile..............	mai....	1,095 »	janvier.	1,040 »

Fonds publics étrangers.

Belgique, 5 p. 100 (1852)..	janvier.	100 »	janvier.	100 »
— — (1842)..	sept....	101 1/2	mai....	99 »
— — (1840)..	janvier.	100 »	janvier.	100 »
— 4 1/2 p. 100....	sept....	100 »	janvier.	93 3/4
— 3 —	février.	76 3/4	octobre.	72 7/8
— 2 1/2 —	février.	57 1/2	janvier.	53 »
Naples, 5 p. 100.........	sept....	114 »	octobre.	109 »
Piémont, 5 p. 100........	mars...	94 50	janvier.	83 50
— 3 —	mars...	62 »	janvier.	50 25
— Oblig. 1834.....	mai....	1,030 »	janvier.	950 »
— — 1849.....	mai....	990 »	janvier.	865 »
— — 1851.....	décemb.	935 »	mars...	900 »
Rome, 5 p. 100..........	mai....	93 »	janvier.	80 1/2
Autriche, 5 p. 100 Ang. Aut.	mai....	92 »	janvier.	80 1/2
— — Autr....	mars...	84 »	août....	80 »
— lots de 1834.....	mars...	510 »	mars...	435 »
Espagne, 3 p. 100. Extér.	mai....	47 »	janvier.	38 »
— — Intér..	mai....	43 »	janvier.	32 1/2
— — Différé.	mai....	25 3/4	janvier.	20 1/2
— Passive........	avril...	7 3/4	décemb.	5 3/4
Haïti (annuités)..........	octobre.	560 »	février.	515 »
Hollande, 4 p. 100.......	juin....	94 1/2	juin....	94 1/2
— 2 1/2 —	sept....	64 1/2	janvier.	52 1/2
Russie, 4 1/2 p. 100......	juillet..	98 »	janvier.	84 1/2
Turquie, 6 p. 100........	août....	103 1/2	octobre.	91 »
Toscane, 5 p. 100........	juin....	835 »	juin....	835 »
— 3 —	mars...	57 1/4	janvier.	54 3/4

Banques et Caisses (actions).

Banque de France.....	27 mai..	4,200 »	14 janv.	3,100 »
Crédit foncier.........	18 mars.	745 »	12 janv.	505 »
— mobilier.......	19 mai..	1,982 50	12 janv.	1,140 »
Compt. d'esc. de Paris.	26 juill.	720 »	11 janv.	595 »
Banque de Darmstadt...	20 août.	860 »	11 janv.	595 »
Caisse gén. des chemins de fer (J. Mirès et Cie).	30 mai..	900 »	20 nov..	480 »

Chemins de fer (*Obligations* [1]).

Intérêts p. 100.		Capital	Intérêt.	Plus haut.	fr.	c.	Plus bas.	fr.	c.
5	*Versailles, R. D.* (*anc.*)	1,000	50	févr..	990	»	janv.	900	»
5	Mulhouse à Thann.....	1,000	50	»	»		»	»	
5	*Rouen au Havre* (*nouv.*)	1,250	60	sept..	935	»	aoû.	935	»
4 8/10	*Saint-Germain.* (*anc.*).	1,250	50	»	»		»	»	
4	— (*nouv.*)	1,250	50	»	»		»	»	
4	Strasb. à Bâle (anc.)...	1,250	50	mai..	1,000	»	déc..	915	»
4	Paris à Orléans (ancien)	1,250	50	sept.	1,020	»	juill..	975	»
4	— (nouv.).	1,250	50	juin.	1,010	»	nov..	935	»
4	*Versailles, R. D.* (*nouv.*)	1,250	50	»	»		»	»	
4	*Ouest* (ancien)........	1,250	50	mai..	1,000	»	févr.	910	»
4	*Rouen au Havre* (*anc.*)	1,250	50	déc..	930	»	août.	930	»
4	Paris à Lyon (ancien)..	1,250	50	févr..	1,050	»	nov..	960	»
4	*Paris à Rouen* (*nouv.*).	1,250	50	janv.	952	50	juill..	900	»
4	Montereau à Troyes...	1,250	50	»	»		»	»	
4	Bordeaux à la Teste...	1,250	50	»	»		»	»	
4	Strasb. à Bâle (nouv.)..	625	25	mai..	505	»	janv.	462	50
4	*Rhône-et-Loire*......	625	25	mai..	500	»	août.	470	»
4	*Méditerranée*........	625	25	mai..	505	»	janv.	470	»
4	Amiens à Boulogne....	500	20	»	»		»	»	
4	Paris à Orsay (Sceaux).	500	20	»	»		»	»	
4	*Dieppe et Fécamp* (*act.*)	500	20	»	»		»	»	
3 8/10	Est (Strasbourg). ancien	650	25	mai..	510	»	déc..	450	»
3 75/100	*Versailles, R. G.* (*act.*)	400	15	»	»		»	»	
3 2/10	*Paris à Rouen* (*ancien*)	1,250	40	sept..	940	»	nov..	820	»
3	Charleroi à Erquel (act.)	562	16 87	»	»		»	»	
3	Grand-Central (ancien).	500	15	mai..	310	»	janv.	265	»
3	— (*nouveau*)	500	15	mai..	310	»	janv.	265	»
3	*Rhône-et-Loire*.......	500	15	mai..	303	75	janv.	272	50
3	*Méditerranée*.........	500	15	mai..	312	50	janv.	273	75
3	*Paris à Orléans*......	500	15	mai..	315	»	janv.	277	50
3	Nord...............	500	15	mai..	312	50	janv.	280	»
3	Lyon à Genève.......	500	15	mai..	310	»	janv.	270	»
3	Paris à Lyon (nouveau).	500	15	mai..	310	»	nov..	280	»
3	*Ouest* (*nouveau*).......	500	15	mai..	310	»	janv.	262	50
3	*Bourbonnais*.........	500	15	mai..	310	»	nov..	280	»
3	Midi................	500	15	mai..	315	»	déc..	277	50
3	Bessèges à Alais......	500	15	»	»		»	»	
3	Est (Strasbourg) nouv..	500	15	»	»		»	»	
3	*Chemins autrichiens*...	500	15	mai..	305	»	janv.	263	75
3	Tarragone à Reuss....	500	15	»	»		»	»	
3	Graissessac à Béziers..	250	7 50	»	»		»	»	

[1] Les noms des obligations garanties par le gouvernement sont en lettres italiques.

Chemins de fer (actions).

Paris à Orléans........	19 mai .	1,495 »	12 janv.	1,090 »
Est (Par. à Strasb.), *a. é.*	16 avr..	1,060 »	10 nov..	760 »
— *nouv. ém.*	9 mai ..	925 »	10 nov..	692 50
Ardennes et Oise.......	6 mai...	700 »	12 janv.	480 »
Nord................	16 mai..	1,175 »	12 janv.	835 »
Paris à Lyon..........	29 mai..	1,565 »	11 janv.	1,080 »
Lyon à la Méditerranée.	12 août.	1,850 »	12 janv.	1,200 »
Lyon à Genève........	29 mai..	843 75	11 nov..	645 »
S.-Rambert à Grenoble.	6 mai..	737 50	11 janv.	492 50
Ouest................	19 mai..	990 »	12 janv.	715 »
Midi (anc. émiss.).....	7 mai..	825 »	12 janv.	635 »
— (nouv. émiss.), ...	3 déc...	790 »	11 nov..	655 »
Bordeaux à la Teste...	12 fév..	760 »	27 déc..	550 »
Graissessac à Béziers...	19 mai..	670 »	5 janv..	440 »
Grand-Central.........	6 mai...	767 50	12 janv.	535 »
Autrichiens...........	21 mai..	957 50	12 janv.	691 25
Sardes (Victor-Emman.)	19 mai..	695 »	12 janv.	500 »
Central-Suisse.........	6 mai...	630 »	15 oct..	480 »
Ouest-Suisse..........	6 mai...	630 »	10 nov..	410 »
Manage à Erquelines...	avril...	710 »	avril...	530 »
Tarragone à Reuss....	mai.....	330 »	octobre.	220 »

Assurances (actions).

Générale......	Marit.	sept..	33 1/3 0/0 b.	sept..	33 1/3 0/0 b.
Union des ports	—	mars.	15 0/0 b.	avril.	10 0/0 b.
Sécurité......	—	nov..	32 0/0 b.	oct...	30 0/0 b.
Indemnité.....	—	»	»	»	»
Lloyd français.	—	nov..	30 0/0 b.	mars.	119 0/0 b.
Chamb.d'assur.	—	nov..	30 0/0 b.	févr..	28 0/0 b.
Sauvegarde...	—	avril.	15 0/0 b.	avril.	15 0/0 b.
Vigie........	—	nov..	25 0/0 b.	avril.	24 0/0 b.
Réunion......	—	sept..	15 0/0 b.	mars.	10 0/0 b.
Centrale......	—	oct...	18 0/0 b.	avril.	12 0/0 b.
Générale.....	Incend.	mars.	700 0/0 b.	févr..	675 0/0 b.
Phénix........	—	févr..	3,150 »	avril.	3,000 »
Nationale.....	—	déc..	170 0/0 b.	janv..	143 0/0 b.
Union........	—	nov..	100 0/0 b.	janv..	72 0/0 b.
France.......	—	avril.	50 0/0 b.	janv..	35 0/0 b.
Urbaine.......	—	nov..	100 0/0 b.	févr..	85 0/0 b.
Providence....	—	nov..	45 0/0 b.	févr..	28 0/0 b.
Soleil........	—	nov..	115 0/0 b.	avril.	112 0/0 b.
Confiance.....	—	juill..	7 1/2 0/0 b.	juill..	7 1/2 0/0 b.
Aigle.........	—	déc..	25 0/0 b.	nov..	15 0/0 b.
Générale......	Vie.	sept..	113 1/3 0/0 b.	janv..	103 2/3 0/0 b.

Nationale.....	Vie.	mai..	25 0/0 b.	févr..	16 0/0 b.
Union........	—	mai..	12 0/0 b.	janv..	6 0/0 b.
Phénix.......	—	avril.	3 0/0 p.	avril.	3 0/0 p.
Générale......	Grêle.	juillet	9 0/0 b.	mai..	5 0/0 b.

Voitures et navigation.

Cie imp. des voit. de Paris...	févr..	120 »	nov..	82 50
Omnibus de Paris...........	avril.	945 »	nov..	760 »
Comp. génér. maritime......	mars.	650 »	oct...	390 »
Mess. imp. Services maritimes.	févr..	1,550 »	nov..	1,105 »
Compagnie franco-américaine	avril.	700 »	nov..	410 »

Industrie métallurgique.

Vieille-Montagne...........	févr..	380 »	déc..	328 75
Stolberg (non privilégié)....	mars.	165 »	juill..	115 »
Silésie....................	févr..	210 »	janv..	125 »
Ténès.....................	avril.	40 »	avril.	40 »
Monceau-sur-Sambre.......	févr..	1,550 »	janv..	1,400 »
Aveyron (Decazeville)........	mai..	5,000 »	mars.	4,800 »
Alais......................	juin .	3,500 »	juin..	3,500 »
Châtillon et Commentry.....	mars.	555 »	juill..	520 »
Cail......................	mars.	645 »	sept..	550 »
Cavé......................	mars.	75 »	mars.	75 »

Charbonnages.

Loire (quatre sociétés réunies)	févr..	820 »	août..	800 »
Charbonnages belges........	oct...	470 »	oct...	470 »
Grand'Combe..............	mai..	970 »	janv..	775 »
Centre du Flenu............	juin..	245 »	juin..	245 »

Sociétés diverses.

Docks Louis-Napoléon.......	mai..	210 »	nov..	165 »
Palais de l'industrie.........	mai..	87 50	janv..	65 »
Hôtel Rivoli................	janv..	135 »	sept..	90 »
Gaz de Paris...............	janv..	920 »	nov..	690 »
Lin Maberly................	mai..	700 »	janv..	625 »
Lin Cohin..................	janv..	580 »	juin..	510 »
Glaces d'Aix-la-Chapelle....	févr..	260 »	oct...	110 »
Glaces de Montluçon........	mai..	265 »	avril.	265 »
Comp. génér. des eaux......	févr..	270 »	janv..	202 50

A. Courtois fils.

COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE EN 1856.

L'activité de nos échanges, durant l'exercice 1856, paraît avoir été inférieure à celle de l'année précédente

(1855). Et l'on ne saurait s'en étonner : aux circonstances déplorables qui, en 1855, ont affligé le pays, il est venu s'en ajouter d'autres. On peut citer, parmi les principales, les inondations qui ont ravagé les terres les plus fertiles de la France et prélevé, par ce fait, un nouveau tribut sur nos malheureuses populations agricoles ; puis la crise monétaire, qui a jeté le trouble dans le commerce. Cependant, tout bien considéré, l'année 1856, qui n'a pas eu, comme 1855, une Exposition universelle, présente une situation généralement prospère. Le chiffre des droits perçus à l'importation des produits destinés à notre consommation suffit pour le prouver : 174 millions de francs ne sont pas une recette qui dénonce une décadence, loin de là. C'est, il est vrai, 16 millions de moins qu'en 1855, mais il faut tenir compte des dégrèvements nombreux et, pour certains articles, assez importants, qui ont été effectués dans le cours de 1855 et durant l'exercice dont nous parlons en ce moment (celui de 1856). Aussi, sans plus nous préoccuper d'une recette dont les variations ne proviennent pas forcément de l'activité plus ou moins grande des échanges, nous jetterons un rapide coup d'œil sur le mouvement des marchandises que nous avons consommées en 1856.

L'examen comparatif des matières dont l'introduction a été plus considérable en 1856 vient à l'appui de l'observation présentée plus haut touchant les recettes de douanes. Le bois d'acajou, le chanvre teillé et les étoupes, les fers étirés en barres, la fonte brute et les laines en masse, qui, d'après le montant des droits perçus à leur mise en consommation, semblent présenter une diminution, accusent au contraire, quant aux quantités, un progrès qui, pour le chanvre et les étoupes, par exemple, est de 185 p. 100 (20,000 quintaux métriques en 1855 et 56,000 en 1856). Il est vrai que pour ce dernier produit 49,000 quintaux destinés aux constructions navales ont joui du bénéfice accordé par le décret du 17 octobre 1855 concernant l'admission des matières destinées aux constructions maritimes. Ce contraste entre la hausse des importations et la baisse des droits perçus se retrouve aux fers étirés en barres et résulte de la même cause ; sur

une importation totale de 607,600 quintaux métriques, on en comptait 229,400, pour les constructions navales et 370,000 en rails pour chemins de fer. Nous citerons encore les laines qui, aux droits perçus, accusent une perte de 6,300,000 francs, tandis que les quantités acquittées se sont accrues de 4,840,000 kilogrammes.

On constate également un progrès sensible sur les matières suivantes, en tête desquelles nous placerons la houille, devenue l'un des principaux agents destinés à les transformer toutes : parmi les minéraux, outre les fers étirés et la fonte, l'étain brut et le sel raffiné; dans le règne végétal, les chanvres et les laines en masse déjà cités, le coton en laine (761,000 quintaux métriques en 1855 et 842,000 en 1856), les graines de sésame et autres (à l'exception des graines de lin) dont l'usage se répand de plus en plus dans nos savonneries. Les fils et les toiles de lin et de chanvre font ressortir également un progrès notable. Les céréales présentent un accroissement dont on n'a pas à se féliciter, les capitaux consacrés à leur achat étant détournés de l'industrie. La consommation des céréales étrangères, qui, en 1855, avait été de 3 millions de quintaux métriques, s'est élevée, en 1856, à plus de 7 millions. — Les sucres des colonies françaises se sont accrus dans ce mouvement de 28,000 quintaux métriques.

La cherté des subsistances a fait entrevoir le danger des prohibitions systématiques. Nous en avons un exemple malheureusement trop frappant en ce qui concerne les céréales; en voici un second qui est la conséquence du fléau de l'oïdium. L'esprit de vin, comme on le sait, est extrait non-seulement des mélasses, mais aussi des farineux alimentaires. On prélevait ainsi une part considérable sur l'un des principaux produits agricoles, la pomme de terre, cet autre pain des classes laborieuses, et de plus le prix des alcools restait excessif par suite de la cherté des vins. Un décret est venu modifier cet état de choses en laissant pénétrer en France l'esprit de vin dit 3/6. Il en est entré, en 1856, 81,467 hectolitres, pour lesquels il a été versé dans la caisse du fisc une somme de 1,466,000 francs. L'importation des soies se résume aussi en accroissement. L'importance qu'a acquise cet article,

par suite du déficit de la récolte des soies, nous détermine à donner quelques chiffres comparatifs. Il s'agit de l'importation au commerce spécial :

	1855 Quint. métr.	1856 Quint. métr.
Soies écrues gréges............	13,157	17,048
— moulinées.............	11,592	12,614
Bourre écrue.....................	6,710	6,765

La cochenille présente aussi un accroissement considérable au mouvement d'importation.

Il nous reste à signaler, parmi les produits dont l'importation est en progrès, le suif brut, les moutons et les viandes fraîches et salées. Le nombre des moutons importés s'est élevé de 309,000 têtes en 1855, à 326,000 en 1856. C'est une différence de 17,000 têtes. Quant aux viandes fraîches et salées, elles offrent un résultat qui mérite d'être signalé; les circonstances actuelles lui donnent un intérêt particulier. Voici les quantités entrées depuis cinq ans dans notre consommation :

1852. quint. métr.	3,527
1853.............	6,046
1854.............	16,611
1855.............	47,958
1856.............	71,650

Il n'en est pas de même pour le bétail sur pied. A l'exception des moutons que nous venons de signaler, tous les bestiaux accusent une diminution qui se résout, relativement à 1855, en un chiffre de 20,258 têtes, ainsi réparties :

Bœufs et taureaux... têtes.	7,523
Vaches....................	7,555
Veaux et génisses.........	5,180
Total......	20,258

Le déficit le plus considérable à l'importation porte ensuite sur les vins et eaux-de-vie, dont les introductions, toutefois, se trouvent encore de beaucoup supérieures à ce qu'elles avaient été en 1854; les huiles ont également décru, principalement les huiles d'olive. Puis viennent les graines de lin, le lin teillé, l'indigo, les nitrates de soude

et de potasse, le sel de marais et de saline, le sel gemme (144,400 quint. en 1855 et 13,000 en 1856); puis le café et le cacao. Parmi les métaux, il faut mentionner le cuivre pur de première fusion, l'acier en barres, le zinc et le plomb brut. Ce dernier, malgré un accroissement dans les droits perçus, accuse une légère diminution dans les quantités consommées.

A l'*exportation*, quelques produits exceptés, tout est en progrès. On ne compte que 7 articles, au commerce spécial, dont les envois à l'étranger ont diminué, ce sont :

Les bestiaux, l'eau-de-vie, l'esprit-de-vin, les tissus de lin, les peaux tannées et corroyées, les tissus de coton écrus, blancs et autres, les verres et cristaux.

Encore, pour ces trois derniers, est-ce l'exportation avec primes qui supporte seule le déficit.

On ne saurait passer sous silence le double mouvement qui a eu lieu pour les vins : il y a eu, d'une part, diminution dans les quantités importées, de l'autre, accroissement à l'exportation. Espérons que les prochaines récoltes ramèneront la situation de notre industrie vinicole à son état normal.

Nos *entrepôts* continuent à présenter la plus grande activité, les produits de toutes sortes y occupent un espace de plus en plus considérable. Le café, par exemple, qui, il y a un an, comptait dans les entrepôts pour un poids de 57,644 quint. mét., le voyait s'élever, au 31 décembre 1856, à 100,758 quint. mét. Le coton en laine présentait un total de 76,000 quint. au lieu de 29,000, etc.

La *navigation* a suivi nécessairement les mêmes voies de prospérité. Le mouvement s'en est élevé, en 1856, entrée et sortie réunies, à 40,218 bâtiments jaugeant collectivement 6,396,000 tonnes mét. ; en 1855, on ne comptait que 36,757 bâtiments et 5,333,800 tonneaux, et en 1854, 33,934 bâtiments mesurant 4,595,000 tonnes. En d'autres termes, le progrès de 1856 sur ces deux années s'élève :

	Pour les bâtiments.	Pour le tonnage.
Sur 1854 à	18.50 p. 0/0	39.20 p. 0/0
— 1855	9.40	20. »

L'entrée et la sortie se partageaient ainsi le total de 1856 :

Entrée.....	25,745	bâtiments	4,075,000	tonneaux.
Sortie.....	14,473	—	2,321,000	—
TOTAL..	40,218	—	6,396,000	—

La supériorité de l'entrée sur la sortie s'explique aisément, en ce que la majeure partie des marchandises importées se compose de produits lourds et encombrants destinés à nos usines et manufactures. A leur sortie des ports français, les navires ont, au contraire, à transporter des produits manufacturés, dont l'importance consiste plutôt dans la main-d'œuvre que dans leur pesanteur spécifique ou dans l'espace qu'ils occupent. Cette année surtout (1856) les apports nombreux de céréales ont nécessité un fret très-considérable. Aussi le mouvement d'entrée a-t-il contribué pour près des trois quarts au progrès général, la sortie n'y comptait que pour 28 centièmes.

Si l'on compare les divers pavillons entre eux, l'examen amène à une remarque qu'on est contraint de faire toutes les fois qu'on établit le parallèle : c'est l'avantage que le pavillon étranger remporte sur le nôtre. Comment, en effet, se répartit le mouvement total en 1856 ?

Pavillon français...	16,320 navires.	2,521,000 tonneaux.
— étranger...	23,898	—	3,875,000	—
TOTAL....	40,218	—	6,396,000	—

On voit que chacun d'eux a effectué, sur l'exercice 1855, un progrès qui s'élève :

	Pavillon français.	Pavillon étranger.
Pour les navires à....	6.30 p. 0/0	11.50 p. 0/0
Pour le tonnage à.....	15.50	23 »

Ainsi, notre marine marchande se trouve en progrès, malgré son infériorité vis-à-vis du pavillon étranger.

Le mouvement le plus actif a eu lieu dans le port de Marseille, qui continue à occuper le premier rang. On y a compté, entrée et sortie réunies, 10,183 navires jaugeant 2,254,861 tonneaux. Les situations des autres principaux ports ressort ainsi :

Le Havre...	3,659 bâtiments et	1,142,382 tonneaux.
Calais......	2,797	—	353,299	—
Bordeaux...	2,136	—	419,715	—

Boulogne ..	1,946	—	305,070	—
Dunkerque..	1,739	—	197,123	—
Rouen.. ...	1,569	—	177,918	—
Nantes.....	1,483	—	208,715	—
Cette.	1,469	—	174,136	—

Il n'est aucun de ces ports qui ne soit en progrès sur l'exercice 1855.

On a donc, en résumé, à constater une situation généralement prospère dans toutes les branches de notre commerce, et un progrès sensible dans le nombre et le tonnage des bâtiments qui sont venus visiter nos ports.

LÉON CHEMIN-DUPONTÈS.

CONGRÈS INTERNATIONAUX TENUS A BRUXELLES
PENDANT L'ANNÉE 1856.

I. — Congrès de bienfaisance.

Le congrès de statistique tenu à Bruxelles, en 1853, avait émis le vœu « de voir dans un temps rapproché, se réunir en un congrès général les hommes qui, dans les divers pays, s'occupent des questions concernant l'amélioration physique, morale et intellectuelle des classes ouvrières et indigentes. » Ce vœu vient d'être réalisé en 1856. Préparé par un comité d'organisation qui s'était chargé d'en rédiger le programme et le règlement, un congrès international de bienfaisance s'est réuni, le 15 septembre, à Bruxelles, dans une des salles du Musée. L'assemblée se composait de deux cents membres environ, parmi lesquels on remarquait Mme Frédérika Bremer, le célèbre romancier de la Suède, et plusieurs autres dames.

La séance a été ouverte par un discours du président, M. Rogier, ancien ministre de Belgique, dont voici le résumé :

L'orateur croit qu'il n'est pas possible de comprendre dans un seul et même programme le vaste ensemble de questions contenues dans l'ordre du jour qui leur a été transmis par le congrès de statistique, il estime qu'il convient de donner la priorité à celles qui concernent la vie matérielle des populations : nourriture, logements, vête-

ments, travail manuel. Il repousse ensuite les reproches de matérialisme et de socialisme qui ont été adressés au congrès.

Après ce discours, l'assemblée a procédé à la nomination des membres du bureau. Au bureau provisoire ont été adjoints, à titre de vice-présidents, un certain nombre de membres étrangers, choisis dans les différents pays représentés au congrès. Sur la proposition du président, deux ministres présents, M. Dedecker, ministre de l'intérieur de Belgique, et M. A. Nothomb, ministre de la justice, ont été appelés à la présidence d'honneur. Puis après quelques communications de M. Dupétiaux, secrétaire, concernant la correspondance et les documents transmis au congrès, l'assemblée s'est organisée en sections. Ces sections étaient au nombre de trois : 1re section — subsistances dans leurs rapports avec l'agriculture; 2e section — subsistances dans leurs rapports avec l'économie politique; 3e section — subsistances dans leurs rapports avec les procédés scientifiques et industriels. Procédés et inventions propres à faciliter et à perfectionner le travail manuel, à assainir les professions et prévenir les accidents. Amélioration des habitations, de l'ameublement, de l'habillement des classes ouvrières. Quatre questions supplémentaires avaient été ajoutées à ce programme. I. Moyens de diminuer l'abus des liqueurs fortes. II. Création des institutions qui ont pour but d'abaisser le prix des denrées. III. Propagation des sociétés de prévoyance. IV. Mesures relatives à l'organisation régulière de l'émigration.

Les premières séances du congrès ont été remplies par des exposés sur la situation des classes pauvres, et sur les institutions charitables dans les différents pays de l'Europe. Nous allons les analyser rapidement.

M. O. Ward fait connaître les travaux employés en Angleterre pour l'assainissement des villes. Au moyen d'un système tubulaire l'eau pure est amenée dans les villes, et les immondices rejetées dans les campagnes, où elles sont employées comme engrais. Il cite encore la construction des maisons modèles qui ont été substituées aux logements insalubres. *M. William Stewart* complète

ces renseignements en parlant des inventions qui doivent tourner au profit de l'ouvrier : la clarification de l'eau, l'absorption de la fumée, la combustion des gaz méphitiques des égouts, la ventilation.

M. Volowski expose les mesures qui ont été prises pour porter remède à la crise alimentaire. « La France, dit-il, a compris que le moyen le plus puissant et le plus fécond de tous était la liberté commerciale, la liberté d'importation de tous les objets de subsistances. » Il termine en se félicitant du sentiment de confraternité qui s'est manifesté dans tous les pays, à l'occasion du fléau qui a dévasté une grande partie de la France.

MM. Scrive, manufacturier à Lille, et Fennau, de Mulhouse, rendent compte des mesures qui ont été prises dans chacune de ces villes pour améliorer la situation de la classe ouvrière. Le premier a fait établir dans sa fabrique une boulangerie, une cuisine économique, et des bains gratuits avec l'eau des machines à vapeur.

MM. Schubert, professeur à l'Université de Kœnigsberg, et Heuman, de Berlin, donnent des détails sur les développements qu'ont reçus en Prusse les Caisses d'épargne et les Sociétés de secours mutuels.

M. le docteur Engel, pour la Saxe, fournit des renseignements sur l'alimentation et les habitations des classes indigentes. Puis il termine ainsi : « La liberté du travail, du commerce et de la pensée, voilà ce qui est nécessaire pour tous les peuples. De ce principe général jaillissent les moyens proposés comme les branches d'un arbre. Plantons l'arbre, les branches ne manqueront pas. »

M. Mittermaier expose quelle est l'organisation de l'assistance dans le grand-duché de Bade. Chaque ville est divisée en douze ou seize quartiers. Pour chacune de ces divisions il y a des commissaires, et parmi ces commissaires des femmes, sans lesquelles il est impossible de bien apprécier les besoins des familles. Chaque division dresse l'état exact de la famille, l'état physique, sanitaire, intellectuel, moral, de chaque membre, et celui de leur capacité au travail.

M. Movits de Stubenranch, professeur de droit administratif à l'Université de Vienne, délégué du gouverne-

ment autrichien, fait connaître les institutions charitables et de prévoyance de ce pays. Ce sont des crèches, des asiles pour les enfants, des écoles destinées à l'instruction des filles, dans tout ce qui concerne l'économie domestique, etc.

M. le docteur Suzani, délégué de la Société d'encouragement des sciences, lettres et arts de Milan, se borne à mentionner les résultats obtenus par cette Société. Parmi les institutions de prévoyance de ce pays, nous remarquons une espèce de Conservatoire pour les enfants, à leur sortie des salles d'asile, Conservatoire où ils reçoivent une instruction professionnelle qui les met en état d'entrer dans les ateliers.

M. Baumhauer, chef de la division de statistique au ministère de l'intérieur à la Haye, et *M. Jolly, avocat général à la cour provinciale de la Nord-Hollande*, exposent l'état de la législation charitable dans les Pays-Bas. M. Suringar complète ces renseignements et fait connaître qu'à Amsterdam, on compte plus de 300 établissements de bienfaisance. Mais, ajoute-t-il, la meilleure preuve de la bienfaisance, ce n'est pas tant le nombre des établissements charitables qu'un patronage bien réglé, doux, paternel, exercé par des personnes bienveillantes.

M. David, conseiller d'État de Danemark, préconise particulièrement les cités ouvrières, qui, avec l'aide des chambres et du gouvernement, ont pris dans ce royaume un grand développement. *M. le docteur Faye* parle des progrès qu'a faits la pisciculture en Suède et en Norwége; il en espère de grands bienfaits pour l'alimentation des classes nécessiteuses. *M. Meyer de Knonau* fait connaître qu'en Suisse, les fonds destinés à secourir les pauvres s'élèvent à la somme considérable de 80,000,000 fr. Suivant *M. Bertini*, le revenu des institutions de charité, dans les provinces continentales des États-Sardes, est de 12,385,390 fr., plus 6,317,000 fr. provenant de l'Institution de Saint-Paul.

Enfin, *M. Da Mota, consul général du Brésil à Bruxelles*, tout en faisant remarquer qu'il ne peut y avoir de misère dans ce vaste et fertile empire, comme dans les Etats européens, dit qu'on y voit cependant des établisse-

ments de bienfaisance institués pour des conditions et des situations exceptionnelles, par exemple, pour les orphelins, les malades, les fous. Quant aux esclaves, l'orateur assure que leur sort est plus doux au Brésil que partout ailleurs.

Après ces différents exposés est venue la discussion des questions posées par le programme, et préalablement soumises à l'examen des sections. Dans la séance du 17, deux rapports ont été présentés, l'un « sur les subsistances dans leurs rapports avec l'agriculture, » l'autre « sur les mesures propres à prévenir l'accroissement désordonné de la population, et relatives à l'organisation permanente et régulière de l'émigration. »

Le premier de ces rapports a donné lieu à un débat assez court sur le morcellement. M. Wolowski a démontré que les craintes provoquées par le morcellement sont chimériques. Il a prouvé par des chiffres que la valeur de la propriété foncière, en France, avait augmenté dans une proportion considérable, et que cet accroissement avait eu lieu surtout au bénéfice de la petite propriété, qui, disait-on, allait tomber en miettes.

Les conclusions du second rapport étaient les suivantes : 1° que l'accroissement de la population ne doit et ne peut être combattu par aucun règlement légal; 2° que les maux du paupérisme, dûs à l'excès de la population, sont atténués d'une manière efficace, quoique indirecte, par l'émigration; 3° qu'en conséquence, toute liberté et toute protection doivent être accordées à l'émigration; 4° que les gouvernements, les associations et toutes les forces individuelles doivent combiner leurs efforts pour retirer de l'émigration tous les bienfaits qu'elle peut donner; 5° que l'institution d'une correspondance internationale doit embrasser l'émigration dans son ensemble et ses éléments.

Après une discussion à laquelle ont pris part M. Jules Duval, rapporteur, ainsi que MM. Pollénus, J. Garnier, Dupétiaux, Arrivabene et quelques autres orateurs, l'assemblée a émis le vœu que l'émigration demeurât pleinement libre, et que les gouvernements se bornassent à prendre des mesures de police pour la protection des

émigrants. Le roi des Belges, accompagné de son fils aîné, le duc de Brabant, assistait à cette séance.

La séance du 18 a été marquée par une discussion intéressante sur les assurances agricoles. MM. Pascal Duprat et Victor Faider se sont vivement prononcés en faveur de la mutualité contre le système des assurances à primes, et sur la proposition de M. le comte Cieszkowski, l'assemblée a exprimé un vœu en faveur de la mutualité.

Dans les séances du 19 et du 20, une foule de rapports ont été présentés sur les différentes parties du programme, et les conclusions pour la plupart adoptées sans discussion. Nous signalerons toutefois un remarquable débat entre MM. Cherbuliez et Pascal Duprat. Le premier, rappelant que la responsabilité est attachée à la liberté, a protesté contre toutes les mesures qui auraient pour résultat d'affaiblir le sentiment de la responsabilité, comme ne pouvant qu'aggraver la misère. Quant à M. Duprat, commençant par établir une distinction entre la misère volontaire et la misère involontaire, il admet la responsabilité pour la première; mais pour la seconde, il invoque la générosité des citoyens et même celle de l'État. Nous mentionnerons encore une notice intéressante de Mme Frédérika Bremer, lue par M. Aug. Visschers, sur les associations libres de dames, qui ont été fondées, depuis quelques années, en Suède, dans un but de charité.

Bien que l'ordre du jour ne fût pas épuisé, le terme assigné aux travaux de l'assemblée étant arrivé, le président a prononcé la clôture de la session. Dans l'allocution qu'il a adressée au congrès, nous avons remarqué les paroles suivantes : « Messieurs, pour parvenir à la réalisation des principes que nous avons émis, nous n'avons pas à notre disposition la force brutale, nous n'avons pas à l'appui de nos protocoles la force du canon; mais nous avons quelque chose de plus puissant, de plus irrésistible, c'est la force de l'opinion publique, c'est la sympathie, nous l'espérons, de tous les hommes et de toutes les femmes de cœur. » (Applaudissements.) Puis il a conclu en manifestant le vœu que la seconde réunion du congrès eût lieu l'année suivante. Sur l'avis d'un grand nombre de membres, il a été décidé que le

congrès se réunirait, en 1857, à Francfort-sur-le-Mein.

Le congrès s'est terminé par un banquet qui comptait cent-vingt convives, et qui était présidé par M. Ch. Faider. Plusieurs toasts ont été portés, parmi lesquels nous avons remarqué les deux suivants, l'un à Mme Frédérika Bremer, à Mme Stowe, à miss Nichtingale et aux Sœurs de charité de tous les cultes et de tous les pays, par M. Victor Faider; l'autre, plein d'originalité, aux impossibilités accomplies, par M. O. Ward.

Pour compléter en quelque sorte l'œuvre entreprise par le congrès de bienfaisance, une exposition d'économie domestique avait été organisée dans les galeries du Jardin botanique. On y voyait classés tous les produits qui composent le nécessaire des classes pauvres Les exposants étaient au nombre de quatre cent soixante dix-sept. Des médailles d'excellence et des médailles simples leur ont été distribuées, le 20 septembre, à l'Hôtel de ville, dans une cérémonie que présidait S. A. R. le duc de Brabant.

II. Congrès des réformes douanières.

Le congrès des réformes douanières peut être considéré comme la deuxième session du congrès des économistes, qui a eu lieu à Bruxelles, au mois de septembre de l'année 1847 [1]. En effet, avant de se séparer, cette dernière assemblée avait décidé la réunion d'un second congrès, ayant pour mission spéciale de rechercher les moyens de faire passer daus la pratique les idées théoriques énoncées dans les conclusions adoptées par elle; mais les événements politiques qui s'accomplirent en Europe, après la révolution de 1848, n'ayant pas permis de donner suite à ce projet, ce vœu ne fut réalisé que 9 ans plus tard, par la réunion du congrès des réformes douanières dont nous allons analyser les travaux.

Préparé par une commission, choisie dans le sein de l'Association belge pour la réforme douanière, formée, comme on sait, à Bruxelles, en 1855, le congrès s'est réuni le 22 septembre 1856, dans la grande salle de l'Hô-

---

[1] Voir le compte-rendu de ce congrès dans le *Journal des Economistes*, tome XVIII, page 250,

tel de ville de Bruxelles, sous la présidence de M. Corr Vander Maeren. Après un discours où il trace un rapide aperçu des modifications qui ont été apportées à la législation douanière des différents pays de l'Europe, depuis le congrès de 1847, l'orateur annonce au congrès que M. Ch. de Brouckère, ancien ministre, bourgmestre de Bruxelles, a bien voulu accepter la présidence du congrès. M. Couvreur, secrétaire, donne ensuite lecture des noms des vice-présidents choisis parmi les membres étrangers. Puis M. de Brouckère monte au fauteuil, et après avoir remercié l'assemblée de l'honneur qu'elle veut bien lui faire, il déclare le congrès définitivement constitué, et donne lecture de l'ordre du jour redigé dans les termes suivants :

1° Exposé des réformes opérées dans les divers pays, pendant les dix dernières années. — Mouvement de l'opinion publique. — Résultats obtenus.

2° Examen des obstacles qui s'opposent, dans les divers pays à l'extension des relations commerciales internationales. — Maux provenant de ces obstacles.

3° Examen des moyens proposés ou à proposer pour détruire ou diminuer les obstacles qui s'opposent à la réforme douanière. — Examen du meilleur moyen d'opérer cette réforme.

Résolutions soumises au congrès.

4° Examen des objections (plus particulièrement nouvelles, s'il y en a) faites à la réforme douanière et tirées : *a* du principe du justice ; *b* des principes économiques ; *c* de l'intérêt des nations ; *d* de l'intérêt des classes ouvrières ; *e* de l'intérêt des industries protégées ; *f* de l'intérêt du fisc.

M. Elinck Sterk, membre des États provinciaux de la Hollande méridionale, expose les réformes opérées dans le tarif néerlandais depuis 1850. Il cite entre autres l'abolition entière de tous droits de transit, la liberté complète accordée à la plupart des exportations, et la suppression de la majeure partie des droits imposés à la navigation fluviale.

— *M. Mathyssens, délégué de la chambre de commerce d'Anvers*, regrette de ne pouvoir être complétement d'ac-

cord avec l'honorable préopinant sur la portée de ces réformes. En ce qui concerne les lois de navigation il croit que la liberté commerciale n'est qu'illusoire tant que la société de commerce des Pays-Bas sera tenue de se servir exclusivement de navires nationaux, et de payer aux armateurs néerlandais des frets beaucoup plus élevés qu'aux bâtiments étrangers.

— *M. Reepmaker, secrétaire de la chambre de commerce de Rotterdam*, estime que les allégations de M. Mathyssens sont exagérées. Il conclut en disant que la législation de la Hollande n'est pas un modèle, mais qu'elle est en bon chemin de le devenir.

M. Kinkworth, délégué du conseil de la Société des arts, du commerce et des manufactures de Londres, présente un rapport, lu par M. Jottrand fils l'un, des secrétaires. Il prouve par des chiffres quelle a été l'heureuse influence du dégrèvement des droits qui frappaient, à leur entrée dans la Grande-Bretagne, les soieries étrangères. « L'Angleterre, ajoute-t-il, est le pays qui a donné le plus d'essor au système du libre échange, les résultats en ont été si avantageux que les autres nations ne peuvent manquer de suivre son exemple. »

M. Hartwig Herz, de Hambourg, reconnaît que le principe de la liberté commerciale existe depuis longtemps dans son pays, mais cela n'empêche pas certains abus, il y a des petits bourgeois, et des grands bourgeois et ces derniers jouissent de priviléges importants. Le commerce a encore à se plaindre de quelques autres abus relativement aux droits de pilotage, de quarantaine et surtout au droit de passage que le Hanovre perçoit sur l'Elbe. Enfin les droits d'octrois sur les objets nécessaires à l'existence sont trop élevés.

M. Cherbuliez, professeur à l'Institut fédéral polytechnique à Zurich, exalte la fidélité de la Suisse à la cause du libre échange. Si elle a des douanes, elles sont purement et exclusivement fiscales, et n'ont pas la moindre trace de caractère protectionnel. L'orateur se plaint que les gouvernements étrangers aient répondu par des prohibitions aux avances de la Suisse qui a ouvert ses frontières à leurs produits.

M. Figuerola, délégué du ministère del fomento (*du progrès en Espagne*), expose les adoucissements apportés au tarif espagnol en 1849. Ces réformes montrent la tendance des esprits, de même que les résultats obtenus prouvent l'excellence de la liberté commerciale.

M. Agie, président et délégué de la chambre de commerce d'Anvers, fait observer qu'aucun pays n'a appliqué les principes libéraux, en matière d'échanges, plus largement que la Belgique. Il déclare le commerce belge prêt à supporter toutes les conséquences de la concurrence la plus illimitée, pourvu que cette concurrence s'établisse sur un terrain de juste et équitable réciprocité.

La séance est levée après la nomination de trois comités : 1o Comité de législation. 2o Comité de statistique 3° Comité de propositions.

A l'ouverture de la deuxième séance, M. Couvreur secrétaire, dépose sur le bureau un grand nombre de lettres d'adhésion adressées au congrès. Parmi les adhérents nous remarquons MM. de Lamartine et Michel Chevalier. Puis il donne lecture de deux lettres, l'une de M. Daniel Salomon, lord-maire de Londres, et l'autre de M. Richard Cobden.

L'ordre du jour appelle la continuation des exposés.

M. Scialoja, ancien ministre à Naples, délégué du ministère des finances du Piémont, donne un aperçu des réformes accomplies dans les États-Sardes, depuis 1851. Les droits sur la laine, le coton, la soie, le papier, le fer, les vins ont été abaissés sans préjudice pour le trésor. En 1853, le parlement a décrété l'abolition absolue de toute espèce d'impôts et de taxes sur le blé. L'honorable membre regrette que la situation exceptionnelle dans laquelle se trouvent les différents États de l'Italie, ne lui permette pas de donner des renseignements exacts sur leur condition douanière. Il rend compte cependant de quelques réformes opérées dans le royaume de Naples de 1845 à 1856.

M. le comte Arrivabene dépose sur le bureau un mémoire écrit en Italien, sur les conditions économiques de la Toscane, dont l'auteur est le comte L. Ridolfi, secrétaire de la société des Georgofili. Il pense que le congrès

rendrait à la Toscane l'hommage qu'elle mérite en décidant que ce mémoire sera traduit et inséré dans le compte rendu des travaux du congrès.

M. Joseph Garnier croit qu'en France, l'opinion devient tous les jours plus favorable à la liberté commerciale. Le gouvernement, pour porter remède à la disette, a suspendu la loi des céréales et permis la libre importation des bestiaux étrangers. Il a également accordé quelques réductions de droits, en ce qui concerne les fers, les aciers, les laines, les navires et les parties de navires. Enfin, il a présenté un projet de loi pour la suppression des prohibitions.

M. Wolowski consacre d'abord quelques mots au souvenir des hommes qui, en France, ont porté si haut le drapeau de la liberté commerciale. Il cite les noms de Bastiat, Léon Faucher, Anisson Duperron, Fonteyraud, morts depuis le congrès de 1847. Il se livre ensuite à un examen détaillé des importations et des exportations de la France, et en conclut que l'industrie française est assez forte pour n'avoir pas besoin de prohibition.

Suivant *M. G. de Molinari*, en Belgique, le système protecteur avait trois citadelles. Deux ont été démolies; ce sont la loi des céréales et la loi des droits différentiels. Quant à la troisième, qui est la protection accordée aux industries charbonnières, métallurgiques et manufacturières, elle vient d'être battue en brèche par la suspension des droits sur la houille et la réduction des droits sur les fers.

M. le docteur Bamberg, de Prusse, signale l'extension donnée au Zollverein, son union avec le Steuerverein, et ses traités avec l'Autriche et la ville de Brême.

M. le docteur Engel, de Saxe, renonce à la parole, et fera parvenir un mémoire au bureau. L'assemblée décide que les exposés qui restent à faire seront déposés et publiés par les soins du bureau.

On passe à la discussion de la seconde question : « Examen des obstacles qui s'opposent, dans les divers pays, à l'extension des relations commerciales. Maux provenant de ces obstacles. »

M. Pascal Duprat signale des obstacles de plusieurs

natures. Il y a des obstacles physiques et des obstacles moraux. Les premiers s'aplanissent tous les jours. Quant aux obstacles moraux, qui sont l'ignorance, les préjugés, et ce que l'orateur appelle la faction des privilégiés, c'est contre ceux-là surtout qu'il faut lutter.

M. Vanden-Broeck, délégué de la société centrale d'agriculture de Belgique, a été converti au libre échange en voyant les progrès accomplis par l'agriculture anglaise depuis la suppression des lois céréales. Il rejette comme odieux le système des représailles, en matière de douanes, et regrette que la chambre de commerce d'Anvers ait semblé l'admettre.

M. Dupont du Fayt, inscrit pour parler en faveur du système protecteur, ne répond pas à l'appel de son nom. La séance est levée après quelques observations présentées par MM. Mullendorf, délégué de la chambre de commerce de Verviers, Oliveira, membre du parlement, et Bohn, éditeur à Londres.

Au commencement de la troisième séance, M. Jottrand fils, secrétaire, fait un relevé des nombreux documents qui sont adressés au congrès, puis la parole est donnée à *M. Catteaux-Wattel,* qui proteste contre la qualification de rétrograde qu'on voudrait appliquer à la chambre de commerce d'Anvers, et déclare au nom de cette chambre qu'elle admet, sans réserves ni restrictions, le système du libre échange.

M. Ackersdyck, professeur à l'Université d'Utrecht, énumère les obstacles qui entravent le développement du commerce néerlandais, et particulièrement ceux que les autres nations opposent à sa libre expansion. Ainsi la Belgique refuse de recevoir le poisson de la Hollande; l'Allemagne ne veut ni de son sucre ni de son café, et la France ferme ses ports à ses paquebots à vapeur. On peut encore considérer comme deux entraves énormes les péages exigés sur le Rhin, et le droit de passage du Sund.

M. Nakwaski, délégué de l'Institut national de Genève, voudrait que le système péager de la Suisse écartât tout ce qui peut ressembler à des mesures de prohibition ou de protection. Il désirerait que le congrès donnât son approbation à ce vœu.

M. Gomez de Villaboa, délégué de la société des Ganaderos (éleveurs) d'Espagne, parle en faveur de la protection. Il croit que le système protecteur est nécessaire pour arriver au libre échange.

Le congrès passe ensuite à l'examen des propositions.

Une proposition de M. Corr-Vander-Maeren ayant pour objet la création d'une association internationale pour la liberté du commerce, est adoptée par l'assemblée sur un rapport de M. de Molinari.

Puis le congrès émet les vœux suivants :

1o Qu'il soit créé dans chaque pays une association pour l'uniformité des poids et mesures, de la monnaie, etc.

2° Que tout ce qui reste du système colonial soit aboli.

3o Que la navigation sur les fleuves, qui forment, des voies de communication internationales, soit libre de toute entrave.

4o Que la législation sur les passe-ports soit modifiée de façon à assurer la libre circulation des personnes, sans droit fiscal et sans visa préalable.

5o Que tout ce qui concerne la déclaration des marchandises destinées à l'importation, à l'exportation et au transit, soit assujetti à des formalités les plus simples possibles, et à des règles uniformes entre les différentes nations.

6° Que l'enseignement de l'économie politique soit introduit dans tous les établissements d'instruction publique et privée sur la plus large échelle.

L'assemblée décide qu'elle tiendra une séance supplémentaire pour continuer l'examen des propositions qui lui sont soumises. Cette séance a lieu le lendemain dans la salle du cercle artistique et littéraire

M. Vanden-Broeck présente un rapport sur la question des octrois. Sa conclusion est qu'ils doivent être supprimés et remplacés par d'autres taxes. *M. Volowski* croit que l'impôt, sous la forme imperceptible d'un certain supplément exprimé en centimes dans leur consommation, pèse moins sur les masses que les pièces de cent sous qui leur seraient demandées soit par les percepteurs, soit par les propriétaires. Contrairement à *M. Volowski*, *M. Ch. Faider* pense que l'octroi pèse d'une manière horrible

sur la population et l'empêche de se nourrir convenablement. Le président, *M. de Brouckère*, propose que partout, dans les communes, d'autres impôts soient substitués à l'octroi, et que les membres du congrès, qui s'occupent de questions économiques et financières, se réunissent, dans chaque pays, pour aviser aux moyens de substituer de nouveaux impôts aux droits d'octroi. Cette proposition est mise aux voix et adoptée.

Enfin vient une dernière proposition de M. Joseph Garnier, qui résume toutes les autres et dont voici le texte :

« Le congrès émet le vœu qu'il soit procédé, dès aujourd'hui, dans tous les pays, à une réforme douanière générale, immédiate et totale ou progressive, et sans se préoccuper de la réciprocité ;

« Le congrès est d'avis qu'en opérant cette réforme, les gouvernements agiront dans l'intérêt de la justice, dans l'intérêt général des nations, dans l'intérêt spécial des classes ouvrières, dans l'intérêt des industries protégées elles-mêmes, dans l'intérêt même de leurs propres finances.

« Le congrès réprouve de la manière la plus énergique les prohibitions, les visites domiciliaires ou personnelles, et le système des représailles. »

Les diverses parties de cette proposition sont mises successivement aux voix et adoptées.

Après un exposé des réformes douanières opérées en Autriche par M. Kuranda, directeur de l'*Ost-Deutsche Post*, qui n'avait pu être entendu, et une communication de M. Corr-Vander-Maeren, relative aux statuts de l'association internationale pour les réformes douanières, le président clôt les séances du congrès en se félicitant de voir que la cause du libre échange est une cause gagnée dans tous les pays.

Un magnifique banquet, sous la présidence de M. le comte Arrivabene, a terminé les réunions du congrès.

EDMOND BOUQUET.

STATISTIQUE DES PRISONS

ET ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES

1852 - 1853 - 1854 - 1855.

La statistique des prisons et établissements pénitentiaires, ce complément indispensable des comptes rendus de l'administration de la justice criminelle, a été publiée pour la première fois en 1852 [1].

Ce remarquable travail, consacré comme type de la statististique pénitentiaire par le Congrès international de statistique, est dû à l'initiative du chef actuel du service des prisons, M. l'inspecteur général L. Perrot. Il a sa place marquée auprès des statistiques pénitentiaires du colonel Jeb, en Angleterre, Dupectiaux et Lentz en Belgique, David en Danemarck, Ramon de Sagra en Espagne, de Baumhauer en Hollande, comte de Salmour en Sardaigne, W. Strale en Suède, et Carlo Péri en Toscane.

La statistique pénitentiaire publiée par le ministère de l'intérieur embrasse les *maisons centrales*, les *prisons départementales* ou maisons d'arrêt, de justice et de correction, et les *établissements correctionnels de jeunes détenus*. Ce document offre, cette année, un intérêt tout particulier ; il présente et compare les résultats statistiques de quatre années.

Nous allons envisager cette publication au point de vue statistique seulement, en négligeant la partie administrative de ce document, bien que, par la manière dont elle est traitée, elle commande une sérieuse attention.

I. — Population.

La population de nos établissements pénitentiaires s'est accrue, de 1830 à 1855, dans les proportions suivantes : (Voyez le tableau ci-après.)

La marche ascendante de l'effectif des condamnés que dénote ce tableau, ne correspond pas à celle de la population générale de la France. L'affermissement et l'activité

---

[1] Voir *Annuaire de* 1855, pages 153 et 654 ; *Annuaire de* 1854, page 435.

ANNÉES.	MAISONS centrales.	PRISONS département.	JEUNES DÉTENUS.	ANNÉES.	MAISONS centrales.	PRISONS département.	JEUNES DÉTENUS.
1830	16,500	17,920	913	1844	18,189	22.764	2,779
1831	16,016	17,044	883	1845	18,440	22,099	3,167
1832	15,155	19,227	1,060	1846	17,489	21,537	3,624
1833	15,046	18,569	1,058	1847	17,265	24,011	4,276
1834	15,020	17,319	1,032	1848	16,009	21,986	4,642
1835	14,010	18,465	1,121	1849	16,504	23,495	4,758
1836	15,230	16,817	1,248	1850	16,178	25,735	5,280
1837	15,860	18,565	1,334	1851	18,401	32,899	5,607
1838	16,314	20,428	1,607	1852	19,720	26,148	6,443
1839	17,060	20,278	1,803	1853	20,643	28,942	7,715
1840	17,097	22,832	2,120	1854	22,328	27,725	9,158
1841	17,686	22,894	2,172	1855	22,230	25,802	9,739
1842	17,613	21,359	2,271	Corse.	400	»	79
1843	18,031	22,260	2,567				

de la répression, l'admission trop fréquente des circonstances atténuantes et l'inévitable inefficacité de notre système pénitentiaire pour les peines de trop courte durée, sont les causes de cette augmentation du nombre des condamnés.

L'administration a pourvu à la détention de cette population nouvelle et évité un encombrement nuisible à l'état sanitaire des prisons, en créant, de 1853 à 1855, environ 9,817 places, dont 3,450 pour les maisons centrales, 3,787 depuis 1850 pour les jeunes détenus, et environ 2,580 pour les prisons départementales.

II. — Statistique des maisons centrales.

Les renseignements recueillis sur les condamnés avant leur détention, montrent que l'immense majorité d'entre eux est catholique, que la moitié environ se compose d'hommes au-dessous de 30 ans, et que ceux qui ont reçu les éléments de l'instruction primaire et ceux qui sont restés dans une ignorance complète, sont en nombre à peu près égal, ce qui donnerait à penser que l'éducation élémentaire ne tient pas toujours lieu d'éducation morale.

Si l'on classe l'effectif des maisons centrales d'après la pénalité, on voit que, de 1852 à 1855, la moyenne des

travaux forcés est de 245 pour les hommes et 1,193 pour les femmes ; de la *réclusion*, de 4,369 pour les hommes et 500 pour les femmes, et de l'*emprisonnement*, de 12,100 pour les hommes et 2,726 pour les femmes.

On peut noter une certaine amélioration dans l'état sanitaire des maisons centrales, dont la moyenne des décès pour 100 détenus, de 1852 à 1855, a été de 06,58 pour les hommes et de 06,68 pour les femmes.

La statistique médicale des prisons, actuellement incomplète, ne laissera bientôt plus rien à désirer. Elle est l'objet d'un travail spécial et détaillé, confié à M. l'inspecteur général Parchappe, qui en a déjà publié, pour ainsi dire, le premier chapitre en faisant paraître les plans des maisons centrales et des tableaux du cubage des habitations.

Les punitions infligées au prétoire de justice disciplinaire, de 1852 à 1855, ont été de : 17,530 punitions légères pour les hommes et de 3,888 pour les femmes ; de 12,012 mises au pain sec pour les hommes et 3,511 pour les femmes, et de 12,196 mises au cachot ou cellule pour les hommes et 1,296 pour les femmes.

Ces punitions ont suffi pour assurer l'ordre, la soumission et le travail. En effet, un très-petit nombre de crimes et délits ont été déférés à la justice ordinaire de 1853 à 1855. Ils ont donné lieu à 2 condamnations à la réclusion, 26 condamnations aux travaux forcés et 63 à l'emprisonnement.

Les faits statistiques qui peuvent permettre de constater l'influence morale et religieuse des aumôniers manquent ; c'est une lacune dans la statistique pénitentiaire.

La surveillance exercée par le personnel des maisons centrales est active, car, de 1852 à 1855, on ne compte que 47 évadés, 28 évadés réintégrés et 19 évadés non repris.

Les *secours* envoyés par les détenus à leur famille se sont élevés, de 1853 à 1855, à 95,270 fr. 56 c. ; la somme des *restitutions* pendant la même période a été de 885 fr. 71 c.

La bonne conduite des condamnés a été récompensée,

de 1852 à 1855, par : *Remises de peine*, 1,041 hommes, 189 femmes; *commutations*, 50 hommes, 23 femmes; *réductions*, 912 hommes, 195 femmes.

Les résultats de l'enseignement élémentaire ont suivi, de 1852 à 1855, une marche légèrement décroissante, conséquence naturelle de la reprise des travaux industriels.

Le travail industriel et agricole a atteint, de 1852 à 1855, un degré de prospérité remarquable que fait ressortir le tableau suivant :

	1852	1853	1854	1855
Journées de détention.	7,032,660 »	7,386,867 »	7,897,679 »	8,118,705 »
Journées de travail....	3,747,861 »	4,028,005 »	4,915,668 »	5,578,859 »
Nomb. moy. d'occupés.	12,677 »	13,852 »	16,478 »	17,453 »
Produit net de la main d'œuvre............	1,497,349 01	1,636,168 72	1,833,719 41	2,136,012 99
Pécule des detenus....	670,164 69	677,246 67	768,208 05	1,068,846 79
Part des entrepreneurs	391,531 22	315,986 96	352,916 20	370,024 18
Recettes du Trésor....	435,653 10	642,935 09	644,065 28	710,425 16
Gain moyen par journée de travail . Homm.	» 42	» 42	» 37	» 43
Gain moyen par journée de travail . Femm..	» 27	» 29	» 30	» 32

Jeunes détenus.

L'origine des jeunes détenus, leurs professions antérieures, leur état civil, leur âge sont nettement accusés par les chiffres suivants, basés sur un effectif de 33,134 jeunes détenus, de 1852 à 1855 : *Origine* rurale, 16,907; urbaine, 16,227; *sans profession*, 23,222; *industriels*, 6,764; *agriculteurs*, 3,148; *enfants légitimes*, 27,204; *orphelins d'un de leurs parents*, 10,130; *enfants naturels*, 5,643; *orphelins de père et de mère*, 2,898; *enfants trouvés*, 884.

Il résulte des mêmes documents que c'est entre 11 et 15 ans que les jeunes détenus encourent l'action des lois; que la moyenne de la durée de la correction prononcée par les tribunaux est de 5 ans et 3 mois environ, et que près d'un tiers des jeunes détenus reçoivent, avant leur entrée dans les établissements, les premières notions d'instruction élémentaire.

L'instruction religieuse et élémentaire des jeunes dé-

tenus n'a pas été négligée pendant leur détention; car de 1853 à 1855, 3,713 premières communions ont été faites et 9,190 renouvelées, et sur un effectif de 26,681 il y a eu 18,974 admissions à l'école.

L'instruction professionnelle donne les résultats suivants : En 1853, 3,311 garçons et 80 filles; en 1855, 4,410 garçons et 118 filles étaient occupés aux professions agricoles; en 1853, 2,655 garçons et 1,166 filles; en 1855, 2,871 garçons et 1,666 filles étaient adonnés aux travaux industriels.

Les infractions commises par les jeunes détenus, atténuées, il est vrai, par le chiffre des récompenses accordées, sont encore assez nombreuses; mais leur progression, inférieure à celle de l'effectif, témoigne, ainsi que la diminution des évasions, des bons effets de la discipline.

De 1853 à 1855, on compte, sur 3,469 libérés, 369 récidivistes, dont 354 garçons et 15 filles. Ces chiffres indiquent la nécessité du frein et de l'appui des sociétés de patronage.

Prisons départementales.

La prise en charge par l'État du service des prisons départementales et des mesures administratives récentes, permettront bientôt de rendre les informations statistiques relatives à ces établissements plus précises et plus nombreuses. La statistique pénitentiaire montre que, de 1852 à 1855, le nombre des journées de détention a été de 10,195,754 en 1852, et de 9,401,930 en 1855. Elle fait connaître que la cherté des céréales a élevé le prix moyen de la journée de détention de 47 centimes à 1 fr. 13 cent., et porté les dépenses de 7,514,117 fr. 96 c. à 8,732,527 fr. 13 c., et élevé la moyenne générale de la journée de travail de 23 c. 41 à 24 c. 31.

Dépenses.

L'augmentation de la population et la hausse du prix des grains expliquent la marche progressive des dépenses de 1852 à 1855.

Les dépenses des prisons : maisons centrales, jeunes détenus et prisons départementales, qui, en 1852, étaient de 15,021,609 fr. 22 c., se sont élevées, en 1855, à

18,019,916 fr. 35 c., ce qui constitue une augmentation de 3,098,307 fr. 13 c. dans l'espace de quatre années.

L'importance des faits statistiques consignés dans la statistique pénitentiaire de M. L. Perrot, les garanties que réclame l'emploi d'un budget de 18 millions et la responsabilité qu'entraîne l'administration de 473 établissements pénitentiaires renfermant une population de 58,250 détenus, et la conservation d'un matériel d'une valeur, au 31 décembre 1854, de 3,720,822 fr. 36 cent., expliquent l'intérêt et démontrent la nécessité du compte rendu administratif et statistique des prisons, publié chaque année par le ministère de l'Intérieur.

Paul Bucquet.

COUP D'OEIL STATISTIQUE

SUR LE PATRONAGE DES JEUNES LIBÉRÉS,

PENDANT L'ANNÉE 1855.

La loi du 5 août 1850, sur l'éducation et le patronage des jeunes détenus, dispose que ces enfants seront placés, après leur libération, pendant trois ans au moins, sous le patronage de l'assistance publique. Le conseil d'État a été saisi d'un projet de règlement d'administration publique destiné à déterminer les obligations de ce patronage, dont le but doit être de maintenir le jeune libéré dans les habitudes laborieuses qui lui ont été données dans les maisons de correction. Actuellement, le patronage est exercé par quelques sociétés créées depuis longtemps dans ce but et qui sont au nombre de 13; par les chefs de ceux des établissements d'éducation correctionnelle dont la sollicitude s'étend hors de la maison de correction sur les enfants qu'ils ont élevés. Enfin, l'État a chargé les maires de lui fournir tous les six mois des renseignements sur la conduite des jeunes libérés qui se sont retirés dans leurs communes respectives.

Examiner en quelques mots ces trois modes de patronage et en exposer les résultats au point de vue de la statistique, tel est l'objet de cette courte notice. Commençons par le patronage des sociétés.

La plus importante de ces œuvres a été fondée à Paris, en 1833, sous la présidence de M. Bérenger de la Drôme. Les jeunes gens dont elle s'occupe sont divisés en deux catégories : les uns, définitivement sortis des maisons de correction après avoir satisfait aux jugements qui les y avaient envoyés, sont appelés libérés définitifs ; les autres, qui sont des enfants sous le coup de l'art. 66 du Code pénal, que l'administration met en liberté à titre d'essai lorsqu'ils ont donné des preuves d'amendement, sont distingués des premiers par la dénomination de libérés provisoires. Le patronage dure ordinairement trois ans, et tout jeune libéré qui, pendant ce temps, vient à manquer d'ouvrage ou tombe malade, est recueilli dans un asile ouvert par la société, rue Mézières, n° 9.

La société, dont les membres sont divisés en souscripteurs, patrons et donateurs, est dirigée par un bureau assisté d'un conseil d'administration et de trois comités de matériel et de finances, de placement et d'enquête. Le conseil délibère sur toutes les matières qui intéressent l'œuvre. Tous les ans il est fait, en assemblée générale, un compte rendu des travaux de la société, et, tous les six mois, les patrons font connaître la situation morale des enfants qui leur sont confiés.

Une agence salariée est chargée soit d'opérer les recouvrements et de faire à mesure chez le trésorier le versement des sommes reçues, soit de rédiger les procès-verbaux, de tenir les registres, de préparer les enquêtes, de prendre des renseignements auprès de l'administration supérieure, et de fournir aux patrons toutes les indications nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

La société a traité avec divers fournisseurs qui lui délivrent tous les objets de vestiaire dont elle a besoin pour habiller les libérés.

Le président représente seul la société ; il correspond avec les pouvoirs constitués, et c'est à lui que doivent être remises les demandes que les patrons ont à faire aux divers fonctionnaires publics dans l'intérêt de l'œuvre.

Toutes les opérations de la Société, ses dépenses et ses recettes, sont constatées sur des registres tenus par l'a-

gence. Ses ressources se composent du produit des collectes que les jurys font à son profit, de subventions que lui accordent le conseil municipal et la préfecture de la Seine, de rentes qui lui ont été léguées, du montant des prix de journée à 70 c. et des indemnités de trousseau à 70 fr. que lui alloue le ministre de l'intérieur pour l'entretien des libérés provisoires. Ce département lui a accordé, sur le seul fonds des prisons, 51,450 fr. à titre de subventions extraordinaires.

Le nombre total des jeunes libérés dont la Société s'est occupée pendant l'année 1855, a été de 398, dont 123 libérés provisoires. 124 libérés définitifs ayant tout d'abord refusé le patronage, l'œuvre n'a eu en réalité sous sa tutelle que 274 enfants : 69 se conduisaient très-bien, 112 bien, 24 laissaient à désirer, 8 se conduisaient mal, 4 très-mal, 2 ont disparu, 13 ont renoncé au patronage au bout de quelque temps, 2 ont été abandonnés comme incorrigibles, 14 ont été réintégrés, 17 sont tombés en récidive, 9 sont morts. Déduction faite des morts, des disparus et des 13 enfants qui ont renoncé au patronage, la récidive donne une proportion de 6,61 p. °/o.

Les dépenses générales de l'œuvre ont été de 23,242 f. 15 c., soit pour chaque enfant 84 fr. 82 c. en moyenne.

Une autre Société a été fondée à Paris, pour le patronage des jeunes filles, par Me de Lamartine.

Les autres Sociétés se trouvent à Lyon, à Rouen, à Lille, à Strasbourg, à Toulouse, etc.

On doit aussi classer comme œuvre de patronage le refuge fondé à Montpellier par M. l'abbé Coural sous le nom de *Solitude de Nazareth*. Cet établissement, où sont recueillies des libérées adultes et les jeunes détenues qui sortent du quartier d'éducation correctionnelle annexé à la Solitude, a reçu depuis sa fondation 78 de ces dernières. Voici quel a été le sort de ces enfants : 19 sont rentrées dans leurs familles, 28 ont été placées en condition, 8 sont décédées dans l'établissement, 5 en sont sorties d'elles-mêmes parce qu'elles ne voulaient pas se soumettre à la règle commune, 23 sont encore dans le refuge. Les maisons conventuelles à qui l'État confie de jeunes détenues en recueillent également un grand nom-

bre après leur libération. Parmi ces établissements, il faut citer en première ligne la maison du Bon-Pasteur d'Angers.

Comme nous l'avons dit en commençant, plusieurs établissements d'éducation correctionnelle viennent en aide, après la libération, aux jeunes détenus qu'ils ont élevés. La colonie de Mettray a exercé ce patronage depuis sa fondation (1840) jusqu'au 31 décembre 1855. Sur 1130 de ses libérés qui, à leur sortie, avaient été placés comme il suit : 477 comme cultivateurs, 330 comme ouvriers industriels, 252 engagés dans l'armée de terre, 71 dans la marine militaire ou marchande; sur ces 1130 libérés, 151 sont retournés dans les villes comme ouvriers, 54 en sus des 323 engagés volontaires ont été pris par le recrutement, 77 se sont mariés et sont presque tous pères de famille, 53 sont décédés, dont 14 ont été tués ou sont morts en Afrique ou en Crimée, 109 sont tombés en récidive. Sur ce nombre, 81 appartenaient à la population des villes et 28 à celle des campagnes. 85 avaient été libérés avant leur vingtième année. Déduction faite des décédés, la récidive a été de 9 pour 100.

Le patronage de ces 1130 libérés a coûté à la colonie, dans l'espace de 15 ans, 50,114 fr., soit 47 fr. par individu. Dans ce chiffre ne sont pas comprises les sommes données à chaque enfant au moment de sa libération, le trousseau qu'il emporte, qui est évalué à 42 fr., ni les frais de sa correspondance avec la colonie.

L'administration, de son côté, se fait rendre compte tous les six mois par les maires de la conduite des jeunes libérés. Ce mode de patronage, qui est malheureusement assimilé par les populations à la surveillance légale exercée sur certaines catégories de libérés adultes, offre de graves inconvénients dans la pratique. L'administration s'est efforcée d'y obvier par son instruction du 4 mai 1848, en attendant qu'elle organisât un meilleur système, ce qu'elle fera sans doute prochainement. Quoi qu'il en soit, les maires lui ont fourni des renseignements sur 3,067 libérés depuis le 1er janvier 1853 jusqu'au 1er janvier 1856 : 956 se sont soustraits à la surveillance en changeant de domicile, 1,353 ont tenu une conduite satisfaisante, 200

ont tenu une conduite douteuse, 122 une mauvaise conduite, 209 se sont enrôlés dans l'armée ou dans la marine, 46 sont décédés ou ont quitté la France, 181 sont tombés en récidive. Déduction faite des disparitions et des décès, la récidive a été de 9 pour 100.

On peut induire de ces résultats qu'il serait facile, à l'aide d'un patronage bien organisé, de maintenir dans la bonne voie une foule de jeunes gens qui s'en écartent trop souvent, faute d'une direction convenable. Des mesures dans ce but seront, sans doute, prochainement adoptées par l'administration, qui a déjà tant fait pour l'éducation des jeunes détenus.

JULES DE LAMARQUE.

DU TÉLÉGRAPHE TRANSATLANTIQUE [1].

Les progrès de la télégraphie électrique, pendant le peu de temps qui s'est écoulé depuis sa première application, sont dignes de cette merveilleuse découverte et concourent avec elle à élargir, au delà de toute prévision, les limites de la domination de l'homme sur la nature. Dès que l'utilité pratique du nouveau mode de communication eut été démontrée par l'établissement d'une première ligne un peu étendue, on le vit expérimenter de toute part, comme si chaque nation eût voulu s'en donner le curieux spectacle et s'en assurer les avantages. En quinze années, les fils miraculeux ont sillonné les vastes continents de l'Europe et de l'Amérique, et ont mis en contact permanent des points séparés les uns des autres par des distances s'élevant, en somme, à plusieurs dizaines de mille lieues.

Quelques années s'écoulèrent, après l'achèvement des lignes continentales, sans qu'on osât aborder un problème que les plus hardis regardaient alors comme insoluble, problème qui consistait à rattacher entre elles, par le lien électrique, des nations séparées par la mer; mais bientôt on risqua des essais, on les continua, et les difficultés de la télégraphie sous-marine furent vaincues. Voilà cinq ans

---

1 Les détails qui suivent sont empruntés à la feuille anglaise *the Economist*.

qu'un premier câble immergé entre les côtes de France et d'Angleterre sert journellement aux communications de ce dernier pays avec le continent européen. Au point de vue des intérêts de la civilisation, c'est un résultat magnifique; au point de vue plus modeste de l'intérêt des entrepreneurs, c'est une excellente affaire.

Ce succès devait servir de stimulant à d'autres tentatives. Il fit disparaître les préventions inquiètes et jalouses toujours prêtes à encombrer la voie du progrès (ainsi que nous l'avons vu pour la vapeur et le gaz) jusqu'au jour où, par une nouvelle victoire, l'esprit humain les balaye devant lui. Aujourd'hui, c'est par six lignes sous-marines que l'Angleterre se trouve liée avec les côtes situées en face d'elle. Pensez-vous qu'elle en reste-là? Non, un but nouveau s'offre à sa noble ambition. Il ne s'agit de rien moins que d'unir l'Europe aux Indes occidentales par un câble qui traversera toute l'Atlantique; et, heureusement, la science a fait de tels pas qu'elle est en mesure, à l'heure qu'il est, de garantir la réussite de cette entreprise gigantesque.

Parmi les événements remarquables de notre siècle, aucun peut-être n'aura de conséquences aussi importantes. En effet, les améliorations dues à l'emploi de la vapeur semblaient avoir atteint leur apogée et abrégé, autant que cela était humainement possible, les délais nécessaires pour l'échange d'une correspondance entre le vieux monde et le nouveau, si le rapprochement opéré par un agent électrique entre les parties de l'ancien monde, ne profitait pas aux Américains. Mais cet agent n'avait pas dit son dernier mot; et, grâce à lui, toutes les lenteurs qui existaient encore forcément dans les relations transatlantiques vont enfin disparaître. Comment douter qu'il n'ait, pour étendre et multiplier les relations des continents entre eux, une vertu au moins égale à celle dont s'est trouvée pourvue l'invention des voies macadamisées, des routes ferrées et de la locomotive? Une fois le câble placé, les affaires politiques entre les gouvernements seront réglées si promptement que les différends n'auront pas le temps de naître. Les négociants n'attendront plus un mois ou davantage pour apprendre qu'un

ordre est exécuté, une vente conclue; et ceux qui, loin de leur famille, voudront savoir ce que devient ce cercle privilégié de leurs affections, auront réponse aussi promptement que s'ils en étaient restés voisins.

Jusqu'à ces derniers temps, la nature de l'Océan, sa profondeur, les courants qui le traversent et leur direction étaient choses à peine entrevues ou conjecturées. D'un autre côté, une distance d'environ deux mille milles était si étendue que, pour les savants eux-mêmes, à la suite d'observations multipliées sur des fils isolés et immergés, il était douteux que des signaux sous-marins pussent franchir une telle distance en l'absence de stations intermédiaires qui permissent de renouveler le courant électrique. On avait reconnu, en faisant passer le courant par des fils d'une longueur immense, qu'au moment du retrait de la pile, il se produisait comme une rétrogradation de l'impulsion électrique à l'extrémité du fil qui venait d'être mis en contact avec la pile, et qu'une portion considérable du courant, momentanément absorbé dans l'étendue du fil, revenait sur ses pas sans être parvenu à l'extrémité opposée, celle précisément où l'on aurait voulu qu'il étendît son action. Des recherches ingénieuses établirent que ce phénomène résultait de l'influence réciproque exercée par les fils conducteurs et par l'eau qui environnait leur enveloppe, que celle-ci fût en gutta-percha ou en autre substance. Une partie de l'électricité développée par la pile se fixait dans les fils de la même manière que l'électricité produite par frottement se condense dans la bouteille de Leyde. On en vint même, à la suite d'une série d'expériences, à admettre cette conséquence qui parut reposer sur des bases scientifiques : c'est qu'il faudrait, pour transmettre l'impulsion électrique à un point aussi éloigné de nous que l'Amérique du Nord, employer des fils d'un diamètre considérable, — ce qui était tomber dans une autre impossibilité pour échapper à la première, et présentait comme insoluble le problème d'établir directement une communication électro-télégraphique entre les deux rives de l'Atlantique.

Comme, au surplus, on n'avait pas encore, au point où les notions scientifiques étaient parvenues, des données suffisantes pour garantir le succès de l'immersion

d'un câble sur la route directe qui, de l'extrémité occidentale de l'Irlande, aboutit à Saint-Jean de Terre-Neuve [1], il fut proposé de suivre une ligne commençant au nord de l'Écosse et gagnant successivement les Orcades, Féroé, l'Islande, le Groenland, le Labrador, et enfin les États-Unis, tracé qui eût permis d'établir, d'étape en étape, des appareils destinés à renouveler le courant électrique, de manière à n'avoir plus à lui faire franchir que six à sept cents milles d'un seul trait. Toutefois ce plan avait un grand désavantage : il impliquait de nombreuses stations sur les côtes inhospitalières de l'océan Boréal, et exposait le câble conducteur à l'action destructive des ilots de glace qui abondent dans ces régions.

Mais, dans le cours de l'année dernière, toutes les objections contre la possibilité de suivre la voie directe entre l'Irlande et Terre-Neuve furent réfutées au nom de la science ; et en même temps des renseignements satisfaisants furent obtenus sur la configuration du lit de l'Océan, sa prófondeur et les courants qui le traversent, d'un rivage à l'autre. Un vaisseau expédié par le gouvernement des États-Unis, à la demande des auteurs du projet, se livra à l'examen des profondeurs de l'Atlantique sur tout le parcours signalé. De nombreux sondages, faits à des points suffisamment rapprochés, nous ont appris que le lit de l'Océan est presque de niveau pendant les deux mille milles qui séparent ses deux rives. Les variations dans la profondeur sont du moins assez régulièrement graduées et comprises entre les limites de mille à deux mille brasses, ce qui n'excède pas, en moyenne, les différences de niveau qu'on a déjà surmontées pour établir les lignes existantes. Quant à la nature du lit ou banc qui s'étend d'une rive à l'autre, elle remplit toutes les conditions désirables pour servir de point d'appui au câble sous-marin, et consiste uniquement en coquillages fort minces, dont on distingue à peine les contours à l'œil nu, analogues vraisemblablement aux

[1] Terre-Neuve est rattachée télégraphiquement aux États-Unis par un câble sous-marin.

coquillages microscopiques qui sont l'élément principal de notre formation crayeuse.

Un mot sur l'ingénieux appareil à l'aide duquel ont été exécutés les sondages. A une ligne de suffisante longueur était suspendu un poids de forme cylindrique; au poids et de plus à la ligne était attaché un groupe de plumes. En atteignant le fond, le poids pressait les plumes et en enfonçait le bec dans l'élément solide qui se fixait dans leur cavité. Les choses étaient disposées de façon que, s'il paraissait prudent d'abandonner le poids, dans les eaux très-profondes, de peur de briser la ligne en le soulevant, de lui-même il se détachait de la ligne et ne laissait remonter que les plumes à la surface de l'Océan. On se servait d'une petite machine à vapeur pour faire tourner le tambour sur lequel s'enroulait la ligne dans son mouvement ascensionnel.

En examinant les échantillons obtenus, on put induire, avec certitude, de la perfection des formes des plus minces coquillages qu'il n'existait aucun courant à la profondeur d'où on les avait tirés; car le plus léger mouvement dans l'eau qui les environnait eût suffi pour endommager leur fragile texture. Cette conclusion était d'ailleurs confirmée par la situation même de la route choisie, qui se trouve précisément située hors des limites où se fait sentir l'action du grand courant connu sous le nom *Gulf Stream*, et qui se recommande à ce titre comme une voie parfaitement calme et tranquille, sauf l'agitation superficielle des vagues, dont il n'y a pas lieu de tenir compte, au point de vue spécial qui nous occupe.

Pendant que l'aptitude de l'océan Atlantique pour recevoir un câble télégraphique était ainsi reconnue, on se livrait à des recherches scientifiques sur le point de savoir comment se comporterait l'électricité dans son passage à travers des fils conducteurs ayant l'énorme longueur qu'il s'agissait de franchir; et comment on remédierait à l'inconvénient précité de l'absorption temporaire du courant électrique, et du retard qu'il éprouverait pour arriver à sa destination. Tel fut le problème qu'essayèrent de résoudre le docteur Whitehouse et M. Bright, ingénieur de la Compagnie télégraphique, en se livrant à une

série d'expériences sur des fils d'une longueur d'au moins deux mille milles, lesquels étaient placés dans l'intérieur de la terre, et, par là, mis, au point de vue électrique, dans une position identique à celle de fils submergés.

Le résultat de leurs investigations fut de démontrer que le retard dont nous venons de faire mention tenait principalement à la nature, aux qualités du courant électrique employé, et beaucoup moins à la grosseur des fils conducteurs. On put même constater avec certitude que non seulement le volume de ces fils n'avait pas besoin d'être augmenté, mais que ceux dont on s'était servi dans les télégraphes établis étaient d'un calibre bien suffisant pour toute ligne si étendue qu'elle fût. En essayant l'emploi de fils plus gros, on reconnut qu'à raison de leur plus grande surface ils absorbaient une plus grande partie du courant électrique et l'arrêtaient au passage, tandis que l'électricité ainsi absorbée, quand survenait l'interruption de communication avec l'appareil générateur, abandonnait bien plus lentement les fils. On découvrit aussi que l'électricité obtenue par la pile de Volta, celle dont on se sert habituellement en télégraphie, de même que l'électricité produite par les machines ordinaires, c'est-à-dire par le frottement, n'avaient ni l'une ni l'autre les qualités requises pour être transmises aisément d'un bout à l'autre des fils conducteurs atteignant l'énorme longueur que nous avons indiquée. La première espèce n'est pas assez énergique pour exercer son action à si grande distance ; et la deuxième, quoique douée d'une vitesse d'environ 300 mille milles par seconde, n'est susceptible en quantité que d'un faible développement et se fixe, par *induction*, dans les fils conducteurs, sans produire aucun effet à leurs extrémités, jusqu'à ce que la masse entière ait été saturée de fluide électrique au moyen d'opérations prolongées. En conséquence, l'une et l'autre, pour la transmission des signaux, occasionneraient une grande perte de temps. Il était donc indispensable d'obtenir une troisième espèce d'électricité, qui participât aux qualités des précédentes sans avoir leurs inconvénients ; et c'est à quoi l'on parvint à l'aide des dispositions suivantes. Dans un long rouleau de fil mince,

convenablement isolé, des courants secondaires étaient produits par le passage d'un puissant courant d'électricité galvanique à travers un rouleau de fil épais, placé dans le voisinage du premier. Ainsi l'obstacle causé par l'*induction* était surmonté par l'intervention du même principe. Les courants électriques créés par ce procédé transmettent l'impulsion, sans une seconde de retard, au tableau indicateur placé à la fin du circuit, après avoir traversé un conducteur continu d'une longueur de plus de deux mille milles.

Dans un exposé fait par le professeur Morse, l'inventeur du système télégraphique usité en Amérique, nous voyons que les mouvements alternatifs des courants de cette espèce sont si rapides qu'ils produisent, dans l'espace d'une minute, 270 battements sur l'indicateur, et que, dans le même intervalle, 90 lettres de l'alphabet, soit en moyenne 20 mots, doivent être transmis d'Angleterre en Amérique et *vice versâ*. La distance de deux mille milles sera donc franchie en un clin d'œil, et des messages traverseront l'Atlantique aussi promptement qu'ils iraient de la Cité dans le West-End, [1] mais avec cette différence bien étrange qu'ils arriveront en Amérique six heures avant l'instant de leur départ. En effet la terre ayant besoin de 24 heures pour tourner sur son axe, d'Occident en Orient, le temps solaire en Amérique diffère nécessairement du nôtre; et comme l'étincelle électrique franchit la distance instantanément, chaque signal transmis là-bas gagne de vitesse le mouvement réel de la terre et le mouvement apparent du soleil précisément du nombre d'heures indiqué.

Cette différence dans les situations géographiques et la différence qui en résulte dans les divisions de la journée aura une conséquence importante sur l'utilité du câble transatlantique. Tous les messages partant d'Europe, entre dix heures du matin et quatre heures après midi, parviendront en Amérique le même jour à quatre heures et à dix heures du matin; c'est-à-dire qu'ils trouveront dans le premier cas les habitants de New-York encore au lit, et, dans le second, prêt à vaquer à leurs affaires. Le câble

---

1 Quartier de Londres.

télégraphique étant à leur disposition pour toutes leurs réponses, elles pourront être reçues à Londres de quatre à onze heures du soir.

Les questions relatives à la construction du câble qui mettra en communication l'ancien monde avec le nouveau ont été l'objet d'études persévérantes. L'avis des hommes les plus compétents a fait regarder comme désirable que ce câble n'excédât pas beaucoup en pesanteur spécifique l'eau, au fond de laquelle il doit être plongé; et on a pris des mesures pour que cette condition fût remplie. A cet effet, il sera formé de sept minces fils de cuivre tordus en corde et isolés par une triple enveloppe de gutta-percha. Cette enveloppe sera protégée elle-même par un fourreau de toile goudronnée, garni d'une spirale en fil de fer. L'usage d'une corde composée de plusieurs fils de cuivre est préféré à celui d'un brin simple par la raison qu'en cas de rupture d'un des brins de la corde, elle n'en continuera pas moins de remplir son office, et qu'il faudrait, pour interrompre les communications, l'accident fort peu probable de la rupture, à un même point, de tous les fils solidaires. Au contraire, en employant un seul brin, la moindre solution de continuité survenant à un point quelconque paralyserait presque infailliblement l'appareil tout entier. On explique, par une raison analogue l'utilité des trois enveloppes successives de gutta-percha. Si quelque solution de continuité se produit dans l'une des trois, il n'est pas probable que les deux autres seront entamées précisément au même endroit, de sorte que les fils de cuivre, dans le premier cas, continueront d'être *isolés*.

Les procédés employés pour revêtir le câble de ses diverses garnitures sont fort bien conçus. Dans une des dernières opérations, les fils recouverts de gutta-percha passent au centre d'une immense roue: deux séries de bobines attachées à la circonférence de la roue, enveloppent, pendant qu'elle se meut, le câble de bandes de toile goudronnée, et recouvrent aussitôt cette toile d'une spirale en fils de fer. A mesure que le câble s'achève, il est introduit dans un vaste réservoir d'eau, et son état d'isolation est expérimenté par une pile et un galvanomètre

qui fonctionnent sur place. Toute imperfection découverte est aussitôt corrigée.

On calcule que la fabrication du câble entier exigera six mois. Son diamètre étant de 3/4 de pouce anglais, il serait assez fort pour supporter au besoin un poids de six à sept tonnes. Cependant il est flexible et relativement léger, car son poids avant l'immersion n'est que d'une tonne environ pour une longueur d'un mille. Ce poids sera considérablement réduit quand il sera plongé dans la mer et ne représentera naturellement que la différence entre sa pesanteur spécifique et celle de l'eau; de sorte que l'effort qu'il devra supporter, du chef de son propre poids, en le supposant enfoncé à une profondeur considérable, sera très-peu de chose.

On se propose d'en embarquer une longueur de 2,500 milles, afin d'avoir une marge d'environ 600 milles pour compenser les sinuosités et les déviations qu'il décrira dans son parcours. La longueur totale, divisée en deux parts semblables, sera chargée sur deux grands bâtiments à vapeur portant chacun environ 1,300 tonnes. Ils se rendront ensemble, d'Angleterre, en choisissant le temps le plus propice, à un rendez-vous placé à égale distance des deux côtés; et là s'opérera, de la manière la plus solide, la jonction des deux longueurs de câble. Aussitôt après, des signaux seront disposés, à la faveur du câble même, entre les deux navires, qui prendront des directions opposées, l'un se rendant en Irlande, l'autre à Terre-Neuve, et chacun d'eux, pendant qu'il avancera, déroulant sa portion de câble pour l'immerger. Chaque vapeur sera, sans interruption, renseigné par les signaux télégraphiques sur la marche de son émule. De cette manière le temps nécessaire à l'immersion sera diminué de moitié, puisque le trajet à parcourir ne sera que d'environ 820 milles nautiques pour l'un comme pour l'autre. Comme, parmi les câbles sous-marins qui fonctionnent aujourd'hui, il s'en trouve, dont la longueur s'élève à presque la moitié de ce chiffre, qui ont été immergés sans difficulté, et qu'on a réussi à en installer de beaucoup plus lourds à des profondeurs à peu près égales, soit dans la Méditerranée, soit entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve, le succès de l'opération dans l'Atlantique

n'est plus douteux, pour peu qu'elle soit conduite avec le soin convenable.

Le câble disposé en rouleaux occupera toute l'étendue des navires. Des compagnies d'ouvriers gréeurs détacheront successivement les liens au moyen desquels les rouleaux seront arrimés, de manière à permettre au câble de filer sur un vaste treuil placé sur le pont, et d'arriver ainsi au milieu des flots. La rapidité de l'immersion doit être indiquée par un instrument fixé à l'axe du treuil. Il faudra que cette rapidité surpasse un peu celle de la marche du navire pour que le câble ait le temps de se poser au fond de la mer. A partir du moment où les deux navires, réunis au point central de la distance, s'éloigneront l'un de l'autre pour parcourir chacun l'une des deux moitiés, on croit que l'opération demandera environ six à huit jours.

Les points où le câble devra rencontrer les côtes ont été déterminés, en Irlande, par M. Bright, secrétaire de la compagnie américaine, à laquelle sont attachés deux des principaux auteurs du projet, MM. Cyrus Field et Brett. En choisissant ces points d'abordage on a satisfait aux deux conditions suivantes : trouver des bords sablonneux où le câble puisse s'enfoncer aisément, et assez voisins d'eaux profondes pour qu'il n'y soit pas menacé de rencontrer des ancres. Afin de le préserver des avaries que, malgré cette précaution, les ancrages pourraient peut-être encore lui causer, on augmentera, dans le voisinage des côtes, toutes les proportions du câble, qui sera là plus gros, plus fort et plus lourd.

Comme l'entreprise grandiose, sur laquelle ces renseignements nous sont fournis, est vivement appuyée non seulement par le gouvernement des États-Unis et celui de l'Angleterre, mais aussi par les maisons de commerce les plus importantes des deux pays, elle ne tardera pas à être heureusement achevée ; et probablement, bien avant la fin de l'année courante, le monde sera témoin de ses merveilleux résultats.

Situation sommaire des chemins de fer de l'Europe (fin 1854).

NOMS DES ÉTATS.	POPULATION	CHEMINS DE FER concédés ou autorisés. — NOMBRE DE KILOMÈTRES			Par MILLIONS D'HABITANTS — NOMBRE DE KILOMÈTRES.		
		livrés à l'exploitat.	Non livrés à l'exploitat.	TOTAL	livrés à l'exploitat.	non livrés à l'exploitat.	TOTAL
France (Corse déduite)...	35,546,800	4 662	4,551	[2] 9,213	131	128	259
Allemagne (États divers)..	16,894,000	3,877	674	4,551	229	40	269
Autriche...............	38,426,000	2,543	1,805	4,348	66	47	113
Belgique..............	4,524,000	1,051	762	1,813	232	168	400
Danemark..............	2,132,000	130	60	190	61	28	89
Espagne	14,216,000	453	1,703	2,156	32	120	152
Grande-Bretagne........	27,323,000	12,957	[1] 7,647	20,604	474	280	754
Hollande...............	3,242,000	235	1 00	335	72	31	103
Italie.................	16,725,000	744	1,373	2,117	44	82	126
Portugal...............	3,750,000	20	60	80	6	17	23
Prusse.................	16,206,000	3,907	706	4,613	241	44	285
Russie.................	65,600,000	1,188	1,815	3,003	19	28	47
Suède et Norwége.......	4,655,000	112	50	162	24	11	35
Suisse.................	2,425,000	27	657	684	11	271	282
Turquie, Grèce, Sicile, Corse, etc...........	18,785,000	»	»	»	»	»	»
TOTAUX et moyennes.	268,249,800	31,906	21,963	53,869	119	82	201

[1] Au 30 juin 1855.

	Nombre de kilom.	Par mill. d'habit.
Chemins de fer.. livrés à l'exploitation.	4,975	140
Chemins de fer.. non livrés à l'exploit.	6,521	183
TOTAUX......	11,496	323

[2] Savoir : 1422 kil. en construction (au 30 juin, 3,255 kil. pour lesquels les pouvoirs d'expropriation étaient expirés, et le reste d'une exécution douteuse.

APPENDICE.

MOUVEMENT DE LA POPULATION EN 1854.

Dans notre notice sur le mouvement de la population en 1854 (voir page 3), nous avons donné les résultats généraux des naissances, mariages et décès pour la France entière, moins trois départements. Nous pouvons aujourd'hui compléter cet important document.

Le nombre total des naissances a été de 923,461, se divisant ainsi qu'il suit par état civil.

ENFANTS LÉGITIMES.			ENFANTS NATURELS.			TOTAL GÉNÉRAL.
Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	
438,182	415,182	853,364	35,652	34,445	70,097	923,461

Le nombre des mariages s'est élevé à 270,906 ; celui des décès à 992,779, dont 498,265 du sexe masculin, et 494,514 du sexe feminin.

L'excédant des décès sur les naissances a été de 69,318. Le total des mort-nés a été de 39,778 se divisant ainsi par sexe :

SEXE		
Masculin.	Féminin.	Total.
23,544	16,234	39,778

Afin de se rendre compte des pertes de notre population dans le cours de cette année exceptionnelle, sous le coup de trois fléaux : le choléra, la guerre et la cherté, il importe de rapprocher les résultats qui précèdent des mêmes renseignements pour les quatre années antérieures. Le tableau ci-après contient les éléments de cette comparaison :

ANNÉES.	NAISSANCES.	DÉCÈS.	EXCÉDANT des naissances sur les décès.	EXCÉDANT des décès sur les naiss.	MARIAGES.
1850	954,240	761,610	192,630	»	297,900
1851	971,271	799,137	171,134	»	286,884
1852	964,959	810,737	154,222	»	281,460
1853	975,539	834,177	141,360	»	280,609
1854	923,461	992,779	»	69,318	270,906

Ce tableau appelle l'attention. 1850, succédant à une année de mortalité extraordinaire, avait offert, comme il arrive toujours en pareil cas, un ralentissement très-sen-

sible du nombre des décès et un chiffre tout à fait inusité de mariages. En 1851 et 1852, la mortalité revient à son taux normal et les mariages, quoique supérieurs encore à ceux de la dernière moyenne décennale, tendent à s'en rapprocher. En 1853, on commence à sentir l'action d'une cause perturbatrice, la cherté; la mortalité s'élève; toutefois les mariages restent stationnaires, et, par une singularité digne de remarque, les naissances atteignent un chiffre très-élevé. Mais, en 1854, sous la triple influence du choléra, de la cherté aggravée et de la guerre, nous entrons dans une période décidément anormale. A. LEGOYT.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

(Résumé des opérations pour l'exercice 1856, extrait du rapport de M. le comte de Germiny, gouverneur.

..... Voici le résultat que le compte de profits et pertes nous permet de dégager; il est le quatrième porté à votre connaissance en assemblée générale depuis votre fondation; les trois premiers datent de 1853, 1854 et 1855.

	fr.	c.
Le premier, qui comprenait six mois de l'année 1852 et les douze mois de 1853, accusait une recette brute de..............................	2,102,748	96
Le deuxième 1854, une recette brute également de	1,784,554	»
Le troisième 1855, de..........................	1,786,004	90
Pour l'année 1856, dont nous nous occupons aujourd'hui, la recette brute est de..............	1,962,061	91

Ainsi, accroissement successif de produits, ayant pour origine les prêts, la subvention de l'État et nos opérations de mouvement de trésorerie; pour celles-ci, d'autant plus heureusement que plus la guerre, la crise monétaire et des subsistances ont gêné nos affaires de crédit foncier proprement dites, plus elles ont permis un avantageux emploi des capitaux que la Société doit conserver mobiles, destinés qu'ils sont, non à être engagés dans les prêts, mais à garantir nos porteurs d'obligations contre toute éventualité.

En d'autres termes : d'une part, praticiens d'un système particulier de prêts, et de l'autre, banquiers; tandis que les circonstances entravaient notre mission de prêteurs, elles servaient nos combinaisons de banque, et nous n'avons rien négligé pour en obtenir, dans cet ordre de faits, tout ce qu'elles ont pu donner. Il n'en faudrait pas conclure que l'argent, provenant des obligations, ait jamais été l'objet d'une opération de banque. Loin de nous cette irrégularité, nous n'avons pas dans dans la circulation un titre de 3, de 4 ou de 5 p. 100, dont le produit ne soit placé sur hypothèque, suivant nos règles spéciales, qui veulent que le gage excède de 100 p. 100 la valeur de l'argent prêté; mais nous avons un capital social et des mouvements de fonds utilisables; si l'influence qu'ils ont exercée sur les produits de 1856 est satisfaisante, elle est essentiellement variable cependant; il est important de s'en souvenir dans l'appréciation définitive que nous avons à faire de cet exercice et de la répartition qu'elle nous permet de proposer.

Nous avons dit, Messieurs, que la recette brute de 1856 était de 1,962,061 fr. 81 c.; les frais généraux s'élèvent à 584,043 fr. 35 c.; report fait de 1/5e de ces 584,043 fr. 84 c., au compte de frais de premier établissement, ils ne s'élèvent plus qu'à 467,234 fr. 67 c.; reste net 1,494,827 fr. 14 c. disponibles, moins 116,808 fr. 67 c. à reporter au compte de prévoyance comme compensation du report de 1/5e des frais généraux ci-dessus indiqués; soit, en définitive, 1,378,018 fr. 47 c., dont nous avons l'honneur, après avoir pris l'avis du Conseil d'administration, et aux termes de l'article 89 des statuts, de vous proposer la répartition suivante :

Confirmation du dividende de 12 fr. 50 par action déjà délivré aux actionnaires	722,547	50
Au fonds de réserve	131,094	20
Nouveau dividende de 5 fr. par action	294,965	»
Différence 229,411 fr. 77 c. à ajouter au compte de prévoyance	229,411	77
SOMME ÉGALE	1,378,018	47

En effet, Messieurs, si cette bonne situation, ces heureux résultats sont de ceux qui confirment une affaire et

permettent d'en prédire le succès, la sagesse rappelle que les revenus normaux du crédit foncier sont les 60 c. pour 100 que produisent les prêts réalisés ; or, tant que la production de ces prêts ne sera pas telle, à raison de 6,000 fr. par million, qu'elle puisse couvrir le montant des frais généraux, il y aura lieu de considérer les bénéfices accessoires à titre de chances favorables, mais hypothétiques, nous aidant, avec la subvention de l'État, à franchir la période de fondation, que les événements ont rendue exceptionnellement si difficile, nous aidant d'autant plus sûrement que nous les ménagerons davantage ; cette modération a toujours été la vôtre. Nous tenons à honneur de l'imiter et de la continuer.

De nouveaux statuts fonctionnent depuis quelques mois, et déjà nous leur devons une amélioration dans le développement des prêts. Augurez-en donc, ainsi que j'ai eu l'honneur de le dire en commençant, que votre situation est bonne, que vos progrès sont constants. Si le dévouement pouvait faire mieux et plus vite, nous sommes entourés de bons et éminents collaborateurs, d'honorables correspondants, d'employés actifs et laborieux, dont le zèle nous donne tout ce qu'il peut donner ; vous leur rendrez justice, Messieurs, si vous vous associez aux sentiments de gratitude qu'ils nous inspirent.

Après la lecture de ce rapport et les observations présentées par MM. les censeurs, l'assemblée a voté, à l'unanimité, les résolutions suivantes :

I. L'assemblée approuve les comptes présentés, et fixe à 5 fr. le complément de dividende à distribuer aux actionnaires pour l'exercice 1856, outre les distributions de 6 fr. 25 c. par semestre, qui ont été faites les 1er juillet et 31 décembre 1856.

II. L'assemblée décide qu'une somme de 131,094 fr. 20 c. sera portée au fonds de réserve.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CRÉDIT MOBILIER.

(Extrait du rapport présenté par M. Is. Péreire, dans l'assemblée générale du 28 avril).

Après l'exposé général des opérations pendant l'année 1856, M. le rapporteur termine par le résumé ci-après :

Le mouvement de notre caisse s'est élevé à la somme de 3,085,195,176 fr. 39 c.

Le mouvement de notre compte courant avec la Banque a été de 1,216,686,272 fr. 33 c.

Celui de nos comptes courants a atteint le chiffre de 2,739,111,029 fr. 98 c.

Notre Société a reçu des versements sur 1,455,264 actions et obligations qui ont produit ensemble la somme de 160,976,590 fr. 98 c.

Elle a payé, tant pour son propre compte que pour celui des Compagnies dont elle fait le service de banque, 3,754,921 coupons s'élevant à 64,259,723 fr. 68 c.

Enfin, le mouvement de notre caisse de titres a porté sur 4,986,304 actions ou obligations.

Il nous reste maintenant, Messieurs, à vous présenter le résumé de notre situation financière au 31 décembre dernier, et celui des bénéfices réalisés pendant l'exercice finissant à la même époque.

Suivant les comptes qui sont placés sous vos yeux, vous remarquerez que le passif se composait des articles suivants :

Capital social			60,000,00.	»
Comptes-courants et obligations			101,008,217	44
Effets à payer, créanciers divers, etc.			326,164	87
Dividendes arriérés			951,475	35
Réserve			2,000,000	»
Solde des bénéfices, déduction faite de l'intérêt à 5 p. 100 du capital et de la somme portée à la réserve			12,030,869	56
Montant du passif			176,316,727	22
1° En rentes	9,100,498	60		
2° En actions	53,080,780	89		
3° En obligations	29,883,585	50		
	92,064,864	99	92,064,864	99

Nos placements en effets divers, en reports et en avances sur actions et obligations étaient de...	75,780,028	62
L'immeuble de la Compagnie accru des dépenses d'agrandissement soldées pendant l'exercice s'élevait au chiffre de..........................	1,336,401	34
Enfin, le solde disponible, soit en caisse, soit à la Banque, et le montant des dividendes à toucher au 31 décembre dernier, était de...............	7,135,432	07
MONTANT ÉGAL DE L'ACTIF..	176,316,727	22

Les principaux articles de cette situation présentent les analogies ou les différences suivantes, avec celles de l'année précédente.

En ce qui concerne le passif, nous signalerons à votre attention le chiffre des sommes en comptes courants qui dépassait 100 millions et n'avait, par conséquent, éprouvé aucune modification sensible.

Le chapitre des dividendes arriérés, s'élevant à 951,475 fr. 35 c., représente, pour la presque totalité, le solde des intérêts restant à payer pour le dernier exercice, ces intérêts ayant été mis à la disposition des actionnaires avant la fin de l'année.

Quant à l'actif, vous aurez remarqué, Messieurs, la diminution qu'a subie le chiffre des valeurs en portefeuille.

Cet inventaire ne comprend, pour la plus grande partie, que des valeurs facilement réalisables.

Ainsi, pour ne parler que de l'un des principaux chapitres, celui des obligations, il nous suffira de vous dire que, depuis le commencement de l'année, la plus grande partie des titres de cette nature qui figuraient au bilan du 31 décembre dernier, s'est trouvée avantageusement réalisée.

Le compte des profits et pertes présente une situation dont les résultats nous paraissent très-satisfaisants.

Le compte de nos placements en rentes, actions et obligations, malgré la crise des derniers mois de 1856, a donné un bénéfice de..............................	11,435,572	61
Les commissions et intérêts, déduction faite des intérêts payés sur comptes courants se sont élevés à	1,480,778	66
Le produit des reports a été de.............	4,267,736	35
Le produit de la caisse des dépôts a été de.....	30,225	40
Enfin le solde de l'exercice 1855 a été de.......	1,111	19

Le montant total des bénéfices bruts pour l'exercice 1856, est, par conséquent, de			17,216,424	21
Dont il faut déduire :				
Frais généraux, frais d'administration, contributions et assurances, etc , etc	540,829	78		
Frais d'étude, d'impression, de publicité et approvisionnements	222,809	24		
Allocation pour gratification et œuvres de bienfaisance	162,519	35		
Différence résultant de la dépréciation de nos placements évalués au cours du 22 décembre	1,040,284	02		
	1,966,442	39	1,966,442	39
Soit un solde en bénéfice de			15,249,981	82
Sur le montant de ce bénéfice net, il a été prélevé, avant tout, les intérêts à 5 p. 100 de notre capital social, conformément aux dispositions de l'article 57 des statuts, soit vingt-cinq francs par action qui ont déjà été payés, ci			3,000,000	»
Il reste un solde de			12,249,981	82
qui doit être réparti de la manière suivante :				
Somme à porter à la réserve pour complément du maximum statuaire			219,112	26
Prélèvement de 10 p. 100 en faveur des administrateurs			1,200,000	»
Dividende à répartir en sus de l'intérêt à raison de 90 fr. par action, payables le 1er juillet proch.			10,800,000	»
Solde à reporter à l'année 1856			30,869	56
SOMME ÉGALE			12,249,981	82

Les actions auront ainsi touché,

25 fr. à titre d'intérêt ;
90 à titre de dividende ;

ensemble 115 fr., ce qui représente 23 p. 100 du fonds social.

La question de la déclaration anticipée de ce dividende a été agitée depuis la clôture de notre inventaire ; nous avons cru devoir persévérer dans la loi que nous nous étions imposée, de ne le faire connaître qu'à notre assemblée générale. Le chiffre du dividende, qui ne peut être définitivement arrêté que par l'assemblée générale, ne résulte pas seulement de l'inventaire de nos valeurs établi

d'après le cours du 31 décembre dernier; cet inventaire n'en est qu'un des éléments.

Les cours des valeurs composant notre actif peut subir des modifications pendant les quatre mois qui s'écoulent entre la clôture de l'exercice et le jour de la réunion de l'assemblée; si les prix portés dans l'inventaire avaient éprouvé une baisse notable, nous n'aurions pas hésité à vous proposer de réduire le chiffre du dividende résultant du cours du 31 décembre dernier, parce que nous ne voulons en aucune façon empiéter sur les bénéfices futurs, ni diminuer même indirectement notre compte de réserve.

Le contraire s'est heureusement produit : les réalisations opérées depuis le 31 décembre, et les valeurs restant en portefeuille présentent un notable avantage sur notre inventaire de fin d'année. Cet avantage restera tout entier acquis à l'exercice 1857.

Il serait superflu de chercher à vous signaler les causes de la différence qui existe entre le dividende de 1856 et celui de 1855. Le rapport dont nous venons de vous donner lecture vous les a déjà indiquées. Nul ne pouvait, d'ailleurs, s'attendre à la continuité de bénéfices, dont nous vous avons, dès l'année dernière, signalé le caractère exceptionnel.

Vous avez pu juger, Messieurs d'après l'exposé que nous venons de faire de nos travaux, des principes qui nous ont dirigés, de l'esprit de conciliation, de sage réserve et de progrès qui nous a constamment animés.

C'est à vous seuls que nous devions compte de nos actes. Nous avons laissé tomber, sans les relever, les attaques dirigées contre nos personnes ou contre l'établissement que nous avons fondé. Aujourd'hui, avec l'autorité des faits que nous venons de produire devant vous, nous pouvons établir la juste mesure de notre intervention dans le mouvement industriel et financier du pays et le résumer ainsi :

Notre souscription au dernier emprunt, non-seulement a été conservée intacte pendant près de deux ans, mais elle s'est accrue jusqu'à concurrence de 40 millions par

des achats destinés à faciliter les versements des souscripteurs.

Dans le même but, les reports effectués par nous dans l'exercice 1856 se sont élevés, sur les rentes françaises, à	421,500,000
Sur les actions de chemins de fer et autres, à	281,000,000
Ensemble	702,500,000
Nos avances en compte courant aux Compagnies se sont élevées à	38,000,000
Nos placements d'obligations de chemins de fer se sont élevés à	115,000,000
La souscription des 89,000 actions du Midi, facilitée par nous, a produit	63,300,000

Voilà ce que nous avons fait, pendant l'année, pour la consolidation du crédit public et pour le développement du travail national.

— Après la lecture du rapport qui précède, les propositions à l'ordre du jour sont successivement mises aux voix et adoptées par l'assemblée générale.

I. — A l'unanimité, l'assemblé approuve les comptes tels qu'ils sont présentés dans le rapport du conseil d'administration, et desquels il résulte que le solde créditeur du compte de profits et pertes s'élève à la somme de 15,249,981 fr. 82 c., sur laquelle il a été distribué, à partir du 1er janvier 1857, 3,000,000 de francs à titre d'à-compte, à raison de 25 fr. par action.

II. — A l'unanimité, l'assemblée fixe à 90 fr. par action le solde du dividende pour 1856, qui sera payé à partir du 1er juillet 1857.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — *Histoire des impôts généraux sur la propriété et le revenu;* par M. Esquirou de Parieu, vice-président du conseil d'État, membre de l'Institut. Paris, Guillaumin et comp. 1 vol. in-8.

Le *Journal des Économistes* (numéro d'avril 1857) renferme une analyse complète et une savante appréciation de cet ouvrage, par M. H. Passy, qui termine en ces termes : « C'est un livre sérieux.

peut-être un peu trop sobre de réflexions, mais calme et mesuré dans l'appréciation des faits que celui de M. de Parieu. Une histoire générale des impôts, a dit quelque part l'auteur, aurait un intérêt scientique très-élevé : sans atteindre aux proportions d'une histoire générale, celle qu'il a écrite est elle-même d'un haut intérêt scientifique, et l'économie politique aurait fort à se féliciter si ses publications aussi riches en informations venaient de temps en temps éclairer et faciliter ses recherches. »

2. — *Législation industrielle*, contenant le Code des prud'hommes, avec recueil des lois, décrets, ordonnances et arrêtés concernant la justice industrielle ; par M. G.-N. Lingée, ancien président de conseil de prud'hommes. Paris, Guillaumin et comp. 2e édition. 1 vol. in-18.

3. —*Système pénitentiaire*. Le bagne, la prison cellulaire, la déportation ; par M. Lepelletier (de la Sarthe), membre de l'Académie de médecine. Paris, Guillaumin et comp. 1 fort vol. grand in-8.

4. — *Système pénitentiaire complet*. Ses applications pratiques à l'homme déchu, dans l'intérêt de la sécurité publique et de la moralisation des condamnés ; par M. Lepelletier (de la Sarthe), de l'Académie de médecine. Paris, Guillaumin et comp. 1 fort vol. grand in-8.

5. — *Histoire de l'assistance dans les temps anciens et modernes ;* par M. Alexandre Monnier. Paris, Guillaumin et comp. 1 fort vol. grand in-8.

Table des matières : Chap. I. Devoir et droit. — II. Paganisme. Droit à l'assistance. Rome et la Grèce. — III. Christianisme. Devoir de l'assistance. — IV. Révolution. Droit à l'assistance. — V. Coup d'œil sur l'assistance publique en Europe et au dix-neuvième siècle.

M. Cerfberr a fait de cet ouvrage remarquable à plus d'un titre, un examen analytique dans le numéro du 15 novembre 1856 du *Journal des Économistes*.

6.— *Études sur les sociétés de prévoyance ou de secours mutuels,* avec un appendice contenant : 1° la monographie des sociétés de secours mutuels du département de la Gironde et de la ville de Bordeaux ; 2° le texte de toutes les dispositions législatives et réglementaires qui intéressent les sociétés de secours mutuels et les déposants à la caisse des retraites pour la vieillesse ; par M. Émile Laurent, chef de division à la préfecture de la Gironde. Paris, Guillaumin et comp. 1 vol. grand in-18.

7. — *Études sur Colbert*, ou Exposition du système suivi en économie politique de 1661 à 1683; par M. F.-H. JOUBLEAU. Paris, Guillaumin et comp. 2 vol. in-8.

(Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.)

« M. Félix Joubleau vient de publier son travail dans lequel il a fait preuve d'une connaissance profonde des faits d'une grande clarté et d'une méthode rigoureuse qui sont les premières qualités de l'écrivain dans de pareils sujets... A la suite de ses savants devanciers, M. Joubleau trouve encore, non-seulement à glaner des détails, mais à récolter une ample moisson de pièces importantes qui font mieux connaître l'esprit de Colbert et de son système. En lisant son livre, on est tout d'abord frappé de la science de l'auteur et de la nouveauté de l'ouvrage. » Levasseur, *Journal des Économistes*, février 1857.

8. — *Compte rendu de la première session du congrès de statistique* réuni à Bruxelles les 19, 20, 21 et 22 septembre 1853; par M. XAVIER HEUSCHLING. Bruxelles. 1853. 1 vol. in-4. (Paris, Guillaumin et comp.)

9. — *Compte rendu du congrès de statistique* réuni à Paris; par M. XAVIER HEUSCHLING. Paris, Guillaumin et comp. Brochure grand in-8.

Tirage à part du *Journal des Économistes.*

10. — *Compte rendu de la deuxième session du congrès international de statistique* réuni à Paris les 10, 12, 13, 14 et 15 septembre 1855, publié par les ordres de M. ROUHER, ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, président du congrès; par les soins de M. LEGOYT, chef de bureau de la statistique générale de France, secrétaire du congrès. Paris, Guillaumin et comp. 1 vol, in-4.

11. — *Histoire des causes de la grandeur de l'Angleterre*, depuis les origines jusqu'à la paix de 1763; par CHARLES GOURAUD. Paris, A. Durand. 1 vol. in-8.

12. — *Dictionnaire d'économie charitable*; par M. MARTIN DOISY. Paris, J.-P. Migne, 1855. Tomes 1 et 2 in-4.

Nous renvoyons le lecteur pour l'appréciation de cet ouvrage à un article de M. Block, publié dans le numéro de décembre 1856 du *Journal des Économistes*.

13. — *Le paysan tel qu'il doit être, tel qu'il devrait être*,

Actualité; par M. H. David de Thiais, et membre de la société d'agriculture de Poitiers. Paris, Guillaumin et comp., 1 vol. in-8.

14.—*Lectures sur l'histoire et les principes du commerce* chez les anciens; par S. W. Gilbart; traduit de l'anglais, par Mlle F. G. Paris, Guillaumin et Cie, 1 vol. gr. in-18.

« La difficulté était grande, » dit M. de Molinari dans son article du numéro du 15 mars 1857 du *Journal des Économistes*, « de traiter en cinq leçons, un sujet si étendu, et cependant M. Gilbart en est venu à bout. Après avoir lu ses cinq leçons on a une idée sinon complète, du moins suffisante et juste du commerce des anciens. .....Elles ont trouvé en mademoiselle F. G. une gracieuse et habile interprète à laquelle la langue anglaise et la langue de l'économie politique sont également familières. »

15. — *Éléments de statistique.* Principes généraux de cette science, sa classification, sa méthode, ses opérations, ses divers degrés de certitude, ses erreurs et ses progrès, avec son application à la constatation des faits naturels, sociaux et politiques, historiques et contemporains; par A. Moreau de Jonnès, membre de l'Institut, 2e édit. considérablement augmentée. Paris, Guillaumin et comp., 1 vol. gr. in-18.

PRINCIPALES DIVISIONS :

Première division : Statistique élémentaire. Chap. I. Définition et objet de cette science. — II. Sa classification : Territoire, population, agriculture, industrie, commerce intérieur, commerce extérieur, navigation, colonies, administration publique, finances, forces militaires, justice, instruction publique. — III. Sa méthode. — IV. Ses opérations. — V. Ses moyens d'exécution. — VI. Son organisation officielle. — VII. Ses divers degrés de certitude. — VIII. Ses erreurs. — IX. Les progrès contemporains.

Deuxième partie : Statistique appliquée, constatation des faits naturels et sociaux, historiques et contemporains. — I. Statistique des faits naturels de la vie humaine. — II. Statistique de la Société. Faits locaux et politiques, historiques et contemporains.

16. — *Commentaire de la loi sur les sociétés en commandite* par actions, ou droits, devoirs et obligations des gérants, conseils de surveillance, actionnaires et fondateurs des sociétés en commandite anciennes et nouvelles; par M. Eugène Paignon, ancien avocat à la cour de cassation. Paris, Guillaumin et comp., br. in-8.

17. — Rapport à M. le ministre de l'intérieur sur *les tours, les abandons, les infanticides et les mort-nés*; par M. le baron DE WATTEVILLE. Paris, Guillaumin et comp., broch. in-4.

Une analyse complète de cet important document officiel a été faite par M. R. de Fontenay dans le *Journal des Économistes*, numéro d'août 1856.

18. — *Libre monétisation de la propriété* ou nouveau système d'emprunt hypothécaire; par CHARLES BOUTARD. Paris, Guillaumin et comp., broch in-12.

19. — *Des opérations de bourse*, manuel des fonds publics et des sociétés par actions dont les titres se négocient en France, en Belgique et en Suisse; par M. A. COURTOIS FILS. Paris, Guillaumin et comp., 2e édit., revue et augmentée, 1 fort vol. gr. in-18.

20. — *Des monts-de-piété et des banques de prêt sur gage* en France et dans les divers États de l'Europe; par A. BLAIZE, ancien directeur du mont-de-piété de Paris. Paris, Pagnerre, 2 vol. gr. in-8.

Cette seconde édition de l'ouvrage de M. Blaize, considérablement augmentée, a été l'objet d'une savante analyse de la part de M. Ed. Blanc dans le nº de mars du *Journal des Économistes*.

21. — *De l'assistance et de l'extinction de la mendicité*; par M. A. de MAGNITOT, préfet de la Nièvre. Paris, Firmin Didot, frères, 1 vol. in-8

Voir dans le numéro de nov. 1856 du *Journal des Économistes*, un examen approfondi de cet ouvrage par M. Ed. de Beauverger, député.

22. — *Théorie mathématique de l'économie sociale*, ou *Éléments nouveaux d'économie politique*; par J. BENNER. 1 vol. in-8; Genève, 1856.

« Ce que je louerai sans réserve dans le travail de M. de Benner, dit M. du Puynode dans un article du *Journal des Économistes*, (juin 1856), c'est son excellente méthode, sa rigoureuse exactitude de langage et son profond savoir. Ce n'est pas chose facile que de parcourir dans une centaine de pages le cercle presque entier de l'économie politique en s'éloignant de toute confusion et de toute obscurité. »

23. — *Lettres sur l'Égypte*; par M. J. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE, membre de l'Institut. Paris, Michel Lévy, frères, 1 vol. in-8.

24. — *Percement de l'isthme de Suez.* Rapport et projet de la commission internationale, documents publiés par M. FERDINAND DE LESSEPS. Paris, au bureau de *l'Isthme de Suez* et Henry Plon, 3e série, 2 vol. in-8.

25. — *Histoire du commerce de toutes les nations depuis les temps anciens jusqu'à nos jours;* par H. SCHERER. Traduit de l'allemand, avec l'autorisation de l'auteur, par MM. Henri RICHELOT et Charles VOGEL, avec des notes par les traducteurs et une préface par M. Henri RICHELOT. — T. 1er, *Temps anciens* et *moyen âge*; t. 2e, *Temps modernes.* — Paris, Capelle, 2 vol. in-8.

Voir sur cet ouvrage l'article de M. Legoyt dans le numéro de mars 1857, du *Journal des Économistes.*

26. — *De l'exportation de la monnaie d'argent et de l'importation de l'or;* par M. Michel POISAT, ancien député de l'Ain. Paris, Chaix. Brochure in-8.

27. — *Réponse à M. Poisat* sur son écrit relatif à l'exportation de l'argent et à l'*importation de l'or;* par M. Henri DUBOIS-CAPLAIN. Paris, Benard et comp. Broch. in-8.

28. — *Résumé des tarifs douaniers des diverses nations,* traduit d'après les documents originaux et coordonnés à l'usage du commerce français; par M. G. B. Bordeaux, Chaumas, et Paris, Guillaumin et comp. 1 vol. in-8.

29. — *Mémoire sur la population et la richesse de la France au quinzième siècle;* par M. MOKE, membre de l'Académie, professeur de l'Université de Gand. Bruxelles, (Guillaumin et comp.) 1 broch. in-4 de 75 pages.

(Extrait des Mémoires de l'Académie royale de Belgique.)

30. — *La broderie et les brodeuses vosgiennes.* Coup d'œil sur la situation actuelle de cette industrie dans les Vosges et son influence sur la santé des ouvrières; par le docteur HAXO, (d'Épinal), chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Maurice. Brochure in-8. Épinal, 1856.

M. Baudrillart termine ainsi l'examen analytique qu'il a donné de cette brochure dans le *Journal des Économistes.* « Somme toute, le travail que nous annonçons fait infiniment d'honneur à M. le secrétaire perpétuel de la Société d'émulation des Vosges. Connaissance des faits, chaleur d'âme, exposition lucide et ferme, ces qualités donnent une vraie valeur au mémoire de M. Haxo, sur l'industrie de la broderie, et nous sommes heureux de le signaler comme

une des bonnes monographies que nous possédions sur les nombreuses variétés de nos populations industrielles. »

31. — *Les lois économiques;* par M. Th. N. Bénard. Paris, Guillaumin et comp. 1 vol. in-18, 468 pages.

Table des matières : Chap. Qu'est-ce que l'économie politique ? — II. Travail. — III. Capital. — IV. Valeur. — V. Salaire. — VI. Richesse. — VII. Intérêt. — VIII. Propriété. — IX. Fermage. — X. Monnaie. — XI. Crédit. — XII. Commerce. — XIII. Association. — XIV. Division du travail. — XV. Machines. — XVI. Échange. — XVII. Banques. — XVIII. — XIX. Industrie. — XX. Population. — XXI. Paupérisme. — XXII. Production.

32. — *Compte rendu du banquet offert à Montpellier* le 13 septembre 1856, par l'agriculture, le commerce et l'industrie du département de l'Hérault, à M. B. Oliveira, membre du parlement anglais. Montpellier, Boehm. et Paris, chez Guillaumin. Broch. in-18.

32 *bis.* — *Congrès international des réformes douanières réuni à Bruxelles* en septembre 1856. Bruxelles et Paris, Guillaumin et comp. 1 vol. gr. in-8.

33. — *L'Individu et l'État;* par M. Dupont-Withe. Paris, Guillaumin et comp. 1 beau vol. grand in-8 cavalier.

Cet ouvrage a été vivement attaqué ou défendu par la presse, M. R. De Fontenay en a fait un examen critique très-approfondi, dans le numéro de mars 1857, du *Journal des Économistes.* — On pourra peut-être juger des idées de l'auteur par l'intitulé des principales divisions de son livre : I Du genre d'autorité qui est favorable au progrès, du genre de liberté qui n'a pas ce caractère. II. De l'État comme agent du progrès politique, économique et moral. III. Du rôle de l'État en France. IV. Du rôle de l'État ailleurs qu'en France, de son rôle en Angleterre surtout, et de son importance croissante dans ce dernier pays. V. Objections générales. VI. Exceptions. VII. De l'individualisme comme agent du progrès. VIII. Où l'on cherche à vérifier ce qui précède. IX. Résumé.

34. — *Principes de l'économie politique;* par Théodore Olivier. Tournai, 1855, et à Paris, Guillaumin et comp. 1 vol. in-8 de 200 pages.

35. — *Histoire des classes rurales en France et de leur progrès dans l'égalité civile et la propriété;* par M. Henri Doniol. Paris, Guillaumin et comp. 1 vol. in-8.

M. H. Passy termine ainsi le rapport qu'il a fait à l'Académie des sciences morales et politiques sur cet ouvrage : « Les recherches de M. Doniol sont d'autant plus dignes d'éloges qu'elles l'ont conduit à

éclairer une foule de points d'histoire d'un véritable intérêt; il a déployé dans l'étude des faits, une sagacité rare, et grâce à des connaissances économiques dont il a su faire une habile et judicieuse application, il a répandu tout le jour désirable sur la marche des classes rurales dans les voies qui devaient les conduire à la liberté, à l'égalité civile, à la propriété.

36. — *Annuaire de l'industrie, du commerce et de la banque en Belgique*, par M. Édouard ROMBERG, directeur de la division de l'industrie au ministère de l'intérieur. Bruxelles et Paris, Guillaumin et comp. 1re année, 1 vol. petit in-8. de 296 pages.

« Cet Annuaire est divisé en neuf parties, dans lesquelles il fait connaître successivement les *institutions officielles ;* la *législation;* les *faits commerciaux ;* les *faits industriels;* les *finances :* les *chemins de fer ;* les *postes* et *télégraphes;* les *faits commerciaux de l'étranger ;* la *jurisprudence sur quelques matières d'industrie et de commerce ;* enfin, les *inventions et perfectionnements industriels* de l'année. (*Journal des Écon.*, nº de mai 1857.)

37. — *Histoire des paysans en France;* par M. A. LEYMARIE. Paris, Guillaumin et comp. 2 vol. in-8.

Cet ouvrage, dont M. Cerfberr a fait l'analyse dans le *Journal des Économistes,* nº de mai 1857, est divisé en deux parties, 1º époque gallo-romaine : Les colons. — 2º époque franke ; Les serfs. — 3º époque féodale; Les vilains. — 4º époque moderne; Les paysans.

38. — *Principes du droit ;* par M. THIERCELIN. Paris, Guillaumin et comp. 1 vol. in-8 de 340 pages.

M. Renouard, conseiller à la Cour de cassation, dans une analyse succincte qu'il a faite de cet ouvrage (*Journal des Économistes*, nº de mars 1857), s'exprime ainsi : « M. Thiercelin, après avoir nettement opté pour le système des déductions purement rationnelles, aborde résolument les hauts problèmes du droit, et, sur ces questions tant débattues, sa philosophie spiritualiste et libérale s'engage sans hésitation au plus fort de la mêlée avec une ardeur et une sincérité de conviction qui deviennent aujourd'hui des qualités trop rares pour qu'il n'en faille pas faire un grand cas........

« Cet ouvrage, sérieux et convaincu, fait le plus grand honneur à son auteur. Les amis de la science économique liront avec fruit d'excellentes réflexions sur le communisme, le socialisme, le droit au travail, et sur l'insuffisance d'explication de la propriété par le travail. »

39. — *Rome agricole*, de l'état actuel de l'agriculture dans les États; par M. VERNOUILLET. Paris, Guillaumin et comp. 1 vol. gr. in-18.

L'ouvrage de M. Vernouillet se divise en quatre parties, savoir : 1re *partie* : Aperçu général sur le climat, la culture et les produits des États-Romains. 2e *partie* : Fermes de l'Agro-Romano. 3e *partie* : Efforts tentés par les papes en faveur de l'agriculture. 4e *partie* : Des réformes et des perfectionnements qu'on pourrait encore aujourd'hui apporter à la culture des États-Romains, spécialement celle de l'Agro-Romano. (Voir sur ce livre le *Journ. des Écon.* du 15 mai 1857.)

40. — *Traité théorique et pratique des entreprises industrielles, commerciales et agricoles*, ou *Manuel des affaires*; par M. COURCELLE-SENEUIL. Paris, Guillaumin et comp. 1 fort vol. in-8 de 544 pages.

Deuxième édition, revue et augmentée.

41. — *De l'esclavage chez les nations chrétiennes*; par M. P. LARROQUE, ancien recteur de l'Académie de Lyon. Paris, Guillaumin et comp. Broch. in-8 de 2 feuilles 1/2.

42. — *Des administrations départementales, électives et collectives*; par le baron de GIRARDOT. Paris, Guillaumin et comp. 1 vol. in-8 de 411 pages.

43. — *Mémoire sur les résultats probables des tontines* ou *Associations mutuelles en cas de survie*; par M. BRONGNIART. Paris, Guillaumin et comp. Broch. in-8 de 43 p.

44. — *Études historiques et critiques sur les principes et les conséquences de la liberté du commerce international*, par Émile de LAVELEYE. Paris, Guillaumin et Cie, Bruxelles, Muquardt. 1 vol. petit in-8 de 146 pages.

45. — *Question de la monnaie d'or*; par M. MANNEQUIN Paris, Guillaumin et comp. 1 broch. in-12 de 3 feuilles.

46. — *Tableaux sur les questions d'intérêts et de finances*: par M. Eugène PEREIRE, 2e édit. contenant 17 tableaux et une introduction explicative. Paris, Guillaumin et comp. 1 vol. in-4.

Voici la liste des 17 tableaux :

I. Intérêt simple. — II. Rentes perpétuelles. — III. Intérêt composé (jusqu'à 30 ans) — IV. Intérêt composé (au delà de 30 ans) — V. Escompte par jour. — VI. Escompte par année. — VII. Annuités. — VIII. Annuités et amortissement. — IX. Comparaison des diverses tables de survie. — X. Rentes viagères et assurances sur la vie. — XI. Tableau comparatif des vitalités. — XII. Tableau historique des cours de la rente. — XIII. Décès dans la ville de Paris et prix du pain. — XIV. Situation de la dette consolidée, depuis

1800 jusqu'en 1856. — XV. Conversion des monnaies. — XVI. Conversion des poids. — XVII. Conversion des mesures.

47. — *La banque nouvelle.* Projet de réforme du système financier, au moyen de la démonétisation de toutes les valeurs; par M. James Nobel. Paris, Guillaumin et comp. Broch. in-8.

48. — *Le salaire et l'aumône.* Projet d'une société ayant pour but l'extinction du paupérisme en France; par James Nobel. Paris, Guillaumin et comp. Broch. in-8.

49. — *L'abbé de Saint-Pierre,* membre exclu de l'Académie française. *Sa vie et ses œuvres,* précédées d'une appréciation et d'un précis historique de l'idée de la paix perpétuelle, suivies du jugement de Rousseau, sur le projet de paix perpétuelle et la polysynodie, ainsi que du projet attribué à Henri IV, et du plan d'Emmanuel Kant, pour rendre la paix universelle. Avec des notes et des éclaircissements, par M. G. de Molinari. Paris, Guillaumin et comp. 1 vol. gr. in-18. 17e liv. de la *Bibliothèque des sciences morales et politiques.*

50. — *La Provence,* au point de vue des bois, des torrents et des inondations, avant et après 1789; par M. Charles de Ribbe, avocat à la cour impériale d'Aix. Paris, Guillaumin et comp. 1 vol. in-8 de 206 pages.

51. — *Entretiens familiers sur quelques questions de morale et d'économie politique;* par M. B. Paris, René. 1 vol. in-8.

52. — *Le nouveau et l'ancien droit du timbre;* par M. Brincard, auditeur au conseil d'État. Paris, Guillaumin et comp. Broch. in-8.

53. — *Histoire de l'agriculture,* depuis les temps les plus reculés jusqu'à la mort de Charlemagne; documents inédits sur l'histoire des Gaulois, leur origine, etc.; par M. Victor Cancalon, de la Creuse. 1 vol. in-8. Limoges, Ducourtieux et comp.; Paris, librairie agricole; lib. Guillaumin et comp.

54. — *Des droits et des obligations des divers commissionnaires;* par M. Pouget, avocat. Tome 1er, in-8 de 558 pages.

55. — *Le Salaire naturel et son rapport au taux de l'intérêt;* par J. H. de Thunen, traduit de l'allemand par

R LES PRINCIPES
D'ACTE FÉDÉRAL
TE FÉDÉRAL DE
SION DE RÉVISION

battre la mi-
n. in-8.
que pour l'ins-

: par M. VIL-
. in-8.
xpose les prin-
itre l'utilité gé-
a richesse et du
le travail, et il
circulation dont
es légales.
partition de la
population.
mation de la ri-
x impôts et aux
et d'amortisse-

échange; par
ole polytech-
omp.
ique; par A.
u *Résumé de*
par le même.
. gr. in-18.
morales et poli-

les sur les tra-
n morale des
rées et sur les
, publiées sous
internationale
.
nant les Monogra-
eme, France) de la
M. F. LE PLAY et
mpagne (Marne,

M. Mathieu Wolkoff. Paris, Guillaumin et comp. 1 vol. in-8 de 16 feuilles.

« Le livre de Thunen est le fruit de l'observation, de la réflexion et du travail assidu de toute la vie d'un homme supérieur, qui réunissait à l'esprit le plus pénétrant une pratique consommée en agriculture, et des connaissances très-solides en mathématiques. C'est armé de ces moyens puissants qu'il est entré dans l'étude de l'économie politique, et qu'il est parvenu à ouvrir à cette science une voie nouvelle en l'élevant au niveau des sciences exactes. »

56. — *Mélanges d'économie politique, d'histoire et de législation;* par P. Rossi, de l'Institut. 2 vol. in-8.

Voici le contenu de ces deux volumes de l'illustre économiste.

Tome 1er—Introduction a l'histoire des doctrines économiques. — Fragments d'histoire de l'économie politique chez les Grecs : I. *Considérations préliminaires.* — II. De la colonisation.— III. De la monnaie. — IV. Des impôts. — V. Des doctrines économiques chez les Grecs. — *Fragments d'histoire de l'économie politique chez les Romains* : 1re, 2e et 3e période. — *Des faits économiques chez les Romains:* 1re, 2e et 3e période. — De la méthode en économie politique, de la nature et définition du travail. — De l'essai sur la population, par Malthus. — *Rapport fait à la Chambre des pairs sur le projet de loi portant prorogation du* privilége conféré a la banque de France (22 juin 1840). — *Rapport fait à la Chambre des pairs sur le* projet de loi relatif aux sucres (22 juin 1843).

Tome II. — Observations sur le droit civil français considéré dans ses rapports avec l'état économique de la société. — Droit constitutionnel français. *Fragment.* — De l'État. — I. Notions générales de l'État, etc. — II. Le développement, etc. — III. Des éléments. — IV. De l'agrégation. — V. De l'ordre social en général. — VI. De l'ordre social en ce qui concerne les rapports des individus entre eux. — VII. De l'ordre social en ce qui concerne les rapports des individus avec l'État. — VIII. De l'organisation sociale et de l'organisation politique. — IX. Comment les États se forment, etc. — X. Des principes qui président à la formation de l'État au point de vue spéculatif. — XI. Population. — § 1. *Race.* — § 2. *Nombre.* — § 3. *Langue.* — § 4. *Religion.* — De l'extradition. — *Affaire de la Créole.* — Sur l'exécution du jugement prononcé par les tribunaux étrangers. — Du gouvernement parlementaire. — *Assemblée législative.* — *Division en deux chambres.* — Sur l'histoire du soulèvement des Pays-Bas. — Sur l'histoire de France sous Napoléon, par M. Bignon. — De l'étude du droit dans ses rapports avec la civilisation et l'état actuel de la science.

— Première partie. — Deuxième partie. — Sur les principes dirigeants des lois. — Rapport sur le projet d'acte fédéral délibéré a Lucerne le 15 décembre 1832. — Acte fédéral de la confédération suisse projeté par la commission de révision nommée le 18 juillet 1832.

57. —*Études critiques sur le moyen de combattre la misère;* par M. Frout de Fontpertuis. Broch. in-8.

Travail fort intéressant tant pour les recherches que pour l'inspiration générale qui l'anime.

58. — *Nouveau traité d'économie politique;* par M. Villiaumé. Paris, Guillaumin et comp. 2 vol. in-8.

Cet ouvrage est divisé en 4 livres. Le premier expose les principes généraux de la science économique en démontre l'utilité générale. Le livre second traite de la production de la richesse et du crédit. L'auteur prouve que la liberté seule féconde le travail, et il applique ce principe à l'échange et aux banques de circulation dont il demande la pluralité libre sous certaines conditions légales.

Le troisième livre expose les principes de la répartition de la richesse ; et traite les questions qui concernent la population.

Le livre quatrième et dernier concerne la consommation de la richesse. L'auteur y discute les questions relatives aux impôts et aux emprunts, et indique un nouveau système d'impôt et d'amortissement de la dette publique.

59. —*Aperçus nouveaux en faveur du libre échange;* par J. du Mesnil-Marigny, ancien élève de l'École polytechnique. Broch. in-8. Paris, Guillaumin et comp.

60. — *Précis élémentaire d'économie politique;* par A. Blanqui, de l'Institut. 3e édit. suivie du *Résumé de l'histoire du commerce et de l'industrie;* par le même. 2e édit. Paris, Guillaumin et comp. 1 vol. gr. in-18.

(16e livraison de la *Bibliothèque des sciences morales et politiques*).

61. — *Les Ouvriers des deux mondes, études sur les travaux, la vie domestique* et la condition morale des populations ouvrières des diverses contrées et sur les rapports qui les unissent aux autres classes, publiées sous forme de monographies par la société internationale des études pratiques d'économie sociale.

1re livraison, comprenant 10 feuilles et renfermant les Monographies suivantes : no 1, le charpentier de Paris (Seine, France) de la corporation des compagnons du Devoir, par MM. F. Le Play et A. Focillon ; no 2, Manœuvre agriculteur de la Champagne (Marne,

France); par M. E. Delbet; n° 3, Paysans en communauté du Lavedan (Hautes-Pyrénées, France); par M. F. Le Play.

62.— *Rapport sur la statistique des établissements pénitentiaires;* par M. Paul Bucquet, insp. gén. adjoint des établiss. pénitent. Paris, Bouchard-Huzard. 1 broch. in-4.

Extrait du compte rendu du congrès, n° 10.

63. — *Dictionnaire de l'administration française;* dirigé par M. Maurice Block. Paris et Strasbourg, veuve Berger-Levrault. 1 très-fort vol. gr. in-8, à 2 col.

64. — *Histoire des paysans;* par M. Bonnemère. Paris, Chamerot. 2 vol. in-8.

Voir sur cet ouvrage un compte rendu de M. Cerfberr dans le numéro de mai 1857 du *Journal des Économistes.*

65.— *L'Italie agricole, industrielle et artistique*, à propos de l'exposition universelle de Paris, suivie d'un essai sur l'exposition du Portugal, par A. Escourrou-Milliaga, Paris, Ernest Causin. 1 vol. in-18.

66. — *Études sur les associations ouvrières;* par M. le vicomte Anatole Lemercier. Paris, Adrien Le Clère et comp. 1 vol. in-18.

67. — *Buenos-Ayres.* Sa situation présente, ses lois libérales, sa population immigrante, ses profits, etc.; par M. Balcarce. Paris, broch. in-8.

68. —*Du principe de population*, par Joseph Garnier, professeur à l'École des ponts et chaussées. Paris, Garnier frères et Guillaumin et comp. 1 vol. gr. in-18.

69.— *Manuel du spéculateur à la Bourse;* par P. J. Proudhon. 4e édit. Paris, Garnier frères. 1 vol. gr. in-18.

---

70. — BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Livraisons publiées depuis mai 1856.

8e livr. — *Éléments de statistique*, par M. Moreau de Jonnès. 2e édit. 1 vol.

9e, 13e et 14e liv. — *Œuvres complètes de Frédéric Bastiat*, mises en ordre, revues et annotées d'après les manuscrits de l'auteur, et précédées d'une notice biographique; par M. R. de Fontenay. 6 vol.

11e liv. — *Histoire du communisme;* par M. Alf. Sudre, 5e édit. 1 fort vol.

10e liv. — *Histoire de l'économie politique;* par Blanqui de l'Institut. 3e édit. 2 vol.

12e liv. — *La philosophie du droit*, par M. Lerminier, 3e édit. 1 très-fort volume.

15e liv. — *Études administratives*, par Vivien de l'Institut, 2e édit. 2 volumes.

16e liv. — *Précis élémentaire d'économie politique*, 3e édit., suivi d'un *Résumé de l'histoire du commerce et de l'industrie*, par Blanqui de l'Institut. 2e édit. 1 volume.

17e liv. — *L'abbé de Saint-Pierre*, sa *vie* et ses *œuvres*, précédées d'une appréciation avec des notes et des éclaircissements, par M. G. De Molinari. 1 volume.

---

71. — ÉCONOMISTES ET PUBLICISTES CONTEMPORAINS.

(Voyez, pour les onze premières livraisons de cette collection, les *Annuaires* 1855 et 1856.)

Traité de droit pénal; par P. Rossi, de l'Institut. 2e édit., revue et précédée d'une *introduction* par M. Faustin Hélie, conseiller à la Cour de cassation. 2 vol. in-8.

Mélanges d'économie politique, de politique, d'histoire et de législation; par Rossi, de l'Institut. 2 vol. in-8. *Voyez* no 56.

LISTE PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

des Auteurs cités dans la Bibliographie.

TABLE DES MATIÈRES.

DEUXIÈME PARTIE.

Ville de Paris.

TROISIÈME PARTIE.

Pays étrangers.

QUATRIÈME PARTIE.

Variétés.

APPENDICE.

Port des ...
Hanovre. — Fina...
Hesse-Électorale. ...

FIN.

... typ. et stér. de Crété.

ANNUAIRE

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET DE

LA STATISTIQUE

POUR

1857

PAR MM. M^CE BLOCK ET GUILLAUMIN.

14e Année.

PARIS

GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES,

Éditeurs du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes, du Dictionnaire de l'Économie politique, etc.

RUE RICHELIEU, 14.

1857

Annuaire de l'Économie politique et de la Statist[illegible]

14e année. — Prix, 5 fr.

Année 1856, 620 pages..	5 fr.	»	Année 1848, 442 pages		
— 1855, 670 — ...	5	»	— 1849, 364 —		
— 1854, 548 — ...	[illegible]	»	— 1847, 264 —		
— 1853, 540 — ...	4	»	— 1846, 350 —		
— 1852, 540 — ...	[illegible]	[illegible]	— 1845, 240 —		
— 1851, 520 — ...	[illegible]	[illegible]	— 1844, 299 —		
— 1850, 505 —	[illegible]	[illegible]			

Ouvrages publiés pendant l'année 1856.

Les Lois économiques, par M. T.-N. BÉNARD, 1 fort vol. in-18 de 468 p. 2 fr.

De la Réforme des banques, par M. ALF. DARIMON, avec une *Introduction*, par M. EM. DE GIRARDIN. 1 vol. in-8. 4 fr.

Le Paysan tel qu'il est, tel qu'il devrait être. Actualité, par M. DAVID DE THIAIS, ancien préfet, 1 vol. in-8. 4 fr.

Histoire des classes rurales en France, et de leurs progrès dans l'égalité civile et la propriété, par M. H. DONIOL. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

L'Individu et l'État, par M. DUPONT-WHITE. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

Lectures sur l'histoire et les principes du commerce chez les anciens, par M. J.-W. GILBART; traduit de l'anglais, par Mlle F. G. 1 vol. in-18. 1 fr. 50

Études sur Colbert, ou Exposition du système d'économie politique suivi en France de 1661 à 1683, par M. FÉLIX JOUBLEAU. 2 vol. in-8. 12 fr.

Études sur les Sociétés de prévoyance ou de secours mutuels, par M. LAURENT, chef de division à la préfecture de la Gironde. 1 vol. gr. in-18. 3 fr. 50

Système pénitentiaire: le Bagne, la Prison cellulaire, la Déportation, par M. LEPELLETIER (de la Sarthe). 1 fort vol. grand in-8. 8 fr.

Histoire des Paysans en France, par M. A. LEYMARIE. 2 vol. in-8. 10 fr.

Cours du commerce, ou Guide pratique du commerçant et du teneur de livres en matière d'arithmétique commerciale et d'opérations de commerce, par M. GUSTAVE MONGIN. 2 vol. in-8. 5 fr.

Histoire de l'assistance dans les temps anciens et modernes, par M. ALEX. MONNIER. 1 beau vol. gr. in-8. 7 fr. 50

Éléments de statistique. Principes généraux de cette science, sa classification, sa méthode, ses opérations, ses divers degrés de certitude, ses erreurs et ses progrès avec son application à la constatation des faits naturels, sociaux et politiques, historiques et contemporains, par M. MOREAU DE JONNÈS, de l'Institut. 2e éd. 1 vol. gr. in-18. 3 f. 50

Histoire des impôts généraux sur la propriété et le revenu, [illegible] M. PARIEU, vice-président [illegible] d'État, membre de l'Institut [illegible] in-8.

Tableaux sur les questions [illegible] *et de finances*, par M. [illegible] LEFEBVRE. 2e édit., contenant [illegible] et une *Introd. explicative*. [illegible] in-4.

Mélanges d'économie politique, de politique, d'histoire et de [illegible] par ROSSI, de l'Institut. 2 [illegible]

L'abbé de Saint-Pierre, sa [illegible] *Œuvres*, précédées d'une [illegible] tion historique sur l'idée d[illegible] par M. G. DE MOLINARI. 1 [illegible] in-18.

Histoire du Communisme, [illegible] *tion historique des utopies* [illegible] par M. ALFRED SUDRE. [illegible] 1 fort vol. grand in-18.

Le Salaire naturel et son rap[illegible] *taux de l'intérêt*, par M. H. [illegible] NEN; traduit de l'allemand, [illegible] THÉOD. WOLKOFF. 1 vol. in-[illegible]

Du Principe de population, [illegible] de ce principe, avantages et [illegible] peuvent en résulter, obstacles [illegible] contre ou qu'on peut lui [illegible] Théories économiques, politiq[illegible] rales et socialistes auxquelles il [illegible] lieu; Contrainte morale; [illegible] économiques, politiques et [illegible] Émigration, Charité, Socialism[illegible] au travail, etc., par M. J. GA[illegible] 1 vol. grand in-18.

Manuel de morale et d'économi[illegible] *que*, à l'usage des classes ouvri[illegible] M. H. ALLEON. Broch. in-18.

Rome agricole. De l'établissement [illegible] *culture dans les États romains* [illegible] DE VERNOUILLET. 1 vol. in-[illegible]

Principes du droit, par M. TH[illegible] LIN. 1 vol. in-8.

Congrès international des [illegible] *douanières*, tenu à Bruxelles [illegible] tembre 1856. 1 vol. grand in-8.

De l'Émigration chez les [illegible] *ropéens*, par M. P. LARROQU[illegible] chure in-8.

Typ. Hennuyer, Batignolles.